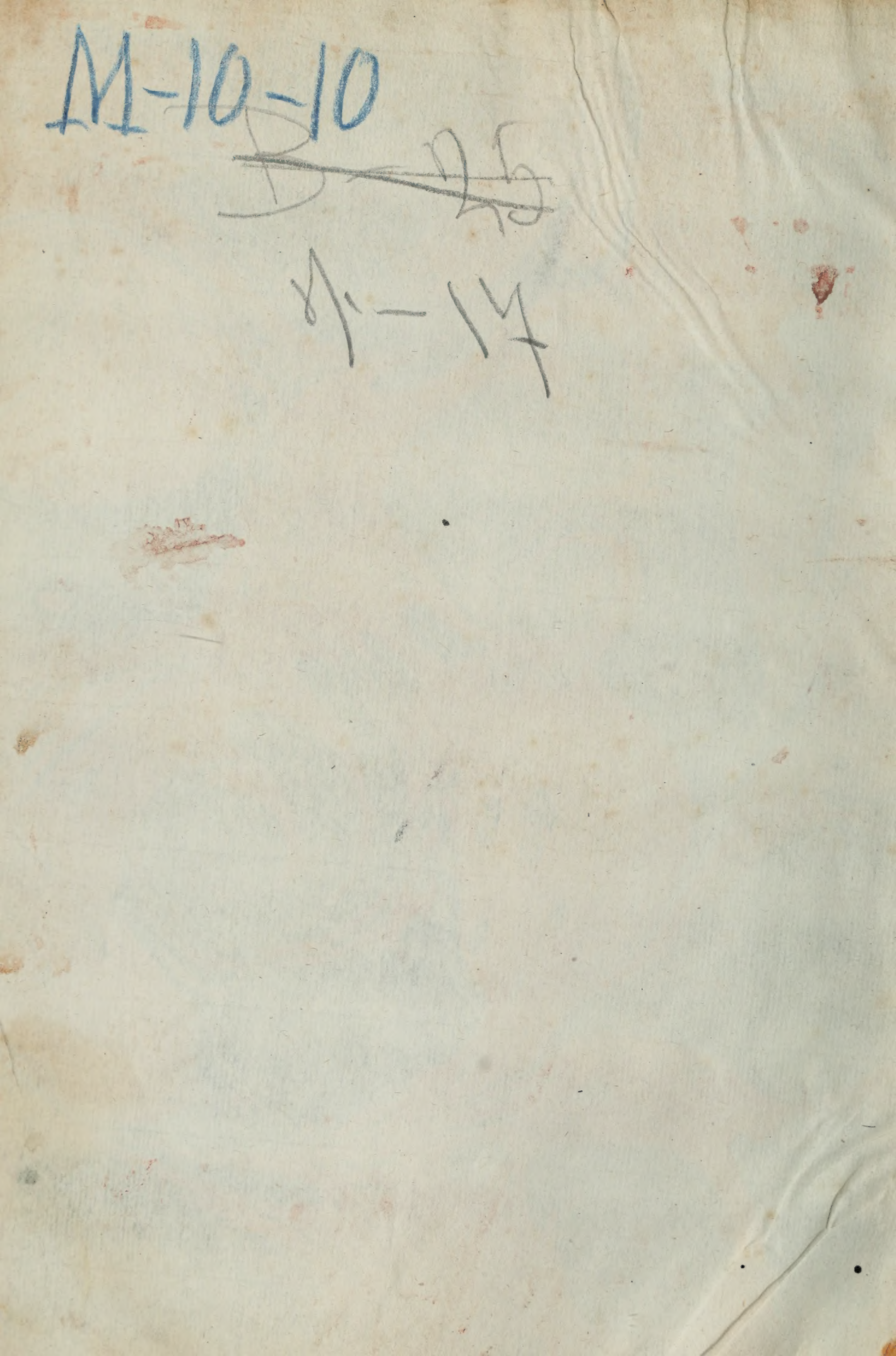

PROCURATOR · GEN · STRICT · OBS · ORD · CLUNIACENSIS


LIBRARY OF
THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
FROM THE LIBRARY OF
CONTE ANTONIO CAVAGNA
SANGIULIANI DI GUALDANA
LAZELADA DI BEREGUARDO
PURCHASED 1921





HISTOIRE
DES
CHEVALIERS HOSPITALIERS
DE
S. JEAN DE JERUSALEM,
APPELLEZ DEPUIS
LES CHEVALIERS DE RHODES,
ET AUJOURD'HUI
LES CHEVALIERS DE MALTE;

Par M. l'Abbé DE VERTOT, *de l'Academie des Belles Lettres.*

TOME TROISIÉME.



A PARIS,

Chez
ROLLIN, à la descente du Pont S. Michel, Quai des Augustins, au Lion d'Or.
QUILLAU Pere & Fils, Imp. Jur. Lib. de l'Université, rue Galande, à l'Annonciarion.
DESAINT, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le College.

M. DCC. XXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



HISTOIRE
DES
CHEVALIERS HOSPITALIERS
DE
SAINT JEAN DE JERUSALEM,
APPELLEZ DEPUIS
CHEVALIERS DE RHODES,
ET AUJOURD'HUI
CHEVALIERS DE MALTE.

LIVRE NEUVIÉME.

PENDANT que l'heureux Soliman triomphoit de la disgrace des Chevaliers de Rhodes, & que ce Prince qui ne comptoit pour rien la perte de ses soldats, s'applaudissoit d'une conquête si glorieuse, le Grand Maître, avant que de sortir

Villiers de l'Isle-Adam.

du port de Rhodes, & en execution du traité qu'il venoit de faire avec le Sultan, dépêcha des brigantins, des felouques & des vaiſſeaux de tranſport au Commandeur d'Airaſque, Gouverneur du Château de Saint Pierre, & à Perrin du Pont, Bailli de Lango, avec ordre d'abandonner les Places où ils commandoient, d'embarquer inceſſamment tous les Chevaliers qui étoient dans leurs gouvernemens, & les habitans ſujets de la Religion, qui les voudroient ſuivre, & de ſe rendre en diligence dans l'Iſle de Candie, où il faiſoit deſſein de s'arrêter quelque tems pour les attendre, & pour recueillir le Prince Amurat fils de Zizim, s'il pouvoit s'échaper, & ceux des habitans de l'Iſle de Rhodes, qui par la précipitation de ſon départ n'auroient pû s'embarquer en même tems que lui. Ce Prince accompagné de tous ſes Chevaliers, & ſuivi d'un grand nombre de familles Rhodiennes, mit enſuite à la voile. Sa flotte étoit compoſée de cinquante vaiſſeaux, ſoit galeres, galiottes, brigantins & felouques de differentes grandeurs : il montoit la grande caraque où il avoit fait entrer les principaux Commandeurs, & ſur-tout les Chevaliers malades & les bleſſez ; & on peut dire que ce grand vaiſſeau en les portant, portoit toute la fortune de l'Ordre.

Il ſeroit difficile d'exprimer l'affliction des habitans de l'Iſle de Rhodes, lorſqu'ils ſe virent contraints d'abandonner leurs biens, leurs maiſons & leur patrie. Pendant que cette petite flotte ne fut pas bien éloignée, ils avoient tous les yeux attachez ſur cette Iſle ; mais ils ne l'eurent pas plutôt

perdue de vûe, que la douleur éclata par leurs cris & par leurs larmes : ce n'étoit pourtant encore que le commencement de leurs peines.

Après quelques jours de navigation, ils furent surpris par une violente tempête qui dispersa cette petite flotte parmi les Isles de l'Archipel : les galeres sur-tout souffrirent beaucoup par le défaut d'un nombre suffisant de forçats & de rameurs. Soliman avant le départ du Grand Maître, en avoit tiré tous les esclaves ses sujets, ou de sa Religion : & les Chrétiens qui les avoient remplacez volontairement, peu faits à cet exercice, troubloient plutôt le service qu'ils n'y étoient utiles. Plusieurs vaisseaux par l'effort de la tempête, furent dématez ; quelques-uns trop chargez coulerent bas. Les malheureux Rhodiens, pour prévenir un pareil accident, jetterent dans la mer leurs ballots & leurs effets : enfin après avoir lutté contre un si furieux orage pendant trois jours & trois nuits, le vent diminua, les vagues s'abaisserent, l'esperance commença de reprendre place dans les cœurs : & les vaisseaux qui étoient dispersez, gagnerent les uns après les autres differens ports ou golfes de l'Isle de Candie.

Le Grand Maître qui montoit la grande caraque, s'arrêta à la vûe & dans la rade de la ville de Setia ; d'autres se retirerent d'abord dans le port de Spina-Longa. Comme il n'y avoit pas deux vaisseaux ensemble, ils arrivoient les uns après les autres ; ce fut même cette dispersion qui les conserva ; & si les vents par leur violence ne les eussent pas séparez, ils se seroient infailliblement brisez les uns

Villiers de l'Isle-Adam.

contre les autres : & la rencontre d'un vaisseau auroit été aussi funeste que celle d'un écueil.

Tous ces petits vaisseaux, des differens endroits où ils s'étoient mis à l'abri, se réunirent auprès du Grand Maître. On vit arriver presque en même tems le Commandeur d'Airasque, le Bailli de Lango, tous les Chevaliers qui étoient sous leurs ordres, & la plûpart des habitans des Isles & des Places de la Religion, qui plutôt que de rester sous la domination des Turcs, voulurent suivre la fortune de leurs Souverains. Après que tout ce peuple fut débarqué, le Grand Maître en fit une revûe générale, & il s'y trouva, hommes, femmes & enfans, près de cinq mille personnes. Mais parmi ceux qui venoient d'essuyer cette rude tempête, la plûpart étoient malades, languissans & abbatus : tous se trouvoient sans vivres, sans subsistance, & quelques-uns dont on avoit jetté les hardes dans la mer, à demi nuds & sans linge.

Le Grand Maître qui avoit soutenu avec tant de fermeté la perte de ses Etats, à la vûe de ce peuple désolé, ne put contenir ses larmes : il fit venir à ses dépens des Villes voisines des vivres, des étoffes, & jusqu'à de la toile pour r'habiller ceux qui en avoient besoin. Ce Prince joignant à des secours si solides, des discours animez par la charité, les assura que l'Ordre partageroit toujours avec eux des biens sur lesquels, leur dit-il, les pauvres avoient toujours les premiers droits. Le peuple ne répondit à des sentimens si tendres & si touchans, que par des vœux pour la durée d'une vie si bienfaisante : chacun accourut pour

lui baiser la main ; tous l'appelloient leur pere : & ce nom si doux aux ames généreuses, fit plus de plaisir à ce grand homme, que le titre de Prince & de Seigneur qui étoit dû à sa dignité.

Il n'avoit pas plutôt débarqué proche de Sétia, qu'il en avoit envoyé donner avis au Gouverneur & à la Regence de l'Isle. Ce Gouverneur lui dépêcha aussi-tôt le noble Paul Justinien, pour lui offrir tous les secours dont il pourroit avoir besoin, & pour l'inviter à se transporter avec tout son peuple dans la Ville capitale, où il trouveroit des vivres en abondance. Le Grand Maître, quoique mécontent de ces Républicains, ne laissa pas de s'y rendre. Le Gouverneur accompagné du noble Dominique Trevisan, Général des galeres de la République, des Magistrats & des principaux de l'Isle, le furent recevoir à la descente de son vaisseau : ils l'aborderent avec de grandes démonstrations de compassion pour la perte de Rhodes, mais si tardives, que le Grand Maître dans un entretien particulier qu'il eut depuis avec le Géneral des galeres, ne put s'empêcher de lui reprocher la timide politique du Senat, qui ayant dans le port de Candie plus de soixante galeres, avoit vû prendre Rhodes sans daigner y jetter le moindre secours.

Le Géneral Venitien ne répondit à de si justes plaintes, que par un silence plein de confusion ; & pour éviter de si fâcheuses explications, il l'exhorta de rester dans l'Isle jusqu'à ce que l'hyver & la rigueur de la saison fût passée. Mais le Grand Maître outré de l'insensibilité avec laquelle ces

Villiers de l'Isle-Adam.

Républicains avoient vû la perte de Rhodes, lui témoigna que si-tôt qu'il auroit fait racommoder ses vaisseaux endommagez par la tempête, il continueroit sa route, & que son dessein étoit de se rendre incessamment en Italie, pour déliberer avec le Pape, du lieu où l'on fixeroit le Chef-d'Ordre, & la résidence de la Religion.

Pendant qu'il faisoit travailler avec une extrême diligence à radouber ses vaisseaux, Leonard Balestrin, Métropolitain Latin de Rhodes, arriva en Candie avec son Clergé & plusieurs habitans. Soliman les avoit chassez sous prétexte qu'ils n'étoient ni Rhodiens ni Grecs, & qu'il ne vouloit souffrir dans ses Etats aucun Latin. Le Grand Maître qui révéroit la vertu de ce Prélat, le reçut bien, lui assigna une pension sur le trésor de l'Ordre : & ce Prélat ayant pris depuis l'habit de la Religion, il le nomma pour Prieur de l'Eglise, alors la premiere dignité Ecclésiastique de l'Ordre, qui lui donnoit entrée dans le Conseil, & la premiere place après le Grand Maître.

Entre differens évenemens qui s'étoient passez depuis le départ du Grand Maître, l'Archevêque lui apprit que le Grand Seigneur avoit donné des ordres si précis pour faire chercher le fils de Zizim, que cet infortuné Prince avoit été bientôt découvert, & qu'on l'avoit amené devant Soliman avec ses quatre enfans, deux garçons & deux filles; que le Sultan qui avoit tant d'intérêt de perdre cette famille, & qui cependant évitoit avec soin la réputation de Prince cruel, pour pouvoir s'en défaire sous un prétexte plausible, lui

demanda, comme s'il l'eût ignoré, quelle Religion il professoit; que ce Prince lui répondit avec beaucoup de fermeté, que lui & ses enfans étoient Chrétiens; que Soliman, sous prétexte de le punir d'une prétendue apostasie, l'avoit fait étrangler avec ses deux fils; & qu'il avoit fait faire cette cruelle execution à la tête de son armée, afin d'ôter à des mécontens, & à quelque imposteur, le prétexte d'armer quelque jour sous leur nom; & qu'ensuite de cette exécution, le Sultan avoit envoyé les deux jeunes Princesses à Constantinople, pour être enfermées dans le vieux serrail.

Les vaisseaux de l'Ordre étant radoubez, le Grand Maître vers le commencement de Mars remit à la voile, & il dépêcha en même tems sur un leger brigantin differens Ambassadeurs vers le Pape, & vers la plûpart des Princes Chrétiens, pour leur faire part de la perte de Rhodes, & pour se plaindre en même-tems d'en avoir été si généralement abandonné. Cette plainte regardoit encore plus justement le Pape, que les autres Potentats de la Chrétienté; mais ce Pontife n'étoit occupé que des affaires & des interêts de l'Empereur, & il les conduisoit avec autant d'application que s'il eût été encore Ministre de ce Prince. On ne peut exprimer tous les discours desavantageux que cette conduite lui attira : on se plaignoit hautement du peu de zele qu'il avoit fait paroître pour le secours de Rhodes; & le jour même que la Ville fut rendue à Soliman, une partie de l'architrave de la Chapelle de ce Pontife, étant tombée dans l'instant qu'il étoit sur le point d'y entrer, & ce morceau de

marbre ayant écrasé un de ses Gardes qui le précedoit, le peuple qui se fait volontiers l'interpréte des intentions du Ciel, ne manqua pas depuis de regarder cet accident comme une punition de sa tiedeur, & une menace déclarée du couroux celeste.

Le Grand Maître n'ignoroit pas de quel poids auroit été pour le salut de Rhodes la recommandation, & surtout l'exemple de ce Pontife; mais comme il prévoyoit qu'il alloit avoir besoin de l'autorité du Pape pour maintenir la sienne, il ordonna à son Ambassadeur de s'expliquer modestement sur le défaut de ce secours militaire; afin de le disposer à lui en accorder d'une autre espece, qui ne lui étoit pas moins nécessaire dans la conjoncture présente. Ce Prince en perdant Rhodes, venoit de perdre, non-seulement un Etat puissant & souverain; mais encore le séjour fixe & indépendant de la Religion, le Chef-d'Ordre, le centre, & comme le lien qui unissoit dans le même lieu & sous son autorité un si grand nombre de Chevaliers de Nations differentes. La crainte d'une dispersion génerale l'agitoit secretement: il appréhendoit que lorsqu'il seroit arrivé en Italie, la plûpart des Chevaliers n'ayant plus de couvent fixe & déterminé, ne se retirassent dans leurs Pays; il ignoroit même en quel endroit il pouvoit s'établir avec le Conseil, & tout ce peuple qui s'étoit attaché à sa fortune: & ce qui augmentoit son inquiétude, c'est qu'il avoit besoin d'un port pour l'exercice de sa profession, & pour envoyer ses vaisseaux en course. Il appréhendoit qu'il ne se trouvât

vât aucun Prince Chrétien qui lui voulût ceder en pure proprieté une Place & un port dans ses Etats : & supposé qu'il y en eût quelqu'un qui fût assez génereux pour lui fournir un azyle, il ne craignoit pas moins qu'il ne prétendît dans la suite disposer des forces de la Religion pour ses interêts particuliers : ou si l'Ordre manquoit de retraite, & que la Religion n'eût plus ce lien commun de concorde, les Chevaliers ne se dispersassent chacun dans leurs Pays : ce qui affoibliroit la discipline de l'Ordre, & à la fin causeroit sa destruction & sa ruine. Plein de ces tristes considerations, il en écrivit au Pape, & il chargea son Ambassadeur d'en obtenir une Bulle adressée à tous les Religieux de l'Ordre, ausquels il fut enjoint sous peine d'excommunication & de privation de l'habit, de déferer aux ordres du Grand Maître & du Conseil, en quelqu'endroit qu'il jugeât à propos de fixer sa résidence, & celle du Conseil

L'Ambassadeur étant arrivé à Rome rendit compte au Pape de tout ce qui s'étoit passé à la défense de Rhodes : suivant son instruction il lui représenta la triste situation de l'Ordre, & la juste crainte que le Grand Maître avoit d'une dispersion, plus funeste encore par ses suites, que la perte même de Rhodes. Le Pape entra dans les vûes du Grand Maître ; & pour retenir tous les Chevaliers sous son obéissance, il lui accorda une Bulle, où après avoir relevé avec de justes éloges le zele & la valeur que les Chevaliers avoient fait paroître contre les Infideles, il leur commandoit en vertu de sainte obedience de demeurer unis

ſous l'autorité du Grand Maître, & il menaçoit les réfractaires de tous les foudres de l'Egliſe. Cette Bulle étant expediée, l'Ambaſſadeur l'envoya au Prieur de Meſſine pour la rendre au Grand Maître, qui ſelon ſon projet devoit dans peu de tems ſe rendre dans le port de cette Ville.

Il étoit en effet parti du port de Candie : mais à peine eut-il été quelques jours en mer, que les vents contraires l'obligerent à relâcher à Fraskia, autre port de cette Iſle : de là il ſe rendit à celle de Cérigo, autrefois Cythére, & conſacrée à Venus, qui n'eſt éloignée de la terre ferme de la Morée que de cinq milles. Le vent paroiſſant favorable, les deux caraques & les vaiſſeaux de haut bord par ſon ordre prirent les devants ſous la conduite du Commandeur Auſton de la Langue d'Angleterre, s'élargirent en pleine mer, & arriverent heureuſement dans le port de Meſſine. Mais le Grand Maître qui ne vouloit pas abandonner le peuple de Rhodes, dont la plûpart étoient malades, partit long-tems après, monta une Galere, & avec une galiote, les brigantins, les felouques & les petits vaiſſeaux remplis de tout ce peuple, pour moins riſquer, navigua terre à terre avec des difficultez extrêmes, entra dans le golfe Adriatique, & gagna enfin le port de Gallipoli, ville du Royaume de Naples, dans le golfe d'Otrante.

Le grand nombre de malades qui ſe trouverent ſur ſa flotte, l'obligerent de s'arrêter quelque tems dans cette Place. Pendant qu'il donnoit tous ſes ſoins pour leur ſoulagement, les Chevaliers qui dans les gros vaiſſeaux de la Religion l'avoient

précedé, étoient déja arrivez à Messine, où ils avoient trouvé un grand nombre de Commandeurs & de Chevaliers de differentes Nations, qui s'y étoient assemblez avec le secours qu'ils avoient esperé de conduire à Rhodes. Tous ces Chevaliers ne recevant point de nouvelles du Grand Maître, étoient dans de vives inquiétudes : les uns craignoient que par le gros tems qu'il avoit fait, & par la rigueur de la saison, les Galeres & les petits vaisseaux n'eussent péri; d'autres appréhendoient que les Corsaires de Barbarie qui couroient ces mers, avertis du départ du Grand Maître & des richesses qu'il portoit avec lui, ne se fussent réunis pour l'attaquer, & que cette petite flotte mal armée n'eût été la proye de ces barbares. Leur crainte étoit d'autant mieux fondée, que Soliman ayant obligé le Grand Maître avant son départ à relâcher tous les esclaves nez ses sujets ou de sa Religion, il n'y avoit pas dans chaque Galere la moitié de la chiourme nécessaire pour voguer. C'étoit même ce défaut d'équipage, autant que la rigueur de la saison, qui avoit fait errer si long-tems le Grand Maître dans ces Mers : enfin vers le commencement de Mai, il entra avec sa petite flotte dans le port de Messine. Au lieu du pavillon ordinaire de l'Ordre, il n'arbora au haut du mât du vaisseau qu'il montoit, qu'un étendart ou une espece de banniere, sur laquelle l'Image de la sainte Vierge étoit representée, tenant son fils mort entre ses bras : & on lisoit autour ces paroles, *Dans mon extrême affliction, il est mon unique esperance* ; AFFLICTIS SPES MEA REBUS. Pignatelli Comte

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

de Monteleon, Vice-Roi de Sicile, l'Archevêque de Meſſine, Fabrice Pignatelli frere du Vice-Roi, & Prieur de Barlette, Charles Jeſvatre Prieur de Saint Etienne, le Prieur de Meſſine, les Commandeurs & tous les Chevaliers, la Nobleſſe & le Peuple, & toute la Ville, pour ainſi dire, ſe trouverent au débarquement du Grand Maître. Tout le monde avoit les yeux attachez ſur ce vénerable vieillard, auſſi illuſtre par ſa conſtance dans ſes malheurs, que celebre par la gloire qu'il avoit acquiſe à la défenſe de Rhodes.

Après que le Vice-Roi lui eut fait ſon compliment, & qu'il lui eut même offert de la part de l'Empereur la ville de Meſſine pour ſervir de retraite & d'entrepôts à ſa flotte, l'Archevêque & tous les Grands du Royaume, la Nobleſſe & le Peuple, par un triſte ſilence & conforme à ſa fortune lui témoignerent la part qu'ils y prenoient. Mais qui pourroit exprimer la douleur ſincere de tous les Chavaliers pour la perte de Rhodes, dont ſon arrivée renouvella le ſouvenir? Ceux qui étoient ſur le port, & ceux qui débarquoient, ſans pouvoir parler, & ſeulement par de tendres embraſſemens, ſe communiquoient leur affliction commune; des larmes quoique retenues par force, échapoient aux plus conſtans. Le ſeul l'Iſle-Adam plus grand que ſa diſgrace, faiſoit voir par ſa fermeté qu'il étoit digne d'une meilleure fortune. Il prit le chemin du Palais Prioral, précedé par tous les Chevaliers, nû tête, dans un triſte ſilence, & qui par ces démonſtrations de leur reſpect lui faiſoient connoître que s'il avoit perdu ſon Etat, il n'avoit

pas perdu son autorité sur un Corps de Noblesse, capable dans des tems plus heureux, de conquerir une nouvelle Isle de Rhodes. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Les premiers soins du Grand Maître, après son débarquement, fut de loger dans son Palais, & dans les maisons voisines, les Chevaliers blessez & les malades : il les servoit lui-même, assisté de ce qui lui étoit resté de Chevaliers sains. C'étoit un spectacle bien touchant de voir ces hommes si redoutables les armes à la main, animez seulement alors par un esprit de charité, se dévouer aux plus vils ministéres ; porter des bouillons aux malades ; faire leurs lits, & ne paroître uniquement occupez que de leur soulagement.

De ces devoirs de charité, si conformes au premier institut de l'Ordre, le Grand Maître toujours inconsolable de la perte de Rhodes, passa à une severe inquisition contre ceux qui avoient été chargez d'y conduire du secours : il les fit citer devant le Conseil complet pour rendre raison de leur retardement, & il protesta hautement que sans égard pour personne il puniroit suivant la rigueur des loix, comme traitres, & comme déserteurs, ceux qui seroient convaincus de tiédeur & de nonchalance dans l'execution des ordres dont ils étoient chargez.

Tous ceux qui avoient été citez, & que ces menaces regardoient, se présenterent devant ce Tribunal avec cette confiance qu'inspire seulement l'innocence & la verité. Le Prieur de Barlette & celui de Saint Etienne qui parurent les premiers, remontrerent qu'outre un amas prodigieux de munitions de guerre & de bouche qu'ils

avoient préparez, ſuivant les ordres du Grand Maître, ils avoient encore de leur propre mouvement & à leurs dépens enrôlé deux mille vieux ſoldats, & engagé une troupe conſiderable de volontaires, & de jeune Nobleſſe pour paſſer à Rhodes; mais que pendant les deux derniers mois, les vents avoient été ſi opiniâtrément contraires, & la mer ſi orageuſe, qu'il n'y avoit eu perſonne aſſez temeraire pour mettre à la voile, & qu'on ſçavoit que le Chevalier de Nieuport, de la Langue d'Angleterre, ancien Capitaine de Marine, & & qui ſe flattoit, pour ainſi dire, de dompter la mer par ſa capacité, s'étant embarqué dans ce tems-là, fut repouſſé par la violence du vent contre la pointe d'un cap déſert, où ſon vaiſſeau périt avec toute ſa charge.

Antoine de Saint Martin, Prieur de Catalogne, repréſenta de ſon côté au Conſeil, qu'aux premieres nouvelles du ſiege, il avoit armé à ſes dépens un gallion dans lequel il conduiſoit au ſecours de Rhodes les Chevaliers d'Arragon, de Navarre, de Valence & de Maiorque, que proche de l'Iſle de Corſe, ils avoient été attaquez par une eſcadre des galeres du Grand Seigneur, qui l'avoient foudroyé à coups d'artillerie; que s'étant approchez de plus près, ils jettoient continuellement des grenades & des feux d'artifice dans ſon vaiſſeau; qu'ils avoient même tenté pluſieurs fois l'abordage, & que ne s'en pouvant pas rendre les maîtres, après un combat de ſix heures, ils ſe diſpoſoient à y mettre le feu avec un brulot; mais que la nuit un vent frais étant ſurvenu, il avoit

ſauvé ſon vaiſſeau, quoique briſé de coups de canon, & gagné le port de S. Boniface dans l'Iſle de Sardaigne, d'où avec beaucoup de peine & de péril, il s'étoit rendu à Meſſine.

Le Chevalier d'Albi fils du Duc de ce nom, étant parti de Cartagene avec les Chevaliers de Caſtille & de Portugal, eut un ſort à peu près pareil : il ſe vit inveſti par une eſcadre des Corſaires d'Alger, qui le mirent entre deux feux. Son grand mât fut abbatu, ſes voiles & ſes cordages briſées: il reçut même pluſieurs coups de canon ſous eau ſans ſe vouloir rendre ; & il étoit réſolu de ſe brûler plutôt que d'abandonner le pavillon de la Religion au pouvoir des Infideles. Heureuſement, de ſa derniere bordée, il coula à fond l'Amiral des Corſaires : & ces barbares pour ſauver leur Géneral & les ſoldats qui étoient ſur ſon bord, ayant mis tous leurs eſquifs en mer, le Capitaine Eſpagnol profitant du peu de relâche que cet avantage lui donna, mit à la voile, & gagna l'Iſle de Buſe, ou d'Ivica, une des Baleares, où il rétablit ſes agrêts & ſes manœuvres, & d'où il n'étoit arrivé dans le port de Meſſine qu'au commencement de Décembre. Les Chevaliers de Toſcane & de Lombardie repréſenterent à leur tour qu'ils devoient s'embarquer ſur des vaiſſeaux que le Commandeur de Tournebon, Prieur de Piſe, & d'une illuſtre Maiſon de Florence, avoit louez ſur ſon credit ; mais que ce Chevalier qui les devoit armer à ſes dépens étant mort ſubitement, ils s'étoient vûs dépourvûs des fonds néceſſaires pour continuer cet armement; qu'à la verité ils avoient eu recours aux Receveurs

de Pise, de Venise & de la Lombardie ; mais qu'on avoit été si long-tems à ramasser l'argent nécessaire pour fournir aux frais de cet armement, qu'ils n'avoient pû se rendre que les derniers dans le port de Messine.

Enfin le Chevalier d'Aussonville ou de Villiers, qui avoit été député vers les Rois de France & d'Angleterre, déclara que s'étant rendu à la Cour de François premier, & lui ayant représenté avec de vives instances le besoin pressant que Rhodes avoit de son secours, ce généreux Prince lui avoit répondu, que quoiqu'il fût attaqué de tous côtez par les armées de terre & de mer de l'Empereur, & du Roi d'Angleterre, cependant il alloit envoyer ordre à André Doria, alors Géneral de ses galeres, de lui en remettre trois des mieux armées, & qu'il pourroit tirer de ses Etats les vivres & les munitions dont il auroit besoin ; que s'étant acheminé ensuite pour se rendre à Londres auprès de Henri VIII. il avoit rencontré ce Prince à Calais qui l'avoit reçu froidement, & dont il n'avoit pu tirer aucune espece de secours ; qu'il étoit revenu ensuite à Marseille ; que Doria en consequence des ordres du Roi lui avoit remis trois galeres, sçavoir la Ferrare, la Trimouille & la Doria, sur lesquelles plus de trois cens Chevaliers des trois Langues de France s'étoient embarquez, & qui menoient à leur suite huit cens hommes, tous soldats & braves guerriers ; que des deniers de la Religion il avoit fretté trois vaisseaux marchands qu'il avoit trouvez dans le port de Marseille ; & qu'après les avoir chargez de differentes munitions, il

avoit

avoit pris la route de Messine, lieu de l'assemblée; mais qu'une affreuse tempête qui dans le même tems avoit été si funeste à d'autres vaisseaux de la Religion, avoit dispersé cette petite flotte; que les vaisseaux de transport avoient apparemment coulé bas; que la galere la Ferrare avoit aussi péri; que la Doria avoit échoué le long des côtes de Sardaigne, & qu'il n'y avoit que la Trimouille qui fût arrivée heureusement dans le port de Messine.

Tous ces faits ayant été constamment averez par le témoignage & les sermens des Chevaliers, & même des équipages de ces vaisseaux : *Dieu soit à jamais loué*, s'écria le Grand Maître, *qui dans notre malheur commun, m'a fait la grace de connoître qu'on ne pouvoit en attribuer la cause à la négligence d'aucun de mes Religieux.* Faisant ensuite approcher les Prieurs & les Grands-Croix qui avoient été mis au Conseil de guerre, il les embrassa tendrement. *Il falloit*, leur dit-il, *mes chers freres, pour l'honneur de la Religion, & pour le vôtre, que je fisse faire cette information, qui justifiera à tous les Princes vivans, & à la posterité, que si Rhodes avoit pû être sauvée par les seules forces de la Religion, ce boulevard de la Chrétienté ne seroit pas aujourd'hui en la puissance des Infideles.*

Quelque justes que fussent ces raisons, elles n'adoucirent pas le chagrin secret qu'avoient causé à ces Chevaliers les informations & les procedures criminelles du Grand Maître. La plûpart faisoient dessein de se retirer incessamment dans leurs Prieurez & dans leurs Commanderies : & plusieurs sim-

ples Chevaliers, à leur exemple, se trouvant sans biens, étoient résolus de retourner chacun dans leur patrie, & de chercher auprès de leurs Souverains une meilleure condition.

Le Grand Maître averti de cette espece de complot, convoqua une assemblée de tout ce qu'il y avoit de Chevaliers à Messine : il y fit faire la lecture du Bref du Pape, que le Prieur de Messine lui avoit remis, par lequel il étoit défendu à tous les Chevaliers sous de grieves peines, de s'éloigner de la personne du Grand Maître sans ses ordres & sans sa permission expresse. Il leur dit ensuite qu'après la perte de Rhodes, eux seuls, pour ainsi dire, formoient le Corps représentatif de la Religion, & que si dans une si triste conjoncture ils se séparoient, l'Ordre s'aneantiroit insensiblement, & tomberoit peut-être dans le mépris des Princes souverains de la Chrétienté. Il ajouta quaprès avoir exposé tant de fois leurs vies en differentes occasions contre les Infideles, & sur-tout pour la défense de Rhodes, il attendoit justement de l'obéissance qu'ils avoient vouée aux pieds des Autels, la patience nécessaire pour procurer à la Religion, avant que de se séparer, un établissement qui remplaçât leur perte, & qui fût reconnu pour le Chef-d'Ordre, & la résidence de tous les Chevaliers.

Ce discours, où il fit entrer adroitement de tendres exhortations jointes à la représentation des ordres du Pape, & soutenues de sa propre autorité, calmerent les esprits, & appaiserent les mécontens. On ne songea plus qu'à chercher un port

où la Religion, ſuivant ſon inſtitut, pût continuer les ſecours qu'elle donnoit depuis tant de ſiecles aux Chrétiens qui navigeoient dans ces mers.

Le deſſein du Grand Maître étoit de ſe rendre inceſſamment à Rome pour en conférer avec le Pape ; mais ce grand homme n'étoit pas encore à la fin de ſes peines & de ſes travaux. Une affreuſe peſte s'éleva dans Meſſine ; & pour en éviter la contagion, il fit rembarquer les Chevaliers ſains, les bleſſez, & tous les Rhodiens qui l'avoient ſuivi. Ce nouvel embarquement ſe fit avec autant de précipitation que leur départ de Rhodes : il falloit même éviter un ennemi bien plus redoutable, que les Turcs ; mais malgré cette précaution, la peſte ſe gliſſa dans les vaiſſeaux de la Religion ; pluſieurs Chevaliers en moururent, & entr'autres Gregoire de Morgut, Grand Prieur de Navarre, qui s'étoit ſignalé au ſiege de Rhodes, & les Chevaliers de Saint Martin Grimault & Avogadre. Le Grand Maître également malheureux ſur terre & ſur mer, & portant, pour ainſi dire, ſon ennemi dans ſon ſein, réſolut, pour le ſoulagement des malades, de chercher un air plus ſain ; & avec la permiſſion du Viceroi de Naples, il débarqua ſa colonie dans le golfe de Bayes. Après avoir reconnu le pays, il marqua un camp proche les ruines de l'ancienne ville de Cumes ; on y conſtruiſit par ſon ordre des cabanes & des baraques pour le logement des Chevaliers & des Rhodiens : & de peur de ſurpriſe de la part des Corſaires de Barbarie, qui rodoient le long de ces côtes, il fit entourer ce petit camp de larges foſſez & de retran-

Boſ. t. 3. l. 1.

Id. p. 16.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

chemens, qu'il fit palissader & fortifier par l'artillerie qu'on tira des vaisseaux. Un prompt succès suivit ce changement d'air; la plûpart des malades guérirent; & après un mois de sejour dans un climat si doux & si temperé, le Grand Maître dans l'impatience de conférer avec le Pape au sujet d'un endroit convenable pour l'établissement de son Ordre, après lui avoir donné avis de son départ, se rembarqua avec sa colonie, & arriva peu de jours après à Civita-Vecchia. Il envoya aussi-tôt à Rome le Chevalier de Chevriere pour baiser de sa part les pieds au Pape, & lui demander en même tems une audience au sujet de la triste révolution qui venoit d'arriver dans son Ordre. Le Saint Pere fit partir l'Evêque de Cuença, Prélat Espagnol, & de sa famille, pour le féliciter sur son heureuse arrivée dans ses Etats. Mais au lieu de répondre à son empressement, il lui fit dire par cet Evêque qu'il ne lui conseilloit pas de se remettre si-tôt en chemin, sur-tout pendant les ardeurs de la canicule; qu'il se reposât tranquillement avec sa colonie dans Civita-Vecchia, & que dans quelque tems, il lui feroit sçavoir le jour qu'il pourroit lui donner audience: prétexte dont ce Pontife se servit pour n'avoir pas le Grand Maître pour témoin d'une déclaration de guerre qu'il devoit faire publier solemnellement contre la France.

Pour l'intelligence de ce point d'histoire, il faut sçavoir qu'Adrien ne fut pas plûtôt élevé sur la Chaire de Saint Pierre, qu'à l'exemple de ses prédecesseurs il en avoit donné avis au Grand Maî-

tre : & par le même Bref il lui marquoit qu'il n'avoit été ſenſible à cette nouvelle dignité, que par le deſir d'en employer toute la conſideration auprès des Princes Chrétiens pour les réunir dans une ſainte ligue contre les Infideles : proteſtation qu'il lui avoit réiterée depuis dans toutes ſes Lettres. Mais comme ſi cette déclaration n'eût été que pur ſtile Apoſtolique, au lieu de former une Croiſade contre les Turcs, il venoit de conclure une ligue entre lui, l'Empereur, le Roi d'Angleterre & le Duc de Milan, pour attaquer les Etats du Roi très-Chrétien, pendant que le Connétable de Bourbon, ſous prétexte de quelque mécontentement particulier, devoit faire ſoulever une partie du Royaume. La ligue ayant été ſignée, le Pape ſe rendit à l'Egliſe de Sainte Marie-Majeure le jour de l'Aſſomption : il y celebra la Meſſe pontificalement, aſſiſté de tout le ſacré College, & on publia enſuite ſolemnellement une déclaration de guerre contre la France. La plûpart des Cardinaux n'étoient pas d'avis que le Pape quittât le caractére de Pere commun des Fideles ; & pluſieurs lui repréſenterent qu'il devoit ſe réſerver pour faire la fonction de médiateur entre l'Empereur & le Roi de France ; mais ſa paſſion pour la Maiſon d'Autriche lui fit fermer l'oreille à de ſi juſtes conſiderations : & ce Pontife quoique très-homme de bien, & très-deſintereſſé, ſe dévoua aveuglément à l'ambition d'un Prince qui vouloit envahir la France : ce qui fait voir qu'il ne ſuffit pas pour le gouvernement, d'avoir des vertus particulieres, & que dans les grandes places

il faut de grandes qualitez & de grands talens. Mais soit que Dieu eût voulu punir ce Pontife dès ce monde de cet esprit de parti; ou ce qui est plus vrai-semblable, que la longueur de la cérémonie l'eût trop fatigué, il ne put se trouver à un grand repas que le Cardinal Pompée Colonne, à la sortie de l'Eglise, donna à tout le sacré College & aux Ambassadeurs des Princes, qui étoient entrez dans la ligue. La fievre le prit en rentrant au Palais; il en fut incommodé pendant plus de quinze jours, & ce ne fut que vers le vingt-cinq du même mois, & dans un intervalle que lui donna sa maladie, qu'il fit dire au Grand Maître qu'il étoit disposé à le recevoir dans Rome, & à lui donner audience.

1523. *Bosio l. 2.*

Le Grand Maître escorté de tous ses Chevaliers, se mit aussi-tôt en chemin. Anne de Montmorency Maréchal de France, son petit neveu, étoit alors à Rome: le Roi son maître l'y avoit envoyé, soit qu'il ne fût pas encore instruit de la démarche du Pape, soit pour l'obliger à se désister de la ligue. Ce Seigneur François vint au-devant de son oncle avec un superbe cortege, & le fut prendre bien loin de Rome: & lorsque le Grand Maître s'approcha de cette Capitale du monde Chrétien, il trouva à sa rencontre l'Auditeur de la Chambre du Pape, son Maître d'Hôtel, & les premiers Prélats de sa Maison, qui vinrent de sa part lui faire compliment: ils étoient suivis par les Chevaux Legers & la Garde Suisse de ce Pontife. On vit paroître ensuite les familles & les équipages des Cardinaux; le Duc de Sesse Ambassadeur de l'Empereur le joi-

gnit au Champ de Flore, & l'accompagna jusqu'au Palais. Le Grand Maître passant sur le Pont Saint Ange, & dans la Place de S. Pierre, fut salué plusieurs fois par toute l'artillerie de la Ville & du Château. La Noblesse Romaine & tout le Peuple accouroient pour voir ce grand homme, qui avoit rempli Rome & le monde entier de sa réputation, & de la valeur avec laquelle il avoit défendu Rhodes. Ce fut avec ce cortege nombreux & magnifique, qu'il entra dans le Palais & dans l'appartement du Pape. Ce Pontife quoique très-affoibli par sa maladie, quand il le vit entrer dans la Chambre, se leva de dessus sa chaise; il s'avança même quelques pas au-devant de lui, & le Grand Maître s'étant prosterné pour lui baiser les pieds, il l'embrassa tendrement. Il le fit ensuite asseoir au milieu des Cardinaux qui se trouverent à cette Audience, & après lui avoir dit plusieurs choses obligeantes sur la grandeur de son courage, & sur la valeur de ses Chevaliers, il l'assura qu'il n'oublieroit rien pour conserver un Ordre si utile à toute la Chrétienté. Il le congedia ensuite en l'appellant le Heros de la Religion, & le génereux défenseur de la Foi: titres qu'il avoit si justement meritez, mais qui couterent moins à ce Pontife, que n'eussent fait les secours qu'on lui avoit demandez tans de fois, & toujours inutilement.

Magnus Christi Athleta & fidei Catholicæ acerrimus propugnator. *Bos. l.* 2. *p.* 20.

1523.

Le Grand Maître ne le vit que cette seule fois; la fievre reprit au Pape, & devint si violente, que sentant que la fin de ses jours approchoit, il se fit apporter le saint Viatique: & ayant fait venir dans sa chambre tous les Cardinaux, il les exhorta dans

Villiers de l'Isle-Adam.

les termes les plus touchans & avec beaucoup d'humilité à lui donner un ſucceſſeur qui réparât les fautes qu'il avoit pû commettre dans le Gouvernement de l'Egliſe. Il mourut le quatorze de Septembre, âgé de ſoixante & quatre ans. Ses obſeques ne furent pas plûtôt achevées, que les Cardinaux, au nombre de trente-ſix, entrerent dans le Conclave: & peu après il s'y en trouva trente-neuf. La Garde de ce Conclave fut confiée au Grand Maître & à ſes Chevaliers. Parmi ceux qui aſpiroient à la Tiare, Pompée Colonne & Jules de Medicis paroiſſoient devoir y prétendre le plus de part. La naiſſance illuſtre de Colonne, ſes richeſſes, l'éclat de ſa dépenſe, ſes liberalitez, un genie propre à conduire une intrigue lui avoient acquis parmi les Cardinaux un grand nombre de partiſans, & il auroit été aſſez habile pour leur perſuader qu'en contribuant à ſon élevation, ils ne travailloient chacun que pour leur fortune particuliere. D'ailleurs par la liaiſon étroite, & héreditaire dans ſa Maiſon, qu'il avoit avec l'Empereur, il étoit aſſuré des Cardinaux de la faction de ce Prince. On prétend qu'en entrant dans le Conclave il ne lui manquoit que deux voix pour rendre ſon élection aſſurée; & il ſe flattoit de les gagner par ſes intrigues dans le parti contraire. Cependant Medicis balançoit ces avantages par le ſouvenir du feu Pape Leon X. ſon couſin germain, dont la mémoire étoit récente & encore très-chere à la plûpart des Cardinaux, & ſurtout à ceux de ſa création.

Jules de Medicis avoit toujours paſſé pour fils naturel de Julien de Medicis, juſqu'au Pontificat

de

de Leon X. Ce Pape, qui n'avoit pour objet que la grandeur de sa Maison, le déclara légitime sur la déposition d'un frere de sa mere, & le rapport de quelques Moines, qui certifierent qu'il y avoit eu entre son pere & sa mere une promesse de mariage: témoignage un peu suspect dans une affaire si délicate. Il entra d'abord dans l'Ordre des Chevaliers de Rhodes, & par le crédit du Pape, il en obtint bien-tôt de riches Commanderies & les premieres dignitez. Mais se sentant plus propre pour les intrigues de la Cour que pour la guerre, il embrassa l'état Ecclésiastique ; & Leon X. le créa Cardinal en 1513. Il le pourvût depuis de la légation de Boulogne, des Archevêchez de Florence, d'Ambrun, de Narbonne, & de l'Evêché de Marseille. Ce Pontife qui en vouloit faire l'appui de sa Maison, le combla de biens; mais avec ce pouvoir suprême qu'il avoit dans l'Eglise, il ne l'en put jamais rassasier. Sous son Pontificat, & en qualité de Cardinal neveu, Medicis eut beaucoup de part au Gouvernement : & pendant que Leon ne paroissoit occupé que de ses plaisirs, lui seul en apparence soutenoit tout le poids des affaires. Il est cependant vrai que le Pape avoit de bien plus grandes vûes que son neveu, plus de connoissance de ses véritables interêts, & l'esprit surtout plus ferme & plus décisif. Lui seul formoit en secret les projets de toutes ses entreprises ; mais pour autoriser le Cardinal neveu, & peut-être par paresse il lui en laissoit l'execution.

Le Cardinal disposoit des Charges & des dignitez de la Cour; il ne se fit aucune promotion que

par ſes conſeils & à ſa recommandation : c'étoit comme un ſecond Pape ; & après la mort d'Adrien il étoit entré dans le Conclave ſuivi de ſeize Cardinaux tous créatures de ſon oncle, & qui avant que d'aller au ſcrutin, prenoient de lui l'ordre qu'ils devoient tenir en donnant leurs ſuffrages. Leur deſſein étoit de l'élever ſur la Chaire de S. Pierre. Mais la faction de Colonne y formoit un obſtacle invincible. Pour tâter le terrein & eſſayer leurs forces, ces deux concurrens propoſerent chacun differens Cardinaux de leur parti. Colonne mit ſur les rangs Jacobaccio Cardinal d'un eſprit borné, mais qui lui étoit étroitement attaché. Le parti de Medicis lui donna auſſi-tôt l'excluſion, & Colonne faiſoit la même manœuvre à l'égard de ceux qui étoient nommez par Medicis. Cette conteſtation dura pluſieurs jours ſans que l'un voulût ceder à l'autre. Ces deux partis animez par leurs chefs, prétendoient chacun avoir la gloire de les faire Papes, ou du moins que le Souverain Pontife fût tiré ſeulement de leur faction. Sous un calme apparent, les negociations ſecretes n'étoient pas moins vives : Colonne & Medicis ſoit par eux-mêmes, ou par leurs émiſſaires, n'étoient occupez qu'à gagner quelques ſuffrages, & à faire des conquêtes dans le parti oppoſé ; mais les Cardinaux de chaque faction étoient ſi fideles à leurs chefs, qu'on ne vit point de transfuges.

Le Cardinal de Medicis, comme s'il eut déſeſperé de parvenir au Souverain Pontificat, & pour donner le change à Colonne, mit ſur le tapis des Urſins Cardinal très-papable par ſon âge avancé,

par ſon érudition, & ſurtout par ſa capacité dans les affaires du Gouvernement; mais d'une Maiſon où la haine pour celle de Colonne étoit héreditaire, & ennemi déclaré lui-même du Cardinal Colonne. Tous les Cardinaux de la faction de Medicis par ſon ordre lui donnerent un jour leurs ſuffrages; ce fut un coup de foudre pour Colonne: il n'ignoroit pas que des Urſins, outre les créatures de Medicis, avoit dans ſa faction même des amis particuliers, qui pourroient ſe détacher de ſon parti pour porter des Urſins ſur le trône de l'Egliſe. L'épouvante le prit; il craignoit de voir la tiare ſur la tête d'un homme auſſi habile, & qui ſe ſerviroit du pouvoir ſouverain pour détruire ſa Maiſon. Dans la crainte de tomber ſous ſa domination, & pour s'aſſurer de ſon excluſion, après avoir tenté inutilement differens moyens, il ſe vit réduit à concourir lui-même à l'élection de ſon rival: il offrit de lui donner ſa voix, & toutes celles dont il diſpoſoit. Ces deux chefs de parti s'aboucherent; il ſe fit encore differentes négociations dans leſquelles Colonne ne négligea pas ſes interêts. Medicis par un billet particulier lui promit la Charge de Vice-Chancelier de la ſainte Egliſe, & ſon Palais qui étoit un des plus ſuperbes bâtimens de Rome. Colonne après avoir pris autant qu'il put ſes ſûretez, au prochain ſcrutin lui donna ſa voix, & lui procura tous les ſuffrages de ſa faction. Par la réunion de ces deux partis toutes les conteſtations étant finies, après deux mois & quatre jours qu'avoit duré le Conclave, le Cardinal de Medicis fut élû d'un commun conſente-

1523. 19 Novemb.

ment, & prit le nom de Clement VII.

Les Cardinaux creatures de Leon X. & le peuple ſurtout qui ſe ſouvenoit avec plaiſir de la grandeur & de la magnificence avec laquelle ce Pontife avoit vécu, aux premieres nouvelles de l'élection de ſon neveu firent éclater leur joie. Ils diſoient que Rome ne pouvoit qu'être heureuſe ſous le Pontificat d'un Prince témoin des grandes qualitez de ſon oncle, & formé de ſa main dans le Gouvernement. Mais perſonne ne prit plus de part à ſon élevation, que le Grand Maître & ſes Chevaliers. C'étoit le premier Religieux de cet Ordre, qui fût parvenu au ſouverain Pontificat ; & dans la triſte conjoncture où la Religion ſe trouvoit, errante, ſans Couvent, ſans demeure fixe, & ſans ports pour retirer ſa flotte, ils regardoient l'élection d'un de leurs Chevaliers comme un effet particulier de la Providence, qui par une grace ſi éclatante avoit voulu adoucir l'amertume de leurs malheurs. Le Grand Maître ſentit moins la perte de Rhodes, & ſous le Pontificat d'un Chevalier de ſon Ordre & par ſa protection il ſe flatta de trouver bientôt un azyle, & même un nouvel Etat, où ſuivant ſon Inſtitut & par raport à l'utilité commune des Princes Chrétiens, la Religion pût continuer ſes armemens ordinaires contre les Infideles.

De ſi juſtes eſperances ne furent pas trompées, & depuis la fondation de l'Ordre, jamais Pape n'avoit témoigné tant d'eſtime, ni une ſi tendre affection pour les Chevaliers de Saint Jean. Le Grand Maître après la proclamation qu'un Cardinal fit de l'élection de Clement, ouvrit le Concla-

ve, & fut le premier qui baiſa les pieds de ce Pontife. Il en reçût des remercimens publics ſur le bon ordre & l'exactitude qu'il avoit apportez à l'égard du Conclave: & le Clergé de Saint Pierre de Latran s'étant rendu auprès du nouveau Pape pour le porter à l'Egliſe où il alla ſuivi de tous les Cardinaux, le Chevalier Julien Ridolfi Prieur de Capoue, & Ambaſſadeur de l'Ordre, armé de toutes pieces, & monté ſuperbement, le précedoit immédiatement, portant le grand étendart de la Religion: fonction qu'en qualité de Chevalier de S. Jean ce Pontife avoit exercée à l'élection de Leon X. ſon couſin.

Le Pape ne fut pas plûtôt débarraſſé de cette foule de céremonies inſéparables de l'avénement au Pontificat, qu'à la priere du Grand Maître il lui accorda une audience en plein conſiſtoire. Ce Prince l'avoit demandée pour lui rendre compte du ſiege de Rhodes, & pour faire éclater ſur le premier Theatre de la Chrétienté tout ce qui s'étoit paſſé à la défenſe de cette Place. Le Vice-Chancelier de l'Ordre qui porta la parole, expoſa de quelle maniere ſix cens Chevaliers enfermez dans Rhodes l'avoient défendue pendant ſix mois entiers contre deux cens mille Turcs qui étoient au pied de ſes murailles. Il repréſenta enſuite le tonnerre & le feu continuel de leur artillerie, les fortifications ruinées, l'ennemi logé au pied des murailles, des aſſauts frequents, les Chevaliers jour & nuit aux mains avec les Infideles, & qui n'avoient abandonné cette Place qu'après avoir perdu preſque tous leurs confreres, leurs ſoldats,

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

les plus braves des Habitans, & lorsque l'ennemi avoit poussé ses travaux jusqu'au milieu de la Place, & que le terrein même leur manquoit pour se retrancher & pour combattre.

Cette relation excita en même tems l'admiration & la compassion de tout le sacré College : plusieurs Cardinaux au récit de la mort de tant de Chevaliers qui avoient sacrifié leur vie à la défense de Rhodes, ne purent retenir leurs larmes ; & le Pape de concert avec tout le Consistoire, pour conserver un Ordre & un Corps d'illustres Guerriers si utiles à la Chrétienté, en attendant qu'on pût trouver une Isle ou un port où ils continuassent leurs fonctions militaires, leur assigna pour résidence la ville de Viterbe située à quarante milles de Rome, dans le Patrimoine de S. Pierre : & il consentit que leurs vaisseaux & leurs galeres restassent dans le port de Civita-Vecchia.

A cette grace, le Saint Pere en ajouta une autre pleine de distinction pour l'Ordre, & très-honorable pour son Chef : & par un acte particulier du quinze Janvier 1524, il ordonna que quand il tiendroit Chapelle, le Grand Maître auroit la premiere place à la droite du Trône, & que dans les cavalcades il marcheroit seul, & immediatement avant Sa Sainteté : ce Pontife voulut que ce reglement fût inseré dans les registres du Maître des cérémonies. Le Grand Maître pénétré de ces marques de sa bienveillance, avant son départ pour Viterbe, se rendit au Palais pour l'en remercier, & il en obtint depuis plusieurs audiences dans lesquelles il lui fit part de differentes propositions qu'on lui

avoit faites au ſujet d'un établiſſement fixe pour ſon Ordre, & qui remplaçât la perte de l'Iſle de Rhodes. Il lui dit que pendant la vacance du S. Siege, on lui avoit parlé de differentes places en terre ferme, dont il auroit pû traiter ; mais qu'il en avoit rejetté la propoſition ſur ce que cette ſituation ne convenoit pas à ſon inſtitut, dont la profeſſion étoit de ſervir d'eſcorte aux pélerins qui par dévotion s'embarquoient pour viſiter les Lieux ſaints, & de défendre en même tems tous les Chrétiens qui navigeoient dans les mers ; qu'André Vendramino ancien Religieux de l'Ordre, & Archevêque de Corfou lui avoit conſeillé de jetter les yeux ſur le port de la Suda en Candie, ou ſur l'Iſle de Cerigo, qui appartenoient à la République de Veniſe ; mais que Sa Sainteté n'ignoroit pas que cette République, ſemblable à certaines femmes accoutumées à tout ſouffrir de l'emportement & de la violence de leurs amans, diſſimuloit ſouvent les outrages du Turc ; & que dans la crainte de s'attirer ſon reſſentiment, elle n'oſeroit recevoir au milieu de ſes Etats, un Ordre militaire que le Grand Seigneur regardoit comme ſon perpetuel ennemi ; qu'on lui avoit parlé auſſi de l'Iſle d'Elbe ſur les côtes de la Toſcane, mais que le Roi d'Eſpagne & le Prince de Piombino étant maîtres des principales Places de cette Iſle, il ne convenoit ni à la dignité de l'Ordre, ni même au bien commun de la Chrétienté, que le Grand Maître & le Conſeil ſouverain de la Religion fuſſent dans la dépendance d'aucun Prince particulier. Il ajouta que quelques Chevaliers Eſpagnols des premiers

Villiers de l'Isle-Adam.

de cette Nation, peut-être de concert avec les Miniſtres que l'Empereur tenoit en Italie, lui avoient propoſé les Iſles de Malte & du Goze, avec la ville de Tripoli, ſituée ſur les côtes d'Afrique, qui appartenoient à ce Prince en qualité de Roi de Sicile; que cette derniere propoſition, par rapport à differens ports qu'on trouvoit dans l'Iſle de Malte, ne lui avoit pas déplû; mais que l'Empereur avoit des vûes ſi fines & ſi cachées, qu'il craignoit que ce projet, en apparence l'effet de ſa pieté, ne produisît dans la ſuite quelque eſpece d'aſſujettiſſement; ſuppoſé même que l'Empereur leur accordât par une inféodation pure & ſimple les Iſles de Malte & de Goze, ils ne ſe chargeroient pas ſans une grande répugnance d'une auſſi mauvaiſe Place que Tripoli, entourée de tous côtez de barbares & d'Infideles, & que ce ſeroit envoyer à la boucherie tous les Chevaliers qu'on y mettroit en garniſon.

Cependant malgré ces conſiderations qui n'étoient pas ſans fondement, le Pape après avoir meurement balancé ces differens partis, s'arrêta à la derniere propoſition. Mais comme il n'ignoroit pas que l'Empereur n'étoit pas eſclave de ſa parole, ſans s'expliquer autrement avec le Grand Maître, il l'exhorta à prendre ſi bien ſes meſures, qu'il échapât aux deſſeins ſecrets de ſes Miniſtres, qui peut-être n'avoient en vûe que de faire des Chevaliers de nouveaux ſujets de leur Maître. L'Iſle-Adam étant arrivé à Viterbe, dépêcha à ce Prince, en qualité d'Ambaſſadeur, le Prieur de Caſtille, le Chevalier de Martinengue, cet excellent Ingénieur

nieur qui avoit acquis tant de gloire au ſiege de Rhodes, & le Commandeur Boſio, Chapelain de l'Ordre ; mais que ſon habileté dans les négociations avoit rendu recommandable. Ces Ambaſſadeurs étant arrivez à Madrid où ſe trouvoit alors l'Empereur, lui demanderent au nom de tout l'Ordre, qu'il lui plût par une inféodation libre & franche de tout aſſujettiſſement, leur remettre les Iſles de Malte & de Goze : & ils firent cette propoſition ſans parler de Tripoli, comme il leur avoit été enjoint par leurs inſtructions. Les Ambaſſadeurs lui repréſenterent que par cette conceſſion ſi digne de la liberalité d'un grand Prince, il ſe rendroit le reſtaurateur, & comme le ſecond fondateur d'un Ordre, qui depuis pluſieurs ſiecles, s'étoit conſacré à la défenſe des Chrétiens, & que les Chevaliers par leur établiſſement dans ces Iſles, reprimeroient les brigandages des Corſaires de Barbarie, & mettroient à couvert de leurs incurſions, les Iſles de Sicile & de Sardaigne, le Royaume de Naples, & toutes les côtes d'Italie.

C'étoit bien l'intention de l'Empereur ; & quand il avoit fait inſinuer ce projet au Grand Maître, peut-être qu'il avoit moins agi par un mouvement de génerosité, que pour ſon propre interêt. Outre les dépenſes conſiderables que lui coûtoient les garniſons qu'il étoit obligé d'entretenir dans ces Iſles & dans Tripoli, & dont il ſeroit déchargé, il comptoit que les Chevaliers, la terreur des Infideles, par leur valeur les tiendroient en reſpect, & que les eſcadres de cette Religion, ſerviroient d'un rempart invincible contre les entrepriſes du

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Grand Seigneur, qui après la conquête de l'Isle de Rhodes, pourroit être tenté d'attaquer celle de Sicile.

Ces differens motifs n'étoient que trop suffisans pour le déterminer à conclure ce traité : mais ce Prince le plus grand politique de son siecle, & qui tiroit souvent plus d'avantage de ses négociations que de ses armes mêmes, fit dire aux Ambassadeurs qu'il n'avoit pas d'éloignement pour les propositions qu'ils étoient venus lui faire; qu'il ne pouvoit pourtant se résoudre à aliener Malte & Goze, si Tripoli n'étoit comprise dans le même traité; qu'il exigeoit que le Corps de la Religion lui prêtât serment de fidelité, comme à son Souverain; qu'on créât de nouveau un second Bailli de la Langue de Castille; qu'en l'absence de l'Amiral, il n'y eût qu'un Chevalier de la Langue d'Italie qui commandât les galeres : & comme il se doutoit bien que l'Ordre ne se resoudroit jamais à lui prêter serment de fidelité, il ajouta qu'il ne prétendoit point s'engager à fournir Malte de grains à l'avenir. Par cette réserve il s'assuroit
1524. une domination absolue sur les Chevaliers qui ne pourroient jamais subsister sans ce secours.

Bos. l. 2. p. 26. Le Prieur de Castille & Martinengue resterent à la Cour de l'Empereur : & Bosio de concert avec eux, revint en Italie, & se rendit à Viterbe auprès du Grand Maître, auquel il communiqua les intentions de l'Empereur. De tout autre Souverain on ne les auroit pas écoutées; mais la Religion ayant la plûpart de ses Commanderies dans la vaste étendue des Etats de ce Prince, on réso-

lut d'attendre du bénéfice du tems, & des bons offices du Pape, quelque adouciſſement à des conditions ſi dures : & cependant pour entretenir toujours la négociation, on fit trouver bon à l'Empereur, avant de lui rendre une réponſe décisive, que l'Ordre pût envoyer à Malte, au Goze & à Tripoli huit Commiſſaires, ſçavoir un de chaque Langue, pour viſiter ces Places, & en faire enſuite leur rapport au Conſeil.

Le Grand Maître avoit d'autant moins d'empreſſement à conclure ce traité, qu'il ſe préſentoit actuellement un nouveau projet bien plus glorieux, & plus avantageux pour l'Ordre, qui étoit de rentrer dans Rhodes, & d'en chaſſer les Turcs. L'auteur de cette entrepriſe étoit le Bacha Achmet, celui même qui avoit le plus contribué à la priſe de cette Place. On a vû dans le Livre précedent que Soliman n'étant pas content de Muſtapha qui commandoit ſous ſes ordres au ſiege de Rhodes, l'avoit deſtitué de ſon emploi, dont il avoit revêtu Achmet ; mais qu'à la priere de ſa ſœur que Muſtapha avoit épouſée, ce Prince l'avoit envoyé en Egypte en qualité de Beglier-Beï. Il n'y réuſſit pas mieux qu'il avoit fait au ſiege de Rhodes ; ſoit incapacité pour les affaires du gouvernement, ſoit avarice, & qu'il tranniſât ces peuples nouvellement ſoumis à l'empire des Turcs, il ſe fit un ſoulevement géneral dans les Provinces : & une armée prodigieuſe d'Arabes & d'Egyptiens le vinrent aſſieger juſques dans le Grand Caire, dont les habitans par le même motif, entretenoient des relations ſecretes avec les rebelles.

La femme de Muſtapha allarmée des périls où

elle ſe trouvoit expoſée avec ſon mari, eut recours au Grand Seigneur ſon frere. Ce Prince qui avoit tant d'interêt d'étouffer promptement cette rebellion, avoit envoyé en Egypte Achmet à la tête d'une puiſſante armée pour dégager ſon beau-frere, & prendre en ſa place le gouvernement de ces grandes Provinces.

Hiſt. de Chalcondile tom. 1. L. 14. p. 489.

Le nouveau Géneral battit d'abord les rebelles en quelques occaſions; mais après avoir établi la réputation de ſa valeur, & la crainte de ſes armes, il tâcha de gagner les mécontens par une conduite toute oppoſée à celle de Muſtapha : les tributs par ſon ordre furent conſiderablement diminuez. Comme il aſpiroit ſecretement à ſe rendre indépendant, & maître abſolu de ce Royaume, il éloigna les Officiers Turcs odieux aux Egyptiens, en même tems qu'il fit remplir leurs places par des Seigneurs de cette Nation : & pour s'attacher un corps de troupes qui ne dépendît que de lui, il raſſembla ce qui reſtoit de Mamelus en Egypte, & qui depuis la domination des Turcs, étoient diſperſez dans les Provinces les plus éloignées. Il s'en fit des Gardes, augmenta leur ſolde ordinaire, & pour lors ſéduit par des démonſtrations d'affection & d'attachement qu'il devoit moins à ſon mérite qu'à ſa fortune, & ſe croyant maître des cœurs, parcequ'il l'étoit du Pays par ſa dignité, il fut aſſez hardi pour prendre ouvertement le nom & les ornemens de Souverain. Comme il ne doutoit pas que Soliman infiniment jaloux de ſon autorité, n'envoyât contre lui une armée, il chercha à ſe faire un appui & des alliances parmi les Princes Chrétiens : & il envoya un de ſes partiſans au Pape & au Grand Maître,

pour leur propoſer une Ligue contre Soliman. Cet Agent préſenta à l'un & à l'autre des Lettres de ſon maître, par leſquelles il leur mandoit que ſi les Chevaliers arrivoient devant Rhodes avec un corps de troupes, ils pouvoient compter, à la faveur des intelligences qu'il avoit dans cette Place, de s'en rendre les maîtres, ou du moins qu'une de ſes créatures qui commandoit dans les deux tours du port, les y recevroit au premier ordre qu'il verroit de ſa part.

Le Grand Maître écouta ces propoſitions avec plus de joie qu'il n'en laiſſa paroître. Il répondit à cet Envoyé qu'il ne pouvoit s'engager dans cette entrepriſe ſans l'avoir communiquée à la plûpart des Souverains de la Chrétienté ; mais que le Beglier-Beï ſon Maître auroit bientôt de ſes nouvelles : & après lui avoir fait un préſent conſiderable, il le congedia, & trouva le moyen de le faire repaſſer avec ſûreté en Egypte. Un projet de cette importance occupoit toutes les penſées du Grand Maître, lorſque le Commandeur de la Roche-Aimon qui arrivoit de la mer, lui amena des Rhodiens qui le déterminerent entierement à tenter cette entrepriſe.

Pour l'intelligence de ce point d'hiſtoire, il faut ſçavoir que le Grand Maître, malgré toutes les diſgraces arrivées à ſon Ordre, & pour tenir les Chevaliers dans l'exercice continuel des armes contre les Corſaires, envoyoit ſouvent des vaiſſeaux en courſe. Un de ces vaiſſeaux commandé par la Roche-Aimon fut rencontré par quelques Marchands Rhodiens, qui navigeoient dans la

Méditerranée : ils reconnurent le pavillon de l'Ordre, & l'envie de pouvoir encore embrasser une fois un de leurs anciens Maîtres, les fit arriver à bord. Ils entrerent dans le vaisseau du Chevalier, qui les reçût avec une joie réciproque, & qui les régala magnifiquement. Dans la chaleur du repas, & dans un lieu plein de liberté & de confiance, ces Rhodiens se répandirent en plaintes contre la tyrannie des Turcs, & regrettoient la juste domination des Chevaliers : de ces regrets ils passerent à des vœux & à des souhaits pour le rétablissement de la Religion dans leur Isle. Comme ces marchands étoient des principaux citoyens de Rhodes, il examina avec eux les differens moyens dont on pourroit se servir pour chasser les Turcs : il y trouva tant de facilité, qu'il les engagea à venir avec lui en Italie ; & après être débarquez à Civita-Vecchia il les amena à Viterbe, & il les présenta secrettement au Grand Maître, dont ils furent reçûs avec beaucoup de bonté.

Ces Marchands que la Roche-Aimon avoit pris soin de déguiser, conférerent en secret avec le Grand Maître, & lui représenterent que les murailles & les fortifications de Rhodes n'étoient point encore rétablies ; qu'il y avoit même une assez foible garnison dans la Place, & que l'Aga qui commandoit dans les deux tours du port, & dont nous venons de parler, Chrétien renié, mais par foiblesse & par la crainte des tourmens, conservoit toujours une secrette inclination pour la foi de ses peres ; qu'il servoit même, autant qu'il le pouvoit faire sans se nuire, de protecteur à tous les Chré-

tiens de l'Isle, & que le peuple ne verroit pas plûtôt arborer les étendarts de l'Ordre, que pourvû qu'on lui portât des armes, il les tourneroit avec plaisir contre les tyrans & les ennemis de la Religion.

Le Grand Maître en habile politique fut ravi pour le succès de ses desseins d'avoir dans la Place plus d'une intelligence: il exhorta ces marchands à persévérer dans leurs bonnes intentions pour l'Ordre: & après les avoir comblez de caresses & de présens, il les fit reconduire avec le même secret qu'ils étoient venus, jusqu'à l'endroit où leur vaisseau les attendoit.

Ce Prince de concert avec le Pape, fit passer ensuite jusqu'à Rhodes le Commandeur Bosio, excellent négociateur, & qui entra dans la Ville déguisé en marchand, il reconnut lui-même l'état de la Place, la force de la garnison, la disposition & le nombre de ce qui y restoit d'habitans Grecs. Il poussa encore plus loin le succès de sa négociation; & par l'entremise du Métropolitain Grec ami de l'Aga, il s'aboucha avec cet Officier. Il avoit pris la précaution, avant de se trouver à cette entrevûe, de remplir un des blancs seings que le Grand Maître lui avoit confiez, d'une lettre pour cet Aga, dans laquelle il lui offroit de magnifiques récompenses s'il vouloit tenir la parole qu'Achmet avoit donnée: & en même-tems il lui fit voir la lettre que ce Beglier-Beï avoit écrite à son sujet, & par rapport aux deux tours de Rhodes. L'Aga, après avoir été quelque tems sans rien répondre au Bosio, se détermina tout d'un coup: il lui déclara

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

qu'il y avoit long-tems qu'il ſouhaitoit de rentrer dans le ſein de l'Egliſe: il donna ſa parole à l'envoyé du Grand Maître de recevoir ſes Chevaliers dans les tours où il commandoit, pourvû qu'outre les troupes neceſſaires pour s'y maintenir, & pour faire le ſiege de la Ville, on envoyât inceſſamment des vivres, des munitions de guerre & de bouche, & ſurtout de quoi armer les habitans de l'Iſle. Tout ſembloit faire eſperer un heureux ſuccès de cette entrepriſe, lorſqu'on apprit que le Grand Seigneur avoit prévenu les deſſeins d'Achmet, & l'avoit fait périr. Ce Prince inſtruit de ſa rebellion, avoit envoyé contre lui, à la tête d'une puiſſante armée, ſon favori appellé Ybrahim, Albanois de naiſſance, & auſſi bon Général que adroit courtiſan.

Achmet s'étoit flatté que l'entrepriſe de Rhodes cauſeroit en ſa faveur une puiſſante diverſion; mais du côté de l'Ordre, & même par l'impuiſſance des Chevaliers, on n'avoit encore fait aucun mouvement: ainſi l'entrée d'Ybrahim dans l'Egypte jetta une conſternation génerale parmi les partiſans d'Achmet. Il ne laiſſa pas en homme de courage de ſe préparer à ſoutenir la guerre. Il envoya des ordres de tous côtez pour faire avancer les troupes des Provinces les plus éloignées; mais il fut mal obéi: une autorité uſurpée n'eſt jamais bien affermie dans les commencemens d'une nouvelle domination: pluſieurs de ſes principaux Chefs ſous differens prétextes éviterent de ſe déclarer ouvertement contre leur légitime Souverain. Ybrahim averti de cette diſpoſition, leur promit une

une ample amniſtie, & même des récompenſes, s'ils ſe défaiſoient de ce rebelle. Ces traitres l'étouf- férent dans le bain , ouvrirent les portes du grand Caire à Ybrahim, & ſe ſoumirent à ſon autorité. Ce Géneral envoya auſſi-tôt la tête d'Achmet au Grand Seigneur, qui par cette prompte expédition ſe vit delivré de l'embaras de ſoutenir la guerre dans un Pays éloigné, & parmi une nation ennemie de tout tems des Turcs, & où ſa puiſſance n'étoit pas encore aſſez affermie.

La mort de ce rebelle effraya l'Aga de Rhodes; la crainte d'être découvert & enveloppé dans ſa diſgrace, l'obligea de preſſer l'execution de l'entrepriſe où il étoit entré ; & par le même motif, le Grand Maître qui ne pouvoit plus eſperer de ſecours ni de diverſion du côté de l'Egypte, avant que de s'engager plus avant, voulut preſſentir les Princes Chrétiens, & voir quelles forces il en pourroit tirer.

Pendant ces révolutions arrivées en Egypte, les Commiſſaires que le Grand Maître & le Conſeil avoient envoyez pour viſiter Malte, Goze & Tripoli, à leur retour firent leur rapport de l'état où ils avoient trouvé ces Iſles, & la ville de Tripoli. Ils dirent que l'Iſle de Malte n'étoit autre choſe qu'un rocher de pierre de tuf, qui pouvoit avoir ſix à ſept lieues de longueur ſur trois ou quatre de largeur, & environ vingt lieues de circuit ; qu'on ne trouvoit au plus ſur la ſuperficie de ce rocher que trois ou quatre pieds de terre, encore toute pierreuſe, peu propre à produire du bled, & d'autres grains ; mais abondante en figues, en melons & en d'autres fruits, qui y étoient très-com-

muns, & que le principal commerce de cette Isle consistoit en miel, en coton & en cumin, que les habitans échangeoient contre des grains; qu'à l'exception de quelques fontaines qu'on rencontroit dans le fond de l'Isle, on y manquoit d'eau vive, & même de puits, à quoi les habitans suppléoient par des citernes; que le bois n'y étoit pas plus commun; qu'on le vendoit à la livre, & que les habitans, pour faire cuire leur viande, étoient réduits à se servir de fiente de vache séchée au soleil, ou de chardons sauvages; que la Capitale de l'Isle appellée *la Cité notable*, étoit située au milieu de cette Isle sur une colline, & de difficile accès par des rochers dont la plaine étoit remplie; que cette Place n'avoit que de simples murailles, sans autres fortifications que quelques tours élevées sur les portes de la Ville; que sur la côte méridionale de l'Isle, on n'y trouvoit ni ports, ni golfes, ni cales; que tout le rivage en cet endroit n'étoit bordé que de grands rochers & d'écueils, contre lesquels les vaisseaux poussez par un vent violent, & surpris par quelque tempête, faisoient souvent naufrage; mais que du côté opposé on découvroit plusieurs pointes ou caps, & des endroits en forme de golfes & de calles propres pour y pouvoir mouiller. Ils ajouterent qu'ils étoient entrez dans le grand port, qui étoit défendu par un fort appellé *le Château Saint Ange*, & qu'ils avoient trouvé au pied de ce Château une petite Ville appellée communément *le Bourg*; que ce port n'étoit séparé d'un autre appellé *le Port Mußet*, que par une langue ou pointe de rocher; qu'outre la Capitale, le Châ-

teau & le Bourg, il y avoit encore environ quarante Casales ou Bourgades composées de plusieurs hameaux répandus dans la campagne, & où l'on trouvoit environ douze mille habitans, hommes, femmes & enfans, la plûpart pauvres & miserables à cause de la sterilité du terroir.

Ces Commissaires présenterent au Grand Maître & au Conseil un plan de cette Isle, où l'on avoit pris soin de marquer exactement plusieurs petits golfes & cales où se retiroient ordinairement des pêcheurs, & quelques fois des Corsaires. Ils ajouterent que la commodité de tant de ports si favorables aux armemens de la Religion, leur faisoit croire qu'on ne devoit pas rejetter les propositions de l'Empereur ; pourvû qu'il ne prétendît pas par cette donation les assujettir à tourner leurs armes contre ses ennemis particuliers.

A l'égard de l'Isle de Goze, appellée par ses habitans *Gaudisch*, ils dirent qu'elle n'étoit séparée de celle de Malte que par un canal étroit, appellé *Freo*, d'une lieue & demie ou deux lieues de largeur, au milieu duquel étoient placées les petites Isles ou les rochers appellez *Comin* & *Cominot* ; que le circuit de Goze étoit d'environ huit lieues, sa longueur de trois, & sa largeur d'une & demie ; qu'ils n'y avoient trouvé aucun port ; que cette Isle étoit environnée de rochers escarpez, & d'écueils ; de sorte qu'on n'y pouvoit aborder qu'avec bien de la difficulté. Cependant que le terroir leur en avoit paru fort fertile ; qu'il y avoit environ cinq mille personnes, hommes, femmes & enfans disperfez en differens villages, & que pour leur sûreté contre les Corsaires, on y avoit construit un Château

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

ſitué ſur une montagne ; mais qu'il leur avoit paru mal fortifié, & de peu d'importance ; que tout foible qu'il étoit, ils ne croyoient pas qu'il fût de la prudence du Conſeil d'accepter l'offre qu'on faiſoit de l'Iſle de Malte ſéparément de celle de Goze, qui en étoit trop voiſine, & qui pourroit ſervir un jour de retraite à leurs ennemis.

Ces Commiſſaires ne formerent pas le même jugement de la ville & du château de Tripoli : ils repréſenterent au Conſeil que cette Place ſituée ſur la côte de Barbarie, & à près de quatre-vingts lieues de Malte, n'avoit aucunes fortifications ; qu'il étoit même preſque impoſſible d'y en conſtruire ſur un terrein & un fond ſablonneux, & plein d'eau ; que les foſſez étoient peu larges & encore moins profonds ; le port & le château commandez par une montagne voiſine ; enfin que cette Ville étoit environnée des Etats du Roi de Thunis, qui n'y ſouffriroit pas long-tems des Chrétiens ; que l'éloignement où elle étoit de Malte, ne permettoit pas, ſi elle étoit attaquée, d'y jetter un prompt ſecours ; que le bled étoit encore plus rare à Tripoli qu'à Malte à cauſe de la ſterilité du terroir, qui ne porte que des dattes ; d'où ils conclurent qu'en ſe chargeant de la défenſe de cette Place, on s'expoſeroit à perdre tous les Chevaliers qu'on y enverroit en garniſon.

1524. Aouſt. Boſ. l. 2. p. 32.

Le Grand Maître fit part au Pape de cette relation, & il le pria d'interpoſer ſes bons offices auprès de l'Empereur, pour l'obliger à décharger l'Ordre de la défenſe de Tripoli, & des autres conditions onéreuſes qu'il vouloit attacher à l'inféodation de Malte. Mais dans cette conjoncture, il

ne pouvoit gueres choisir d'intercesseur auprès de Charles-Quint, qui fût moins agréable, & plus suspect à ce Prince, que Clément VII. Il se négocioit actuellement une Ligue entre ce Pontife, le Roi d'Angleterre & les Venitiens pour maintenir la liberté de l'Italie, menacée d'une entiere invasion depuis la perte de la bataille de Pavie, où François premier, Roi de France, avoit été fait prisonnier par les Géneraux de l'Empereur. 1525. 24 Fevrier.

Ce Prince si digne d'une meilleure fortune, étoit entré en armes dans le Duché de Milan, qu'il prétendoit lui appartenir, & à la Reine Claude sa femme, du chef de Valentine Visconti, femme de Louis Duc d'Orleans, frere de Charles VI. Les Sforces s'en étoient emparez au préjudice des Princes de la maison d'Orleans. François Sforce en étoit actuellement en possession : l'Empereur, sous prétexte de le maintenir comme son vassal, avoit fait entrer une puissante armée dans le Milanois, & depuis la bataille de Pavie, ses Géneraux agissoient moins en qualité de protecteurs, & comme Commandans des troupes auxiliaires, qu'en conquérans. Il mirent au nom de l'Empereur des garnisons dans les principales Villes de ce Duché, sous prétexte que le nouveau Duc n'en avoit pas reçu encore l'investiture. Le Pape & les Princes d'Italie, qui au commencement de cette guerre, redoutoient également le voisinage de deux Princes si puissans, eussent bien souhaitté que les François n'eussent point troublé Sforce dans la possession du Milanois.

La prison du Roi ramena dans le parti de la

France, non ſeulement les Princes d'Italie, mais encore le Roi d'Angleterre : Sforce même qui ne craignoit plus rien du côté d'un Prince priſonnier, & opprimé lui-même par les Imperiaux, qui continuoient à le dépouiller de ſes Etats, négocioit une Ligue contre un Prince qui vouloit engloutir toute l'Europe, & qui aſpiroit à la Monarchie univerſelle.

Telle étoit la ſituation des affaires, & le ſujet ou le prétexte d'une guerre, dont l'ambition de Charles-Quint étoit la veritable cauſe & la ſeule origine. Après la mort de l'Empereur Maximilien, ce Prince & François premier avoient été concurrens dans l'élection pour l'Empire. Cette rivalité, des droits & des prétentions dont les Souverains ne manquent gueres quand ils ne manquent pas de forces, des qualitez excellentes, mais oppoſées dans l'un & l'autre ; tout cela avoit excité entre ces deux grands Princes une émulation de gloire, ſuivie depuis l'élection de Charles-Quint d'une animoſité, que le ſang de tant de milliers de leurs ſujets n'avoit encore pû éteindre. On admiroit à la verité dans François premier un courage à l'épreuve des plus grands périls de la guerre, une noble franchiſe & digne d'un meilleur ſiecle, une foi inviolable dans ſes traitez, de la bonté & de la clémence à l'égard de ſes ſujets ; mais il eût été à ſouhaiter que ce Prince eût eu moins d'attachement pour ſes plaiſirs, plus de ſecret dans ſes affaires, d'attention & de ſuite dans l'execution de ſes deſſins, & que de ſes favoris, il n'en eût pas fait ſes Miniſtres & ſes Géneraux. Charles-Quint

au contraire avoit toutes les qualitez d'un grand politique ; mais peu de ces vertus de cœur qui honorent un particulier ; plein d'une ambition ſans bornes, n'agiſſant que pour ſon intérêt, impénétrable dans ſes deſſeins, ne perdant jamais de vûe les differentes diſpoſitions de tous les Princes de l'Europe, plus habile que tous ſes Miniſtres, heureux dans le choix de ſes Géneraux, inſenſible aux plaiſirs de la table : & s'il n'étoit pas auſſi chaſte que l'exigent les préceptes du Chriſtianiſme, au moins pour éviter le ſcandale, il prenoit autant de précautions pour dérober ſes galanteries à l'œil pénétrant du courtiſan, que les autres Princes de ſon tems affectoient de les faire éclater. Du reſte, ſans foi, ſans probité, ſans parole, même ſans reconnoiſſance, & cependant n'oubliant rien pour ſe donner les apparences & tous les dehors de ces vertus.

Il étoit bien difficile qu'avec de ſi grandes qualitez deux Princes tous deux ambitieux, braves, puiſſans & voiſins, demeuraſſent long-tems en paix, & y laiſſaſſent le reſte de l'Europe. Sur leurs portraits que nous n'avons fait qu'ébaucher, le Lecteur jugera ſans peine que la fortune devoit ſe déclarer pour le plus habile ; auſſi François premier avoit ſuccombé ſous la puiſſance de ſon ennemi : il étoit alors queſtion de négocier la paix & ſa liberté. Charles-Quint mettoit l'une & l'autre à un ſi haut prix, que le Roi rebuté de la dureté des conditions, proteſtoit hautement qu'il remettroit plutôt la Couronne au Dauphin ſon fils, que d'en arracher lui-même un des plus beaux fleurons.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Mais la Regente sa mere, sans s'arrêter à un dessein que le chagrin de sa prison avoit produit, prit le parti d'envoyer en Espagne la Duchesse d'Alençon sa fille & sœur du Roi, Princesse ornée de toutes les graces de la nature, élevée dans les intrigues de la Cour, & d'un génie aussi souple que si elle ne fut pas née avec cet orgueil & cet empire que donne une rare beauté, soutenue surtout par une naissance si illustre. La Regente se flattoit qu'elle obtiendroit de l'Empereur la liberté du Roi son frere à des conditions moins odieuses. Elle nomma pour l'assister dans cette importante négociation l'Archevêque d'Ambrun, connu depuis sous le nom de Cardinal de Tournon, l'Evêque de Tarbes depuis Cardinal de Gramont, & Seluc Premier Président du Parlement de Paris. L'Annaliste de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem rapporte que la Regente prévenue de l'affection du Grand Maître pour la personne & le service du Roi son fils, lui dépêcha un courier pour le prier de vouloir bien conduire en Espagne sur les galeres de la Religion la Princesse sa fille; que le Maréchal de Montmorency son petit neveu lui en écrivit par ordre de la Regente dans les termes les plus pressans, & que ce Seigneur, pour le déterminer par son propre intérêt à faire ce voyage, lui représenta que dans le besoin que son Ordre avoit d'un établissement fixe & assuré, il applaniroit par sa présence, & en traitant lui-même avec l'Empereur, ce nombre infini de difficultez, que les Ministres de ce Prince en Italie faisoient naître au sujet de l'inféodation des Isles de Malte, de Goze, & de la ville de Tripoli.

Bos. t. 3. l. 2. p. 38.

Le

Le Grand Maître communiqua au Pape les dépêches de la Régente, Clément qui étoit actuellement en liaison avec cette Princesse, approuva fort ce voyage : il desiroit la liberté du Roi, peut-être moins par consideration pour ce Prince, que par crainte de la puissance redoutable de son ennemi : il se flattoit que si on pouvoir rompre les chaînes de François premier, ce Prince pour se venger de la dureté de sa prison, ne manqueroit pas de reprendre les armes, & que la guerre allumée entre deux ennemis si implacables, feroit la sureté des autres Souverains, & maintiendroit la paix dans le reste de l'Europe. Le Grand Maître, sur la réponse de Sa Sainteté, s'embarqua sur les galeres de la Religion à Civita-Vecchia, & se rendit à Marseille, où il salua la Regente. En attendant la Duchesse d'Alençon, il eut plusieurs conferences avec cette Princesse. 1525. 25 de Juin.

Les Ministres de l'Empereur alarmez & jaloux de ce voyage dont ils ignoroient le motif, firent saisir en Italie tous les revenus de la Religion : l'Empereur ne manqua pas d'approuver leur conduite : ce Prince étoit d'ailleurs mécontent du Grand Maître & du Conseil. Nous avons dit qu'il leur avoit offert pour retraite, les Isles de Malte, de Goze, & la ville de Tripoli : la lenteur que l'Ordre avoit apportée à lui rendre une réponse positive, l'engagerent à en écrire en particulier aux Langues d'Arragon & de Castille, dont les Chevaliers étoient nez ses sujets : & il envoya au Conseil un Chevalier Espagnol appellé Pierre Fernandez Héredia, ou Errera, qui étant arrivé à

Viterbe, repréſenta de ſa part aux Seigneurs du Conſeil que dans la penſée que la Religion accepteroit avec autant de joye que de reconnoiſſance, un établiſſement auſſi conſiderable, il avoit differé depuis dix-huit mois à fortifier ces Iſles; qu'il demandoit que le Conſeil s'expliquât nettement ſur ces propoſitions. Cet Envoyé ajouta avec hauteur que s'il ſe trouvoit quelque Langue qui s'y oppoſât, l'Empereur ſon maître ſçauroit bien y donner ordre.

Ce Prince ébloui par une conſtante proſperité, & devenu plus fier par la priſon du Roi, ſe croyoit en état de donner la loi à toutes les Puiſſances de l'Europe : & cet eſprit de domination s'étoit répandu juſques dans les Langues originaires de ſes Etats. Les Chevaliers Eſpagnols vouloient dominer dans le Conſeil, & qu'on acceptât ſur le champ les offres de l'Empereur avec la dépendance & l'aſſujetiſſement qu'il y attachoit : quelques-uns même laiſſoient entrevoir que ſi les François ne ſe conformoient pas à leur diſpoſition, il s'en ſépareroient; qu'ils s'établiroient dans Malte indépendemment même du Grand Maître, & qu'ils eſperoient obtenir de l'Empereur l'union de l'Ordre de Monteze fondé en Eſpagne à leur congrégation particuliere, pour dédommager l'Ordre de ce qu'il perdroit en France par l'éloignement des Commandeurs & des Chevaliers François.

Mais le Conſeil, & les plus ſages même des Langues d'Eſpagne, qui avoient horreur d'un ſchiſme, répondirent à cet Envoyé que tout l'Ordre étoit très-reconnoiſſant des offres généreuſes de

Sa Majesté Imperiale ; mais que dans une affaire aussi importante, ils ne pouvoient prendre aucune résolution décisive sans la présence du Grand Maître, & le consentement exprès du Pape ; qu'ils en alloient écrire incessamment à l'un & à l'autre ; qu'ils apprenoient que le Grand Maître étoit parti pour se rendre à la Cour de l'Empereur dans le dessein d'être instruit par lui-même de ses intentions au sujet de l'Isle de Malte, & qu'ils esperoient que pour le bien & l'honneur de la Religion, ce grand Prince voudroit bien relâcher quelque chose des conditions attachées à cette inféodation.

Le Conseil dépêcha aussi-tôt en France le Commandeur Bosio, pour donner avis au Grand Maître du sequestre que les Ministres de l'Empereur avoient fait des biens que la Religion possedoit en Italie, & des propositions que le Chevalier Erréra venoit de faire en plein Conseil. Le Grand Maître differa à répondre au Conseil, jusqu'à ce qu'il eût vu l'Empereur ; il ordonna à Bosio de le suivre, & il partit pour l'Espagne avec la Duchesse d'Alençon, à laquelle le Roi d'Angleterre avoit procuré un sauf-conduit.

Cette Princesse ne fut pas plutôt arrivée à Madrid, qu'après que l'Empereur fut débarassé du cérémonial & des premiers honneurs qu'il lui rendit, il donna une audience particuliere au Grand Maître, qui l'entretint d'abord de tout ce qui s'étoit passé au siege & à la perte de Rhodes. Ce grand homme lui représenta ensuite les pertes que son Ordre y avoit faites, & l'état déplorable où se trouvoit alors tout le Corps de la Religion : &

Guichardin liv. 16.

1525.

voyant l'Empereur touché & attendri de tant de disgraces, il se plaignit modestement de l'arrêt que ses Ministres avoient fait sur les biens des Commanderies d'Italie, sous prétexte qu'en venant en Espagne, il étoit passé par la France avant que de se rendre à sa Cour. Pour prévenir les desseins que l'Empereur auroit pû avoir en cedant l'Isle de Malte aux Chevaliers, d'en faire ses vassaux, il lui insinua adroitement que quoiqu'ils fussent tous nez sujets de differens Souverains, l'Ordre en géneral par sa profession, ne dépendoit d'aucun; qu'un Chevalier François de Nation n'étoit pas plus attaché au Roi de France qu'à Sa Majesté Imperiale; que l'unique objet de son institut étoit de défendre également tous les Chrétiens contre les incursions des Infideles; que depuis tant de siecles que son Ordre subsistoit avec quelque sorte de gloire, on n'avoit point vû qu'il eût jamais pris parti contre aucun Prince Chrétien en faveur d'un autre. Il entra ensuite dans l'affaire de Malte; & sans s'arrêter à la dureté des conditions que l'Empereur vouloit prescrire, il lui dit en géneral qu'il y avoit long-tems que la Religion auroit profité des bontez de Sa Majesté Imperiale, si on n'avoit pas été retenu par l'esperance de rentrer dans Rhodes; qu'il y avoit un parti formé pour l'execution de cette entreprise: & là-dessus avec la permission de l'Empereur, il fit entrer dans sa chambre le Commandeur Bosio, qui lui rendit compte en détail de toutes les mesures qu'il avoit prises à ce sujet avec les principaux habitans. Il ajouta qu'il ne manquoit à l'Ordre que l'argent nécessaire pour

lever trois ou quatre mille hommes, & pour porter en même tems des armes aux habitans, que les Turcs avoient desarmez avec grand soin.

L'Empereur entra dans les vûes du Grand Maître : cependant avant que de s'y engager plus avant, il lui conseilla d'en conferer avec le Duc d'Albe, le plus habile de ses Géneraux. Il ajouta que si ce Seigneur en trouvoit l'execution possible, il donneroit volontiers, pour en faciliter le succès, vingt-cinq mille écus; qu'il souhaittoit que les autres Souverains de la Chrétienté y voulussent contribuer; mais que si ce projet n'avoit point de suite, l'Ordre pour son établissement pourroit toujours compter sur l'Isle de Malte; & pour prémices de sa bonne volonté, il donna sur le champ une pleine & entiere main-levée de tous les revenus que ses Ministres en Italie avoient fait arrêter. Le Grand Maître, qui n'ignoroit pas que les Souverains ne veulent jamais avoir tort, remercia ce Prince de cet effet de sa justice, dans les mêmes termes que s'il en eût obtenu une grace. Avant de se retirer, il lui demanda la permission de pouvoir saluer le Roi de France : ce que l'Empereur lui accorda volontiers, dans la vûe que le Grand Maître pourroit contribuer à la négociation de la paix.

Un Officier de ses Gardes par son ordre le conduisit dans l'appartement de François Premier. Ce Prince y étoit moins gardé en prisonnier de guerre, que comme on en auroit pû user à l'égard d'un criminel d'Etat. Charles-Quint quoique vassal du Roi, pour arracher de son Seigneur une rançon

immenſe, & des conditions exorbitantes, n'avoit rien oublié pour lui rendre ſa priſon inſuportable. Des traitemens ſi indignes & ſi pleins de dureté avoient jetté François Premier dans une ſombre mélancolie, qui fut ſuivie d'une fievre violente. L'arrivée de la Princeſſe ſa ſœur qu'il aimoit tendrement, lui cauſa le premier mouvement de joie qu'il eût reſſenti depuis ſa diſgrace. Sa ſanté ſe rétablit, & le Grand Maître dans cette conjoncture ayant été introduit dans ſa chambre, le Roi l'embraſſa tendrement, loua la génereuſe défenſe qu'il avoit faite à Rhodes, & ordonna aux Miniſtres qui avoient accompagné la Princeſſe ſa ſœur, de ne rien traiter dans leurs négociations avec les Miniſtres de l'Empereur, ſans la participation du Grand Maître. Ce Seigneur fut admis dans toutes leurs conferences; il y faiſoit la fonction de médiateur. Sa dignité, ſa haute réputation, ſa prudence & ſon habileté donnoient un grand poids à ſes remontrances, & il n'oublioit rien pour concilier les interêts de ces deux Princes, & pour les porter par une paix ſolide à réunir leurs armes contre l'ennemi commun du nom Chrétien. La Ducheſſe d'Alençon de ſon côté employoit tous les charmes de ſon eſprit pour vaincre la dureté & l'obſtination de l'Empereur; mais ce Prince uniquement occupé de ſes interêts, & qui par la priſon du Roi ſe flattoit d'être bientôt Maître d'une partie de la France, outre les renonciations qu'on lui offroit de la part du Roi à ſes droits ſur le Milanois & ſur le Royaume de Naples, à l'hommage des Comtez de Flandres & d'Artois, & outre des ſom-

mes immenſes, demandoit encore le Duché de Bourgogne ; pour être en état, ſi la guerre recommençoit, de porter ſes armes dans le cœur de la France & juſqu'aux portes de Paris. Le Roi qui connoiſſoit l'importance de cette alienation, en rejetta la propoſition avec beaucoup de fermeté : & pour faire voir à l'Empereur qu'il renonceroit plûtôt à ſa liberté, qu'à une portion ſi importante de ſa Couronne, il réſolut de ſe ſéparer de la Princeſſe ſa ſœur, de ſe priver de ſa préſence, quoiqu'elle lui ſervît d'unique conſolation. Il la fit partir pour retourner en France, & elle fut même obligée de prendre ce parti ſur des avis qu'elle reçût ſecretement que l'Empereur ne cherchoit qu'un prétexte pour la faire arrêter.

Charles-Quint le Prince de ſon tems le plus artificieux, pour laiſſer expirer le ſauf-conduit qu'il lui avoit donné, avoit fait traîner exprès les négociations. Le départ de la Princeſſe le ſurprit, & il envoya ordre ſur les confins d'Eſpagne de l'arrêter le jour que le terme de ſon ſauf-conduit ſeroit expiré; mais la Princeſſe bien avertie de cette ſupercherie, faiſoit en un jour & en s'en retournant le même chemin qu'elle n'avoit fait qu'en quatre en entrant en Eſpagne. Cette diligence, & l'arrivée ſur la frontiere de Clermont, de Lodéve, avec une groſſe eſcorte le dernier jour du ſauf-conduit, empêcha les Officiers de l'Empereur d'entreprendre ſur ſa perſonne : & par là l'Empereur ne put tirer aucun avantage de ſon artifice.

Le départ de la Princeſſe ne ralentit point le

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

1525.

Bos. l. 3. p. 141.

zéle du Grand Maître, & ses bons offices pour la paix. Il en représentoit souvent la necessité à l'Empereur & à ses Ministres : & il leur faisoit envisager que pendant que les armes de ce Prince étoient occupées contre la France, Soliman étendoit ses conquêtes sur la Hongrie, & s'ouvroit un chemin pour pénetrer jusques dans l'Autriche & les Pays héreditaires. Quand d'un autre côté ce Seigneur approchoit du Roi, il lui faisoit comprendre combien sa presence étoit nécessaire dans son Royaume; mais il lui faisoit sentir en même-tems qu'il n'obtiendroit jamais sa liberté de l'Empereur, que par la cession du Duché de Bourgogne. Enfin il agit si heureusement auprès de ces deux Princes, qu'il les fit convenir d'un traité de paix. François Premier prévenu qu'il ne pouvoit aliener le Domaine de sa Couronne, & que des actes extorquez dans une rigoureuse prison ne pouvoient jamais être valides, après avoir secretement protesté, contre la violence qui lui étoit faite par son vassal, souscrivit à tout ce qui lui fut présenté. On convint que le Roi seroit reconduit dans le dixiéme de Fevrier en son Royaume, & que pour l'entiere garantie du traité, ce Prince donneroit en ôtage deux Princes ses enfans, outre plusieurs autres articles qui ne sont point du sujet de cet Ouvrage. Le Grand Maître toujours attentif aux interêts de la Religion, y fit inserer que l'Empereur & le Roi de France solliciteroient conjointement le Pape à travailler à une Croisade contre les Infideles, & qu'ils y contribueroient de tout leur pouvoir.

Depuis la signature de ce traité, l'Empereur &

le

1526.

le Roi se virent plusieurs fois, mais toujours en ennemis réconciliez, & avec plus de politesse que de franchise. La premiere fois que l'Empereur rendit visite au Roi, il voulut être accompagné du Grand Maître, qu'il appelloit son pere. On remarqua que ces deux grands Princes étant sortis ensemble, l'Empereur au passage d'une porte défera le pas au Roi, & que ce Prince le refusa: sur quoi ils appellerent le Grand Maître pour en décider: *Je prie Dieu*, leur dit ce vénerable vieillard, *qu'il n'y ait jamais de différend de plus grande importance entre vos Majestez*; & adressant la parole au Roi de France: *Personne*, lui dit-il, *Sire, ne disconvient que l'Empereur ne soit le premier Prince de la Chrétienté; mais étant dans ses Etats & dans son Palais, il me semble que vous ne devez pas refuser les honneurs qu'il croit devoir faire au plus grand Roi de l'Europe*. Une réponse aussi prudente & aussi adroite contenta l'un & l'autre; l'Empereur surtout lui en sçut très-bon gré: il l'honora depuis de plusieurs marques de distinction; & dans des Audiences étant sur son trône, il voulut que le Grand Maître fût assis sous le même dais. Enfin quand le Grand Maître prit congé de lui après le départ du Roi pour retourner en Italie & à Viterbe, il lui renouvella les promesses qu'il avoit faites de l'Isle de Malte, & il ajouta qu'il rendroit le Pape maître & arbitre des conditions de cette infeodation.

Bos. t. 3. l. 5. p. 42.

Mais avant que le Grand Maître partît d'Espagne, il termina par sa prudence un differend qui s'étoit élevé en Portugal au sujet du Grand Prieuré de Crato. Depuis la perte de Rhodes & la retraite

Id. ibid.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

du Couvent à Viterbe, plusieurs Souverains de l'Europe peu affectionnez à l'Ordre, & sous prétexte qu'il n'armoit plus suivant son institut contre les Infideles, s'emparoient des revenus des Commanderies, ou au préjudice des Statuts de la Religion & des droits d'ancienneté, en disposoient en faveur des Chevaliers qui leur étoient les plus agreables. Le Prieuré de Crato étant vacant par le décès de Jean de Menezés, le Roi de Portugal au préjudice du Chevalier Gonzalve de Pimentel, le conféra au Prince Louis son frere : & pour dédommager Pimentel, il lui fit offrir une pension de neuf mille livres. Les Chevaliers Portugais pour ne point souffrir qu'on fît cette bréche à leurs droits, refuserent de reconnoître Dom Louis. Le Roi irrité de leur opposition, les menaça de faire saisir tous les biens que l'Ordre possedoit dans ses Etats ; & sous prétexte qu'il restoit à Viterbe dans une inaction contraire à ses Statuts, il déclara qu'il en employeroit les revenus dans une guerre sainte, & contre les Maures de Barbarie.

Le Grand Maître prévoyant sagement qu'une pareille entreprise, quoiqu'injuste, pourroit être d'un dangereux exemple par rapport aux autres Souverains, accommoda cette affaire. Il crut que dans des tems si fâcheux il devoit dissimuler une injustice qu'il ne pouvoit empêcher : il consentit que Dom Louis retînt l'administration du Prieuré, & comme en Commande : mais en échange il obtint du Roi une confirmation autentique de tous les droits, & de tous les privileges de son Ordre. Ce Prince s'engagea solemnellement à ne plus

troubler les Chevaliers dans la jouïssance des Commanderies qui écherroient à chacun ſelon ſon rang d'ancienneté. Comme l'entrepriſe de Rhodes étoit le ſeul objet & l'unique point de vûe auquel ſe réduiſoient tous les deſſeins du Grand Maître, il fut ſtipulé par le même traité, que pour une guerre ſi ſainte, le Roi fourniroit à l'Ordre quinze mille cruſades, eſpece de monnoye d'argent, valant en ce tems-là chacun environ quatre francs & demi.

A peine le Grand Maître étoit revenu en France, qu'il apprit qu'Henry VIII. Roi d'Angleterre, ſur le même prétexte dont s'étoit ſervi le Roi de Portugal, & comme ſi l'Ordre par la perte de Rhodes eût été entierement éteint, avoit empêché le Chevalier Veſton de prendre poſſeſſion du Grand Prieuré de ce Royaume; qu'il prétendoit même réunir à ſon Domaine les revenus de toutes les Commanderies, ou que tous les Chevaliers Anglois ſerviſſent de garniſon dans Calais. Des prétentions ſi odieuſes affligerent ſenſiblement le Grand Maître: il voyoit avec douleur que malgré tous ſes ſoins les biens de ſon Ordre alloient devenir inſenſiblement la proye des Souverains & de leurs Courtiſans. Les Papes, en qualité de Souverains s'étoient mis depuis quelque tems comme en poſſeſſion de nommer au Grand Prieuré de Rome, & aux Commanderies vacantes dans le patrimoine de S. Pierre, & dans leurs Etats. Les Miniſtres de l'Empereur en Italie de leur côté s'emparoient ſans ſcrupule des plus riches Bénéfices, & ils croyoient encore faire grace à l'Ordre

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

en prenant ſa croix, comme une marque qu'ils n'en jouiſſoient qu'à titre de Chevaliers. Dans un brigandage & une déſolation ſi génerale, le Grand Maître eut recours au Roi de France, le ſeul Prince de la Chrétienté, ſi on peut parler ainſi, qui parmi tant de diſgraces arrivées à la Religion de Saint Jean, lui eût conſervé la même eſtime & ſa premiere affection.

Le Grand Maître fit paſſer par ſa Cour le Prieur de S. Gilles & le Commandeur de Bourbon, qu'il envoyoit en Angleterre. Ces envoyez, ou ſi l'on veut ces Ambaſſadeurs le prierent de ſa part de vouloir honorer l'Ordre de ſa protection auprès d'Henri VIII. Le Roi lui en écrivit dans les termes les plus preſſans, & il lui marquoit par ſa Lettre que ſi l'Ordre depuis la perte de Rhodes n'avoit pû continuer la guerre contre les Infideles, ce n'avoit été que faute de ports, où ils puſſent faire des armemens; qu'on étoit en traité pour l'Iſle de Malte; qu'il le conjuroit de contribuer à cet établiſſement; qu'on n'en auroit pas plûtôt fait le Chef-d'Ordre & la Place d'Armes de la Religion, que les Chevaliers ſe remettroient en mer ſuivant leur profeſſion, & que les Marchands Anglois ſes ſujets ſeroient peut-être les premiers qui éprouveroient combien cet Inſtitut militaire, quoiqu'indépendant d'aucun Prince Chrétien, étoit cependant utile à toute la Chrétienté.

Mais des motifs ſi juſtes & tous les offices de ces grands Princes toucherent peu le Roi d'Angleterre: non-ſeulement il n'eut aucun égard aux mémoires que lui préſenterent ces deux Ambaſſa-

deurs; mais il leur défendit de faire ſortir de ſes Etats ni argent ni effets, provenants des biens de la Religion : il congédia même ces envoyez aſſez bruſquement & ſans beaucoup d'égards pour leur caractere. Ces Miniſtres à leur retour ayant rendu compte au Grand Maître du peu de ſuccès de leur negociation, ajouterent qu'ils croyoient avoir démêlé qu'une injuſtice ſi criante venoit de ce que ce Prince, le plus fier de ſon ſiecle, ſe tenoit offenſé que le Grand Maître eût viſité le Roi de France & l'Empereur ſans lui rendre les mêmes devoirs de civilité; & cette conjecture n'étoit pas ſans fondement. Quoique les Etats de Henri VIII. ne fuſſent pas ſi étendus que ceux de Charles-Quint & de François Premier, il n'en étoit pas moins redoutable à ces deux Princes, dont il balançoit tour à tour la puiſſance, ſuivant le parti que ſon interêt lui faiſoit prendre dans leurs démêlez: par cette conduite adroite il ſe faiſoit rechercher par l'un & l'autre de ces deux Princes, qui le ménageoient avec de grands égards. Le perſonnage important qu'il faiſoit dans les affaires de l'Europe, l'autorité abſolue qu'il avoit acquiſe dans ſes Etats, quoique les Loix y ſoient plus reſpectées que les Souverains, & l'habileté avec laquelle il avoit toujours ſçû tourner les Parlemens dans ſes vûes; tout cela faiſoit qu'il ſe regardoit, & qu'il vouloit être conſideré comme l'arbitre de la Chrétienté. Le Grand Maître eut d'abord bien de la peine à croire que le défaut d'une formalité & d'une céremonie qu'il ne devoit point, eût pû exciter le reſſentiment de ce Prince, & le porter à traiter la Religion avec tant

VLLIERS DE L'ISLE-ADAM.

de dureté. Mais comme après tout les Princes les plus puiſſans, & les Souverains ſurtout, élevez dans la flatterie, ne reſpirent ſouvent qu'un air plein d'orgueil & de vanité, le Grand Maître crut acheter à bon marché, par une ſi legere déference, la main-levée des biens de ſon Ordre. Ce vénerable vieillard ſans conſulter ſon âge ni la rigueur de la ſaiſon, partit pour l'Angleterre, & il ſe fit préceder par le Commandeur Boſio, le plus habile négociateur qu'il y eût dans l'Ordre, & peut-être dans la Chrétienté. Ce Religieux s'adreſſa d'abord au Cardinal de Wolſey premier Miniſtre du Roi d'Angleterre, auquel il rendit une Lettre du Grand Maître, qui le prioit de préſenter le Commandeur au Roi, & de vouloir bien appuyer auprès de ce Prince les interêts de la Religion. Le Cardinal lui procura une audience: Boſio préſenta à Henri une Lettre du Grand Maître, & lui apprit en même-tems que ce Prince venoit exprès

1524. 1. Janvier.

d'Italie pour le ſaluer; mais qu'il n'avoit pas crû devoir entrer dans ſes Etats ſans ſçavoir s'il l'auroit agreable. Henri adouci par cette démarche, lui répondit qu'il étoit plein de véneration pour la perſonne du Grand Maître; qu'il ſeroit ravi de voir un ſi grand Capitaine; cependant qu'il étoit fâché qu'il ſe fût mis en chemin dans une ſaiſon ſi rigoureuſe; mais qu'en tout tems il ſeroit reçû dans ſes Etats, avec la conſideration qui étoit dûe à ſa dignité & à ſon merite. Le Roi renvoya le Boſio au Grand Maître qu'il trouva à la Cour de France, & il lui rendit deux Lettres, l'une du Roi, & l'autre de ſon Miniſtre, dattées du vingt-

cinq Fevrier, toutes deux très-obligeantes, & dans lesquelles on l'invitoit à passer au plûtôt en Angleterre. Il s'y rendit en diligence, & après s'être reposé quelques jours dans la Commanderie ou le Prieuré de Saint Jean, il partit pour la Cour, suivi des Grands Croix, des Commandeurs & des Chevaliers d'Angleterre & d'Ecosse, qui s'étoient rendus de differens endroits auprès de lui.

Ce cortege étoit nombreux & magnifique : & pour lui donner encore plus d'éclat, le Roi envoya bien loin au devant de lui plusieurs Milords des plus considerables de sa Cour. Ce fut avec une si noble escorte qu'il entra dans le Palais : Henri lui fit un accueil gracieux, & on s'apperçut qu'il l'envisageoit avec cette attention que lui inspiroit la premiere vûe d'un Prince, que sa conduite & sa valeur avoient rendu également fameux dans l'Europe & dans l'Asie. Le Grand Maître après lui avoir rendu les civilitez qu'il croyoit devoir à un Roi si puissant, ne jugea pas à propos d'entrer dans aucun détail des affaires qui l'amenoient en Angleterre : il se contenta de demander en général à ce Prince sa protection pour son Ordre. Tout se passa ensuite de la part du Roi en louanges sur la défense de Rhodes, plus glorieuse, dit le Roi, que la conquête d'une Province entiere : & lorsque le Grand Maître voulut se retirer, ce Prince ordonna à ses Officiers de le loger dans son Palais : il y fut servi avec la magnificence convenable à son rang & à l'estime que le Roi faisoit d'un hoste si illustre.

Ils eurent depuis plusieurs conferences particu-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

lieres au ſujet du ſiege de Rhodes, & d'un endroit néceſſaire pour l'établiſſement du Couvent. Le Grand Maître lui fit voir que malgré la puiſſance formidable de Soliman, la Religion ſeroit encore maîtreſſe de Rhodes, ſi les Princes Chrétiens avoient daigné y faire paſſer le moindre ſecours. Il ajouta que manquant de vivres, de munitions de guerre, ſur-tout de poudre, qu'après avoir vû périr à la défenſe de cette Place la plûpart de ſes Chevaliers, & même des habitans; que les Turcs ayant pouſſé leurs travaux juſqu'au milieu de la Place, il s'étoit vû réduit à la derniere extrêmité, & contraint de leur abandonner le peu de terrein qui lui reſtoit; qu'il s'étoit embarqué avec les débris de ſa fortune; que dans ce voyage il avoit été battu de rudes tempêtes; & que croyant trouver un azile dans le port de Meſſine, il en avoit été chaſſé par la peſte; qu'en attendant qu'il eût trouvé une retraite ſure & fixe, le Pape Clement lui avoit permis de ſe retirer dans Viterbe; que la peſte les en avoit chaſſez une ſeconde fois; qu'une partie du Couvent, du conſentement du Duc de Savoye, avoit été reçue dans ſa ville de Nice; que les vaiſſeaux & les galeres de l'Ordre étoient entrées dans le port de Ville-Franche; que les autres Chevaliers s'étoient de ſon conſentement diſperſez dans les differentes Provinces de la Chrétienté, où ſon Ordre avoit des Commanderies; que la peſte étant diminuée à Viterbe, ils s'y étoient raſſemblées ſous la protection du S. Siege; & que dans une ſituation ſi incertaine & ſi déplorable, l'Empereur lui offroit genereuſement les Iſles de

Malte

Malte & de Goze ; mais que ses Ministres atta-choient à cette donation des conditions peu com-patibles avec l'indépendance nécessaire dans son Ordre, & que les Chevaliers ne pouvoient recon-noître un Prince particulier pour leur Souverain, sans se rendre suspects aux autres ; d'ailleurs qu'il ne desesperoit pas de rentrer dans Rhodes ; qu'il y avoit actuellement un parti formé pour en chas-ser les Turcs ; que les principaux habitans de l'Isle, & même des Officiers de la garnison étoient en-trez dans cette conspiration ; qu'il ne manquoit à l'Ordre pour tenter cette entreprise que les fonds nécessaires pour lever des troupes, & pour équi-per les vaisseaux de la Religion ; que si ce projet n'avoit point de succès, il accepteroit Malte, & qu'il esperoit de la génerosité de l'Empereur qu'il voudroit bien dispenser l'Ordre d'un assujetissement qui donnoit atteinte à leur liberté, & à cet esprit de neutralité dont les Chevaliers faisoient pro-fession.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Le Roi d'Angleterre trouva le dessein de recon-querir Rhodes, digne du courage & de la vertu du Grand Maître : & pour participer en quelque maniere à une si noble entreprise, il lui promit vingt mille écus, dont il paya depuis la valeur en canons, & en armes à feu. On ne parla plus de sai-sie, ni d'arrêts des biens de l'Ordre, & encore moins de disposer des Prieurez & des Commande-ries. Le Roi pria seulement le Grand Maître de vouloir bien conférer le grand Prieuré d'Irlande au Turcopilier appellé Frere Jean Ranson, qui avoit déja servi utilement ce Prince dans le gou-

Villiers de l'Isle-Adam.

vernement de cette Isle, & qui avoit sçu par sa douceur aprivoiser les habitans, nation encore farouche & à demi-barbare.

Le Grand Maître, pour complaire à un Roi que l'Ordre avoit tant d'interêt de ménager, obligea le Chevalier Babington, de remettre le Prieuré d'Irlande à Ranson, qui en échange se démit en sa faveur de la Commanderie de Dinemor, & de la dignité de Turcopilier. Le Grand Maître les fit en outre convenir que si Babington parvenoit au grand Prieuré d'Angleterre, il se chargeroit en faveur de Ranson d'une pension annuelle de dix huit cens livres. Le Roi parut fort content de la diligence & de l'exactitude avec laquelle le Grand Maître avoit executé ce qu'il avoit exigé de lui: il lui en fit des remercimens, confirma tous les privileges de son Ordre: & quand ce Prince prit congé de lui pour retourner en Italie, il lui envoya de sa part, & de la part de la Reine, un bassin & une coupe d'or, enrichis de pierreries, que le Grand Maître remit depuis au trésor de la Religion.

Le Grand Maître revenoit en Italie avec la joye d'avoir maintenu en France, en Espagne, en Portugal & en Angleterre les droits & les privileges de son Ordre, & dans l'esperance de tirer des Souverains de ces Etats, & sur-tout du Pape, des forces capables de faire réussir l'entreprise de Rhodes. Mais pendant que cet illustre vieillard parcouroit les principales Cours de l'Europe, il étoit arrivé dans Rome differentes révolutions qui ne lui permettoient plus de pouvoir compter sur les secours

que le Pape lui avoit promis. Nous avons dit que Clement pour balancer la puissance de Charles-Quint, devenue formidable depuis le gain de la bataille de Pavie, avoit fait une Ligue pour la sureté & la liberté de l'Italie, avec le Roi de France, celui d'Angleterre, les Venitiens, Sforce Duc de Milan, & les Florentins. On l'avoit appellée LA SAINTE LIGUE, parceque le Pape étoit à la tête : ce Pontife, comme la plûpart de ses prédécesseurs, ne craignoit rien tant que le rétablissement de l'autorité imperiale en Italie. Mais les exploits de cette Ligue, par les differens interêts des Alliez, ne répondirent pas à l'ardeur avec laquelle elle avoit été formée.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

L'Empereur par le moyen des Colonnes ses partisans, suscita une guerre civile dans les Etats du Pape; & ce Pontife retenu par la crainte de la dépense, s'étant laissé endormir par un traité qu'il fit avec les Ministres de l'Empereur & les Colonnes, congédia les troupes qu'il avoit dans la Romagne. Ses ennemis le voyant desarmé, au préjudice de leur foi, & du traité qu'ils venoient de signer, entrerent en armes dans Rome. Le Cardinal Pompée Colonne, le plus furieux des ennemis du Pape, étoit à la tête de ces rebelles : on prétend qu'il en vouloit à la vie de ce Pontife; que par sa mort & la force des armes, il aspiroit à s'élever sur le trône de Saint Pierre. Le Pape n'eut que le tems de se sauver dans le Château Saint-Ange; mais comme il n'y avoit pas de vivres pour long-tems, il fut contraint de recevoir la Loi de ses ennemis. On l'obligea de signer une tréve de quatre mois avec

Guichardin l. 17.

1526.

Villiers de l'Isle-Adam.

l'Empereur ; de pardonner aux Colonnes, & de donner des ôtages pour sureté de sa parole. Mais il n'en étoit pas esclave ; & il n'eut pas plutôt reçu quelque secours du Roi d'Angleterre, qu'il reprit les armes, & rompit la tréve, sous prétexte qu'on la lui avoit fait signer le poignard sur la gorge, & que les Colonnes sur-tout, qui étoient vassaux du Saint Siege, n'avoient pas pû forcer leur Souverain à capituler. Pour venger l'insulte qu'ils lui avoient faite, il commença à faire éclater son ressentiment en privant solemnellement Pompée Colonne de la dignité de Cardinal ; il fit marcher ensuite contre les Seigneurs de ce nom des troupes qu'il avoit levées de nouveau pour sa sureté. Vitelli son Géneral ravagea leurs terres, pilla les Villes & les Châteaux qui appartenoient à cette Maison, en raza les murailles, & laissa par tout de funestes marques du ressentiment de son Maître.

L'Italie entiere étoit en proye aux differentes armes de l'Empereur & des Confédérez : on ne peut exprimer les pillages, les violences & les inhumanitez, que tant de troupes de nations differentes exerçoient dans les Provinces où chaque parti se trouvoit le plus fort. Les soldats n'avoient souvent pour solde que la licence & l'impunité : & leurs Géneraux consultoient moins les ordres qu'ils recevoient de leurs Souverains, que les moyens de faire subsister leurs troupes.

Le Connétable de Bourbon, Prince du Sang de France, que le dépit de se voir persecuté par la mere de François premier, avoit jetté dans le parti de l'Empereur, ne pouvant fournir à la paye

d'un corps d'armée qu'il commandoit, pour appaiser les plaintes de ses soldats, leur promit le pillage d'une des plus riches Villes d'Italie, sans désigner plus ouvertement quel étoit l'objet de cette entreprise. On avoit peu vû de Géneraux qui sans argent & sans donner de solde à leurs troupes, eussent acquis comme lui leur confiance & un empire absolu ; mais certain air de grandeur que produit une haute naissance, & que le respect suit toujours ; sa rare valeur, sa capacité dans le mêtier de la guerre, & même des manieres familieres sans lui faire rien perdre de sa dignité, lui avoient attiré l'affection de ses soldats qui l'aimoient jusqu'à l'adoration : & ils jurerent tous de le suivre, dit Brantôme, quelque part qu'il voulût aller : *Fut-ce*, s'écrioient-ils, *à tous les diables.*

La marche de cette armée qui s'acheminoit en diligence vers la Toscane, épouventa le Pape : il retomba dans ses incertitudes ordinaires. Les Ministres de l'Empereur en profiterent, & ils tâcherent de lui persuader qu'il ne trouveroit d'avantages solides, & même de sureté, que dans une étroite alliance avec leur Maître.

Clement, quoiqu'il eût déja été trompé par ces Ministres, comme nous le venons de voir, fut bien aise de les croire, & de chasser de son esprit des irrésolutions qui lui montroient le péril sans lui donner les moyens de l'éviter : il signa une nouvelle tréve. Lannoy Viceroi de Naples avec lequel il traitoit, lui répondit qu'il n'avoit plus rien à craindre de Bourbon & des autres Géneraux de l'Empereur. Il s'en flatta, & il regarda ce

15 Mars.

Villiers de l'Isle-Adam.

traité comme une barriere invincible qui fermoit aux troupes Imperiales l entrée des terres de l'Eglise. Mais Bourbon, soit de concert avec Lannoy, soit contre l'avis de ce Ministre, continua sa marche, & on le vit bien-tôt aux portes de Rome. Il

1527. 6 May.

présenta l'escalade; & en appuyant lui-même une échelle contre la muraille, il reçut un coup de mousquet, qui ne lui laissa que deux heures de vie. Ses soldats furieux de la mort de leur Géneral, forcerent ceux qui défendoient la muraille; se jetterent dans la Ville l'épée à la main, & tuerent tout ce qui se présenta devant eux. Ils se répandirent ensuite dans les differens quartiers de cette Capitale du monde chrétien; ils entrerent dans les maisons; & sans égard pour la dignité, l'âge ou le sexe, ils y commirent des cruautez & des violences qu'à peine on auroit pû craindre des Nations les plus barbares. Ce qui est de plus déplorable, c'est que cette affreuse scene ne dura pas seulement vingt-quatre heures, comme il arrive ordinairement dans les Places emportées d'assaut; mais que pendant plus de deux mois les Imperiaux renouvelloient tous les jours les mêmes violences: & pour satisfaire leur avarice & leur lubricité, ils n'épargnerent ni les sacrileges, ni le viol, ni les meurtres de sang froid.

Le Pape avec treize Cardinaux s'étoit refugié dans le Château Saint-Ange: il s'y vit bien-tôt investi: cependant avec ce qu'il avoit de troupes, il tint près d'un mois; mais les vivres lui manquant,

1527. 30 Octobre.

il fut obligé de capituler une seconde fois avec ses ennemis.

Les conditions de ce nouveau traité auroient été honteuſes ſi elles n'euſſent été néceſſaires : les Imperiaux exigerent de lui qu'il s'obligeât de payer quatre cens mille ducats pour la ſolde de l'armée. On ajouta qu'il demeureroit priſonnier juſqu'à ce qu'il eût fourni le tiers de cette ſomme ; qu'il ſeroit enſuite transféré dans le Château de Naples, pour y attendre ce qu'il plairoit à l'Empereur d'ordonner de ſa perſonne, & qu'il livreroit les Châteaux Saint-Ange, d'Oſtie, de Civita-Vecchia, de Caſtelane, & les villes de Parme, de Plaiſance & de Modène.

Charles-Quint fut ravi de voir une ſeconde fois un de ſes plus grands ennemis, tombé dans ſes fers ; mais bien loin de laiſſer échaper ſes véritables ſentimens, par reſpect pour la Religion, il les couvrit des apparences d'une ſenſible affliction : & aux premieres nouvelles qu'il eut de la priſon du Pape, & comme ſi ce Pontife eût été fait priſonnier par des Turcs ou des Corſaires, il prit publiquement le deuil, & fit faire dans toute l'Eſpagne des Proceſſions ſolemnelles pour demander à Dieu ſa liberté : affectation qu'il pouſſa trop loin, & dont même parmi ſes ſujets il n'y eut au plus que le petit peuple qui en fût la dupe.

Pendant qu'il jouoit cette comedie en Eſpagne d'une maniere ſi peu convenable à un grand Empereur, de peur que ſon priſonnier ne lui échapât, il envoya des ordres à Rome qu'on en remît la garde à un vieil Officier Eſpagnol, appellé Alarçon, qui avoit été chargé à Madrid de celle de François premier. Cet Officier n'eut pas moins de

dureté pour le Pape, qu'il en avoit fait essuyer au Roi de France : & il se comporta envers un prisonnier de cette consequence, moins en soldat & en Officier, que comme auroit pû faire un comite ou un géolier de criminels. Mais ce qui fut plus sensible à ce Pontife que le sac de Rome, & sa prison, c'est qu'il apprit que les Florentins, aux premieres nouvelles qu'ils eurent de ce qui venoit de se passer à Rome, chasserent toute la Maison de Medicis, non seulement de la Ville, mais de tout l'Etat de Florence, sous prétexte qu'elle y étoit trop puissante & trop autorisée.

L'esprit de parti alla jusqu'à arracher les armes de cette famille de tous les endroits où on les avoit placées : tout cela se faisoit par l'instigation des Ministres de l'Empereur. Le Pape craignoit même que son géolier n'eût des ordres secrets de se défaire de lui ; mais on lui doit cette justice, qu'il n'étoit pas capable de commettre un si grand crime, & qu'en tenant le Pape reserré, & sans lui accorder le moindre adoucissement dans sa prison, il ne faisoit que suivre son humeur farouche & défiante. Il est bien vrai que nous apprenons d'un Historien, que le Cardinal Colonne le pressa plusieurs fois de faire périr ce Pontife : outre que ce Cardinal ne respiroit que vengeance, il se flattoit encore de trouver dans cette vengeance sa propre élevation. Mais soit qu'une proposition si détestable fît justement horreur à cet Officier, ou que par la mort du Pape il craignît de perdre sa part de sa rançon, il est toujours certain qu'il rejetta avec une fermeté invincible les indignes sollicitations

licitations de ce cruel Cardinal, & que tant que le Pape resta sous sa garde, il veilla autant à la conservation de son prisonnier qu'à la sureté de sa prison.

Villiers de l'Isle-Adam.

Le Grand Maître qui étoit ami particulier du Pape, attaché étroitement à sa personne & à ses interêts, fut sensiblement touché de la disgrace de ce Pontife. D'ailleurs l'inimitié déclarée qui étoit entre lui & l'Empereur, sa prison, la guerre allumée dans toutes les Provinces d'Italie, la part qu'y prenoient la plûpart des Souverains de l'Europe, des ligues & des traitez qui se négocioient en même-tems de tous côtez, ne permettoient guéres aux Chevaliers de Saint Jean d'esperer que l'Empereur dans le tumulte des armes voulût entendre parler de l'affaire de Malte; & surtout que ce Prince ambitieux & insatiable de domination se relâchât sur une espece de vassalité qu'il vouloit attacher à l'infeodation de cette Isle. La plûpart des Chevaliers, & surtout les François, dans la crainte de tomber sous la puissance de Charles-Quint, montroient autant d'éloignement pour Malte, que les Espagnols avoient de passion de s'y voir établis. Le Grand Maître jugea bien qu'il n'y avoit que le Pape qui par ses bons offices pût obtenir de l'Empereur une cession pure & franche; mais que ce Pontife, tant qu'il ne seroit pas réconcilié avec l'Empereur, ou ne s'en mêleroit pas, ou s'en mêleroit inutilement. Ainsi on résolut dans le Conseil de l'Ordre d'attendre du bénefice du tems un éclaircissement dans les affaires de l'Europe, quelle seroit la destinée du Pape, & le parti qu'on pren-

droit décisivement au sujet de Rhodes ou de Malte.

Outre la difference qu'il y avoit entre ces deux Isles, soit pour leur grandeur, l'étendue de leur domination, & leurs richesses, le Grand Maître affligé de se voir le triste témoin des guerres continuelles entre les Princes Chrétiens, se souhaitoit au fond de l'Asie, & tous ses vœux se portoient du côté de Rhodes : il n'y avoit pas long-tems qu'il en avoit reçû des nouvelles.

Eutimius Metropolitain Grec de cette Isle, le premier mobile de l'entreprise, aussi inquiet du retardement, qu'un Chef de parti le peut être ; & dans la crainte d'être découvert, avoit envoyé au Grand Maître, couriers sur couriers pour en apprendre des nouvelles, & pour en hâter l'execution. Le Grand Maître lui récrivit que la Religion n'étant pas en état de fournir seule aux frais d'un si grand armement, il avoit été obligé de passer lui-même en France, en Espagne & en Angleterre pour tâcher d'en tirer quelque secours ; qu'on armoit actuellement les deux grandes caraques de la Religion ; qu'il faisoit construire en même tems trois galeres ; que la France lui en avoit donné les forçats, l'Angleterre les coursiers & l'artillerie ; qu'il étoit obligé de se trouver au Chapitre géneral de son Ordre qu'il avoit convoqué à Viterbe ; mais qu'il esperoit paroître peu après devant Rhodes avec une flotte & des troupes capables d'en chasser les Infideles. Il chargea de cette Lettre le Commandeur Bosio, l'Ambassadeur & le Négociateur géneral de toutes les affaires de l'Ordre : & il le fit repasser en Orient une seconde fois pour

reconnoître la disposition des esprits, & afin de prendre avec les principaux Habitans de l'Isle, les dernieres mesures pour l'execution d'un dessein si important. Les guerres continuelles qui agitoient toute l'Europe, ne permirent pas aux Chevaliers qui étoient les plus éloignez de l'Italie, de se rendre au Chapitre: le Grand Maître en fit l'ouverture par un discours également grave & touchant. Il rappella dans le souvenir de l'Assemblée la perte de Rhodes, la disposition de la plûpart des Chevaliers, les tempêtes qu'il avoit fallu essuyer, la peste & la maladie dont le Couvent avoit été affligé, l'avidité des seculiers à envahir le bien de l'Ordre, & la crainte d'un avenir encore plus fâcheux si on ne le prévenoit par une résidence fixe, & dans quelque port de mer, d'où les Chevaliers, en renouvellant la guerre contre les Infideles ôtassent aux Souverains peu affectionnez à la Religion, le prétexte de s'emparer de ses biens. Déplorant ensuite sa vieillesse, ses courses, ses voyages, ses longs travaux, le malheur des tems, & les miseres publiques: *Falloit-il*, s'écria ce grand homme, *que je survécusse à la perte de Rhodes, pour être encore témoin à l'extrémité de ma vie, de la dissipation, & peut-être de la ruine entiere d'un Ordre si saintement institué, & dont le gouvernement m'avoit été confié?* Alors adressant la parole à tous les Chevaliers, il les conjura dans les termes les plus pressans au nom de leurs prédecesseurs Fondateurs de l'Ordre, & par le sang qu'eux-mêmes & leurs confreres venoient de répandre à la défense de Rhodes, de faire cesser des divisions qui ne pou-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

voient qu'être très-funestes à la Religion, & de se réunir tous dans un même sentiment au sujet du choix d'un port pour la résidence du Couvent.

Un discours si touchant, ses cheveux qui avoient blanchi à la guerre & sous le casque, son désinteressement, son zele & son affection infinie pour la conservation de l'Ordre, attendrirent toute l'Assemblée: & comme il n'y avoit que deux ou trois des principaux du Conseil qui sçussent le secret de l'affaire de Rhodes, toutes les voix des differentes nations se réunirent à demander à l'Empereur l'Isle de Malte, mais franche de toute sujetion, & à condition seulement de faire dire tous les ans une Messe solemnelle en mémoire de ce bienfait, le jour que se passeroit cette donation, & d'envoyer à son Vice-Roi de Sicile un faucon, mais sans députation, & par qui on jugeroit à propos.

On fit partir aussi-tôt des Députez pour la Cour de Madrid, qui à ces conditions avoient ordre de traiter avec les Ministres de l'Empereur; mais ils les trouverent plus froids & plus concertez qu'on ne leur avoit fait esperer. Quelque désir que l'Empereur eût d'abord fait paroître d'établir l'Ordre de Saint Jean dans l'Isle de Malte, & de s'en servir comme d'un boulevart pour mettre à l'abri des incursions des Infideles, la Sicile & les côtes du Royaume de Naples, on lui fit craindre depuis que dans la conjoncture présente, & pendant qu'il étoit en guerre avec la France, le Grand Maître, François de nation, n'ouvrît ses ports aux flottes de François premier & de ses confédérez, & qu'il ne favorisât leurs entreprises. D'ailleurs l'attachement

des Chevaliers pour les interêts du Saint Siege n'étoit pas moins ſuſpect à l'Empereur. D'un autre côté celui des Députez de cet Ordre qui avoit le ſecret des affaires, & qui ſçavoit que le Grand Maître conſervoit toujours l'eſperance de rentrer dans Rhodes, ne preſſoit pas beaucoup cette négociation : ainſi par les différentes vûes de ceux qui traitoient, elle traîna encore long-tems, & on jugea bien que cette grande affaire ne ſe concluroit que dans une paix génerale, ou tout au moins par la liberté du Pape, & ſa réconciliation feinte ou véritable avec l'Empereur.

On la croyoit encore bien éloignée; mais la marche de l'armée de France commandée par le Maréchal de Lautrec, qui s'avançoit du côté de Rome, en hâta le concluſion. Cette armée étoit compoſée de vingt-ſix mille hommes de pied, de mille hommes d'armes, ſans compter la Cavalerie legere. Il n'y avoit au contraire dans Rome qu'un malheureux reſte de troupes Eſpagnoles & Allemandes, qui avoient ſaccagé cette grande Ville : le pillage & le butin avoient fait déſerter un grand nombre de ſoldats : il n'en étoit pas moins péri par la crapule & la débauche, & des maladies contagieuſes, qui infectant alors différens cantons de l'Italie, avoient achevé de ruiner cette armée. 1528.

Ainſi l'Empereur prévoyant qu'il ne pourroit pas empêcher les François de remettre le Pape en liberté, voulut s'en faire honneur. Mais comme ſon interêt étoit fort ſuperieur à de ſimples vûes de génerosité, il ordonna à ſes Miniſtres en trai-

tant avec lui, d'en tirer tous les avantages qu'ils pourroient. Hugues de Moncade qui se trouva chargé de cette négociation, lui dit qu'il avoit ordre de l'Empereur de le mettre en pleine liberté : & même pour lui en faire goûter les prémices, il fut moins resserré. Il exigea d'abord qu'il se détachât de la ligue, & qu'il reprît le caractere de pere commun de tous les Chrétiens. Il n'y eut pas beaucoup de difficulté sur cet article: le Pape peu scrupuleux sur sa parole, pour se tirer d'embarras, auroit signé tous les jours de nouveaux traitez. Mais on lui demanda Hypolitte & Alexandre de Medicis en ôtage, & pour caution de l'execution du traité. Le Ministre imperial ajouta que quoique ce ne fût pas l'intention de son Maître, cependant il ne pouvoit lui ouvrir entierement les portes de sa prison, qu'il n'eût payé comptant les quatre cens mille ducats dont on étoit convenu dans le précedent traité, & que sans cette condition préalable, il craignoit que les soldats de l'Empereur, la plûpart Lutheriens, & dont il n'étoit pas le maître, n'attentassent à la personne de Sa Sainteté.

Ce Pontife entendit bien ce langage; mais il craignoit encore plus Moncade lui-même que ses soldats. Pour se tirer plûtôt de ses mains, il promit de payer comptant quatre-vingts quinze mille ducats; de donner une pareille somme quinze jours après sa sortie de Rome, & le surplus dans les trois mois suivans. Pour fournir cette somme, il fallut, dit Guichardin, avant de sortir du Château Saint Ange, aliener des biens de l'Eglise, vendre, pour

ainſi dire, à l'encan, & à de très-indignes ſujets, trois chapeaux de Cardinal, & cela, dit cet Hiſtorien, pour ſoudoyer des Héretiques aux dépens & du conſentement du Vicaire de Jeſus-Chriſt, qui fut encore obligé pour ſûreté de ſa parole de donner en ôtage outre ſes neveux, pluſieurs Cardinaux qui lui étoient les plus attachez.

Guichardin l. 18.

On fixa au neuf de Décembre le jour qu'il devoit être mis en liberté ; mais comme malgré tous les traitez il regnoit de part & d'autre une défiance réciproque, le Pape craignant que Moncade ne lui manquât de parole, pendant qu'il étoit moins obſervé, trouva le moyen la nuit précedente de ſortir du Château, déguiſé en marchand: & ayant monté ſur un cheval d'Eſpagne, il gagna en diligence le Château d'Orviette où il ſe retira.

Ce Pontife perſuadé qu'il ne devoit ſa liberté qu'à la foibleſſe des troupes de l'Empereur, & à l'approche de l'armée de France, en écrivit une Lettre fort obligeante au Maréchal de Lautrec : & comme ſi par un leger compliment il eût ſatisfait à ſes premiers engagemens, il ſe tint depuis dans une eſpece de neutralité, dont il eût été à ſouhaitter, pour l'édification de l'Egliſe, qu'il ne ſe fût jamais éloigné. Cependant la guerre entre l'Empereur & les Confédérez dura encore près de deux ans avec differens ſuccès ; mais toujours avec la même fureur, & la même animoſité.

Id. ibid.

Pendant ce tems-là, le Commandeur Boſio, que le Grand Maître avoit envoyé à Rhodes, comme nous l'avons dit, en revint avec de mauvaiſes nouvelles. Le projet du Grand Maître avoit été com-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

muniqué à trop de personnes, & l'exécution en avoit été trop long-tems differée pour qu'il eût pû demeurer secret. Les Turcs en eurent quelque soupçon : le Grand Seigneur changea aussi-tôt la garnison, fit mourir plusieurs Chrétiens Grecs, & même des Mahometans : & ce ne fut qu'avec des peines infinies & au travers de mille périls, que le Commandeur Bosio put échaper aux perquisitions du Gouverneur de Rhodes. Pour se consoler de ce mauvais succès, ce Religieux d'un génie très profond, & fertile en ressources, proposa au Grand Maître le dessein de s'emparer de la ville de Modon, & d'y transferer la résidence & l'habitation de l'Ordre.

Bos. t. 3. l. 5. & 6.

Cette Ville située dans la Morée avoit appartenu aux Venitiens dès l'an 1124. Bajazet II. s'en empara en 1498. Un Rhodien appellé Lomelin Del-Campo, & retiré à Messine depuis la perte de Rhodes, fit envisager à Bosio à son passage pour cette Isle, qu'il ne seroit pas difficile à l'Ordre de se rendre maître de Modon par le moyen de deux Turcs Grecs & Chrétiens de naissance, avec lesquels il entretenoit une relation assez particuliere au sujet du commerce, & qui lui avoient confié le remors qu'ils souffroient d'avoir renoncé à la foi, & le desir sincere de rentrer dans le sein de l'Eglise, si-tôt qu'ils en trouveroient l'occasion favorable ; que l'un de ces renégats appellé *Calojan* commandoit sur le port, & que l'autre appellé *Scandali*, en qualité de grand Douannier, étoit maître de la porte du mole, & que tous deux seroient ravis de favoriser une entreprise qui remet-

troit

troit une Place aussi importante au pouvoir des Chrétiens. Bosio toujours vif & entreprenant, quand il y alloit des interêts de sa Religion, voulut reconnoître lui-même la Place & s'aboucher, s'il le pouvoit, avec les deux Turcs. Dans cette vûe il prit des Lettres de Lomelin pour l'un & l'autre, & en passant proche de l'Isle de Sapienza, qui est proche la côte méridionale de la Morée, & vis-à-vis de la ville de Modon, à la faveur d'une cale, il s'y tint couvert, & envoya à Modon dans une barque de pêcheur, un Rhodien de sa suite, appellé Stefi Marquet, qui remit de sa part ces Lettres aux deux Turcs. Ils se rendirent la nuit à son bord; il les trouva pleins d'un sincere repentir de leur faute, & résolus de l'expier aux dépens même de leur vie. Le Commandeur les confirma dans une si généreuse résolution, & après avoir examiné ensemble les differens moyens d'exécuter leur projet, ils s'arrêterent à celui-ci, qu'à la faveur de cette intelligence, on cacheroit un nombre de Chevaliers dans des vaisseaux marchands; qu'une partie de ces Chevaliers seroit introduite la nuit dans la tour qui commandoit le port, & que les autres se saisiroient de la porte du mole; qu'on tireroit ensuite un coup de canon pour signal, & que pourlors la flotte chrétienne cachée derriere l'Isle de Sapienza, s'avanceroit, & que les troupes, après être débarquées, entreroient par la porte du mole, se jetteroient dans la Place, & s'en rendroient maîtres.

Bosio trouvant beaucoup de facilité dans cette entreprise, donna de grandes louanges aux deux

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

renégats. Il les exhorta à perſeverer conſtamment dans le deſſein que le Ciel leur avoit inſpiré pour leur ſalut, & en même tems il leur promit de grandes récompenſes, s'ils contribuoient à la conquête de Modon. Il continua enſuite ſon voyage; & à ſon retour en Italie, il rendit compte au Grand Maître de cette nouvelle négociation, lui repréſenta que Modon étoit ſituée dans un pays fertile & abondant, & où on pourroit s'étendre ſi l'entrepriſe avoit un heureux ſuccès; que la Place n'étoit commandée par aucune hauteur voiſine; que la mer l'environnoit de deux côtez, & qu'elle étoit ſeparée de la terre ferme par un foſſé qu'on pouvoit élargir; que le port étoit ſpatieux & aſſuré par le moyen d'un grand mole, & de pluſieurs écueils qui en défendoient l'entrée, & que l'Iſle de Sapienza en étant voiſine, on y pourroit conſtruire une citadelle, qui ſerviroit d'une fortification avancée à l'égard de la ville de Modon.

Le Grand Maître ne rejetta pas cette propoſition; mais comme c'étoit un eſprit ſolide, voyant l'affaire de Rhodes abſolument échouée, il préfera l'établiſſement certain de Malte à des eſperances incertaines de la conquête de Modon. Cependant comme dans ce dernier projet il y vit de la facilité, il en remit l'execution après qu'il auroit pris poſſeſſion des Iſles de Malte & de Goze, & il envoya Boſio au Pape le ſolliciter de ſa part & de celle de tout l'Ordre, de vouloir bien intervenir dans le traité qu'on propoſoit au ſujet de Malte, & d'en adoucir par ſon crédit la rigueur des conditions.

Ce Pontife éloigné de Rome, épuisé d'argent, rebuté des malheurs de la guerre, travailloit alors par un nouveau traité avec l'Empereur, à réparer ses pertes : & ce Prince, s'il eût pû se fier à sa parole, n'y auroit pas eu d'éloignement : il auroit même été bien aise par une réconciliation d'éclat, d'effacer du souvenir des Chrétiens le scandale qu'il avoit causé par la prison de ce Pontife, & par le saccagement affreux de la ville de Rome.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

1529.

Clement n'avoit, pour ainsi dire, qu'un endroit sensible, qui étoit le rétablissement de sa Maison dans Florence. Charles-Quint le prit de ce côté-là : il lui fit offrir Marguerite d'Autriche sa fille naturelle pour Alexandre de Medicis, petit neveu, d'autres disent fils de ce Pontife. Les négociateurs ajouterent que l'Empereur s'engageroit à le faire Souverain de la ville & de l'Etat de Florence, & que dans le cours de l'année 1530, & après la ceremonie de son couronnement, il enverroit devant Florence une puissante armée, commandée par ses plus habiles Géneraux, pour y faire reconnoître l'autorité du jeune Alexandre son neveu. Des propositions si avantageuses, & telles que le Pape n'auroit pû esperer, quand même la Ligue auroit été victorieuse, lui firent oublier ses disgraces, & les outrages de l'Empereur : & il s'engagea de son côté, pour contribuer à une conquête qui lui étoit si importante, de fournir à ses dépens pour cette entreprise huit mille hommes. Il promit en même tems de donner à l'Empereur l'investiture du Royaume de Naples sans autre redevance annuelle, que d'une haquenée blanche : &

Guichardin l. 19.

Paulo Jovio l. 27.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

il convint avec les Agens de l'Empereur, qu'il se transporteroit à Bologne au plus tard dans le mois de Janvier de l'année suivante, pour y couronner solemnellement ce Prince : ce traité fut signé le vingt-neuf de Juin de l'année 1529. La Duchesse Louise de Savoye mere du Roi, & Marguerite d'Autriche, tante de l'Empereur, Gouvernante des Pays-Bas, en signerent un autre à Cambrai au nom du Roi & de l'Empereur, qu'on appella le traité des Dames.

Tel étoit l'état de l'Europe, lorsque Bosio arriva à la Cour du Pape : & quoique l'affaire de Rhodes n'eût pas réussi, ce Pontife fut si content de la maniere dont il lui rendit compte de sa négociation, & de celle qu'il avoit commencée pour Modon, que comme il étoit grand négociateur lui-même, ou pour mieux dire, qu'il avoit le goût des négociations, sans en avoir ni le talent, ni l'habileté, il le retint auprès de lui en qualité de son Camerier secret, & il lui ordonna d'écrire au Grand Maître qu'il esperoit d'obtenir de l'Empereur, à leur entrevûe à Bologne, l'Isle de Malte pour son Ordre avec un affranchissement entier de toutes les conditions onereuses que ses Ministres y vouloient attacher. L'Empereur vers la fin de l'année, passa d'Espagne en Italie, & se rendit ensuite à Bologne. Le Pape y fit la céremonie de son Couronnement : ils prirent dans leur entrevûe des mesures pour établir dans Florence le jeune Medicis en qualité de Souverain.

Le Pape voyant cet heureux acheminement au rétablissement de sa Maison, recommanda à l'Em-

pereur avec les inſtances les plus preſſantes, les interêts de l'Ordre de Saint Jean, dans lequel il avoit été élevé, & qu'il conſideroit, pour ainſi dire, comme ſa ſeconde Maiſon. Quoique l'Empereur fût peu en priſe aux ſollicitations dans leſquelles il ne trouvoit pas ſon interêt; cependant dans la conjoncture de ſa réconciliation avec le Pape, il ne put lui rien refuſer : & on peut dire que c'eſt à ce Pontife que la Maiſon de Medicis, & l'Ordre de Saint Jean doivent leur rétabliſſement. Le traité concernant les Chevaliers fut ſigné le vingt-quatre de Mars à Caſtel Franco, petite Ville du Bolonois. L'Empereur y déclaroit qu'en conſideration de l'affection particuliere qu'il avoit toujours portée à cet Ordre, & des ſervices importans qu'il rendoit depuis tant de ſiecles à la République chrétienne, & pour le mettre en état de les continuer contre les ennemis de la Foi, il avoit cedé & donné à perpetuité, tant en ſon nom que pour ſes heritiers, & pour ſes ſucceſſeurs, au très-Reverend Grand Maître dudit Ordre, & à ladite Religion de Saint Jean, comme Fief noble, libre & franc, les Châteaux, Places & Iſles de Tripoli, Malte & Goze avec tous leurs territoires & Juriſdictions, haute & moyenne Juſtice, & droit de vie & de mort, avec toutes autres maiſons, appartenances, exemptions, privileges, rentes & autres droits & immunitez, à la charge qu'à l'avenir le Grand Maître & les Chevaliers tiendroient ces Places de lui & de ſes ſucceſſeurs au Royaume de Sicile, comme Fiefs nobles, francs & libres, & ſans être obligez à autre choſe qu'à donner tous les ans au

Villiers de l'Isle-Adam.

jour de la Touſſaints un Faucon ; & que dans la vacance de l'Evêché de Malte, le Grand Maître & le Couvent ſeroient obligez de lui préſenter & à ſes ſucceſſeurs trois perſonnes pieuſes & ſçavantes, dont il choiſiroit un pour remplir cette dignité, & que le préferé ſeroit honoré de la grande Croix de l'Ordre avec le privilege en cette qualité d'entrer dans le Conſeil.

On peut voir dans le Livre des Preuves cet acte tout au long : l'Empereur ne l'eut pas plûtôt ſigné qu'il le remit au Commandeur Boſio, pour le porter au Grand Maître. Ce zelé Miniſtre ſe mit auſſitôt en chemin ; mais comme pour ſatisfaire ſon impatience & faire une plus grande diligence, le cocher preſſoit ſes chevaux, le caroſſe verſa, l'Ambaſſadeur fut bleſſé conſiderablement ; & pour ſurcroît de malheur, un Chirurgien mal adroit qui avoit été apellé pour le ſaigner, au lieu d'ouvrir la veine, lui piqua l'artere ſans s'en apercevoir, & le ſang s'extravaſant au travers des chairs & des muſcles du bras, y cauſa une enflure qui fut bientôt ſuivie de la cangréne, qui termina les jours de cet excellent homme. Mais avant que d'expirer, il confia à un Gentilhomme Rhodien appellé Stagogulo, & qui étoit attaché à ſa perſonne, le paquet de l'Empereur pour le rendre au Grand Maître, & il le chargea de l'exhorter de ſa part à entretenir toujours l'intelligence de Modon, & dont il étoit perſuadé, dit-il, que l'Ordre tireroit un jour de grands avantages. Le Rhodien s'acquitta exactement de ſa commiſſion. Ce ne fut qu'avec une ſenſible douleur que le Grand Maître apprit

la mort de Boſio : pour ſuivre ſes vûes, il envoya depuis le même Rhodien à Modon avec de riches préſens pour les deux renegats. Il le chargea de reconnoître leur caractere, la diſpoſition où ils étoient, & s'ils n'avoient point changé de ſentiment : & en cas qu'il les trouvât pleins de fermeté, & capables de tout entreprendre pour le ſervice de la Religion, il en devoit tirer un plan de la Ville & des environs, afin de pouvoir regler d'avance l'ordre des attaques.

Ce Gentilhomme après avoir débarqué à Modon, déguiſé en marchand Grec, trouva les deux Turcs conſtans & inébranlables dans leur reſolution. Ils lui firent voir la facilité de l'entrepriſe par l'autorité qu'ils avoient l'un dans la tour du port, & l'autre par les clefs de la porte du mole qui étoient en leur diſpoſition. Ils lui dirent que l'entrepriſe étoit immanquable, pourvû que les Chevaliers s'y préſentaſſent avec un bon corps de troupes, capable de vaincre la garniſon & les habitans. Après pluſieurs conférences ils convinrent de remettre l'execution de ce projet vers la fin de l'été ſuivant ; afin que ſi le ſuccès en étoit favorable, comme on avoit ſujet de l'eſperer, la nouvelle n'en étant portée à Conſtantinople que dans l'automne, les Turcs ne puſſent ſe mettre en mer pendant l'hyver, & que les Chevaliers euſſent le tems de s'affermir dans leur conquête.

Le Grand Maître & le Conſeil n'eurent pas plûtôt reçû & examiné le diplome qui contenoit la donation de Malte, qu'ils dépêcherent deux des principaux Commandeurs pour en remercier l'Em-

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

pereur au nom de tout l'Ordre. Ils envoyerent en même-tems une copie autentique d'un acte aussi important au Prieur Salviati leur Ambassadeur à Rome, & neveu du Pape; afin qu'il en obtînt la confirmation de ce Pontife, le premier Superieur de l'Ordre. Clement l'accorda avec beaucoup de joie en plein consistoire; & pour rendre cet acte plus solemnel, il en fit dresser & publier une Bulle en datte du 25 Avril. Le Grand Maître peu de tems après, envoya en Sicile de la part de la Religion Hugues de Copones General des galeres de l'Ordre, & Jean Boniface Bailli de Manosque, de la Langue de Provence, en qualité d'Ambassadeur, pour prêter le serment de fidelité entre les mains d'Hector Pignatelli, Duc de Monteleon, Vice-Roi de Sicile. Les Ambassadeurs s'acquitterent de ce devoir dans l'Eglise de Palerme, & après les céremonies ordinaires, ils reçurent l'acte d'investiture que le Vice-Roi leur remit au nom de l'Empereur. Ce Seigneur nomma ensuite six Commissaires qui s'embarquerent sur les mêmes Galeres de la Religion, qui avoient apporté les Ambassadeurs en Sicile, & ils allerent de concert à Malte, au Goze & à Tripoli, dont ces Commissaires les mirent en possession. En vertu des pouvoirs qu'ils avoient du Grand Maître & du Conseil, ils firent serment en leur nom de conserver aux habitans & au peuple de ces Isles leurs droits, coutumes & privileges. Ils laisserent par ordre du Grand Maître dans l'Isle de Malte pour Gouverneur & Capitaine d'armes le Commandeur Aurelio Botigella, & le Chevalier Augustin de Vintiovile pour son Lieutenant.

Un

Un Officier Eſpagnol appellé Alvarez de Nava, qui commandoit dans le Château Saint Ange, leur ayant remis ce Fort, on en confia la garde au Commandeur Pierre Piton, qui y entra avec une compagnie d'Infanterie. Le Grand Maître envoya peu après deux galeres & un galion chargez d'un bon nombre de Chevaliers à Tripoli, dont il nomma pour Gouverneur Gaſpard de Sanguesse Commandeur d'Aliagne. Les Commiſſaires après avoir pourvû à la défenſe de ces Places, ſe rembarquerent, & ſe rendirent en Sicile & à Saragoſſe, où le Conſeil pour la commodité du tranſport à Malte s'étoit déja rendu depuis quelque tems.

Le Grand Maître avant ſon départ envoya à Malte un grand nombre d'ouvriers & de materiaux pour rétablir le logement du Château Saint Ange, qui étoit abſolument ruiné, & les mêmes vaiſſeaux y porterent de la poudre & des munitions de guerre. Mais quand il fut queſtion d'y faire paſſer des grains, le Vice-Roi de Sicile exigea les droits de traite foraine, & le Maître de la monnoye fit ſignifier au Conſeil que l'Empereur ne ſouffriroit pas qu'on en battît à Malte à d'autre coin que le ſien, & même par ſes ſeuls Officiers. Ces difficultez retarderent le départ de tous les Chevaliers. Le Grand Maître & le Conſeil n'ignoroient pas que Malte ne pouvoit ſubſiſter ſans le ſecours des bleds de la Sicile, & ils regarderent ces droits de traites dont les habitans de Malte en qualité de regnicoles de la Sicile avoient toujours été affranchis, comme un impôt & un tribut in-

direct auquel la Religion alloit être assujettie.

Ils n'étoient pas moins indignez qu'on prétendît priver un Ordre libre & souverain des droits de battre monnoye: tout cela faisoit craindre que l'Empereur, Prince dangereux dans ses traitez, & dont les paroles, en aparence les plus claires, cachoient souvent des équivoques, ne se fît un jour un droit de ces prétentions, & qu'il ne s'en servît pour tenir l'Ordre dans une dépendance absolue. De pareilles réflexions allarmerent la plûpart des Chevaliers; il y en avoit plusieurs qui soutenoient que la Religion ne conserveroit jamais sa liberté dans le voisinage d'un Prince si ambitieux & si puissant; d'autres plus emportez, & qui outroient les choses, disoient hautement qu'il falloit rompre le traité; que Malte étoit une Isle sterile, ou plutôt un rocher où ils mourroient de faim; que les deux élemens de la nourriture de l'homme, le pain & l'eau y manquoient, & que le présent que Charles-Quint leur avoit fait, ne valoit pas le parchemin qu'on avoit employé à écrire l'acte de donation. Mais le Grand Maître & le Conseil plus sages & plus mesurez dans leurs vûes & dans leurs paroles, jugerent à propos de s'éclaircir des intentions de l'Empereur par lui-même: on lui dépêcha exprès deux Ambassadeurs, & ces Ministres furent chargez de lui representer que Sa Majesté Imperiale n'ignoroit pas que bien loin de tirer aucune utilité des Isles de Malte, de Goze & de la ville de Tripoli, elle dépensoit tous les ans plus de trois cens quarante mille livres pour entretenir les garnisons des Places & des Châteaux; que les habi-

tans n'y auroient jamais pû ſubſiſter, s'ils n'avoient été reconnus de tout tems pour regnicoles de la Sicile, & ſi en cette qualité ils n'avoient pas joui de la traite libre des grains; que la Religion avoit été ſurpriſe qu'on voulût rendre ſa condition pire que celle des peuples qu'on lui offroit pour ſujets; qu'il ne paroiſſoit pas moins extraordinaire que par l'acte de donation l'Ordre fût reconnu pour ſouverain, & cependant qu'on voulût l'empêcher de battre monnoye, & le priver par là d'un des plus beaux droits régaliens, & dont le Grand Prieur d'Allemagne jouiſſoit même pleinement dans l'Empire. On ordonna aux Ambaſſadeurs de tenir ferme ſur ces deux articles, & par une inſtruction particuliere on les chargea expreſſément, en cas que l'Empereur ne voulût pas ſe relâcher des prétentions de ſes miniſtres, de lui remettre ſur le champ l'acte de ſa donation, de prendre congé de ce Prince, & de s'en revenir auſſi-tôt.

Ces deux Miniſtres étant arrivez à la Cour de l'Empereur, & admis à ſon Audience, au lieu de lui parler d'abord du principal ſujet de leur voyage, lui dirent qu'ils étoient envoyez par leurs Superieurs pour remercier Sa Majeſté Imperiale de l'exactitude & de la facilité que ſes Commiſſaires avoient apportée pour mettre la Religion en poſſeſſion des Iſles & des Places qu'il avoit eu la bonté de lui céder, & que le Grand Maître étoit à la veille de s'y tranſporter avec tout le Couvent. Ils ajouterent enſuite qu'il ſeroit même déja parti, s'il n'étoit ſurvenu quelques difficultez, que le Vice-Roi de Sicile n'avoit fait naître que par le zele pour

Villiers de l'Isle-Adam.

ſon ſervice ; mais que tout l'Ordre eſperoit que Sa Majeſté par une ſuite de ſes bontez voudroit bien ſe réſoudre & terminer là-deſſus. Après lui avoir rapporté en peu de paroles en quoi conſiſtoient les prétentions du Vice-Roi, comme ſi l'Empereur n'en eût pas été inſtruit, ils lui inſinuerent adroitement que quoique le Grand Maître & le Conſeil connuſſent bien l'importance & le prix de la donation de l'Iſle de Malte, cependant que l'acceptation ne s'étoit pas faite par un conſentement unanime de tous les Chevaliers ; que les François ſurtout élevez à Rhodes & dans l'indépendance que produit une pleine ſouveraineté, en avoient témoigné le plus d'éloignement ; qu'il étoit à craindre qu'ils ne ſe fiſſent un prétexte des differentes prétentions du Vice-Roi pour s'oppoſer à la tranſlation du Conſeil ; que Sa Majeſté Imperiale n'ignoroit pas que dans une Republique libre & compoſée de Chevaliers de differentes Nations, & élevez dans une certaine hauteur de courage, les Superieurs ne devoient uſer de leur autorité qu'avec un extrême ménagement, & ſurtout dans une affaire où chaque particulier ſe croyoit auſſi intereſſé que ſes Superieurs : ce qui engageoit le Grand Maître & le Conſeil à conjurer Sa Majeſté d'achever lui-même ſon ouvrage, & de vouloir bien lever par ſa ſouveraine autorité les obſtacles que formoient ſes Miniſtres. Ils finirent en l'aſſurant qu'il trouveroit dans la reconnoiſſance libre & volontaire des Chevaliers & dans leur zele pour la défenſe de ſes Etats contre les Infideles, un dédommagement bien ſupe-

rieur à toutes les prétentions du Vice-Roi.

Quoique l'Empereur en cédant à l'Ordre de S. Jean l'Isle de Malte, eût pour objet d'en faire un boulevard qui couvriroit ses Etats de Sicile & de Naples; cependant ce Prince ne se relâchoit jamais sur le moindre interêt, que dans la vûe d'en tirer un plus considerable. Il tint ferme sur les prétentions du Vice-Roi, & il crut que l'affaire étoit trop engagée pour que l'Ordre sur le refus de ces deux articles, rompît le traité. Ainsi pour augmenter ses droits de traite il déclara qu'il ne pouvoit consentir que la Religion tirât du bled de la Sicile, à moins de payer une somme dont on conviendroit par chaque tonneau; & pour se procurer une espece de droit de souveraineté sur la Religion, il ajouta qu'il ne souffriroit point que l'Ordre battît monnoye, ni qu'aucune autre eût cours dans l'Isle, que celle qui seroit frappée à son coin.

Si ces deux Ministres eussent suivi au pied de la lettre leur instruction, toute négociation auroit été rompue; mais ils la trouverent assez importante pour demander de nouveaux ordres au Conseil. Ils en écrivirent en diligence au Grand Maître, qui en fit part aussi-tôt au Pape le protecteur de la Religion. Ce Pontife dépêcha à l'Empereur le Prieur Salviati son neveu, qui résidoit auprès de Sa Sainteté de la part du Grand Maître & de tout l'Ordre: & ce Ministre se servit si utilement du crédit qu'avoit alors le Pape auprès de l'Empereur, qu'il en obtint un nouveau traité, où les deux articles concernant la traite du bled & la monnoye furent inserez en faveur de la Religion.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Il ne manquoit plus pour l'entier établiſſement des Chevaliers dans Malte, que le paſſage du Grand Maître, du Conſeil & de tous les Chevaliers dans cette Iſle. On embarqua d'abord ſur cinq galeres, ſur deux grandes caraques, & ſur differens vaiſſeaux de tranſport, ce peuple de Rhodes qui s'étoit attaché à la fortune & à la ſuite de la Religion. On mit dans les vaiſſeaux les effets & les titres de l'Ordre avec des meubles, des vivres & des munitions de guerre & de bouche. Un grand nombre de Chevaliers & de troupes qui étoient à leur ſolde, paſſerent ſur cette petite flotte, qui avant que d'arriver, eſſuya une furieuſe tempête, dans laquelle une galere qui échoua contre un écueil, fut entierement briſée. Une des caraques penſa auſſi périr ; elle étoit déja entrée dans le port de Malte, lorſqu'il s'éleva des vents ſi violents, que quoiqu'elle fût arrêtée par trois ancres, ſes cables ſe rompirent ; & après avoir été pouſſée deux fois contre terre, elle s'enfonça dans le ſable. On la croyoit perdue ; mais un vent contraire la releva, & on la remit à flots ſans que le corps du vaiſſeau ſe trouvât endommagé. Ceux qui tournent tout en augures, ne manquerent pas de publier que le Ciel par cet évenement particulier, ſembloit déſigner la deſtinée de l'Ordre, qui après avoir eſſuyé tant d'orages & de périls, ſe fixeroit enfin heureuſement dans l'Iſle de Malte.

Cette Iſle eſt ſituée à quarante-ſix degrez de longitude, & à trente-cinq degrez dix minutes de latitude Septentrionale : elle a la mer Méditerranée

à l'Orient, qui regarde l'Isle de Candie ; la Sicile qui n'en est éloignée que de quinze lieues, au Septentrion ; Tripoli de Barbarie au Midi, & les Isles de Pantalarée, de Linose & de Lampadouse, à l'Occident : & cet endroit de la mer qui separe cette Isle de la Sicile, est appellé communément le canal de Malte. Suivant la tradition du pays, cette Isle avoit été anciennement sous la domination d'un Prince Africain appellé Battus. Les Carthaginois s'en emparerent depuis ; & dans le tems que les Chevaliers de Saint Jean s'en mirent en possession, on y trouvoit encore sur des morceaux de marbre & de colonnes brisées, des inscriptions en Langue Punique. Les Romains pendant les guerres de Sicile en chasserent les Carthaginois. Depuis la décadence de l'Empire, & vers le neuviéme siecle, les Arabes s'en emparerent. Roger le Normand Comte de Sicile, vers l'an 1190, conquit cette Isle sur ces barbares ; & depuis ce tems-là, elle demeura annexée au Royaume de Sicile, dont elle suivit toujours la fortune.

1530. 26 Octobre.

Le Grand Maître, le Conseil & les principaux Commandeurs entrerent dans le grand port le vingt-six Octobre ; & après être débarquez, ils allerent droit à l'Eglise Paroissiale de Saint Laurent. Après y avoir rendu leurs premiers hommages à celui que l'Ordre reconnoissoit pour son unique Souverain, on se rendit au Bourg situé au pied du Château Saint-Ange. A peine le Grand Maître y put trouver une maison pour se loger ; ce n'étoient que des cabanes pour des pêcheurs, dans lesquelles les Commandeurs & les Chevaliers

Villiers de l'Isle-Adam.

se disperserent. Le Grand Maître se logea dans le Château : quelques jours après son entrée, il fut prendre possession de la Capitale située plus avant dans les terres, & environ au milieu de l'Isle. Elle est appellée par Ptolomée *Melita*, du nom commun à toute l'Isle ; d'autres la nomment *la Ville notable*. On prétend que cette Capitale n'avoit pas treize cens pas de circuit : c'étoit la résidence ordinaire de l'Evêque. Le Grand Maître après y avoir fait reconnoître son autorité, parcourut toute l'Isle pour trouver un endroit sûr & commode, où il pût établir le Conseil & le Corps entier des Chevaliers.

Nous avons dit que les deux plus grands ports étoient separez par une langue de terre, ou par un rocher, appellé *Mont-Scéberras*, qui les commandoit. Cette situation paroissoit très commode pour y fonder & y construire une nouvelle ville. Le Grand Maître eût bien voulu, en cas que l'Ordre pût subsister dans cette Isle, établir en cet endroit le Couvent ; mais comme un pareil dessein, tout utile qu'il fut jugé, étoit audessus des forces de la Religion, il fallut dans ces commencemens que le Grand Maître & le Conseil se fixassent dans le Château Saint-Ange, la seule Place de défense qu'il y eût dans cette Isle, & les Chevaliers s'étendirent dans le Bourg qui étoit situé au pied de ce fort : ce fut leur premiere résidence. Cette bourgade étoit sans fortifications, & commandée de tous côtez. Pour n'être pas surpris par des Corsaires, le Grand Maître la fit enfermer de murailles : on y ajouta depuis des flancs avec des ressauls d'espace en es-

pace,

pace, & par rapport à l'inégalité & à la pente du terrein. Le dessein du Grand Maître n'étoit pas de s'arrêter long-tems en cet endroit : il vouloit, avant que de s'y fixer absolument, tenter l'entreprise de Modon, ville riche, peuplée ; & ce qui le flattoit le plus, peu éloignée de Rhodes, que la Religion auroit pû surprendre à la faveur de quelque guerre civile entre les Turcs, ou même dans d'autres conjonctures, attaquer à force ouverte. En cas que l'entreprise de Modon manquât, & que la Religion fût réduite à rester à Malte, son projet étoit de construire une nouvelle Ville dans cette pointe de rocher dont nous venons de parler, & qu'on appelloit le Mont-Scéberras. Mais les dépenses immenses que la Religion avoit faites depuis huit ans pour faire subsister en Italie les Rhodiens & les Chevaliers ; ses differentes translations, de Candie à Messine, de Messine à Civita-Vecchia, de-là à Viterbe, de Viterbe à Nice, à Ville-Franche, & en d'autres Places d'Italie, & même de Sicile, où les Chevaliers, pour subsister plus aisément, avec la permission du Grand Maître s'étoient dispersez ; tant de courses, de voyages, de translations d'un peuple entier qui composoit cette colonie, avoient épuisé le trésor de l'Ordre, & ne permettoient pas au Grand Maître de pouvoir exécuter un si grand projet. Tout ce qu'il voyoit même dans l'Isle de Malte, l'en dégoutoit : la sterilité de terroir ; le pain qu'il faloit, pour ainsi dire, aller chercher jusqu'en Sicile ; la pauvreté des habitans ; leurs manieres sauvages & grossieres ; nulle Place de défense si on étoit attaqué ; de si tristes

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

considerations l'affligeoient sensiblement, & rappelloient avec douleur dans son esprit le souvenir de Rhodes, abondante en grains, riche par son grand commerce, puissante par ses flottes & ses armemens, & la capitale de cinq ou six autres Isles ou Places, dont la moindre étoit bien mieux fortifiée que Malte. Mais comme l'Isle-Adam avoit un courage & une grandeur d'ame superieurs aux plus fâcheux évenemens, il prit génereusement son parti; & sans perdre de vûe l'entreprise de Modon, il donnoit tous ses soins à construire quelques maisons pour le logement des Chevaliers, afin de leur rendre le séjour de cette Isle plus supportable. Ce fut de ce dernier établissement qu'ils prirent le nom de Malte, au lieu de celui de Chevaliers de Rhodes, qu'ils avoient illustré par tant de grandes actions pendant plus de deux siecles.

Fin du neuviéme Livre.



LIVRE DIXIÉME.

LE Grand Maître n'eut pas plutôt donné les ordres nécessaires pour la défense de l'Isle de Malte, qu'il passa à celle du Goze: il la parcourut, visita les endroits où les Corsaires pouvoient faire quelques descentes, y ordonna des retranchemens, fit entrer dans le Château plusieurs pieces d'artillerie & des munitions de guerre & de bouche, laissa dans cette Place une compagnie d'Infanterie: & après avoir exhorté les habitans à conserver une fidelité inviolable à l'Ordre, il repassa à Malte, & étendit aussi-tôt ses vûes & ses soins sur Tripoli, cette ville d'Afrique dont on a vû que par sa foiblesse & son éloignement l'Ordre avoit eu tant de peine à se charger.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

1530.

Fazelius de rebus siculis, l. 1.

Nous avons dit que le Chevalier Sanguesse y avoit été établi pour Gouverneur par les Commissaires, qui au nom de l'Ordre en prirent possession. Le Grand Maître en lui envoyant de nouveaux secours le confirma dans cet emploi : on ne pouvoit gueres le remettre en de meilleures mains : c'étoit un ancien Chevalier qui s'étoit signalé au dernier siege de Rhodes par plusieurs actions de valeur, & qui combattant sous les ordres du Grand Maître pendant un siege si long & si meurtrier, avoit acquis l'art de conserver les Places qui lui seroient confiées. Ce Commandeur se trouvant resserré dans Tripoli par d'autres villes voisines & par des bourgades toutes habitées par

Bos. t. 3. l. 5.

Villiers de l'Isle-Adam.

des Infideles & par des peuples autrefois ſujets des Rois de Thunis, envoyoit ſouvent contre ces Africains & ſur leur territoire differens partis pour ravager la campagne.

Parmi ces villes occupées par des Mahometans, Gienzor & Tachiora ou Tachore s'étoient ſouſtraites depuis quelques années de la domination des Rois de Thunis: la garniſon de Tripoli faiſoit ſouvent des priſonniers & du butin juſqu'aux portes de ces Places. Les habitans de Gienzor fatiguez par les entrepriſes continuelles de ces incommodes voiſins, traiterent avec eux, & moyennant certaine contribution dont on convint, Sangueſſe du conſentement du Grand Maître leur accorda la paix, & étendit de ce côté-là la liberté du commerce.

Le Seigneur de Tachore plus puiſſant que ceux de Gienzor, & maître d'un bon port, ne voulut point entendre parler de tribut. Le territoire de ce Cheque ou Seigneur de Tachore, du côté de Tripoli, conſiſtoit dans une grande plaine qui s'étendoit à quatre lieues de cette Ville vers le Levant. Cette grande campagne étoit remplie de Villages qui fourniſſoient à leur Seigneur un aſſez grand nombre de Cavaliers & d'Arquebuſiers fort braves, & dont le principal exercice étoit de voler; ils en vinrent ſouvent aux mains avec les Maltois: chaque parti dreſſoit des embuches à ſes voiſins. Jout cela ſe paſſa d'abord avec aſſez peu de perte de part & d'autre, ſi on en excepte la mort du Chevalier de Harlai de la Langue de France, qu'un
1531. excès de courage & trop peu de précaution fit

périr avec la troupe qu'il commandoit dans une embuſcade des Tachorizains.

Nous ne nous ſerions pas arrêtez à ces courſes ordinaires entre des peuples voiſins & de differente Religion, ſi ces petites guerres n'en avoient cauſé dans la ſuite de bien plus importantes, & dans leſquelles nous verrons que les armes des Chevaliers de S. Jean ne furent pas moins utiles aux Princes Chrétiens dans cette troiſiéme partie du monde, qu'elles l'avoient été dans l'Aſie & pendant le ſéjour que la Religion avoit fait d'abord dans la Paleſtine, & enſuite dans l'Iſle de Rhodes.

Il y avoit déja quelque tems que des guerres civiles s'étant élevées dans les Etats d'Alger & de Thunis, les Turcs Ottomans, ou plutôt des Corſaires ſous leur nom, pour profiter de ces diviſions, s'étoient emparez de pluſieurs Places ſituées le long des côtes de Barbarie; pluſieurs Chevaliers, & ceux même qui avoient témoigné plus d'éloignement pour ſe charger de la défenſe de Tripoli, propoſerent alors au Grand Maître de porter de ce côté tout l'effort des armes de la Religion, & ils lui repréſenterent que l'Ordre ne pourroit jamais conſerver une Place auſſi foible que Tripoli, & ſurtout ſans territoire, à moins de la couvrir par de nouvelles conquêtes, & par une étendue de pays qui pût fournir à la ſubſiſtance de la garniſon. Ce projet n'étoit pas ſans fondement; mais outre que le Grand Maître, avant que de s'engager dans cette guerre, étoit bien aiſe de laiſſer affoiblir ces Infideles & ſe ruiner réciproquement, il étoit d'ailleurs actuel-

lement occupé par un deſſein formé depuis long-tems, & dont il eſperoit par le ſuccès, que ſa Religion pourroit tirer un avantage plus conſiderable.

Modon attiroit alors toute ſon attention; c'étoit l'unique objet de ſes déſirs; & tout ce qui pouvoit l'approcher de Rhodes paroiſſoit à ſes yeux comme une autre même Rhodes, ou du moins comme un moyen qui pourroit un jour lui en faciliter la conquête. Ainſi avant que de fixer abſolument ſa réſidence dans l'Iſle de Malte, & avant que d'engager ſon Ordre dans les dépenſes immenſes & néceſſaires pour mettre hors d'inſulte cette Iſle ouverte de tous côtez, il réſolut à la faveur des intelligences qu'il avoit dans Modon, de tâcher de ſurprendre cette Place.

Boſ. t. 3. l. 6.

Dans cette vûe il prit à la ſolde de la Religion un bon nombre de ſoldats qui venoient de ſervir au ſiege de Florence, que le Pape & l'Empereur avoient entrepris de concert; & ces deux Princes après s'être rendu maîtres de cette grande Ville, y avoient rétabli l'autorité des Medicis. Le Chevalier Salviati parent de ce Pontife & Prieur de Rome, par ordre du Grand Maître amena ces troupes à Malte ſur ſix galeres bien armées, dont il y en avoit trois à l'Ordre. Le Vice-Roi de Sicile avoit prêté la quatriéme, & Jacques Grimaldi Seigneur Genois, & grand homme de mer en avoit loué deux autres qui lui appartenoient, moyennant mille écus par mois, & on étoit convenu qu'il les commanderoit en perſonne tant que dureroit cette expédition.

Le Grand Maître ne pouvant quitter Malte dont ſa préſence faiſoit la principale force, nomma pour Géneral de l'entrepriſe le Prieur de Rome : & le Chevalier de Boniface, Bailli de Manoſque, devoit avoir le commandement de la flotte pendant que le Géneral ſeroit à terre, & attaché à l'attaque de Modon : des brigantins de differente grandeur, chargez de troupes & de munitions de guerre, devoient accompagner les galeres ; & on confia deux vaiſſeaux marchands chargez de planches, & deſtinez pour l'execution de l'entrepriſe à Jean Scandali, Chrétien Grec de l'Iſle de Zante, & fils d'un des deux renégats, & à Janni-Necolo auſſi Chrétien Grec, tous deux connus à Modon par le commerce fréquent qu'ils y faiſoient.

Outre un grand nombre de Chevaliers, qui s'embarquerent pour cette expedition, le Vicomte Cigale, fameux armateur, & frere du Cardinal de ce nom, offrit ſes ſervices au Grand Maître, & il joignit la flotte de l'Ordre avec deux galeres bien armées, qui lui appartenoient, & qu'il commanda en perſonne.

Avant que cet armement ſortît des ports, on tint pluſieurs conſeils au ſujet de l'exécution de cette entrepriſe ; & après differens projets, le Grand Maître s'arrêta à celui-ci, que les galeres, brigantins, grips & autres petits navires ſe tiendroient cachez le long des côtes de la petite Iſle de Sapienza, ſituée vis-à-vis Modon ; que ſur le ſoir & proche de la nuit, on feroit avancer deux navires marchands chargez en apparence de bois & de planches ; mais ſous leſquelles il y auroit un bon

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

nombre de Chevaliers & de braves soldats cachez; que le jeune Scandali, sous prétexte de demander pratique, & de concert avec son pere, se rendroit au pied de la tour du mole, qui étoit environ à cinq cens pas de la Place, & qu'il s'en empareroit; que le compagnon du jeune Scandali se présenteroit d'un autre côté à l'entrée du port; & qu'après avoir essuyé pour la forme la visite de Quir Calojan l'autre renégat, Directeur de la Douanne, il se retireroit à la faveur de la nuit dans sa maison; que le lendemain à l'ouverture de la porte, les troupes qui étoient cachées dans ces deux brigantins, se joindroient pour se rendre maître de cette porte; qu'on tireroit aussi-tôt un coup de canon pour en donner avis au Géneral, qui à l'instant partiroit de l'Isle de Sapienza, débarqueroit ses troupes & se jetteroit dans la Place par la porte qui auroit été surprise.

1531. 17 Août.

Le Prieur de Rome qui étoit chargé de cette expedition, partit du port de Malte le dix-sept Août; & après avoir vogué heureusement pendant quelques jours, il ne voulut arriver que de nuit à l'Isle de Sapienza. Il cacha sa petite flotte dans la cale de l'Isle la plus couverte; & après avoir desarboré ses galeres, il envoya à Modon Straligopule & Marquet, ces deux Rhodiens dont nous avons parlé; afin de reconnoître si les deux renégats n'avoient point changé de disposition, & s'ils étoient toujours maîtres de leurs postes & en état de tenir leur parole. Les deux Rhodiens déguisez en marchands, entrerent dans Modon, virent les deux Grecs renégats; & les ayant trou-

vez

vez fermes, inébranlables, & même dans l'impatience de se signaler dans l'exécution de cette entreprise, ils les engagent à passer avec eux dans l'Isle de Sapienza pour en conferer avec le Prieur de Rome. Ce Géneral les reçut bien ; & après leur avoir confirmé de la part du Grand Maître, les promesses d'une magnifique récompense, que les deux Rhodiens leur avoient faites, il leur proposa differentes difficultez ausquelles ils satisfirent pleinement. Ils ajouterent que tout consistoit dans la diligence & la promptitude de l'exécution ; & pour y déterminer Salviati, ils lui représenterent que l'Ordre n'avoit manqué l'entreprise sur Rhodes, que par sa lenteur & son trop de précaution. Mais ce Géneral craignant une double intelligence, & que ces deux Grecs, après avoir renoncé à la foi, ne fissent pas scrupule de le trahir & de le livrer aux Turcs, il exigea d'eux, avant que de s'engager plus avant, qu'ils conduisissent à Modon le Commandeur Sciatese, Romain, le Chevalier de Broc, François, & de la Langue de Provence, & le Seigneur Jacques Grimaldi ; afin qu'étant sur les lieux, ils pussent tous trois reconnoître s'il y avoit sureté dans cette entreprise, & convenir ensuite des dernieres mesures pour le débarquement des troupes, & l'attaque de la Place.

Ces deux renégats avec les Chevaliers déguisez en marchands, aborderent sur le soir au port de Modon, comme s'ils fussent revenus pour les affaires de leur commerce, de l'Isle de Sapienza. Scandali le pere, qui commandoit dans la tour du mole, sous prétexte d'y donner à souper à ces préten-

dus marchands, leur fit voir la facilité qu'il avoit de les en rendre maîtres; & dans la même vûe, ils furent coucher chez l'autre renégat qui logeoit proche de la porte de la Ville, & dont, comme Douannier, il avoit les entrées libres. Les Chevaliers parurent contens de la diſpoſition où ils voyoient ces deux Grecs, & le fils de Scandali Chrétien, comme nous avons dit, & qui n'avoit pas voulu imiter ſon pere dans ſon apoſtaſie, les ramena le lendemain à l'Iſle de Sapienza.

Les Chevaliers à leur retour, déclarerent au Géneral qu'ils croyoient que ces deux renégats marchoient de bon pied dans cette affaire; mais qu'après tout on ne pouvoit prendre trop de précaution avec des traitres; qu'ils trouvoient même de grandes difficultez dans l'exécution de cette entrepriſe; que quoique Scandali commandât dans la tour du mole, les Janiſſaires qui y étoient de garde, au premier mouvement qu'il feroit, prendroient les armes contre lui; que ſur le bruit inévitable dans ces occaſions, & ſur l'avis qu'en recevroit le Gouverneur de Modon, il feroit fermer auſſi-tôt les portes de la Ville, & que la garniſon & les habitans feroient bien-tôt en état de repouſſer ceux qui les attaqueroient. Ces difficultez & même celles qu'en pareilles occaſions on ne peut preſque jamais prévoir, balançoient dans l'eſprit du Géneral le deſir qu'il avoit de tenter cette entrepriſe. Le jeune Scandali ayant pénétré une partie des ſoupçons du Géneral, lui dit que ſon pere ne l'avoit fait venir de Zante, & ne lui avoit communiqué le ſecret de ce deſſein, que dans la vûe

de l'offrir, & de le lui remettre pour ôtage de sa fidelité, & qu'il étoit prêt de rester dans sa galere ; qu'à l'égard des Janissaires qui étoient en petit nombre dans la tour du mole, son pere sçauroit bien les éloigner sous differens prétextes, & qu'il avoit même résolu de les faire boire, & de les enyvrer pour les mettre hors d'état de s'opposer à l'entrée des Chevaliers dans la tour ; d'ailleurs que le dessein de son pete & de son associé n'avoit jamais été d'emporter cette Place à force ouverte ; qu'on n'y réussiroit que par surprise ; qu'il craignoit seulement que la facilité qui paroissoit dans l'exécution, n'eût fait naître la défiance du Géneral. Enfin ce jeune homme plein de zele & de courage, leur montra cette conquête par des endroits si aisez & si brillans, que tout le Conseil résolut de ne pas differer davantage, & on renvoya le jeune Scandali à son pere pour l'assurer que le soir même on tenteroit l'entreprise.

Dans cette vûe, le Géneral fit embarquer plusieurs Chevaliers, & un bon nombre de soldats sur deux felouques ; & on les cacha sous des planches, dont ces deux petits bâtimens paroissoient chargez, & qui étoient destinez à faciliter le débarquement des troupes qui étoient sur les galeres. Stefi Marquet le Rhodien, dont le Commandeur Bosio s'étoit servi si utilement pour former le premier plan de cette conjuration, étoit sur le premier brigantin, qu'on appelloit en ce tems-là un grips. Il se rendit sur le soir à l'entrée du port ; Calojan qui en avoit la garde en qualité de grand Douannier, feignant de ne le pas connoître,

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

monta dans ce navire ; & après l'avoir visité pour la forme, & pour ne se pas rendre suspect, il en fit son rapport au Gouverneur comme d'un petit navire chargé de planches, qu'un marchand venoit vendre, dit-il, à des ouvriers de la Ville ; le Gouverneur lui permit de le laisser entrer. Ceux qui étoient cachez dans cette felouque, déguisez en matelots, à la faveur des ténébres, & sous prétexte d'être obligez de partir le lendemain de grand matin, mirent à bord ces planches, & des pieces de bois dont ils formerent une espece de pont vis-à-vis la porte de la Ville, qu'on vouloit surprendre, pour faciliter le débarquement des troupes qui étoient sur les galeres ; & ils se retirerent ensuite dans la maison du renégat, où ils passerent le reste de la nuit.

Le jeune Scandali qui étoit dans l'autre felouque, vint presque en même tems donner fond à la pointe de la tour ; & comme son pere y commandoit, & que lui-même y venoit souvent de l'Isle de Zante où il demeuroit, les Janissaires de la tour avec lesquels il étoit familier, le reçurent sans difficulté, & il entra dans cette tour avec huit autres Grecs déguisez en Turcs, qui en parloient la langue avec facilité, & qui se disoient soldats des garnisons de Lepante & de Patras. Son pere, suivant qu'on en étoit convenu, dispersa par differentes commissions quelques-uns des gardes, & il invita à souper ceux qui restoient. Dans la chaleur du repas, on leur présenta d'un excellent vin grec, que son fils, disoit-il, lui avoit apporté dans sa felouque. Les véritables Turcs d'autant plus

friands de cette liqueur, qu'elle leur étoit défendue par la loi, en burent avec excès : ils furent bien-tôt yvres ; & à la faveur d'un assoupissement qui suit ordinairement l'yvresse, les Chrétiens Grecs déguisez en Janissaires, introduisirent dans la tour les Chevaliers & leurs soldats, qui étoient restez cachez dans le brigantin. Ils couperent la gorge aux Turcs, en lierent d'autres, se rendirent maîtres de la tour, & tout cela se passa dans le silence de la nuit, sans bruit, & sans que le Gouverneur qui étoit logé à cinq cens pas de la tour, en eût aucune conoissance.

D'un autre côté le renégat Calojan, à la pointe du jour & à l'ouverture de la porte, s'y présenta avec quelques Chevaliers déguisez en matelots, & qui avoient passé la nuit dans sa maison : ils s'arrêterent à la porte pour donner le tems au reste des soldats qui étoient cachez dans les deux grips, de s'avancer. Ces deux troupes se joignirent ; ils étoient environ trois cens hommes. A leur approche, les prétendus matelots qui étoient à l'entrée de la porte, mirent l'épée à la main, chargérent les gardes, en tuerent quelques-uns, & le gros de la troupe étant survenu, se saisit de la porte, & crut la Ville prise. On tira aussi-tôt un coup de canon pour signal, & pour donner avis au Géneral qu'il s'avançât en diligence avec ses galeres : en l'attendant les troupes Chrétiennes, au lieu de marcher droit au Château où le Gouverneur étoit retiré, après avoir laissé seulement un Corps de garde à la porte de la Ville, se jetterent dans les premieres maisons, & les plus proches de la porte pour

les piller : on y commit toutes les violences ordinaires en pareilles occaſions, & dans des Places ſurpriſes ou emportées d'aſſaut & l'épée à la main. Les habitans pour éviter la premiere fureur du ſoldat ſe refugierent dans le Château : le Gouverneur leur fit prendre les armes, & ayant reconnu le petit nombre des Chrétiens, & que la plûpart s'étoient même ſéparez pour piller, il ſortit à la tête de ſa garniſon & des habitans, chargea bruſquement ces pillards qui étoient diſperſez, & en tua d'abord pluſieurs : un péril commun les réunit, ils ſe rallierent, firent ferme, & en attendant l'arrivée des galeres, tâcherent de ſe maintenir dans les differens poſtes qu'ils occupoient. On ſe battoit de part & d'autre avec une égale fureur ; les Chevaliers qui perdoient à tous momens les plus braves de la troupe, ſe deſeſperoient de ne point voir arriver le ſecours ; mais ils ne ſçavoient pas qu'un vent violent & contraire avoit empêché le Géneral d'entendre le bruit du canon, & ce ne fut que ſur le midi, & par une barque que le jeune Scandali lui dépêcha, qu'il apprit que les Chevaliers étoient dans la Ville & aux mains avec la garniſon du Château. Il ſe rendit auſſi-tôt dans la Place ; & avec toute la diligence que put faire la chiourme de ſes galeres, il débarqua ſans obſtacle, & après que ſelon l'ordre de la guerre il eut laiſſé quelques troupes commandées par le Chevalier d'Humieres, à la garde des galeres, & dans la tour du mole, il s'avança à la tête du corps qu'il commandoit, joignit ceux qui étoient aux mains avec le Gouverneur & ſa garniſon, & autant par

ſa valeur que par le nombre ſuperieur de ſes ſoldats, l'obligea bientôt de ſe renfermer dans le Château. Comme il n'y avoit pas moyen de l'y forcer ſans artillerie, il en envoya chercher ſur les galeres : mais pendant tout le tems qu'on mit à faire venir du canon il arriva du ſecours au Gouverneur. Ce Commandant n'avoit pas plutôt vû la premiere troupe des Chevaliers dans la Place, qu'il avoit dépêché des Couriers dans les Villes voiſines, & au Gouverneur de la Province, pour lui faire part de la deſcente & de l'attaque des Chrétiens. Heureuſement pour le Gouverneur du Château, le Sangiac de la Province étoit à la tête d'un corps conſiderable de troupes, que par ordre de Soliman il devoit conduire inceſſamment ſur les frontieres de Hongrie, où le Grand Seigneur faiſoit alors la guerre. Le Sangiac qui n'étoit pas campé loin de Modon, aux premieres nouvelles qu'il eut de l'entrepriſe des Chevaliers, fit partir quelques compagnies de Cavalerie, qui ſe rendirent avec une extrême diligence à Modon, & qui furent introduites dans le Château par une porte qui donnoit dans la campagne, pendant que le Géneral des Turcs s'avançoit lui-même à la tête de ſix mille hommes d'Infanterie. Le Gouverneur de la Place ayant fait mettre pied à terre à ſes cavaliers pour engager l'action, ſortit à leur tête ; & avec toute ſa garniſon, chargea les Chevaliers. Quoique le Prieur de Rome s'apperçût bien qu'il étoit venu du ſecours aux Infideles, il ne laiſſa pas de ſoutenir leur attaque avec beaucoup de courage ; & après leur avoir tué les plus braves

de ces cavaliers, & fait plusieurs prisonniers, il força les autres à chercher leur salut derriere les fortifications du Château. Cependant ayant appris de ses prisonniers que le Sangiac arriveroit infailliblement à Modon avant le soleil couché, & n'ayant pas de troupes en assez grand nombre pour lui résister & assieger la Place dans les formes; comme il n'avoit compté pour le succès de ses desseins, que sur l'avantage d'une surprise, il se vit réduit malgré lui & avec beaucoup de chagrin à la nécessité de se rembarquer.

Mais avant que de faire sonner la retraite, après avoir bloqué la porte du Château par un bon retranchement, il abandonna la Ville entiere au pillage. Les plus riches maisons devinrent alors la proye du soldat : les Chevaliers mêmes & les principaux Officiers prirent part à une occupation plus utile qu'honorable. On ne peut exprimer les richesses qu'ils enleverent de cette Ville; & ce qui fut encore plus fâcheux pour les habitans, c'est que les Chrétiens transporterent dans leurs galeres & dans leurs vaisseaux plus de huit cens femmes ou filles, qu'ils firent prisonnieres & esclaves. Parmi ces dames de Modon, le hazard ayant fait tomber entre les mains du Vicomte de Cicala une jeune Turque d'une rare beauté, après l'avoir conduite à Messine, & l'avoir fait baptiser, il en fit sa femme, & en eut un fils appellé Scipion Cicala, que differentes avantures conduisirent à Constantinople, & qui après avoir pris le turban parvint par sa valeur au commandement des armées, & vangea depuis les Turcs du sac de Modon.

Un

Un peu avant le ſoleil couché les Chevaliers abandonnerent cette Ville; tout ſe rembarqua ſans obſtacle & perte, ſi on ne compte pour une perte très-conſiderable les frais de cet armement, dont la Religion ne fut pas dédommagée par le pillage, qui ne tourna qu'au profit des particuliers.

Le Grand Maître par le retour des galeres n'apprit qu'avec douleur le mauvais ſuccès de cette entrepriſe; mais comme ſon courage fut toujours au-deſſus des accidens de la fortune, il jugea dès-lors que la Providence vouloit que ſon Ordre ſe fixât dans Malte, & il ne ſongea plus qu'à fortifier cette Iſle, & à la mettre à couvert des inſultes & des incurſions des Corſaires.

Pendant qu'il étoit occupé par des ſoins ſi dignes d'un Souverain, il s'éleva un nouveau ſujet d'exercer ſa patience & ſa fermeté. Baltaſar Waltkirk, Evêque de Malte étant mort, c'étoit à l'Empereur à nommer celui qui devoit remplir cette dignité, & la Religion, ſuivant le traité fait avec ce Prince, lui devoit propoſer trois Eccleſiaſtiques, dont un au moins devoit être choiſi par l'Ordre parmi ſes ſujets. Le Grand Maître & le Conſeil préſenterent au Viceroi de Sicile, Frere Pontus Laurencin, de la Langue d'Auvergne, Frere Thomas Boſio Italien, & Vice-Chancelier de l'Ordre, & Frere Dominique Cubelle, de la Langue d'Arragon, & vaſſal de l'Empereur. Le Grand Maître pour récompenſer dans la perſonne de Thomas Boſio, le rare merite & les ſervices importans que le Commandeur ſon frere avoit rendus à l'Ordre, eût été bien aiſe que le choix de l'Empereur

Villiers de l'Isle-Adam.

eût tombé ſur Boſio. Il fit part au Pape de ſes vûes ; ce Pontife, dont le Commandeur avoit été pendant ſa vie un de ſes Cameriers ſecrets, & qui conſervoit cherement la mémoire de ſes ſervices, en écrivit à ce Prince : & non ſeulement il en parla à ſon Ambaſſadeur comme d'une choſe qui lui ſeroit agréable ; il ordonna encore au Seigneur Salviati ſon parent, & pere du Prieur de Rome, d'en écrire de ſa part au Cardinal Campegge qui réſidoit alors auprès de l'Empereur en qualite de Légat *A latere*, pour qu'il preſſât ſans relâche cette nomination. L'Empereur reçut agréablement les offices du Saint Pere, & il lui fit dire par ſon Ambaſſadeur qui réſidoit à Rome, qu'il lui donneroit dans peu de tems la ſatisfaction qu'il ſouhaittoit au ſujet de l'Evêché de Malte ; mais ce Prince qui ne diſpoſoit de ſes graces qu'avec une extrême conſideration, ſoit pour en tirer d'autres du Pape, ou qu'il n'eut pas le tems de vacquer à cette affaire, differa la nomination de Boſio. Et ce ne fut qu'après avoir engagé le Pape & la Religion de Saint Jean dans une Ligue contre les Turcs, qu'il déclara publiquement la nomination à l'Evêché de Malte en faveur de Thomas Boſio : il en remit l'acte entre les mains de l'Ambaſſadeur de la Religion, qui réſidoit auprès de lui.

Ce Miniſtre qui ſçavoit combien cette nomination feroit plaiſir au Grand Maître, lui envoya cet acte par un courier exprès. Le Grand Maître le reçut avec une joye ſenſible, & qu'il partagea avec le nouvel élû, auquel il annonça les premieres nouvelles de ſa dignité. Tous les Chevaliers qui

étoient alors dans l'Isle, en féliciterent l'un & l'autre, & le Sacerdoce & l'Empire ayant également concouru dans cette élection, on regarda cette affaire comme heureusement finie. Le Grand Maître pour y mettre le sceau & la derniere main, voulut que Bosio allât lui-même prendre ses Bulles, & se faire sacrer à Rome. Il le fit accompagner par un Ambassadeur extraordinaire, qu'il dépêcha au Pape pour le remercier de la continuation de ses bontez envers l'Ordre; & cet Ambassadeur étoit chargé de présenter en même temps l'élû à Sa Sainteté.

L'un & l'autre étant arrivez à Rome, demanderent & obtinrent une audience du Pape. L'Ambassadeur en lui présentant Bosio, lui dit qu'il étoit chargé de la part du Grand Maître & du Conseil de le remercier de ses bons offices auprès de l'Empereur, & d'avoir engagé ce Prince à préferer le Bosio à un de ses sujets; mais quelle fut la surprise de ce Ministre & de celui qui l'accompagnoit, lorsqu'il entendit ces paroles sortir de la bouche de ce Pontife, Que l'Eglise de Malte étoit déja pourvûe d'un Pasteur; qu'il avoit nommé lui-même à cette Evêché le Cardinal Ghinuccy; qu'il n'avoit pu donner des marques plus éclatantes de son affection constante envers l'Ordre, qu'en mettant dans cette place un des plus dignes sujets de l'Eglise, & un Cardinal d'un aussi grand merite; que cette Eminence alloit envoyer à Malte un Grand Vicaire pour prendre possession en son nom de cette dignité, & qu'il esperoit qu'il n'y trouveroit pas d'obstacle ni d'opposition..

Quoique l'Ambaſſadeur fût comme aſſommé par un diſcours ſi peu attendu, il ne laiſſa pas de lui répondre qu'il trouveroit toujours dans le Grand Maître & dans le Conſeil une parfaite ſoumiſſion à ſes ordres; mais que cette affaire regardoit uniquement l'Empereur, & la maniere dont il prendroit un changement ſi ſurprenant. *C'eſt à nous*, répartit le Pape en hauſſant ſa voix, *& non pas à Charles, à pourvoir à cette Egliſe, depuis que la proprieté de cette Iſle a paſſé à d'autres mains*: & là-deſſus il congédia l'Ambaſſadeur & Boſio, qui ſe retirerent pénetrez de chagrin, & couverts de confuſion.

Le Grand Maître n'en fut pas moins ſurpris & affligé; il ne manquoit plus, pour ainſi dire, à ſa conſtance, que cette derniere épreuve: il la ſoutint avec ſa fermeté ordinaire; & pour ſe démêler d'une affaire auſſi délicate, & ne ſe pas trouver entre deux puiſſances qu'il avoit également interêt de ménager, il jugea à propos avant que de faire aucun mouvement, de voir le parti que prendroit l'Empereur. Il n'en pouvoit pas prendre lui-même un plus judicieux: Charles-Quint qui trouva ſa dignité bleſſée par l'entrepriſe du Pape, fit ſon affaire de celle de Boſio. Ce Prince quoique ſi concerté dans toutes ſes paroles, ne put s'empêcher de faire éclater ſon reſſentiment. Sangro un de ſes hiſtoriens prétend que dans les premiers mouvemens de ſon indignation & de ſa colere, il lui échapa de dire qu'il ne s'étoit jamais fié à ce Pape, parcequ'il avoit obſervé que dans toutes ſes actions il y avoit toujours quelque fi-

nesse cachée, & que ce Prince ajouta que pour cette fois il avouoit à sa honte, qu'il y avoit été trompé pour ne s'être pas assez défié des manieres vives & empressées en apparence, dont il avoit sollicité lui-même la nomination de Bosio. Apparemment que le chagrin de se voir la duppe du Pape dans un art où il se croyoit infiniment superieur à ce Pontife, arracha des plaintes si améres de Charles-Quint. Mais quoi qu'il en dît, & peut-être pour soulager son ressentiment, il paroît par tous les Historiens, que les offices du Pape avoient d'abord été très-sinceres. Son changement ne fut point l'effet d'un dessein prémédité; mais on prétend que ce Pontife ne voulut supplanter l'Empereur, que pour se vanger du retardement qu'il avoit apporté à la nomination de Bosio, & que dans le chagrin que cela lui donnoit, il n'avoit pû s'empêcher de dire à ce sujet, & en s'en plaignant à quelques Cardinaux, *Que quand un Souverain Pontife s'abaißoit jusqu'à prier, ses prieres & ses offices devoient être reçûs comme des commandemens.* D'autres soutiennent que sans chercher dans ce changement un rafinement de vengeance, dont il n'étoit pas trop capable, il avoit fait réflexion, ou ses Ministres l'avoient fait appercevoir que dans la consideration & le credit que la plûpart des Chevaliers avoient dans toutes les Cours de l'Europe, & surtout dans ce degré de puissance où cet Ordre militaire s'étoit élevé, il ne convenoit point aux interêts du Saint Siege que l'Empereur & les Rois de Sicile ses successeurs conservassent sur l'Evêché de Malte le droit de Patronage, qui donnoit au

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

titulaire l'entrée dans le Conſeil, & même la premiere place après le Grand Maître; qu'un Evêque habile & intriguant dans les troubles dont l'Italie étoit ſouvent agitée, pourroit engager les Chevaliers dans des partis oppoſez à ceux des Papes: en un mot, qu'on ne devoit point ſouffrir qu'un Ordre Religieux toujours armé, voiſin de l'Italie, & qui avoit à ſon commandement des troupes & des flottes, dépendît d'une autre puiſſance que de celle du Saint Siege.

Quoiqu'il en ſoit de ce motif, qui ne laiſſoit pas d'avoir ſa ſolidité; & quelques inſtances que l'Empereur fît pour obliger le Pape à ſe déſiſter de la nomination du Cardinal Ghinuccy, ce Pontife en conſervant les dehors d'une bonne intelligence avec Charles-Quint, fut toujours inébranlable ſur cet article: & ce qui pourroit faire croire que ſa fermeté ne venoit point de ſon reſſentiment, c'eſt qu'étant à l'extrêmité, & dans ces momens prétieux qui décident de l'éternité, & où toutes les paſſions diſparoiſſent, il fit appeller le Cardinal Caraffa, qu'il connoiſſoit pour très-attaché aux interêts du Saint Siege, & il le chargea de repréſenter à ſon ſucceſſeur, qu'il étoit obligé en conſcience de maintenir hautemenr la nomination qu'il avoit faite de Ghinuccy. Mais comme les dernieres intentions des Souverains les plus abſolus ſont preſque toujours enſevelies dans leurs tombeaux, Paul III. qui ſucceda depuis à Clement, ayant reçû des Lettres très-preſſantes de la part de l'Empereur, & voulant d'ailleurs pour ſes interêts particuliers en faveur de

ſa famille ménager un Prince ſi puiſſant, il réſolut de lui donner ſatisfaction. L'affaire fut miſe en négociation; il ſe trouva des temperamens pour concilier les interêts des deux concurrens. Boſio après trois ans de pourſuites & de dépenſes infinies dans la Cour de Rome, & à la ſuite de l'Empereur, obtint enfin ſes Bulles; mais à condition de payer au Cardinal une penſion de neuf mille livres par an: & l'Empereur qui croyoit qu'il y alloit de ſa gloire que celui auquel il avoit procuré l'Evêché en jouît dans toute ſon étendue, pour le dédommager de la penſion, lui donna en Sicile une Abbaye de pareille valeur. Quoique cette affaire n'eût été terminée que ſous le Pontificat de Paul III. nous avons crû pour la ſatisfaction du Lecteur en devoir anticiper la concluſion, & afin de n'être pas obligez de revenir au même fait par des diſgreſſions qui embaraſſent ſouvent le fil de la narration. 1536.

Cependant la fermeté que Clement avoit fait paroître à maintenir la nomination du Cardinal Ghinuccy, n'avoit rien diminué de ſon zele contre les Infideles. Il joignit un bon nombre de ſes galeres à la flotte de l'Empereur, & ſur un Bref très-preſſant qu'il en écrivit au Grand Maître, ce Prince de ſon côté mit auſſi-tôt en mer la grande carraque, les galeres & les vaiſſeaux de la Religion. On peut dire que pour ces armemens l'Ordre n'avoit pas beſoin des exhortations de ce Pontife: les Chevaliers par l'eſprit de leur Inſtitut, & par reconnoiſſance pour Charles-Quint, lui fournirent toujours de puiſſans ſecours quand il s'agiſſoit de

Villiers de l'Isle-Adam.

faire la guerre aux Infideles. Il ne se passa gueres d'actions, comme nous l'allons voir, soit en Asie, soit en Afrique, où on ne vît briller dans les armées de l'Empereur les étendarts de Saint Jean.

Cette escadre joignit le 8 d'Août la flotte de l'Empereur commandée par le fameux André Doria, Prince de Melphe. Celle des Turcs composée de soixante & dix voiles étoit alors dans le golfe de Larta ou de la Prevése. Doria faisant route trouva auprès de Zante soixante galeres Venitiennes, & il proposa au noble Vincent Capello qui en étoit Géneral, de joindre leurs flottes, de forcer Gallipoli, & de porter leurs armes jusqu'à Constantinople, qu'ils trouveroient dénuée de sa garnison ordinaire, que Soliman, disoit-il, en avoit tirée pour fortifier l'armée qu'il commandoit en personne sur les frontieres de Hongrie. Mais les Venitiens qui ménageoient les Turcs avec tant d'égards, qu'ils en souffroient souvent des insultes, sans ozer s'en ressentir, se dispenserent de prendre part à cette entreprise, sous prétexte qu'ils avoient promis au Grand Seigneur de demeurer neutres en cette guerre. La flotte Chrétienne se trouvant alors entre l'Isle de Sapienza & Modon, on proposa de s'attacher à cette derniere Place, & d'en former le siege. C'étoit le sentiment du Prieur de Rome & des Chevaliers, qui auroient été bien aise de tenter à force ouverte la conquête d'une Place qu'ils avoient manquée de surprendre l'année précédente. Mais les soldats qui n'avoient gueres d'autres solde que le butin qu'ils pouvoient faire, témoignerent beaucoup de répugnance pour cette

cette entreprise, & ils disoient assez hautement qu'ils n'exposeroient pas leurs vies à l'attaque d'une Place aussi forte, & où les Chevaliers l'année précedente n'avoient rien laissé qui pût dédommager les victorieux de leurs fatigues. Le Conseil de guerre se crut obligé de dissimuler des discours qu'on auroit punis, si ces soldats eussent été payez exactement, & le Conseil de guerre se détermina à faire le siege de Coron, Place alors bien moins fortifiée, & qui n'étoit éloignée de Modon que de douze milles par terre.

Coron ou Coroné, autrefois *Cheronée*, patrie de Plutarque, aussi grand Philosophe, que fameux Historien, se trouve à la gauche du Cap-Gallo, de la figure d'un triangle scaléne ou à côtez inégaux : un des angles regarde un rocher escarpé ; les deux autres sont vûs du golfe de Coron, qui sert presque de port à la tour. Mais ces angles ne sont pas battus par les eaux de la mer, & l'on peut en les côtoyant faire facilement le tour de cette forteresse, laquelle étoit revêtue d'une muraille à l'antique & assez foible, mais flanquée de six tours d'ancienne structure.

Doria en ayant reconnu la situation, après avoir débarqué ses troupes, fit avancer les galeres, & il les plaça derriere les vaisseaux du haut bord, & sur-tout la grande caraque de la Religion, qui tirant par dessus les galeres, abbatit la plûpart des défenses de cette Place. Toute l'artillerie de ces vaisseaux, & deux batteries qu'on avoit dressées à terre ayant fait une large brêche, le Comte de Sarno & Mendoze, Mestre de camp d'un régi-

Villiers de l'Isle-Adam.

ment d'Espagnols, furent commandez pour monter à l'assaut : ils s'y porterent avec beaucoup de valeur ; mais ils ne trouverent pas moins de courage dans les Turcs, qui leur tuerent trois cens soldats, plusieurs Officiers, & en blesserent un plus grand nombre. Les Prieurs de Rome & d'Auvergne, qui avançoient pour les soutenir, prirent leurs places ; ils étoient sortis l'un & l'autre de la grande caraque à la tête de deux cens Chevaliers, & de cinq cens hommes à la solde de la Religion. Ce second assaut ne fut pas moins meurtrier que le premier : malheureusement pour les attaquans les échelles ne se trouverent pas de longueur proportionnée à la hauteur des murailles : il fallut que les Chevaliers, pour gagner le haut de la bréche, tâchassent de s'acrocher à la muraille, & qu'ils grimpassent des mains & des pieds.

Dans une situation si violente, ils se trouverent exposez au feu de la mousqueterie, aux coups d'arbalêtes ; & les pierres, les feux d'artifice & les huiles bouillantes ne leur furent pas épargnées. Il en périt un grand nombre par ces differentes armes ; mais comme ils étoient résolus de se faire tous tuer aux pieds des murailles, plutôt que d'abandonner leur attaque, après avoir invoqué le nom de Saint Jean, qui étoit leur cri de guerre, ils se pousserent avec tant de fureur, qu'en se soutenant les uns les autres, ils s'éleverent jusques sur la bréche, s'en rendirent les maîtres, & y arborerent le grand étendard de la Religion. Les armées de terre & de mer ne virent ce signal de la victoire qu'avec de grands cris de joye. Ce bruit fit croire

aux aſſiegez que les Chrétiens étoient maîtres de la Place : ceux des habitans qui étoient encore retranchez en differens quartiers de la Ville, & la garniſon du Château, arborerent le drapeau blanc : la capitulation fut bien-tôt ſignée ; les Turcs naturels & leurs maiſons furent conſervez, & on abandonna celles des Juifs au pillage. Doria fut enſuite aſſieger Patras dont il ſe rendit maître pendant que les galeres de la Religion s'emparerent du Château d'Ardinel, & d'autres forts ſituez le long de la côte, & qu'ils emporterent ſans trouver beaucoup de réſiſtance. Après cette expedition, & l'hyver approchant, les differentes eſcadres dont la flotte Chrétienne étoit composée, ſe ſéparent & ſe retirent dans leurs ports.

L'année ſuivante les Turcs qui n'aimoient pas à demeurer ſur leur perte, firent un puiſſant armement pour recouvrer Coron ; & ſi-tôt qu'on put tenir la mer, un fameux Corſaire appellé le Maure, par ordre de Soliman, vint avec quatre grandes galeres bloquer cette Place, pendant qu'un autre Géneral Turc l'aſſiegeoit par terre.

Doria inſtruit de leurs deſſeins, ſe mit auſſi-tôt en mer, & il fut joint par les galeres du Pape & de la Religion, commandées par le Prieur de Rome. La flotte Chrétienne s'avança en bonne ordonnance contre les Infideles ; les ſoldats demandoient la bataille avec de grands cris, mais Doria, quoique auſſi brave ſoldat que grand Capitaine, ſoit par prudence ou pour ſe perpetuer dans le commandement, évitoit les combats déciſifs, & il diſoit aſſez ordinairement, Qu'il n'aimoit pas à ſe trou-

ver dans des occaſions, où la fortune avoit ſouvent plus de part que la conduite des Géneraux. Son unique deſſein étoit de jetter du ſecours dans la Place, & enſuite ſe retirer : dans cette vûe, il mit à la tête de ſa flotte la grande caraque de Malte, d'où comme d'un fort & d'une citadelle, il batoit en ruine les Turcs, & il avoit donné ordre à des Capitaines particuliers, à la faveur du feu & de la fumée du canon, de faire couler dans la Place des barques chargées de ſoldats & de munitions ; mais ce deſſein fut ſi mal exécuté, que ces petits vaiſſeaux furent tout à coup enveloppez par des galeres des Turcs : les Chrétiens s'épouvantent ; les uns ſe rejettent dans le gros de l'armée ; d'autres qui avoient débarqué, croyent échaper plus aiſément à la fureur des Infideles en ſe rejettant dans leurs eſquifs ; mais ils y entrerent en ſi grand nombre & avec tant de précipitation, qu'ils coulerent à fond, & avancerent leur mort en la voulant éviter.

Les Turcs devenus maîtres d'une partie du convoi, attaquent enſuite les grands vaiſſeaux ; tout combat, tout ſe mêle ; les galeres attaquent les galeres ; les navires ſe joignent aux navires : Doria d'un côté, & le Prieur de Rome de l'autre viennent au ſecours des plus preſſez ; leur préſence anime les ſoldats & rétablit l'ordre dans la flotte. La fortune change bien-tôt de parti, les Chrétiens recouvrent leurs petits vaiſſeaux, en prennent pluſieurs aux Turcs, & même ces Infideles s'étant jettez le ſabre à la main dans un vaiſſeau de la Religion, & étant déja maîtres du premier pont, il

ſurvint un autre vaiſſeau de Malte qui dégagea le vaiſſeau de la Religion, & fit priſonniers les aſſaillans qui ſe virent chargez des chaînes qu'ils deſtinoient pour ces Chevaliers.

Enfin cette forêt de mats s'éclaircit peu à peu, le bruit diminue par la mort des uns & la fuite des autres. Doria victorieux ravitaille Coron, ſe remet à la voile, pourſuit les Infideles, & va rechercher de nouvelles occaſions d'acquerir de la gloire.

L'eſcadre de la Religion rappellée par le Grand Maître, ſe détacha alors du corps de la flotte Chrétienne, & rentra dans ſes ports. Malte & Tripoli, & les côtes de Naples & de Sicile, étoient également menacées par Barberouſſe, chef des Corſaires de Barbarie, qui avec quatre-vingt deux galeres, couroit ces mers, & portoit de tous côtez la terreur & l'épouvante, ſans qu'on ſçût encore où la foudre alloit tomber. Comme l'ancienne ville de Malte étoit peu fortifiée; que le Bourg, réſidence des Chevaliers, étoit commandé de differens endroits, & que le Couvent n'avoit pour toute retraite que le Château Saint-Ange, le Conſeil étoit d'avis qu'on y laiſſât ſeulement trois cens Chevaliers pour le défendre; que le Grand Maître ſe retirât en Sicile, & qu'il y tranſportât le Couvent, les Reliques, les ornemens des Egliſes, les titres & le tréſor de la Religion. Mais ce génereux vieillard rejetta courageuſement cet avis: *Je n'ai jamais*, leur dit-il, *fui devant les ennemis de la Croix; & pour conſerver les reſtes d'une vie languiſſante, on ne me verra point donner un ſi mauvais exemple à tous*

Villiers de l'Isle-Adam.

mes Religieux. Il envoya auſſi-tôt cent Chevaliers avec quelques compagnies d'infanterie dans la Ville qu'on appelloit la Cité notable ; & autant que le tems le put permettre, on éleva à la hâte quelques ouvrages avancez au tour du Bourg. Tous les habitans de l'Iſle par ordre du Grand Maître, prirent les armes ; & pour pourvoir à la ſureté des Reliques & des titres de la Religion, il les fit paſſer en Sicile, où ce précieux dépôt fut conſervé avec ſoin. Après de ſi ſages précautions, il attendit avec fermeté l'arrivée des barbares ; mais leur Géneral prit une autre route : il retourna en Afrique, & fit éclater des deſſeins dont nous aurons lieu de parler dans la ſuite.

Le Grand Maître auſſi attentif à la conſervation de la diſcipline réguliere, qu'à la défenſe de ſon Etat, profita de cet intervalle que lui donnoient les Infideles pour convoquer un Chapitre géneral. Depuis la perte de Rhodes, & pendant huit années que la Religion ſans réſidence fixe, avoit erré en differens endroits, il s'étoit introduit pluſieurs abus auſquels il jugea à propos de remedier. Les Chevaliers en abordant à Malte, s'étoient logez ſéparément, & comme ils avoient pû, en differens quartiers du Bourg & même de l'Iſle, contre l'uſage de l'Ordre, & contre ce qui s'étoit pratiqué à Rhodes où il y avoit un endroit de la ville appellé *Collachio*, uniquement deſtiné pour le logement des Chevaliers, & ſans que les ſeculiers y puſſent habiter. Le Grand Maître de concert avec le Chapitre, rétablit à Malte un reglement ſi ſage, & tous les Chevaliers furent obligez de ſe venir

loger auprès de lui, & pour ainsi dire sous les yeux d'un Superieur aussi exact & aussi vigilant. Ce fut par le même esprit de religion qu'on proscrivit les habillemens trop riches & éloignez de la simplicité & de la modestie si convenable à des Religieux ; & on porta la séverité de ce reglement contre tout ce qui avoit le moindre air d'une vaine distinction, jusqu'à interdire aux Commandeurs qui étoient Grands-Croix, de la porter hors de l'Isle de Malte ; & il ne leur fut permis de s'en parer que le jour qu'ils partoient de leur pays, & de leurs Commanderies, pour se rendre à la capitale de l'Ordre.

De ces reglemens particuliers, on passa aux affaires les plus importantes du gouvernement. Le Chapitre en corps se fit représenter le traité fait avec l'Empereur touchant l'établissement de la Religion dans l'Isle de Malte ; & il le confirma par un acte solemnel. On admit les appels du Conseil ordinaire au Conseil complet, c'est-à-dire, dans lequel on faisoit entrer, outre les Grands-Croix, deux Chevaliers les plus anciens de chaque Langue ; mais il fut statué que l'appel de ce dernier Conseil n'auroit point d'effet suspensif, & que les Sentences qui émaneroient de ce Tribunal, seroient exécutées, mais par provision seulement, nonobstant l'appel au Chapitre general.

Comme la Religion étoit engagée à faire de grandes dépenses ; qu'elle entretenoit six à sept galeres sans les vaisseaux de haut bord & les brigantins ; qu'elle tenoit à sa solde des troupes dans

les Isles de Malte, de Goze & à Tripoli; qu'il falloit nourir le peuple réfugié de Rhodes, bâtir une Eglise & une Infirmerie, le Chapitre jugea à propos d'augmenter les responsions sur les Commanderies de l'Ordre, & on supplia le Grand Maître dont on connoissoit le parfait desinteressement, de vouloir bien continuer le soin qu'il prenoit de l'administration des Finances.

Ce fut par ce dernier reglement que se termina le Chapitre dont l'assemblée n'auroit pû être que très-utile à la Religion, si sur la fin, ou peu après il n'étoit survenu un desordre où quelques Langues prirent part, en vinrent aux mains, & causerent un tumulte & un scandale qui affligea sensiblement le Grand Maître, & tout le corps de la Religion.

Le sujet de cette querelle vint d'un differend particulier qui s'émut entre un Gentilhomme Florentin & séculier, domestique du Prieur de Rome, & un jeune Chevalier François neveu du Commandeur Servier, de la Langue de Provence. Ils se battirent, & le Chevalier François fut tué : l'oncle du mort qui prétendoit que le Florentin avoit usé de supercherie dans ce combat, se fit accompagner de ses amis, le chercha ; & l'ayant rencontré aussi accompagné d'autres Gentilshommes pensionnaires du Prieur, les chargea, en blessa plusieurs, & les obligea de s'enfuir, & de chercher leur salut & un azile dans le palais de leur Patron.

Ce Seigneur puissamment riche, parent, d'autres disent même, neveu du Pape, & Géneral de ses galeres & de celles de la Religion, avoit jusqu'à soixante

ſoixante Gentilshommes ſeculiers & Chevaliers Italiens attachez à ſa perſonne. Ils s'armerent auſſitôt, & ſortirent pour venger leur compatriote, & ſans diſtinguer les Langues de France, chargerent avec fureur tous les François qu'ils rencontrerent; ils en tuerent quelques-uns, pluſieurs furent bleſſez, & d'une querelle particuliere firent une guerre ouverte & déclarée entre les deux Nations. Les Chevaliers des Langues d'Auvergne & de France ſurpris & irritez de cette inſulte, ſe joignirent à celle de Provence. Toute la Nation ſe réunit & s'aſſembla chez le Chevalier de Bléville, pour tirer raiſon de cet attentat. Mais avant que de porter plus loin leur reſſentiment, cette aſſemblée particuliere envoya des députez au Grand Maître pour lui demander juſtice. Le Grand Maître fit part de leurs plaintes au Prieur de Rome, & lui ordonna de punir les coupables.

Salviati fier de ſon alliance avec le Pape regnant, & qui ſe regardoit comme un autre Grand Maître, ſe contenta pour toute ſatisfaction de faire mettre aux arrêts ſur ſa Capitane les plus criminels de ſes Gentilshommes, & il fit dire aux Langues offenſées qu'après qu'il auroit examiné cette affaire il leur rendroit juſtice. Ce procedé hautain peu convenable dans une ſi noble République, dont tous les membres ſe croyoient égaux, irrita de nouveau les Chevaliers François. La réponſe du Prieur leur parut une pure illuſion, & faite pour éluder leurs juſtes plaintes, & ils regarderent moins l'arrêt des criminels comme une priſon, que comme un moyen dont ce Prieur ſe ſervoit

pour les ſouſtraire à l'autorité des Loix, & à la juriſdiction du Conſeil & des Juges de la Religion. Ainſi ſans conſulter eux-mêmes ni les loix, ni les devoirs de véritables Religieux, ils ſortent bien armez, ſe jettent dans la galere du Prieur, s'en rendent maîtres, & pleins de fureur & de reſſentiment, poignardent quatre des Gentilshommes du Prieur qui étoient aux arrêts, & qui avoient tué ou bleſſé leurs camarades, & fiers du honteux honneur d'une vengeance ſi indigne de leur profeſſion, après cette ſanglante execution ils ſortent comme en triomphe de la Capitane, & ſe retirent dans leurs Auberges.

Le Prieur outré du maſſacre de ſes Gentilshommes, appelle auprès de lui tous les Chevaliers de la Langue d'Italie, & par ſes émiſſaires il met encore dans ſes interêts les deux Langues d'Eſpagne, Arragon & Caſtille, qui ſe déclarent pour lui, & viennent en armes à ſon ſecours. Les François qui ne s'étoient pas encore ſéparez, & avertis de cette ligue, ſortent de nouveau de leurs Auberges, & vont chercher leurs ennemis juſques dans la maiſon du Prieur : ils ſont reçûs à coups de mouſquet, & ils y répondent par un feu qui n'étoit pas inferieur. Jamais pareille diſcorde n'étoit arrivée dans l'Ordre depuis ſa fondation : un tumulte affreux regnoit dans ce quartier de la Ville : en vain le Grand Maître leur envoya ordre de ſe retirer : il n'y avoit plus ni commandement ni obéiſſance : la diſcorde regnoit dans tous les quartiers de la Ville : chaque parti ne prenoit ordre que de ſa fureur & de ſon emportement. On conti-

nuoit à tirer de tous côtez, & le Prieur ayant fait venir de ses galeres quelques pieces d'artillerie, les François amenerent de leur côté un canon qu'ils braquerent contre la porte de son Palais, pour la mettre en pieces. La nuit qui survint augmenta encore le désordre & la confusion. Le Grand Maître plein de douleur de voir ses Chevaliers aux mains les uns contre les autres, voulut sortir & essayer si le respect de sa presence ne contiendroit pas les plus mutins. Mais le Conseil, dans la crainte que ce venerable vieillard pendant la nuit, & au milieu d'un si terrible tumulte, ne reçût quelque blessure, le conjura de rester dans son Palais, & on envoya à sa place & à la tête de la garnison du Château, le Bailli de Manosque, ancien Chevalier, réveré dans l'un & l'autre parti par sa sagesse encore plus que par sa dignité. Ce Seigneur mêlant adroitement de justes reproches à des manieres pleines de douceur, se fit écouter par les plus emportez, & il les obligea à la fin à mettre les armes bas. Chacun se retira de son côté; la nuit calma cette fureur, & le jour vit naître la honte & le repentir. Mais le Grand Maître ne crut pas devoir laisser sans punition les auteurs d'un tumulte de si dangereux exemple: il en priva douze de l'habit, & si nous en croyons Bosio, on en jetta dans la mer quelques-uns des plus opiniâtres, qui ne vouloient pas reconnoître leur faute, & capables d'en commettre de nouvelles & de rallumer la sédition.

Quelque juste que fût ce chatîment, le Grand Maître conçût une égale douleur du crime & de

ſa punition. Il en tomba malade, & il ſe reprochoit comme le plus grand de ſes malheurs de n'avoir ſurvécu à la perte de Rhodes, que pour être le triſte témoin de la violence & de la rebellion de ſes Religieux. La crainte d'un avenir encore plus fâcheux, l'orgueil de ces Chevaliers, déguiſé ſous le nom de courage, & le luxe & la moleſſe de quelques autres, fruits malheureux de paſſions plus criminelles, qui malgré ſon exemple & la ſéverité de ſes ordonnances, s'étoient déja introduits dans l'Ordre : tout cela jetta ce grand homme dans une ſombre mélancolie. Il ne fit plus que traîner les reſtes d'une vie languiſſante : les fâcheuſes nouvelles qu'il recevoit continuellement d'Angleterre dont il prévoyoit des ſuites funeſtes pour ſon Ordre, le conduiſirent inſenſiblement au tombeau.

1534. Henri VIII. comme nous l'avons dit dans le neuviéme Livre, regnoit dans cette Iſle : ce Prince avec diſpenſe du Pape Jules II. avoit épouſé Catherine d'Arragon, veuve d'Artus Prince de Galles ſon frere aîné, & il avoit paſſé dix-huit ans avec la Reine ſon épouſe dans une union réciproque, lorſqu'une paſſion dereglée pour une jeune Angloiſe lui fit naître des ſcrupules ſur la validité de ſon mariage : & comme s'il eût pris dans les agitations de l'amour des inquiétudes de conſcience, il s'en fit du moins un prétexte pour juſtifier ſon divorce avec la Reine.

Le peu d'agrémens de cette Princeſſe, & les charmes trop dangereux d'Anne de Boulein, lui perſuaderent aiſément qu'il y avoit des abus dans

ſa diſpenſe : il étoit Roi, il ne manqua ni de courtiſans ſerviles, ni de ſçavans mercenaires qui le flatterent dans ſon erreur.

L'affaire avoit été portée à Rome & au Tribunal du Pape : le refus conſtant que fit Clement VII. d'approuver les prétextes de ſon divorce, révolta ce Prince impérieux & paſſionné contre l'autorité du Saint Siege. Ne pouvant obtenir la grace qu'il ſollicitoit avec tant d'empreſſement, il réſolut de s'en paſſer, & il crut que pour parvenir à ſes fins, le plus court chemin étoit d'abolir dans ſes Etats l'autorité des Souverains Pontifes. Il fit plus, de concert avec le Parlement qu'il avoit eu l'adreſſe d'interreſſer dans cette affaire, il ſe revêtit lui-même de cette puiſſance ſpirituelle, & il n'eut point de honte de ſe faire déclarer par un acte ſolemnel chef de l'Egliſe Anglicane, pour n'être pas obligé de ſe ſoumettre au jugement du Chef viſible de l'Egliſe univerſelle, qui refuſoit de ſéparer ce que Dieu avoit uni.

Ce Prince autrefois ſi ſage & ſi éclairé, & pour lors fuireux dans ſa paſſion, perſecutoit cruellement ceux de ſes ſujets qui refuſoient d'adorer la chimere de ſa ſuprématie. Prelats, Eccleſiaſtiques, Religieux, Seculiers perdirent la vie pour n'avoir pas voulu ſouſcrire au double divorce qu'il venoit de faire avec l'Egliſe Catholique, & avec Catherine d'Arragon ſon épouſe légitime. Le crime de leze-Majeſté, qui ſous les mauvais Princes eſt ſouvent le crime des innocens, ſuppléoit aux prétextes qui manquoient pour les faire périr. Le Parlement qu'Henri avoit eu l'habileté de rendre

le ministre de ses passions, proscrivit l'illustre Polus encore plus distingué par sa pieté & une profonde érudition, que par sa naissance royale qu'il tiroit du Duc de Clarence frere d'Edouard IV.

Le Roi d'Angleterre avoit recherché avec empressement son approbation, & il avoit voulu l'obliger d'écrire en faveur de ses erreurs. Ni les promesses, ni les menaces de ce Prince ne l'ébranlerent point : il lui représenta avec beaucoup de fermeté l'injustice de ses nouvelles prétentions. Ce Prince qui auroit bien voulu avoir la réputation d'aimer la verité, & la satisfaction de ne l'entendre jamais, ne lui put pardonner cette liberté. Polus pour se soustraire à son ressentiment, se retira à Rome : le Pape le prit sous sa protection, & honora le sacré College par sa promotion à la dignité de Cardinal.

Henri lui fit un crime de ce titre éminent : il mit sa tête à prix, & on prétend qu'il auroit été assassiné par les bandits aux gages du Roi d'Angleterre, si le Pape qui révéroit les grandes qualitez du Cardinal Anglois, ne lui eût donné des gardes pour veiller à sa conservation. La disgrace de Polus fut funeste à toute sa maison : Marguerite Plantageneste, Comtesse de Salisbury sa mere, Henri Polus de Montaigu son frere, Henri de Courtenay, Marquis d'Excester son cousin, accusez d'avoir entretenu quelque correspondance avec le nouveau Cardinal, perdirent la vie sur un échafaut. Le Roi toujours excessif dans sa vengeance, en étendit les effets jusque sur le jeune Courtenay, fils de Henri. A la verité il eut honte de faire mourir un jeune

enfant ; mais il le fit conduire à la tour, & il l'ensevelit dans une prison, de peur qu'il n'entreprît un jour de venger la mort de son pere.

Au milieu de tant de supplices, les Protestans, quoique rebelles au Saint Siege, n'en étoient pas mieux traitez. Henri ennemi de toutes les nouveautez dont il n'étoit pas auteur, par une cruauté bizarre, & qui n'avoit point d'exemples, faisoit brûler les heretiques, & pendre les Catholiques qui osoient adherer publiquement au Saint Siege. La plûpart des courtisans incertains de la religion du Prince, n'en avoient plus d'autre que sa volonté. Catholiques & Protestans, on cachoit sa Religion comme un crime : il n'y avoit que la rébellion contre l'autorité du Saint Siege, qu'on pût faire paroître impunément. C'étoit l'idole de la Cour, & le seul moyen de s'y maintenir. Le Roi pour se venger des Religieux qui perseveroient dans l'obéissance dûe au Saint Siege, en abandonna les biens en proye à ses courtisans : mais ces mêmes biens si injustement acquis, les précipiterent insensiblement du schisme dans l'hérésie. Plusieurs sous le regne d'Edouard son fils, pour s'épargner une restitution nécessaire, embrasserent les opinions de Luther & de Calvin ; & l'opinion la plus utile leur parut à la fin la plus véritable.

Les Commandeurs & les Chevaliers de Malte, dévouez d'une maniere particuliere au Saint Siege, & qui reconnoissoient le Pape pour leur premier Superieur, ne furent pas exempts de cette persecution. Mais comme cet Ordre composé en partie de la premiere noblesse, étoit puissant

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

dans le Royaume, & que le Prieur de Saint Jean de Londres avoit même ſeance dans le Parlement en qualité de premier Baron d'Angleterre, il différa leur proſcription, & la ſuppreſſion entiere de l'Ordre, juſqu'à ce qu'il l'eût fait autoriſer, comme il fit depuis, par un acte du Parlement. Cependant il n'y eut gueres de perſecutions indirectes, qu'il ne leur fit eſſuyer : la plûpart ſous differens prétextes furent arrêtez, ou du moins on ſaiſit les biens de leurs Commanderies. Ceux qui purent échaper à la malice & à la dureté de ſes Miniſtres, & qui prévoyoient les ſuites funeſtes du ſchiſme, abandonnerent tous leurs biens, & ſe retirerent à Malte. On les voyoit arriver ſans aucun fond aſſuré pour leur ſubſiſtance. Le Grand Maître, comme un bon pere, y pourvut avec une charité infinie, & tâchoit de les conſoler. Il n'avoit pas moins beſoin lui-même de conſolation. Cette perſecution d'un Roi Chrétien envers un Ordre qui avoit ſi bien merité de toute la Chrétienté, mit le comble à cette ſuite de diſgraces qu'il avoit éprouvées dans la Grande Maîtriſe. Il n'y put réſiſter plus long-tems : il tomba malade : une fievre violente eut bien-tôt conſommé le peu de vie qui lui reſtoit, & il expira dans
1534. 22 Août.
les bras de ſes chers Chevaliers le vingt-un d'Août : Prince recommandable par ſa rare valeur, par ſa fermeté heroïque, & par la ſageſſe & la douceur de ſon gouvernement, vertus qu'il poſſeda dans un degré éminent, & qu'on tâcha depuis de repréſenter par ce peu de mots, qui furent gravez ſur ſon tombeau.

C'EST


F. PIERRE DU PONT QUARANTE QUATRIEME GR.D MAITRE, an 1534.
Cars sculp.

C'EST ICI QUE REPOSE LA VERTU VICTORIEUSE DE LA FORTUNE.

Frere PIERRE DU PONT, d'une illuſtre Maiſon dans le Comté d'Aſt, iſſu des anciens Seigneurs de Lombriacs, & de Caſal-Gros en Piedmont, & Bailli de ſainte Euphemie dans la Calabre, ſucceda à Villiers de l'Iſle-Adam. Il étoit alors dans ſon Bailliage, & ſon merite & ſes vertus firent ſeules ſa recommandation. C'étoit un ancien Chevalier, grave, auſtere dans ſes mœurs, zelé obſervateur de la diſcipline réguliere : & ſon élection juſtifie que ſi par le malheur des tems il s'étoit introduit quelque relâchement dans la pratique des ſtatuts; cependant dans les affaires importantes, & ſur tout quand il s'agiſſoit du choix d'un Grand Maître, tous les Chevaliers ne conſultoient alors que leur conſcience, & que le merite ſeul emportoit tous les ſuffrages.

PIERRE DU PONT.

1534.

Boſio. l. 7.

Thomas Boſio, élû Evêque de Malte, fut envoyé par le Conſeil au Grand Maître pour lui porter l'acte de ſon élection. Il n'en apprit les nouvelles que les larmes aux yeux, & il vouloit ſe diſpenſer d'accepter une ſi grande dignité; mais de fâcheuſes nouvelles qu'il reçut par un nouveau courier, le déterminerent, & hâterent ſon départ. On lui avoit dépêché de nouveau le Chevalier Geſvalle pour lui donner avis des révolutions qui venoient d'arriver en Afrique, & dans le Royaume de Tunis dont Barberouſſe s'étoit rendu maître, & que ce Corſaire redoutable menaçoit Tripoli d'un ſiege. Le nouveau Grand Maître s'em-

PIERRE DU PONT.

barqua auſſi-tôt, & ſe rendit le dix de Novembre à Malte : ſes premiers ſoins furent de faire paſſer un puiſſant ſecours à Tripoli ; mais quand on y auroit tranſporté toutes les forces de l'Ordre, quelque braves que fuſſent les Chevaliers, ils n'étoient pas capables avec quatre ou cinq galeres de réſiſter à Barberouſſe, maître de deux Etats auſſi puiſſans qu'Alger & Tunis, & qui d'ailleurs en qualité de Bacha de la mer & de Grand Amiral de Soliman, avoit ſous ſes ordres cent galeres, & plus de deux cens vaiſſeaux de differentes grandeurs. Il étoit frere de Horruc ou d'Horace Barberouſſe, tous deux fameux par leur fortune & par leur valeur.

Boſio. l. 6.

Ces deux Corſaires, quoique nez dans la lie du peuple de la ville de Metelin, n'avoient rien de la baſſeſſe de leur naiſſance. Dès leur premiere jeuneſſe, & ſi-tôt qu'ils purent porter les armes, ils firent éclater leur courage & leur ambition, & coururent enſemble les mers ſur un ſeul brigantin, qui faiſoit toute leur fortune.

Une valeur ſi déterminée, d'heureux ſuccès, des priſes conſiderables augmenterent leur réputation & leurs forces. Ils acheterent ou firent conſtruire des vaiſſeaux & des galeres, formerent une petite flotte, & attirerent depuis ſous leurs enſeignes d'autres pirates qui les reconnurent pour leurs Chefs & leurs Géneraux. L'ambition & les richeſſes ne ſeparerent point les deux freres. Horruc plus âgé que ſon frere, avoit à la verité le principal commandement ; mais Airadin en ſon abſence, n'avoit pas moins d'autorité : également braves,

PIERRE DU PONT.

également cruels, corsaires déterminez, & qui se disoient amis de la mer, & ennemis de tous ceux qui navigeoient sur cet élément ; ils attaquoient indifferemment les Musulmans comme les Chrétiens ; & en faisant le mêtier de voleurs & de corsaires, ils apprirent insensiblement celui de conquerans.

Il ne manquoit à leur fortune, pour retirer leurs prises, qu'un port dont ils fussent les maîtres. La guerre qui s'éleva entre Selim Eutemi Prince d'Alger & son frere, leur en fit naître l'occasion. Ils se déclarerent pour un de ces Princes, & les accablerent tous deux. Horuc reçu dans Alger en qualité d'allié, s'en rendit maître : il fit étrangler Eutemi qui l'avoit appellé à son secours : ses troupes le proclamerent Roi d'Alger ; & pour mettre sa conquête sous une puissante protection, il en fit hommage à Soliman Empereur des Turcs, & se fit son tributaire. Il prit depuis les villes de Circelle & de Bugie, conquit le Royaume de Tremesen dont Alger faisoit autrefois partie, &remporta plusieurs avantages sur les Espagnols qui avoient pris le parti du Roi de Trèmesen leur vassal. Mais comme les armes sont journalieres, il se vit assiegé dans la Capitale de ce Royaume ; & après une défense opiniâtre, l'artillerie des Espagnols ayant réduit les fortifications de cette Place en poudre, ne pouvant, ni tenir plus long-tems, ni se résoudre à capituler, il tâcha de s'échapper avec ses trésors par un conduit sous terre qui aboutissoit dans la campagne. Le Marquis de Gomare, Gouverneur d'Oran,

qui commandoit au ſiege, averti de ſa fuite, le pourſuivit vivement.

Barberouſſe, pour retarder la pourſuite des Eſpagnols, & pour avoir le tems de gagner les déſerts, répandoit d'eſpace en eſpace, de l'or, de l'argent & des étoffes précieuſes. Mais rien ne put arrêter les Chrétiens ; ils l'attaquerent au paſſage de la riviere de Huexda ; il fallut en venir aux mains ; Barberouſſe fit ferme ; ſon courage augmenta par le deſeſpoir de ne point échapper à ſes ennemis, & la vûe d'un péril inévitable lui en fit perdre la crainte. Il ſe jette avec fureur au milieu des Chrétiens, tue de ſa main pluſieurs Officiers ; mais après tout comme la partie n'étoit pas égale, le plus grand nombre prévalut, & Barberouſſe enveloppé de tous côtez, périt avec quinze cens hommes, qui l'accompagnoient dans ſa retraite, & qui furent taillez en pieces. Son frere Airadin avec le nom de Barberouſſe prit le titre de Roi d'Alger ; il s'aſſocia depuis avec deux fameux pirates qu'il fit ſes lieutenans. L'un nommé comme lui Airadin, Caramanien de naiſſance, & que ſa fureur & ſa cruauté avoit fait nommer *Chaſſe-diables* ; l'autre corſaire, Juif renegat, de la ville de Smirne, étoit connu ſous le nom Turc de *Sinan.* Ces trois corſaires étoient la terreur de toutes les côtes Chrétiennes, & tenoient pour ainſi dire la mer méditerranée ſous leur empire. Chaſſe-diables non content des priſes continuelles qu'il faiſoit en mer, voulut à l'exemple de Barberouſſe, & peut-être pour ſe ſouſtraire de ſa dépendance, ſe faire un établiſſement particulier. Il ſurprit Tagiora dont

nous avons parlé au commencement de ce Livre, se rendit maître de la Place, fit entrer son escadre dans le port, & il eut la vanité de se faire proclamer Roi de cette ville. 1532. *Bos. l. 6.*

Mais pour demeurer toujours uni en apparence avec Barberousse, en lui faisant part de sa nouvelle conquête, il lui en rendit hommage, & protesta de ne se détacher jamais de ses interêts. Barberousse quoiqu'indigné de l'ambition de son lieutenant, crut devoir dissimuler une injure qu'il ne pouvoit vanger sans s'affoiblir. Il reçût l'hommage d'Airadin, le félicita sur sa conquête; & ce Corsaire n'ayant rien à craindre du côté d'Alger, fit des courses sur le territoire de Tripoli. La guerre s'alluma entre les Chevaliers & ce nouveau Prince: il leur enleva deux brigantins qui appartenoient à la Religion, obligea ceux de Gienzor ses voisins à rompre l'alliance & le traité qu'ils avoient fait avec Tripoli: & pour tenir les Chevaliers comme investis dans cette Place, malgré tous leurs efforts, il fit construire à la portée du canon une tour ou un Château appellée depuis *la tour d'Alcaide*, qui découvroit tout ce qui entroit dans le port de Tripoli, ou qui en sortoit.

Muley Hascen Prince Maure, Roi de Tunis, qui redoutoit l'ambition & le voisinage de ce Turc, fit une alliance particuliere contre lui avec le Gouverneur de Tripoli; & avant que ce Corsaire pût s'affermir dans sa nouvelle conquête, il résolut de l'en chasser. Dans cette vûe il mit sur pied un corps assez considerable de troupes, la plûpart composées des Arabes de la campagne, *Bosio l. 6.*

PIERRE DU PONT.

& avec un train d'artillerie, que les Chevaliers de Tripoli lui fournirent, il aſſiegea Tagiora. Mais ſoit par la valeur & le courage d'Airadin, ſoit manque de capacité dans les Géneraux de Haſcen, ce Prince fut obligé de lever le ſiege, & d'employer depuis à ſa propre défenſe des troupes qu'il n'avoit levées que pour attaquer ſes ennemis.

Boſ. l. 5. 1531.

Haſcen dont nous parlons, étoit fils de Muley Mahomet, qui de pluſieurs de ſes femmes avoit eu trente-quatre enfans. Quoique Muley fût le dernier, à ce qu'on prétend, ou du moins des plus jeunes, ſa mere qui apparemment étoit alors la Sultane favorite, eut aſſez de pouvoir ſur l'eſprit de Mahomet pour en tirer une déclaration en faveur de ſon fils, par laquelle il le déſignoit pour ſon ſucceſſeur. Cette femme ambitieuſe, pour l'empêcher de varier, le fit auſſi-tôt empoiſonner. Ce crime fut le premier degré par lequel Haſcen s'éleva ſur le trône; & pour s'y maintenir il fit mourir ou aveugler la plûpart de ſes freres & de ſes neveux. Araſcid, qui étoit un de ſes aînez lui échapa: ce Prince ſe réfugia à Alger, & implora la protection de Barberouſſe le Corſaire, qui pour profiter de ces diviſions le reçut bien. Il lui promit même un puiſſant ſecours, mais il lui fit comprendre en même tems qu'étant Officier & vaſſal du Grand Seigneur, il ne pourroit pas s'engager ſans ſa permiſſion dans cette entrepriſe; mais que s'il vouloit venir avec lui à Conſtantinople, il ne doutoit pas que ce grand Prince & tout le Divan, n'aprouvaſſent une guerre ſi juſte, & dont il ſe chargeoit de faire voir à Sa Hauteſſe les avantages & les facilitez.

Le Prince Maure, qui n'avoit pas d'autre ressource, s'abandonna à ses conseils. Barberousse qui avoit ses vûes particulieres, le conduisit à Constantinople; & quand ils furent arrivez, il prévint le Grand Seigneur, & dans une audience secrette, le perfide Corsaire lui representa qu'à la faveur du parti & des intelligences qu'Arraschid avoit dans Tunis, il seroit aisé de s'emparer de cette ville, & de tout le Royaume, & de l'annexer ensuite à son Empire. Soliman avide de gloire & d'étendre les bornes de son Empire, gouta ses raisons: par ses ordres on travailla dans tous les ports à un armement extraordinaire: on vit bientôt en mer quatre-vingts-dix galeres & plus de deux cens navires chargez de munitions de guerre,& de troupes de débarquement. Le Grand Seigneur carressa Arraschid, qui à la vûe d'une armée si redoutable, se flattoit de rentrer dans Tunis comme en triomphe. Mais quand il fut question de s'embarquer, Soliman le fit arrêter dans le serrail, & cela s'executa avec tant de secret, que quand on mit à la voile, toute la flotte crut que ce Prince infortuné étoit sur la Capitane, & dans la galere du Géneral.

Ce Corsaire étant parti de Constantinople, pour cacher ses desseins au Roi de Tunis, fit voile du côté de l'Italie, ravagea les côtes de la Pouille & de la Calabre, répandit la terreur de ses armes dans Naples & Gayete; & après avoir pillé les Bourgs & les Villages, fait esclaves un nombre nfini d'habitans, & laissé par tout de tristes marques de sa fureur, il passa par le Phare de Messine,

PIERRE DU PONT.

exerça les mêmes cruautez le long des côtes de Sicile, s'approcha du cap de Paſſaro, comme s'il eût eu deſſein d'y faire une deſcente, & tourna enſuite tout court du côté de l'Afrique. Il aborda proche de la Goulette, & fit publier qu'il ramenoit Arraſchid. Pour ſe concilier la garniſon du Fort, il le fit ſaluer par une décharge de ſon artillerie, mais ſans boulets ; & ayant envoyé un Officier dans la Place demander au Gouverneur pour qui il tenoit : *Nous ſommes ſerviteurs des évenemens*, répondit l'Aga, *& nous conſerverons la Place pour le parti qui prévaudra, & pour celui de ces Princes qui demeurera Roi de Tunis.*

Barberouſſe qui n'ignoroit pas l'importance de cette Place, la clef du Royaume, lui fit repréſenter que le Grand Seigneur l'avoit envoyé pour placer ſur le trône de Tunis le légitime héritier; qu'il avoit ordre d'attaquer & de faire périr tous ceux qui s'y oppoſeroient ; qu'il pouvoit juger par ſes propres yeux des forces de ce Prince, & s'il étoit en état d'y réſiſter. Celui qui étoit chargé de cette négociation, la conduiſit ſi adroitement, & ſçut mêler ſi à propos les promeſſes avec les menaces, que le Gouverneur, peut-être, ſéduit encore par des ſommes conſiderables, livra ſa Place au Corſaire, qui après avoir laiſſé une forte garniſon, ſe rendit aux portes de Tunis. Cette ville, la capitale du Royaume du même nom, eſt ſituée ſur la côte de Barbarie au Septentrion de l'Afrique, entre Tripoli & Alger, à la pointe du golfe de la Goulette, & à deux milles de la mer mediterranée : de là ſe découvroient les ruines de la fameuſe Carthage.

On

On comptoit en ce tems-là plus de vingt mille maisons dans la ville de Tunis ; le peuple à proportion y étoit nombreux ; mais elle n'avoit que de simples murailles sans fortifications : & comme cette Place étoit commandée de plusieurs endroits du côté de l'Occident, toute sa force ne consistoit que dans le Château & dans le nombre des habitans.

PIERRE DU PONT.

A l'approche de l'armée de Barberousse, & sur les bruits qu'on répandoit que le Prince Arraschid étoit à la tête des Turcs, le peuple toujours avide, & souvent la dupe du changement de maître, s'émut & prit les armes. Hascen qui craignoit d'en être abandonné, sortit du Château, tâcha d'appaiser la sédition, remontra aux plus mutins la fidelité qu'ils lui avoient jurée ; & pour les gagner, descendit jusqu'aux prieres les plus basses. Mais soit aversion pour son gouvernement, ou compassion pour Arraschid, parcequ'il étoit malheureux, le peuple rejetta avec de grands cris, & même avec mépris, les remontrances & les prieres du Roi ; & ce Prince craignant qu'on n'attentât à sa vie, ou qu'on ne le livrât à son ennemi, sortit sur le champ de la Ville, sans même rentrer dans le Château, & sans emporter avec lui ses trésors.

Marmol dans sa description de l'Afrique, rapporte que ce Prince lui avoit avoué que dans l'agitation & le trouble que lui causoient l'approche des ennemis, & la révolte de ses sujets, en descendant du Château dans la Ville, il avoit oublié une bourse de velours rouge, où il y avoit deux cens diamans d'une grosseur & d'une valeur inestima-

Histoire du Royaume de Tunis l. 6.

PIERRE DU PONT.

1535.

ble. Il ne fut pas plutôt ſorti de Tunis, que les habitans en ouvrirent les portes à ſes ennemis; Barberouſſe y entra auſſi-tôt à la tête de neuf mille Turcs, & ſe rendit maître du Château & des principaux poſtes de la Ville. Les habitans l'avoient reçu d'abord avec de grands témoignages de joye; mais voyant qu'Arraſchid ne paroiſſoit point, on commença à ſe défier du Corſaire, quoiqu'il dît que le Prince étoit reſté malade ſur ſa galere: & la fourberie ayant enfin été découverte, les habitans, au lieu de prêter ſerment de fidelité à Soliman, comme il les en preſſoit, déteſterent hautement la perfidie de ce Corſaire, prirent les armes, chargerent ſes troupes pour les obliger de ſortir de leur Ville. Mais ils avoient affaire à un Capitaine qui ſçavoit faire la guerre, & qui avoit prévû cette révolution. Barberouſſe pour contenir le peuple, fit tonner l'artillerie du Château, dont il étoit le maître; & ſes ſoldats firent une ſi furieuſe décharge de leurs mouſquets ſur ces habitans, que pour faire ceſſer le maſſacre, ils furent réduits à reconnoître le Grand Seigneur pour Souverain, & Barberouſſe pour ſon Vice-Roi.

Ce Corſaire auſſi habile que brave, après s'être ſervi ſi utilement de ſes armes pour réprimer le peuple, employa des careſſes & des manieres pleines de douceur pour gagner les principaux habitans. Par leur moyen il fit alliance avec les Arabes de la contrée, s'empara de la plûpart des villes qui étoient plus avant dans les terres, y mit garniſon, & dans le deſſein d'élargir un canal pour faire un port de Tunis, & le mettre en état de

recevoir les plus grands vaisseaux, il se servit des esclaves chrétiens dont il en avoit plus de vingt mille dans cette Ville, qui ouvrirent le canal de la Goulette qui entre de la mer dans le lac sur lequel est située la ville de Tunis.

Tel étoit l'état des côtes d'Afrique, & des Provinces voisines de Tripoli, lorsque le Grand Maître arriva à Malte. Ce Seigneur jugea bien que sans des forces superieures, & une puissance au-dessus de celle de son Ordre, les Chevaliers ne pourroient pas se maintenir dans Tripoli. De tous les Souverains de l'Europe, il n'y avoit que Charles-Quint que cette entreprise interressât, & qui fût capable de s'y opposer : il devoit craindre que ce corsaire redoutable, après tant de conquêtes, ne tentât de s'emparer des Royaumes de Sicile & de Naples : ce qui par la suite du tems auroit fait tomber Malte en sa puissance. Ainsi de l'avis du Conseil, le Grand Maître envoya à l'Empereur en ambassade le Commandeur Ponce de Leon, Grand-Croix, pour le solliciter de faire passer une armée en Afrique, capable de maintenir les Chevaliers dans Tripoli, & d'arrêter les progrès surprenans de Barberousse.

L'Empereur reçut en même tems & au même sujet, une autre ambassade de la part de Muley Hascen, dont un renégat Génois appellé Ximaa, son Capitaine des Gardes étoit le chef. Ce renégat voyant son maître détrôné, & sans esperance de pouvoir recouvrer sa Couronne, lui conseilla d'avoir recours à Charles-Quint, Prince à qui Barberousse, lui dit-il, étoit odieux, & qui se feroit un hon-

PIERRE DU PONT. neur de rétablir dans ſes Etats un Roi qui en avoit été dépouillé ſi injuſtement.

Haſcen confia l'exécution de ce projet à celui qui en étoit l'auteur ; le Génois ſe rendit à Madrid, eut audience de l'Empereur, qui craignant pour ſes Royaumes de Naples & de Sicile, écouta favorablement l'un & l'autre Ambaſſadeur. L'affaire fut miſe en déliberation dans le Conſeil ; & après qu'elle eût été examinée devant l'Empereur par ſes Miniſtres & ſes plus habiles Géneraux, on réſolut de porter la guerre en Afrique, tant pour mettre les Royaumes de Naples & de Sicile à couvert des armes du Roi d'Alger, que pour aſſurer la navigation de la mer d'Eſpagne en Italie, où aucun vaiſſeau marchand ou paſſager, par la crainte des Corſaires, n'oſoit plus paroître ſans s'expoſer à être enlevé.

1535. Boſ. l. 7.

Charles-Quint parut ſe conformer à cette réſolution ; mais avant que d'employer la force, ce Prince le plus grand politique de ſon ſiecle, & qui tiroit ſouvent plus d'avantages de ſes négociations ſecrettes que de ſes armes, tâcha de gagner Barberouſſe, & de le détacher des interêts de Soliman. Il chargea de la conduite de cette intrigue un autre Génois appellé Louis Preſandes, qui ſous prétexte de commercer à Tunis, s'y rendit ſur un vaiſſeau marchand que l'Empereur lui avoit fourni ſecretement : il étoit chargé de Lettres de creance, qui lui donnoient la qualité d'Ambaſſadeur. Après s'être fait introduire ſous un autre prétexte auprès de Barberouſſe, il lui rendit ſes Lettres ; & ſuivant ſon inſtruction, il lui propoſa une alliance parti-

culiere avec Charles-Quint, & il lui offrit de la part de ce Prince de contribuer à le rendre monarque absolu de toute l'Afrique, s'il vouloit s'engager à tenir dans la suite une si belle monarchie, & la rendre tributaire de la Couronne d'Espagne. Par une seconde instruction entierement opposée à la premiere, cet Agent avoit ordre de s'aboucher le plus secretement qu'il pourroit avec certains habitans de Tunis, dont on lui donna les noms, & que l'Ambassadeur de Hascen avoit dit être bien intentionnez pour son maître, de reconnoître leur disposition, de les assurer du prompt retour de ce Prince à la tête d'une armée, & de les exhorter à prendre les armes en sa faveur, quand il paroîtroit aux portes de leur Ville.

Mais ce Ministre ayant voulu mener en même tems deux négociations si differentes, se rendit bien-tôt suspect; l'intrigue fut découverte, & Barberousse sans s'embarasser du droit des gens, fit étrangler l'Ambassadeur. L'Empereur voyant que toutes les voyes de la négociation étoient fermées, se détermina à une guerre ouverte; il renvoya l'Ambassadeur de Hascen à son maître avec charge de l'assurer qu'il iroit lui-même à la tête d'une puissante armée pour le rétablir sur son trône; & il écrivit en même tems par un Exprès au Grand Maître pour lui faire part de son dessein, & pour inviter les Chevaliers à se joindre à lui dans une entreprise, dont par rapport à Tripoli, ils pouvoient tirer de grands avantages.

Le Grand Maître ayant reçu sa Lettre, & l'ayant communiquée au Conseil, on résolut qu'on arme-

roit pour cette expedition autant de vaisseaux que l'Ordre en pourroit fournir. La Religion mit en mer quatre galeres des plus grandes & des mieux pourvûes, avec dix-huit brigantins tous bien armez, sans compter la grande caraque qui seule étoit plus redoutable, & rendit plus de service dans cette expedition qu'une escadre entiere. Un nombre considerable de Chevaliers s'embarquerent sur ces differens vaisseaux, & chaque Chevalier menoit à sa suite deux braves soldats au lieu de domestiques. Le Commandeur Aurelio Botigella ancien Officier de Marine, fut nommé pour Géneral de cette flotte particuliere, & Antoine de Grolée, Bailli titulaire de Lango, devoit commander la caraque & les troupes de débarquement.

Barberousse ne pouvant ignorer les desseins des Princes Chrétiens, se pourvût d'armes, de munitions & de vivres; appella auprès de lui tous les Corsaires du Levant; tira d'Alger ce qu'il y avoit de troupes, & dépêcha divers Ambassadeurs à tous les petits Rois d'Afrique pour implorer leur secours, & leur représenter que la perte de Tunis entraîneroit après elle celle de toute la Barbarie. Son argent réussit mieux que l'éloquence de ses négociateurs; & à la faveur de quelques sommes considerables qu'il envoya aux principaux Chefs des Arabes, il en tira quinze mille hommes, tous gens de cheval, & qui sans s'embarasser du parti qu'ils prenoient, pour une legere solde mettoient leur vie en commerce, & faisoient de la guerre un métier mercenaire. Charles-Quint de son côté avoit assemblé une puissante flotte, composée de

près de trois cens voiles, & chargée de vingt-cinq mille hommes de pied, de deux mille chevaux, outre un nombre considerable de volontaires de differentes nations, & des premieres maisons de l'Europe, qui vouloient se signaler aux yeux de ce grand Empereur.

Le rendez-vous géneral étoit dans le port de Cagliari, ville de l'Isle de Sardaigne, distante seulement de soixante lieues des côtes d'Afrique. L'Empereur ayant reçu les secours du Pape & de l'Ordre de Malte, en partit le 13 de Juin, & arriva heureusement à Porto-Farina, appellée anciennement, Utique, ville fameuse dans l'Histoire Romaine par la mort du dernier Caton. On prétend que Barberousse averti que l'Empereur commandoit son armée en personne : *Si ce Prince*, dit-il aux Officiers qui l'environnoient, *qui jusqu'ici, a presque toujours fait la guerre par ses Lieutenans, acquiert dans cette campagne la gloire qui lui manque, il faudra nous résoudre à perdre celle que nous avons acquise au prix de notre sang.*

1536.

Ce pirate qui ne doutoit pas que les Chrétiens ne commençassent leur entreprise par l'attaque du fort de la Goulette, y avoit fait entrer six mille Turcs des plus braves de son armée. Ils étoient commandez par Airadin & par Sinan le Juif, ces deux fameux corsaires dont nous avons parlé, & en qui Barberousse avoit une entiere confiance. Il envoya en même tems l'eunuque Azanaga, un autre de ses Géneraux, avec trente mille Maures ou Arabes, mais tous archers ou arquebusiers, & la plûpart à cheval, pour harceler sans cesse

Sagredo t. 2. & 3.

PIERRE DU PONT.

les Chrétiens : & comme il n'étoit pas assuré de la fidelité des habitans de Tunis, il s'enferma dans cette Place avec l'élite de ses troupes.

L'Empereur débarqua son armée sans obstacle à une portée de canon du fort de la Goulette ; ce n'étoit qu'une grosse tour quarrée, mais bien flanquée, & située à douze milles de Tunis à l'embouchure du canal par où l'eau de la mer entre dans l'étang, au bord duquel Tunis est bâtie. Ce canal est long d'un trait d'arbalête, mais si étroit, qu'une galere n'y peut passer qu'à force de rames. Barberousse avoit fait construire un pont sur ce canal : & dans une langue de terre qui se trouvoit entre la mer & la tour de la Goulette, il fit faire un rempart qui découvroit toute la côte, & défendoit les galeres qu'il tenoit hors du canal.

Les Géneraux de l'Empereur choisirent l'endroit qui leur parut le plus commode pour camper, & ils l'entourerent de bonnes lignes, larges, profondes, & fortifiées d'espace en espace par des redoutes. La garnison de la Goulette, pour interrompre ces travaux, faisoit de fréquentes sorties, dans lesquelles trois cens Espagnols & quatre cens Italiens furent taillez en pieces : en même tems les cavaliers Maures & Arabes harceloient continuellement l'armée chrétienne, & venoient escarmoucher jusqu'à l'entrée du camp. Mais les fortifications en étant achevées, on commença à dresser des batteries, tant contre le fort, que du côté de la campagne : & le feu en fut si terrible & si continuel, que les Turcs de la garnison, aussi-bien

bien que les Maures & les Arabes qui tenoient la campagne, n'oserent plus approcher du camp de l'Empereur.

Ce Prince qui jugeoit bien que la prise de cette forteresse emporteroit avec elle celle de Tunis, résolut, si-tôt que les bréches seroient trouvées assez ouvertes, d'y faire donner un assaut : on battoit la Place en même tems par terre & par mer.

Doria qui commandoit la flotte, faisoit avancer les galeres tour à tour ; & après qu'un rang avoit tiré, un autre prenoit sa place pour faire ses décharges. La grande caraque de la Religion étoit postée comme au siege de Coron derriere toutes les galeres ; mais par sa hauteur elle tiroit aisément par dessus, & elle fit un feu si terrible & si continuel, qu'elle démonta toutes les pieces de la tour. Le Commandeur Botigelle, Prieur de Pise, s'étant apperçu que le principal Comite des galeres de l'Ordre, de peur d'échouer contre terre, faisoit tenir les rames hors de l'eau, fut à lui l'épée à la main, & lui commandant de faire voguer sa chiourme : *Malheureux*, lui dit-il, *faut-il que pour conserver deux ou trois carcasses de galeres, nous manquions de faire une belle action?* Le Chevalier de Conversa l'habile Ingénieur, se distingua par une entreprise encore plus hardie : il arma une barque longue de fauconneaux, la remplit de mousquetaires, & la poussa ensuite jusqu'au pied de la tour : de-là il tiroit contre tous les Turcs qui se présentoient sur les bréches : & pendant qu'il rechargeoit d'un côté, il tournoit adroitement sa barque,

PIERRE DU PONT.

& présentoit l'autre côté, qui faisoit feu aussi-tôt. Par cette manœuvre il tua un grand nombre des Infideles, sans qu'il pût être offensé par l'artillerie de la tour, qui en étoit trop proche. Enfin le feu ayant continué de tous côtez depuis minuit jusqu'à midi, l'Empereur, avant que les Turcs eussent le tems de réparer les bréches, & d'y faire des retranchemens, ordonna un assaut géneral. Les Chevaliers conformément à leur prééminence, & la possession où ils étoient d'être toujours à la tête des attaques, furent chargez de marcher les premiers à celle qui se devoit faire du côté de la mer.

Le Commandeur de Grolée, appellé autrement le Bailli Passim, qui commandoit les troupes destinées au débarquement, les fit entrer dans des barques & des vaisseaux plats; mais en approchant du bord, ces esquifs se trouverent ensablez. Le Chevalier Copier de la Maison d'Hieres en Dauphiné, qui portoit l'étendart de la Religion, se jetta le premier dans l'eau avec son enseigne. Il fut suivi de tous les Chevaliers, qui ayant de l'eau jusqu'au dessus de la ceinture, s'avancerent fierement l'épée à la main, gagnerent le rivage, & malgré une grêle de mousquetades, monterent à l'assaut. Les Espagnols soutenus par les Italiens & les Allemands, attaquerent un autre endroit; & dans ces differentes attaques, les Chrétiens, malgré la courageuse défense des Turcs, forcerent les bréches, gagnerent les boulevards & le haut de la tour, & s'en rendirent les maîtres. Mais cette victoire couta à la Religion beaucoup de ses plus braves Chevaliers, & il n'en revint presque aucun sans

blessures. Comme cette tour n'avoit point de dehors, on fut aussi-tôt au corps de la Place, & l'artillerie en ayant ruiné toutes les fortifications, les Chrétiens, après une heure de combat, s'en rendirent les maîtres.

Airadin & Sinam le Juif, voyant leur défense inutile, se jetterent dans l'étang avec la garnison: ils marcherent le long des basses par une route qu'on avoit marquée avec des pieux, gagnerent Tunis, & d'autres s'arrêterent à Arradez, petite ville sur le chemin de la Goulette à Tunis. Les Chrétiens les poursuivirent & en tuerent un grand nombre. L'Empereur entra dans la Goulette suivi du Roi Hascen, & se tournant vers ce Prince: *Voilà*, lui dit-il, *la porte ouverte par où vous rentrerez dans vos Etats.* On prétend qu'on trouva dans le port de cette Place quatre-vingt sept galeres, galeottes & autres vaisseaux à rames, tous armez, outre plus de trois cens pieces de canon, la plûpart de bronze, un nombre infini de mousquets, d'arbalêtes, de piques & d'épées. Cette Place étoit l'arcenal de Barberousse, qu'il avoit crû jusqu'alors imprenable, & où il retiroit ses prises & son butin. Juillet 1535.

L'Empereur, après avoir donné quelques jours à ses troupes pour se reposer, leur fit prendre le chemin de Tunis. Quoique Barberousse connût bien la foiblesse de cette ville; que d'ailleurs il fût peu assuré de la fidelité des Tunisiens, & encore moins de la bravoure des Arabes; cependant comme c'étoit un homme d'un grand courage, il résolut de tenter le sort des armes, d'aller au devant des

PIERRE DU PONT.

Chrétiens, & de leur livrer bataille plutôt que de s'enfermer dans une Place peu fortifiée. Mais avant que de se mettre en campagne, il tint un grand conseil de guerre ; & ayant fait appeller les principaux Chefs de son armée, Turcs, Maures & Arabes, il leur représenta le peu de troupes de l'Empereur en comparaison des siennes ; que les plus braves parmi les Chrétiens avoient péri au siege de la Goulette ; que les chaleurs excessives du pays ausquelles les soldats de l'Europe n'étoient pas accoutumez, en avoient rendu malades & languissans un grand nombre ; qu'ils manquoient d'eau, en sorte que la plûpart mouroient de soif. Il ajouta que le camp de l'Empereur étoit rempli de richesses immenses ; qu'ils n'en tireroient pas moins de la rançon des prisonniers qu'ils feroient: *Enfin*, leur dit-il, *je vous promets la victoire si vous voulez vaincre ; & vous trouverez dans la défaite de vos ennemis une fortune abondante, votre propre salut, & celui de vos femmes & de vos enfans.*

On ne lui répondit que par des protestations d'une fidelité inviolable ; mais au travers de ces protestations, il démêla sur la plûpart des visages un air d'inquiétude & une impression de crainte, qui lui en causa beaucoup à lui-même : & comme d'ailleurs il connoissoit le caractere leger & inconstant de ces Africains, il tint la nuit un conseil secret seulement avec les Turcs attachez à sa fortune. Il leur dit qu'ils se trouvoient malheureusement engagez dans une Place où ils avoient trois sortes d'ennemis dont il falloit également se défier ; que les Maures souffroient impatiemment

la domination des Turcs, & ſeroient ravis de les voir taillez en pieces ; que les Arabes plus propres à faire des courſes qu'à tenir ferme dans un combat, pour peu qu'il y eût de péril, ſe débanderoient à la vûe de l'ennemi, & qu'il y avoit actuellement vingt-deux mille Chrétiens eſclaves, renfermez dans Tunis, qui ne manqueroient pas d'en faciliter l'entrée aux troupes de l'Empereur, s'ils en pouvoient trouver l'occaſion ; que quoiqu'ils fuſſent renfermez tous les ſoirs dans le Château, il ne falloit qu'un traître & un renégat pour leur en ouvrir les portes, & les rendre maîtres de de la Ville, pendant qu'ils ſeroient aux mains avec les Chrétiens ; mais que pour ſe tirer de cette inquiétude, il étoit réſolu, avant que de ſortir de la Place, de faire égorger tous ces eſclaves ſans pardonner à un ſeul.

PIERRE DU PONT.

Chaſſe-diables ſe déclara hautement en faveur d'un ſentiment ſi inhumain, & il ſoutint que ſi on épargnoit les eſclaves, ils les feroient repentir un jour de leur fauſſe pitié, & que dans une pareille conjoncture c'étoit pécher contre toutes les regles de la politique, de conſerver l'ennemi qui peut vous perdre. Mais le Juif Sinan, auquel une partie de ces eſclaves apartenoit, & qui faiſoient ſa principale richeſſe, s'opoſa à cet avis. Il repréſenta à Barberouſſe qu'une action ſi barbare les rendroit odieux à toutes les Nations ; qu'il alieneroit même par là les eſprits des Tuniſiens qui avoient pris ou acheté le plus grand nombre de ces Chrétiens ; que lui-même y perdroit le prix & la rançon des plus conſiderables dont il s'étoit rendu maître ; qu'après tout il ſe-

1535. *Boſio t. 3 l. 8.*

roit toujours aſſez tems d'en venir à une ſi cruelle précaution ; qu'il faloit réſerver cette exécution pour un coup de deſeſpoir : au lieu que s'ils battoient les troupes de l'Empereur, la perte qu'ils auroient faite par la mort précipitée de leurs eſclaves, empoiſonneroit la joye qui ſuit de la victoire.

Quoique Barberouſſe n'eût pas coutume de préferer un avis modéré au plus violent, l'avarice en cette occaſion retint ſa cruauté naturelle : il conſentit de differer la mort des eſclaves ; mais pour aſſurer ſa vengeance s'il étoit vaincu, il les fit charger de nouvelles chaînes, défendit qu'on les laiſsât ſortir du baigne ou cachot où ils étoient enfermez ; & il fit mettre ſous ce bâtiment pluſieurs tonneaux pleins de poudre à canon pour le faire ſauter quand il l'ordonneroit. Il partit enſuite à la tête de ſes troupes pour aller au devant de l'Empereur, & il campa dans une plaine qui n'étoit qu'à une lieue de Tunis : les armées furent bientôt en préſence. Les Hiſtoriens Eſpagnols, pour augmenter la gloire de Charles-Quint, prétendent qu'il n'y avoit pas moins de quatre-vingt-dix mille hommes dans l'armée de Barberouſſe. On en jugera par le ſuccès de la bataille, ſi on peut donner ce nom à une déroute, où de l'aveu de ces Ecrivains, les Chrétiens ne perdirent que dix-huit ſoldats, & les Infideles environ trois cens. Quoi qu'il en ſoit, les Arabes ſe préſenterent d'abord d'aſſez bonne grace au combat, & vinrent à la charge avec de grands cris. Mais ils n'eurent pas plutôt entendu tonner l'artillerie, & eſſuyé les pre-

miers coups de mousquet, que ces troupes accoutumées à ne combattre qu'en caracolant, se débanderent, s'enfuirent & disparurent en un instant : & ce qui acheva de consterner Barberousse, c'est que dans leur fuite ils entraînerent les Maures & les Tunisiens, qui de leur côté regagnerent la ville avec plus d'empressement qu'ils n'en étoient sortis. Les chefs des Arabes, sous prétexte de faire leur cour à Hascen, se vanterent depuis de les avoir retenus, & empêchez de combattre. Barberousse fit sonner la retraite, & après les avoir ralliez, & sans leur faire aucun reproche, il leur dit seulement qu'il les remettroit le lendemain aux mains avec les Chrétiens.

Ce n'étoit pas son dessein. Entouré de tous côtez par des ennemis secrets ou déclarez, il ne retenoit sous les armes tant de troupes que pour couvrir sa retraite, & la pouvoir faire avec sureté. Il cacha même avec soin ce projet aux Turcs, qui paroissoient lui être les plus fideles ; mais l'empressement de ses gens à tirer ses trésors du Château, en fit soupçonner quelque chose, & l'ordre qu'il donna ensuite de mettre le feu aux poudres qui étoient sous la prison des esclaves, ne laissa plus douter du parti qu'il avoit pris : mais les ministres ordinaires de ses cruautez, ne furent pas maîtres d'executer une si affreuse barbarie.

Il y avoit alors parmi ses esclaves un Chevalier de la Religion, Commandeur de Turin, appellé Frere Paul Simeoni, que Barberousse n'avoit jamais voulu relâcher, quelque rançon que l'Ordre lui eût offerte. Nous en avons déja parlé au sujet

Bos. l. 8. t. 3. p. 152.

PIERRE DU PONT.

de l'Isle de l'Ero, que ce Chevalier, à l'âge de dix-huit ans défendit avec tant de courage contre les entreprises & les attaques des Infideles. Simeoni dans cette derniere conjoncture gagna deux renégats, geoliers des Esclaves : & ayant eu par leur moyen des marteaux & des limes, il brisa ses fers; & aida à rompre ceux des compagnons de son esclavage. Ils forcerent ensuite la salle d'armes du Château, s'armerent de tout ce qui tomba sous leurs mains, taillerent en pieces ce qui étoit resté de soldats Turcs dans le Château, s'en rendirent maîtres; & après en avoir baricadé les portes, & mis de bons corps de garde dans les principaux endroits, le Chevalier chef de l'entreprise monta au haut du Château, & fit banniere blanche pour avertir l'armée Chrétienne de venir à leur secours. Barberousse ayant été averti qu'on entendoit beaucoup de bruit dans le Château, y accourut en criant qu'on lui en ouvrît les portes; mais on ne lui répondit qu'à coups de mousquet & par une grêle de pierres, que les esclaves lui jetterent. Alors transporté de fureur il s'écria : *Tout est perdu, puisque ces chiens sont maîtres du Château & de mes trésors* Sans s'arrêter davantage il sortit de la ville avec Chassediables, & ce qu'il put ramasser de Turcs : & avant que l'Empereur pût être averti de cette révolution, il s'enfuit, & gagna la ville de Bone, bâtie proche des ruines de l'ancienne Hyppone, ville celebre par l'episcopat de Saint Augustin un des quatre premiers Peres de l'Eglise, & son oracle après S. Paul sur les matieres de la grace.

François de Medallino, & Vincent de Cattaro Giaffraga.

Hormisd. Epist. ad poss.

Simeoni ayant appris la fuite du Corsaire, en fit

fit donner avis à l'Empereur, qui s'avança aussitôt. En entrant dans la Place, le premier objet qui se présenta devant lui, fut ce Chevalier, à la tête de six mille de ses compagnons d'esclavage. Charles-Quint en l'embrassant : *Ami Chevalier,* lui dit-il, *que benie soit à jamais la courageuse résolution qui vous a fait rompre vos chaînes, faciliter ma conquête, & augmenter la gloire de votre Ordre.* Simeoni comblé d'honneur, se retira sur les galeres de Malte, & fut saluer le Géneral & ses confreres. Mais les troupes de l'Empereur & les esclaves se répandirent dans la Ville, & y commirent des excès si affreux de toute espece, qu'il sembloit que des Chrétiens voulussent rencherir sur la violence & la lubricité des peuples les plus barbares. Les malheureux habitans de l'un & de l'autre sexe éprouverent dans leurs personnes & dans celles qui leur étoient les plus cheres, des tortures, & differentes sortes de gehennes pour les obliger de découvrir à leurs cruels vainqueurs les trésors cachez : quand on n'en pouvoit plus rien tirer, on les massacroit ensuite de sang froid. Les jeunes filles étoient exposées à des infamies encore plus odieuses & plus insuportables que les plus cruels supplices ; & quand le soldat fut las de tuer, ou d'assouvir sa brutalité sans égard pour l'âge, le sexe ou la naissance, il chargea de chaînes tout ce qui tomboit entre ses mains. Les personnes du sexe les mieux faites & les plus jeunes étoient arrachées d'entre les bras de leurs meres ; & les Officiers se les reservoient, pour les faire servir à leurs infames plaisirs.

PIERRE DU PONT.

Parmi ces esclaves infortunez, se trouva une

Bos. t. 3. l. 8.

jeune fille d'une rare beauté & des premieres maisons de la Ville, appellée *Aysa*: elle étoit tombée en partage à un Officier Espagnol qui l'amenoit dans le camp & dans sa tente. Muley Hascen qui la rencontra garottée d'une maniere indigne de sa haute naissance, touché de compassion, & peut-être d'un sentiment encore plus vif, l'arrêta & offrit à son patron de la racheter. La Maurisque naturellement fiere, & outrée de douleur & de colere, s'écria en lui crachant au visage : *Retire-toi, perfide & méchant Hascen, qui pour recouvrer un Royaume qui ne t'apartenoit pas, as trahi honteusement ton Pays & ta Nation.* Mais ce Prince sans se rebuter, continuant d'offrir à l'Officier des sommes considerables pour sa rançon, Aysa furieuse lui répéta : *Retire-toi*, te dis-je, *je ne veux point d'un tyran pour liberateur.*

On prétend que plus de cent mille personnes périrent ou furent esclaves : plusieurs trouverent la fin de leurs jours dans la fureur des soldats ; d'autres qui croyoient échaper dans les sables & les deserts voisins, furent étoufez par les chaleurs excessives qui se font sentir dans ces climats brûlants, & moururent de soif, & on fait monter le nombre des prisonniers à plus de quarante mille de different sexe. L'Empereur maître de Tunis, rétablit Muley Hascen sur le trône ; mais à condition de relever de la Couronne d'Espagne : & pour gages de sa fidelité il retint entre ses mains le fort de la Goulette, dont il rétablit les fortifications. Par ce traité il obligea le Prince Maure d'en payer la garnison, & d'y envoyer en ôtage

le Prince Mahomet un de ſes enfans avec quelques autres Seigneurs de ſa Cour. L'Empereur ſe diſpoſa enſuite à retourner en Europe ; mais avant que de s'embarquer, le 25 de Juillet que l'Egliſe célebre la fête de S. Jacques Patron de l'Eſpagne, ce Prince en ſolemniſa la mémoire dans ſon camp. Après y avoir entendu la Meſſe qui fut chantée en muſique, il voulut dîner ſur le grand galion de Malte, appellé *Caracca*, où il fut ſervi par les Chevaliers avec une extrême magnificence. Le deſſein de l'Empereur, après avoir mis à la voile, étoit de paſſer par Mehedia, ville d'Afrique dont il vouloit s'emparer ; mais il s'éleva une tempête qui écarta les vaiſſeaux & les galeres : & ce ne fut pas ſans de grands périls que cette flotte victorieuſe aborda à Trapano en Sicile.

Le Grand Maître lui envoya en cette ville une célebre ambaſſade pour le féliciter ſur l'heureux ſuccès de ſes armes. Ce Prince répondit obligeamment qu'il en devoit la meilleure partie à la valeur & au courage des Chevaliers ; & pour tenir l'Ordre toujours attaché à ſes interêts, il combla de préſens les principaux Chevaliers qui l'avoient ſuivi dans cette expedition, & ordonna par un nouveau Reſcrit que le Grand Maître & le Couvent puſſent tirer librement & ſans péages de la Sicile les munitions de guerre & de bouche dont ils auroient beſoin. Par un autre Edit & un privilege particulier, il déclara qu'aucun Chevalier, ſous quelque prétexte que ce pût être, ne pourroit jouir dans toute l'étendue de ſes Etats des biens de l'Ordre, ſans l'attache particuliere du Grand Maître & du Conſeil, & que les originaux de ſes proviſions

PIERRE DU PONT.

n'eussent été vûs par Sa Majesté ou ses Ministres, & enregistrez dans son Conseil d'Etat.

L'escadre de la Religion rentra heureusement dans les ports de Malte; mais la joie des Chevaliers fut peu de tems après temperée par la mort du Grand Maître, qui à peine remplit cette grande dignité pendant un an. La Religion perdit en sa personne un digne Chef & un véritable Religieux : pendant son gouvernement il interdit aux Chevaliers sous des peines très-séveres, la coutume, ou pour mieux dire l'abus qu'ils avoient apporté d'Italie d'aller en masque pendant le carnaval : & il substitua en la place de ces bacchanales l'usage des tournois, des combats à fer émoussé & de plusieurs autres jeux militaires, qu'il leur faisoit regarder comme un exercice plus convenable à des guerriers.

Ce fut par le même attachement à l'observance de la regle qu'il refusa, malgré les instances du Pape, de nommer à une Commanderie vacante un jeune Chevalier, au préjudice de ses anciens. Il écrivit à ce Pontife, qu'à son avenement à la Grande-Maîtrise, on avoit exigé de lui comme de tous ses prédecesseurs des sermens solemnels d'observer les statuts de la Religion, & qu'il prioit Sa Sainteté de trouver bon qu'il ne violât pas une si sainte obligation qu'il avoit contractée au pied des Autels, & sur les saints Evangiles.

DIDIER DE S. JAILLE. 1536. 12 Novemb.

DIDIER DE SAINT JAILLE Prieur de Toulouse, un des plus genereux défenseurs de Rhodes, dont nous avons eu lieu de parler dans la relation de ce siege, succeda à Pierrin du Pont : il fut élû comme son prédecesseur en son absence. Le Che-


FRERE DIDIERS DE S.TE JALLE QUAR.TE CINQUIEME GR.D M.E 1535
Cars Sculp

valier de Bourbon parvint en même-tems par la mort de Frere Pierre de Cluis au Grand Prieuré de France. Le premier usage que le nouveau Prieur fit des richesses attachées à son Prieuré, fut de faire faire une magnifique tapisserie, où sur un fond de soye rehaussé d'or, on voyoit les portraits de tous les Grands Maîtres representez au naturel, & tirez d'après d'excellens originaux qu'on avoit apportez de Rhodes : & sitôt qu'un meuble si riche & si curieux fut achevé, il l'envoya à Malte, & le consacra pour orner la principale Eglise de cette Isle.

Bosio, l. 1.

Ces marques de la liberalité & du désinteressement des Chevaliers n'étoient pas alors extraordinaires dans l'Ordre. La plûpart des Commandeurs, ceux surtout qui étoient revêtus des principales dignitez de la Religion, en consacroient génereusement tous les revenus à faire des armemens contre les Infideles. La plûpart cherchoient la gloire préferablement au gain qu'ils pouvoient faire par leurs prises, & on peut dire qu'en tout tems il y avoit plus de Chevaliers en mer que sur terre & dans leurs Commanderies. On les voyoit rentrer souvent dans le port de Malte, traînant à leur suite des vaisseaux & des galeres des Infideles, dont ils délivroient aussi-tôt les esclaves Chrétiens de differentes nations : & ces Chrétiens après avoir recouvré leur liberté, reportoient dans leur patrie le souvenir & le témoignage du zele & de la valeur des Chevaliers.

Parmi ces hommes illustres, qui mériteroient chacun une histoire particuliere, on comptoit

Didier de S. Jaille.

Botigella Prieur de Pise & Géneral des galeres; Georges Scilling Grand Bailli d'Allemagne; Grolée Bailli de Lango; Jacques Pelloquin, Lieutenant du Grand Maître; Leon Strozzi, Prieur de Capoue; Chateau Renaud, Maréchal de l'Ordre; le Commandeur Parisot de la Valette, & beaucoup d'autres dont on trouve les noms dans les Mémoires de la Religion.

Mais aucun en ce tems-là ne s'étoit rendu plus formidable aux Corsaires, que le Prieur de Pise: il ne quittoit point la mer. Aucun corsaire n'osoit s'approcher des côtes de la Sicile & de Malte, qu'il ne se vît aussi-tôt surpris & enlevé: & il fit cette année tant de prises, que les corsaires publioient qu'il avoit dans sa galere un démon familier déguisé en chien, qui l'avertissoit du jour de leur départ des côtes d'Afrique, & des endroits où il les pourroit rencontrer. On n'avoit gueres vû de Géneral qui joignît à une si grande connoissance de la mer, un courage si déterminé: fort ou foible il attaquoit tout ce qu'il rencontroit; & sans s'embarasser des represailles, il faisoit pendre tous les renégats qui lui tomboient entre les mains. D'ailleurs dur & severe dans le commandement, il exigeoit des Chevaliers qui étoient sous ses ordres la même valeur dont il leur donnoit l'exemple. Il n'étoit pas moins exact dans ce qui regardoit la discipline militaire; & après une expédition où il avoit fait des prises considerables, quelques Chevaliers s'étant émancipez de mettre la main sur le butin, il les fit arrêter, & les tint aux arrêts & dans une longue prison comme usurpa-

teurs des biens de l'Ordre. Il ne faisoit que rentrer dans le port de Tripoli lorsqu'on découvrit sur le soir & du haut de la tour trois grosses galiotes qui faisoient route vers l'isle de Gerbes. Les Capitaines de galeres lui demanderent aussi-tôt permission de sortir du port pour les aller combattre : *Ne voyez-vous pas*, leur dit cet habile marin, *que s'ils vous aperçoivent, la nuit qui est proche les dérobera à vôtre poursuite, avant que vous les ayiez pû joindre ? Laissons les aller à present ; mais ils n'iront pas si loin que je ne les ratrape demain au point du jour*. En effet sitôt qu'il fut nuit, il sortit du port avec trois galeres, & tint la route de Gerbes autant que les tenebres le lui purent permettre. A peine le jour parut qu'il découvrit ces galiotes qui alloient de conserve ; il leur donna aussi-tôt la chasse. Les corsaires se voyant poursuivis, se séparerent, & une des galiotes tâcha de gagner les côtes de Barbarie. Mais une galere appellée *la Cornue* lui coupant chemin, l'eut bien-tôt jointe ; & les Chevaliers le sabre à la main se présenterent à l'abordage. Les Turcs qui étoient en grand nombre dans ce vaisseau, se jetterent tous du côté que les Chevaliers vouloient attaquer : leur précipitation, & le grand nombre qui ne se trouva que d'un côté, causa leur perte. La galiote se renversa, coula bas à la vûe & au grand regret des Chevaliers, encore plus fâchez de la mort des esclaves Chrétiens qui furent noyez, que d'avoir manqué une prise qui ne pouvoit leur échaper. La seconde galiote eut un sort à peu près pareil ; Les Chevaliers cherchoient à l'aborder ; & com-

me les Turcs y étoient en grand nombre, ils n'éviterent point le combat, & tournerent la proue contre la galere de la Religion. De part & d'autre il ſe fit de furieuſes décharges de fleches & de mouſqueteries, qui mirent un grand nombre de Chrétiens & de Turcs hors de combat. Le pilote des Infideles plus adroit que celui des Chevaliers, lui préſenta le côté; & après avoir fait une décharge nouvelle de ſes fleches, prit le large. Mais le General Botigella qui s'étoit réſervé pour ſecourir la galere qui ſeroit la plus preſſée, s'oppoſa au paſſage de la galiote, & la joignit proue contre proue. Le combat recommença avec une nouvelle fureur; le courſier & les mouſquets firent une furieuſe décharge de part & d'autre: le combat ſe maintint long-tems avec un égal avantage: la victoire plus d'une fois paſſa ſucceſſivement dans l'un & l'autre parti. Les corſaires gens de mer, élevez dans le feu & au milieu des armes, ſe battoient avec un courage déterminé: plus d'une fois ils ſe flaterent d'emporter la rambade, & de faire reculer les Chevaliers qui la défendoient. Mais ils avoient en tête des hommes intrépides, qui n'avoient jamais connu de péril. Cette courageuſe milice ſe jetta l'épée à la main dans la galiote, en même-tems que les ſoldats de la Cornue forcerent un autre endroit, & ſe joignirent aux ſoldats de la capitane. Ce fut moins alors un combat qu'un maſſacre général; le ſoldat Chrétien ne fit point de quartier; mais emportez par l'avidité de faire du butin, un ſi grand nombre ſe précipita dans ce vaiſſeau, que ſoit le poids extraordinaire de ceux

qui

qui y entrerent & qui ſe tenoient tout d'un côté, ſoit quelque voye d'eau reçue dans le combat, le fit couler à fond : & les vainqueurs confondus avec les vaincus, eurent un ſort pareil, & périrent dans le ſein même de la victoire.

La plus grande des galiottes, commandée par Scander fameux Corſaire, & par un autre Rais ou Capitaine, fit tous ſes efforts pour gagner Zoara, à treize milles de l'Iſle de Zerbe ou de Gelſev vers l'Orient. Mais le Chevalier Pariſot de la Valette, Capitaine d'une des galeres, & le digne camarade de Botigella, lui donna la chaſſe ſi vivement, que les Turcs ne purent éviter le combat. Il fut auſſi ſanglant & auſſi meurtrier que le précedent. Scander le battit comme un homme qui n'avoit jamais craint la mort, & qui ne ſe ſoucioit pas de périr s'il n'étoit pas victorieux; le Commandeur de la Valette à la tête des Chevaliers de ſa galere & en butte aux traits de ſes ennemis, reçut deux coups de fléche dont dans la chaleur du combat il ne s'apperçut point; mais quelque tems après il ſentit un coup de mouſquet qui lui fracaſſa une jambe, & le jetta ſur le tillac. Dans cet état & entre la vie & la mort, il ne relâcha rien de ſon courage & de ſon ardeur pour la victoire. Les Chevaliers & les ſoldats Chrétiens animez par ſes cris, ſe pouſſerent contre les Infideles avec une valeur ſi déterminée, qu'ils entrerent dans leur vaiſſeau. Il falut y livrer un ſecond combat : les Turcs s'étoient ralliez auprès du mats ; on en vint tout de nouveau aux mains. Ces barbares furieux de deſeſpoir, & encouragez par l'exemple de leurs Chefs, firent des prodiges de valeur : &

DIDIER DE S. JAILLE.

quoique réduits en un petit nombre, ils forcerent les Chrétiens d'abandonner leur vaiſſeau : & après s'être décranponnez d'avec la galere, malgré tous les efforts des Chevaliers, ils prirent le large, & firent route du côté de Zoara. Ils n'en étoient pas éloignez quand les Chevaliers qui voguoient après leur proye, les rejoignirent. On recommença à ſe battre ; ce fut un troiſiéme combat ; mais la partie n'étoit plus égale. Les Turcs avoient perdu la plûpart de leurs ſoldats & de leurs matelots : à peine en reſtoit-il aſſez pour conduire ce vaiſſeau, & le peu qui s'y trouva voyant le rivage proche, ſe jetta à la mer pour le gagner. Mais comme il y en avoit un grand nombre de bleſſez, la plûpart ſe noyerent, & entre autres les deux Rais ou Capitaines. Les Chevaliers s'emparerent de la galiotte : on y délivra deux cens Chrétiens ; les Turcs furent mis à la chaîne ; les renégats pendus. Botigella rentra avec ſa priſe & triomphant, dans le port de Tripoli.

Ce ſuccès, & la guerre continuelle que les Chevaliers faiſoient aux Turcs d'Afrique, tant par terre que par mer, détermina ces barbares à les chaſſer s'ils le pouvoient de Tripoli. Le Corſaire Airadin Seigneur de Tagiora, le plus intereſſé dans cette guerre, ſe chargea de l'entrepriſe : il raſſembla ce qu'il put tirer de troupes de Tagiora, de Gienzor & d'Almaya : le rendez-vous étoit à la tour de l'Alcaïde. Il en partit la nuit, & au point du jour il préſenta l'eſcalade aux endroits de la muraille de Tripoli, qu'il crut les moins défendus. Il eſperoit ſurprendre les Chevaliers ; mais George

Schilling, Grand Bailli d'Allemagne qui commandoit dans Tripoli, averti par des espions qu'il entretenoit dans Tagiora, étoit sous les armes avec toute sa garnison : & les Infideles ne parurent pas plutôt au pied des murailles, qu'ils se virent accablez de feux d'artifice, d'huile bouillante, de coups de pierre, pendant que l'artillerie, & les Mousquetaires de la Place tiroient sans relâche sur les corps les plus éloignez, & qui soutenoient ceux qui avoient la tête de l'attaque. Quoique Airadin vît bien qu'il étoit découvert, il n'en combattit pas avec moins de courage & de résolution. Ses troupes, à son exemple, firent des efforts extraordinaires pour gagner le haut de la muraille ; mais elle étoit bordée par un bon nombre de Chevaliers intrépides, qui ne comptoient pour rien les blessures & la mort : plusieurs périrent par les fléches & la mousqueterie des Infidéles. Ces barbares perdoient encore plus de monde ; mais ils les remplaçoient aussi-tôt par ce grand nombre de troupes qu'ils avoient amenées à cette expédition ; au lieu que les Chevaliers qui pour lors n'étoient pas plus de quarante avec une mediocre garnison, ne tiroient du secours que de leur courage, qui sembloit même augmenter à proportion que leur nombre diminuoit. Le Grand Bailli se portoit sur-tout dans tous les endroits qui étoient les plus pressez ; on le voyoit presque en même tems dans toutes les attaques. Airadin de son côté n'oublioit rien des devoirs d'un digne chef de guerre, & moins par ses paroles que par son exemple, il entraînoit à sa suite ses soldats, & faisoit tous ses efforts pour

DIDIER DE S. JAILLE.

gagner le haut de la muraille : mais ce Géneral ayant été renversé de dessus son échelle par un coup de feu, ses soldats eurent bien de la peine à le retirer du fond du fossé où il étoit tombé. Les Turcs le croyant mort, perdirent courage ; tout se débanda, & ils laisserent au pied des murailles un grand nombre de leurs soldats qui y avoient été tuez.

Après leur retraite, le Grand Bailli dépêcha à Malte un brigantin pour donner avis au Lieutenant du Grand Maître & au Conseil, de l'entreprise d'Airadin ; & par sa Lettre, il leur représenta que Tripoli sans bastions & sans boulevards, n'auroit pas pu tenir contre une armée qui en auroit fait le siege dans les formes ; qu'on étoit même exposé tous les jours à une pareille surprise, & que pour la prévenir, & éloigner les Infideles de son voisinage, il falloit attaquer & razer la tour de l'Alcaïde, qui tenoit de ce côté-là la Place bloquée & investie, & empêchoit le commerce des Chrétiens avec les Maures & les Arabes habitans du pays, & aussi ennemis des Turcs & des Corsaires, que les Chevaliers.

Le Conseil approuva cette entreprise, dont on confia la conduite au Commandeur Botigella, Prieur de Pise, & Géneral des galeres. Il se mit aussi-tôt en mer avec cent cinquante Chevaliers, & environ sept cens hommes de troupes, que la Religion entretenoit à Malte ; & le Bailli Schilling Gouverneur de Tripoli, traita en même tems avec quelques Cheques ou Seigneurs Arabes, qui moyennant une certaine somme dont il convint,

lui fournirent un corps de cavalerie. Botigella ayant débarqué ses troupes à Tripoli, y prit une partie de l'artillerie dont il avoit besoin ; il la fit traîner par ses esclaves & par sa chiourme jusqu'auprès de la tour qu'il vouloit assieger : & sans se donner le loisir d'ouvrir la tranchée, après avoir dressé ses batteries, il se contenta de les couvrir de gabions. Airadin au bruit de cette attaque, y accourut de Tagiora avec ce qu'il avoit de troupes ; mais étant arrivé au Bourg d'Adabus qui n'étoit éloigné de la tour que de trois milles, il se trouva arrêté par les Chevaliers qui étoient à la tête de la cavalerie des Arabes. Airadin ne se sentant pas assez fort pour attaquer un corps bordé de cent cinquante Chevaliers, se contenta de legeres escarmouches, à la faveur desquelles environ soixante Turcs se jetterent dans la Place. Ce secours n'empêcha pas le Géneral Botigella de la battre continuellement ; mais s'appercevant que son artillerie ne produisoit pas un effet aussi prompt qu'il le souhaittoit, il fit venir de ses galeres, les rambades dont il se servit comme de mantelets : & à l'abri de cette espece de défense, il attacha le mineur au pied des murailles qu'il fit sauter. Les Chevaliers monterent aussi-tôt sur la bréche qu'ils trouverent sans défense ; la plûpart des Corsaires avoient été ensevelis dans les ruines de la mine. Ceux qui étoient échappez, encore étourdis du bruit, voyant les Chevaliers maîtres de la bréche & l'épée à la main, mirent les armes bas. Botigella fit aussi-tôt raser la tour : & durant que sa chiourme & les autres esclaves étoient occupez à ce travail,

DIDIER DE S. JAILLE.

il s'avança à la tête de sa petite armée vers le Bourg d'Adabus où Airadin étoit retranché. Il l'en chassa, abandonna aux Arabes le pillage de cette bourgade ; & après avoir laissé dans Tripoli des troupes nécessaires pour en fortifier la garnison, il se rembarqua pour retourner à Malte. Il trouva sur sa route un grand galion qui venoit d'Egypte, chargé de riches marchandises. Un fameux Capitaine Turc appellé Ardor le commandoit. Botigella alla droit à lui avec ses galeres, le joignit, & malgré tout le feu de ses canons, les Chevaliers se présenterent à l'abordage, sauterent dans le vaisseau Turc le sabre à la main, & s'en rendirent maîtres. On y fit deux cens Turcs prisonniers & esclaves : & la prise fut estimée cent soixante mille écus. Botigella toujours heureux, & qui meritoit de l'être, rentra dans le port de Malte. Le Commandeur Jacques de Pelloquin, Lieutenant du Grand Maître, la plûpart des Seigneurs du Conseil, & ce qu'il y avoit de Chevaliers dans l'Isle, se trouverent sur le port pour le recevoir à son débarquement. Comme on avoit appris l'heureux succès de son expedition, il en fut loué & felicité publiquement, & toute cette noble milice le conduisit comme en triomphe à l'Eglise de S. Laurent, où il fut remercier Dieu du succès qu'il avoit donné à ses armes.

On étoit encore dans les premiers mouvemens de joye que causoit au Couvent l'heureux retour du Géneral Botigelle, lorsque differens accidens y répandirent une consternation génerale. Un jeune Diaco, ou Novice, qui aspiroit à deve-


FRERE JEAN D'OMEDE QUARENTE-SIXIEME GRAND MAITRE en 1536
Cars Sculp.

nir Chapelain de l'Ordre, vola des perles & des pierreries dont les Chevaliers avoient orné la Statue de Notre-Dame de Philerme, qu'on avoit apportée de Rhodes. Quelques jours après un Chevalier Anglois éperdûement amoureux d'une Maltoise, mais furieux de jalousie, sur de legers soupçons la poignarda de sa main. Le Lieutenant du Grand Maître fit arrêter le voleur & le meurtrier; & après qu'ils eurent été condamnez par les Juges séculiers de l'Isle, on les transporta un mille loin du port : on les mit ensuite dans des sacs, & on les jetta tout vifs dans la mer.

DIDIER DE S. JAILLE.

Ces malheurs en précederent un autre qui n'affligea pas moins tout le corps de la Religion. Le Chevalier de Varennes Nagu, Commandeur de Trébous, étant arrivé à Malte le dix d'Octobre, y aporta les tristes nouvelles de la mort du Grand Maître de Sainte Jaille, qui étant parti du Prieuré de Toulouse pour se rendre au Couvent, tomba malade à Montpellier, & y mourut le 26 de Septembre. On s'assembla le lendemain pour lui donner un successeur. Cette dignité regardoit particulierement le Commandeur Botigella, ou le Seigneur de Grolée, appellé autrement le Commandeur Passim, Bailli de Lango, tous deux anciens Chevaliers, & qui par leurs services, leurs faits d'armes, & une pieté singuliere, avoient si bien merité de la Religion & de toute la Chrétienté.

26 Septemb. 1536.

Mais une cabale conduite par le Chevalier Garsie Cortez, qui se trouva alors le Chevalier de l'élection, tourna le plus grand nombre des suffrages en faveur du Commandeur JEAN D'OMEDES,

JEAN D'OMEDES.

JEAN D'OMEDES.

de la Langue d'Arragon, & Bailli de Capſe. Ce Bailli lui avoit promis long-tems auparavant de lui faire tomber ſon Bailliage, ſi par ſon moyen il parvenoit à la Grande Maîtriſe. L'habile Eſpagnol, homme intriguant, & qui trouvoit ſa propre élevation dans celle de ſon ami, fit valoir parmi les ſeize Electeurs, la bleſſure & la perte d'un œil qu'Omedes avoit ſoufferte pendant le ſiege de Rhodes. Peut-être auſſi que ſans trop appuyer ſur une bleſſure, preuve de valeur ſouvent équivoque, l'adroit Eſpagnol ſçût ſe prévaloir de la ſupériorité que les Chevaliers de ſa Nation, à la faveur de la puiſſance de l'Empereur, prenoient alors dans les aſſemblées de la Religion. Quoi qu'il en ſoit, on n'eut pas plûtôt rendu publique l'élection d'Omedes, que la plûpart des trois cens ſoixante Chevaliers qui compoſoient l'aſſemblée, en parurent conſternez. Les triſtes préjugez qu'on fit alors du gouvernement de l'Elû, furent juſtifiez dans la ſuite par une conduite intereſſée, partiale, & même pleine de dureté.

L'Illuſtre Botigella ſi digne de cette premiere place, en fut exclus, & il ne garda pas même celle de Commandant ou de Géneral des galeres, dont Leon Strozzi Prieur de Capoue fut depuis revêtu; jeune Seigneur d'une des premieres Maiſons de Florence, proche parent de Catherine de Medicis Reine de France, & auquel le Pape Clement VII. ſon oncle, en lui donnant l'habit de l'Ordre, avoit remis cette dignité qu'il poſſedoit actuellement quand il fut élevé au ſouverain Pontificat.

Le

Le jeune Prieur devenu capitaine avant que d'avoir été soldat, avoit fait ses premieres armes sous le commandement du fameux André Doria, Géneral de l'Empereur : & pour prémices de son commandement, il se trouva avec quatre galeres de la Religion à la prise de douze autres commandées par un Turc appellé Ali Zelif, grand homme de mer, & chef de cette escadre. Doria sans compter les galeres de la Religion, en avoit trente-quatre ; & ayant rencontré les Infideles dans le canal de Corfou, il les attaqua avec cette confiance que lui donnoit justement le nombre superieur de ses galeres. Mais il éprouva dans cette occasion que rien n'est superieur à un courage déterminé. Ali avoit sur ses galeres un grand nombre de Janissaires, qu'il étoit chargé de passer en Dalmatie, où Soliman assembloit un corps de troupes. Ces soldats firent paroître une valeur surprenante, & se battirent en gens qui ne vouloient pas survivre à leur défaite. Ils s'attacherent sur-tout aux galeres des Chevaliers, leurs anciens & perpetuels ennemis : deux galeres Turques dont l'une étoit la Capitane, investirent la Capitane de Malte. La premiere s'attacha à la proue, & l'autre présenta le côté. Le combat fut sanglant & meurtrier : les Turcs pressoient vivement les Chevaliers. Plusieurs de cet Ordre, entre autres Constans Opert, un des principaux Officiers de la Capitane, fut tué en s'opposant courageusement à l'abordage des Turcs, qui tâchoient de se jetter dans cette galere. La fortune sembloit en cet endroit les favoriser : & peut-être qu'ils auroient enlevé la Capitane, mais

dans ce péril, le Prieur de Capoue fit braquer une coulevrine contre la galere qui lui présentoit le côté. Ce fut le salut de la Capitane ; la galere ennemie blessée sous œuvres de ce seul coup, se remplit d'eau & coula bas. Les Chevaliers pour lors débarassez de ce côté-là, tournerent toutes leurs forces contre la Capitane des Turcs : le combat devenu plus égal, devint aussi plus meurtrier. Les Chevaliers & les Turcs, dans la vûe d'enlever la Capitane du parti contraire, se précipitoient également dans les armes les uns des autres. Les Chevaliers à la fin parurent prendre de l'avantage sur ces Infideles ; ils forcerent les Janissaires, & se jetterent en foule & le sabre à la main dans leur galere. Les Turcs revenus de l'étourdissement que leur causa une attaque si violente, recommencerent le combat avec une nouvelle fureur ; le soldat acharné ne vouloit ni donner, ni recevoir de quartier ; le vivant prenoit aussi-tôt la place du mort. Presque tous les Turcs avoient été tuez, que les Chevaliers n'étoient pas encore maîtres de la galere, & le peu qui restoit d'Infideles combattoient moins pour sauver leur vie, que pour la faire perdre à un Chevalier. Ils se firent tous tuer jusqu'au dernier, & ce qu'on n'avoit gueres vû dans ces sortes de combats, le Prieur prit cette galere sans y avoir fait un seul prisonnier.

Les Infideles qui étoient dans les autres galeres, malgré l'inégalité du nombre de vaisseaux, ne montrerent pas moins de courage : & quoique environnez de trente-huit galeres Chrétiennes, ils se battirent avec la même opiniâtreté que ceux

de la Capitane. Les Chrétiens forcerent enfin la victoire à se déclarer en leur faveur, mais ils l'acheterent fort cher : & outre un grand nombre de soldats, on y perdit Antoine Doria un des Officiers Generaux, le Chevalier Copez, & plusieurs autres du même Ordre, qui furent tuez ou blessez dans ce combat.

Le Géneral de l'Empereur ayant appris que dix galeres de France étoient parties du port de Marseille pour porter à Constantinople un Ambassadeur du Roi François premier, se rangea sous le cap de Passaro pour les surprendre. Le Géneral de la Religion, pour observer une exacte neutralité entre ces Princes, se sépara du corps de la flotte, courut pendant ce tems-là les côtes de la Calabre, donna la chasse à deux grosses galiottes, & une fuste de Corsaires, dont il se rendit maître, délivra quatre cens esclaves Chrétiens qu'il conduisit dans le port de Malte avec les prisonniers qu'il avoit faits. Tout le monde courut le féliciter sur l'heureux succès de ses premieres armes, & on en tira d'heureux préjugez, qu'il justifia depuis par les grandes actions qu'il fit, tant sur l'Ocean, que dans la Méditerranée. A peine ce jeune Géneral avoit-il desarmé, qu'il apprit que Philippe Strozzi son pere avoit été fait prisonnier dans un combat par le jeune Cosme de Medicis, Duc de Florence; que ce Prince l'avoit fait conduire dans cette Ville chargé de chaînes, & qu'on lui faisoit actuellement son procès comme à un criminel d'Etat & à un rebelle. Le Prieur de Capoue accablé par une si triste nouvelle, demanda au Conseil son congé;

JEAN D'OMEDES.

& après l'avoir obtenu, fréta à ses dépens un brigantin, & partit sur le champ pour passer en Italie.

Pour l'intelligence de ce point d'histoire, qui influe beaucoup dans tout ce que nous serons obligez de rapporter au sujet de ce Prieur, un des plus grands Capitaines de son siécle, il faut se souvenir de tout ce que nous avons dit dans le Livre précédent touchant la guerre que l'Empereur Charles-Quint avoit faite au Pape Clement VII. de la Maison de Medicis. Pendant cette guerre & la prison de ce Pontife, les citoyens de Florence étoient partagez en deux partis : les uns attachez à la Maison de Medicis, tâchoient de la porter sur le trône, & la rendre souveraine; les autres soutenoient l'ancien gouvernement, & vouloient conserver leur liberté, & l'état républicain. Tant que le Pape Clement fut brouillé avec l'Empereur, ce Prince avoit maintenu hautement les Républicains : ils comptoient absolument sur sa protection, & les Medicis avoient été chassez de Florence, comme des tyrans & des ennemis de la liberté publique.

Mais l'Empereur dont les résolutions changeoient suivant ses interêts, s'étant raccommodé avec le Pape, la confiance des Florentins diminua, & leur liberté fut fort ébranlée; par le traité fait entre le Pape & Charles-Quint, les Medicis devoient être rétablis à Florence dans tous leurs biens & dans les dignitez dont ils étoient en possession avant leur bannissement; & par un article secret, l'Empereur s'étoit engagé à établir comme Prince

& Gouverneur perpetuel de cette République, Alexandre de Medicis, bâtard de Laurent, Duc d'Urbin; d'autres disent qu'il étoit fils de Clement même. Tel fut le sujet du siege que les troupes du Pape & de l'Empereur mirent de concert devant cette Place; & après s'en être rendus les maîtres, pour ne pas effaroucher le parti républicain, l'Empereur voulut que le nouveau Prince ne prît simplement que le titre de Gouverneur de la République de Florence. Mais Alexandre, trop jeune pour être modeste, & se voyant depuis devenu gendre de l'Empereur par son mariage avec Marguerite d'Autriche, fille naturelle de ce Prince, affectoit des manieres de Souverain, & gouvernoit cet Etat avec une hauteur & une indépendance qui le rendirent odieux, non seulement à ses concitoyens, mais encore à ses propres parens. Il se forma contre la vie de ce Prince une dangereuse conspiration; Philippe Strozzi, mari de Clarice de Medicis, sœur du Pape Leon X. se mit à la tête des conjurez, & il eut l'adresse d'engager dans le même parti Laurent de Medicis, cousin d'Alexandre, son plus proche heritier, & même son favori. Peut-être qu'outre le motif & le prétexte de défendre la liberté publique, il envisageoit une si grande succession, & qu'il étoit plus ennemi du Prince que de la Principauté. Quoi qu'il en soit, ce perfide, le ministre ordinaire des plaisirs du Duc Alexandre, sous prétexte d'un rendez-vous qu'il lui avoit ménagé, à ce qu'il lui dit, avec une Dame Florentine, l'attira dans sa maison & le poignarda. Mais au lieu de s'emparer du

JEAN D'OMEDES.

Palais, & d'exciter le peuple par l'esperance & l'appas de la liberté, à prendre les armes en sa faveur, le trouble, l'étonnement & la peur succederent à une action si cruelle : il s'enfuit, & les partisans de la Maison de Medicis, revenus de leur surprise, & qui ne pouvoient se maintenir sans un chef, mirent en la place du Duc Alexandre, Cosme de Medicis, quoique d'une branche éloignée, jeune homme à peine âgé de seize ans; mais d'un esprit déja formé, & qui dans une conjoncture si délicate ne montra pas moins de courage que d'ambition. Il étoit fils de Jean de Medicis un des plus fameux Capitaines d'Italie, & de Marie Salviati femme illustre par la noblesse de son origine, & par la sagesse de sa conduite. Depuis la mort de Jean de Medicis elle avoit vécu dans un veuvage austere : renfermée dans sa maison, elle n'avoit paru occupée que de l'éducation du jeune Cosme. Aux premieres nouvelles qu'elle eut qu'on vouloit faire occuper à son fils la place du Duc Alexandre, soit que par un sentiment de mere elle craignît pour lui un poste si dangereux, soit aussi, comme des Historiens l'ont avancé, que cette genereuse femme préferât la liberté de sa partie à l'élevation de son fils, elle employa ses prieres & ses larmes pour le détourner de cette entreprise. Mais Cosme, plus ferme ou plus ambitieux, sans écouter ses remontrances, se livra aux partisans de sa Maison : par leur crédit il fut reconnu dans une assemblée publique pour Gouverneur de la République. L'Empereur averti de la mort funeste de son gendre, confirma cette disposition. Cosme prit les rênes

du gouvernement, & dans un âge si peu avancé il se conduisit avec tant de prudence, qu'il ne seroit pas aisé de décider s'il fut plus redevable de la principauté de Florence à la fortune, qu'à son habileté.

Strozzi & les partisans de l'état républicain, voyant que le parti des Medicis prévaloit dans la Ville, en sortirent, délivrerent secrettement des commissions pour lever des troupes, & pour se mettre en état d'y rentrer les armes à la main. Ils se flatoient que le jeune Cosme occupé des premiers soins du gouvernement, ne seroit pas si-tôt en état de les poursuivre. Mais ce Prince qui avoit des espions fideles dans toutes les cabales, fut bientôt averti de leur armement; & pour ne leur pas donner le tems de le grossir, il sortit de Florence à la tête de ses amis, & des troupes que le gouvernement entretenoit en tout tems; & fortifié de l'autorité des Loix dont il étoit dépositaire, il marcha droit aux Strozzi qui étoient proscrits publiquement par le Magistrat. Les deux partis se rencontrerent proche de Marono, village peu éloigné de Florence. On en vint bientôt aux mains, mais ce fut moins un combat qu'une déroute. La plûpart des conjurez craignant de tomber dans les mains de leurs ennemis, prirent la fuite. Strozzi & quelques amis fideles, qui ne voulurent pas l'abandonner, firent ferme, & se battirent en désesperez & comme des gens qui se vouloient faire tuer: ils n'en purent venir à bout. Cosme qui avoit un si grand interêt de connoître à fond les forces & les relations secrettes de ce parti, avoit

ordonné qu'on les épargnât : il fut obéi ; on se contenta de les envelopper : ils furent désarmez ; on les chargea aussi-tôt de chaînes, & ils furent conduits dans les prisons de Florence, où on commença à instruire leur procès.

Ce fut sur d'aussi tristes nouvelles que le Prieur de Capoue partit de Malte, & passa en Italie pour travailler à la liberté de son pere. Mais étant arrivé à Naples, il apprit qu'il s'étoit tué lui-même dans sa prison, soit pour éviter l'ignominie du supplice, soit, comme quelques Historiens l'ont publié, par la crainte que la violence des tortures & de la question ne lui arrachât le nom des partisans secrets qu'il avoit dans la Ville. Cet homme que l'antiquité payenne eût adoré, mais que Rome Chrétienne condamne, se tua d'une épée qu'on avoit laissée dans sa chambre. On trouva sur le manteau de la cheminée ce vers de Virgile, qu'il y avoit gravé auparavant avec la pointe de cette épée :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

Ses enfans fideles à la mémoire de leur pere, se dévouerent à sa vengeance, mais d'une maniere noble & autorisée par les Loix. Comme ils regardoient l'Empereur comme le destructeur de la liberté de leur patrie, & l'auteur indirect de la mort de leur pere, ils s'attacherent à la France, & servirent dans ses armées. Pierre Strozzi l'aîné parvint par sa valeur à la dignité de Maréchal : & le Prieur de Capoue se distingua dans le service de mer, où il commanda en qualité de Géneral des galeres. Il n'en fut pas moins utile à son ordre : la suite de cette

histoire

histoire fera connoître les ſervices importans qu'il rendit à ſa Religion, & il en auroit même depuis rempli la premiere dignité, ſi on n'avoit craint que pour ſatisfaire ſon reſſentiment particulier, il n'eût donné atteinte à la neutralité dont les Grands Maîtres & tout l'Ordre font profeſſion à l'égard des Princes Chrétiens.

En ſon abſence & pendant ſon ſéjour en Italie, le Chevalier Paul Simeoni, Prieur de Lombardie, qui avoit eu tant de part à la priſe de Tunis, fut fait Géneral des galeres, & commandé peu après pour ſe trouver avec le Marquis de Terre-neuve devant le port de Suſe en Afrique, qui s'étoit ſouſtraite de l'obéiſſance de Muley Haſcen, Roi de Tunis, & que ce Prince vouloit aſſieger.

Suſe a été bâtie ſur un rocher proche de la mer, à huit ou neuf lieues de Tunis, au-delà du cap-bon. Le port en eſt ſûr & défendu comme la Place par un ancien Château, fortifié & entouré de foſſez avec une eſplanade autour. Depuis que l'Empereur fut de retour de la conquête de Tunis, les Turcs ſe ſaiſirent de la plupart des Places qui ſont le long de la côte, & reſſererent Muley Haſcen dans ſa Capitale. Ce Prince pour ſe rétablir entierement dans ſes Etats, & en chaſſer les uſurpateurs, eut recours à l'Ordre de S. Jean. Il envoya à Malte un Ambaſſadeur, appellé Camugi, pour implorer le ſecours des Chevaliers. Et pour les intereſſer dans cette entrepriſe, ce miniſtre leur repréſenta que les corſaires avoient fortifié Tachore; qu'ils y avoient jetté une puiſſante garniſon ſous le commandement de Morat Aga, un des principaux Ca-

JEAN D'OMEDES.

pitaines de Barberousse; qu'on attendoit ce Géneral des corsaires avec une flotte nombreuse, & que si on ne prévenoit ses desseins, la Religion ne pourroit jamais conserver Tripoli. Le Grand Maître jugea à propos de faire passer ces avis à l'Empereur, qui trouvant qu'il étoit plus interessé lui-même à la défense de Muley son vassal, que la Religion, exhorta le Grand Maître à joindre ses forces à celles de Sicile pour chasser les corsaires de la côte de Barbarie; & il ordonna à son Vice-Roi de fournir à Muley tout le secours dont il pourroit avoir besoin pour faire le siege de Suse.

Le Grand Maître & le Vice-Roi mirent en mer quatorze galeres chargées d'un bon nombre de Chevaliers, & des troupes que la Religion tenoit à sa solde, ausquelles le Vice-Roi pour sa part joignit trois mille hommes d'Infanterie, sous les ordres du Marquis de Terre-neuve, Seigneur Sicilien, qui devoit commander les troupes de débarquement, pendant que le Géneral des galeres de la Religion tiendroit la mer.

Cette escadre ayant traversé le canal de Malte, aborda proche de l'endroit où Muley avoit formé son camp. Après que le Marquis de Terre-neuve & les Chevaliers eurent débarqué leurs troupes, & un train d'artillerie dont le Roi de Tunis manquoit, on ouvrit la tranchée, & on dressa les batteries qui commencerent à foudroyer l'endroit le plus foible de la Ville, & on l'auroit infailliblement emportée, si le Marquis trompé par un renégat, n'eût changé son canon de place. Ce renégat feignant de s'être échapé, & affectant une sen-

ſible douleur d'avoir quitté ſa Religion & ſon Pays, ſe jetta aux pieds du Marquis, répandant un torrent de larmes, & lui demanda pardon de ſa déſertion & de ſon apoſtaſie. Le Marquis ſéduit par les apparences de ſon repentir, lui promit un azyle dans ſon armée, & après la priſe de Suſe, de le repaſſer en Europe. Il interrogea enſuite ce renégat ſur l'état de la Place: le traître lui en fit un raport concerté auparavant avec le Gouverneur: il lui dit ſurtout avec un air de ſincerité, que l'endroit que ſon canon battoit étoit le plus fort de la Place; que la muraille y étoit terraſſée, & que quand même on pourroit la ruiner & l'abattre, on trouveroit derriere de profonds retranchemens fortifiez de flancs & de redans, & garnis d'un grand nombre de Mouſquetaires, qui en défendoient l'approche; que le Gouverneur le voyant attaché à cette attaque, s'étoit vanté qu'il y feroit périr tous les Chrétiens. Le Marquis inquiet & chagrin, lui demanda quel étoit le poſte le plus foible de la Place: le renégat l'ayant amené au point qu'il ſouhaitoit, lui indiqua l'endroit le plus fort, & le Marquis ſéduit par les conſeils de ce perfide, changea ſa batterie de place, & porta tout l'effort de ſes armes contre certaines tours qui flanquoient le Château: à en croire le renégat elles devoient crouler aux premiers coups de canon. On conſomma toute la poudre qu'on avoit apportée de Malte & de Sicile ſans y avoir pû faire qu'une breche aſſez étroite. Cependant comme les munitions de guerre manquoient, le Marquis toujours trompé par le renégat, voulut qu'on tentât un aſſaut. Cent trente

JEAN D'OMEDES.

Chevaliers & quatre cens ſoldats à la paye de la Religion y monterent les premiers. Quoiqu'ils ne puſſent s'avancer qu'à la file, ils ne laiſſerent pas de gagner le haut de la bréche : leur deſſein étoit d'y faire un logement : mais ils trouverent devant eux des retranchemens ſi hauts & ſi profonds, & il partit des flancs tant de coups de mouſquets & d'arbaleſtes, qu'ils furent obligez de ſe retirer. On propoſa de tourner d'un autre côté l'attaque & les batteries ; le défaut de poudres empêcha l'execution de ce projet. Ce fut avec une violente douleur que le Marquis ſe vit réduit à lever le ſiege : avant que de ſe rembarquer il vouloit décharger ſa colere ſur le renégat ; mais content de l'heureux ſuccès de ſa tromperie, il étoit rentré dans la Ville pour en recevoir la récompenſe ; & les Chevaliers après avoir laiſſé aux pieds des murailles & ſur la bréche un grand nombre de leurs camarades & de leurs ſoldats, retournerent triſtement à Malte, où ils ſe plaignirent que l'Empereur eût ſacrifié les forces de la Religion ſous un Géneral ſi peu digne de les commander.

Le Commandeur Botigella joignit ſes avis à de ſi juſtes plaintes : il revenoit de Tripoli dont il avoit été Gouverneur, & après ſon tems fini, on lui avoit donné pour ſucceſſeur Fernand de Bracamont, Commandeur d'Ecolca, & Alonſe Cordan Chevalier d'une grande réputation devoit commander la Cavalerie de la Place. Botigella à ſon retour prit occaſion du mauvais ſuccès du ſiege de Suſe pour repreſenter au Grand Maître & au Conſeil que l'experience devoit leur avoir appris que les

Chrétiens ne feroient jamais de conquêtes fixes & durables sur les côtes d'Afrique, & parmi les Maures, soit par l'aversion qu'inspire la difference des Religions, soit par l'inconstance & la legereté naturelle de ces peuples, qui n'étoient pas même plus fideles aux Souverains de leur nation, qu'aux étrangers; que depuis le retour de Charles-Quint, la plûpart des Villes qui sont le long des côtes d'Afrique s'étoient révoltées plus d'une fois; que ces guerres & les armemens que la Religion faisoit en faveur de l'Empereur, épuisoient l'Ordre de ses meilleurs sujets, & lui coutoient des sommes immenses; que la cession que ce Prince avoit faite de Tripoli, ou pour mieux dire que la condition onereuse de se charger de la défense d'une pareille Place, qu'il avoit attachée au transport qu'il avoit fait de l'Isle de Malte, devoit être regardée comme un present fatal à la Religion, & qu'il falloit la remettre au plûtôt à ce Prince, ou, s'il prétendoit que les Chevaliers y restassent, exiger qu'il la mît lui-même en état de défense, & qu'il y fît construire à ses dépens des fortifications, & d'autres ouvrages nécessaires pour soutenir un siege.

Quelque déference qu'eût le Conseil pour le sentiment de Botigella, il jugea à propos sur une affaire aussi importante de consulter les Chevaliers les plus habiles en fait de fortification, & surtout ceux qui avoient commandé dans cette Place. Tous d'un même avis conclurent qu'elle n'étoit pas tenable; & sur leur rapport le Conseil dépêcha à l'Empereur le Bailli de Grolée, qui étant arrivé à sa Cour lui representa qu'il étoit impossible

JEAN D'OMEDES.

de conſerver Tripoli ſi on ne fortifioit cette Place par des murailles de la hauteur & de la largeur néceſſaires; qu'il y falloit creuſer des foſſez, y ajouter des boulevards; que ſans cette précaution, c'étoit expoſer à la boucherie les Chevaliers qui s'y enfermeroient; que la Ville priſe, le Château bâti à l'antique ne dureroit que peu de jours; qu'il ſeroit peut-être plus utile pour le ſervice de Sa Majeſté d'abandonner une auſſi méchante Place; d'en faire ſauter le Château, & de combler l'embouchure du port. Mais l'Empereur qui ne vouloit ni faire la dépenſe néceſſaire pour fortifier cette Place, ni ſe priver d'un port qui lui ſervoit d'entrée dans l'Afrique, & dont la défenſe ne lui coûtoit rien, chargea le Bailli de dire de ſa part au Grand Maître & au Conſeil qu'il n'oublieroit rien pour mettre Tripoli en état de défenſe; qu'il exhortoit l'Ordre à y entretenir toujours une forte garniſon, & qu'en cas que les Infideles en formaſſent le ſiege, il alloit envoyer inceſſamment des ordres très-précis au Vice-Roi de Sicile, pour y jetter tous les ſecours dont on auroit beſoin. Ce Prince ajouta qu'il eſpéroit dans peu de chaſſer tous les corſaires Turcs des côtes d'Afrique, & qu'en attendant qu'il pût tourner ſes armes de ce côté-là, la Religion lui feroit plaiſir de joindre ſes galeres à la flotte qu'il avoit envoyée dans la Mediterranée.

Le Bailli à ſon retour ayant rendu compte au Conſeil du ſuccès de ſon ambaſſade, on arma auſſitôt quatre galeres: deux cens Chevaliers s'y embarquerent ſous le commandement de Simeoni

Bailli de Lombardie, qui joignit à Meſſine l'armée Chrétienne, commandée par André Doria, Prince de Melphe, & Grand Amiral de l'Empereur. Ce Géneral étoit Genois, d'une maiſon noble; mais qu'il illuſtra par ſa valeur incomparable. Le Roi François Premier, & le Pape Clement VII. lui confierent l'un après l'autre le commandement de leurs flottes. Il quitta depuis la ſolde du Roi, & ſe mit à celle de l'Empereur. Ce Prince dont l'intrigue étoit encore plus redoutable que l'épée, & ſi habile à corrompre les Géneraux de ſes ennemis, ſéduiſit le Genois par les offres qu'il lui fit faire d'une penſion de ſoixante mille ducats, & de douze galeres entretenues, avec la liberté de Genes ſous la protection de l'Empereur, & que Savonne ſeroit remiſe ſous la domination des Genois. Doria ayant fait ſon traité, publia pour juſtifier ſon changement de parti, que le Roi de France ne lui payoit pas l'entretien de ſes galeres; qu'il l'avoit fruſtré de la rançon du Prince d'Orange ſon priſonnier de guerre, & que quelques offices qu'il eût employez auprès des Miniſtres de François Premier en faveur des Genois ſes compatriotes, il n'avoit pû obtenir qu'on les traitât moins durement. On prétend que ce dernier ſujet de plainte eut plus de part à ſon changement de parti, que tous les autres; que ce Géneral avide de gloire s'étoit flatté d'en acquerir une immortelle en délivrant ſa patrie de la domination des François. Peut-être enviſagea-t-il en même-tems, qu'à la faveur de la protection de l'Empereur, & ſous ombre de cette liberté il y établiroit ſa propre autorité pour regle du gouvernement.

JEAN D'OMEDES.

Quoi qu'il en ſoit de ces differens motifs, la France ne pouvoit gueres faire de perte plus conſiderable, ni l'Empereur d'acquiſition plus utile. Il s'en ſervoit également contre Soliman & contre François Premier : & dans l'occaſion dont nous parlons, il commandoit non-ſeulement les vaiſſeaux de Charles-Quint ; mais il avoit encore l'autorité ſuprême en qualité de Géneraliſſime ſur toute la flotte de la ligue Chrétienne.

Le Pape étoit entré dans cette ligue avec l'Empereur & l'Ordre de Malte : il étoit queſtion d'y engager les Venitiens; mais ces Républicains évitoient avec ſoin tout ſujet de rupture avec Soliman, Prince redoutable, & dont les Etats étoient voiſins de ceux de la République. Doria pour les rendre ſuſpects à Soliman, & comme ſi ces Républicains duſſent agir de concert avec lui, écrivit à Girolamo Pezaro leur Géneral, qu'il falloit qu'il attaquât les Turcs, avant que leurs differentes eſcadres fuſſent jointes. Il envoya ſa lettre par une petite barque,qui ne manqua pas, comme c'étoit ſon deſſein de tomber entre les mains des Infideles. Elle fut envoyée auſſitôt à Soliman, qui en fit des plaintes très-aigres au Baile ou Ambaſſadeur de la République. En vain ce Miniſtre proteſta que ſa République n'avoit aucune intelligence avec Charles-Quint : ſes ſermens & toutes ſes proteſtations ne faiſoient pas grande impreſſion ſur l'eſprit de Soliman : *Et il n'y a*, lui dit ce Prince, *qu'un ſeul moyen de juſtifier vos maîtres ; c'eſt qu'ils ſignent actuellement une ligue avec moi contre l'Empereur, & qu'ils joignent leurs vaiſſeaux à ma flotte pour attaquer ſes Etats.* Le Senat dont

dont la neutralité eſt la maxime fondamentale, rejetta cette propoſition, & il arriva dans le même tems un accident qui fournit le ſujet ou le prétexte à une rupture.

JEAN. D'OMEDES.

La galere imperiale du Sultan écartée par la tempête, étant tombée de nuit dans la flote des Venitiens, Alexandre Contarini, Provéditeur géneral de l'armée, croyant à cauſe des tenebres que ce fût un vaiſſeau de Corſaires, l'attaqua, tua le Rais ou le Commandant, tailla en pieces trois cens Janiſſaires, & s'en rendit maître. Soliman en fit de grandes plaintes, & demanda que Contarini lui fût livré pour être puni. Mais n'ayant pû obtenir cette ſatisfaction, il déclara la guerre aux Venitiens. Quelque part que les Chevaliers ayent eu dans cette guerre, le détail n'eſt point de mon ſujet: je remarquerai ſeulement que les flotes Chrétiennes & celles du Turc ſe rencontrerent proche un golphe de la mer Adriatique; qu'elles ſe canonerent furieuſement; mais que celle des Turcs moins forte, & commandée par Barberouſſe, pour éviter le combat, ſe jetta dans le golphe d'Arta; qu'il ſe paſſa pluſieurs actions particulieres, mais peu déciſives: enfin que Doria, quoique ſollicité puiſſamment par le Patriarche d'Alexandrie, qui commandoit l'eſcadre du Pape, & par les Chevaliers de Saint Jean, ſous prétexte que ſes vaiſſeaux manquoient de vent, refuſa opiniâtrément d'avancer ſur les ennemis, & qu'il vit tranquillement échapper Barberouſſe, de peur de faire périr le ſeul Géneral ennemi, redoutable à ſon maître, & qui tant qu'il vivroit, le rendroit lui-même nécesſ-

JEAN. D'OMEDES.

ſaire à l'Empereur : politique qui s'obſerva réciproquement entre Barberouſſe & Doria, qui ſans aucune intelligence concertée entre eux, ne pouſſoient jamais leur avantage contre leurs propres interêts, & juſqu'à ſe défaire d'un ennemi qui tout rival qu'il étoit, ſervoit à faire valoir leur capacité & leurs talents.

Les armes des Chrétiens furent encore moins heureuſes par terre, qu'elles ne l'avoient été ſur mer. La conquête de la Hongrie avoit toujours fait partie du vaſte projet, ou pour mieux dire de la chimere d'une Monarchie univerſelle, qu'on a attribuée à Charles-Quint. Ferdinand Roi des Romains, & frere de ce Prince, de concert avec lui, ou pour mieux dire par ſes ordres, tenoit actuellement la ville de Bude aſſiegée, & Rocandorf un de ſes Géneraux, pouſſoit ce ſiege avec beaucoup de vigueur. Soliman jaloux de l'agrandiſſement de la Maiſon d'Autriche, & ſous prétexte que Sepuſe dernier Roi de Hongrie l'avoit nommé par ſon teſtament tuteur d'un fils qu'il avoit laiſſé encore à la mamelle, envoya Mahomet un de ſes Bachas pour jetter du ſecours dans la Place. Le Géneral Turc attaqua les lignes des Autrichiens, les força, tailla en pieces plus de vingt mille hommes, mit en fuite, ou fit priſonniers les reſtes malheureux de cette armée : & Soliman arrivant peu après en Hongrie, entra dans Bude, y mit une puiſſante garniſon, ſous prétexte de prévenir les deſſeins de Ferdinand : & pour couvrir ſon uſurpation, il déclara publiquement qu'à la majorité du jeune Roi, il lui remettroit cette Place.

Malgré une promesse solemnelle, dont les Princes ambitieux ne trouvent que trop de prétextes de se dispenser, les Hongrois ne furent pas moins alarmez que les Allemands de l'entreprise du Grand Seigneur. Personne ne doutoit que l'Empereur n'armât puissamment pour se défaire d'un voisin si redoutable : ç'auroit même été un spectacle digne de l'attention de tous les autres Souverains de voir ces deux grands Princes, tous deux si puissans & si ambitieux, aux prises l'un contre l'autre, & se disputer les armes à la main la possession entiere de la Hongrie. Mais soit que Charles-Quint ne voulût pas confier sa gloire à la fortune, soit qu'il se flatât d'un succès moins douteux dans une autre entreprise, ce Prince toujours impénétrable dans ses projets, abandonna la défense de la Hongrie au Roi son frere pour porter ses armes en Afrique, & dans les Etats de Barberousse. L'éloignement de ce Roi Corsaire qui étoit passé à Constantinople, lui fit croire qu'il ne trouveroit que de foibles obstacles à la conquête d'Alger, & il espera qu'il ne seroit pas moins heureux au siege de cette Place, qu'il l'avoit été à celui de Tunis. Dans cette vûe, il donna ses ordres en Espagne, à Naples & en Sicile, afin qu'on y fît des préparatifs conformes à la grandeur de cette entreprise. Ferdinand Cortez, cet Espagnol qui avoit acquis tant de gloire à la découverte & à la conquête du Mexique, fut chargé de l'armement qui se devoit faire en Espagne. Fernand de Gonzague, & Dom Pedro de Tolede, Vice-Roi de Sicile & de Naples, n'y travaillerent pas avec moins d'ardeur dans ces

JEAN D'OMEDES.

deux Royaumes. On tira de l'Allemagne & de la Comté de Bourgogne, un corps de cavalerie: & Camille Colonne, Auguſtin Spinola, & Antoine Doria revêtus de la commiſſion de Colonels, firent des levées d'infanterie dans toute l'Italie.

Le Grand Maître de Malte reçut en même tems une Lettre de l'Empereur, qui dans les termes les plus obligeans, invitoit les Chevaliers à joindre leurs armes aux ſiennes dans une guerre ſainte, & qui n'avoit pour objet, leur diſoit il, que la ruine des corſaires & des ennemis de la Religion. Il ſe préſenta pour cette expedition un ſi grand nombre de Chevaliers, que Malte & le Couvent ſeroient reſtez déſerts, ſi le Grand Maître par ſa prudence n'avoit reſtraint ce ſecours à quatre cens Chevaliers. Ils s'embarquerent ſur quatre galeres de la Religion, chacun ſuivi de deux valets bien armez: & Georges Schilling, Grand Bailli d'Allemagne, & Géneral alors des galeres de la Religion, fut nommé pour commander cette eſcadre. Il joignit dans le port de Boniface une partie de la flote de l'Empereur, qui la commandoit en perſonne, d'où on ſe rendit à Majorque où les vaiſſeaux & les galeres avoient ordre de ſe trouver avant la fin de Septembre.

Perſonne n'auguroit bien d'une entrepriſe faite dans une ſaiſon ſi avancée: mais comme l'Empereur en pourſuivoit l'exécution avec beaucoup d'ardeur, le courtiſan toujours flateur, n'avoit garde de publier une verité contraire à l'inclination du Prince. Il n'y eut que André Doria Grand Amiral, & le Marquis Delvaſto, Géneral des armées de terre, qui oſerent lui repréſenter les périls où il s'expoſoit: &

Doria le plus grand homme de mer qui fût dans ce ſiecle, lui dit que dans une pareille ſaiſon, il n'y avoit point de Pilote qui oſât ſans une extrême néceſſité tenir long-tems la mer; que celle de Barbarie étoit alors fort orageuſe, & qu'il craignoit qu'un coup de vent ne diſſipât ſa flote, & n'empêchât le ſuccès de ſes armes: & ce vénerable vieillard ajouta avec ſon ſtile guerrier : *Souffrez*, lui dit-il, *qu'on vous détourne de cette entrepriſe; car pardieu ſi nous y allons, nous périrons tous.* A quoi l'Empereur répondit en riant : *Vingt-deux ans d'empire pour moi, & ſoixante & douze ans de vie pour vous, nous doivent ſuffire à tous deux pour mourir contens;* & ſans vouloir changer de réſolution, il s'embarqua, mit la proue vers Alger; & après avoir eſſuyé une tempête aſſez violente, il gagna la rade d'Alger où il arriva le vingt-quatre, d'autres diſent le vingt-ſix d'Octobre.

Quoique le vent fût appaiſé, la mer étoit encore ſi émue, que pour ne pas obliger les ſoldats à ſe mettre dans l'eau juſqu'à la ceinture, on différa de deux jours le débarquement. Il ſe fit enſuite ſans beaucoup de réſiſtance de la part des Infideles. Soixante galeres mirent leurs troupes à terre, & les gros vaiſſeaux firent paſſer les leurs dans des chaloupes. Le débarquement étant achevé, l'armée de terre ſe trouva compoſée de vingt mille hommes de pied, & de ſix mille chevaux. L'Empereur pour prévenir les jalouſies ordinaires entre differentes nations, partagea ſes troupes en trois corps; le premier fut compoſé d'Italiens auſquels ce Prince joignit les Chevaliers & les ſoldats de Malte,

JEAN D'OMEDES.

commandez par le Grand Bailli, & qui ne prenoit l'ordre que de l'Empereur. On mit dans le ſecond corps, les Eſpagnols, tous vieux ſoldats : les Allemands, les Bourguignons & un grand nombre de volontaires faiſoient le troiſiéme; les Eſpagnols avoient l'avant-garde; les Italiens le corps de bataille où étoit l'Empereur, & les Allemands avoient été mis à l'arriere-garde. Chacun de ces corps avoit trois pieces de campagne à ſa tête pour battre les Arabes, qui ſans garder aucun ordre, attaquoient, tuoient & revenoient continuellement à la charge.

L'Empereur ordonna que le bataillon de Malte s'étendît à la gauche du corps de bataille pour repouſſer ces coureurs; les Chevaliers étoient à pied, armez de cuiraſſes, le pot en tête, & la pique ou le ſponton à la main. L'auteur d'une relation envoyée au Pape, remarque que leurs ſubreveſtes étoient toutes de damas ou de velours cramoiſi, ſur lequel brilloient leurs croix blanches, & qu'ils faiſoient paroître un certain air de grandeur & de fierté, qui jettoit la terreur parmi les barbares qui oſoient les approcher. Le quartier de l'Empereur fut marqué entre deux torrens; & il fit entourer une petite colline de gros canons, qui battoient en méme-tems la campagne & la ville.

La ville d'Alger eſt bâtie en forme d'amphiteatre ſur la pente d'une montagne qui regarde le port : on en attribue la fondation au fils de Juba Roi de Mauritanie. Barberouſſe en partant pour Conſtantinople y avoit laiſſé pour Gouverneur de cette Place un vieil eunuque appellé Haſcen, Aga, renégat de l'Iſle de Sardaigne,

grand homme de mer, & qui avoit toute ſa confiance. L'Empereur avant que d'attaquer ſa Place, lui dépêcha un Gentilhomme pour le porter à lui en ouvrir les portes. Cet envoyé pour l'y déterminer lui repréſenta la puiſſance de l'Empereur, ſes forces, ſon armée de terre & de mer. Il y ajouta des offres de ſommes conſidérables, & il conclut ſon diſcours par lui repreſenter qu'il devoit profiter de cette occaſion pour retourner dans ſa patrie, & pour rentrer en même-tems dans le ſein de l'Egliſe, dont le malheur de ſa fortune l'avoit arraché. L'eunuque écouta paiſiblement tout ce diſcours, & pour toute réponſe il lui dit, *Que c'étoit être fou que de ſe mêler de conſeiller ſon ennemi; mais que c'étoit être encore plus fou que de s'arrêter aux conſeils qu'un ennemi donne*: & là-deſſus il congedia ce gentilhomme.

Ce Gouverneur avoit dans ſa Place huit cens Turcs vieux ſoldats & fort aguerris avec environ ſix mille habitans, partie Maures & partie Grenadins, tous portant les armes, & qui ſe ſeroient fait tuer juſqu'au dernier plûtôt que de retomber ſous la domination des Eſpagnols. L'Aga avoit envoyé en même-tems de l'argent & des preſens à differens Capitaines des Arabes, pour les obliger à ſe répandre dans la campagne, & à harceler le camp des Chrétiens; & ils n'y étoient que trop diſpoſez par le génie de cette Nation, qui ne ſubſiſte que de ſes courſes & de ſes brigandages. Toute la plaine en fut bientôt couverte. La plûpart portoient de longues Zagaïes, qu'ils lançoient avec tant d'adreſſe, que les Chrétiens avoient bien de la peine à en parer les coups.

JEAN D'OMEDES.

Pendant que ces coureurs continuoient leurs escarmouches, il s'éleva à l'entrée de la nuit une furieuse tempête, mêlée d'une pluye extrêmement froide, & qui remplit d'eau tout le camp des Chrétiens. La pluie avoit tellement détrempé la terre, qu'on ne marchoit plus que dans la boue: d'ailleurs, comme on n'avoit pas encore le tems de débarquer les tentes & les équipages, toute l'armée n'avoit que le ciel pour couvert. Les mêches des soldats étoient éteintes, & la poudre de leurs fournimens mouillée. Le Gouverneur, pour profiter de ce désastre, fit faire une sortie au point du jour par une partie de sa garnison. Ils tomberent d'abord sur trois compagnies qu'on avoit postées sur un pont de pierre, qui aboutissoit à une des portes de la Ville: & les Infideles trouvant ces soldats transis de froid, les taillerent en pieces. Ce petit succez les porta jusqu'à se jetter sur le quartier de l'Empereur; mais les Colonels Colonna & Spinola y accoururent à la tête de leurs Régimens: ils furent soutenus par les Chevaliers de Malte, qui quoiqu'à pied se mêlerent si furieusement avec la Cavalerie des Turcs & des Maures, qu'ils en tuerent un grand nombre, & en démonterent plusieurs. L'Auteur qui m'a fourni en partie cette relation, rapporte qu'un Chevalier François, appellé Frere Nicolas de Villegagnon, se jettant avec l'impetuosité naturelle à sa nation au milieu des Infideles, fut blessé au bras gauche d'un coup de lance, que lui porta un Cavalier Maure; mais que ce Chevalier ayant manqué contre lui son coup de pique; comme le Maure tournoit son cheval pour lui donner un second

Relation du siege d'Alger adressée au Pap. Paul III. par le Secretaire de son Legat.

coup

coup, le Chevalier qui étoit d'une haute taille, & d'une force proportionnée à sa grandeur, sauta sur la croupe du cheval de son ennemi, le poignarda, & le jetta à terre. Ses camarades ne montrerent pas moins de courage: tout se rallia sous l'enseigne de la Religion, & Fernand de Gonsague, un des Lieutenans géneraux de l'Empereur, adressant la parole au Grand Bailli de l'Ordre: *Courage*, lui cria-t-il, *génereux Commandeur; ce n'est pas assez que de battre ces chiens; il faut les poursuivre & entrer avec eux dans Alger: ce n'est qu'à vos Chevaliers qu'il appartient de finir la guerre avant qu'elle soit commencée, & de prendre une Place aussi forte, sans artillerie & sans armes.* Les Chevaliers qui ne tiroient leurs forces que de leur courage, n'avoient pas besoin d'être animez par ces discours: & pleins d'ardeur & de feu ils poursuivirent les Infideles jusque à la porte de la Ville. Ils étoient prêts de se jetter dans la Place, lorsque le Gouverneur sacrifiant à la fureur des Chrétiens ce qui restoit de ses soldats hors la Ville, en fit fermer la porte. Le même écrivain que je viens de citer, rapporte que le Chevalier Ponce de Savignac, François de nation, & qui portoit l'enseigne de l'Ordre, planta son poignard dans la porte comme une preuve qu'il en avoit approché d'aussi près qu'il se pouvoit. Comme la pluie avoit cessé dès le matin, le vieux Gouverneur ayant reconnu de dessus les murailles que ses soldats dans cette sortie n'avoient eu à combattre que contre les Chevaliers, & quelques compagnies d'Italiens, il fit braquer contre eux l'artillerie, qui étoit de ce côté-là sur les rem-

parts de la Ville : & pour empêcher en même-tems leur retraite, il fit une seconde sortie avec les meilleures troupes de sa garnison, armées d'arbalestes de fer, dont on se servoit utilement dans des tems de pluie. On en vint derechef aux mains : la plûpart des Italiens, nouveaux soldats, qui n'avoient jamais vû de guerre, transis de froid, ou prenoient la fuite, ou se laissoient égorger sans se défendre. L'Empereur averti du péril où les Chevaliers étoient exposez, envoya à leur secours quelques compagnies d'Allemands : le Bailli Schilling de la même nation se mit à leur tête, chargea de nouveau les Infideles, les poussa une seconde fois jusqu'aux portes d'Alger, & ramena sa troupe couverte de gloire & de blessures. Les Infideles se servoient de traits empoisonnez : tous ceux qui en furent atteints moururent depuis, entre autres Frere Ponce de Savignac enseigne de la Religion, & ce Chevalier qui avoit enfoncé son poignard dans la porte d'Alger. Malgré une large blessure que lui avoit fait un coup d'arbaleste, & quoiqu'il sentît que le poison lui gagnoit le cœur, il eut le courage & la force, appuyé sur un soldat, de tenir toujours de sa main son étendart élevé : & ce ne fut qu'en expirant qu'il l'abandonna. Outre ce Chevalier, & celui de Villars, de la Langue d'Auvergne, qui demeura estropié de sa blessure, on prétend que la Religion dans ces deux occasions perdit plus de soixante & quinze Chevaliers, parmi lesquels on comptoit Frere Diego de Coutreras Espagnol, Frere Lopez Alvarez Navarrois, Frere Joan di Pennas, Castillan, Frere Pierre de

Reſſay, Jean Babot, Charles de Gueval, Jean Pinard, tous François, Frere Joſeph de la Coſa, & Frere Marie Catracanti, Italiens, trois Chapelains de l'Ordre, & près de quatre cens hommes à la ſolde de la Religion.

Mais cette perte étoit peu conſiderable par rapport à celle que l'Empereur fit le même jour de la plus grande partie de ſa flote. Des nuages obſcurs commencerent à dérober la lumiere du ſoleil, & furent ſuivis d'une tempête ſi furieuſe, qu'il ſembloit que les vents, la mer, la terre, les éclairs, le tonnerre, la pluye & tous les élémens confondus enſemble, concouruſſent pour faire périr l'armée chrétienne. Les vaiſſeaux arrachez par la violence des vents de deſſus leurs ancres, paroiſſoient quelquefois élevez par des montagnes d'eau juſqu'aux nues, & un moment après ils retomboient dans les abyſmes, & juſqu'au fond de la mer. Quelques-uns agitez par la violence des vents, ſans que les pilotes & les matelots puſſent les gouverner, ſe briſoient les uns contre les autres; d'autres portez par l'effort de la tempête le long de la côte, échouoient contre des écueils, qui les mettoient en pieces; en ſorte qu'en moins d'une demie heure, il périt quinze galeres & quatre-vingt-ſix vaiſſeaux. Ce qui rendoit cette perte encore plus ſenſible, c'eſt que ces navires étoient chargez de vivres, & qu'en les perdant, l'armée de terre perdoit encore l'eſperance de pouvoir ſubſiſter, ſur-tout dans un pays déſert, & occupé par des barbares qui triomphoient de la diſgrace & du malheur des Chrétiens.

JEAN D'OMEDES.

Dans cette extrêmité, quelques Officiers de galeres, qui voyoient leur perte inévitable, par un coup de desespoir, tâchoient d'échouer le long de la côte, dans la vûe que la tempête les jetteroit dans quelque endroit plus près de terre, & d'où les plus heureux, soit à la nage ou sur le débris de leurs vaisseaux, pourroient se sauver. Plusieurs prirent ce parti, & périrent miserablement, ou furent tuez par les Arabes, qui bordoient le rivage, & qui sans vouloir faire d'esclaves, égorgeoient impitoyablement ces malheureux, comme nous l'apprenons de l'Historien Ulloa, dont le pere s'étoit trouvé à cette funeste expedition. Cet Auteur rapporte que le vaisseau de Dom Antoine Carriero Chef d'escadre, ayant été mis en pieces, une jeune Espagnole d'une rare beauté, qui étoit dans ce vaisseau, & qui servoit à ses plaisirs, ayant été jettée par les flots sur le rivage, un Arabe à la vûe de la richesse de ses habits, & des pierreries dont elle étoit couverte, accourut aussi-tôt pour en faire sa proye ; & que sans se laisser toucher aux prieres, aux larmes, & même aux charmes de cette jeune personne, il la massacra inhumainement.

La mer étoit couverte de navires brisez, de pieces de bois flotantes, de corps d'hommes & de chevaux. La galere de Janetin Doria, le cher neveu du Grand Amiral, ayant voulu échouer contre terre, s'engrava au bord de la mer, & il alloit être tué comme les autres par les Arabes, si l'Empereur, triste spectateur de ce naufrage, n'y eut envoyé Dom Antoine d'Arragon avec quelques compagnies Italiennes, qui le tirerent des mains de

ces barbares. On dit que l'Amiral ayant appris le péril qu'il avoit couru, s'écria les larmes aux yeux: *Il faloit que mon neveu fût exposé à cette disgrace, pour m'apprendre avant que de mourir à pleurer sur mer.* Doüze galeres qui appartenoient en propre à cet Amiral, quatre commandées par Virgine des Ursins, plusieurs galeres de Naples & de Sicile, & trois cens Colonels Capitaines de vaisseaux, ou Officiers de terre & de mer, & plus de huit mille hommes soldats ou matelots, périrent dans cette occasion.

Les matelots d'une galere de Malte, appellée *la bâtarde*, ayant tenté de la faire échouer contre quelque plage où ils pussent se sauver, Frere François d'Azevedo qui la commandoit, s'étant apperçû de leur dessein, s'y opposa avec une fermeté invincible; & sur ce que ces mariniers devenus plus hardis par le péril commun, lui représenterent que l'Ordre ne perdroit pas beaucoup en perdant le corps de cette galere, qui servoit depuis plus de vingt ans, & qui avoit été plusieurs fois réparée & radoubée, le Commandeur mettant l'épée à la main, leur dit: *Cette galere m'a été confiée par la Religion; je tuerai le premier qui se mettra en état de la détruire; & il faut périr ici, ou la sauver.* Une résolution si heroique, le courage & la fermeté de ce Chevalier, en inspirerent à son équipage; & à son exemple, & par l'argent qu'il répandit avec profusion, tout le monde mit la main à la pompe; & malgré la grande quantité d'eau qui y entroit, il conserva sa galere. Une autre de la Religion appellée *la Catarinetta*, commandée par Jean Ba-

rientos, pensa périr par un autre malheur. Son timon ayant été rompu par un violent coup de mer, le vaisseau sans gouvernail, & porté par la tempête, alloit se briser contre des rochers; mais deux hardis matelots attachez avec des cordes, se firent descendre tous nuds dans la mer, remirent un autre timon qu'on avoit de réserve; & sans d'autres outils que leurs mains, ils firent entrer l'éguille dans l'œil du timon, & sauverent cette galere.

L'armée de terre n'étoit pas dans un moindre danger, sans tentes & sans équipages, sans munitions, sans vivres, pas même pour un jour, & sans les remedes nécessaires pour penser les blessez. L'Auteur de la Relation que j'ai suivie, dit en parlant au Pape Paul III. à qui il l'avoit envoyée: *Je puis assurer Votre Sainteté, que j'ai vû cinq Chevaliers de Malte, & plus de trente Gentilshommes volontaires languir, & perdre tout leur sang dans la boue, sans qu'on pût leur donner aucun secours: par ordre de l'Empereur, on tua tous les chevaux de l'armée, & on les distribua aux soldats par compagnies.*

Ce Prince leva ensuite le siege, & tint à son retour le même ordre & la même route qu'il avoit observée à son débarquement. Les Chevaliers de Malte, quoique la plûpart blessez, occuperent le poste d'honneur, & furent mis à l'arriere-garde, avec les soldats de la Religion, & ceux de l'armée, qui étoient les mieux armez. L'Auteur de la Relation ajoute qu'ils eurent à soutenir les attaques du Gouverneur d'Alger, qui à la tête de sa cavalerie, & pour traverser la marche de l'armée, leur faisoit des charges continuelles. Enfin les Chré-

tiens gagnerent ſur le ſoir le bord d'un torrent appellé Alcaras, mais qui groſſi par la pluye, ne ſe trouva pas gueable. Il falut camper & paſſer dans cet endroit la nuit, que les ouvriers de l'armée employerent à dreſſer un pont qu'ils formerent des débris des vaiſſeaux qui ſe trouverent ſur la plage, & ſur lequel l'armée paſſa le lendemain. Après trois jours de marche, elle arriva proche du cap de Matafus, où les malheureux reſtes de la flotte étoient abordez. L'armée s'y rembarqua avec la joye de quitter ce rivage. A peine y avoit-il trois heures qu'on étoit à la voile, qu'il s'éleva une nouvelle tempête : la flote fut diſperſée de nouveau ; pluſieurs vaiſſeaux périrent, un entre autres, où il y avoit ſept cens ſoldats Eſpagnols : il fit naufrage à la vûe de l'Empereur, ſans qu'on le pût ſecourir. Enfin les Chrétiens, parmi tant de périls & dans la crainte continuelle d'être abyſmez dans la mer, arriverent au port de Bugie, dont les Eſpagnols étoient maîtres depuis la conquête qu'en avoit faite Dom Pedre de Navarre, Général des Rois Catholiques. Muley Haſcen, Roi de Tunis s'y rendit avec des vivres & des rafraîchiſſemens pour l'Empereur & pour ſon armée. Ce Prince le reçut bien, & l'aſſura de ſa protection ; & après que le calme fut revenu, il en partit le ſeize de Novembre pour Cartagene, où il arriva le vingt-cinq du même mois. Avant que de ſe rembarquer, il congedia avec de grands témoignages de ſatisfaction, le Bailli d'Allemagne, & tous les Chevaliers qui ſur trois galeres à demi briſées, regagnerent avec beaucoup de peine le port de Malte.

JEAN D'OMEDES.

Pendant que les vaisseaux & les galeres de sa Religion étoient retenus en Afrique au siege d'Alger, le canal de Malte étoit souvent rempli de Corsaires, qui en tenoient le port comme bloqué, insultoient les côtes de l'Isle, & de celle du Goze, & en enlevoient les habitans qui étoient assez malheureux pour tomber entre leurs mains. Le Grand Bailli à son retour n'eut pas plutôt fait radouber ses galeres, qu'il se remit en mer, leur donna la chasse, purgea le canal de ces pirates, les poursuivit jusques sur les côtes d'Afrique, prit plusieurs Rais ou Capitaines, & répandit dans ces mers la terreur de son nom, & la crainte de ses armes.

Le gros temps l'ayant obligé de se retirer dans le port de Tripoli, il apprit par un Envoyé de Muley Hascen, Roy de Tunis, que ce Prince envoyoit au Gouverneur de la Place, que Barberousse irrité de trouver les Chevaliers à la tête de toutes les entreprises que les Chrétiens faisoient contre les Turcs d'Afrique, sollicitoit à la Porte un ordre pour faire le siege de Tripoli; que Morat Aga son Lieutenant en faisoit les préparatifs à Tachore, qu'il avoit même fait construire une redoute dans le village d'Adabus, voisin de Tripoli, où il avoit mis un corps avancé, qui, de ce côté là, tenoit Tripoli comme bloqué. Il ajouta que les liaisons de Hascen avec l'Empereur & les Chevaliers, avoient rendu son maître odieux aux Turcs & aux autres Princes de sa Religion; que plusieurs même des principales Villes de son Etat, comme Sousa, Monaster, Mahedia ou Africa, Esfacos & Calibie s'étoient révoltées, & que les uns avoient reçu les Turcs,

Turcs, & d'autres prétendoient ſe maintenir par leurs ſeules forces dans une entiere indépendence; qu'un grand nombre de Tuniſiens mécontens, depuis la déroute de l'Empereur, s'étoient retirez dans Alger ſous la protection de Barberouſſe; que l'on ne doutoit pas qu'on ne vît dans peu ce redoutable Corſaire à la tête d'une armée faire le ſiege de Tripoli & de Tunis; que Haſcen devoit partir inceſſamment pour aller trouver l'Empereur qui étoit alors en Italie, pour lui demander les ſecours qu'il eſperoit d'un Prince qu'il reconnoiſſoit pour ſon Souverain.

Nous avons déja dit que les Chevaliers avoient ſollicité l'Empereur de mettre Tripoli en état de défenſe, ou qu'il leur fût permis d'en combler le port, de faire ſauter le Chateau, & d'abandonner une Ville ſi à charge à l'Ordre. Le Grand Bailli après avoir viſité tout de nouveau la Place, tint enſuite un conſeil de guerre avec le Gouverneur & les principaux Chevaliers de la garniſon; & d'un commun avis, après avoir eu le conſentement du Grand Maître, & du Conſeil, on renvoya à Charles-Quint d'autres Ambaſſadeurs qui lui firent de nouvelles inſtances, & qui lui repréſenterent qu'on ne pouvoit conſerver cette Place ouverte de tous côtez, ſans en relever les murailles & les fortifier par des ouvrages avancez; que le pays ne fourniſſoit ni pierres ni chaux pour ces differens ouvrages; qu'on n'en pourroit tirer de Malte ſans une grande dépenſe, outre que les Chevaliers étoient aſſez embaraſſez à s'y fortifier, & que ſi Sa Majeſté Imperiale trouvoit à propos qu'ils reſtaſſent dans une auſſi méchante Place, il étoit neceſſaire

qu'il ordonnât à ſon Viceroy de Sicile d'y envoyer inceſſamment de l'argent, des ouvriers & des materiaux: que pour prévenir le ſiege dont on étoit menacé, & pendant qu'on travailleroit aux fortifications, on y fît entrer quelques Compagnies des troupes de Sicile; que les galeres de ce Royaume avec celles de la Religion tinſſent la mer pour empêcher les Infidelles de faire des deſcentes, & de traverſer les ouvrages qu'on ne pouvoit ſe diſpenſer d'entreprendre pour la ſûreté de cette Place.

Cette ambaſſade n'eut pas un ſuccès plus heureux que la premiere. L'Empereur qui craignoit que les Turcs ne s'attachaſſent à la conquête de la Sicile, mais qui prévoyoit en même temps qu'ils ne tourneroient jamais leurs armes de ce côté là, tant que les Chevaliers ſeroient maîtres de Tripoli, étoit bien aiſe que ces Guerriers, au prix de leur ſang & à leur dépens, occupaſſent en Afrique les forces de ſes ennemis: ainſi il fit dire par ſes Miniſtres aux Ambaſſadeurs de la Religion, que conformément au Traité de l'inféodation de Malte, il ſouhaitoit que les Chevaliers ſe maintinſſent dans Tripoli: il ajouta des promeſſes magnifiques d'un puiſſant ſecours, ſi la Place étoit aſſiegée; mais il s'excuſa d'accorder des troupes & l'argent qu'on lui demandoit, ſur le preſſant beſoin qu'il en avoit, diſoit-il, pour réſiſter aux armes des François & des Turcs, qui attaquoient en même temps ſes Etats ou ceux du Roy des Romains ſon frere, tant en Flandres, en Italie, qu'en Hongrie.

Le Grand Bailli fut ſenſiblement touché de voir revenir ces Ambaſſadeurs ſans autres ſecours que de vaines promeſſes. Cependant comme c'étoit

un homme d'un grand courage, quoique tout lui manquât, il ne se manqua pas à lui-même & à son Ordre; & avant que de partir de Tripoli, il résolut de mettre cette Place en état, si elle étoit assiegée, de pouvoir attendre du secours de Malte ou de Sicile. Dans cette vûe il employa la chiourme de ses galeres à creuser & à élargir les fossez en quelques endroits; on haussa les murailles, & on ajouta au Château quelques ouvrages de terre pour en éloigner les approches : lui-même & tous les Chevaliers de son Escadre & de la Garnison servoient les ouvriers, & s'employoient genereusement dans ces travaux militaires. Mais comme après tout de pareilles fortifications faites à hâte ne pouvoient au plus que reculer de quelques jours la perte de la Ville, le Grand Bailli, qui n'ignoroit pas que l'Empereur infiniment jaloux de sa gloire ne fît des efforts extraordinaires pour maintenir Muley Hascen dans un Royaume qu'il regardoit comme sa conquête, écrivit à ce Roy Maure, & par sa lettre il l'exhortoit de presser son départ, de se rendre incessamment à la Cour de l'Empereur; & il se flatta que les secours qu'il tireroit de ce Prince serviroient également à la conservation de Tripoli, comme à celle de Tunis; & que les Turcs voyant une armée de Charles-Quint sur les côtes d'Afrique, ne hazarderoient pas en sa présence de faire le siege de Tripoli.

Muley, suivant ces avis & son propre interest, se disposa à passer en Italie; & en son absence il laissa le gouvernement de son Etat & de sa capitale à un Maure appellé Mahomet Temtes ou le Begue; un Renégat, Corse de nation, nommé

JEAN D'OMEDES.

Caid Ferrath, devoit commander dans le Château : & comme le Roy de Tunis redoutoit l'humeur inquiete du Prince Muley Hamida ſon fils aîné, pour l'occuper il l'envoya du côté du Cap-bon avec quelques compagnies d'Arabes, pour ſoumettre quelques Cheques ou petits Seigneurs qui refuſoient de payer les tributs auſquels ils étoient aſſujettis.

Muley après avoir établi cet ordre dans ſes Etats en partit, paſſa par la Goulette pour y voir le Prince Mahomet ſon fils qui y étoit en ôtage avec pluſieurs Maures ; & après avoir conferé du ſujet de ſon voyage avec Dom Franciſco de Touar, il lui confia ſes pierreries & ce qu'il avoit de plus précieux : il chargea ſon vaiſſeau de préſens magniques pour l'Empereur & pour ſes Miniſtres ; il s'embarqua, & ſoit par une certaine oſtentation inſéparable du Trône, ou pour ſa ſûreté, & pour ſe défendre ſi dans la traverſe il étoit attaqué par des corſaires, il ſe fit eſcorter par cinq cens hommes, Officiers de guerre, ou ſimples courtiſans, & qui lui ſervoient de garde. Sa navigation fut heureuſe ; il arriva ſans obſtacle en Sicile, d'où il paſſa à Naples, où il fut reçu avec beaucoup de magnificence par le Viceroy : il dépêcha enſuite des Couriers, pour demander une entrevûe à l'Empereur ; mais ce Prince qui étoit preſſé de paſſer en Allemagne, où les mouvemens excitez par les Lutheriens l'appelloient, envoya des ordres au Viceroy de conferer avec le Prince Maure du ſujet de ſon voyage, & enſuite de lui en rendre compte.

Fin du dixiéme Livre.

LIVRE ONZIEME.

Jean d'Omedes.

PENDANT que le Roi de Tunis & le Ministre de Charles-Quint conferoient ensemble des moyens de s'opposer à Barberousse & aux autres corsaires, la fortune suscita à Muley un ennemi dont il ne s'étoit pas assez défié, & qui lui enleva sa couronne. Le Prince Hamida fils aîné de Muley avoit un favori appellé Mahomet, qui par la voie ordinaire des Courtisans, la flatterie & une complaisance servile, s'étoit rendu maître de toute sa confiance. Ce favori cachoit au fond de son cœur une haine mortelle & des desirs violens de vengeance contre le Roi qui avoit fait mourir son pere. L'absence de ce Prince lui parut une occasion favorable pour satisfaire son ressentiment. Il jetta dans l'esprit de Hamida des soupçons au sujet du voyage du Roi son pere en terre chrétienne. Il lui dit qu'il devoit craindre que Muley ne voulût laisser après sa mort sa couronne au Prince Mahomet son second fils; que c'étoit peut être le motif des conferences qu'il avoit eues avec le Gouverneur de la Goulette; qu'on n'ignoroit pas qu'il lui avoit remis tous ses trésors, & que vrai-semblablement il n'étoit allé trouver l'Empereur que pour lui faire agréer cette disposition, & en tirer comme du Prince souverain une investiture en faveur de son frere. Hamida, jeune, ambitieux, & brûlant du désir de regner, prit feu à ces discours: & de concert avec son

favori il fit répandre dans Tunis des bruits ſourds que le Roi ſon pere étoit tombé griévement malade à Naples, & qu'avant que de mourir il avoit voulu recevoir le Baptême, & s'étoit fait Chrétien.

A la faveur de ces bruits dont il étoit l'auteur ſecret, & comme s'il n'eût pas douté de la mort du Roi, il ſe rendit à Tunis & monta au Palais pour en prendre poſſeſſion. Mais le Viceroi, vieillard auſtere & ferme, lui reprocha ſon excès de facilité à croire de méchantes nouvelles: & après lui avoir dit qu'il rendroit compte à Muley de ſon empreſſment à lui ſucceder, il l'obligea de ſortir de la Capitale. Hamida, confus du mauvais ſuccès de de ſon artifice, & inquiet de l'avenir ſe retira dans une maiſon de plaiſance à quelques milles de Tunis. Il ne fut pas plûtôt ſorti de cette Place que le Viceroi ſe jetta dans une barque, ſe rendit au Château de la Goulette pour ſçavoir du Gouverneur quelles nouvelles il avoit reçûes de Sicile & de Naples: & ſur ce qu'il apprit que le Roi ſon maître étoit en parfaite ſanté, il s'en revint avec beaucoup de joie dans ſon gouvernement.

Mais le favori d'Hamida tirant avantage de ſon voyage, répandit parmi le peuple de nouveaux bruits; que la mort de Muley n'étoit que trop certaine; que ç'avoit été le ſujet du voyage que le Viceroi venoit de faire avec tant de précipitation à la Goulette; qu'on n'ignoroit pas que ſon frere Adulzes, & le jeune Ferrath fils du Gouverneur du Château de Tunis, étoient élevez auprès de Mahomet, & en ôtage comme lui dans le fort de la Goulette; que le Viceroi n'en avoit fait le voyage

pour conferer avec eux & avec le Gouverneur Chrétien, des moyens les plus sûrs pour placer Mahomet sur le trône de Tunis, & qu'infailliblement on verroit au premier jour les Espagnols les armes à la main ramener ce jeune Prince à Tunis, & l'en faire proclamer Souverain.

Le peuple toujours avide de la nouveauté, ajouta une foi entiere à ces bruits qui augmenterent encore en passant de bouche en bouche, & qu'on chargea de plusieurs circonstances fabuleuses. A en croire surtout les partisans d'Hamida, ils publioient que le jeune Mahomet son frere élevé chez les Chrétiens avoit embrassé secretement le Christianisme, comme le gage le plus sûr qu'il pouvoit donner à l'Empereur de sa fidelité.

La crainte d'avoir un Chrétien pour Souverain allarma toute la Ville. On s'assemble, on cabale, & on députe enfin à Hamida pour l'exhorter à venir au secours d'un peuple qui vouloit lui mettre la couronne sur la tête. On le trouva se promenant dans des jardins, enseveli dans une profonde mélancolie, détestant la fausse démarche que son favori lui avoit fait faire, & croyant bien que le Roi son pere à son retour ne lui pardonneroit pas le fatal empressement qu'il avoit fait paroître pour monter sur le trône. La nouvelle de l'émotion du peuple fit succeder la joie à ces tristes pressentimens; il ramassa ses partisans, & à leur tête, & à la faveur du peuple il entre dans Tunis, surprend le Viceroi & le Gouverneur du château, les fait égorger, massacre les plus zélez sujets de Muley, s'empare du Palais, & pour prémices de sa puissance, ce

JEAN D'OMEDES.

jeune tyran, par un inceste déteſtable contraint les femmes les plus chéries de ſon pere d'entrer dans ſon lit.

Le Roi de Tunis ayant appris de ſi fâcheuſes nouvelles, & dans la crainte que ſon fils, pour ſe maintenir ſur le trône ne ſe fortifiât de la protection & du ſecours de Barberouſſe, réſolut de retourner inceſſamment en Afrique. Du conſentement du Viceroi il leve juſqu'à deux mille hommes qu'il ramaſſe parmi les bandits & les exilez; met à leur tête un ancien Officier du pays, appellé l'Ofredo, s'embarque & arrive à la Goulette où les nouvelles & les differentes circonſtances de la revolte d'Hamida lui furent confirmées. Le Gouverneur lui conſeilloit de ne point ſortir de ſa Place qu'il ne fût inſtruit des forces de ſon ennemi, & de la diſpoſition de ſes ſujets; mais Muley prévenu que ſon fils n'oſeroit ſoutenir ſa préſence, & encouragé par l'Ofredo qui ſe flattoit de s'enrichir à la priſe de Tunis, ſe mit en chemin. Ce qui acheva de le déterminer à prendre un parti ſi dangereux, ſurtout avec ſi peu de forces, c'eſt que des traitres par des ordres ſecrets d'Hamida, ſe préſenterent ſur ſon chemin comme de fideles ſujets qui venoient ſe ranger ſous les étendarts de leur légitime Souverain: & ils lui dirent qu'ils avoient laiſſé ſon fils fort conſterné des nouvelles de ſon retour, incertain du parti qu'il avoit à prendre, & qu'on diſoit qu'il étoit réſolu de ſe refugier dans le fond des terres, & chez quelques Arabes ſes amis.

Muley ſéduit par les diſcours de ces perfides, hâta

hâta ſa marche ; mais en approchant de Tunis, il en vit ſortir d'abord quelques eſcadrons, qui à leur contenance mal aſſurée, ſembloient ne s'être avancez que pour reconnoître ſes forces. On ne laiſſa pas d'en venir à de legeres eſcarmouches ; mais pendant que les rebelles amuſoient Muley, il en vint un plus grand nombre qui engagerent le combat. Les troupes ſe mêlerent enſuite ; la bataille fut ſanglante ; Muley emporté par ſon courage, & encore plus par ſa colere, pouſſoit vivement les troupes qui lui étoient oppoſées ; mais en combattant à la tête d'un eſcadron, il reçut une bleſſure que ſes ſoldats crurent mortelle ; ce qui ralentit leur ardeur. Dans le même tems il ſortit de la forêt des Oliviers, voiſine de Tunis, un grand corps d'infanterie compoſé d'Arabes, que Hamida avoit pris à ſa ſolde. Les Chrétiens s'en virent bien-tôt enveloppez ; & malgré leur courage & leur fermeté, ces Infideles ſuperieurs en nombre, les taillerent en pieces. Quelques-uns, en tâchant de ſe ſauver à la Goulette par l'étang, ſe noyerent : & le malheureux Muley abandonné des Chrétiens & des Maures fut pris. On le conduiſit auſſi-tôt à ſon fils ; mais ce perfide auquel il reſtoit quelque ſorte de honte de ſon crime, ne voulut pas le voir. Il le fit jetter chargé de chaînes dans un cachot, & le lendemain il lui envoya des boureaux, qui ne lui laiſſerent que le choix de la mort, ou d'être aveuglé. Il prit ce dernier parti, & on lui enfonça une lancette ardente dans les deux yeux.

Une révolution ſi ſurprenante dans un Royau-

JEAN D'OMEDES.

me voiſin de Tripoli, & allié avec l'Ordre de S. Jean, conſterna les Chevaliers. Ceux ſur-tout qui ſe voyoient à Tripoli éloignez de Malte, environnez des Infideles, dans une Place ſans fortifications, & commandée de pluſieurs endroits, ne doutoient pas de ſe voir aſſiegez au premier jour. Fernand de Bracamont qui en étoit Gouverneur, déſeſperant de s'y pouvoir maintenir, & ſous prétexte qu'il n'y avoit point d'honneur à acquerir dans la défenſe d'une Place ſi foible, fit de grandes inſtances auprès du Grand Maître pour être rappellé, & obtint à la fin ſon congé. Il eut pour ſucceſſeur Chriſtophle de Solertarfan, Grand Chancelier, dont dans la ſuite on n'eut pas plus de ſujet d'être content. Cependant comme dans un poſte ſi important on avoit beſoin d'un Gouverneur plein d'experience, & auſſi ſage qu'intrépide, le Grand Maître & le Conſeil jugerent à propos de le rappeller, & on ſubſtitua en ſa place le Commandeur de la Valette, Chevalier de la Langue de Provence, & qui depuis qu'il avoit pris l'habit à Malte, n'en étoit ſorti que pour aller en courſe contre les Infideles. Il eſſuya dans ces expeditions l'une & l'autre fortune, mais toujours avec le même courage & la même fermeté. Tantôt vainqueur, & quelquefois vaincu, il ſe vit même dans les fers des Infideles, mais il n'en étoit pas plutôt ſorti, qu'il armoit de nouveau. Son nom ſeul portoit la terreur dans les mers d'Afrique & de Sicile; & parmi ce grand nombre de Chevaliers qui faiſoient la courſe, les Infideles n'avoient point d'ennemi plus redoutable. Il ne fut pas plutôt arrivé

à Tripoli, qu'il fit faire la revûe des Officiers & des soldats, Chrétiens ou Maures, alliez de la Religion. Il les pourvut tous de bonnes armes, cassa ceux qui ne lui parurent pas propres à les porter, ou ceux qui furent convaincus faute d'argent de les avoir jouées, & punit séverement les blasphémateurs. Il mit ensuite hors de la Ville & du Château toutes les bouches inutiles, fit un grand amas de vivres, ajouta de nouvelles fortifications à la Place, autant que sa mauvaise situation & le peu d'argent qu'il avoit le purent permettre : & après en avoir fait lever un plan exact & de toute la côte d'Afrique, il l'envoya par un Chevalier à l'Empereur, pour lui faire voir de quelle importance il lui étoit pour ses Etats d'Italie, & même d'Espagne, que Tripoli ne tombât pas entre les mains des Infideles, & sur-tout de Dragut alors chef de tous les Corsaires de Barbarie, qui avoit succedé à Barberousse dans cet emploi, & dans le dessein de chasser les Chevaliers des côtes d'Afrique.

Dragut dont nous venons de parler, étoit né dans un petit village de la Natolie, situé vis-à-vis de l'Isle de Rhodes. Son pere & sa mere étoient Mahometans, gens pauvres, & qui ne subsistoient que de la culture des terres, & du travail de leurs mains. Cette vie obscure & pénible ne convenant pas à l'humeur vive & inquiette du jeune Dragut, il prit parti dès l'âge de douze ans avec un Officier d'artillerie, qui servoit sur les galeres du Grand Seigneur. D'abord mousse, & simple matelot, ensuite pilote, & depuis à l'école de son

patron, il devint excellent canonier. Pendant plusieurs années il servit en cette qualité sur differens vaisseaux, & ayant fait quelque profit, il parvint à être de part dans un brigantin de corsaires. Il eut bientôt à lui seul une galiote, avec laquelle il fit des prises considerables. Il grossit ensuite son armement, & se fit redouter dans tout le Levant. Parmi les Infideles il n'y avoit point de pilotes qui eût une connoissance si parfaite des Isles, des ports & des rades de la Méditerranée. Mais comme tout ce qui navigeoit dans les mers de Turquie dépendoit en quelque maniere de Barberousse, alors Amiral du Grand Seigneur, Dragut rechercha sa protection, & se rendit à Alger pour lui offrir ses services.

La réputation de ce corsaire l'avoit précedé; Barberousse étoit instruit de sa valeur, & surtout de sa capacité dans la conduite des vaisseaux. Il fut ravi de pouvoir s'attacher un homme de ce merite. Pendant plusieurs années il le chargea de differentes expeditions, dont il s'acquitta à la satisfaction de son Géneral, & avec un entier succès. Barberousse après l'avoir fait passer par tout les degrez de la milice, en fit son Lieutenant, & lui donna le commandement d'une escadre de douze galeres.

Depuis ce te tems-là il ne se passoit point d'été que ce redoutable corsaire ne ravageât les côtes de Naples & de Sicile; aucun vaisseau Chrétien n'ozoit même s'exposer à passer d'Italie en Espagne, qui ne fût aussi-tôt enlevé: & quand la mer ne lui fournissoit pas de proye, il s'en dédomma-

geoit par des deſcentes le long des côtes, pilloit les bourgs & les villages, & faiſoit eſclaves les habitans.

L'Empereur fatigué des plaintes qu'il en recevoit de tous côtez, ordonna à André Doria ſon Amiral de le chercher, de tâcher, à quelque prix que ce fût, de s'en défaire, & d'en purger la mer. Doria ayant reçû les ordres de l'Empereut, arma auſſi-tôt ce qu'il trouva de vaiſſeaux & de galeres en état d'aller en mer : & comme ce vieux Géneral étoit raſſaſié de gloire, pour en faire acquerir à Jannetin Doria ſon neveu, il le chargea de cette expédition. Le jeune Doria partit auſſi-tôt, chercha Dragut, & fut enfin aſſez heureux pour le rencontrer le long des côtes de l'Iſle de Corſe, dans le port où la cale de Giralatte, Château ſitué entre Calvi & Layazzo. Le corſaire qui ne ſçavoit point que la flotte de l'Empereur fût en mer, ſe croyoit en ſureté dans cette anſe; mais il s'y vit bientôt enfermé & foudroyé par le canon du Château, & par l'artillerie des vaiſſeaux. Il ſe défendit d'abord avec ſon courage ordinaire; mais le feu ſupérieur des Chrétiens fit taire le ſien, & il vit en même-tems toute la côte de l'Iſle bordée des habitans en armes, gens féroces qui accoururent pour contribuer à ſa défaite, & pour ſe vanger de ce corſaire, qui avoit pluſieurs fois ravagé leurs villages.

Dans cette extrêmité, Dragut n'eut point d'autre parti à prendre que d'arborer le drapeau blanc; il demanda à entrer en négociation, & qu'on lui fît bonne guerre. Mais toute la compoſition qu'il ob-

JEAN D'OMEDES.

tint, fut de racheter sa vie au prix de sa liberté : il fut obligé avec ce qu'il avoit alors de galeres de se remettre au pouvoir du Géneral Chrétien. On le fit passer avec ses Officiers sur la Capitane à la vûe du jeune Doria qui n'avoit pas encore de barbe. Ce vieux Corsaire outré de rage, s'écria : *Faut-il qu'à mon âge je me voye dans les fers d'un petit efféminé ?* Les Historiens du tems prétendent qu'il se servit même d'un terme bien plus offensant, que la pudeur ne permet pas de rapporter, & que Jannetin irrité d'une injure si atroce, lui donna quelques gourmades, & le fit enchaîner.

Il resta dans l'esclavage pendant quatre ans entiers ; & quoiqu'il offrît la carte blanche pour sa rançon, on n'étoit pas résolu de lui rendre sa liberté. Mais les Génois allarmez depuis de voir le fameux Barberousse avec cent galeres dans la riviere de Genes, demanderent Dragut à Doria : & pour empêcher qu'on ne ravageât leur territoire, ils le renvoyerent avec des présens à l'Amiral du Sultan.

Barberousse le rétablit aussi-tôt dans son emploi, & lui confia à l'ordinaire un détachement de ses galeres. Les mauvais traitemens qu'ils avoient reçûs pendant qu'il étoit dans les chaînes, augmenterent sa haine naturelle contre les Chrétiens. Il courut toutes les côtes du Royaume de Naples ; prit & saccagea Castel-Lamare, & la plûpart des villages de la côte ; fit un grand nombre d'esclaves, & peu de jours après, enleva une galere de la Religion, qu'un gros tems avoit separée de son escadre, & sur laquelle ce Corsaire trouva soixante &

dix mille écus qui étoient destinez pour les fortifications de Tripoli : perte irréparable à l'égard de cette Place, & pour ceux à qui elle appartenoit. Barberousse étoit retourné à Constantinople, où quoique âgé de plus de quatre-vingts ans, il passoit les jours & les nuits avec ses plus belles esclaves. Mais ayant poussé la débauche trop loin, on le trouva mort dans son lit de ces excès. Soliman sentit vivement sa perte ; & pour le remplacer, il ordonna à tous les Corsaires de ses Etats, de reconnoître Dragut pour leur Géneral ; mais sans le revêtir de la dignité d'Amiral. Cependant il ne laissa pas de lui confier toute son autorité du côté du Midi, & à l'égard des côtes de l'Afrique.

L'ambition de Dragut crut avec son pouvoir, & à l'exemple de Barberousse, il résolut de s'emparer de quelque Place forte, & d'un bon port où sous l'aveu & la protection de Soliman, il pût retirer ses prises, & s'en faire comme un petit Etat, & une Principauté particuliere. Plein de ces vûes, & avant que les ordres de la Porte eussent décidé des operations de la campagne, il ramassa pendant l'hyver même ce qu'il y avoit dans ces mers de Corsaires, & s'étant mis à leur tête, il chassa d'abord les Espagnols des villes de Sousa, de Monester & des Fagues ; toutes Places qui faisoient autrefois partie du Royaume de Tunis, mais qui pour être ouvertes & sans aucune fortification, recevoient indifferemment dans leurs ports, le parti le plus puissant, & celui qui tenoit la mer : en sorte qu'elles avoient passé successivement & plus d'une fois de la domination des Maures &

des Princes naturels du pays, à celle des Corsaires Turcs, & depuis sous la domination des Espagnols.

Dragut s'en étoit rendu maître avec la même facilité ; mais comme il prévit qu'il ne pourroit pas s'y maintenir contre toutes les forces de l'Empereur, & qu'au retour du printems, il s'y verroit assiegé par les galeres de Naples & de Sicile, il jetta les yeux sur la ville d'Africa, autrement appellée Mehedia, & connue du tems des Romains sous le nom d'Adrumette. Cette Place située entre Tunis & Tripoli, étoit bâtie sur une langue de terre qui avance dans la mer. On l'appelloit la petite Afrique, comme une des plus considerables de cette troisiéme partie de notre continent. Elle étoit fortifiée régulierement ; ses murailles très-élevées, terrassées en dedans, d'une épaisseur extraordinaire, garnies de tours & de boulevards ; l'artillerie en étoit nombreuse & en bon état. On trouvoit au-dessus de la Ville & sur une éminence qui la dominoit, un fort ou une espece de château qui lui servoit de citadelle. Le port étoit grand, sur, & à l'abri de tous vents. Il y en avoit un particulier & plus petit pour les galeres, & qui étoit fermé par une barriere de fer : les flots de la mer battoient le pied des murailles, & environnoient cette Place de tous côtez, excepté par l'endroit seul qu'elle tenoit à la terre ferme.

Les habitans, tous Maures & Mahometans, après s'être soustraits de la domination des Rois de Tunis leurs Princes naturels, avoient érigé leur gouvernement

gouvernement en forme de République : & de peur de ſurpriſe, & qu'on ne donnât atteinte à leur liberté, ils n'admettoient dans leur Ville ni Turcs ni Chrétiens : & ſi par la néceſſité du commerce ils ſouffroient dans leur port quelques vaiſſeaux étrangers, c'étoit toujours en petit nombre, & avec des précautions qui les mettoient hors d'état d'en être ſurpris.

Cette Place telle que nous la venons de repréſenter, devint l'objet des déſirs ambitieux de Dragut. Mais comme il n'avoit pas des troupes ſuffiſantes pour l'attaquer à force ouverte, & qu'il n'étoit pas même aſſuré que le Grand Seigneur trouvât bon qu'il y employât ſes armes, il réſolut de faire ſuppléer l'artifice à la force, & de tâcher, en formant quelque intelligence dans la Place, de s'en rendre maître, perſuadé que les Princes ne deſavouent gueres des entrepriſes même les plus injuſtes, quand par le ſuccès elles tournent à leur profit. Dans cette vûe, & pour reconnoître la Place de plus près, il entroit quelquefois dans le port ; mais ſeulement avec un leger brigantin ou quelque galiotte, & il contenoit ſes ſoldats dans une modeſtie rare parmi des Corſaires. Inſenſiblement il fit connoiſſance avec un des principaux Magiſtrats, appellé Hybrahim-Barat, & qui commandoit dans une des principales tours qui flanquoit les murailles de cette Place. Dragut cultiva cette nouvelle amitié par des préſens de ce qui ſe trouvoit de plus rare dans ſes priſes ; ſeul moyen parmi ces barbares, & ſouvent même parmi des Chrétiens, pour en attirer la confiance. il commença

JEAN D'OMEDES.

par lui laiſſer entrevoir qu'il l'aſſocieroit volontiers dans les priſes qu'il faiſoit tous les jours, & il lui fit connoître enſuite le profit immenſe qu'il tireroit de cette ſocieté ; mais en même tems il lui fit enviſager que pour rendre cette ſocieté plus durable, & leur liaiſon plus ſure, il étoit à ſouhaiter qu'il pût être admis dans la ville en qualité de citoyen. Le Maure attiré par l'eſperance du gain, ſe chargea d'en faire la propoſition au Conſeil : mais la profeſſion du Corſaire la fit rejetter par tous les Magiſtrats, & Hybrahim fut même repris ſéverement d'en avoir ouvert la premiere propoſition. Le dépit & le chagrin de ſe voir rebutté, menerent ce Maure plus loin qu'il n'avoit peut-être penſé d'abord : il parut à Dragut qu'il étoit capable de tout entreprendre pour s'en venger. Le Corſaire pour profiter de la chaleur de ſon reſſentiment, lui propoſa de le recevoir dans cette tour de la Ville, dont il avoit le commandement, & il lui fit goûter cette nouvelle propoſition par des ſommes conſiderables. L'avare Maure ne put y réſiſter : il s'abandonna entierement à Dragut : leur marché fut bien-tôt conclu ; ils convinrent que le Corſaire partiroit inceſſamment ; que pour faire oublier ſes vûes, & diſſiper l'ombrage que les Magiſtrats en auroient pû prendre, il laiſſeroit couler quelque tems ſans reparoître ; qu'il prendroit enſuite toutes les troupes qu'il avoit dans Souſa & dans Moneſter ; qu'il les feroit filer le plus ouvertement qu'il pourroit du côté d'Africa ; qu'il s'en approcheroit, & juſqu'au pied de la tour pendant une nuit & à une heure que le Maure lui aſſi-

gna, & que par le poste où il commandoit, il lui faciliteroit l'entrée dans la Ville. Ce perfide complot fut exécuté avant que les habitans s'en apperçussent : Dragut à la faveur des ténébres entra dans la tour, & de-là dans la Ville, & en occupa les principaux postes. Le jour découvrit aux citoyens leur malheur ; ils ne laisserent pas de prendre les armes : on en vint aux mains ; mais comme tout étoit rempli de trouble & de confusion, les habitans se battoient avec plus d'impétuosité que de conduite. Les Corsaires en taillerent en pieces une partie, & obligerent les autres à mettre les armes bas, & à reconnoître pour maître & pour souverain, celui qu'ils avoient refusé d'admettre pour citoyen. Il introduisit depuis dans la Place de nouvelles troupes qui faisoient redouter son autorité, & qui servoient à la maintenir : & après avoir établi sur des fondemens aussi solides, sa nouvelle domination, il confia le gouvernement de cette Ville à un jeune Corsaire son neveu appellé le Rais, ou le Capitaine Essé.

Il partit ensuite d'Africa sur des ordres de la Porte pour continuer ses courses contre les Chrétiens; mais avant que de s'embarquer, il ordonna à son neveu de se défaire en son absence de ce Maure qui l'avoit introduit dans la Place, de peur que le repentir d'avoir trahi sa patrie, ou peut-être l'espoir d'une plus grande récompense ne l'engageât à une nouvelle trahison. Le Gouverneur, dès qu'il fut parti, ne manqua pas d'exécuter ses ordres, & Hybrahim reçut la récompense que méritoit sa perfidie.

Jean d'Omedes.

Les nouvelles de la conquête d'Africa allarmerent toutes les côtes de la Sicile, & donnerent beaucoup d'inquiétude à l'Empereur. Ce Prince prévit que le Corsaire en alloit faire sa place d'armes; que le port lui serviroit à l'avenir de retraite pour ses vaisseaux, & qu'il lui seroit aisé d'infester de-là toutes ces mers, & même de désoler les côtes de Naples & de Sicile. Pour prévenir ses desseins, & avant que sa domination fût plus affermie, il résolut de faire le siege de cette Ville. Mais avant que de s'engager dans une entreprise si difficile, son Conseil fut d'avis de reprendre Sousa, Monester & les autres Places voisines, d'où les Corsaires auroient pû tirer du secours.

Doria par son ordre mit en mer la flote qu'il commandoit; le Pape y joignit les galeres de l'Eglise, & le Grand Maître à la priere de l'Empereur, envoya pour cette expédition celles de Malte sous le commandement du Bailli de la Sangle. Il y avoit dans cette escadre particuliere cent quarante Chevaliers, & un bataillon de quatre cens hommes des troupes que la Religion entretenoit à sa solde : toutes ces forces étant réunies, la flote Chrétienne mit à la voile, tint la route des côtes d'Afrique, & sur des avis que Doria reçut que Dragut étoit dans le port de Monester, il l'y fut chercher. Mais le Corsaire étoit trop habile & trop défiant pour s'enfermer dans une si mauvaise Place; il prit le large, tint la mer; & étant bien instruit que Doria n'avoit pas assez de troupes sur sa flote pour former le siege d'Africa, soit pour éviter sa rencontre, soit pour faire diversion, en attendant

qu'il fût éclairci de ses desseins, il courut les côtes d'Espagne, où il continua ses ravages ordinaires.

Doria de son côté pour suivre les ordres de l'Empereur débarqua ce qu'il avoit de troupes au Cap-bon, s'empara du fort de Calibie, l'ancienne Clupée des Romains, d'où il s'avança ensuite jusqu'aux portes de Monester. A l'approche des troupes chrétiennes qui ne paroissoient pas en grand nombre, les Turcs joints aux habitans qui avoient pris les armes en leur faveur, firent une sortie, moins pour combattre que pour reconnoître les forces de leurs ennemis. Mais les Chevaliers qui avoient la tête de l'attaque, & qui étoient soutenus par un terce Espagnol, leur épargnerent la peine de venir jusqu'à eux : ils s'avancerent à grands pas, les joignirent, engagerent le combat malgré les Maures, en tuerent un grand nombre, tournerent le reste en fuite, & les suivirent de si près qu'ils entrerent avec eux dans la Ville, & s'en rendirent maîtres : une partie des habitans qui ne s'étoient point trouvez à cette sortie, & les Turcs qui purent échaper à la premiere fureur des victorieux, se refugierent avec le Gouverneur dans le Château. Doria après avoir fait sommer le Commandant de se rendre, sur son refus fit dresser ses batteries : le fort fut foudroyé à coups de canon. A peine eut-on fait brêche, que l'Amiral Chrétien, sans examiner si elle étoit assez grande, & qui auroit crû se deshonnorer en attaquant une si petite Place selon les regles ordinaires, ordonna qu'on se préparât pour l'assaut. Les habi-

tans eussent bien voulu capituler, mais le Gouverneur vieux Corsaire, & qui avoit plusieurs de ses compagnons avec lui, en rejetta fierement la proposition. Son audace & la précipitation de Doria furent cause que l'attaque & la défense furent également vives & meurtrieres : la Religion y perdit la plûpart de ses Chevaliers, & cette action avoit déja duré plus d'une heure & demie, sans qu'on pût juger quel en seroit le succès ; mais le Gourverneur ayant été tué sur la brêche d'un coup de mousquet, ce coup, comme s'il eût porté sur tous les soldats de la garnison, leur fit perdre courage, & on arbora le drapeau blanc. Les Corsaires pour sauver leur vie consentirent à perdre leur liberté, & les habitans, qui par zele pour leur religion, avoient pris les armes en leur faveur, ne furent pas mieux traitez.

L'Empereur tirant un bon augure de ce premier avantage, ordonna à Doria de disposer tout pour le siege d'Africa, & il lui fit sçavoir que les Vicerois de Naples & de Sicile avoient ordre de lui fournir tous les secours de troupes & de munition dont il auroit besoin. L'Amiral écrivit aussi-tôt à Dom Pedre de Tolede, Viceroy de Naples, & à Dom Juan de Véga, qui commandoit en Sicile, de lui envoyer au plutôt ce qu'ils avoient de galeres & de vaisseaux chargez de munitions de guerre & de bouche, & de troupes de débarquement. En les attendant, & pour empêcher qu'on ne fist entrer des troupes dans Africa, il fut se poster aux Isles Cumilieres ou Coniglieres, plus proche encore de cette place que Monester, quoique cette derniere

n'en fût qu'à trois milles : le Viceroy de Naples lui fit ſçavoir qu'il lui préparoit un puiſſant ſecours, qui ſeroit commandé par Dom Garcie ſon fils : celui de Sicile l'aſſura de la même choſe, & il ajouta que tous les peuples de ſon gouvernement, comme plus voiſins d'Africa, ayant un ſi grand interêt de chaſſer les Corſaires de cette place, il prétendoit conduire lui-même ſes troupes : mais comme le ſecours qu'il préparoit n'étoit pas encore prêt, & que d'ailleurs Dragut avec differentes eſcadres couroit ces mers pour ſurprendre les vaiſſeaux Chrétiens, & traverſer l'entrepriſe, ce Viceroy pour ſa ſûreté éxigea de l'Amiral qu'il voulût bien fixer le rendez-vous general de toute la flote Chrétienne à Drepano en Sicile : il lui mandoit qu'il étoit réſolu de s'y rendre lui-même avec ce qu'il avoit de vaiſſeaux & de galeres, & qu'après avoir joint leurs eſcadres, & mis en un ſeul corps toutes les forces maritimes de l'Empereur, ils pourroient tous aller ſans inquiétude & de concert faire le ſiege d'Africa.

L'Amiral, qui des Iſles Cumilieres tenoit le port de cette place comme bloqué, prévit que s'il quittoit ſon poſte, Dragut ne manqueroit pas de s'en prévaloir, & d'y jetter du ſecours; mais comme il lui étoit venu des ordres ſecrets de n'agir dans la conduite du ſiege que par les avis de Dom Juan de Véga, ancien Officier & Genéral habile, Doria fut contraint de le venir trouver à Palerme, d'où ils ſe rendirent enſemble à Drepano, où ils trouverent les galeres & les troupes de Naples & de Malte déja arrivées.

JEAN D'OMEDES.

Le ſecours de Naples conſiſtoit en vingt-quatre galeres, & pluſieurs bâtimens chargez de troupes. Dom Garcie de Tolede, comme nous le venons de dire, commandoit cette puiſſante eſcadre ; & comme Doria ne quittoit gueres la mer, ce jeune Seigneur ſe flattoit de conduire le ſiege, & d'en avoir tout l'honneur : mais ayant appris que le Viceroy de Sicile avoit déclaré qu'il marcheroit en perſonne, le chagrin de ſe voir privé de la gloire qu'il eſperoit acquerir, le fit rembarquer, comme s'il eût voulu partir & ſe ſéparer du reſte de l'armée : pour couvrir ſon mécontentement d'un prétexte ſpecieux, il dit à Doria que le Viceroy ſon pere ayant reçu des ordres de l'Empereur de mettre toutes ſes galeres en mer, pour chercher Dragut & le combattre, il ne pouvoit pas ſe diſpenſer de ſuivre ſon inſtruction.

Doria vit avec douleur que cette diviſion entre les chefs, & cauſée par une jalouſie pour le commandement, feroit échouer l'entrepriſe, & que Dom Garcie, quoique jeune Officier, mais indépendant du Viceroy de Sicile, ſe prévaloit du beſoin qu'on avoit du Corps qui étoit à ſes ordres. Il fit ce qu'il put pour tâcher de le retenir, & pour l'empêcher de partir : l'affaire fut miſe en négociation. Le Bailli de la Sangle, qui commandoit les galeres de Malte, en fut chargé par Doria : ce ſage Chevalier portoit les paroles de chaque côté ; mais Dom Garcie, quelques propoſitions qu'on lui fiſt, ne voulut jamais ſe relâcher : il ſoutenoit que commandant en chef une flote & un corps d'armée, rien ne l'obligeoit, ſans des ordres exprès de

de l'Empereur, de ſervir en qualité de ſubalterne; qu'à la verité tant qu'il ſeroit en mer, il ſçavoit le reſpect qui étoit dû au Pavillon de l'Empereur & à ſon Grand Amiral, mais que ſur terre, & ſurtout dans une terre étrangere, il ne prendroit jamais l'ordre d'un Genéral, qui de droit n'avoit aucune autorité ſur les troupes Napolitaines. Cette conteſtation fut vive, & dura pluſieurs jours : enfin le Bailli de la Sangle qui étoit d'un génie conciliant, les fit convenir que ſur terre ils auroient tous deux une égale autorité ; que chacun commanderoit les troupes qu'il auroit amenées au ſiege; que le Conſeil de guerre, à la pluralité des voix, décideroit des attaques, & que les ordres ſeroient donnez au nom de l'Empereur, & comme s'il commandoit lui-même en perſonne au ſiege. Ces conteſtations étant heureuſement terminées, toute la flote mit à la voile, prit la route d'Africa, & on débarqua les troupes au levant de cette Place le vingt-ſix de Juin. 1550.

Pendant que Doria étoit paſſé en Sicile & à Drepano, Dragut, comme l'avoit bien prévû cet habile Amiral, n'avoit pas manqué de jetter un puiſſant ſecours dans la place; il y avoit fait entrer ſes meilleurs Officiers avec des vivres & des munitions de guerre; & en même tems il tenoit la mer pour traverſer les convois qu'on pourroit envoyer à l'armée Chrétienne. Le Gouverneur de la Goulette, Officier plein de valeur, & d'une grande réputation, ſur des ordres exprès de l'Empereur, ſe rendit au ſiege : & le Grand Maître de Malte qui n'ignoroit pas la perte que la Religion avoit faite

JEAN D'OMEDES.

à l'assaut du Château de Monester, pour remplacer les morts, envoya une nouvelle recrue de Chevaliers.

Après que les Genéraux eurent débarqué leurs troupes, leurs munitions & leur artillerie, on ouvrit la tranchée : on dressa des batteries, & l'artillerie commença à tirer contre la Place. Les Magistrats & les principaux habitans, tous bons négocians, voyant une armée si redoutable au pied de leurs murailles, détestoient les brigandades de Dragut, qui leur avoit attiré cette guerre: ils parloient même tout haut de traiter avec les Chrétiens ; mais le Raïs Essé, neveu de Dragut, & Gouverneur de la Place, soldat déterminé, les menaça, s'il entendoit parler de capitulation, de les poignarder tous les uns après les autres, & de mettre ensuite le feu dans la Ville: & après leur avoir reproché leur lâcheté, il leur demanda avec plus de douceur, si en se livrant aux Chrétiens ils étoient assez dupes pour croire que leurs ennemis mortels devenus leurs maîtres, leur laisseroient l'exercice de leur Religion & la possession de leurs biens ; qu'ils songeassent que dans cette guerre il s'agissoit de ce que tous les hommes ont de plus cher, & de défendre leurs vies, leur liberté, leur Religion, leurs femmes & leurs enfans. En même-tems pour les rassurer, il leur représenta la force de la Place, son artillerie nombreuse, ses armes & ses munitions. Il ajouta qu'il avoit sous ses ordres dix-sept cens hommes d'Infanterie, & six cens Cavaliers que son oncle avoit choisis parmi ses meilleures troupes, & tous résolus comme lui de

s'ensevelir sous les ruines de la Place, plûtôt que de la rendre aux Chrétiens. Les Magistrats plûtôt intimidez par ses menaces, que rassurez par ses promesses, se disposerent malgré eux à soutenir un siege qu'ils ne pouvoient empêcher. Mais le petit peuple furieux de zéle, & d'autant plus jaloux de sa Religion qu'il ne la connoissoit gueres, ne répondit au discours du Gouverneur que par des imprécations contre les Chrétiens. Tous à l'envi s'exhortoient à mourir pour leur Religion, & le préjugé & l'entêtement leur tinrent lieu de fermeté & de courage.

Le Gouverneur, pour les fortifier dans ce sentiment, & pour leur faire voir qu'il ne craignoit pas les Chrétiens, fit sortir de la Place sa Cavalerie avec trois cens Arquebusiers, qui occuperent une coline voisine, & d'où avec leurs mousquets & quelques pieces de campagne, ils battoient le camp de l'Empereur. Dom Garcie dont le quartier étoit proche, pour les déloger de ce poste, s'avança aussi-tôt à la tête d'une partie de ses troupes. L'escarmouche fut vive & opiniâtrée, comme il arrive ordinairement dans les premieres actions, dont l'évenement semble former un préjugé pour le succès de toute l'entreprise. Le Gouverneur pour soutenir ses gens fit encore sortir à leur secours six cens Maures armez de mousquets, qui firent une furieuse décharge, & qui maltraiterent extrêmement les Napolitains. Quoique le Viceroi de Sicile n'eût pas été peut-être fâché de voir Dom Garcie battu & repoussé, cependant le service de l'Empereur, & l'interêt de la cause com-

mune le porterent à exhorter les Chevaliers à marcher au ſecours des Napolitains. Le Bailli de la Sangle qui commandoit le bataillon de Malte, marcha auſſi-tôt, joignit les Maures, les chargea l'épée à la main : & ces Infideles peu faits à combattre de pied ferme, ſe débanderent. L'Infanterie regagna les portes de la Ville, qui furent enſuite fermées : & la cavalerie ſe diſperſa dans la plaine, & à courſe de cheval, ſe jetta dans une forêt d'oliviers, où elle ſe perdit.

Le canon avoit commencé par battre la fauſſe braye & le pan de muraille qui fermoit cette langue de terre, dont nous avons parlé. La bréche paroiſſant raiſonnable, on envoya quelques Officiers pour la reconnoître. A leur retour ils raporterent qu'ils avoient apperçû derriere la bréche de profonds retranchemens bien flanquez, dont le fond étoit garni de pointes de fer, & qu'on perdroit infailliblement toutes les troupes qu'on y enverroit. Mais le Viceroi de Sicile ſoupçonnant que la peur pouvoit avoir beaucoup de part à ce raport, ou du moins qu'il étoit fort exageré, fit réſoudre l'aſſaut pour le vendredi ſuivant : & dans l'intervalle, pour élargir la bréche, on redoubla la batterie. Le vendredi, deux heures avant le jour, le Viceroi qui vouloit avoir tout l'honneur de cette entrepriſe ; malgré la poſſeſſion où étoient les Chevaliers d'être à la tête de toutes les attaques, fit avancer ſes troupes au pied de la muraille.

Ces Siciliens trouverent la bréche de la fauſſebraye bordée d'ennemis, qui firent une furieuſe décharge, & tuerent un grand nombre de Chré-

tiens. Mais les aſſaillans, ſans s'épouvanter, & peut-être ſans connoître tout le péril, gagnerent le haut de la bréche, & les plus braves ſe jetterent à corps perdu dans le foſſé qui étoit entre la fauſſe-braye & le fort. Mais ils y périrent tous à l'exception d'un ſeul, que les Infideles épargnérent, & firent exprès priſonnier pour tirer quelque connoiſſance des deſſeins des Chrétiens. D'autres troupes qui s'avançoient pour ſoutenir ce premier corps, n'eurent pas un ſort plus heureux; elles trouverent par tout de profondes coupures & des retranchemens entaſſez les uns ſur les autres, & d'où il partoit une grêle continuelle de canon & de mouſqueterie. Tout ce qui paroiſſoit étoit foudroyé par le feu des aſſiegez. Cet aſſaut coûta aux Generaux leurs plus braves ſoldats, & pour ne pas perdre plus de monde, on fit ſonner la retraite. L'Officier comme le ſoldat rebuttez d'une attaque ſi périlleuſe, ſe jetterent avec précipitation dans leurs tranchées. Ce mauvais ſuccès ralentit extrêmement l'ardeur des aſſiegeans. Si le ſoldat mécontent & rebuté n'oza pas encore parler de lever le ſiege, on jugea bien cependant qu'il traîneroit en longueur. Pour ſurcroît de diſgraces, les vivres commencerent à manquer; & enſuite des maladies contagieuſes cauſées par la fatigue & la mauvaiſe nourriture, attaquerent l'Officier comme le ſimple ſoldat.

Le Bailli de la Sangle qui comptoit pour le premier de ſes devoirs celui de l'hoſpitalité, dreſſa ſous ſes tentes une eſpece d'Hôpital & d'Infirmerie, où il faiſoit traiter avec grand ſoin les ſoldats malades. Les Chevaliers, par ſon ordre & à

ſon exemple, les ſervoient tour à tour : & toute l'armée n'admiroit pas moins leur charité que leur valeur. Dragut toujours attentif à la défenſe d'une Place qui lui étoit ſi importante, tâcha d'y faire entrer du ſecours ; il mit à terre huit cens hommes de ſes troupes : & ayant encore ramaſſé trois mille Maures bons arquebuſiers, qu'il avoit levez à prix d'argent, il s'enfonça dans la forêt des Oliviers, voiſine d'Africa, & où les Chrétiens avoient coutume d'aller chercher des faſcines. Son deſſein étoit d'attaquer les lignes le jour de S. Jacques, Patron des Eſpagnols, dans l'eſperance d'en trouver les ſoldats ou yvres, ou du moins débandez & en deſordre, & il avoit fait avertir le Gouverneur, pour faciliter l'entrée du ſecours, de faire en même tems une ſortie avec toute ſa garniſon. Mais le hazard fit découvrir ſon embûche, & avança le combat. Le Vice Roi de Sicile accompagné du Bailli de la Sangle, du Gouverneur de la Goulette, & avec une groſſe eſcorte de Chevaliers, étant allé dans la forêt pour faire couper des faſcines, Dragut qui y étoit caché, après les avoir laiſſé approcher, ſe leva tout d'un coup avec ſes gens, fit d'abord une furieuſe décharge, & vint fondre enſuite le ſabre à la main ſur les Chevaliers. Le Bailli, quoique ſurpris par l'ennemi, eut bien-tôt remis en ordre de vieux guerriers, & capables de le prendre d'eux-mêmes. Ce bataillon ſe forma ſans peine ; ce fut moins une eſcarmouche qu'un combat de pied ferme, & opiniâtré : on ſe battit long-tems avec differens ſuccès. Les Turcs & les Maures par des décharges fréquentes,

tuoient beaucoup de Chrétiens, & on regretta surtout Louis Perés de Vargas, Gouverneur de la Goulette, & plusieurs Chevaliers des plus braves. Ce ne fut pas sans peine que le Vice-Roi débarrassa sa troupe de la forêt, & gagna la plaine. Dragut le poursuivit quelque tems, & revint plusieurs fois à la charge; mais trouvant toujours les mêmes hommes, & des guerriers qui quoique en petit nombre, faisoient une bonne contenance, il fit sonner la retraite, & les Maures qui connoissoient le pays, se rejetterent dans la forêt, se disperserent à leur ordinaire, & ne se rallierent qu'auprès de Faques, qui étoit leur rendez-vous.

Au retour du Vice-Roi, les Géneraux tinrent conseil, & par leur ordre & leurs soins, on continua avec la même furie les décharges de toutes les batteries, & on en dressa même de nouvelles. Mais les murailles étoient si épaisses & si bien terrassées, que le canon ne faisoit pour ainsi dire que les éfleurer : & les bréches parurent si petites & couvertes par des retranchemens si fortifiez, qu'on n'osa hazarder un nouvel assaut. On commençoit même à croire qu'on seroit obligé de lever le siege; mais Dom Garcie plein de feu, toujours en action, & occupé uniquement du succès de l'entreprise, forma un dessein qui lui en procura le principal honneur. Il avoit appris par quelques transfuges, qu'un endroit des murailles battu des eaux de la mer, étoit plus foible, & même négligé par les assiegez, qui ne croyoient pas que les gros vaisseaux en pussent approcher à cause des bancs de sable que les flots avoient poussez de ce côté-là.

JEAN D'OMEDES.

Dom Garcie aprês avoir communiqué ſon projet à l'Amiral & au Conſeil, prit le corps de deux vieilles galeres qui ne tiroient pas beaucoup d'eau, qu'il attacha étroitement l'une à l'autre, & ſur leſquelles il fit dreſſer une batterie avec ſes parapets & ſes embraſures. Cette machine, à la faveur de la nuit, fut remorquée par des eſquifs & des chaloupes, & conduite vis-à-vis de l'endroit où il vouloit faire ouverture : & il aſſura ces deux galeres avec quatre ancres, deux du côté de terre & du mur, & les deux autres vers la pleine mer.

On commença au point du jour à battre le pan de muraille oppoſé à cette platte forme ; & le canon tira avec tant de furie, qu'une grande partie de cette muraille tomba en peu de tems. Au jugement des Ingénieurs, il y eut bien-tôt une ouverture raiſonnable, & qui détermina les Généraux à tenter un aſſaut. Les Chevaliers de Malte, ſuivant l'uſage & le privilege attaché à un corps ſi illuſtre, eurent la pointe. Le Bailli de la Sangle régla leur marche & l'ordre de l'attaque ; il ordonna que le Commandeur de Giou, eſcorté par deux files des plus anciens Chevaliers, porteroit à leur tête l'étendart de la Religion. Le Chevalier de Guimeran, & en cas qu'il fût tué, le Chevalier Copier devoit ſoutenir ce premier corps avec toute la jeuneſſe de l'Ordre, & pluſieurs volontaires de differentes nations qui avoient demandé à combattre ſous l'enſeigne de Saint Jean. On avoit mis à la queue quatre compagnies des ſoldats de Malte, chacune commandée par des Officiers de l'Ordre ; & le Bailli avec quelques anciens Chevaliers qu'il

avoit

avoit retenus auprès de lui, devoit fermer la marche pour se porter ensuite dans les endroits qui auroient le plus besoin de sa présence & de son secours.

Le Vice-Roi de Sicile avec ses troupes, & Dom Garcie avec celles de Naples, pour faire diversion, se chargerent chacun de leur côté des autres attaques : & ces deux Géneraux par une émulation de gloire, & l'un & l'autre pour avoir l'honneur d'avoir arboré le premier son enseigne sur le haut de la bréche, promirent à leurs soldats des récompenses magnifiques. Les Chevaliers n'ayant pas besoin de ces motifs intéressez, si-tôt qu'un coup de canon eut donné le signal de l'attaque, entrerent dans des esquifs & de legeres chaloupes : & quoiqu'elles ne tirassent presque point d'eau, la plûpart de ces braves Chevaliers se voyant arrêtez à tous momens par des bancs de sable, se jetterent l'épée à la main dans la mer, & l'eau jusqu'à la ceinture, & souvent jusqu'aux épaules, ils gagnerent le pied de la muraille. Les Infideles parurent sur le haut de la bréche ; & pour empêcher les Chrétiens d'en approcher, ils employoient en même tems le feu du canon, celui de la mousqueterie, les coups de fléches, de pierre, les feux d'artifice, & l'huille bouillante ; ils se faisoient des armes de tout ce qui se présentoit sous leur main. Les Chevaliers sans s'étonner du nombre de leurs morts, surmonterent tous ces obstacles, gagnerent le haut de la bréche du côté d'une tour attachée au coin de cette muraille. Le Commandeur de Giou arbora aussi-tôt l'enseigne de la Religion ;

mais il fut au même instant renversé d'un coup de mousquet. L'enseigne fut relevée par le Commandeur Copier, qui pendant toute l'action & au milieu du feu & d'une nuée de traits d'arbalêtes, la tint toujours élevée. Cependant les coups de canon qui partoient de la tour voisine, & le feu de la mousqueterie qui venoit des retranchemens, foudroyoient les Chevaliers, sans qu'ils pussent avancer, ni faire reculer les Infideles. Un grand nombre de Chevaliers, d'illustres volontaires qui combattoient sous leur enseigne, & la plûpart des soldats de Malte périrent dans cette occasion. Le Commandeur de Guimeran qui étoit resté à la tête de l'attaque, étoit au desespoir de voir tuer ses freres à ses côtez : cependant il ne pouvoit se résoudre à abandonner son poste. Heureusement en jettant les yeux de tous côtez, il découvrit sur la gauche & au travers des ruines, un petit sentier qui conduisoit dans le corps de la Place : d'autres prétendent que c'étoit le débris d'une gallerie de communication. Quoi qu'il en soit, le Commandeur à la tête de ses camarades, fait un effort, pousse tout ce qui se présente devant lui, s'ouvre un passage, se jette dans cette galerie, où il ne restoit plus que des poutres & quelques solives, & marchant dessus avec autant de fermeté qu'il auroit fait sur un pont de pierre, il pénetre jusques dans la Ville.

Au bruit de ce qui se passoit, les habitans accourent ; & excitez par les cris de leurs femmes & de leurs enfans, ils se baricadent dans les rues, percent les maisons, d'où ils faisoient un feu ter-

rible. Les Chevaliers ſe virent de nouveau arrêtez ; & il auroit fallu, pour ainſi dire, faire encore autant de ſieges qu'il y avoit de retranchemens dans chaque quartier. Mais pendant qu'on s'y battoit, les Turcs & les Maures qui étoient oppoſez aux Napolitains & aux Siciliens, ayant appris que les Maltois étoient dans la Place, en abandonnerent la défenſe pour accourir au ſecours de leurs maiſons & de leurs familles. Les Chrétiens ſe répandirent auſſi-tôt dans la Ville, & leur firent bien voir que ce n'étoit qu'en ſe maintenant chacun dans leurs poſtes qu'ils auroient pû conſerver leurs fortunes particulieres. Ces malheureux habitans, après une aſſez foible réſiſtance qu'ils firent dans quelques quartiers, voyant l'ennemi maître de la Place, cherchent leur ſalut dans la fuite. Les uns tâchent de gagner la plaine & la forêt ; d'autres ſe jettent dans des nacelles. Il y en eut qui par deſeſpoir ſe précipiterent au fond de la mer, & les ſoldats de Dragut qui craignoient plus ſes reproches que la mort même, la furent chercher dans la pointe des armes des Chrétiens : aucun ne voulut demander quartier, tous ſe firent tuer. Le butin fut très conſiderable : outre ſept mille eſclaves de tout âge & de tout ſexe, le ſoldat trouva la Ville remplie de magaſins de marchandiſes très riches, & de l'or, de l'argent, & des pierreries dans les maiſons des principaux habitans.

Mais le plus riche butin fut la Place même, la plus forte qu'il y eût alors ſur les côtes d'Afrique. Le Vice-Roi de Sicile, qui n'avoit plus beſoin du ſecours des Napolitains, s'attribua hautement tout

l'honneur de cette conquête, y mit son fils pour Gouverneur, & y laissa pour garnison six compagnies d'infanterie. Les bréches furent réparées avec soin, les fossez nétoyez ; & après qu'on eût purifié & béni la principale Mosquée, on y enterra les Chevaliers & les principaux Officiers qui avoient été tuez au siege. L'Empereur ayant été depuis obligé d'abandonner cette Place, leurs cendres furent transportées en Sicile dans deux caisses séparées, & déposées dans l'Eglise Cathedrale de Montreal : & par ordre du Vice-Roi, on leur dressa un mauzolée où il fit graver cette épitaphe.

La mort a pû mettre fin à la vie de ceux dont les cendres reposent sous ce marbre ; mais le souvenir de leur rare valeur ne finira jamais. La foi de ces Heros leur a donné place dans le Ciel, & leur courage a rempli la terre de leur gloire, de maniere que le sang qui est sorti de leurs blessures, pour une vie passagere leur a procuré deux vies immortelles.

Dragut outré de la perte de la ville d'Africa, de ses trésors & de ses esclaves qui y étoient enfermez, l'attribuoit principalement aux Chevaliers de Malte ; il en porta ses plaintes au Grand Seigneur ; son agent à la Porte représenta à ce Prince & au Divan que l'Empereur par cette conquête tenoit en son pouvoir une des principales clefs de l'Afrique ; qu'il étoit maître de la forteresse de la Goulette & de la plûpart des Places qui dépendoient du Royaume de Tunis ; que les Chevaliers de Malte dévouez aux interêts de ce Prince s'étoient fortifiez dans Tripoli ; qu'il étoit à craindre que les Arabes, grands ennemis des Turcs, ne leur facilitassent

au travers des déſerts le paſſage dans l'Egypte, & que ces Chevaliers, ſous prétexte de délivrer Jeruſalem & la Paleſtine de la domination des Ottomans, ne pénétraſſent dans ces contrées; qu'ils ne fiſſent revivre l'ancien eſprit des Croiſades, & qu'ils n'attiraſſent dans leur parti les forces des Princes Chrétiens, toujours redoutables quand ils ſont unis.

Des preſens magnifiques, l'interpréte le plus ſûr pour être écouté à la Porte, & que Dragut fit répandre parmi les principaux Bachas, les engagerent à repréſenter au Grand Seigneur que c'étoit moins Dragut, que Sa Hauteſſe même qui étoit intereſſée dans la perte d'Africa; que cette entrepriſe étoit un attentat contre la foi de la tréve qui ſubſiſtoit encore avec les Chrétiens; qu'il ne pouvoit pas ſe diſpenſer d'en marquer ſon reſſentiment, & qu'il falloit ſurtout chaſſer de toute l'Afrique, comme il avoit déja fait de l'Aſie, les Chevaliers ennemis déclarez & perpétuels de l'Alcoran.

Dans ce haut degré de puiſſance où la naiſſance & les conquêtes de Soliman l'avoient élevé, on n'eut pas grande peine à exciter ſon indignation & ſon reſſentiment; mais comme ce Prince, contre la coutume de la plûpart de ſes prédeceſſeurs, ſe piquoit d'obſerver religieuſement ſes traitez, avant que de prendre les armes, & par une eſpece de formalité, il envoya à l'Empereur un Chaoux pour lui demander la reſtitution de Souſa, de Moneſter, & d'Africa. Charles-Quint répondit à cet envoyé que ces Places étoient des dépendances du Royaume de Tunis, qui relevoit de la Couronne de Caſtille, & qu'indépendemment de ſes droits

de haute ſouveraineté, ſes Géneraux n'avoient fait en cela que ce que tous les Souverains, de quelque Religion qu'ils fuſſent, devoient pratiquer à l'égard d'un corſaire odieux à Dieu & aux hommes; que pour lui, ſans prétendre rompre la tréve qu'il avoit avec Sa Hauteſſe, il pourſuivroit ce pirate dans tous les lieux où il ſe retireroit.

Soliman trop puiſſant pour être équitable, & qui meſuroit ſes raiſons au poids ſeul de ſes forces, fut irrité d'une réponſe auſſi fiere: il réſolut d'en tirer raiſon par quelqu'entrepriſe d'éclat. Dragut reçût ordre de ramaſſer & de mettre en corps tous les Corſaires qui navigeoient ſous l'enſeigne du Croiſſant; de les tenir prêts pour ſe joindre à la flote Otomane que le Sultan vouloit employer dans cette guerre: & afin d'ôter à Charles-Quint le prétexte de traiter Dragut de Corſaire, il lui envoya comme à un de ſes Officiers un brevet de Sangiac de l'Iſle de Sainte Maure. Le deſſein du Grand Seigneur étoit de commencer la campagne par le ſiege des Places que Doria & les autres Géneraux de l'Empereur venoient de conquerir; mais Dragut lui fit repréſenter que les Chevaliers de Malte le traverſeroient infailliblement dans toutes ces entrepriſes; que leurs vaiſſeaux enleveroient ſouvent les convois qui paſſeroient le long des côtes de Tripoli, ou proche de Malte, qu'il faloit porter le fer & le feu dans cette Iſle, & à Tripoli, & employer toutes ſes forces pour exterminer ces Chevaliers, qui, quoique en petit nombre, ſe multiplioient, pour ainſi dire, quand il étoit queſtion de faire la guerre aux Muſulmans.

Le Grand Seigneur qui n'entendoit parler à ſa Cour des Chevaliers, que comme de Corſaires qui ruinoient tout le commerce de ſes Etats, entra dans les vûes de Dragut : il faloit pour cela une puiſſante flote ; par ſon ordre on travailla ſans relâche dans tous les ports de ſon Empire à conſtruire & à armer des galeres & des vaiſſeaux de toutes grandeurs. Le bruit d'un ſi grand armement parvint bien-tôt à Charles-Quint ; il ne douta pas que cette guerre ne fût l'ouvrage de Dragut, & que ce Corſaire pour ſes interêts particuliers, ne fût bien-aiſe d'attirer les armes de ſon maître, & d'étendre ſa puiſſance dans l'Afrique. Pour conjurer l'orage, il n'eût fallu que faire périr ce fameux Corſaire, ou ſe rendre maître encore une fois de ſa perſonne. Charles-Quint perſuadé que ſi le Sultan ſe voyoit privé d'un Géneral ſi habile, & qui depuis tant d'années n'avigeoit dans ces mers, il ne tournât d'un autre côté l'effort de ſes armes, ordonna à Doria de le chercher, de le combattre fort ou foible, & de ne rien négliger pour ſe défaire d'un ennemi ſi redoutable.

Doria en exécution des ordres de l'Empereur, au retour du printems, ſe mit en mer avec vingt-deux galeres ſans les galiotes & les brigantins, & arriva dans le mois de Mars ſur les côtes d'Afrique. L'Amiral Chrétien ayant appris que Dragut qu'il cherchoit, avoit relâché dans le Havre ou le canal de l'Iſle de Gelves ou de Gerba, y aborda ; & pour en fermer la ſortie, jetta l'ancre à ſon embouchure, & dans un endroit appellé la Bouche de Cantara. Le Corſaire ſurpris par l'arri-

vée des vaisseaux Chrétiens, pendant toute la nuit fit construire un rempart de terre à l'embouchure de ce canal, d'où il battit ensuite les galeres de Doria, qui fut obligé de s'éloigner de la portée du canon. Mais l'Amiral Chrétien persuadé que sa proye ne lui pouvoit échapper, dépêcha en diligence des brigantins en Sicile, à Naples & à Genes pour en faire venir un renfort de troupes.

Son dessein étoit que pendant qu'avec sa flote il garderoit, pour ainsi dire à vûe le Corsaire, & qu'il tiendroit l'issue du canal bloquée, ces troupes qu'il avoit envoyé chercher, débarqueroient dans l'Isle, brûleroient les galeres de Dragut, & le feroient prisonnier. Dragut qui prévit son dessein, & qu'il alloit être investi par terre & par mer, pour se tirer d'un si grand péril, forma un projet aussi hardi qu'extraordinaire, & dont l'Histoire fournit peu d'exemples.

Pour entretenir la confiance de l'Amiral Chrétien, & lui faire croire qu'il étoit résolu de défendre jusqu'à l'extrêmité l'entrée du canal, il fit construire le long de ses bords, & des deux côtez, différens retranchemens, garnis d'artillerie & de Mousquetaires, qui dès que le moindre vaisseau Chrétien approchoit, faisoient un feu continuel; mais en même-tems, avec un grand secret, l'habile Corsaire par le moyen de ses soldats, des esclaves de sa chiourme, & avec le secours des Maures qui habitoient cette Isle, fit aplanir un chemin qui commençoit à l'endroit où ses galeres étoient mouillées, & sur lequel on éleva un exhaussement composé de plusieurs pieces de bois qu'il fit recouvrir

vrir de planches frotées de graisse pour faciliter le passage à tout ce qu'il voudroit faire glisser dessus. On guinda ensuite par la force des cabestans ses galeres sur ce plancher, & avec des rouleaux de bois on les fit avancer jusqu'à un endroit de l'Isle dont le terrein étoit beaucoup plus bas, & où il avoit fait creuser un nouveau canal du côté de l'Isle opposé au canal de Cantara, & par lequel ses galeres passerent d'une mer à l'autre. Doria n'en apprit la nouvelle que par la perte de la capitane de Sicile, que Dragut comme pour le braver enleva presqu'à sa vûe. Ce corsaire prit ensuite la route de Constantinople pour hâter par sa présence le départ de la flotte destinée contre Tripoli & les autres Places qui appartenoient aux Chevaliers de Saint Jean. L'Amiral Chrétien étonné, & plus confus que s'il eût perdu une grande bataille, revint dans le port de Genes : & pour se dispenser de la poursuite du corsaire, il se servit du prétexte honorable de commander lui-même les galeres qui devoient passer d'Italie en Espagne, Dom Philippe d'Autriche fils unique de l'Empereur. Il conduisit ce jeune Prince à Barcelonne, d'où il ramena depuis Maximilien Roi de Boheme, cousin germain de Philippe, & fils de Ferdinand Roi des Romains, que son pere avoit rapellé en Allemagne auprès de lui.

Doria employa tout l'été à faire ces voyages. Les Vicerois de Naples & de Sicile destituez de son secours avoient joint leurs forces maritimes. Malgré cette jonction, ne se trouvant pas encore assez forts pour tenir la mer, ils avoient envoyé à Malte demander le secours des galeres de la Religion.

JEAN D'OMEDES.

Par la même raiſon, & par la crainte d'un ſiege, le Grand Maître ne devoit pas les laiſſer ſortir de ſes ports ; mais en ce tems-là, & ſous un Grand Maître Eſpagnol, la Religion étoit toute Autrichienne, & les prieres & même de ſimples demandes que faiſoient l'Empereur ou ſes Géneraux, étoient des ordres abſolus pour le Grand Maître. Cependant il ſe trouva dans le Conſeil quelques Commandeurs qui ſe plaignirent aſſez hautement de ce qu'à la veille d'être attaquez par les Infideles, on ſe privoit des forces de la Religion, & d'un ſecours ſi néceſſaire. D'Omedes pour empêcher que le reſte du Conſeil ne fît attention à de ſi juſtes raiſons, déclara qu'il avoit des avis certains que la flotte des Infideles ne devoit être employée cette année que pour ſervir le Roi de France contre l'Empereur. Sur ſa parole, & encore plus par ſon crédit & ſon autorité, les galeres eurent ordre de joindre inceſſamment celles de l'Empereur; & le Grand Maître pour adoucir ceux qui murmuroient de cette diſpoſition, ordonna au Chevalier *Pied-de-Fer*, Géneral des galeres, lorſqu'il fut prendre congé de lui, qu'en cas qu'il s'aperçût que la flotte des Infideles tînt la route de Malte, ou de Tripoli, il eût à revenir en toute diligence dans les ports de la Religion. Mais pour executer de pareils ordres, il falloit que ce Géneral des galeres, eût ſur ſa route un ſauf-conduit de la mer, des vents, & même de la flotte ennemie.

De bello Melitenſi ad Carolum Ceſarem Nicolai Villagagnonis Commentarius. 1653.

Le rendez-vous géneral étoit dans le port de Meſſine. A peine les differentes eſcadres qui compoſoient la flotte Chrétienne y étoient entrées,

qu'on reçût plusieurs avis du Levant, que celle du Grand Seigneur étoit en mer, & qu'un armement si redoutable tenoit la proue vers les côtes de Naples & de Sicile; mais sans qu'on pût juger de quel côté tomberoit l'orage. Cette flotte étoit composée de cent douze galeres qu'on appelloit Royales, de deux grandes galeasses, de trente flûtes, & de plusieurs brigantins & de vaisseaux de transport. Le Bacha Sinam en étoit Géneral: il avoit pour Lieutenans Dragut, & un autre fameux corsaire appellé Salarais, & on avoit embarqué sur cette flotte douze mille hommes, la plupart Janissaires, & un grand nombre de pionniers, d'outils & de machines pour un siege. Le Chevalier George de Saint Jean qui avoit couru toutes les côtes de la Morée, revint en ce tems-là dans le port de Malte, & raporta que dans tout le Levant on parloit assez publiquement du siege de Tripoli, ou de celui de Malte même: & ce qui augmenta l'inquiétude du Conseil, c'est que le Commandeur de Villegagnon qui arriva alors de France en Sicile, écrivit de Messine au Grand Maître, & à ses amis particuliers, que l'armement du Grand Seigneur ne regardoit que les Etats de la Religion, & qu'il étoit parti exprès de son pays pour en apporter des nouvelles certaines, & rendre à l'Ordre des services qu'il lui devoit par sa profession. Comme ce Chevalier étoit alors également consideré en France & dans son Ordre, peut-être qu'il ne sera pas inutile de le faire connoître un peu plus particulierement.

Frere Nicolas-Durand de Villegagnon étoit né François, de la Province de Brie, d'une ancienne

Jean d'Omedes.

Maiſon. C'étoit un des hommes de ſon ſiecle le mieux fait, l'eſprit orné de rares connoiſſances, & d'une valeur réverée même par les plus braves Capitaines de ſon tems. Nous avons déja parlé de la maniere avantageuſe dont il s'étoit diſtingué au ſiege d'Alger, & de la gloire qu'il y acquit à la vûe de tant de Nations differentes, qui compoſoient l'armée de Charles-Quint. Il ne s'étoit pas moins ſignalé ſur mer pour le ſervice de ſon Prince & en qualité de Vice-Amiral des côtes de Bretagne. Ce généreux Chevalier au premier bruit de l'armement du Turc & du ſiege dont Malte étoit menacée, ſans attendre une citation génerale, demanda ſon congé au Roi Henri II. quitta la Cour & ſes eſperances, arriva en Sicile, & communiqua au Viceroi les nouvelles qu'il portoit au Grand Maître. Il lui repreſenta enſuite avec beaucoup de zele, le peu de troupes & de munitions qu'il y avoit à Malte, au Goze & à Tripoli : il l'exhorta à ne pas laiſſer ſans ſecours des Iſles feudataires de la couronne de Sicile, & qui lui ſervoient même de boulevard.

Le Viceroi prévenu que les côtes de Naples & de Sicile avoient plus à craindre des Infideles que les Places de la Religion, ſe contenta de lui dire qu'autant que l'interêt de l'Iſle dont il avoit le gouvernement pourroit le lui permettre, il n'oublieroit rien pour contribuer à la défenſe de Malte. Cette réponſe en des termes ſi vagues & ſi géneraux, ne contentant pas Villegagnon, il s'embarqua dans un brigantin, & arriva peu de jours après à Malte. A ſon débarquement une foule de Che-

valiers l'entoure & le conduit au Grand Maître. Après qu'il lui eût rendu ses premiers devoirs, ce Prince fit assembler le Conseil, l'y fit appeller & lui demanda ce qu'on pensoit en France de l'armement du Grand Seigneur. Le Commandeur François lui répondit qu'on y étoit persuadé que toutes les forces de l'Empire Ottoman alloient tomber sur les Etats de la Religion; qu'à son départ, & en prenant congé du Connétable de Montmorency premier Ministre du Royaume, ce Seigneur l'avoit chargé de l'avertir de sa part qu'il alloit être incessamment attaqué; que le Grand Seigneur chagrin de trouver dans toutes les armées, soit de l'Empereur ou des Venitiens, un grand nombre de Chevaliers, & que ce Prince irrité sur-tout de la part qu'ils avoient eue à la prise d'Africa, avoit fait dessein de les chasser de Tripoli, & des Isles qu'ils occupoient; qu'il l'exhortoit à ne se pas laisser surprendre; qu'il devoit ces avis aux sentimens d'estime & d'affection qu'il conservoit pour un Ordre illustre, & que le Grand Maître de l'Isle-Adam son oncle avoit gouverné dans des tems si difficiles avec l'approbation génerale de tous les Souverains de la Chrétienté.

Idem Villegagnon. Ibid.

Ces nouvelles allarmerent le Conseil; on fit de vives instances au Grand Maître pour mettre les Places de la Religion en état de défense; & tout le monde opina qu'il faloit envoyer incessamment du secours à Tripoli, Place peu fortifiée, & qui n'avoit pour garnison que de vieux Chevaliers, & des infirmes, qui à cause de la bonté de l'air, s'y étoient retirez; que la petite Isle de Goze n'é-

tant pas tenable, il en faloit raser le Château, de peur que les Turcs ne se logeassent dans une Place si voisine de Malte ; transporter les habitans de cette Isle en Sicile, prier le Vice-Roi de leur y donner retraite, & demander en échange quelques compagnies d'infanterie pour les envoyer à Tripoli.

Le Grand Maître écouta ces differens avis avec beaucoup de froideur : & après avoir témoigné à Villegagnon qu'il étoit bien obligé au Connétable de l'interêt qu'il prenoit à son Ordre, il le congedia : & retenant les Grands-Croix & les Pilliers du Couvent ; *Ou ce François*, leur dit-il avec un souris mocqueur, *est la dupe du Connétable, ou il nous veut prendre pour la sienne.* Affectant ensuite un air plus serieux & convenable dans une affaire de cette importance, il leur dit qu'on ne lui persuaderoit jamais que Soliman eût fait les frais d'un si grand armement, seulement pour s'emparer de Malte ; qu'un si petit objet, & la conquête d'un rocher ne le dédommageroit pas de la prodigieuse dépense qu'il venoit de faire pour mettre une si puissante flote en mer ; mais que ce Prince, un des plus grands politiques de son siecle, avoit de bien plus hauts desseins ; que de concert avec le Roi de France, il alloit attaquer le Royaume de Naples ; que sa flote qui les allarmoit si fort, étoit attendue dans le port de Toulon ; qu'elle devoit se joindre incessamment à celle de France, & même qu'il avoit des avis bien certains que le Roi y avoit envoyé cinq mulets chargez d'or & d'argent pour la solde des Infideles. Qu'après tout, avant

que de s'engager dans des dépenses peut-être inutiles, il étoit à propos d'attendre des nouvelles plus positives.

Une réponse si indifferente remplit d'indignation quelques Seigneurs du Conseil. Ce que Villegagnon avoit avancé au sujet de la necessité de fortifier Tripoli, ne pouvoit jamais être regardé comme une dépense inutile ; mais on ne sçavoit que trop à Malte que ce Prince uniquement attaché à l'agrandissement de sa famille, comptoit pour perdu tout l'argent qui ne tournoit pas au profit de ses neveux ; & que le plus foible prétexte, pourvû qu'il pût servir à éloigner quelque dépense, si nécessaire qu'elle fût, lui paroissoit toujours une raison solide, & un profit certain. Ainsi quelques Commandeurs lui repartirent avec vivacité qu'à l'approche de la flote Ottomane, & à la vûe d'un si grand péril, il n'étoit pas de la prudence du Conseil, sur la foi incertaine de quelques espions, de demeurer dans l'inaction ; qu'il faloit incessamment, par une citation génerale, convoquer tous les Chevaliers qui étoient en differentes contrées de la Chrétienté, fortifier les endroits foibles de l'Isle de Malte, & qui pouvoient faciliter la descente des Infideles, raser le Château du Goze, en transporter les habitans en Sicile, tâcher d'obtenir du secours du Vice-Roi, & sur-tout tirer les anciens Chevaliers de Tripoli, & les remplacer par un corps de plus jeunes & plus capables de soutenir les fatigues d'un siege.

Le Grand Maître toujours avide d'argent, leur dit qu'il ne s'éloigneroit pas de publier la citation,

pourvû que dans un Conſeil complet, & en attendant un Chapitre géneral, pour ſubvenir à la dépenſe que l'arrivée d'un ſi grand nombre de Chevaliers alloit coûter, on augmentât les reſponſions & les taxes auſquelles chaque Commanderie étoit aſſujettie. Il ajouta qu'il ne pouvoit conſentir qu'on abandonnât le Château de Goze ſitué ſur la pointe d'un rocher ; qu'il pourroit ſervir de retraite aux femmes & aux enfans des habitans de l'Iſle, & même que les Gozitains, à la vûe de gages ſi chers, en combattroient avec plus de courage ; d'ailleurs qu'il faiſoit un grand fond ſur la valeur & l'expérience du Chevalier d'Eſſe qui en étoit Gouverneur. A l'égard du changement qu'on propoſoit de faire dans la garniſon de Tripoli, il s'y oppoſa ſur le prétexte qu'il n'étoit pas de la prudence d'affoiblir Malte pour fortifier une Place éloignée ; & que pour la ſecourir, il ſuffiſoit de tirer de Sicile quelques compagnies d'infanterie, & qu'il en alloit écrire inceſſamment au Vice-Roi.

Quelque foibles que fuſſent ces raiſons, rien ne put vaincre ſon entêtement, & le faire revenir de ſa prévention ; & ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'eſt que ſon ſentiment, par la complaiſance des Commandeurs Eſpagnols & Italiens, prévalut dans le Conſeil. On abandonna même le deſſein d'une citation génerale ſur ce que ſi les Turcs avoient ordre d'attaquer les Etats de la Religion, ils ſeroient devant Malte avant que la citation eût paſſé la mer ; & après qu'on eût fait quelques legeres fortifications dans les endroits où on pouvoit faire des deſcentes, le Grand Maître demeura dans une

inaction auſſi étonnante, que s'il eût eu communication des ordres du Géneral des Turcs, ou qu'il ſe fût entendu avec lui. Cependant à ſa priere, le Vice-Roi de Sicile, qui n'ignoroit pas de quelle importance étoit pour la Sicile la conſervation de Malte, lui envoya une recrue de deux cens Calabrois, qui lui étoient venus du Royaume de Naples, tous pâtres ou artiſans, & qui n'avoient point porté les armes: mais on ſe flatta, quand ils ſeroient arrivez à Tripoli, que ſous les ordres, & à l'exemple des Chevaliers, ils ſe formeroient inſenſiblement dans la diſcipline militaire.

JEAN D'OMEDES.

On ſe diſpoſa à les faire partir; mais quand il fut queſtion de les faire embarquer, la crainte de ſe trouver dans une Place éloignée, & menacée d'un ſiege, leur fit perdre cœur. La plûpart ſe cacherent: ils ſe plaignoient que le Grand Maître pour épargner les Chevaliers & ſes propres ſoldats, les envoyoit à la boucherie; & on ne put venir à bout de les faire paſſer en Afrique, qu'en mettant à leur tête vingt-cinq Chevaliers, tous jeunes gens, qui pour quelque mutinerie qu'ils avoient faite, avoient été mis aux arrêts, & dont le Grand Maître ne ſe ſoucioit pas trop de ſe défaire.

Idem Villegagnon.

Ce fut tout le ſecours qu'on put tirer du Grand Maître en faveur de la ville de Tripoli. Les Gozitains en furent encore plus abandonnez: & comme s'il eut été perſuadé que pour leur défenſe il ſortiroit de la terre des bataillons armez, on n'en pût arracher ni troupes, ni même des canoniers: & les malheureux habitans de cette petite Iſle,

pour mettre au moins en ſureté leurs femmes & leurs enfans, les ayant envoyez à Malte ſur deux barques, le Grand Maître, pour ſe diſpenſer de fournir à leur ſubſiſtance, ne ſouffrit point qu'on les débarquât. Il menaça même de les couler à fond, ſi elles approchoient du port. Toutes ces femmes avec leurs petits enfans, furent contraintes de retourner au Goze, & d'Omedes couvrit un ſi grand fond de dureté d'un rafinement de politique, & du prétexte dont nous avons déja parlé, que ces habitans ayant ſous les yeux des gages ſi chers, en combattroient avec plus de courage & de fermeté. On apprit peu de jours après que la flote du Grand Seigneur avoit paru le long des côtes de Sicile; que les Turcs avoient fait des deſcentes, & de grands ravages en differens endroits; qu'après avoir tenté le ſiege de Catane, ils s'étoient
1551. 13 de Juillet. arrêtez à Auguſta; que cette Place & le Château n'avoient tenu que peu de jours; que les Infideles y avoient commis toutes ſortes d'excès, & que le bruit commun étoit qu'ils ſe diſpoſoient à faire voile droit à Malte.

De ſi triſtes nouvelles donnerent beaucoup d'inquiétude au Conſeil, & allarmerent tous les habitans. Le grand Maître pour les raſſurer: *Ce n'eſt point à nous*, leur dit-il, *que les Turcs en veulent; & ils n'ont pris la route du Midi, qui ſemble les approcher de Malte, que parceque ce chemin eſt le plus court pour aller en Provence.* Pour fortifier ſon ſentiment par l'avis des plus habiles pilotes, il en fit venir dans le Conſeil des plus anciens, qui, ſoit par complaiſance, ou que ce fût la veri-

té, convinrent qu'effectivement, supposé que les Turcs eussent ordre d'aborder aux côtes de Provence, la route par le Midi étoit la plus courte de deux cent milles.

JEAN D'OMEDES.

16 de Juillet.

Mais enfin un si funeste aveuglement se dissipa; le Grand Maître trois jours après, des fenêtres de son Palais vit arriver la flote Ottomane, qui poussée d'un vent favorable, parut en bonne ordonnance devant l'Isle de Malte. Les ordres que Soliman avoit donnez à son Géneral portoient qu'il tenteroit en passant, & selon la disposition qu'il y trouveroit, de se rendre maître des Isles de Malte & du Goze; & que si cette entreprise lui paroissoit de trop difficile execution, il s'attachât uniquement à celle de Tripoli, dont la conquête, dans la vûe de reprendre Africa, lui paroissoit plus nécessaire. Le Grand Seigneur ajouta que connoissant l'experience de Dragut, il souhaitoit que Sinam n'entreprît rien d'important sans la participation de ce corsaire. Le Géneral Turc en execution de ces ordres, se présenta d'abord devant un des ports de l'Isle, appellé *Marsa Musect*, qui n'est séparé du grand port que par une langue de terre, ou pour mieux dire par un rocher fort élevé.

A l'approche d'une armée si formidable, une terreur génerale se répandit parmi les habitans de l'Isle; chacun pour se soustraire à la fureur des Turcs cherchoit un azile & une retraite, les uns dans les antres que formoient des rochers, & d'autres dans les Places fortifiées. Il n'y en avoit que deux dans toute cette Isle; l'une située au pied du Château Saint Ange, appellé communément le Bourg, &

la résidence ordinaire en ce tems-là de tout le Couvent; & l'autre dans le fond des terres, & au milieu de l'Isle, éloignée du bourg & du grand port d'environ six milles : on la nommoit *la Cité notable*, ou *la ville de Malte*, du nom commun à toute l'Isle : c'étoit la Capitale, & même à proprement parler la seule Ville qu'il y eût alors.

La plûpart des habitans de la campagne, hommes, femmes & enfans, chargez de leurs petits meubles, & traînant à leur suite des vaches & des chevres nécessaires à la subsistance de leurs enfans, se refugierent dans ces deux places. Mais comme il n'y avoit pas assez de maisons pour loger tout ce peuple, la plûpart furent réduits à demeurer dans les Places publiques & dans les rues: & ce qui étoit de plus fâcheux, ils y étoient exposez pendant la canicule à l'ardeur du soleil, insuportable dans ces climats brûlans. L'infection & la puanteur qui exhaloit des excremens de ces malheureux entassez les uns sur les autres, auroit bientôt produit des maladies contagieuses: & ce qui augmentoit la peine & le desespoir de tout ce peuple, c'est que dans l'une & l'autre Place il n'y avoit ni puits, ni fontaines: il se trouvoit même peu d'eau dans les citernes, en sorte que si par malheur les Turcs s'opiniâtroient à faire le siege d'une de ces deux Places, il faudroit se résoudre à en chasser les bouches inutiles, & livrer tout ce peuple à la cruauté des barbares, ou prendre le parti de capituler: deux extrêmitez dont l'Ordre par sa charité & par sa valeur étoit également incapable.

Par l'entêtement du Grand Maître, les Cheva-

liers manquoient de tout hors de courage; mais ils ne ſe manquerent pas à eux-mêmes, ni à la Religion : jamais ils n'avoient fait paroître plus de réſolution. C'étoit toujours la même valeur de ces anciens Chevaliers, auſquels l'Ordre devoit ſon inſtitution militaire, & ſes premieres conquêtes. Il ſembloit que ce fuſſent encore les mêmes hommes, & qu'il n'y eût que les noms de changez. Le Chevalier Upton Commandeur Anglois, & un des plus braves Chevaliers de l'Ordre, à la tête de trente autres, & ſuivi de quatre cens habitans de l'Iſle tous à cheval, ſe préſenta fierement au bord de la mer du côté du bourg, pour s'oppoſer aux deſcentes que les Turcs pourroient tenter. Le Commandeur de Guimeran, Eſpagnol, ſortit en même-tems par un autre côté avec cent Chevaliers à pied, & trois cens Arquebuſiers : & ayant paſſé dans des eſquifs, du bourg ſur le mont Sceberras, ce rocher qui ſéparoit les deux plus grands ports, il s'y tint caché, ventre contre terre, pour obſerver les deſſeins & la contenance des Infideles. Il n'y eut pas été long-tems, qu'il vit paroître le Géneral Turc dans ſa capitane, & ſuivi de quelques galeres qui s'avancerent dans le grand port, pour reconnoître l'endroit le plus propre à faire des deſcentes : & comme le côté du bourg étoit le plus expoſé à l'artillerie du Château Saint Ange, pour s'en éloigner il rangeoit celui du mont Sceberras. Mais approchant de cet écueil, le Commandeur de Guimeran le voyant à portée de ſes Arquebuſiers, fit faire une ſalve ſi furieuſe, & particulierement ſur la capitane, que toute la chiourme en déſordre

JEAN D'OMEDES.

en abandonna les rames. La colere du Géneral Turc ſucceda bientôt à la ſurpriſe, & ſon orgueil bleſſé de ſe voir attaqué le premier par des gens qu'il croyoit ſurprendre & ſi inferieurs en forces, pour s'en venger, lui en fit jurer la perte. Il fit tourner les proues contre terre, aborda dans une plage où la deſcente paroiſſoit aiſée, mit à terre ſon eſcorte, & s'avança pour chercher les Chevaliers & les combattre. Mais le Commandeur content de ſon avantage, & fort inferieur en troupes, après avoir fait ſa décharge, fit rembarquer ſes ſoldats, & ſans perdre un ſeul homme, les ramena heureuſement dans le bourg.

Sinam les ayant cherchez inutilement, monta avec ſes principaux Officiers ſur l'endroit du mont Scéberras, le plus élevé, d'où conſiderant le Château S. Ange, ſa ſituation ſur la pointe d'un rocher, & les boulevards dont il étoit fortifié : *Eſt-ce là ce Château*, dit-il avec colere à Dragut, *que tu as repréſenté au Grand Seigneur ſi facile à emporter ? Certainement*, continua le Bacha, *l'aigle ne pouvoit jamais choiſir pour placer ſon aire une pointe de rocher plus eſcarpée.* Un vieux Corſaire, frere de cet Airadin autrefois Seigneur de Tachore, dont nous avons parlé, ſoit par averſion pour Dragut, ou par complaiſance pour ſon Géneral : *Vois-tu*, dit-il à Sinam, *ce boulevard qui s'avance du côté de la mer, & ſur lequel les Chevaliers ont arboré le grand étendard de la Religion ? Il faut que tu ſçaches, Seigneur, qu'étant eſclave à Malte, j'ai porté ſur mes épaules ces groſſes pierres qui ont ſervi à le conſtruire ; & qu'avant que tu puiſſes ruiner cet ouvrage,*

l'hyver arrivera, ou ce qui est de plus à craindre, quelque puissant secours en faveur des assiegez.

Dragut tout de feu, & qui n'avoit jamais connu de péril, étoit au desespoir de trouver tant de froideur & de défiance dans son Géneral : & pour le déterminer à faire promptement le siege du Bourg, il lui représentoit que cette Place tiroit toute sa force du Château Saint-Ange, & qu'en ruinant avec son artillerie ce Château, il prendroit comme d'un coup de filet le Grand Maître & tous les Chefs de l'Ordre, qui s'étoient, disoit-il, renfermez imprudemment dans une si mauvaise Place.

Sinam en jugeoit autrement : il n'ignoroit pas que pour se rendre maître d'une Place défendue par les Chevaliers, il ne suffisoit pas d'en avoir ruiné les fortifications; qu'il faloit encore, avant que d'y pouvoir entrer, avoir fait périr tous ces guerriers jusqu'au dernier : ainsi pour ne pas s'engager mal à propos dans cette entreprise, il assembla le Conseil de guerre. Soliman n'avoit point de Géneral si timide en apparence, quand il s'agissoit de déliberer, quoique intrépide dans l'action; mais il ne s'y engageoit jamais qu'avant que de songer à vaincre, il n'eût pris toutes les précautions possibles pour n'être pas vaincu. Ainsi après avoir exposé dans le Conseil les ordres qu'il avoit du Grand Seigneur, il représenta en même tems qu'en s'attachant au siege du Bourg & du Château Saint-Ange, il craignoit que cette entreprise ne fût de longue haleine, & ne l'empêchât de passer en Afrique, où l'objet principal de son instruction l'appelloit, & qu'il croyoit que pour se conformer

JEAN D'OMEDES.

aux intentions du Grand Seigneur, & pour se venger de ces Corsaires Chrétiens, il suffisoit de ravager l'Isle, & d'en enlever tous les habitans qu'on pourroit prendre & faire esclaves.

La complaisance que les Officiers subalternes ont presque toujours pour le sentiment de leur Géneral, fit approuver celui de Sinam. Mais Dragut ennemi juré des Chevaliers, & qui brûloit d'impatience d'en venir aux mains avec eux, malgré le résultat du Conseil de guerre, insista fortement à ce que, si on ne jugeoit pas à propos d'attaquer le Château Saint-Ange & le Bourg, on fît du moins le siege de la Capitale, où la plûpart des habitans de l'Isle s'étoient, disoit-il, renfermez avec leurs richesses, & qu'on trouveroit sans aucune fortification, & sans autre garnison, que de malheureux paysans; toujours tremblans, même derriere les bastions les plus épais. Comme le Bacha, en prenant congé du Grand Seigneur, en avoit reçu ordre de ne rien entreprendre de considerable sans l'avis de Dragut, il crut que dans cette occasion il ne pouvoit pas se dispenser de déférer à son sentiment: ainsi pour ne pas s'attirer ses murmures & ses mauvais offices à la Porte, il fit débarquer ses troupes & son artillerie. Toute l'armée s'avança dans les terres, & arriva sans obstacle devant la Cité notable. Il n'y eut que le canon, qu'on eut une peine infinie à y conduire à cause des rochers dont l'Isle est remplie. Tous les affuts furent brisez plus d'une fois, & on fut réduit à la fin à les faire traîner par des esclaves, qui y employerent même plusieurs jours,

avant

avant qu'on pût dresser des batteries devant cette Place, appellée *Malte*, du nom géneral de l'Isle. On prétend que les Cartaginois en étoient les fondateurs ; que les Romains après avoir détruit Cartage, cette fiere rivale de Rome, chasserent depuis ces Africains de l'Isle, & que les Arabes Mahometans s'en emparerent à leur tour, & lui donnerent le nom de Medine, en memoire de la Ville de ce nom, située dans l'Arabie Petrée, & que Mahomet avoit appellée *Medina-Labi*, c'est-à dire la ville du Prophéte. Le Bailli George Adorne, d'une Maison illustre de Genes, commandoit dans la ville de Malte : plus de treize mille personnes, de l'un & l'autre sexe, s'y étoient refugiez ; en sorte qu'il y avoit beaucoup de monde, mais peu de soldats. Les Turcs, en entrant dans l'Isle, se répandirent d'abord dans les villages & dans les casals, & porterent le fer & le feu de tous côtez. Les maisons étoient embrasées, & aussi loin que la vûe pouvoit s'étendre, on voyoit les campagnes fumantes de l'incendie des maisons, & des grains qu'on n'avoit pas eu le tems de recueillir. Bientôt toute l'armée s'approcha du corps de la Place : on ouvrit la tranchée, & on commença à dresser les batteries. Ce ne fut pas sans résistance de la part du Gouverneur : il fit plusieurs sorties, moins à la verité dans l'esperance de pouvoir ruiner les travaux de l'ennemi, que pour faire voir par une contenance assurée qu'il étoit résolu à une courageuse défense.

Mais il manquoit de troupes reglées, & surtout d'un nombre suffisant de Chevaliers pour

commander, & pour faire combattre les paysans & les habitans de la campagne, qui s'étoient refugiez dans la Place. La plûpart même de ces paysans à l'approche de l'ennemi, & se regardant déja comme la proye des Infideles, se repentoient de s'être enfermez dans la Place, & se croyant plus en sureté par tout où ils n'étoient pas, ils se faisoient descendre avec des cordes dans les fossez; & dans l'esperance d'échaper à l'ennemi, rencontroient bien-tôt ou la mort ou l'esclavage. Le Gouverneur au desespoir de s'en voir abandonné, exhorte, prie, & menace ceux qui restent: & par son exemple & sa fermeté, il vient à bout d'en former des compagnies, met à leur tête quelques Chevaliers de ses amis, qui s'étoient enfermez généreusement avec lui. Mais comme il prévit bien qu'il en auroit besoin d'un plus grand nombre, & sur-tout de quelqu'un qui eût vû des sieges, & qui entendît l'art d'attaquer, & de défendre des Places, il trouva le moyen de faire sortir la nuit de la Ville un soldat pour donner avis au Grand Maître de l'état du siege, & pour lui demander une recrue de Chevaliers, & sur-tout Villegagnon, capable par sa valeur & son expérience de partager avec lui le commandement & la défense de la Place.

Le Grand Maître tant pour sa sûreté que pour celle du bourg, ne put se résoudre à se priver de ses défenseurs, & à en diminuer le nombre: & il se contenta de dire à cet envoyé que parmi ce grand nombre de citoyens & de paysans qui s'étoient refugiez dans la Ville, il n'étoit pas possi-

ble qu'il ne s'en trouvât de capables de commander les autres; que l'interêt de leur patrie, & la défense de leur vie & de leur liberté suffisoient pour faire combattre les uns & les autres jusqu'à l'extrêmité, & qu'en pareilles occasions on avoit moins besoin dans le simple Officier & dans le soldat d'expérience & de capacité, que de force & de courage. L'envoyé au desespoir de se voir réduit à ne raporter à son maître pour tout secours qu'une réponse aussi dure, lui demanda suivant ses ordres, qu'il lui envoyât au moins le Chevalier de Villegagnon. Le Grand Maître qui depuis son arrivée à Malte l'avoit toujours trouvé plus sincere qu'il n'eût souhaité, fut ravi sous un prétexte aussi honorable de s'en pouvoir défaire; il l'envoya querir aussi-tôt, & quand il parut, il lui dit avec un air obligeant & gracieux, qu'il avoit toujours fait un cas infini de sa valeur & de sa capacité dans le mêtier de la guerre; que la Religion dans cette conjoncture lui en demandoit de nouvelles preuves; qu'il s'agissoit de s'aller jetter dans la Ville assiegée; qu'à la verité le grand nombre de citoyens & de paysans qui y étoient enfermez le rassuroit contre toutes les attaques des Turcs, mais que ce peuple dont il étoit aisé de faire de bons soldats, avoit besoin d'un chef qui remplaçât le Gouverneur dans les endroits où il ne se pourroit pas trouver. Villegagnon, avec cette modestie inséparable d'une parfaite valeur, lui répondit simplement qu'en prenant l'habit & la Croix de l'Ordre il avoit consacré sa vie au service de la Religion; qu'elle n'étoit plus à lui, & que c'étoit à ses superieurs à

en diſpoſer ; qu'il étoit prêt de partir quand il l'ordonneroit. Il ajouta qu'il le prioit de trouver bon qu'il lui repréſentât qu'on ne devoit pas faire un grand fond ſur cette foule de payſans qui étoient renfermez dans la Place, tous ennemis du péril, & qui n'étoient point en priſe à la honte d'avoir ſçû l'éviter ; que dans la conjoncture préſente le Gouverneur avoit beſoin de gens intrépides, & conduits dans le combat par des motifs de religion, & par des principes d'honneur ; & que pour ne lui rien diſſimuler, s'il vouloit ſauver cette Place, il falloit y faire entrer au moins cent Chevaliers.

Le Grand Maître lui répondit que par un decret du Conſeil il avoit été arrêté qu'on réſerveroit tous les Chevaliers pour la défenſe ſeule du bourg & du château Saint Ange ; cependant que pour ne le pas laiſſer partir ſeul il obtiendroit du Conſeil qu'il pût amener avec lui ſix autres Chevaliers ; mais que c'étoit tout le ſecours qu'on lui pouvoit accorder. Villegagnon le pria de conſiderer quel ſecours dans un aſſaut on pourroit ſe promettre de ſix Chevaliers ſeuls, & qui à l'approche de l'ennemi, & au bruit de l'artillerie ſeroient bientôt abandonnez par les payſans ; que pour ne lui rien diſſimuler ce ſeroit ſix Chevaliers qu'il enverroit à la boucherie, & qui ſeroient en un inſtant accablez par une foule d'ennemis, ſans même que par la perte de leur vie ils puſſent eſperer d'acquerir quelque honneur, qu'on ne trouve que dans une défenſe opiniâtrée. Le Grand Maître fatigué de la ſolidité de ſes remontrances, lui repartit bruſquement qu'il demandoit dans un Chevalier plus de

courage & d'obéïssance que de raisons, & que s'il avoit peur, il en trouveroit assez d'autres qui se trouveroient honorez d'une pareille commission. Villegagnon piqué d'une réponse qui sembloit donner atteinte à son honneur : *Seigneur*, lui dit il, *je vous ferai voir que la peur ne m'a jamais fait fuir le péril.* A l'instant il part, & pour arriver plûtôt, & avant le jour, avec six Chevaliers François de ses amis, ils se jettent à crû sur des cavales qui paissoient dans les fossez du Château, approchent de la Ville assiegée, se glissent à la faveur des ténebres au pied de la muraille : & après avoir fait les signaux dont on étoit convenu, avec des cordes qu'on leur jetta, ils entrent tous sept avec leur guide dans la Place, sans avoir été apperçûs par l'ennemi.

Au bruit qui se répandit le matin dans la Ville de l'arrivée de ce petit secours, tout le peuple prévenu de la réputation du Chevalier de Villegagnon, fit éclater sa joie. Les vieillards, les femmes & les enfans donnoient de justes louanges à la généreuse résolution qu'il avoit prise avec ses compagnons de venir s'enfermer dans la Place. Les habitans solemniserent son entrée par des décharges de mousqueterie : il sembloit que dans sa seule personne ils eussent recouvré des troupes, des armes & des vivres. Ce Commandeur pour entretenir leur confiance leur dit qu'il étoit suivi par un corps considerable de Chevaliers, & qu'il n'avoit précedé que pour concerter avec le Gouverneur les moyens d'introduire ce secours dans la Place. Mais après s'être enfermé en particulier avec le

JEAN D'OMEDES.

Bailli, il ne lui cacha rien des diſpoſitions du Grand Maître : il lui avoua franchement qu'il ne devoit point compter ſur d'autre ſecours que ſur celui qu'il tireroit de ſa propre valeur; qu'il étoit venu mourir avec lui; mais que par une courageuſe réſiſtance il falloit au moins rendre leur perte célebre dans l'Ordre, & funeſte à l'ennemi.

Le Bailli conſiderant que les murailles de la Place ne tiendroient pas contre les batteries des Turcs, par le conſeil de Villegagnon fit faire des retranchemens larges & profonds qu'il fortifia de flancs & d'épaulemens garnis d'artillerie & de Mouſquetaires. Villegagnon conduiſoit l'ouvrage; les Chevaliers qui l'avoient accompagné, y mettoient eux-mêmes la main : & à leur exemple & par leurs diſcours tout ce peuple, hommes & femmes y travailloient avec la même ardeur; & tous en voyant Villegagnon, ſe croyoient en ſûreté.

La Bacha au bruit de la mouſqueterie, & des cris de joie que les habitans avoient pouſſé à ſon arrivée, ſe douta bien qu'il étoit entré quelque ſecours dans la Place. Les cavales même que ce Commandeur avoit abandonnées en entrant dans la Place, & que les Turcs trouverent le lendemain, ne lui permirent pas d'en douter. Mais ces foibles ſecours n'auroient pas été capables d'empêcher la continuation du ſiege, ſi une lettre que les Turcs intercepterent dans une barque de Sicile qu'ils prirent, lorſqu'elle tentoit d'entrer dans un des ports de Malte, n'eût cauſé de vives inquiétudes à Sinam.

Cette lettre étoit écrite par le Receveur de l'Or-

dre, qui résidoit à Messine, & adressée au Grand Maître. Il lui marquoit qu'il avoit dépêché exprès cette barque pour lui donner avis qu'André Doria Amiral de l'Empereur, & la terreur des Infideles, étoit de retour d'Espagne, & actuellement dans le port de Messine; qu'il avoit dépêché en diligence dans tous les autres ports de l'Isle, à Naples & à Genes des brigantins & des couriers pour rappeller auprès de lui toutes les galeres & les vaisseaux qui seroient en état de tenir la mer, & les troupes nécessaires pour les armer, & qu'il devoit partir incessamment pour combattre les ennemis & les obliger à lever le siege.

Cet avis étoit supposé, & de l'invention du Receveur, qui pour donner de l'inquiétude au Bacha, avoit eu recours à cet artifice. Son dessein réussit; Sinam fut allarmé de cette nouvelle; & quoique l'avis venu d'une main ennemie pût lui être suspect, il ne crut pas aussi le devoir négliger. Il assembla le Conseil de guerre, & après avoir fait faire la lecture de la lettre du Receveur, il y représenta que dans la conjoncture où Doria pouvoit venir attaquer sa flotte, il ne pouvoit ni continuer le siege sans la laisser dégarnie des troupes qu'il avoit fait débarquer, ni aussi les renvoyer à la défense des vaisseaux, sans affoiblir considerablement l'armée de terre, & s'exposer même à être défait par la garnison de la Place, qui de concert avec le corps des Chevaliers qui étoient dans le bourg, pourroient attaquer en même-tems ses lignes; que supposé même que par l'arrivée subite de la flotte Chrétienne, il fût obligé de se rembarquer

promptement, il couroit risque dans une retraite précipitée, & surtout dans un pays plein de rochers, d'être contraint d'abandonner son canon. Il ajouta qu'à la verité il avoit bien permission de tenter en passant le siege de Malte, & celui du bourg & du Château Saint Ange; mais préferablement à tout, ses ordres portoient expressément qu'il feroit celui de Tripoli; qu'il craignoit que le mois de Septembre ne le surprît avant que d'avoir terminé l'entreprise de la ville de Malte; qu'on n'ignoroit pas que dans cette saison la mer le long des côtes d'Afrique n'étoit pas tenable, & qu'il pourroit se trouver hors d'état de faire le siege de Tripoli, & avec le chagrin d'avoir manqué celui de Malte.

Le Conseil après avoir examiné ces raisons, & balancé les differens partis qu'on pourroit prendre, convint que le Géneral, sans perdre davantage de tems au siege de Malte, devoit s'attacher uniquement à celui de Tripoli; qu'infailliblement il emporteroit une Place si peu fortifiée, & qu'au moins en suivant ses ordres, il préviendroit les reproches du Grand Seigneur, toujours terrible dans sa colere. Les Turcs en consequence de ce résultat, leverent le siege, & se rembarquerent; mais comme l'avidité de faire du butin est la passion dominante de ces barbares, le Bacha, avant que de prendre la route de Tripoli, ne put refuser à ses troupes la permission de ravager l'Isle de Goze qui appartenoit à la Religion.

Cette petite Isle appellée par ses habitans *Gaudisch*, est située à quatre milles de Malte, du côté de

de l'Occident, ou plutôt de l'Oueſt-Nord-Oueſt: ſon circuit eſt d'environ vingt-quatre milles, & ſa largeur de trois : elle eſt environnée preſque par tout de rochers & d'écueils : il y avoit alors près de ſept mille habitans, & un Château ſans fortifications, ſitué ſur une montagne, & qui commandoit ſur un Bourg ſitué au pied de la même montagne.

Quoique quelques Commandeurs euſſent été d'avis de raſer ce petit Château, & de tranſporter tous les habitans de l'Iſle en Sicile, nous avons vû que le Grand Maître avoit été d'un ſentiment contraire, & que par ſon crédit & ſon autorité, plutôt que par ſes raiſons, il avoit ramené le Conſeil à ſon avis. Une triſte expérience en fit voir alors le peu de ſolidité ; le Géneral Turc ayant fait ſommer inutilement le Gouverneur de lui ouvrir les portes du Château, le battit avec ſon artillerie. Les habitans dans la crainte de tomber dans les chaînes des Infideles, offrirent au Gouverneur de défendre la bréche ; mais ce Chevalier appellé Galatian de Seſſe, & dont le Grand Maître avoit tant vanté le courage, au lieu de profiter d'une ſi courageuſe diſpoſition, & de ſe mettre à leur tête ; deſeſperant de la conſervation de ſa place, alla ſe cacher dans le fond de ſon appartement. Une conduite ſi lâche, & dont il n'y avoit point d'exemple dans l'Ordre, répandit une conſternation générale parmi ce malheureux habitans; il n'y eut dans toute la Place qu'un canonier Anglois qui braquant ſon canon, tua lui ſeul pluſieurs Turcs, & empê-

JEAN D'OMEDES.

cha les autres d'approcher du pied de la muraille.

Mais ce brave Anglois ayant été tué d'un coup de canon qui partoit des batteries des Turcs, personne ne voulut prendre sa place. Le Gouverneur pour se procurer une capitulation, qui le mît en sureté, demeura dans son inaction ordinaire : mais comme il n'étoit pas moins fanfaron que lâche, il fit demander au Bacha les conditions honorables qu'on n'accorde qu'à ceux qui ont fait une courageuse défense. Un Moine alla de sa part offrir à Sinam de lui rendre la Place, pourvû que ce Géneral s'engageât par un traité de lui conserver & à tous les habitans la vie, la liberté & les biens. Le Géneral Turc rejetta avec mépris ces propositions, & il répondit à cet Envoyé que si le Gouverneur ne sortoit pas à l'instant de la Place, il le feroit pendre à la porte. Le Moine rentra dans le Château avec de si tristes nouvelles : le Gouverneur le renvoya pour demander au moins qu'on lui laissât la liberté, & à deux cens des principaux habitans, & qu'il auroit droit de choisir lui-même. Le Bacha réduisit le nombre à quarante personnes, & il menaça en même tems le négociateur de le faire pendre s'il étoit assez hardi pour se présenter une autre fois devant lui. Le Gouverneur toujours tremblant, commanda qu'on ouvrît les portes à l'ennemi : ce fut le seul ordre qu'il donna depuis que les Turcs étoient entrez dans l'Isle. Ces Infideles se jetterent aussi-tôt dans la Place pour la piller ; le logis du Gouverneur fut le premier en proye à leur avidité ; & après en avoir enlevé tous

ses meubles, par mépris pour ce lâche Commandant, ils en firent porter sur ses épaules une partie jusques dans leurs vaisseaux. Il fut ensuite dépouillé de ses habits, & mis à la chaîne comme un esclave. En vain il réclama la foi du Géneral, & il se plaignit inutilement qu'on violât en sa personne la capitulation. Sinam pour en éluder le sens, & pour se mocquer de lui, rendit la liberté à quarante pauvres vieillards infirmes, & les plus âgez de l'Isle : & il prétendit que ne s'étant engagé à laisser en liberté que quarante des premiers de l'Isle, les plus âgez devoient être censez les premiers. A la faveur d'une pareille interprétation, il retint dans les fers le Gouverneur, & six mille trois cens personnes de tout âge, & de different sexe, qu'il fit embarquer sur sa flote.

Parmi ces malheureux habitans, il y eut un Sicilien établi depuis long-tems au Goze, qui préférant la mort à la servitude, par une compassion cruelle, & une action toute tragique, se délivra & toute sa famille des peines & de la honte de l'esclavage. Ce Sicilien transporté de jalousie & de fureur, poignarda sa femme & deux jeunes filles qu'il avoit eues de son mariage : & pour ne leur pas survivre, il prit ensuite un fusil & une arbalête dont il tua deux Turcs : & se jettant l'épée à la main au milieu d'une foule de soldats ennemis, après en avoir blessé plusieurs, il fut mis en pieces, & trouva la mort qu'il cherchoit.

Voyez le premier livre de la relation de N. Nicolai c. 15. edit. de 1568.

On n'apprit à Malte qu'avec une sensible douleur la malheureuse destinée des Gositains : tout le monde détestoit la lâcheté du Gouverneur, &

plusieurs Chevaliers, & des François sur-tout, par une antipathie de nation, demandoient hautement qu'on lui fît son procès ; mais le Grand Maître qui le protegeoit, en éluda la proposition sur le prétexte que ce Chevalier étant entre les mains des Infideles, on ne pouvoit pas le juger sans l'avoir entendu : & pour couvrir aux yeux de toute la Chrétienté la honte qui pouvoit retomber sur tout l'Ordre de la lâcheté de ce Gouverneur, il engagea la plûpart des Chevaliers qui étoient ou de sa nation ou dans sa confidence, d'écrire en Europe, & chacun dans leur pays, que ce Chevalier s'étoit signalé par une généreuse défense; que tant qu'il avoit vêcu, les Gozitains à son exemple & par son ordre, avoient toujours repoussé les attaques des Infideles avec beaucoup de valeur ; mais que ce brave Gouverneur ayant été tué d'un coup de canon, le peuple en perdant son Capitaine, avoit perdu courage ; & que pour sauver la vie & l'honneur des femmes & des filles, les principaux des habitans avoient crû devoir capituler, quoique le Bacha par une perfidie ordinaire à ces barbares, eût depuis violé ouvertement la capitulation.

Cette fable pendant très-long-tems passa dans toute l'Europe pour un fait constant ; & on n'en fut desabusé que plusieurs années après ce triste évenement. Ce Chevalier à force d'argent ayant trouvé le moyen de se tirer des fers des Infideles, non-seulement n'eut point de honte de reparoître à Malte ; mais par ses intrigues il se fit encore décharger par le Conseil de l'action qu'on avoit in-

tentée contre lui au sujet de sa lâcheté, soit que les Seigneurs l'en crussent assez puni par les peines de la servitude, soit que l'indignation qu'on avoit conçue de sa lâcheté fût affoiblie par le nombre des années.

Le Bacha après avoir ravagé l'Isle, razé le Château, & laissé par tout des marques funestes de sa fureur, remit à la voile : & au lieu de tenir la route de Provence, comme le Grand Maître l'avoit toujours voulu faire croire, ce Géneral alla droit à Tripoli. Le Grand Maître n'en apprit la nouvelle qu'avec beaucoup de confusion ; pour réparer la faute que son entêtement, & peut-être son avarice lui avoit fait faire, il eut recours à Gabriel d'Aramon Ambassadeur de Henri II. Roi de France à la Porte, & fort connu du Bacha Sinam. Ce Ministre toucha à Malte en retournant à Constatinople, d'où il étoit revenu en France vers la fin de l'année précedente : & le Roi son maître le renvoyant au Levant, il passa par Malte : y ayant eu pratique il assura le Grand Maître & le Couvent de la bienveillance de ce Prince. Il y avoit peu de jours que Sinam étoit parti de l'Isle de Goze : & dans un entretien que ce Ministre François eut avec le Grand Maître, il lui témoigna qu'il étoit bien fâché de n'être pas arrivé plûtôt à Malte, & que peut-être ses offices & sa médiation auprès du Bacha n'auroient pas été inutiles à la Religion : *Vous êtes encore arrivé assez tôt*, repartit le Grand Maître : *& pourvû que les affaires dont vous êtes chargé vous permettent de passer à Tripoli, nous serons trop heureux si par la conside-*

Mémoires du Chevalier de Villegagnon adressez à l'Empereur Charl. Quint. N. Nicolai l. 1. c. 15.

ration que les Ministres de la Porte ont pour la recommandation du Roi vôtre maître, vous pouvez détourner Sinam de faire le siege de cette Place: & c'est de quoi, ajouta d'Omedes, *je vous conjure au Nom de Jesus-Christ, & au nom du Roi votre maître, qui fait gloire de porter le titre de Roi très-Chrétien.*

Quelque pressé que fût d'Aramon de continuer son voyage, il crut qu'il y avoit des occasions où il étoit permis à un Ministre de deviner pour ainsi dire les intentions de son maître. Ainsi connoissant combien le Roi étoit affectionné à cet Ordre, & pour ne pas perdre un moment de tems, il se jetta dans un brigantin fort leger, que lui fournit le Grand Maître, prit la route de Tripoli, & ordonna aux galeres qui l'avoient conduit à Malte de le venir joindre devant le port de cette Place.

Le Bacha pour prendre langue étoit arrivé à Tachore, qui n'est éloignée que de quatre lieues de Tripoli, & il avoit été reçû par l'Aga Morat, qui s'étoit fait Seigneur de ce canton. C'étoit un Officier Turc qui avoit succedé dans ce petit Etat à Airadin, dont nous avons déja parlé. L'arrivée de la flotte Ottomane qu'il avoit sollicitée à la Porte aussi bien que Dragut, lui donna une joie sensible. Il la témoigna au Géneral de Soliman par une réception magnifique, & surtout par un corps de Cavalerie en bon état qu'il lui présenta pour le servir au siege de Tripoli. Sinam après s'être reposé quelques jours dépêcha vers cette Ville un Maure à cheval, & qui en forme de Heraut portoit un drapeau blanc. Ce Maure s'étant avancé

jusques sur le bord du fossé de la Place, y planta une canne, au bout de laquelle il y avoit un papier attaché sans adresse, & il cria qu'il reviendroit le lendemain en prendre la réponse.

Gaspard de Valier de la Langue d'Auvergne, & Maréchal de l'Ordre, commandoit alors dans la Place. C'étoit un ancien Chevalier qui avoit passé par les premieres Charges de l'Ordre, généralement estimé par sa valeur, & qu'on regardoit même comme un sujet digne de parvenir à la Grande Maîtrise, si cette dignité venoit à vaquer ; mais par cette raison moins agréable au Grand Maître, qui comme la plûpart des Princes, ne voyent pas toujours de bon œil leurs successeurs. C'étoit peut-être la raison qui l'avoit obligé à l'éloigner sous le prétexte honorable de l'envoyer commander dans Tripoli : outre que le Maréchal lui étoit même devenu odieux par la liberté qu'il prenoit dans le Conseil de combattre ses avis, & de s'opposer sans beaucoup de ménagement à ses sentimens. Ce Gouverneur envoya prendre le papier que le Maure avoit apporté ; & l'ayant ouvert, il trouva que c'étoit un cartel qui contenoit ces mots : *Rendez-vous à la misericorde du Grand Seigneur, qui m'a commandé de réduire cette Place en son obéissance ; je vous laisserai la liberté de vous retirer où vous voudrez avec tous vos effets ; si-non je vous ferai passer par le fil de l'épée.*

Signé SINAM, BACHA.

Le Maréchal de l'avis du Conseil, fit mettre en la place de ce papier un autre où en forme de réponse il avoit écrit de sa main ces autres mots :

JEAN D'OMEDES.

La garde de Tripoli m'a été confiée par ma Religion ; je ne puis rendre cette Place qu'à celui seul qui me sera désigné par le Grand Maître & le Conseil de l'Ordre, & je la défendrai contre tout autre jusqu'à la mort.

Signé LE MARECHAL GASPARD DE VALLIER.

Le Maure étant revenu le lendemain, prit ce papier & le porta au Bacha, qui vit bien par une réponse si ferme qu'il n'y auroit que la force des armes qui le pourroit rendre maître de Tripoli : il s'avança aussi-tôt en bonne ordonnance avec toute sa flote, débarqua ses troupes & son artillerie, fit reconnoître la Place, & se mit en état d'en former le siege. Il n'y avoit dans Tripoli pour toute garnison que cette recrue de deux cens hommes venus de Calabre, soldats nouveaux, & qui n'avoient jamais vû le feu, & environ deux cens Maures, alliez de l'Ordre, & qui quoique Mahometans de Religion, par aversion pour les Turcs, servirent utilement les Chrétiens. Tripoli, comme nous l'avons déja dit, n'étoit gueres tenable, sur-tout contre une puissante armée, & fournie d'une nombreuse artillerie : & plus d'une fois les Grands Maîtres avoient prié l'Empereur de la reprendre, ou de la faire fortifier, & la mettre en état de défense. Mais Charles-Quint pour s'en épargner les frais, avoit toujours répondu que par un même acte il avoit infeodé à l'Ordre Tripoli, Malte & le Goze, & que les Chevaliers devoient également défendre ces trois Places, ou les rendre, & qu'il ne reprendroit point Tripoli, si on ne lui remettoit en même tems les Isles de Malte & du

Goze.

Goze. Ce Prince auſſi intereſſé qu'habile, ne leur avoit fait cette réponſe que parcequ'il ſçavoit bien que les Chevaliers n'ayant point d'autre retraite que Malte pour s'y pouvoir maintenir, ſeroient obligez de reſter à Tripoli ; & ce fut effectivement cette conſideration qui les obligea de garder une ſi mauvaiſe Place, que le peu de richeſſes de l'Ordre n'avoit pas même permis de fortifier. Auſſi le Bacha s'étant avancé pour reconnoître lui-même la Place, en revenant ſe vanta à quelques Officiers qui l'accompagnoient qu'elle ne lui couteroit qu'un coup de main, & qu'il l'emporteroit par eſcalade. Mais il jugea autrement du Château qui lui parut fortifié par les boulevards; & il réſolut d'attaquer la Place de ce côté-là.

JEAN D'OMEDES.

On n'avoit pas encore ouvert la tranchée, lorſque d'Aramon, cet Ambaſſadeur de France dont nous venons de parler, arriva ſur le brigantin de la Religion. En approchant de la flotte il ſalua le pavillon du Grand Seigneur : & parcequ'il avoit arboré celui de France, il lui fut répondu par toute l'artillerie des vaiſſeaux. Il débarqua enſuite ; & comme il n'ignoroit pas que ſans préſents on ne réuſſit gueres dans des négociations avec les Miniſtres de la Porte, il en envoya de magnifiques au Bacha, pour le diſpoſer à lui accorder une audience favorable. Il ne l'eut pas plûtôt obtenue, qu'il ſe rendit à ſon quartier & dans ſa tente : & il lui repréſenta que le Roi ſon maître honoroit d'une affection toute particuliere l'Ordre de Malte, & que cette Compagnie étant compoſée de la plus illuſtre Nobleſſe de la Chrétienté, dont une par-

JEAN D'OMEDES.

tie étoient nez ses sujets, il lui feroit un sensible plaisir de tourner ailleurs les armes du Grand Seigneur, & que ce Prince le plus génereux de son siecle lui en témoigneroit sa reconnoissance par des présens conformes à la dignité & à la puissance d'un si grand Roi. Le Bacha qui pendant que l'Ambassadeur résidoit à la Porte avoit contracté avec lui quelque sorte de liaison, s'ouvrit à lui. Il lui communiqua ses ordres signez de la main même du Grand Seigneur, & par lesquels ce Prince lui enjoignoit expressément de chasser les Chrétiens de Tripoli ; & le Bacha en adressant la parole à l'Ambassadeur, ajouta qu'il y alloit de sa tête à ne pas suivre ces ordres.

D'Aramon voyant bien que ce qu'il lui demandoit passoit son pouvoir, voulut prendre congé de lui : & son dessein étoit de se rendre avec le plus de diligence qu'il pourroit à Constantinople, pour tâcher d'obtenir du Grand Seigneur qu'il voulût bien envoyer de nouveaux ordres à son Géneral. Mais Sinam qui pénetra son dessein, & qui prévit que par le changement d'ordres on le priveroit de la gloire qu'il esperoit acquerir par cette conquête, lui fit entendre qu'il ne pouvoit le laisser partir avant la fin du siege : & sans s'arrêter au droit des gens qu'il violoit si manifestement, il fit enlever du brigantin qui l'avoit apporté & des deux galeres qui l'étoient venu joindre, tous leurs agrêts : à cette injustice près il le traita avec toute la considération qui étoit dûe à son caractere.

Cependant on ouvrit la tranchée ; le canon fut mis en batterie, & pour empêcher les Chevaliers

d'en réparer les effets, le Bacha avoit distribué toute son artillerie en trois batteries differentes, chacune de douze pieces de differentes grandeurs, qui tiroient tour à tour & sans relâche: en sorte que pendant qu'on rechargeoit la batterie qui venoit de tirer, on mettoit le feu à une autre: ce qui entretenoit ce tonnerre sans intermission. Heureusement ces batteries étoient pointées contre le boulevard de Saint Jacques, l'endroit du Château le mieux fortifié, & terrassé par dedans; en sorte que les boulets ne faisoient que leur trou, & s'enfonçoient dans la terrasse. Les Turcs perdirent plusieurs jours à cette attaque; mais un transfuge né à Cavaillon en Provence, avertit le Bacha qu'il devoit changer ses batteries de place. Ce malheureux s'étoit établi depuis long-tems à Tripoli; sa religion étoit en quelque maniere la caution de sa fidelité; mais ayant été séduit par un commerce criminel avec des femmes Maures, il avoit secrettement renoncé à la foi, embrassé le Mahometisme: & aussi infidele à l'Ordre qu'à Dieu, il n'étoit resté à Tripoli que pour y servir d'espion à l'Aga Morat, ce Seigneur de Tachore dont nous venons de parler. Ce fut par son moyen qu'il eut accès auprès du Bacha, & qu'il lui fit voir que s'il vouloit réussir dans son entreprise, il falloit tourner les batteries contre le boulevard de Sainte Barbe, dont la maçonnerie étoit sans liaisons par le défaut de ciment, que le tems avoit consumé. L'avis du renégat ayant été suivi, on vit en peu de jours crouler la muraille; en vain le Maréchal tâcha d'y suppléer par un retranchement qu'il traça

en deça de la bréche & au dedans de la Place, le feu continuel de l'artillerie qui tiroit ſans relâche & jour & nuit contre le même endroit, tuoit tous les eſclaves qu'on employoit à cet ouvrage. Ceux qui reſtoient refuſerent opiniâtrément de les remplacer: & quoiqu'on les maltraitât à coups de bâton, ils ſe couchoient à terre & s'y laiſſoient aſſommer plûtôt que de ſe relever & de s'avancer vers un endroit où ils croyoient rencontrer une mort inévitable.

Cette frayeur par contagion paſſa des eſclaves aux ſoldats Calabrois, qui ne valoient gueres mieux. On avoit mis la plûpart de ces payſans dans un petit fort ſitué à l'entrée du port, & qu'on appelloit le Châtelet : & un Frere ſervant d'armes appellé *des Roches* y commandoit. Cet Officier plein d'attention ſur tout ce qui ſe paſſoit dans ſa Place, démêla dans l'air & les paroles de ces ſoldats certain orgueil brutal & farouche, qui lui fit ſoupçonner qu'il ſe tramoit quelque dangereux deſſein. A force de perquiſitions, il découvrit que ces Calabrois peu accoutumez au bruit de l'artillerie, & dans la crainte de ſe voir enſevelis ſous les ruines de ce fort, étoient convenus de s'emparer d'un brigantin qui étoit dans le port, & de ſe ſauver en Sicile. Pour empêcher le Gouverneur de les arrêter ou de les pourſuivre, ils avoient réſolu, avant que de s'embarquer, de placer proche le magaſin des poudres, une mêche compaſſée, qui après leur départ y mît le feu, & qui fît ſauter ce petit Château. L'Officier conſiderant qu'il étoit également dangereux de laiſſer voir qu'il étoit inſtruit de leur conſpiration, & de la diſſimuler, prit le parti d'en

donner ſecretement avis au Maréchal, qui ſous differens prétextes, les tira du fort les uns après les autres : & pour leur ôter toute communication, on les diſperſa en differens endroits & parmi d'autres compagnies, qu'on croyoit plus fideles. Mais ce changement de poſte n'en apporta point dans les mauvais deſſeins de ces lâches, & ne fit pour ainſi dire qu'étendre la ſcene de la conjuration. Chacun de ces malheureux infecta du poiſon de leur rebellion les autres ſoldats, & même les habitans, qui ſe trouvoient de garde avec eux. On prétend que cette ſédition étoit même fomentée ſecretement par quelques Chevaliers Eſpagnols, ennemis du Gouverneur. Ce fut comme une conſpiration génerale; ces Calabrois excitez par la peur, abandonnerent leurs poſtes, & s'étant réunis, environnerent l'épée à la main leur Commandant, & le menacerent de le tuer s'il ne déterminoit le Maréchal par une prompte capitulation à aſſurer leurs vies & leur liberté.

Ce Gouverneur qui n'ignoroit pas les périls où l'on eſt expoſé pendant un ſiege, en bon Chrétien & en veritable Religieux s'y préparoit actuellement par la réception des Sacremens, & il ne faiſoit que de ſortir de la Sainte Table, lorſque le Capitaine Calabrois, le trouble & la confuſion ſur le viſage : *Seigneur*, lui dit-il en l'abordant, *vos ennemis ne ſont pas tous dans le camp des Turcs ; cette Place en renferme qui ſont encore plus dangereux ; & ce n'eſt que la douleur dans le cœur que je viens vous apprendre que mes ſoldats contre leur ſerment, ont abandonné leur poſte, & refuſent de*

JEAN D'OMEDES.

faire le ſervice. Il ajouta qu'avec des cris mêlez de menaces, ils demandoient qu'on capitulât, & que pour prévenir un plus grand malheur, il craignoit bien qu'on n'y fût contraint.

Le Maréchal diſſimulant ſagement ſon indignation, ſortit ſur le champ de l'Egliſe : il ſe vit en un inſtant environné de ces mutins ; & comme d'un air ſevere il leur demandoit d'où vient qu'ils n'étoient pas chacun à leurs poſtes, il reconnut aiſément leur rébellion à leur défaut de reſpect. Tous comme de concert l'interrompirent par des cris inſolens : & pour ne pas ſe commettre avec ces furieux, il ſe contenta de leur dire qu'il alloit aſſembler le Conſeil de guerre. Il ne l'eut pas plutôt indiqué, que tous les Chevaliers & tous les Officiers ſe rendirent auprès de lui. Pour lors ne diſſimulant pas ſa douleur & ſa colere, il s'écria qu'il avoit vêcu un jour de trop, & qu'il étoit bien malheureux que le canon ennemi l'eût épargné pour le rendre le triſte témoin de la rébellion & de la perfidie de ſes ſoldats : il demanda enſuite aux Chevaliers leur ſentiment ſur l'état de la Place. Le Chevalier de Poiſſi ou de Poiſſieu, de la Langue de France, déclara qu'il avoit viſité exactement la bréche ; qu'elle n'étoit point ſi grande qu'on n'y pût ſuppléer par de bons retranchemens, & que pourvû que les ſoldats rentraſſent dans leur devoir, & repriſſent courage, on étoit encore aſſez fort pour repouſſer l'ennemi.

N. Nicolai c. 19.

Mais un Chevalier Eſpagnol appellé Herrera, & qui faiſoit la fonction de Tréſorier, lui adreſſant la parole : *Je ne ſuis pas ſurpris*, dit-il, *que*

Mémoires de Villegagnon.

vous opiniez pour une plus longue résistance dans une si mauvaise Place, vous qui estes François, & dont le Roi tient actuellement un Ambassadeur dans le camp ennemi. Vous sçavez bien que quand nous aurons été emportez d'assaut, vous n'aurez rien à craindre pour votre vie & votre liberté; mais notre sort sera bien different; sujets de l'Empereur ennemi irréconciliable des Infideles, nous ne devons attendre aucun quartier de ces barbares, si nous ne prévenons l'assaut & notre perte par une prompte capitulation: & c'est à quoi, ajouta-t-il, *je conclus pour le salut de mes compatriotes & de mes camarades.* D'autres Officiers, avant qu'on prît un parti si décisif, proposerent qu'on envoyât un Chevalier des plus anciens, & plein d'expérience pour visiter la bréche, & en faire son rapport au Conseil. Le Maréchal dépêcha en même tems le Commandeur Copier aux mutins pour leur faire part de cette déliberation, & pour les exhorter en attendant la décision du Conseil, à retourner chacun à leurs postes.

Copier pour les y déterminer, leur offrit de la part du Maréchal de doubler leur paye. Il les assura qu'on alloit visiter la bréche; & que sur le rapport qui en seroit fait, le Conseil prendroit un parti qui pourvoiroit à leur salut. Mais il leur représenta en même tems que par leur désertion ils s'exposoient, avant qu'on eût eu le tems de traiter, à être surpris, & forcez par les Turcs; & que pour en obtenir une capitulation avantageuse, il faloit qu'ils parussent tous chacun dans leur poste avec une contenance ferme, & en état de faire partager aux Infideles le péril.

Ces raiſons du Commandeur mêlées à propos de tendres prieres & de génereux reproches, faiſoient impreſſion ſur l'eſprit de ces mutins ; mais Herrera leur ayant fait inſinuer que par toutes ces promeſſes on ne cherchoit qu'à les amuſer, & que le Maréchal, homme entêté, ſe feroit plutôt tuer ſur la bréche, que d'entrer en négociation, ils rejetterent avec de grands cris toutes les propoſitions du Commandeur. Par un effet bien extraordinaire, le courage déterminé du Maréchal, & leur propre lâcheté les affermirent également dans leur rebellion ; & peut-être qu'ils euſſent été plus aiſez à gagner, s'ils euſſent crû leur Gouverneur moins capable de prendre un parti extrême. Ils proteſterent qu'ils ne ſe ſépareroient point qu'après la viſite de la bréche, & qu'ils ne ſe fieroient même de ce rapport qu'à un Eſpagnol ; en ſorte que pour les contenter, il falut y envoyer un vieux ſoldat de leur cabale, appellé Guénare. Ce ſoldat après avoir viſité la bréche, rapporta qu'elle étoit aiſée à forcer, & de difficile défenſe ; que ſi les Turcs, comme on n'en devoit pas douter, continuoient leur baterie, ce qui reſtoit ſur pied des murailles de ce côté-là ne dureroit pas juſqu'à la nuit ; que les retranchemens propoſez par le Chevalier de Poiſſi, étoient d'une exécution preſque impoſſible ; & ne ſerviroient qu'à y faire périr inutilement un grand nombre de gens de bien. Sur ſon rapport ajuſté à la prévention des mutins, ils entrerent dans une nouvelle fureur, & menacerent hautement, ſi on n'arboroit le drapeau blanc, de faire eux-mêmes la capitulation, & d'introduire les Infideles dans la Place.

Le Maréchal ſe trouvant ſans ſoldats & ſans autorité, remit la déciſion de cette affaire à la déliberation du Conſeil. Quoique preſque tous les Officiers déteſtaſſent l'infame déſertion de leurs ſoldats, cependant après de ſérieuſes réflexions ſur la foibleſſe de la Place, la révolte ouverte de la garniſon, & le défaut de ſecours du côté de Malte, on convint qu'il falloit céder à la néceſſité: & un Servant d'armes eut ordre d'arborer le ſignal funeſte de la compoſition. A la vûe de ce drapeau Sinam fit ceſſer la batterie; deux Officiers Turcs ſortirent de la tranchée, s'avancerent au pied de la bréche, & dirent que le Gouverneur pouvoit envoyer des députez pour traiter. Les rebelles plus maîtres dans la Place que le Gouverneur, déclarerent qu'ils ne ſouffriroient point qu'on chargeât de cette négociation aucun Chevalier François, & ils nommerent eux-mêmes le Commandeur Fuſter Majorquin, & le Guevare, les protecteurs ſecrets de la rebellion.

Ces députez étant arrivez au camp des Turcs & admis à l'audience du Bacha, lui dirent qu'on étoit diſpoſé à lui remettre la ville & le Château de Tripoli, à condition qu'il conſerveroit la vie & la liberté au Gouverneur, aux Chevaliers, à la garniſon & à tous les habitans; qu'il leur ſeroit permis d'emporter leurs effets, & qu'il leur fourniroit des vaiſſeaux pour les tranſporter à Malte ou en Sicile. Sinam d'abord ne parut pas s'éloigner de cette propoſition; mais après leur avoir reproché la témerité qu'ils avoient eue, diſoit-il, de tenir dans une Place ſi foible contre une armée Royale,

JEAN D'OMEDES.

il déclara qu'il n'entendroit à aucun traité, à moins qu'au préalable, & pour condition préliminaire, les Chevaliers qui étoient dans Tripoli ne s'engageassent à dédommager le Grand Seigneur des frais de cette guerre. Les députez lui ayant representé que cet article passoit leurs pouvoirs, il les congedia brusquement, & avec des menaces qu'il les feroit tous passer au fil de l'épée. Comme ils sortoient de sa tente, ils rencontrerent Dragut, qui s'étant informé du succès de la négociation, apprit avec surprise que le Bacha l'eût rompue. Ce corsaire feignant d'être fâché de la rigueur qu'il tenoit aux assiegez, les pria de differer leur départ jusqu'à ce qu'il eût entretenu un moment le Géneral. Il entra aussi-tôt dans sa tente, & il lui représenta qu'en prolongeant le siege il hazarderoit le succès de son entreprise; qu'il pouvoit venir du secours aux assiegez; que le désespoir même d'obtenir une capitulation raisonnable tiendroit lieu aux Chevaliers d'un nouveau secours; qu'ils en deviendroient plus intrépides; d'ailleurs que quelque confiance qu'il eût en son artillerie, il ne pouvoit ruiner ce qui restoit sur pied des murailles & des fortifications sans laisser par les bréches qu'il feroit, autant de portes ouvertes aux troupes de la Religion pour y entrer, avant qu'il eût le loisir de les réparer, surtout dans une saison où il ne pourroit pas tenir la mer. Il ajouta qu'en habile homme il devoit souscrire de bonne grace à la capitulation, & se réserver, quand il seroit maître de la Place, de donner au traité des explications conformes à ses interêts.

Le Bacha gouta sans peine les conseils perfides du corsaire : Il fit rappeller les députez, & il leur dit qu'il accordoit à la priere de Dragut ce qu'il avoit refusé à toute autre considération. Le traité fut arrêté, & le Bacha en jura l'observation par la tête de son Seigneur, serment qui passoit pour inviolable parmi les Turcs. Lorsque ces députez prirent congé de lui pour porter la capitulation au Gouverneur, il leur dit qu'il étoit à propos qu'il pût conferer avec lui pour convenir du nombre des vaisseaux de transport, dont il auroit besoin, & aussi de la sureté qu'il donneroit pour leur retour, & qu'il enverroit pour cela en ôtage dans la Ville un des principaux Officiers de son armée.

A peine ces députez étoient rentrez dans la Place, que cet Officier se présenta à la porte. Il fut aussi-tôt introduit ; le Maréchal à ce sujet & pour entendre la lecture de la capitulation, avoit convoqué le Conseil de guerre. On y examina s'il convenoit à un Gouverneur de sortir seul de sa Place, & sans être à la tête de sa garnison ; mais la mutinerie de la garnison rendoit toute déliberation inutile, & ceux qui fomentoient secretement la rebellion, & qui craignoient que le Gouverneur ne reprît son autorité, soutinrent que le traité étant signé, le Maréchal ne devoit pas faire difficulté de conferer avec le Bacha ; qu'il y auroit même de l'imprudence à laisser voir qu'on se défioit de sa parole : d'autant plus que la garnison & les habitans ne pouvant retourner à Malte, ou passer en Sicile que sur les vaisseaux qu'il fourniroit, on étoit obligé de s'abandonner entierement à sa foi. Tous

conclurent que pour lui marquer une parfaite confiance, il falloit même que le Maréchal lui ramenât son ôtage ; & ces rebelles n'étoient pas fâchez d'éprouver par la conduite que le Bacha tiendroit avec le Maréchal, ce qu'ils en devoient eux-mêmes attendre.

Il n'étoit gueres dans les regles qu'une garnison disposât ainsi de la personne de son Gouverneur ; mais on a déja pû remarquer que depuis la révolte déclarée des soldats, & fomentée secrettement par quelques Chevaliers Espagnols, le Maréchal avoit vû disparoître la dignité du commendement & le mérite de l'obéissance : & ces mutins n'eurent pas plûtôt appris que le Bacha demandoit à conferer avec le Gouverneur, que dans la crainte que la capitulation ne se rompît, ils le forcerent par des cris insolens à sortir de sa Place. Ainsi il se rendit au camp suivi du seul Chevalier de Montfort son ami, qui ne le voulut jamais abandonner, & de cet Officier Turc qu'on lui avoit envoyé pour ôtage. Comme ils étoient prêts du quartier géneral, cet Officier, sous prétexte, d'avertir Sinam de l'arrivée du Gouverneur, prit les devants, & lui dit en peu de mots qu'il avoit trouvé les soldats & les habitans dans une extrême consternation ; qu'il croyoit même y avoir démêlé de la division, & qu'il pouvoit compter qu'il étoit maître d'imposer la loi au Gouverneur.

Le Bacha profita de cet avis, & à l'abord du Maréchal, prenant cet air de hauteur & cet orgueil si ordinaire à ces barbares dans les bons succès, il lui demanda s'il apportoit l'argent qu'il avoit

exigé pour le dédommagement des frais de la guerre. Le Maréchal ſans s'ébranler lui répondit froidement qu'il s'en tenoit à la capitulation, à ſa parole, & aux ſermens ſolemnels qu'ils avoient faits de la garder inviolablement. *C'eſt bien à des chiens comme vous*, repartit le furieux Bacha, *qu'on doit tenir ſa parole, vous & vos perfides camarades, qui ne tenant la vie au ſiege de Rhodes que de la clemence du Grand Seigneur, & qu'il ne vous avoit même accordée, quoique contre l'avis de ſon Conſeil, que ſur la parole que votre Grand Maître lui donna que l'Ordre s'abſtiendroit à l'avenir de pirater dans ſes mers, & de reſpecter par tout ſon pavillon, au préjudice de ce traité, & par une ingratitude odieuſe, n'avez pas été plûtôt établis à Malte, que vous avez repris votre ancien métier de corſaires.* Le Maréchal qui ſouffroit impatiemment un ſi injuſte reproche, lui repartit que l'original de la capitulation ſignée de la main même de Soliman étoit conſervé à Malte; qu'on n'y trouveroit rien de ſemblable, & que pour juſtifier ce qu'il avançoit, il étoit prêt de le faire venir de Malte. Il ajouta que s'il ſe repentoit du traité qu'il avoit fait avec les députez de Tripoli, il n'y avoit qu'à le déchirer, & que le ſort des armes décideroit enſuite auquel des deux partis cette Place reſteroit. Le Bacha irrité d'une réponſe ſi courageuſe, ordonna qu'on le déſarmât; qu'il fût chargé de fers, & conduit ſur ſa galere. Le Maréchal toujours ferme & conſtant, ſe tournant vers le Chevalier de Montfort: *Mon Frere*, lui dit-il, *ſi on vous permet de rentrer dans la Place, dites de ma part à mon Lieutenant & au Commandeur*

Copier, qu'ils ne me comptent plus au nombre des vivans, & que du ſurplus ils ſe comportent ſuivant leur devoir & ce que l'honneur exige d'eux en cette occaſion. Après qu'il fut ſorti de la tente du Bacha, ce Géneral congédia Montfort, lui permit de rentrer dans la Place, à la charge de dire aux Chevaliers qui y étoient reſtez, que ſi on ne lui envoyoit inceſſamment l'argent qu'il avoit demandé, il ſçauroit bien en faire de leurs perſonnes, de la garniſon & des habitans, & qu'il les feroit tous vendre pour eſclaves. Montfort ayant rapporté dans la Place de ſi triſtes nouvelles, excita parmi les Chevaliers une génerale indignation; tous jurerent au prix de leur ſang de venger l'injure faite à leur Commandant. On ne parle plus de capitulation; & après s'être embraſſez, ils convinrent de ſe défendre juſqu'à l'extrêmité; de mourir tous enſemble, & de s'enſevelir ſous les ruines de la Place. Ils tâcherent d'inſpirer les mêmes ſentimens à la garniſon; mais ils n'avoient pas à faire à des ſoldats: ce n'étoient pas même des hommes. Ces miſerables inſenſibles à tout ce qu'on leur repréſenta pour exciter leur reſſentiment, n'y répondoient comme des femmes que par leurs larmes, ou par un morne ſilence. Prieres, remontrances, reproches, les coups même, rien ne les put réſoudre à reprendre leurs armes. Dans une déſertion ſi génerale, le Conſeil conſiderant qu'ils ne valoient pas la peine qu'on s'obſtinât plus long-tems à une défenſe inutile, pour conſerver la liberté de ces rebelles, réſolut de les abandonner à leur malheureux ſort, & de les laiſſer en proye au Bacha pour

prix de la liberté des autres. On renvoya Montfort à ce Géneral, pour lui dire qu'il étoit impossible aux Chevaliers de lui fournir la somme qu'il demandoit; qu'il ne trouveroit point d'argent dans toute la Place; mais qu'on lui en ouvriroit les portes, pourvû qu'il en laissât sortir seulement trois cens personnes en pleine liberté, & qui seroient indiquez & choisis par le Conseil. Avant que Montfort partît pour faire cette nouvelle proposition, le Conseil qui étoit bien instruit que le Bacha ne feroit aucun quartier aux Maures, qui quoique Mahometans, avoient servi la Religion avec beaucoup de courage & de fidelité, après les en avoir récompensez suivant que la conjoncture le permettoit, les exhorta à se retirer ou à Tunis, ou à la Goulette: & pour assurer leur retraite & empêcher qu'ils ne tombassent entre les mains des Turcs, on leur donna tous les chevaux qui étoient dans la Place, & ils sortirent par la porte de S. Georges.

Plusieurs de ces Maures qui depuis long-tems étoient à la solde des Chevaliers, ne purent se résoudre à les abandonner dans cette extrêmité, & protesterent qu'ils vouloient suivre leur fortune. Les autres prirent le parti qu'on leur offroit; mais il y en eut quelques-uns qui eurent le malheur, avant que Montfort fût revenu au camp, d'être surpris & arrêtez dans leur retraite. On les amena au Bacha : il apprit que les Chevaliers étoient résolus de se défendre jusqu'à l'extrêmité, & quand ils ne pourroient plus tenir, de faire sauter toutes les fortifications, & de faire périr avec eux leurs impitoyables ennemis.

JEAN D'OMEDES.

Le Bacha effrayé d'une résolution qui ne lui laisseroit pour tout fruit de sa conquête qu'un monceau de cendres, fut ravi de voir revenir Montfort : il le reçut bien ; & après l'avoir entendu, il lui laissa esperer qu'il laisseroit au moins la liberté à deux cens des assiegez. Il envoya ensuite querir le Maréchal pour terminer avec lui cette affaire. Avant que de l'introduire dans sa tente, on en fit sortir Montfort ; & quand ce Gouverneur fut en sa présence : *La nuit*, lui dit-il, *vous a-t-elle porté conseil, & êtes-vous disposé à me payer la somme que je vous demande si justement ? J'ai perdu*, lui répondit le Maréchal, *mon autorité dans Tripoli avec la liberté que vous m'avez ravie ; c'est à d'autres que vous devez à présent vous adresser ; & supposé même que mes confreres eussent encore quelque déférence pour mon sentiment, je ne serai jamais d'avis qu'on traite à d'autres conditions qu'à celles dont vous êtes vous-même convenu : du surplus, voilà ma tête dont vous pouvez disposer, comme vous avez fait de ma liberté.*

Le Bacha tira à l'écart Dragut & l'Aga Morat : & ayant conferé tout bas avec eux, & apparemment dans la crainte de trouver la même fermeté dans les Chevaliers, que dans le Maréchal, il se raprocha du Maréchal, & lui tendant la main en signe de paix : *Qu'il ne soit plus parlé entre nous*, lui dit-il, *de nouvelles conditions ; je ratifie les premieres, & je souscris à la liberté de tous les Chrétiens qui se trouveront dans Tripoli. C'est de quoi vous pouvez vous-même aller assurer vos camarades, & les faire sortir avec la garnison de la Place.*

Mais

Mais le Maréchal qui se défioit de ce changement de conduite, & qui appréhendoit que cette facilité à revenir aux premieres conditions, ne cachât quelque nouvelle perfidie, se dispensa de porter cette parole sur ce que ses chaînes avoient fait cesser son emploi & son autorité ; & à son refus, le Bacha y envoya cet Officier Turc qui en qualité d'ôtage, étoit déja entré dans la Place. Il y fut reçu par les mutins avec autant d'empressement que d'inquiétude : ils l'environnerent aussi-tôt ; & sans le conduire au Conseil, ils le presserent de déclarer le sujet de sa commission. Cet Officier leur dit que son Géneral l'avoit envoyé pour leur dire qu'en exécution du traité, il accorderoit une entiere liberté à tous ceux qui sortiroient promptement de la Place ; qu'il leur fourniroit des vaisseaux pour les transporter à Malte, & qu'il n'exigeoit pour toute condition des soldats, si-non qu'ils laissassent dans la Place leurs enseignes & leurs armes. Ce discours fut reçu par ces deserteurs avec de grands cris de joye : & comme il y avoit déja quelques jours que ces lâches s'étoient défaits de leurs armes, comme d'un fardeau inutile, sans attendre ni les ordres du Conseil, ni le retour du Chevalier de Montfort, & dans la crainte que le moindre retardement n'apportât quelque changement dans la volonté du Bacha, trouvant les portes de la Ville fermées, ils sortirent en foule par les bréches : & les femmes & les enfans à leur exemple, se précipitoient par les mêmes ouvertures. Les Chevaliers abandonnez de tout le monde, furent réduits à la fin à prendre la même route :

les uns & les autres ſe rallierent au pied des murailles; & comme ils prenoient le chemin du camp, Morat Aga à la tête de ſa cavalerie Maure les inveſtit : & ſans diſtinction de rang ou de condition, d'âge & de ſexe, après les avoir dépouillez, on les chargea de fers & on les fit eſclaves.

De tous les Maltois, il n'y eut que Deſroches ce Frere ſervant qui commandoit dans le Châtelet, qui voulût faire ſon ſort lui-même, & qui par ſa fermeté & ſon courage, ſçût conſerver ſa liberté. Il manquoit au Bacha d'être maître de ce petit fort qui commandoit ſur le port, & qui en étoit comme la clef. L'Agent de ce Géneral tenta Deſroches par des promeſſes magnifiques, & tâcha de l'intimider en même tems par des menaces de la mort ou d'un eſclavage perpetuel. Le Frere ſervant, quoiqu'il n'eût que trente hommes avec lui, fut également inſenſible aux unes & aux autres. Le Turc fut obligé de dreſſer une batterie contre cette tour : on l'eut bien-tôt foudroyée. Deſroches ne pouvant plus y tenir, ſe prévalut des ténébres de la nuit, ſe jetta avec ſa petite troupe dans une barque, ſortit du port, & gagna la haute mer; d'autres diſent qu'il ſe retira ſecretement ſur les galeres de l'Ambaſſadeur de France, qui lui ſervirent d'azile.

Ce Miniſtre ne vit qu'avec une ſenſible douleur la perte de Tripoli, & l'indigne traitement que ces barbares faiſoient aux Chevaliers. Aux premieres nouvelles qu'il en eut, il courut à l'endroit où on les avoit arrêtez; il les trouva chargez de chaînes, à demi nuds, couchez à terre & expoſez

aux insultes de cette milice insolente. Il les aborda en des termes convenables à leur courage & à leur vertu, & il les assura qu'il alloit travailler à leur liberté. Il se rendit aussi-tôt à la tente du Bacha, & il lui représenta d'abord avec beaucoup de force que par un injustice si criante, il alloit se deshonorer à la face de l'Univers, & que le Roi son maître & les autres Souverains de la Chrétienté interessez dans le traitement indigne qu'il faisoit à des Chevaliers, la plûpart leurs sujets, ou s'en feroient faire justice par Soliman, ou à son refus, useroient de représailles sur tous les Officiers Turcs qui tomberoient entre leurs mains. Le Bacha lui répondit fierement qu'il ne devoit rendre compte de sa conduite qu'à son maître, & qu'il étoit bien assuré que ce Prince ne trouveroit pas mauvais qu'il eût manqué de parole à des Corsaires, qui par une honteuse avidité de gain, avoient violé avec tant d'ingratitude la promesse qu'ils lui avoient faite à la prise de Rhodes de ne plus troubler par leurs pirateries le commerce de ses sujets; qu'en vain le Gouverneur de Tripoli avoit tâché d'échaper à de si justes reproches, sous prétexte que dans la capitulation il n'étoit fait aucune mention de cette promesse : *Comme si*, dit-il à d'Aramon, *cent mille hommes qui étoient à ce siege, n'en eussent pas été témoins, & même que la démarche si humiliante pour le Grand Seigneur, de s'être abaissé jusqu'à se plaindre en differentes occasions de leur manque de parole, ne fût pas au-dessus de toutes les preuves par écrit.*

L'habile Ambassadeur ne lui contesta rien, &

JEAN D'OMEDES.

ſe renfermant dans la voye d'inſinuation, & à force de prieres & de préſents, il en obtint peu à peu la liberté du Maréchal, & des plus anciens Chevaliers François; & pour faire voir qu'il prétendoit obſerver exactement le ſecond traité, ou pour mieux dire, les promeſſes qu'il avoit faites à Montfort, il conſentit que deux cens perſonnes parmi ceux qui étoient arrêtez, jouiſſent encore de la liberté. Mais par une nouvelle ſupercherie, il les choiſit lui-même, comme il avoit fait au Goze parmi les plus vieux & les plus pauvres des habitans. Il retint tout le reſte dans les fers avec tous les Chevaliers Eſpagnols ou Italiens ſujets de l'Empereur, & quelques jeunes Chevaliers François.

Cette exception donna beaucoup d'inquiétude à l'Ambaſſadeur. Il prévit avec douleur que cette jeuneſſe aimable alloit être expoſée à plus d'une ſorte de périls, & d'autant plus dangereux, qu'ils ſeroient aſſaiſonnez de moleſſe & de plaiſirs. Pour les en préſerver, il les racheta de ſon propre argent; & à l'égard des Chevaliers qui étoient ſujets de l'Empereur, quoique ce Prince fût alors en guerre avec ſon maître, il s'engagea en échange de rendre au Bacha, & de conduire lui-même à Conſtantinople trente Turcs de bonne famille qui étoient actuellement eſclaves à Malte. Il en prit enſuite la route avec la confiance d'y être reçu par le Grand Maître, comme le Liberateur de ſes Freres, & il y arriva le 23 Août ſur le ſoir. Ce Miniſtre en s'embarquant ſur ſes galeres, s'étoit fait préceder par une barque qui portoit de ſa part une Lettre au Grand Maître, où il lui donnoit avis

de tout ce qui s'étoit passé dans la perte de Tripoli. D'Omedes fut consterné de cette nouvelle : & ce qui lui causoit encore plus d'inquiétude que de douleur, c'est qu'il craignoit qu'on ne lui attribuât une perte si considerable. Il n'ignoroit pas qu'il y avoit déja du tems qu'on s'étoit plaint dans le Couvent qu'au lieu de faire travailler aux fortifications de cette Place, il détournoit au profit de ses neveux les deniers qui y avoient été destinez. La perte de Tripoli pouvoit faire revivre ces plaintes qui produiroient un sévere examen de sa conduite, & peut-être sa déposition. Pour se tirer d'une si fâcheuse situation, il résolut de rendre la conduite de l'Ambassadeur de France suspecte, & de rejetter sur ce Ministre & sur le Maréchal la perte de cette Place. Dans ce dessein il fit appeller quelques Chevaliers qui lui étoient le plus étroitement attachez ; & les ayant conduits dans son cabinet, il leur fit part de la lettre qu'il venoit de recevoir de d'Aramon. D'abord il ne leur laissa voir que la douleur que lui causoit une perte aussi considerable : & comme s'il n'eût voulu en rejetter la faute que sur lui-même, il leur avoua avec une feinte confusion qu'il ne se pouvoit pardonner l'imprudence qu'il avoit eue d'avoir engagé d'Aramon à passer en Afrique, & de s'être confié à un Ministre étranger, dont il ne pouvoit pas ignorer que le Maître avoit une étroite alliance avec le Grand Seigneur ; Que cet Ambassadeur, homme d'un génie souple & adroit, & de la même nation que le Maréchal, s'étoit emparé de toute sa confiance, sous prétexte de s'interesser à la con-

ſervation de Tripoli ; que vrai-ſemblablement il lui en avoit enſuite exageré la foibleſſe, & les forces du Bacha, & que par ſes artifices il l'avoit inſenſiblement conduit dans un labirinthe de négociations, qui ne s'étoient à la fin terminées que par une honteuſe capitulation.

Les créatures du Grand Maître, en courtiſans ſerviles, & ſans examiner ce qu'il pouvoit y avoir de faux dans une relation qui ne rouloit que ſur des conjectures, déteſterent hautement la prétendue perfidie de l'Ambaſſadeur. Chacun à ſa maniere ſe fit un mérite de fortifier ces conjectures par de nouveaux préjugez auſſi mal fondez; les uns diſoient que ce Miniſtre n'auroit pas differé l'execution des ordres de ſon Maître, & interrompu ſi volontiers le cours de ſon voyage à la Porte, s'il n'avoit crû lui être plus utile à Tripoli qu'à Conſtantinople ; d'autres ajoutoient que dans le beſoin preſſant que le Roi de France avoit de la flotte & des forces du Bacha pour les oppoſer à celles de Charles-Quint, ſon Ambaſſadeur pour les pouvoir faire paſſer plûtôt en Provence aux dépens de la Religion, avoit acceleré la capitulation de la Place ; que le Maréchal étoit inexcuſable de l'avoir concluë ſans la participation du Grand Maître & du Conſeil : & on convint qu'il falloit lui faire inceſſamment ſon procès : mais pour ſe débaraſſer d'un témoin auſſi incommode que l'Ambaſſadeur, on réſolut avant que de commencer la procedure de le laiſſer partir. Cependant pour le rendre ſuſpect, & comme ſi on ſe fût défié de lui, à ſon abord devant le port, le Grand Maître

ſous prétexte de l'heure indue, défendit qu'on levât la chaîne, fit doubler la garde du Château, & prit les mêmes précautions qu'en tems de guerre, & comme ſi l'ennemi fût revenu dans l'Iſle, & eût été aux portes de la Place.

Le lendemain les confidens du Grand Maître de concert avec lui répandirent des bruits ſourds, quoique ſans nom d'auteur, que Tripoli n'étoit tombée ſi promptement en la puiſſance des Turcs que par l'intelligence ſecrete de l'Ambaſſadeur avec le Bacha, & par la foibleſſe du Maréchal qui s'étoit abandonné aux perfides conſeils de d'Aramon. C'étoient de ces nouvelles qui ne ſe diſent qu'à l'oreille, & qu'on ne confie qu'à ſes amis intimes, mais qui à force d'être communiquées ſous le ſecret, deviennent à la fin publiques. Ces bruits groſſis par differentes conjectures que chacun y ajoutoit, ſuivant l'intention du Grand Maître, paſſerent bientôt dans toutes les auberges, & des Chevaliers au peuple : par cet artifice d'Aramon ſans s'en appercevoir devint tout d'un coup l'objet de l'execration publique.

Le Grand Maître n'en demeura pas là : & pour le rendre auſſi odieux dans toute la Chrétienté, qu'il l'étoit à Malte, il engagea ceux de ſa cabale d'écrire ſecretement aux Chevaliers qui étoient en Europe & dans leurs commanderies, que l'Ambaſſadeur de France avoit trahi la Religion & livré Tripoli aux Infideles, & que ſans les ſages précautions qu'avoit priſes le Grand Maître, il auroit tenté de s'emparer du Château Saint-Ange, & d'y introduire les Turcs. Ces bruits ſe répan-

JEAN D'OMEDES.

dirent en peu de tems dans toute la Chrétienté, & y firent beaucoup d'impreſſion. Ceux qu'on publioit à Malte avec tant de malignité, parvinrent à la fin juſqu'à d'Aramon. On ne peut exprimer avec quelle ſurpriſe il les apprit : il demanda auſſitôt audience ; elle lui fut aſſignée en plein Conſeil. Il y prit ſéance à côté du Grand Maître ; & trouvant indigne de ſon caractere de s'abaiſſer à refuter tous ces faux bruits, il pria ſeulement le Grand Maître, en lui adreſſant la parole, de ſe ſouvenir qu'il n'étoit paſſé en Afrique que ſur les inſtances réiterées, qu'il lui en avoit faites, & dans leſquelles, pour l'y déterminer, il avoit fait entrer l'interêt de la Religion Chrétienne, & même l'affection dont le Roi ſon maître honoroit tout ſon Ordre. Il ajouta que depuis qu'il étoit arrivé au camp des Turcs, il n'avoit rien oublié, ſoit pour engager le Bacha à lever le ſiege, ſoit pour la délivrance des Chevaliers ; que Dieu lui avoit fait la grace de les ramener heureuſement ſur ſes galeres, & que s'étant engagé de ramener en échange autant de Turcs eſclaves de la Religion, il ſe flatoit que le Grand Maître les lui feroit remettre pour qu'il pût dégager ſa parole avec honneur.

Le Grand Maître lui répondit en peu de mots, & avec un air extrêmement froid, qu'on lui étoit bien obligé de ſes ſoins ; mais qu'à l'égard des eſclaves Turcs qu'il demandoit, il n'en étoit pas le maître ; que c'étoit aux Chevaliers qui les avoient pris à en diſpoſer, ou ſur leur refus au Maréchal à en dédommager le Bacha. D'Aramon auroit pû juſtement

justement lui repliquer qu'il y avoit encore une voye plus courte, & même plus juste, qui étoit de lui remettre les Chevaliers Espagnols pour les rendre à Sinam ; mais il trouva indigne de son caractere, de faire sentir au Grand Maître son injustice ; & sans s'abaisser jusqu'à s'en plaindre, il sortit peu de jours après du port, & continua sa route vers Constantinople.

Son départ mit le Grand Maître en liberté de continuer l'exécution de son projet : il tint secretement plusieurs conseils avec ses creatures. La perte du Maréchal y fut résolue. On convint que pour l'interêt du Grand Maître, il étoit tems de lui faire occuper sur la scene la place que d'Aramon venoit de quitter ; mais comme au sujet d'une résolution prise en plein Conseil de guerre, on ne pouvoit pas sévir contre lui seul, le Grand Maître, & ceux qui de concert avec lui, conduisoient ce noir complot, jugerent à propos de comprendre dans l'accusation les Chevaliers qui avoient eu le plus de part à la capitulation. Ses émissaires répandus dans les auberges, disoient qu'il étoit honteux à l'Ordre de souffrir une si grande lâcheté, & une pareille prévarication : lui-même représentoit au Conseil, quoique avec une douleur apparente, qu'on ne pouvoit pas pour l'honneur de la Religion se dispenser de faire rendre compte au Maréchal, & aux autres Chevaliers, des motifs qui les avoient déterminez à capituler : *Afin*, disoit d'Omedes avec une feinte modération, *de les absoudre s'ils sont innocens ; ou aussi de les punir, si on avoit le chagrin de les trouver coupables.*

JEAN D'OMEDES.

Le Conseil ne trouvant rien que d'équitable dans cette proposition, opina qu'on instruiroit incessamment le procès des accusez : on convint qu'il faloit nommer trois Chevaliers de trois Langues differentes pour faire les informations. Le Grand Maître n'eut pas de peine à faire tomber cette commission à ses creatures ; mais comme ces Commissaires en qualité de Religieux ne pouvoient pas connoître d'un crime capital, & où il y alloit de la vie des accusez, il fut arrêté qu'on leur donneroit pour Assesseur & pour Chef de la commission un seculier, qui après l'examen & le rapport des Commissaires, prononceroit sur la nature des peines que meritoit la faute des criminels. L'habile Grand Maître, sans paroître y prendre d'autre interêt que celui de la justice, indiqua pour cet emploi un Officier seculier de l'Isle, appellé *Augustin de Combe*, dont il avoit fait la fortune, Juge corrompu, & capable de tout faire pour de l'argent. Il fit encore choisir pour Procureur de la commission, un autre seculier, Espagnol de naissance, qui n'avoit d'autre mérite que celui de lui être aveuglement dévoué. D'Omedes par le choix de tous ces Juges, se vit maître de faire prendre à cette affaire le tour qui lui conviendroit.

Sur la Requête du Procureur d'office, on commença par arrêter le Maréchal & les Chevaliers *Fuster, de Sousa & Errera*, qui avoient eu le plus de part, quoique d'une maniere differente à la capitulation. Comme la perte de cette Place interessoit l'Empereur par rapport à sa Suzeraineté, & que d'ailleurs Tripoli couvroit en quelque ma-

niere ses Etats d'Italie, les Chevaliers nez sujets de ce Prince, pour faire leur cour, n'eurent point de honte d'arrêter eux-mêmes leur Géneral, parce-qu'il étoit François : on le jetta dans un cachot affreux, & où le soleil n'avoit jamais pénetré. Le Grand Maître croyant sa perte infaillible, & qu'il n'avoit plus de mesures à garder; pour le priver de tout secours, défendit sous de grieves peines, attendu l'énormité du crime, & qu'il s'agissoit de l'interêt de l'Etat, qu'aucun Chevalier n'eût à solliciter en sa faveur. Par une autre ordonnance, il fut prescrit aux Commissaires de rejetter les causes de recusation qu'il pourroit alleguer contre les témoins; que sans égard à la condition ou à la réputation des déposans, on admit indifferemment le témoignage de tous ceux qui se présenteroient, sans même les astreindre à subir la confrontation contre l'accusé. On ne pouvoit pas prendre de mesures plus sures pour perdre promptement un innocent.

A la faveur de cette nouvelle Jurisprudence, on vit paroître parmi les témoins que le Procureur d'office admettoit des scelerats averez, & des hommes noircis des plus grands crimes : tels étoient un certain Dominique Cabillan, Espagnol de naissance dont on reçut le témoignage, quoiqu'il eût déja été repris de justice, & condamné pour crime de faux; tel Vanegas, autre Espagnol, qui après avoir renié Jesus-Christ, & embrassé la Religion de Mahomet, par un nouveau crime, avoit vendu ses enfans aux Infideles; & on fit revenir ce scelerat d'Afrique pour déposer contre le

Jean d'Omedes.

Maréchal ; tel enfin un des canoniers de Tripoli, qui ayant été arrêté dans le moment qu'il desertoit parmi les Infideles, n'avoit évité le supplice, que par la clémence du Maréchal. Tous les gens de bien voyoient avec douleur qu'à quelque prix que ce fût, on vouloit perdre ce Seigneur ; mais la cabale étoit si puissante, on avoit même rendu sa cause si odieuse, que personne n'osoit ouvrir la bouche en sa faveur.

Le seul Chevalier de Villegagnon, malgré toutes les défenses du Grand Maître, fut assez génereux pour entreprendre sa défense, & il s'en acquitta avec un courage invincible. Il publioit hautement qu'il étoit bien extraordinaire que la Place n'ayant été perdue que par la negligence, & peut-être par l'avarice de ceux qui étoient chargez de la fortifier, & d'y jetter du secours ; cependant on prétendît rendre le Maréchal responsable des fautes d'autrui. Les amis de ce Seigneur, & sur-tout la plûpart des Chevaliers François, sur ces plaintes qu'ils trouvoient justes, commencerent à ouvrir les yeux, & ils se reprochoient de s'être rendus les instrumens de la passion & de la haine d'Omedes. Ce Prince, pour prévenir leur témoignage, & ce qu'ils pourroient mander dans les differens Etats de la Chrétienté, eut recours une seconde fois à la plume venale de ses confidens, & il les obligea d'écrire chacun dans leur pays, que le Grand Maître ayant voulu faire faire le procès au Maréchal pour avoir vendu sa Place aux Infideles, la plûpart des Chevaliers François, craignant que par la conviction de ce crime, on attachât une

marque d'infamie à leur Langue, avoient pris les armes, & tenoient actuellement le Grand Maître assiegé dans le Château Saint-Ange. Ces nouvelles toutes fausses qu'elles étoient, exciterent dans les pays étrangers une si grande indignation contre les Chevaliers François, qu'on n'en parloit plus que comme des rebelles; & il sembloit que la qualité seule de François, étoit un crime qu'on ne pouvoit expier que par leur mort.

D'Omedes par ces lettres ayant pris les devants, & prévenu les François, donna tous ses soins, avant que la verité eût pû être éclaircie, à terminer promptement cette grande affaire. Le Procureur d'office, de concert avec lui, produisit de nouveaux témoins. Villegagnon découvrit aussi-tôt qu'ils avoient été subornez: il en porta ses plaintes aux Commissaires, & après leur en avoir fait voir les preuves, il leur représenta que si le Grand Maître, sous prétexte qu'il s'agissoit d'un crime d'Etat, avoit interdit au Maréchal toute voye de récusation; c'étoit à eux au moins à n'admettre que le témoignage des gens dont ils connussent la probité. Mais les Chevaliers dévouez au Grand Maître lui répondirent froidement que cet examen regardoit le Procureur d'office; qu'ils n'étoient préposez que pour recevoir simplement leur témoignage; qu'ils étoient également disposez à entendre à charge & à décharge ceux qu'il voudroit produire. Ils ajouterent qu'ils lui donnoient pour cela huit jours, quoiqu'ils eussent accordé deux mois au Procureur fiscal pour trouver ses témoins. Plus de soixante personnes, gens d'une integrité reconnue,

JEAN D'OMEDES.

se présenterent dans un si petit espace de tems, & déposerent en faveur du Maréchal, & par leur témoignage firent tomber la déposition des faux témoins. Enfin sur le raport des Commissaires, & ensuite par le Jugement du Prevôt, il fut prononcé en plein Conseil, que dans la perte de Tripoli, il n'y étoit intervenu de la part du Maréchal & des autres Chevaliers aucune sorte de trahison, ni d'intelligence avec les ennemis; que tout le malheur étoit provenu uniquement de la lâcheté des Calabrois; qu'à la verité il n'y avoit point de Constitutions imperiales, ni de Loix qui décernassent en pareil cas des supplices contre un Gouverneur & des Officiers; mais que par les statuts de l'Ordre, on en devoit chasser tout Gouverneur, qui sans la permission expresse du Grand Maître & du Conseil, auroit abandonné une Place dont on lui auroit confié la garde : en consequence de quoi il concluoit par un seul & même Jugement, à ce que l'habit de la Religion & la Croix seroient ôtez au Maréchal, aux Chevaliers Sousa, d'Herrera & Fuster, comme complices de la perte de Tripoli.

Le Grand Maître témoigna par un geste chagrin qu'il n'approuvoit pas ce Jugement. Il n'avoit fait comprendre dans l'accusation les Chevaliers Espagnols, que pour éloigner le soupçon qu'il agît contre le seul Maréchal par une haine de nation; & il se flattoit qu'après l'avoir fait périr, il ne manqueroit pas d'occasions & de prétextes pour faire absoudre ses compatriotes. Ce Jugement du Prévôt déconcertoit ses mesures; pour y remedier il représenta au Conseil avec une feinte moderation

& une retenue apparente, qu'il lui ſembloit que le Juge, pour finir une affaire auſſi importante, avoit un peu trop précipité ſes differentes Sentences, & qu'il croyoit qu'il eût dû mettre une grande difference tant entre la faute de chaque criminel, que dans les differentes peines dont on les devoit punir; & qu'il lui ſembloit que pour le preſent on devoit s'en tenir au jugement rendu contre le Maréchal, & ſurſeoir celui des Officiers, pour les pouvoir juger chacun en particulier, & ſuivant la nature differente des crimes dont ils étoient convaincus.

Le Juge qui comprit que par ce Jugement commun qu'il avoit rendu contre tous les accuſez, il avoit offenſé le Grand Maître, malgré la Sentence qu'il venoit de prononcer, ſans pudeur & ſans honte, changea d'avis: & pour appaiſer le Grand Maître, opina de nouveau, & tira les Officiers Eſpagnols de la Sentence génerale dans laquelle ils étoient compris; & par une maniere d'explication il déclara que quoiqu'il les eût tous condamnez à la même peine, leurs fautes étoient bien differentes. Le Bailli Schilling, de la Langue d'Allemagne, adreſſant la parole à ce Juge: *N'êtes-vous pas*, lui dit-il avec indignation, *le plus méchant homme du monde, de changer ſi légerement de ſentiment au moindre ſigne du mécontentement du Grand Maître? Vous venez de prononcer juridiquement que les accuſez étant tous également coupables de la même faute, devoient ſubir la même peine, & un inſtant après vous prétendez qu'on ſépare les fautes, & qu'on en differe le Jugement? Il a parlé comme un miſerable qu'il eſt,* ajouta le Chevalier Nuguez de la Langue de Caſ-

tille; & ſe tournant vers le Grand Maître: *Je ne ſouffrirai point*, lui dit-il, *qu'on exécute la Sentence prononcée contre le Maréchal, ſi en même-tems on ne fait ſubir la même peine aux autres accuſez.*

Toute l'Aſſemblée s'étant réunie au même avis, le Grand Maître feignit de s'y rendre; mais comme il étoit au déſeſpoir que ſa proye lui eût en quelque maniere échapée, & qu'il ne pût faire périr le Maréchal tout ſeul, comme il ſe l'étoit propoſé, il demanda un moment d'audience, où il repréſenta que quoiqu'on vînt de ſtatuer que tous les criminels ſeroient punis en même tems; cependant il étoit juſte de mettre quelque difference entre leurs fautes, & la peine qu'elles méritoient; que le Maréchal & le Chevalier Fuſter lui paroiſſoient bien plus coupables que les autres, l'un pour avoir négocié la capitulation, & l'autre pour avoir abandonné la Place dont il étoit Gouverneur, & que la punition de deux ſi grands crimes pouvant aller à la mort, il étoit d'avis, ſans que le Conſeil s'en mêlât davantage; d'en renvoyer le Jugement difinitif au Juge ſeculier, qui avoit déja pris connoiſſance de cette affaire. La corruption de ce Juge, qui venoit de varier ſi honteuſement, le fit rejetter avec de grands cris: le Grand Maître néanmoins s'obſtinoit à le faire nommer; mais comme ce Juge ſe vit chargé d'injures par les plus emportez, de lui-même il ſe déſiſta de cette fonction, ſur le prétexte qu'ayant rendu ſa Sentence, il ne pouvoit pas prononcer deux fois ſur la même affaire. Le Grand Maître outré de n'avoir pû venir à bout de ſes deſſeins, remit l'affaire à une autre fois, ordonna

donna au Secretaire du Conſeil de faire mention dans ſon regiſtre de tout ce qui venoit de ſe paſſer, & congedia l'aſſemblée.

Cependant les ennemis du Roi & de la France, ſur les lettres que le Grand Maître avoit fait écrire dans leurs Etats, publioient que l'Ambaſſadeur de la nation avoit livré Tripoli aux Infideles, & qu'il étoit revenu enſuite à Malte pour tâcher de les introduire dans cette Iſle ; que ſans la vigilance du Grand Maître tous les Chevaliers auroient été égorgez, & que la Chrétienté auroit perdu une Place qui ſervoit de boulevard à la Sicile & à toute l'Italie. Le Roi offenſé de ces bruits qui donnoient atteinte à ſa gloire & à l'honneur de la Nation, dépêcha au Grand Maître un Gentilhomme ordinaire de ſa Maiſon, appellé du Belloy, qui lui rendit une lettre de ſa part dattée du dernier jour de Septembre, & dans laquelle ce Prince, après s'être plaint amérement des bruits infames qu'on avoit répandus contre ſon Ambaſſadeur, le prioit de lui faire ſçavoir nettement & avec une exacte verité, ſi d'Aramon étoit coupable des crimes qu'on lui imputoit : *Afin, s'il en étoit convaincu, de le faire punir ſelon la grandeur de ſon crime ; ou, s'il ſe trouvoit innocent, de le juſtifier par ſon témoignage parmi les Nations étrangeres, où on l'avoit ſi cruellement diffamé.*

L'arrivée de ce Gentilhomme, & la lettre dont il étoit porteur, cauſerent de violentes inquiétudes au grand Maître. Il n'étoit plus queſtion de répandre furtivement des bruits ſourds, ou d'envoyer des lettres anonimes ou ſignées de gens peu connus, avec un auſſi grand Roi que Henri II. &

JEAN D'OMEDES.

dans une affaire qui interessoit son honneur: il falloit s'expliquer clairement, & être en état de soutenir à la face de toute la Chrétienté ce qu'on auroit avancé.

D'Omedes pour ne se point compromettre, & pour se tirer d'embaras, porta la lettre du Roi au Conseil; on en fit la lecture, & il demanda aux Seigneurs qui le composoient, leur avis sur la réponse qu'on y devoit faire. Toute l'Assemblée d'un consentement unanime opina qu'il falloit récrire à ce Prince, que la Religion, bien loin d'avoir lieu de se plaindre de la conduite de son Ambassadeur, n'avoit que des remerciemens à rendre à Sa Majesté pour tous les bons offices qu'elle en avoit reçûs; ce qui engageoit plus que jamais tout l'Ordre à une éternelle reconnoissance. Le Conseil ordonna en même-tems à son Secretaire de dresser cette lettre, ou plûtôt de la faire signer au Grand Maître, & de la remettre à l'envoyé du Roi, ou au Chevalier de Villegagnon, qui devoit l'accompagner à son retour.

D'Omedes qui persistoit toujours dans le dessein secret de perdre l'Ambassadeur & le Maréchal, se repentit bientôt d'avoir remis au Conseil la réponse d'une lettre qui lui étoit adressée à lui seul: & pour éluder les preuves qu'on en auroit pû tirer en faveur des accusez, il fit appeller le Secretaire; & sans s'ouvrir à lui de l'usage qu'il méditoit de faire de cette lettre, il lui dit seulement qu'étant adressée à un Grand Roi, & sur une matiere aussi délicate, les termes n'en pouvoient être trop mesurez; qu'il vouloit en conferer avec

lui à loisir, & que si le Gentilhomme François, ou Villegagnon la demandoient, il trouvât quelque prétexte pour s'en dispenser. Et il le congedia après lui avoir recommandé le secret.

Villegagnon ayant laissé passer quelques jours sans que ce Secretaire se fût mis en état d'executer les ordres du Conseil, lui en demanda la raison. Le Secretaire suivant ce que lui avoit prescrit le Grand Maître, s'excusa sur la multitude de ses occupations: & pour l'amuser, lui promit de lui porter au premier jour cette lettre. Mais des semaines entieres s'écoulerent sans qu'on la pût tirer de ses mains. Ces délais affectez firent soupçonner à Villegagnon qu'il se tramoit de nouveau quelque mauvais dessein, & pour s'en éclaircir il employa tous ses soins, & mit en mouvement les Chevaliers qui s'interessoient comme lui à la défense du Maréchal. Enfin il découvrit, à ce qu'il rapporte lui-même, que le Grand Maître avoit eu des entretiens secrets avec le Juge qui avoit fait le procès aux accusez; qu'il lui avoit reproché qu'il eût été assez foible, sur les plaintes qui s'étoient élevées contre lui dans le Conseil, de se desister de sa commission; que le Grand Maître avoit ajouté, qu'il étoit assez puissant, malgré la cabale opposée, pour lui faire renvoyer la révision du même procès; mais qu'il ne lui pardonneroit jamais s'il varioit une seconde fois dans son Jugement, & que pour s'assurer de sa parole il vouloit qu'il s'obligeât à lui payer cinq cens ducats d'or s'il ne se conduisoit pas dans toute la procedure de la maniere qu'il lui prescriroit.

Ceux dont Villegagnon tenoit cet avis, ajoutoient que le Juge dans la crainte de perdre sa Charge avec la protection du Grand Maître, fit toutes les promesses, & passa toutes les obligations qu'on exigea de lui ; que le Grand Maître saisi de ces gages lui avoit remis un Mémoire contenant des faits & articles, sur lesquels il devoit interroger l'accusé, & qu'il lui ordonna ensuite, si le Maréchal les nioit, ou s'il n'y vouloit pas répondre, de lui faire donner la question ; que par la violence des tourmens il en tirât cet aveu, qu'il n'avoit remis Tripoli aux Turcs, qu'à la sollicitation de d'Aramon. On ajoutoit que le Grand Maître avoit avoué au Juge que dans l'esperance de pouvoir envoyer cette confession au Roi, il avoit différé sa réponse à l'envoyé de ce Prince, & qu'il n'avoit trouvé que ce moyen de sortir avec honneur d'une affaire où la perte des accusez assureroit sa gloire, & même sa dignité.

Villegagnon ne nous aprend point de qui il tenoit la découverte de ce complot, soit qu'on l'eût engagé au secret, soit peut-être que cela vînt du Juge même, qui n'osant prendre sur lui, & sans la participation du Conseil, de faire donner la question à un des grands Officiers de l'Ordre, ne fut pas fâché que le bruit de ce complot en empêchât l'exécution, & lui épargnât en même tems une somme aussi considerable qu'il s'étoit soumis imprudemment de payer au Grand Maître. Quoi qu'il en soit, Villegagnon instruit d'un si affreux complot, se rendit au Conseil, & demanda au nom de l'Envoyé du Roi qu'on lui remît la Lettre qu'il devoit porter à ce Prince : &

Il représenta que pour peu qu'il differât à partir, la mer par la rigueur de la saison ne seroit plus navigable. *Cependant*, ajouta Villegagnon, *si le Conseil avoit changé de sentiment, peut-être que pour faire connoître au Roi l'innocence de son Ambassadeur, il suffiroit de lui envoyer le résultat des Commissaires avec une copie de la sentence du Juge seculier ; & que ce Prince par le simple énoncé de ces actes, verroit clairement que dans la capitulation de Tripoli, il n'y étoit intervenu ni trahison ni intelligence de la part de d'Aramon & du Maréchal avec les Infideles ; mais que la perte de cette Place venoit uniquement de la lâcheté des soldats Calabrois & de leur rebellion.*

Un Chevalier du Prieuré d'Aquitaine, grand partisan de d'Omedes, prit la parole, & dit que le Roi ne demandoit qu'à être instruit de la conduite que son Ambassadeur avoit tenue en Afrique, & que c'étoit à cela seul qu'il faloit répondre. Le Grand Maître fut ravi que quelqu'un se fût opposé à la proposition de Villegagnon, & il sentit bien qu'un aussi habile homme que ce Chevalier François, n'avoit demandé le procès des accusez que pour porter au Roi des preuves sans replique de l'innocence de d'Aramon ; & comme il trouvoit toujours Villegagnon à son chemin, il lui demanda fierement où il avoit appris que dans des procès criminels que l'Ordre faisoit faire à des Chevaliers, on fût obligé d'en rendre compte à des Princes seculiers. *Ce n'a jamais été mon intention*, repliqua le Chevalier, *d'avancer une pareille proposition ; mais j'ai crû seulement qu'au défaut de la Lettre que le Conseil avoit prescrite, & qu'on n'a jamais voulu*

expedier, le Roi se pourroit contenter, pour la justification de son Ministre, du témoignage du Juge même des accusez, qui par sa Sentence, reconnoît que dans la capitulation, il n'y étoit intervenu de la part de son Ministre aucun pacte illicite, ni aucune intelligence criminelle. Cependant, puisque vous m'ordonnez, continua Villegagnon, en adressant la parole au Grand Maître, *de vous rendre compte des motifs particuliers que j'ai eus pour souhaitter qu'on envoyât ces actes en France, je vous le dirai avec toute la franchise dont je fais profession, & aussi avec tout le respect que je vous dois, & à l'auguste assemblée devant laquelle je parle.*

Pour lors élevant sa voix, & s'armant d'une noble fierté : *Il y a déja quelques jours*, Seigneur, continua-t-il en adressant la parole au Grand Maître, *qu'il court un bruit desavantageux à votre gloire, & on publie que dans une conférence secrette que vous avez eue avec la Combe, vous êtes convenu avec lui qu'il se chargeroit tout de nouveau du procès contre le Maréchal; que ce Juge inique s'est engagé d'en tirer par la violence de la torture, la confession des crimes qu'il n'a point commis; qu'il le condamneroit ensuite à mort; & qu'après son exécution, on substituera sa confession à la Lettre que le Conseil a ordonné qu'on écrivît au Roi.* Tel est, à ce qu'on prétend, l'unique sujet du retardement affecté, que le Secretaire apporte à remettre cette Lettre à l'Envoyé de ce Prince.

Le Grand Maître ne put entendre ce discours sans un vif ressentiment : le feu dans les yeux, & tout brûlant de colere, il lui commanda de dire

tout haut de qui il tenoit ces bruits indignes. *Il n'est pas encore question du nom de l'auteur*, répondit modestement Villegagnon, *il s'agit seulement à présent que vous nous disiez si le fait est vrai ou faux ; Très faux*, s'écria le Grand Maître. *Déclarez donc, Seigneur, devant toute l'assemblée*, repartit Villegagnon, *que vous déchargez votre Juge d'une somme de cinq cens ducats d'or à laquelle il s'est obligé envers vous, s'il ne condamnoit pas à mort le Maréchal.* A ces terribles mots, la confusion parut d'abord sur le visage du Grand Maître ; la tête lui tourna entierement : il ne se possedoit plus ; & outré de se voir poussé si vivement par un de ses inferieurs, il le chargea d'un torrent d'injures. Mais celui-ci content d'avoir mis tout le Conseil sur les voyes de ses méchants desseins, se retira de l'assemblée : & les Seigneurs Grand-Croix justement indignez de tous ces perfides complots, nommerent un autre Juge, & commanderent sous de grieves peines au Secretaire que toute affaire cessante, & dans le jour même il eût à délivrer à l'Envoyé du Roi ou à Villegagnon la Lettre pour ce Prince, dans la forme & les termes qui lui étoient prescrits.

Quelques précis que fussent ces ordres, le Secretaire creature du Grand Maître, n'osa les exécuter sans sa participation : il se rendit secretement à son Palais, écrivit la Lettre sous ses yeux, la fabriqua avec un nouvel artifice ; & au lieu d'y marquer, comme le Conseil l'avoit ordonné, que bien loin que d'Amaron eût contribué à la perte de Tripoli, ce Ministre au contraire n'avoit rien oublié

JEAN D'OMEDES.

pour détourner le Bacha d'en former le siege, il substitua à ces termes si positifs en faveur de l'innocence de d'Aramon, une clause relative seulement au tems auquel il écrivoit : & il faisoit dire au Grand Maître que le Conseil n'avoit encore rien découvert, dont on pût accuser d'Aramon. Par cette clause, & sous prétexte qu'il pouvoit survenir de nouvelles charges, il se réservoit le pouvoir de recommencer dans une autre occasion les accusations intentées contre d'Aramon.

La Lettre en cet état fut remise à Villegagnon, dattée du dix-sept de Novembre : mais il en eut bien-tôt reconnu l'artifice. Il la porta sur le champ au Conseil pour s'en plaindre, & les Seigneurs qui le composoient, honteux de tant de supercheries, dresserent eux-mêmes le projet de la Lettre, que le Grand Maître, après ce qui s'étoit passé, n'osa refuser de signer.

Ce Seigneur, après y avoir remercié le Roi des marques de bienveillance dont il lui avoit plû de l'honorer, ajouta ces propres mots au rapport de M. de Thou, Historien celebre & contemporain: *Quant à ce que Votre Majesté desire de moi, pour satisfaire à sa volonté, & à son commandement, je dis que d'Aramon étant arrivé ici le premier jour d'Août avec deux galeres & un brigantin, & y ayant été reçu selon sa qualité, il nous a exposé l'Ordre que vous lui aviez donné à son départ pour Constantinople de nous voir en passant, & de nous assurer de votre bienveillance : sur quoi nous le priâmes de passer en Afrique, & de tâcher de détourner le Bacha de l'entreprise du siege de Tripoli, s'il ne l'avoit pas encore*

core commencé ; ou en cas qu'il trouvât la Place deja assiegée, d'employer le nom si respectable de Votre Majesté, & son propre crédit, pour l'engager à lever le siege ; que d'Aramon avoit embrassé avec joye cette occasion de rendre service à l'Ordre ; mais que le Géneral Turc ayant été inexorable à toutes ses prieres, il revint ici sans en avoir pû rien obtenir, & en témoignant dans le Conseil public de notre Religion l'extrême regret qu'il avoit de la perte de Tripoli. Il nous assura qu'il n'avoit rien oublié de tout ce qui étoit en son pouvoir pour nous donner la satisfaction que nous désirions de lui, comme en ayant eu un commandement exprès de Votre Majesté. Outre cela, afin que chacun sçût la vraye cause de ce malheur, nous avons fait faire de tous côtez des informations : & aprés toute la diligence que nous avons pû y employer, nous n'avons rien trouvé qui puisse donner sujet de croire que d'Aramon y ait contribué, ni qu'il ait en quelque sorte que ce soit sollicité la reddition de cette Place. Au contraire nos Chevaliers prisonniers, à leur retour, nous ont appris que non seulement il est exempt de tout blâme ; mais qu'il a obligé notre Ordre par une infinité de bons offices. C'est pourquoi le bruit qui a couru au contraire, a été répandu injustement, & contre toute sorte de raison, &c.

» Cette Lettre dont j'ai une copie, ajoute M. » de Thou à la fin de son septiéme Livre, fut de» puis envoyée par le Roi à tous ses Ambassadeurs, » pour la publier dans les Cours des Princes, où ils » résidoient, ce qui fit cesser les mauvais bruits que » les Imperiaux avoient répandu contre l'honneur » & la réputation des François. Toute la Nation

JEAN D'OMEDES.

en fut redevable au zele & à l'habileté de Villegagnon ; & comme ce Chevalier se servoit aussi-bien de sa plume que de son épée, il publia dans Malte & dans toute l'Europe un excellent Mémoire, qui nous est resté, & où il fait voir que le Grand Maître par son avarice & son invincible opiniâtreté, avoit diverti les secours qui auroient pû sauver Tripoli, & l'on trouvera ce Mémoire adressé à l'Empereur Charles-Quint dans le Livre des Preuves.

Pour nous, sans prendre de parti dans une affaire si délicate, nous croyons que la trahison de ce renégat de Provence qui découvrit aux Turcs les endroits foibles de la Place ; que la rebellion des soldats, l'extrême peur des deux Chevaliers Espagnols, & leur intelligence avec les mutins ; enfin que la trop facile creance du Gouverneur, & l'entêtement du Grand Maître à ne pas jetter du secours dans cette Place, furent cause qu'on en précipita la capitulation, & que les assiegez, avant que de faire une pareille démarche, n'attendirent pas, à l'exemple de leurs prédecesseurs, une plus grande extrêmité. Le Maréchal expia depuis par une longue prison l'imprudence d'être sorti de sa Place ; mais le Grand Maître, qui comme nous le venons de voir, n'avoit fait arrêter les autres accusez que pour n'avoir pû separer leur cause de la sienne, obtint leur pardon, si-tôt qu'il le pût : & comme dans quelque forme de gouvernement que ce soit, celui qui dispose des graces & des dignitez, dispose presque toujours des suffrages, d'Omedes par son crédit, engagea la plûpart des Grands-Croix qui composoient le Conseil, à consentir qu'il les mît en liberté.

Dans le tems que la Religion à Malte étoit le plus agitée par ces diſſentions & ces troubles domeſtiques, Leon Strozzi Prieur de Capoue, mécontent du premier Miniſtre de France, ayant quitté la charge de Géneral des galeres de cette Nation, s'étoit préſenté devant le port de Malte, & en avoit fait demander l'entrée au Grand Maître. Mais ce Prince à qui tout ce qui venoit de France étoit ſuſpect, la lui refuſa avec beaucoup de dureté : & ſoit qu'il craignît que le Prieur ne favoriſât le parti du Maréchal ; ſoit par attachement aux interêts de l'Empereur, & par reſſentiment de ce que Strozzi peu de tems auparavant avoit enlevé de la rade de Barcelone deux galeres & pluſieurs vaiſſeaux marchands, il lui fit dire que s'il ne ſe retiroit, il feroit tirer ſur lui. Par des menaces ſi violentes, & ſi peu ordinaires dans une République, le Prieur ſe trouva ſans aucun azile dans toute la Chrétienté & ſans d'autre retraite que la mer & deux galeres. Ainſi en cas qu'il fût pourſuivi par des Corſaires mieux armez que lui, ou qu'il fût ſurpris par quelque tempête, il ne pouvoit aborder dans les ports de l'Empereur ſans s'expoſer à être arrêté : il n'y avoit pas plus de ſureté pour lui dans ceux du Duc de Florence, ennemi mortel de tous les Strozzi. Il n'auroit pas été mieux reçu dans le port de Genes, où Doria Amiral de l'Empereur commandoit, Géneral ſur lequel le Prieur, pendant qu'il commandoit les galeres de France, avoit remporté plus d'une fois differens avantages ; eſpece d'outrage qu'on voudroit ſe pouvoir cacher à ſoi-même, mais qu'on n'oublie

gueres, & qu'on ne pardonne jamais. Il ne restoit au Prieur pour azile que les ports de France qu'il avoit servie avec autant de fidelité que de succès; mais c'étoit l'endroit de l'Europe où il auroit été moins en sureté. L'envie inseparable de la gloire lui avoit suscité pour ennemis toute la Maison de Montmorency; le Connétable premier Ministre & favori de Henri II. avoit sçu le rendre suspect à ce Prince; & à son retour à Marseille de l'expedition de Barcelone, il fut averti secretement qu'on le devoit arrêter, & que François de Montmorency fils aîné du Connétable, étoit attendu pour lui succeder dans le Generalat des galeres.

Pour prévenir cette injure, le Prieur s'étoit embarqué sur sa galere: & suivi de celle de son frere ayant à force de rames passé par dessus la chaîne du port, il gagna la haute mer, d'où se voyant en sureté il renvoya au Roi son étendard de General: & par une Lettre que M. de Thou nous a conservée, il lui marquoit que n'étant pas né son sujet, le seul desir d'acquerir de l'honneur l'avoit engagé au service d'un si grand Prince; mais que pour le conserver, & même sa vie qu'on menaçoit, il avoit été contraint d'abandonner la France, & de se soustraire aux mauvais desseins de ses ennemis, qui n'avoient point trouvé de moyen plus sur pour l'empêcher de faire éclater son innocence, & pour prévenir sa justification, que de le faire assassiner. *Je conjure donc Votre Majesté par sa bonté naturelle*, ajoutoit-il, *de me pardonner si j'ai quitté ses Etats sans son agrément: & j'ose esperer que peut-être un jour vous me regretterez, Sire, quand les évenemens*

de la guerre vous donneront ſujet de comparer mes ſervices avec les exploits de ceux qui vont remplir ma place.

Il écrivit après dans le même ſens aux Seigneurs Strozzi ſes freres : il leur marquoit qu'il étoit près de rendre compte au Roi de ſa conduite ; que même pour ne pas préjudicier à leur fortune, il ne prendroit jamais de parti contre la France : *Ma déliberation étant*, dit-il, *de faire la guerre aux Infideles pour le ſervice de ma Religion.* C'étoit le ſujet qui l'avoit conduit à Malte, d'où étant obligé de s'éloigner par les ordres injuſtes du Grand Maître, & quoique preſque ſans vivres & ſans munitions, qu'environ vingt quintaux de biſcuit, qu'un Chevalier Grand-Croix ſon ami particulier lui fournit ſecrettement, & à l'inſçû d'Omedes, il prit le large & la route du Levant avec le Commandeur de Martines, Chevalier Navarrois qui ne le voulut jamais abandonner. Le Prieur le débarqua depuis dans un port de Sicile : & comme ce Commandeur étoit ſujet de l'Empereur, & connu de ce Prince, il l'envoya à ſa Cour pour lui repréſenter qu'il avoit quitté le ſervice de France, & que partant actuellement pour faire la guerre aux Turcs & aux Infideles ennemis de Sa Majeſté, il lui plût lui accorder la permiſſion de pouvoir relâcher dans ſes ports, & y conduire les priſes qu'il feroit. Il continua enſuite ſa route, ſans en tenir aucune certaine, & les vivres lui manquant dans la ſuite, il en prit indifferemment par force ſur les vaiſſeaux Chrétiens qu'il rencontra, même ſur ceux de ſon Ordre : mais avec la proteſtation que la neceſſité ſeule l'y

Memoires de Brantome Tome 2.

JEAN D'OMEDES.

réduisoit. Il faisoit faire un état exact de tout ce qu'il prenoit, avec la promesse d'en dédommager un jour les propriétaires, &, *ami de Dieu seulement*, comme il le disoit, pendant toute la campagne il courut la Méditerranée, & fit des prises si considerables sur les Infideles, qu'à son retour il se trouva en fonds de plus de cent mille écus: passant le long des côtes de la Calabre, il rencontra le Commandeur de Martines qui lui avoit procuré un saufconduit fort ample de l'Empereur; & ce Prince si excellent Juge du mérite, & si habile même à débaucher les Géneraux de ses ennemis, avoit chargé ce Commandeur d'offrir à son ami une pension de douze mille écus avec le commandement de 12 galeres, & l'assurance de la dignité d'Amiral après la mort de Doria. Le Prieur qui ne se pouvoit passer de la protection de ce Prince, soit pour trouver un azile dans ses ports, soit pour rentrer dans Malte, ne refusa point absolument ce parti; mais comme il s'étoit engagé envers ses freres toujours attachez aux interêts de la France, de ne porter jamais les armes contre cette nation, il fit traîner la négociation de Martines: & sur les nouvelles que le Viceroi de Sicile eut que son Maître souhaitoit d'attirer le Prieur à son service, il ordonna qu'il fût reçû avec ses galeres dans tous les ports de l'Isle; & lui-même n'oublia à son égard ni présens ni aucunes de ces caresses que les courtisans sçavent si bien faire valoir, quand il s'agit de faire réussir les desseins de leur Maître. Le Prieur y répondit avec une politesse réciproque; *mais sans pouvoir*, dit-il, *prendre aucun engagement jusqu'à*

ce qu'il en eût conferé avec le Grand Maître & le Conseil de l'Ordre. Sous prétexte de présentir leur disposition il y envoya un de ses Officiers qu'il avoit chargé de faire part à ses meilleurs amis de son heureux retour : par le même Officier il fit porter à l'Autel de Nôtre-Dame de Philerme un ornement magnifique, qu'il avoit fait faire à Messine, & sur lequel, par un reproche indirect qu'il faisoit au Grand Maître de sa dureté, il avoit fait broder ces mots de l'Evangile de Saint Jean : *Il est venu parmi les siens, & ils n'ont point voulu le recevoir*.

Après avoir donné des marques de sa dévotion, il en donna d'autres de sa probité : & comme il n'y avoit eu qu'une extrême nécessité qui l'eût forcé à prendre des vivres sur les vaisseaux Chrétiens, il fit publier à son de trompe dans toutes les Villes maritimes des Royaumes de Naples & de Sicile, qu'il avoit déposé à Messine un fond considerable pour payer ceux ausquels en faisant la course il avoit été contraint d'enlever des munitions. Il voulut qu'on leur tînt compte des interêts comme du principal : ce qui fut executé avec tant d'exactitude, qu'il en remporta la réputation de n'être pas moins équitable & désinteressé que grand Capitaine : deux vertus qui concourent à former un grand homme, mais qui se trouvent rarement réunies dans la même personne.

Le Grand Maître ayant appris le retour du Prieur, & instruit des vûes de l'Empereur, pour les faire réussir, & pour obliger le Prieur à s'engager à son service, témoigna publiquement qu'il n'étoit pas plus disposé que la premiere fois à le recevoir

JEAN D'OMEDES.

dans Malte. Mais les amis de Strozzi qui étoient des plus considerables de l'Ordre, lui manderent que d'Omedes ne seroit pas maître de lui refuser une seconde fois l'entrée du port. Sur leurs lettres il s'embarque aussi-tôt, arrive à Malte, se met dans un esquif: & sans prévenir le Grand Maître sur son retour, saute à terre, & escorté d'un gros de Chevaliers que l'admiration de sa valeur avoit attirez à sa rencontre, il monte au Palais, aborde le Grand Maître avec cette noble confiance que donne la vertu, quoique toujours avec le respect qui étoit dû à sa dignité, & lui dit qu'ayant appris que les Turcs menaçoient l'Isle d'une nouvelle invasion, il étoit venu lui offrir ses services, & selon le devoir de sa profession se joindre à ses Confreres pour la défense commune de l'Ordre. Le Grand Maître dissimula sa surprise, & le chagrin secret que lui causoit son arrivée. D'Omedes étoit actuellement brouillé avec tout le Conseil qui se plaignoit que par une avidité honteuse & sous differens prétextes il s'emparoit de tous les biens de la Religion. La présence d'un Chevalier d'une aussi grande consideration que le Prieur de Capoue, pouvoit fortifier le parti des mécontens; mais comme l'esprit & la conduite de la Cour Imperiale régloit celle du Grand Maître, & qu'il n'ignoroit pas que l'Empereur vouloit attirer le Prieur à son service, il le reçût bien, lui fit même beaucoup de caresses. Il le pria ensuite quand il seroit reposé, de visiter toute l'Isle, d'examiner avec soin les endroits qui auroient besoin d'être fortifiez: & on lui donna pour associez

Bompost

Bomboſt Grand Bailli d'Allemagne, le Commandeur Louis de Laſtic, Lieutenant du Maréchal, & Pedre Pardo, Ingenieur Eſpagnol.

Ces trois Commiſſaires, après avoir parcouru toute l'Iſle & en avoir obſervé exactement les différentes ſituations, firent leur rapport au Conſeil, & ils repréſenterent que le Bourg, réſidence du Couvent, quoique fortifié par le Château S. Ange, étoit vû & commandé par le mont Saint Julien, eſpece de langue de terre, qui s'avançoit dans la mer; qu'il falloit de ce côté là fortifier le Bourg par de nouveaux ouvrages, & conſtruire ſur ce mont un Fort qui en défendît les approches aux ennemis; que le port ou le Marza Muzet étoit ouvert & ſans défenſe, & que pour empêcher les flottes ennemies d'y entrer, on ne pouvoit ſe diſpenſer de bâtir une nouvelle Ville ſur le mont Sceberras, l'endroit de toute l'Iſle du plus difficile accès; qu'il faudroit même un jour y transferer le Couvent, & qu'en attendant, & pour la ſureté du port Muzet, on ne pouvoit trop tôt élever ſur la pointe de ce rocher un Fort qui en défendît l'entrée: & il conclut par exhorter le Grand Maître, & le Conſeil à fortifier toutes ces langues de terre plus longues que larges, qui par leurs intervales formoient autant de ports, & que la figure des doigts de la main repréſente au naturel.

Le Conſeil, après avoir examiné avec beaucoup d'attention le raport des Commiſſaires & le projet des ouvrages qu'ils propoſoient, détermina d'y faire travailler inceſſamment. Mais comme la Religion n'avoit pas aſſez de fonds pour entreprendre en même-tems tant de travaux differens, &

JEAN D'OMEDES.

que la conſtruction ſeule d'une nouvelle Ville auroit épuiſé le thréſor; on ſe réduiſit à fortifier par de nouveaux baſtions le Bourg du côté qu'il étoit vû; d'y ajouter des flancs & des cazemates; d'en creuſer & d'en élargir les foſſez pour y faire entrer l'eau de la mer: & en attendant qu'on pût édifier une nouvelle Ville ſur le mont Sceberras, on convint par rapport à l'importance de ce poſte, de commencer par y bâtir un Château avec quatre petits baſtions ou boulevards, & de les placer en ſorte qu'ils puſſent ſervir en même tems à la défenſe de la Ville qu'on déſignoit de conſtruire un jour au même endroit.

Après que le Conſeil ſe fut fixé à ces differens ouvrages, les trois Commiſſaires s'en partagerent le ſoin. Le Grand Bailli ſe chargea des fortifications qu'on projettoit d'ajouter au Bourg; le Prieur de Capoue entreprit la conduite du Château qu'on devoit bâtir à la pointe du mont ou du rocher Sceberras: & le Commandeur de Laſtic fut choiſi pour avoir la direction de l'autre fort qu'on projettoit de conſtruire ſur le mont Saint Julien.

Ces trois Commiſſaires par une égale émulation, après avoir fait venir de Sicile des maçons & des ouvriers, faiſoient travailler ſans relâche chacun à leur entrepriſe. Les payſans de l'Iſle ſervoient à remuer la terre, ou à charier & à conduire les matériaux. Tous les Chevaliers, pour preſſer le travail, ſe rendoient aſſidûement aux atteliers, & ſe relevoient tour à tour: & tous les differens ordres de l'Etat, Chevaliers, bourgeois & payſans s'y portoient avec tant d'ardeur, qu'en moins de ſix mois le bourg fut en état de ne pas

craindre un siege, & qu'on vit élevé, & garni même d'artillerie le Château du Mont Sceberras, appellé le *fort Saint Elme*, en memoire d'une des tours qui défendoit l'entrée du port de Rhodes, & qui portoit le même nom ; & à l'égard du fort qu'on avoit construit sur le mont Saint Julien, il fut appellé le *fort Saint Michel.*

Nous ne pouvons nous dispenser au sujet de la diligence qui fut apportée à la construction de ces ouvrages, de rendre ici la justice qui est dûe au noble desinteressement de tous les Chevaliers de ce tems-là, tant de ceux qui étoient actuellement à Malte, & au Couvent, que des Commandeurs qui en étoient éloignez : tous par une génereuse desapropriation, & conforme à leurs vœux, porterent au trésor leur argent monnoyé & leur vaisselle ; & les simples Chevaliers qui n'avoient pour tout bien qu'une chaîne d'or ; espece d'ornement dont les guerriers se paroient alors, s'en dépouillerent avec joye pour contribuer au payement des ouvriers : exemple que nous avons vû renaître de nos jours, où sur le bruit d'un puissant armement qu'on publioit que le Turc destinoit contre Malte, des Chevaliers, sans attendre la citation, y ont porté aussi-tôt leurs personnes & leurs biens ; & des vieillards infirmes, fait passer d'avance tous leurs effets & leur argenterie changée en especes d'or & d'argent.

On ne peut exprimer la satisfaction & la joye que tous les Chevaliers & les habitans de Malte firent éclater à la vûe de ces forts, qui par la diligence des conducteurs de l'ouvrage, sembloient tre sortis comme par miracle de dessous terre, &

mettoient toute l'Isle à l'abri des incursions des Infideles. Le Grand Maître & le Conseil en reçurent de grandes louanges ; mais les plus sinceres & la meilleure partie tournerent à l'honneur des trois Commissaires, & sur-tout du Prieur de Capoue, qui par sa capacité dans l'art des fortifications, par son zele & son application continuelle, avoit construit un fort qui défendoit le port Muzet, & qu'on pouvoit regarder comme la principale clef de Malte. Dans la vivacité des sentimens d'estime & de reconnoissance que tout le Couvent faisoit éclater pour cet illustre Prieur, plusieurs Chevaliers des principaux de l'Ordre publioient hautement qu'il ne manquoit plus à la sureté de l'Ordre, que de l'en voir Grand Maître : & comme d'Omedes étoit très âgé, tous les vœux & les suffrages se déclaroient d'avance en sa faveur.

Le Grand Maître n'apprit ces bruits qu'avec un chagrin secret : & comme si la vûe de son successeur eût dû avancer la fin de ses jours, sous prétexte de s'interesser à la fortune du Prieur, il employa toute sorte d'artifices pour l'éloigner de Malte & de sa présence. Il lui fit de vives instances pour le déterminer à passer au service de l'Empereur ; mais le Prieur, qui après les Medecis, ne haïssoit personne autant que Charles-Quint leur protecteur, déclara nettement au Grand Maître qu'il étoit incapable de tourner ses armes contre la France, & contre un Roi auquel il avoit autrefois engagé sa foi ; & que l'esperance d'augmenter sa fortune ne lui feroit jamais entreprendre ce qu'il n'avoit pas crû devoir faire, quoique pressé

par le juste ressentiment qu'il conservoit contre les Ministres de la France.

D'Omedes le voyant déterminé à ne pas quitter Malte, & ne pouvant l'y souffrir, pour l'éloigner & s'en défaire sous un autre prétexte, lui proposa de passer sur les côtes de l'Afrique, & de conduire une entreprise qu'il avoit formée sur la Place de Zoare. Cette Ville autrefois connue sous le nom de Possidone, & faisant partie de la Province de Tripoli, est située du côté du Levant à treize milles de l'Isle de Zerbi ou de Gelves. La bonté de son port y attiroit en ce tems-là une grande quantité de marchands de differentes Nations; & ce grand commerce avoit enrichi ses habitans. Des Maures esclaves à Malte, pour recouvrer leur liberté, avoient déclaré au Grand Maître que du côté des terres, la Place n'étoit point fortifiée; qu'à la faveur d'une espece de forêt de palmiers, qui s'étendoit presque jusques sur le bord du fossé, on pourroit en approcher sans être découvert, & que les habitans ne faisant point de garde de ce côté-là, ils seroient aisément surpris, & la Ville emportée avant qu'ils eussent pû se reconnoître.

Le Grand Maître offrit au Prieur pour cet entreprise un nombre suffisant de Chevaliers & de soldats, & ces esclaves pour guides. Strozzi, qui ne perdoit pas de vûe l'esperance de parvenir à la Grande Maîtrise, accepta avec joye un emploi qui lui procuroit l'occasion de se signaler à la vûe de ses confreres. Il fit aussi-tôt armer ses galeres, & quelques brigantins qui lui appartenoient, & il y fit entrer douze cens hommes de guerre, parmi

JEAN D'OMEDES.

lesquels on comptoit plus de trois cens Chevaliers des plus braves du Couvent, & qui tous avoient souhaitté avec empressement de pouvoir combattre sous les yeux d'un Géneral si bon Juge de la valeur.

Cette petite flote partit du port de Malte le six d'Août, & arriva sur la côte d'Afrique le quatorze au soir. Par la faute des pilotes on débarqua beaucoup plus loin qu'on ne l'avoit projetté, & dans un endroit éloigné au moins de douze milles de Zoare. Il falut marcher pendant la nuit à travers les sables & des bosquets de palmiers dont en cet endroit le pays étoit couvert. Le Géneral, avant que de se mettre en chemin, partagea ses troupes en trois bataillons. Le Commandeur de Guimeran ancien Chevalier dont nous avons déja parlé, conduisoit le premier, & il étoit précedé par le Chevalier de Strozzi neveu du Prieur, que son oncle avoit mis à la tête de quelques jeunes Chevaliers, qui dans cette expedition tenoient lieu d'enfans perdus. Le corps entier des Chevaliers suivoit à quelque distance, & il étoit commandé par le Chevalier Parisot de la Valette, Lieutenant Géneral. La marche étoit fermée par les compagnies d'infanterie que les Chevaliers de Rangif, de Bisbale & de la Benante avoient levées en Italie pour le service de la Religion : le Prieur s'en étoit reservé le principal commandement comme du corps le plus nombreux, & dont par cette raison il pourroit faire des détachemens, & les envoyer au secours des deux premiers corps, s'ils en avoient besoin. L'armée marchoit en cet ordre, & quelques Maltois habillez en Maures, & qui en par-

loient la langue, la précedoient l'eſpace d'un mille ou deux, & s'avançoient dans le pays pour en reconnoître la diſpoſition, & ſi l'entrepriſe n'étoit point découverte. Tout leur parut tranquille ; mais en approchant de Zoare, ils apperçurent ſur la gauche des feux dans une eſpece de camp rempli de tentes & de pavillons, & dont les troupes ſans ſentinelles paroiſſoient enſevelies dans le ſommeil. On propoſa auſſi-tôt au Géneral de les aller reconnoître & de les charger ; mais on crut, comme il étoit aſſez vrai-ſemblable, que ce n'étoient que de ces Arabes qui campent preſque toujours, la plûpart nuds & mal armez, & avec leſquels il n'y avoit pas grande choſe à gagner : & d'ailleurs on conſidera qu'on ne pouvoit les attaquer ſi près de Zoare ſans porter l'alarme dans cette Ville, & en éveiller tous les habitans. Ainſi d'un commun avis on remit l'attaque de ces troupes après la priſe de Zoare : & pour y réuſſir, le Géneral ordonna à ſes Officiers & aux principaux Chefs, après qu'ils ſeroient entrez dans la Ville, de pouſſer droit juſqu'à la grande Place, où toutes les rues aboutiſſoient; de s'y fortifier, & ſur-tout de ne point ſouffrir que le ſoldat ſe débandât pour piller, qu'on ne fût maître de tous les poſtes, où les habitans pourroient ſe retrancher ; & pour le dédommager en quelque ſorte de cette retenue forcée, il promit deux écus pour chaque tête de Maure qu'on lui apporteroit.

Après ces differentes diſpoſitions, l'armée malgré les ténebres de la nuit qui duroit encore, s'avança en bon ordre & avec un grand ſilence, que les Chrétiens trouverent encore plus profond du côté de la Ville, ni ſentinelles, encore moins de

JEAN D'OMEDES.

Corps de garde, & les portes de la Ville même ouvertes. Les Chrétiens y entrent ſans obſtacle, & après avoir laiſſé au dehors quelques compagnies pour en défendre l'entrée, ou pour en faciliter la ſortie, ils pénetrent juſques dans la grande Place, ſe mettent en bataille, & par le bruit des tambours & des trompettes éveillent les habitans. Pour lors les ſoldats ſe répandent dans les rues, enfoncent les portes des maiſons, tuent tout ce qui ſe met en défenſe, font priſonniers ceux qu'ils trouvent ſans armes; & le ſabre à la main forcent le timide Bourgeois à livrer ſon or & ſon argent; ces impitoyables guerriers, pour en tirer de ceux mêmes qui n'en avoient point, les garotent pour les vendre comme eſclaves, & ſans diſtinction d'âge, de ſexe ou de condition, on contraint à force de coups des vieillards, des femmes & des enfans de s'avancer vers le bord de la mer pour être embarquez ſur les galeres de la Religion; triſtes repréſailles, mais néceſſaires pour réprimer la cruauté des Infideles, & leur apprendre en cas pareil à mieux traiter les Chrétiens.

On avoit déja aſſemblé dans la grande Place environ quinze cens de ces perſonnes, qui les larmes aux yeux déploroient leur malheur, lorſque heureuſement pour eux il leur vint du ſecours qui rompit leurs fers, avant qu'ils en euſſent ſenti toute la peſanteur. Le Commandeur de la Valette étoit chargé de leur embarquement; un Maure de la Ville, appellé Aly Benjiora ayant entendu prononcer ſon nom, l'aborde avec empreſſement, & après s'en être fait reconnoître pour avoir ſervi ſous lui dans Tripoli: *Sçavez-vous, Seigneur*, lui dit-il tout

bas,

bas, *que vous allez être tous investis & taillez en pieces?* & pour lui faire connoître le péril où il étoit exposé, il lui apprit que ce qui avoit paru au Géneral des Chrétiens en venant à Zoare un camp volant, ou une cazal d'Arabes, étoit un corps de quatre mille Turcs de Cavalerie, tous vieux soldats & excellens Arquebusiers, commandez par Morat Aga Gouverneur de Tripoli; que cet Officier sur des ordres de la Porte, allant à l'Isle de Gelves, avoit campé dans l'endroit où ils l'avoient découvert, & où la nuit l'avoit surpris; que des habitans ayant échapé aux Chrétiens étoient allez implorer son secours; qu'il leur avoit promis d'être à la pointe du jour aux portes de Zoare, & que c'étoit à son Géneral, ajouta-t-il à prendre ses mesures pour n'en être pas surpris.

Le Commandeur ayant récompensé le Maure de son avis, courut en faire part au Prieur. Ce Géneral, pour rappeller les soldats auprès de lui, fit aussi-tôt sonner la retraite; mais le bruit que causoit le tumulte d'une Ville exposée au pillage, les cris des femmes, & des filles qu'on arrachoit toutes tremblantes des mains de leurs maris ou du sein de leurs meres, tout cela empêchoit qu'on n'entendît le signal de la retraite, & peut-être que le soldat avide de butin, pour ne pas quitter une si douce occupation, feignoit même de ne le pas entendre.

Cependant Morat se doutant bien qu'il trouveroit les Chrétiens dispersez dans les differens quartiers de la Place, arrive aux Portes, que les Maltois pour avoir part au pillage avoient aban-

JEAN D'OMEDES.

données: Il y entre avec la même facilité que les Chrétiens y avoient trouvée, charge ceux qu'il rencontre à son passage, en tue plusieurs, répand une terreur génerale parmi les Chrétiens, & sans que le Géneral de l'Ordre en pût trouver un nombre suffisant pour les opposer aux Infideles. Enfin le jour paroît, & fait connoître distinctement aux Chevaliers l'ennemi & le péril. Pour lors on abandonne le pillage; chacun cherche à se rendre sous les enseignes de la Religion; tout se rallie, mais par pellotons & selon le quartier où ils se trouvoient. Le simple Chevalier, sans avoir reçû les ordres du Géneral, ne le prend que de son courage; tout combat, tout le monde est aux mains. Les Maures se joignent aux Turcs & à leurs liberateurs; & dans ce désordre & ce tumulte la plûpart des Prisonniers brisent leurs fers, & la Valette qui en étoit chargé n'en put conduire sur les galeres qu'environ deux cens. Les Chevaliers quoique séparez les uns des autres & pressez par le nombre superieur des ennemis, ne laissent pas de leur résister dans les differens endroits où ils se rencontrent. Les uns fortifiez par la situation des postes qu'ils occupoient, prétendent encore se maintenir dans leur conquête; d'autres ne songent qu'à gagner la mer & leurs galeres; le Chevalier Sforce entre autres, & le jeune Strozzi & plusieurs autres Chevaliers d'un grand merite, plûtôt que de se rendre, combattirent jusqu'à la derniere goute de leur sang: & les Infideles n'auroient pas eu l'avantage de voir des Chevaliers dans leurs fers, si après le combat ils n'eussent trouvé sur le champ de ba-

taille & parmi les morts les Chevaliers de Chabrillan, Marſilly & Bracamont, qui n'étoient qu'évanouis, & qui furent depuis rachetez.

Pendant que le combat ſe maintenoit encore, le Prieur qui avec une autre troupe s'avançoit vers le bord de la mer, averti du péril que couroit ſon neveu revient ſur ſes pas & avance à ſon ſecours : mais il trouva en arrivant que le ſort des armes en avoit décidé ; le déſir ſi naturel de venger ſa mort, & de l'autre côté l'eſpérance que les Turcs avoient de défaire cette ſeconde troupe, & de remporter une victoire complette, les remet aux mains. La partie s'engage avec une nouvelle fureur ; il ſe fit de part & d'autre des prodiges de valeur. Les Chrétiens & les Turcs acharnez les uns contre les autres ne donnent ni ne reçoivent de quartier ; tout combat, tout ſe mêle, chacun s'attache à l'ennemi qu'il a en tête, & d'un combat géneral il ſe fait autant de combats particuliers qu'il y a de ſoldats dans chaque parti. Mais les Turcs à la fin ſe trouvant trop preſſez par les Chevaliers, à la faveur de leurs chevaux s'éloignent d'un bataillon ſi redoutable, rechargent leurs mouſquets, reviennent en bon ordre à bout portant ; & dans une de ces décharges, le Prieur qui étoit à la tête de ſa troupe, reçoit un coup de mouſquet dans la cuiſſe qui le met hors de combat. Comme les Turcs s'avançoient pour l'achever, ce qui reſtoit de Chevaliers & de ſoldats lui font comme un rempart de leurs corps. Le Commandeur Copier ; Tolon de Sainte Jaille, & Soto-major, ſont tuez en repouſſant les Infideles. Il y a bien de l'apparence que

dans cet état on auroit bien eu de la peine à garantir le Prieur de la fureur de ces barbares, s'i ne s'étoit trouvé parmi les Chevaliers un Majorquin appellé Torreillas d'une taille extraordinaire, & d'une force de corps ſurprenante, qui prenant ſon Géneral dans ſes bras, le retire d'abord de la tête du bataillon dans le centre ; & de-là avec autant de peine que de péril, & malgré une grêle de coups de mouſquet qu'il falut encore eſſuyer, il gagna le bord de la mer.

Ce Génereux Chevalier chargé d'un fardeau encore plus honorable qu'embaraſſant, y trouva de nouveaux périls. La mer en cet endroit étoit baſſe, & des bancs de ſable fort communs le long de cette côte, empêchoient les plus petites chaloupes de venir à bord. Toreillas ne laiſſe pas d'entrer dans la mer, & l'eau preſque toujours juſqu'à la ceinture, & avec des peines infinies, il paſſe d'écueil en écueil, de banc en banc, & gagne enfin un endroit plus profond où l'eſquif de la Capitane vint le prendre avec le Prieur.

Dans tout autre corps que celui de Malte, la bleſſure & la retraite d'un Géneral auroit peut-être ralenti le courage des ſoldats ; mais parmi des Chevaliers tous nez Géneraux, s'il eſt permis de parler ainſi, & tous animez du même courage, on ne les vit ſenſibles qu'à la joye de ſçavoir leur Géneral en ſureté : indifferens ſur leur propre perte, il ne leur reſtoit d'inquiétude que pour l'étendart de la Religion, & pour empêcher qu'il ne tombât entre les mains des Infideles.

Le Chevalier de la Caſſiere en étoit chargé ;

après la retraite du Prieur, on délibera sur le parti qu'il y avoit à prendre, & on convint qu'il faloit se tenir toujours serrez, & tâcher en combattant, de gagner le bord de la mer. Dans ce dessein on se remit en marche, toujours poursuivis par les Turcs, qui sçachant que les chaloupes ne pouvoient approcher du bord de la mer, s'attendoient bien de tuer les moins diligens, & même tous ceux qui quoique dans l'eau, se trouveroient à portée de leurs armes à feu.

Pendant cette marche souvent interrompue, les Chrétiens approchant de la mer, rencontrerent un rocher qui étoit à la tête d'un défilé, & dont pour prendre haleine, ils s'emparerent aussitôt. De cet endroit on voyoit à découvert les galeres, & même les chaloupes qui les attendoient. Il étoit question de les pouvoir joindre : la Cassiere qui auroit sacrifié mille vies plûtôt que de hazarder l'étendart de la Religion, représenta aux plus anciens Chevaliers, que s'ils se portoient tous ensemble & en corps au bord de la mer, les Infideles qu'ils avoient sur leurs talons, les chargeroient avec plus de fureur que jamais; que pendant que les uns tâcheroient de se sauver dans l'eau, d'autres seroient aux prises avec l'ennemi, & que dans ce desordre & cette confusion, on couroit risque de perdre l'étendart de S. Jean; mais que pour prévenir un aussi grand malheur, il faloit que les Chevaliers seuls restassent à sa garde, & fissent ferme dans le défilé pour arrêter les Turcs; pendant que les blessez & les soldats défileroient insensiblement, & gagneroient les uns après les autres les galeres

& les vaisseaux de la Religion ; & que quand ils seroient débarassez de cette multitude incommode, il n'étoit pas impossible qu'un petit nombre de Chevaliers, & dont la plûpart sçavoient nager, en se dispersant, n'échapassent les uns aprés les autres à l'opiniâtre poursuite des Infideles.

Ce projet fut agréé surtout par les soldats, qui les premiers en devoient profiter : & la Cassiere leur montrant les esquifs & les chaloupes qui n'étoient pas éloignées : *Sauvez-vous*, leur dit-il, *mes amis, & mettez-vous en sureté pendant que mes camarades & moi arrêterons ici nos ennemis : peut-être serons-nous assez heureux pour vous suivre de près : mais si nous périssons, la Religion à nôtre défaut ne laissera pas sans récompense vos services & le courage dont vous venez de donner de si bonnes preuves.* Ces soldats partirent, & en défilant les uns aprés les autres arriverent au bord de la mer, entrerent dans l'eau, & gagnerent les vaisseaux qui les attendoient.

Les Turcs ne virent qu'avec une nouvelle fureur qu'une partie de leur proye leur échapoit : ils renouvellerent leur attaque, & tâcherent de forcer l'entrée du défilé.

Mais les Chevaliers toujours intrépides, & l'épée ou la pique à la main leur présentoient un front redoutable. L'Aga à la tête de sa Cavalerie ne pouvant les faire reculer, fait mettre pied à terre à ses Cavaliers, & le sabre à la main s'avance & se jette dans le défilé. Les Turcs avec leurs larges cimeterres coupent le long bois des piques, brisent les épées, & se flattent de venir bien-tôt à

bout de ce reste de Chevaliers, qu'ils croyent n'être plus animez que par leur déseſpoir. Mais ces intrépides guerriers, quoique la plûpart n'euſſent plus pour toutes armes que leurs poignards, se prennent corps à corps avec les Turcs, tuent ou bleſſent tous ceux qu'ils peuvent joindre, & se font craindre & même admirer par ces barbares.

L'Aga perſuadé qu'il n'en viendroit à bout que par le feu de la mouſqueterie, fait remonter ſa cavalerie à cheval. Pendant ce mouvement Vercadalle adreſſant la parole à la Caſſiere : *Que faiſons-nous ici*, lui dit-il, *attendons-nous que ces Infideles nous tuent les uns après les autres, & qu'à notre honte éternelle, l'Enſeigne de la Religion tombe entre les mains de ces chiens ? Croyez-moi, mon cher frere, nous touchons preſque au bord de la mer ; tâchons en ſuivant les traces que notre illuſtre Général nous a marquées avec ſon ſang, de gagner à ſon exemple nos galeres. L'eau, comme vous ſçavez, eſt baſſe : nous pouvons tous enſemble, & en faiſant quelque effort, arriver au bord, nous jetter dedans ; & s'il ſe trouve, comme on le dit, entre les bancs de ſable quelques canneaux plus profonds, tout ce que nous ſommes de Chevaliers, nous vous porterons tour à tour avec l'Enſeigne de notre ſainte Religion : & ſi un ſeul de nous la peut ſauver, que la mort arrive après, quand il plaira à Dieu.*

Le Commandeur de la Caſſiere ne voyant point d'autre parti à prendre, ſuivit ce conſeil : il ſe met en chemin avec ſa petite troupe, marche ſerré à l'ordinaire & à grands pas. A l'aproche du bordde la mer, les Chevaliers ſe ſeparent, ſe diſperſent tout d'un coup, & ſe jettent en differens endroits dans l'eau. La

Caſſiere ſoutenu par Verdalle, & par d'autres Chevaliers y entre : & avec un courage invincible, & au travers des mouſquetades, il tient toujours ſa banniere élevée, gagne les chaloupes, y eſt reçu avec des cris de joye & des acclamations : mais quelques Chevaliers, qui pour faciliter ſa retraite, avoient fait ferme au bord de la mer, périrent, & furent tuez par le feu continuel des ennemis.

L'Ordre perdit la plûpart des Chevaliers, & des Freres ſervans d'armes qui ſe trouverent dans cette malheureuſe expédition : & parmi les plus diſtinguez, l'Hiſtoire a conſervé les noms de Dupuy Monbrun, Saint Marcel, d'Avanſon, de Brianſon, de Bonne, la Rochette, la Roche Montmor, de la Motte, tous des premieres Maiſons de la Province de Dauphiné : Saint Sulpice, Puipatron, Gilbert, Brichanteau, Bauvais Nangis, Harancourt, le Pleſſis-Richelieu, de Gordes, Chevaliers de la Langue de France, y furent tuez : celle d'Italie y perdit les deux Valperges, Sforce, le jeune Strozzi, Grimaldi & Juſtiniani : & l'Eſpagne, Berenger, Sottomajor, Perez Pachieco, Montroy, Touar & Barientos, qui eurent le même ſort. Nous ne devons pas oublier le Chevalier Poglieze de la Langue d'Italie, & qui en ſoutenant d'une main l'étendart de la Religion, que portoit la Caſſiere, fut tué au bord de la mer d'un coup de mouſquet : Chevalier d'une rare pieté, & qui par ſon exemple & par toute la conduite de ſa vie, fit voir que la pratique fidelle & conſtante des plus auſteres vertus, n'eſt pas incompatible avec la plus rare valeur.

Fin du onziéme Livre.

LIVRE DOUZIEME.

LE Prieur de Capoue ayant rassemblé ses vaisseaux, mit à la voile, & avec les débris de ses troupes rentra dans le port de Malte. Ses blessures obligerent de le porter sur une planche jusqu'en son Hôtel; il étoit suivi de la plûpart de ses Officiers qui n'étoient gueres en meilleur état que leur Géneral. Mais quoique dans cette malheureuse expédition & par les hazards inévitables à la guerre, il eût perdu un grand nombre de Chevaliers, il ne perdit ni la gloire qu'il avoit acquise en d'autres occasions, ni la réputation d'un sage & vaillant Capitaine : & le soldat comme l'Officier lui rendirent cette justice, que dans le désespoir de pouvoir vaincre cette foule d'ennemis dont il avoit été surpris & environné, on ne l'avoit jamais vû donner ses ordres avec plus de sang froid, & combattre en même-tems avec un courage plus déterminé. Des témoignages si honorables, & scellez, pour ainsi dire de son sang, lui firent déferer pour la seconde fois le Géneralat des galeres. Comme la mer étoit son élement, il n'eut pas la patience d'attendre que ses playes fussent entierement fermées; il se rembarqua, & pendant tout l'été courut la Mediterranée, & jusqu'aux bouches du Nil.

JEAN D'OMEDES.

Jacques Pozani Vicentin v. de L. Strozzi.

1552.

Il étoit la terreur de toutes ces mers; aucun vaisseau n'osoit tenir devant son pavillon; les corsaires les plus braves l'évitoient avec soin. Il ne

JEAN D'OMEDES.

laiſſa pas d'en prendre pluſieurs qu'il mit à la chaîne; & des flotes entieres de marchands, malgré leur eſcorte tomberent en ſa puiſſance; il les conduiſit dans les ports de la Religion, & avec ces priſes il y ramena l'abondance, le luxe & les plaiſirs.

Pendant qu'on célebroit à Malte ſon retour avec cette joie inſéparable des heureux ſuccès, il y arriva une nouvelle toute autrement importante pour l'Ordre, & ſur-tout pour les Chevaliers Anglois. Un vaiſſeau de cette nation commandé par le Capitaine Hoſmadan entra dans le port : cet Officier avoit le caractere d'Envoyé de la Reine d'Angleterre; il eut en cette qualité audience du Grand Maître auquel il préſenta une lettre de la part de cette Princeſſe, qui lui marquoit que Dieu l'ayant placée ſur le thrône de ſes ancêtres, elle avoit réſolu pour la décharge de ſa conſcience, de rendre à ſon Ordre toutes les Commanderies & tous les biens dont les Rois Henri VIII. ſon pere, & Edouard VI. ſon frere, s'étoient injuſtement emparez. Et elle finiſſoit ſa lettre par l'exhorter, & le Conſeil de la Religion à envoyer inceſſamment à Londres quelques Chevaliers munis de pouvoirs ſuffiſans pour les rétablir dans la poſſeſſion des Commanderies, & dans tous les endroits de leur Ordre.

Une nouvelle auſſi ſurprenante cauſa bien de la joie à Malte, & ſur-tout parmi les Chevaliers Anglois, qui regardoient cette heureuſe révolution comme des prémices du rétabliſſement de la véritable Religion dans leur Patrie. Mais parmi une nation auſſi jalouſe de ſa liberté, cette reſtitution des biens de l'Egliſe ne ſe termina pas ſans de gran-

des difficultez. Pour l'intelligence d'une affaire de cette importance, il faut se souvenir de ce que nous avons dit dans le Livre dixiéme des motifs si injustes qui avoient engagé Henri VIII. à usurper dans ses Etats les biens des Commanderies & des Monasteres. Et peut-être que pour mettre ce point d'histoire dans tout son jour, il ne sera pas inutile de rapporter ici sommairement les dernieres actions de ce Prince, & ce qui se passa en Angleterre à sa mort pendant le court regne du jeune Edouard son fils, & le commencement de celui de la Reine Marie sa fille aînée. Henri sentant approcher sa fin, regla décisivement l'ordre de sa succession, qui par l'inconstance de ses mariages avoit souvent varié. Depuis sa séparation avec Catherine d'Arragon sa premiere femme, il en avoit épousé cinq autres, dont la plûpart n'étoient sorties de son lit & du thrône que par une mort violente ou un divorce forcé.

Cette polygamie successive pouvoit troubler l'Etat après sa mort, & faire naître des guerres civiles entre ses enfans. Le Parlement, la loi vivante & suprême de cette nation, lui laissa la liberté de régler le rang de ses héritiers. En vertu de cet acte, & quelque tems avant sa mort il avoit reconnu pour son successeur le Prince Edouard à peine âgé de neuf ans & demi, & issu de Jeanne de Seïmours sa troisiéme femme : & pour soutenir toujours aux yeux du public la répudiation de Catherine d'Arragon, il avoit déclaré bâtarde la Princesse Marie sa fille aînée, quoiqu'avant son divorce il l'eût reconnue pour Princesse de Galles, titre affecté aux

héritiers présomptifs de la Couronne. La Princesse Elisabeth fille d'Anne de Boulein la seconde de ses femmes, succéda à sa sœur dans ce grand titre, qu'elle perdit à son tour après le supplice de sa mere. Le Roi leur pere pour gratifier sa troisiéme femme, avoit fait passer dans le Parlement un acte solemnel qui les privoit l'une & l'autre de la succession à la Couronne : peu de jours avant sa mort il les rétablit dans leurs droits, & il les reconnut pour ses héritieres, si le Prince Edouart mouroit sans posterité.

Ces deux Princesses étoient aussi opposées par leur caractere, que par les interêts differens de leur naissance. L'aînée élevée par une mere Espagnole, & sortie de son côté des Rois d'Arragon & de Castille, étoit naturellement fiere & hautaine, zelée Catholique par son éducation, dévote par temperament, & d'ailleurs attachée par son interêt au Saint Siege, dont l'autorité avoit légitimé le mariage de la Reine sa mere.

Comme les prétentions d'Elizabeth tomboient par la validité de cette dispense, des Protestans cachez, créatures de sa mere, l'avoient élevée dans un grand éloignement & une espece de mépris pour la puissance des Clefs. C'étoit la partie la plus essentielle de sa Religion, d'ailleurs assez indifferente sur les dogmes, d'un genie souple & aisé, qui prenoit facilement toute sorte de formes, fiere ou caressante selon qu'il convenoit à ses interêts; & à peine âgée de treize ans, on voyoit déja comme une ombre de cette habileté qui fut depuis l'admiration de toute l'Europe. Le Roi son pere finit malheureusement ses jours dans le schis-

me, dont il étoit auteur, également ennemi du Saint Siege & des Proteſtans ; & ce Prince, qui par une entrepriſe témeraire avoit voulu ſe mêler de réformer la Religion, mourut dans une cruelle incertitude de la veritable.

Sa mort excita de nouveaux troubles dans l'Angleterre : les veritables Catholiques ſoupiroient après l'extinction du ſchiſme ; mais ce n'étoit pas le parti le plus puiſſant. Une foule de Proteſtans qui juſqu'alors avoient été retenus par la crainte des ſupplices, leverent le maſque, & inonderent la Cour, la Capitale & les Provinces. Pluſieurs Evêques même ſe déclarerent ouvertement en faveur de l'hereſie ; & afin que ſon établiſſement fût durable, on élevoit le jeune Roi dans les principes des Sacramentaires. Le Regent, ſes Précepteurs & les Officiers de ſa maiſon ne lui parloient des plus ſaints de nos Myſteres, que comme d'une idolâtrie.

Ce Prince ne reſpiroit, pour ainſi dire, qu'un air empoiſonné : on prévint & on ſéduiſit ſa raiſon dans un âge auquel il ne pouvoit encore faire un juſte diſcernement. Il embraſſa la doctrine des Proteſtans, qu'on lui repréſentoit continuellement comme plus conforme à l'Evangile ; & il eut le malheur d'errer avec cette confiance, que la verité ſeule devroit inſpirer.

Le Parlement par de nouvelles loix autoriſa ce changement : la Meſſe fut abolie, les Images enlevées des Temples, les Livres ſaints traduits d'une maniere infidele, & qui favoriſoit les opinions dominantes. Le Service divin fut célébré en

langue vulgaire, le mariage permis au Clergé; & ce qui étoit de plus important pour l'avide courtisan, ce qui restoit de biens dans l'Eglise devint la proye de gens qui faisoient consister toute leur religion à ruiner la Religion même.

C'est ainsi que l'Angleterre se précipita du schisme dans l'heresie : ce qui restoit d'Evêques orthodoxes dans le Royaume, firent des efforts impuissans pour inspirer aux peuples de leurs Dioceses une juste horreur de ces nouveautez. Le Clergé étoit méprisé ; le schisme avoit rompu cette union si nécessaire avec le Saint Siege, le centre de la Religion. Ce n'est pas qu'en ce tems-là l'Angleterre, parmi ses Evêques ne comptât des hommes sçavans & de mœurs irréprochables. Mais quoique opposez à l'heresie, soit pour parvenir à l'Episcopat, ou pour obtenir d'autres Benefices, ils avoient eu la foiblesse de souscrire à la prétendue primauté de Henri VIII. Quelques-uns même contre leurs propres lumieres avoient été assez lâches pour écrire en faveur du schisme de ce Prince. Ce fut en vain qu'après sa mort ils tenterent de s'opposer au progrès que faisoit l'heresie : on leur fit un crime de leur zele, ils se virent exposez à la rigueur des ordonnances du Parlement. Ce fut même un prétexte pour les dépouiller de leurs riches Benefices : les uns furent déposez, on en emprisonna d'autres, & tous expierent par une longue persecution, la faute de s'être separez par complaisance pour la Cour de l'unité de l'Eglise.

La mort du jeune Roi arrivée le six de Juillet, produisit en Angleterre de nouvelles révolutions.

Ce Royaume étoit alors gouverné par le Duc de Nort-Humberland, Regent ou premier Miniſtre, Seigneur plein d'ambition, & qui pour faire regner ſon fils en la place de ſon maître, lui avoit fait épouſer Jeanne Gray, fille du Duc de Suffolc, & iſſue de Marie d'Angleterre, ſœur de Henri VIII. Pour approcher cette jeune Dame du thrône, peu de jours avant la mort du Roi Edouard, ſous prétexte que les deux Princeſſes étoient nées de mariages équivoques, il lui avoit ſuggeré un teſtament qui faiſoit revivre leur exheredation. Ce teſtament, à leur préjudice, appelloit Jeanne Gray à la Couronne. En vertu de cet acte auquel on avoit mis le grand Sceau, cette jeune Dame avoit été proclamée Reine d'Angleterre. Mais quoique Marie fût reconnue pour Catholique très zelée, les Provinces & la Capitale enſuite, déteſtant cette uſurpation, ſe déclarerent en faveur de cette Princeſſe avec tant d'ardeur & de zele, que ſans combattre & ſans répandre de ſang, elle ſe vit en peu de jours maîtreſſe du Royaume, & même de la perſonne de ſes ennemis.

La Providence divine l'ayant conduite comme par la main ſur le thrône, ſes premiers ſoins furent de lui en marquer ſa reconnoiſſance par le rétabliſſement de la veritable Religion, & par la réunion de ſes Etats dans le ſein de l'Egliſe. Pour l'exécution d'un auſſi grand deſſein, il faloit faire caſſer tous les actes des Parlemens précedens, qui avoient autoriſé le divorce de Henri VIII. ſon ſchiſme, & depuis ſa mort, l'établiſſement de l'hereſie. L'entrepriſe n'étoit pas ſans de grandes diffi-

cultez; les Evêques nouveaux, si on peut donner ce nom à des intrûs, les Mylords & les Grands de l'Etat faisoient la plûpart une profession ouverte des opinions nouvelles; & ceux qui n'étoient pas infectez de l'heresie, adheroient au schisme, & ne vouloient pas entendre parler de se remettre sous l'autorité du Saint Siege. Les Ministres de la Reine lui firent envisager que pour faire réussir d'aussi grands projets, elle avoit besoin d'être soutenue par un mari puissant & autorisé, & sur-tout qui fût zelé Catholique.

On comptoit parmi les prétendans plusieurs Princes ou Seigneurs Anglois & étrangers. Philippe d'Autriche, jeune Prince, fils unique de l'Empereur Charles-Quint, étoit sur les rangs, & l'argent de l'Empereur son pere avoit mis dans ses interêts, les principaux Ministres de la Reine. La plûpart des Catholiques Anglois souhaittoient que le choix de la Reine tombât sur le Cardinal Polus ou de la Poole, qui n'étoit que Diacre, ou sur le jeune Courtenay son cousin. Polus descendoit par sa mere du Duc de Clarence, frere d'Edouard IV. & l'ayeule de Courtenay étoit fille du même Edouard & sœur de la mere de Henri VIII.

On réveroit la sagesse du Cardinal Anglois, une vie sans reproche, sa science, sa capacité & sa prudence. Courtenay se distinguoit par les agréemens de sa personne; la Reine se sentoit entraîner par un penchant secret que ce jeune Seigneur inspiroit sans art & sans dessein aux personnes les plus indifferentes. Il avoit un air si noble, & tant de graces dans ses manieres, que cette Princesse toute

austere qu'elle étoit, ne pouvoit s'empêcher de le regarder avec un plaisir secret. Sa présence seule effaçoit en un instant tous les raisonnemens politiques de ses Ministres qui s'étoient déclarez en faveur du fils de l'Empereur. Et il est certain que dans les premiers mouvemens d'une inclination naissante, cette Princesse auroit préferé Courtenay au sage Polus, & même à Philippe d'Autriche, si ce jeune Seigneur par sa dissipation & l'irrégularité de sa conduite, n'eut pas lui-même ruiné de si favorables dispositions. Il s'apperçut du foible que la Reine avoit pour lui, & il fut assez hardi pour laisser voir qu'il l'appercevoit sans y répondre; & au lieu de faire sa cour assiduement à cette Princesse, il passoit des jours entiers avec des femmes perdues, & dans des plaisirs faciles & honteux.

A une vie si dissipée, succeda son attachement pour la Princesse Elizabeth: il en devint éperduement amoureux, & il l'aimoit avec toute l'ardeur & la bonne foi d'un jeune homme qui aime pour la premiere fois. Plusieurs ont crû qu'il en étoit aimé, quoique la suite ait fait voir que les sentimens de cette habile Princesse n'étoient pas tant de l'amour qu'un interêt d'ambition qu'elle conduisoit avec art, & pour se faire des partisans & des creatures. Peut-être même qu'un motif de vanité si ordinaire dans les personnes de son âge, & le plaisir secret d'enlever jusques sur le thrône un amant à sa sœur, lui fit recevoir avec plus de complaisance les vœux d'un jeune Seigneur auquel il sembloit que par émulation toutes les femmes de la Cour cherchassent à plaire. Quoi qu'il en

ſoit, la liaiſon de Courtenay avec la Princeſſe devint bien-tôt publique : il ſacrifia la Reine avec autant d'imprudence que d'amour. Cette Princeſſe fut aſſez foible pour ſentir cette préference avec une jalouſie indigne de ſon âge & de ſon rang ; & quoique ſans agrémens, & même plus âgée de dix-neuf ans qu'Eliſabeth, elle regarda comme une injuſtice la préference que lui donnoit Courtenay.

Antoine, Seigneur de Noailles réſidoit alors auprès de la Reine en qualité d'Ambaſſadeur de Henri II. & il avoit ſuccedé dans cet emploi à Claude de Laval de Bois-Daufin de la Maiſon de Montmorency ſon couſin. Ce Miniſtre pénétra la diſgrace de Courtenay avant même qu'il s'en apperçût. Il n'oublia rien pour l'éclairer ſur ſes veritables interêts ; mais il avoit affaire à un jeune homme qui n'en connoiſſoit point d'autres que ceux de ſon amour. Le feu & l'emportement de ſa paſſion lui cachoit l'éclat d'une Couronne ; & tant qu'il fut agité de cette phrénéſie, il auroit préferé la poſſeſſion d'Eliſabeth à tous les thrônes de la Chrétienté.

Il étoit aſſez indifferent pour la France que la la Reine l'épouſât ou Polus : l'interêt de Henri II. conſiſtoit uniquement à traverſer le mariage de cette Princeſſe avec le fils de l'Empereur. Son Ambaſſadeur repréſentoit continuellement aux principaux Seigneurs Anglois, que par cette alliance, ils s'expoſoient à voir leur Royaume devenir Province d'Eſpagne, l'inquiſition s'y établir enſuite, & les aſſemblées du Parlement abolies ou du moins

suspendues, & dégénerer à la fin en pure cérémonie. Les Anglois, & sur-tout les Protestans sentoient bien tout ce qu'ils avoient à craindre de cette alliance. La Reine reçut à ce sujet plusieurs adresses & differentes requêtes : il y eut même quelque soulevement dans les Provinces ; mais l'argent de l'Empereur & l'habileté des Ministres de la Reine surmonterent tous ces obstacles. Cette Princesse épousa Philippe d'Autriche : un point important manquoit à la satisfaction de l'Empereur. Ce n'étoit pas assez que le Prince son fils eût épousé la Reine, il faloit encore en faire un Roi d'Angleterre, & qu'il fût couronné en cette qualité. Cette cérémonie si essentielle pour l'autorité souveraine dépendoit du Parlement : mais il n'étoit pas aisé de disposer de ces grandes assemblées où la liberté & l'interêt de la Nation triomphent souvent de la majesté du Souverain. Ceux qui avoient fait paroître le plus d'éloignement pour le mariage de la Reine ; & ceux même qui par complaisance l'avoient favorisé, jaloux de la liberté de la Nation, se réunirent en cette occasion. L'Ambassadeur de France, du fond de son Palais conduisoit tous les mouvemens de ce parti. Pendant que toute la Cour étoit Espagnole, il avoit sçu rendre le Parlement François. Et par ses soins & son habileté, Philippe, sans pouvoir parvenir au titre de Roi d'Angleterre, fut réduit à la seule qualité de mari d'une Reine bien plus âgée que lui, & sans aucuns agrémens. Cette Princesse ne laissa pas de tirer des avantages considerables de cette alliance. La part qu'un Prince aussi puissant

JEAN D'OMEDES.

1554. 25 Juillet.

JEAN D'OMEDES.

& aussi redoutable que l'Empereur prit dans les affaires du gouvernement, facilita l'exécution de tous les desseins de la Reine; du consentement du Parlement l'heresie fut proscrite, & le culte de la veritable Religion rétabli. Polus revêtu de la dignité & des pouvoirs de Legat du Pape Jules III. éteignit depuis le schisme : mais sans oser exiger ni pénitence, ni restitution des biens Ecclésiastiques, il falut d'abord pardonner sans condition, des fautes qu'il eût été dangereux de vouloir punir. On se contenta des fieres satisfactions des Anglois, qui reçurent les graces du Saint Siege avec une indifference qui faisoit voir que le corps de la Nation ne les avoit pas recherchées.

On remit à des conjonctures plus favorables le projet d'arracher des mains des Protestans tous ces grands biens de l'Eglise dont ils s'étoient emparez. La Reine par le conseil de Polus, & pour donner l'exemple à ses sujets d'une pareille restitution, déclara que sa conscience ne lui permettoit pas de retenir plus long-tems les biens de l'Eglise que le feu Roi son pere avoit réunis à son Domaine; elle s'en dépouilla sur le champ, & les remit à leurs titulaires. Ce fut le sujet du voyage que fit à Malte le Capitaine Hosmadan. On jugera sans peine combien tout l'Ordre, & sur tout les Chevaliers Anglois furent sensibles à une nouvelle aussi agréable. Le Grand Maître & le Conseil en écrivirent à la Reine pour la remercier de la justice qu'elle rendoit à leur Religion; & le Commandeur de Monferrat fut envoyé en Angleterre pour travailler à cette grande affaire de concert avec

les Ministres. L'Ordre à l'arrivée du Commandeur rentra sans peine dans ses biens, & ce Chevalier autorisé par le Grand Maître & le Conseil, pour marquer leur reconnoissance à la Reine, confera le Prieuré de Saint Jean, avec le titre de Grand-Croix, au Chevalier Richard Sceley, un des Seigneurs Anglois qui étoit le mieux dans l'esprit de cette Princesse, & qui avoit eu beaucoup de part dans cette négociation. Jacques Sceley son frere à sa consideration obtint une autre Commanderie. On donna celle de Munigton au Chevalier Olivier Starqueï, pour honorer en sa personne les sciences & les belles lettres où il avoit fait de grands progrès; & à la recommandation de l'Empereur, dont l'autorité depuis le mariage de son fils influoit beaucoup dans les Conseils, on confera le titre de Bailli de l'Aigle, au Commandeur Fulster, ce Majorquin de la Langue d'Arragon, dont nous avons parlé dans le Livre précedent au sujet de la perte de Tripoli, & du procés qui fut intenté au Commandeur Vallier Grand Maréchal de l'Ordre.

Le Grand Maître d'Omedes ne vit point l'entiere consommation de cette grande affaire. Il étoit mort dès le commencement de Septembre de l'année précédente: Seigneur qui au siege de Rhodes avoit fait preuve de sa valeur; d'ailleurs pieux, & qui affectoit un grand air de réforme & de dévotion, mais imperieux, vindicatif, avare, & qui pour enrichir sa famille, ruina la Religion par la disposition qu'il avoit faite de son vivant en fraude de la loi, & contre les Statuts de l'Or- *6. Septemb. 1553.*

dre. Sa dépouille fut réduite à si peu de chose, que plusieurs Chevaliers indignez de voir qu'il eût détourné les principaux effets de sa succession en faveur de ses neveux, proposerent de leur laisser le soin de ses funerailles; mais les Seigneurs du Conseil rejetterent cette proposition comme indigne de la génerosité & de la grandeur de l'Ordre. Ses obseques se firent à l'ordinaire aux dépens de la Religion, & avec la magnificence plus convenable à sa dignité qu'au mérite de sa personne.

Peu de jours après son décès on assembla le Chapitre pour lui donner un successeur. Le Prieur de Capoue paroissoit avoir la meilleure part dans cette élection. C'étoit depuis long-tems l'objet de ses désirs; & pour y parvenir, il avoit gagné plusieurs des Electeurs. Ses partisans étant renfermez dans le Conclave, firent valoir son courage, sa valeur & son experience dans le commandement des armes. Mais Vagion ou Gagnon Grand-Conservateur, & un des Principaux Electeurs prenant la parole: *Si dans le choix que nous sommes obligez de faire*, dit-il aux Commissaires, *il n'étoit question que d'élire un grand Capitaine, je ne crois pas que nous pussions avec justice refuser nos suffrages au Prieur de Capoue; mais il s'agit aujourd'hui de donner à tout l'Ordre non-seulement un Chef plein de valeur, mais encore un pere commun sans esprit de parti, également attentif à conserver à la Religion la bienveillance de tous les Princes Chretiens, & qui évite sur-tout avec grand soin d'embarasser l'Ordre dans leurs differends; & c'est ce que je n'ose esperer du Prieur de Capoue. Vous sçavez*, ajouta-t-il, *sa passion pour la liberté de sa*

Patrie, & dont Philippe Strozzi son pere a été la premiere victime ; si nous le mettons à notre tête, & qu'il se voye maître de nos vaisseaux & de nos galeres, qui doute, quoique sous d'autres prétextes, qu'il ne tourne toutes les forces de la Religion contre les Medicis, & que pour venger la mort de son pere, il n'attaque leurs flottes, & qu'il ne porte même le fer & le feu le long des côtes de la Toscane. Et pour-lors l'Empereur qui regarde la fortune & l'élevation des Medicis comme son ouvrage, ne manquera pas de nous rendre responsables des entreprises du Grand Maître. Cosme lui-même le chef de cette Maison, Prince si habile, pour se venger & pour faire diversion, sçaura bien nous susciter des ennemis parmi les Potentats d'Italie ses alliez ; & qui sçait si ce nouveau Souverain, qui passe pour le plus grand politique de son siecle, & qui a des relations & des intelligences jusqu'à Constantinople, n'attirera pas les armes du Grand Seigneur contre Malte ? Et si une fois nous nous rendons suspects & odieux à l'Empereur maître des Royaumes de Naples & de Sicile, d'où pourons-nous, si nous sommes assiegez, esperer du secours contre les Infideles ?

Ce discours que l'amour seul & un sincere attachement pour le bien de l'Ordre avoit inspiré à cet Electeur, fit beaucoup d'impression sur l'esprit des autres Commissaires. Les Commandeurs Pascatore & Bernardin Parpaille appuyerent fortement ces réflexions ; ceux même qui avoient pris des engagemens secrets avec le Prieur de Capoue, & qui s'étoient déclarez d'abord en sa faveur, revinrent à l'avis du Conservateur : tous s'exhor-

terent mutuellement, & convinrent dans le choix qu'ils alloient faire, de n'avoir égard *qu'au bien ſeul de la Religion ;* & après s'être affermis dans une réſolution ſi louable, ils élurent d'une com-

CLAUDE DE LA SANGLE.

mune voix pour Grand Maître FRERE CLAUDE DE LA SANGLE, Chevalier de la Langue de France, & Grand Hoſpitalier. Ils firent ce choix en ſon abſence, & pendant qu'il réſidoit actuellement à Rome auprès du Pape en qualité d'Ambaſſadeur de l'Ordre : preuve que dans cette élection il n'y éntra ni cabale, ni eſprit de parti, & que les Commiſſaires n'y furent déterminez que par des principes de juſtice, & par les mouvemens de leur conſcience. La nouvelle de ſon élection ne fut pas plûtôt ſçûe à Rome, que le Gouverneur du Château Saint Ange par ordre exprès du Pape l'annonça par une décharge de toute ſon artillerie. Ce fut comme une fête publique dans cette Capitale de la Chrétienté : la plûpart des Cardinaux, les Ambaſſadeurs, les principaux Prelats de la Cour, & les Barons de Rome viſiterent en céremonie le nouveau Grand Maître. Le Pape l'envoya féliciter ſur ſa nouvelle dignité par ſon Maître de Chambre ; & quand il fut au Palais pour lui prêter le ſerment ordinaire d'obéiſſance, ce Pontife le fit dîner enſuite à ſa table & en public, & n'oublia aucun des honneurs qui étoient dûs à ſon mérite & à ſa dignité.

Le Grand Maître ne fut pas plutôt débaraſſé du cérémonial, & des viſites qu'il avoit été obligé de rendre, qu'il ſongea à partir pour Malte. Les galeres de la Religion commandées par le Prieur de


F.RE CLAUDE DE LA SANGLE QUARANTE SEPTIEME GR.D MAITRE an. 1553
Cars Sculp

de Capoue le vinrent prendre juſqu'à Terracine, le conduiſirent en Sicile, & il entra dans le Fare de Meſſine le douze de Decembre. Dom Jean de Vega, Vice-Roi de l'Iſle l'attendoit avec impatience dans cette grande Ville. Depuis le ſiege & la priſe de Mehedia où ils s'étoient trouvez l'un & l'autre, comme nous l'avons rapporté dans le Livre onze, il s'étoit formé entre eux une liaiſon, ou pour mieux dire une eſpece de correſpondance, mais où il entroit plus de politeſſe que de ſincere confiance. L'Eſpagnol faſtueux dans ſes démonſtrations, pour lui faire connoître la joye qu'il avoit de ſon élévation, fit deſſein de lui en donner des marques publiques à ſon entrée, & pendant ſon ſéjour dans Meſſine. Cependant dans les honneurs qu'il méditoit de lui rendre, pour ne rien faire au préjudice de ſa propre dignité, il fit examiner par les plus habiles Juriſconſultes les droits, les privileges des grands Maîtres, & le rang qu'on devoit leur déférer. Oliveti, Avocat Fiſcal de Meſſine, lui porta à ce ſujet un paſſage de Chaſſané,* fameux Juriſconſulte, qui dans ſon Traité de la Gloire du monde, & en parlant des Dignitez Ecléſiaſtiques, préfere celle des Grands Maîtres au Cardinalat même. Le Vice-Roi muni de cette autorité, & avant l'arrivée du Grand Maître, l'avoit envoyée par un courier exprès à l'Empereur, & il lui avoit demandé ſes ordres ſur la conduite

* Crederem quod iſte magnus Magiſter Rhodi poſt Papam præcedere deberet omnes Patriarchas, Cardinales, & alios Pontifices Eccleſiaſticos, & cùm videatur tantæ eſſe dignitatis cujus eſt Patriarcha, quod poſt Imperatorem & alios Principes habentes jura Imperii, ut ſunt Reges Franciæ & Hiſpaniæ, quod præcederet omnes Principes recognoſcentes ſuperiorem, & non habentes jura Imperii, putà Reges ſubditos Imperio, & quoſcumque Duces; habet enim ſub ſe magnos Principes, & eſt maximè honoratus.

qu'il devoit tenir. Ce Prince lui fit ſçavoir par un Seigneur de ſa Cour appellé d'Acugna, qu'il ne devoit point craindre d'exceder dans les honneurs qu'il rendroit au Chef d'un Ordre qui ſervoit de boulevard à ſes Etats d'Italie. Mais comme ce Prince ne faiſoit jamais rien ſans des vûes ſecrettes d'interêt, il avoit chargé ſon Envoyé de faire de ſa part au Grand Maître des propoſitions dont nous aurons lieu de parler dans la ſuite.

Le Vice-Roi inſtruit des intentions de l'Empereur, alla à la tête du Conſeil, de tout le Corps de la Nobleſſe & des Magiſtrats de la Ville, prendre le Grand Maître dans la Capitane de la Religion, & juſqu'à la poupe de ſon vaiſſeau ; & pour lui faire plus d'honneur quand il fut queſtion d'en ſortir, il voulut marcher ſeul immediatement devant le Grand Maître, comme il auroit fait devant ſon Souverain. Ce Prince entra enſuite dans Meſſine au bruit de l'artillerie ; il trouva la garniſon & les bourgeois ſous les armes : on le logea dans le plus magnifique Palais de la Ville, & il y fut reçu & ſervi, & ſoit à la Chapelle ou à table avec les mêmes honneurs qu'on rendoit autrefois aux anciens Rois de Sicile.

L'Envoyé de l'Empereur, & qui étoit chargé de ſes ordres, le felicita de ſa part ſur ſa nouvelle dignité ; & dans une audience particuliere qu'il en eut peu de jours après, il lui fit part de ſes inſtructions, & des propoſitions qu'il étoit chargé de lui faire de la part de ſon maître. Les Generaux de ce Prince, comme nous l'avons dit, avec le ſecours des Chevaliers de Malte, avoit aſſiegé & conquis la ville de Mehedia ou d'Africa dont ils avoient chaſſé le Corſaire Dragut. Mais une conquête ſi

éloignée des autres Etats de l'Empereur, l'obligeant à de grands frais, & à y tenir une garniſon nombreuſe, ſon deſſein étoit d'engager le Grand Maître à y tranſporter le Couvent entier & ſon domicile; & par ce nouvel établiſſement, il ſe flatoit que tout l'Ordre ſeroit intereſſé à veiller à la défenſe du fort de la Goulette, & qu'il feroit encore reſpecter ſon autorité dans le Royaume de Tunis, alors féudataire de la Couronne de Caſtille.

Son Envoyé, pour faire réuſſir ſes vûes, & dans l'audience qu'il eut du Grand Maître, lui témoigna que l'Empereur étoit ſenſiblement touché de la perte que l'Ordre avoit faite de la ville de Tripoli; que pour la remplacer, il offrit de lui ceder en pure proprieté celle de Mehedia; Place, dit-il, fortifiée regulierement, & d'où les Chevaliers pourroient étendre leur domination dans le continent de l'Afrique; que la conquête de cette Place étant dûe à leur valeur, & que lui-même y ayant eu tant de part, ſi la Religion y tranſportoit ſon domicile, il ſeroit juſtement regardé comme le fondateur de cette ſeconde Rhodes; & que pour contribuer aux frais néceſſaires à la défenſe de la Place, l'Empereur qui ne diſtinguoit point les interêts de l'Ordre des ſiens propres, lui aſſigneroit à perpetuité ſur les revenus de la Sicile, une penſion annuelle de ſoixante & douze mille livres.

Le Grand Maître lui répondit avec beaucoup de politeſſe qu'il éprouvoit dans cette occaſion une ſuite conſtante des bontez & de la bienveillance dont l'Empereur honoroit ſon Ordre. Mais pour ne pas s'engager mal-à-propos, il lui dit qu'il

ne lui étoit pas permis ſans la participation du Conſeil, d'accepter une propoſition de cette conſequence ; & que s'il vouloit l'accompagner juſqu'à Malte, l'affaire s'y traiteroit en ſa préſence, & qu'il ſeroit témoin du deſir ſincere qu'il avoit de complaire en toutes choſes à l'Empereur. Le Grand Maître ſuivi de cet Ambaſſadeur, & accompagné d'une eſcorte nombreuſe de Chevaliers Italiens, s'embarqua ſur les galeres de l'Ordre ; & après avoir doublé le Cap Paſſaro, entra dans le canal de Malte, & débarqua heureuſement à la Cale de Saint Paul. Comme il ſe trouva proche de la Cité notable, alors Capitale de l'Iſle, on lui propoſa d'y paſſer : mais ſon élection à la Grande Maîtriſe ne lui donnant encore d'autorité que ſur les Chevaliers, pour pouvoir l'étendre juſques ſur les habitans & ſur les ſujets de l'Ordre, il avoit beſoin d'une conceſſion particuliere émanée du Conſeil complet. Ce fut la raiſon qui lui fit differer ſon entrée dans cette Ville. Il obtint bien-tôt du Conſeil les titres néceſſaires pour établir ſa puiſſance dans toute l'Iſle ; & après quelques jours, il fut proclamé ſolemnellement Prince de Malte & de Goze.

Ses premiers ſoins, après avoir pris poſſeſſion de ſa dignité, furent de donner audience à l'Ambaſſadeur de l'Empereur : cette cérémonie ſe paſſa en plein Conſeil. Le Grand Maître pour honorer l'Empereur dans la perſonne de ſon Miniſtre, s'avança quelques pas au devant de lui ; & après l'avoir fait aſſeoir à côté de ſon fauteuil, il le pria d'expoſer à la compagnie le ſujet de ſa commiſ-

ſion. D'Acugna après avoir préſenté ſa lettre de creance, & qu'on en eut fait lecture, repréſenta à toute l'aſſemblée l'affection dont l'Empereur ſon maître honoroit tout l'Ordre; qu'après la priſe de Rhodes, l'ayant vû abandonné de la plûpart des Princes Chrétiens, & errant en differentes contrées de l'Italie, & que touché d'un état ſi déplorable, il s'étoit génereuſement dépouillé des Iſles de Malte & du Goze pour en gratifier les Chevaliers; préſent magnifique, dit-il, & ſi digne de la pieté d'un ſi grand Prince; que touché depuis de la perte de Tripoli, & pour les en dédommager, il l'avoit envoyé exprès pour leur offrir la ville d'Africa ou de Mehedia, Place ſituée ſur les côtes d'Afrique, hors d'inſulte par ſes fortifications, & d'où ils pourroient étendre leurs conquêtes dans tout le Continent. Il ajouta que le terroir de Malte étant ſterile & incapable de produire du bled, l'Ordre pour pouvoir ſubſiſter & s'y maintenir, étoit obligé d'en tirer des contrées éloignées & ſeparées par la mer, au lieu que la Religion trouveroit dans le territoire dépendant d'Africa, des cantons fertiles & abondans en grains. Il finit ſon diſcours en priant les Chevaliers de conſiderer que l'Iſle de Malte étant ſans Places fortifiées, & que ſi les flotes & les armées du Grand Seigneur y faiſoient une deſcente, & s'attachoient au ſiege de la principale Place, comme l'Ordre en étoit menacé, ils n'éviteroient jamais, malgré toute leur valeur, le triſte ſort qu'ils avoient eſſuyé à Rhodes.

CLAUDE DE LA SANGLE.

Le Grand Maître après avoir remercié l'Empereur de la continuation de ſes bontez, prit les avis de

l'Assemblée ; d'un commun consentement, & avant que de se déterminer décisivement sur cette proposition, on résolut d'envoyer huit anciens Commandeurs à Africa, pour en reconnoître la situation, les forces & l'étendue du territoire. Ces Commissaires partirent aussi-tôt, & à leur retour, ils rapporterent au Conseil que cette Place bâtie sur une pointe de terre qui avançoit dans la mer, & dont elle étoit environnée de trois côtez, étoit considerable par l'étendue de son circuit, par la quantité de maisons dont elle paroissoit remplie, & par ses fortifications ; que la Ville & le Château étoient entourez de murailles fort élevées, d'une épaisseur extraordinaire, & flanquées de tours garnies d'artillerie ; qu'ils y avoient trouvé un arsenal garni d'un grand nombre d'artillerie, & qu'il n'y manquoit qu'un port d'un abri assez sûr pour les grands vaisseaux ; que les dehors de la Place & les collines voisines étoient ornez de maisons de plaisance, de vergers & de vignobles ; que ce qu'il y avoit de terres labourables aboutissoient à une montagne qui traverse de l'Orient au Couchant, & que derriere cette hauteur on découvroit de vastes campagnes & des pâturages, dont les Arabes du Pays étoient les Maîtres, & où ils faisoient ordinairement paître leurs troupeaux.

Ces Commissaires déclarerent ensuite qu'une Place aussi vaste ne se pouvoit conserver sans une nombreuse garnison entretenue en tout tems pour la défendre contre les Princes & les peuples d'Afrique, qui ne souffriroient pas volontiers que la Religion s'établît impunément si près de leurs Etats ;

qu'il faloit s'attendre à être tous les jours aux mains avec les Arabes, qui étendroient leurs courses jusqu'aux portes de la Place; qu'en cas d'un siege l'éloignement de l'Europe ne permettoit pas d'en esperer un prompt secours; que contre l'esprit de l'Ordre & au préjudice de toute la Chrétienté, il faudroit, pour ainsi dire, abandonner la mer & la défense de tous les vaisseaux Chrétiens, pour porter leurs armes dans le fond des terres, & resserrer les frontieres de leurs voisins; mais que leurs ancêtres bien plus puissans qu'ils ne l'étoient, n'avoient jamais entrepris d'étendre leurs Etats par des conquêtes presque toujours injustes, & que depuis celle de Rhodes dont ils avoient chassé des Corsaires, l'Ordre n'avoit jamais employé ses forces que pour le secours des Princes Chrétiens, ou pour la sureté & la défense des particuliers qui navigeoient dans la Mediterranée. Ce rapport fait par d'anciens guerriers & des Chevaliers pleins de zele pour la discipline de leur Ordre, détermina le Conseil à rester à Malte; & il y fut engagé sur-tout par la consideration de l'éloignement, de la difficulté du passage, & de la répugnance que pourroient avoir les Princes & les Seigneurs de la Chrétienté de voir leurs enfans, en prenant la Croix de l'Ordre, confinez, pour ainsi dire, dans les deserts de l'Afrique. L'Ordre par deux députez qu'ils envoyerent à l'Empereur, lui fit agréer cette disposition; & pour appaiser le Vice-Roi de Sicile, qui pour s'en venger refusoit la traite ordinaire des grains que le Couvent tiroit de cette Isle, le Grand Maître & le Conseil ayant appris qu'un grand nom-

bre de corſaires en infeſtoient les côtes, & avoient paru devant Palerme, y envoya cinq galeres bien armées, commandées par le Prieur de Capoue. Ce Seigneur ſe diſpoſa à partir inceſſamment ; outre qu'il ſe regardoit en mer comme dans ſon élement, il s'étoit aperçû qu'il étoit moins agréablement à Malte, depuis qu'on ſoupçonna qu'un de ſes principaux domeſtiques, & en qui il avoit plus de confiance, pour le venger de l'excluſion que lui avoient donnée dans la derniere élection, le Conſervateur Gagnon, & les Commandeurs Paſcatore & Bernardin Parpaille, les avoit tous trois empoiſonnez : ce qui précipita ſon départ.

A peine étoit-il arrivé à Palerme, qu'il y reçût par une voye détournée des lettres du Seigneur Pierre Strozzi ſon frere aîné, qui lui donnoit avis que le Roi de France lui avoit confié le commandement de ſon armée de terre en Italie ; que ce Prince l'avoit chargé de l'exhorter à reprendre en même tems le Géneralat de ſes galeres. Il ajoutoit qu'ils ne pouvoient jamais trouver l'un & l'autre d'occaſion plus favorable pour venger la mort de leur pere ; qu'ils agiroient de concert par terre & par mer, & qu'il le conjuroit de ſacrifier ſes reſſentimens particuliers contre les Miniſtres de la France à l'amour & à la liberté de leur patrie. Le mécontentement que le Prieur avoit de la Cour de France, céda aux preſſantes inſtances de ſon frere, & à la haine violente qu'il conſervoit dans le cœur contre Coſme de Medicis ; & pour toute réponſe, il fit ſçavoir à ſon frere qu'il le joindroit bientôt. Il étoit queſtion de ſortir du port de Palerme, ſans

sans donner de l'ombrage au Vice-Roi, & sans que ce Ministre pût pénetrer ses desseins.

CLAUDE DE LA SANGLE.

Soit que le Roi d'Espagne eût été averti par ses espions, que le commandement des galeres de France étoit destiné au Prieur ; soit qu'en voyant que son frere alloit commander en Italie, il se doutât seulement qu'il ne manqueroit pas de faire tous ses efforts pour attirer le Prieur dans le même parti, ce Prince avoit envoyé des ordres secrets au Vice-Roi de Sicile, en cas que ce Prieur entrât dans quelque port de l'Isle, de l'observer avec soin, & au moindre indice qu'il découvriroit de quelque intelligence entre les deux freres, de faire arrêter le cadet. Il ne faisoit alors que d'arriver à Palerme ; au travers des feintes caresses, dont le Vice-Roi le combloit, il y démêla un air d'inquiétude qui lui fit voir qu'il étoit suspect & observé. Pour se tirer de ses mains, il envoya de grand matin un de ses Officiers, & dans lequel il avoit le plus de confiance, sur un leger brigantin, sous prétexte d'aller à la découverte le long des côtes de l'Isle, avec ordre après avoir passé quelques heures à la mer, de revenir, sans faire entrer son brigantin dans le port, de se rendre chez le Vice-Roi, & de lui dire en sa présence, & en quelqu'état qu'il le trouvât, qu'il avoit apperçû dans une cale qui n'étoit pas éloignée trois galiotes de Barbarie. Le Prieur ayant congedié cet Officier se rendit au Palais & chez le Vice-Roi, où il devoit dîner. Mais avant qu'on se mît à table, il ne l'entretint que des mauvais offices qu'il avoit reçûs du Connétable de Montmorency, des pernicieux desseins que ce Seigneur François avoit, dit-il,

formez contre ſa vie, & de la paſſion qu'il avoit de s'en venger, s'il en trouvoit jamais l'occaſion ; & pour juſtifier ſon reſſentiment, lui fit voir pluſieurs lettres qu'il avoit reçûes de France, où quelques-uns de ſes amis, qui n'étoient pas inſtruits des intentions du Roi, lui mandoient d'éviter d'entrer dans les ports de ce Royaume, s'il ne vouloit s'expoſer à être arrêté.

Le Vice-Roi détrompé par cette feinte confidence, & dans le deſſein de l'attirer au ſervice de l'Empereur ſon maître, exagera l'ingratitude des François, & il l'aſſura que quand il quitteroit le Géneralat des galeres de ſa Religion, il trouveroit à la Cour d'Eſpagne des emplois dignes de ſa naiſſance & de ſa valeur. On ſe mit enſuite à table, & pendant le repas on vit arriver dans la ſalle cet Officier que le Prieur avoit envoyé à la mer, qui avec un air empreſſé lui dit qu'il avoit découvert dans une anſe quelques galiotes de corſaires, & qu'il ſeroit aiſé avec un peu de diligence de les ſurprendre. Le Prieur avec une joie apparente ſe leva bruſquement, & adreſſant la parole au Vice-Roi : *Je vous en rendrai bon compte*, lui dit il, *& j'eſpere avant que vous ſoyiez ſorti de table de vous les amener.*

Les galeres dont il avoit le commandement étant toutes armées, il ſortit du port, ſe mit en mer, & après avoir pris le large, & qu'on l'eût perdu de vûe, il tourna tout court du côté de Malte, où il aborda ſans obſtacle. A ſon retour, & ſoit que depuis la mort du Conſervateur & des deux Commandeurs il fût ſuſpect & odieux à leurs parens & à leurs amis, il ſe démit du Géneralat des galeres, & le Commandeur Pariſot de la Valette fut

ſon ſucceſſeur. Le Prieur déchargé de cet emploi, déclara qu'ayant deux galeres à lui, & une troiſiéme qui appartenoit à ſon frere, il étoit réſolu d'aller de ſon chef en courſe, & de faire la guerre pour ſon compte à tous les corſaires qu'il rencontreroit. Pluſieurs jeunes Chevaliers de toutes nations attirez par ſa réputation ſe préſenterent pour le ſuivre : toute la jeuneſſe vouloit apprendre ſous un ſi grand Capitaine l'art de la guerre & de la navigation. Il reçût ſur ſes galeres ceux qui ſe préſenterent, & ſortit du port ; mais il ne fut pas plûtôt à la hauteur du Goze, qu'il leur déclara ſon deſſein ; il leur dit qu'il alloit commander l'armée de France, & qu'il étoit prêt de donner des barques pour reporter à Malte ceux qui par de juſtes conſiderations ne jugeroient pas à propos de l'accompagner dans cette expédition. Quelques Chevaliers Eſpagnols & Italiens ſujets du Roi d'Eſpagne ſe retirerent ; d'autres qui n'étoient pas retenus par cette conſideration s'attacherent à ſa fortune, & il trouva des ſoldats par tout où il y avoit des hommes ſenſibles à la gloire qui s'acquiert par les armes.

CLAUDE DE LA SANGLE.

Il prit enſuite la route des côtes de la Toſcane, & débarqua à Portercole. Les François en étoient maîtres, & le Duc de Somme qui commandoit pour eux dans Groſſato le vint joindre avec un corps d'Infanterie. Les galeres de Provence devoient ſe rendre au même endroit pour agir ſous ſes ordres. Le Prieur en attendant leur arrivée, & pour ne pas laiſſer ce qu'il avoit de troupes inutiles, fit deſſein de s'emparer d'une petite Place

CLAUDE. DE LA SANGLE.

voiſine appellée *Scarlin*, & qui étoit des dépendances de Piombino. Il voulut ſuivant ſon ordinaire l'aller reconnoître lui-même, & il s'en approcha de ſi près qu'un payſan caché dans des joncs le reconnut à ſa haute taille, & encore plus à la hardieſſe avec laquelle il s'avançoit, & il lui tira un coup de mouſquet dont il fut frappé au côté: on le porta auſſi-tôt ſur ſes galeres, & le lendemain à Caſtillon de Piſcaye, où peu de jours après il expira : Seigneur, qu'on doit compter juſtement entre les plus grands Capitaines de cet Ordre. Ses ennemis même publioient que pour l'élever à un rang digne de ſa rare valeur, il ne lui avoit manqué qu'un peu moins de fierté ; mais ſon grand courage ne lui avoit point permis de plier ſous l'autorité des gens qu'il regardoit comme de purs ouvrages de la fortune & de la faveur. Son corps fut inhumé dans la principale Egliſe de Portercole; & le Duc de Florence ayant repris cette Place l'année ſuivante, celui qui commandoit ſon armée eut l'inhumanité, après avoir fait déterrer ce Prieur, de le faire jetter dans la mer: vengeance bien indigne, mais qui tournoit également à la gloire du Prieur, & à la honte d'un ſi lâche ennemi.

La Valette nouveau Géneral des galeres de Malte n'avoit pas été plûtôt revêtu de cet emploi, qu'il s'étoit mis en mer. Par la terreur de ſes armes, il écarta des côtes de Sicile & de Naples tous les corſaires de Barbarie. Il en prit pluſieurs & rentra dans les ports de l'Iſle, traînant à ſa ſuite pluſieurs priſes qu'il avoit faites. Les Commandeurs les plus riches, à ſon exemple, armoient chacun de leur

côté, & les ſimples Chevaliers prenoient parti dans ces armemens particuliers, ſuivant leur interêt & leur inclination. La guerre continuelle que l'Ordre faiſoit aux Infideles, leurs côtes ravagées, des vaiſſeaux corſaires ou marchands enlevez, le commerce des Chrétiens fortifié par ce ſecours, attirerent le reſſentiment du Grand Seigneur, & il ſe répandit un bruit que ce Prince faiſoit deſſein de les venir attaquer juſques dans Malte, & qu'il s'étoit vanté de les en chaſſer, comme il avoit fait plus de quarante ans auparavant de l'Iſle de Rhodes. Des voyages qu'il fit en Aſie & des guerres civiles qui de ſon vivant s'éleverent entre ſes enfans, tournerent ſes armes d'un autre côté. Cependant le Grand Maître pour n'être pas ſurpris, ordonna au nouveau General des galeres de ſe remettre en mer, de tirer des côtes d'Italie & des ports de Sicile le plus grand nombre de grains & de proviſions de guerre qu'il pourroit recouvrer; il en remplit les magaſins publics; & ſans qu'il en coutât rien à la Religion, on prétend qu'il étendit ſes courſes juſqu'aux bouches du Nil, d'où il enleva trois vaiſſeaux chargez de bled pour Conſtantinople & l'Egypte.

Pendant que par des priſes ce Géneral & d'autres armateurs faiſoient entrer continuellement des proviſions dans l'Iſle de Malte, le Grand Maître étoit occupé par de nouvelles fortifications qu'il fit ajouter au Fort de Saint Elme, à l'Iſle de Saint Michel, & au Bourg, réſidence ordinaire du Couvent. Il en fit creuſer & élargir les foſſez; par ſon ordre on conſtruiſit un grand éperon au Fort Saint Elme: mais la plus grande dé-

CLAUDE DE LA SANGLE.

pense qu'il fit, & qui paroissoit la plus nécessaire, fut à l'Isle Saint Michel. Cette langue de terre qui s'avance dans la mer étoit ouverte de tous côtez, & n'avoit qu'un petit Château pour défense. Le Grand Maître fit enfermer & clore d'épaisses murailles l'endroit de ce Château opposé au rocher du Corradin. On fortifia ces murailles de boulevards & de bastions ausquels on ajouta en differens endroits des flancs nécessaires, & on fit entrer l'eau de la mer dans les fossez. Toutes ces fortifications se firent des deniers du Grand Maître, qui ne connoissoit point d'autre dépense que celle qui avoit pour objet la sureté & la défense de sa Place. Ce fut par reconnoissance de ce noble désinteressement & de ses bienfaits que les Chevaliers donnerent son nom à cette presqu'Isle, qui s'appelloit auparavant l'Isle de S. Michel, & qu'on a toujours nommée depuis son Magistere l'Isle de la Sangle.

Malte par ses généreux soins, & par la valeur des Chevaliers, devenoit tous les jours plus florissante, lorsque le vingt-trois de Septembre cette prosperité génerale fut troublée tout à coup par un accident imprévû. Il s'éleva dans le port sur les sept heures du soir un ouragan furieux que les mariniers appellent *tourbillon*, *grain de vent*, & les Grecs modernes *Syphon*. Cette tempête causée par la violence & la contrarieté de plusieurs vents opposez, souleva les flots, abisma plusieurs vaisseaux, en poussa quelques-uns hors de l'eau, & jusques sur le rivage, mit en pieces les brigantins & les galiotes ; & ce qui fut encore plus déplorable, renversa quatre galeres, les carennes en haut &

exposées à l'air, en sorte que la plûpart des Officiers, des soldats & la chiourme furent noyez ou écrasez par la pesanteur de ces bâtimens. Les maisons voisines du port avec leurs habitans se trouverent en un instant abismées, le Château Saint-Ange en fut même ébranlé, l'arbre qui soutenoit le grand étendart de la Religion,& qui y étoit attaché,en fut arraché & porté à un demi mille plus loin. La violence du vent, des torrens de pluye qui tomboient du ciel, & les flots irritez de la mer, & qui ne présentoient que des montagnes d'eau ou des abismes, sembloient menacer Malte de son entiere destruction, lorsqu'en moins d'une demie heure cette horrible tempête cessa aussi promptement qu'elle s'étoit élevée; le calme & la bonace parurent tout d'un coup; & sans les horribles débris des maisons abbatues, & des vaisseaux démâtez & mis en pieces, on auroit eu peine à croire qu'un moment auparavant le port alors si tranquille, auroit été le theatre d'une si funeste révolution.

Le Grand Maître aux premieres nouvelles qu'il en avoit eues, y accourut avec la plûpart des Chevaliers du Couvent; & quoique la tempête durât encore, il avoit donné tous ses soins pour secourir ceux qui ne sçavoient pas nager, ou pour tirer de la mer les corps de ceux qui avoient péri; & on fut obligé à cause de la nuit qui survint, d'attendre au lendemain pour relever les galeres. Le retour de la lumiere fit voir ce triste spectacle dans toute son horreur: plus de six cens personnes, Chevaliers, Officiers, soldats, esclaves & forçats

avoient été noyez ou écrasez par le renversement des galeres, & on trouva encore sur les soldats la paye & leurs montres qu'ils avoient reçus la veille. Le Grand Maître entendant du bruit qui partoit d'une galere renversée, la fit percer & lever quelques planches : un singe en sortit le premier, & on en tira le Chevalier de l'Escut si fameux depuis sous le nom de Romegas, & plusieurs autres Chevaliers qui pendant toute la nuit, & ayant tout le corps dans l'eau jusqu'au menton, s'étoient attachez avec les mains au fond de la carene, où à peine ils avoient assez d'air pour respirer. Ils sortirent d'un endroit si funeste, pâles & transis de froid, & plus morts que vifs ; & à peine furent-ils exposez au grand air, que la plûpart s'évanouirent. On n'oublia rien pour les secourir ; & si-tôt qu'ils eurent repris leurs esprits, ils allerent droit à l'Eglise la plus voisine pour remercier Dieu de les avoir conservez. Le Grand Maître fit travailler incessamment à relever les galeres ; on en trouva la plus grande entierement détruite, & hors d'état de pouvoir être mise en mer, les autres avec une grande dépense furent rétablies. Le trésor fournit ce qu'il avoit d'esclaves pour la chiourme ; & plusieurs paysans de l'Isle s'offrirent pour servir en qualité de bonnes voglés : quelques Princes Chrétiens, & ce qu'il y avoit dans l'Ordre de Commandeurs riches & puissans, s'interesserent comme ils devoient dans une si grande perte. Le Grand Maître pour leur en donner l'exemple, fit construire à ses frais une galere dans le port de Messine dont le Pape, touché d'un si grand desastre, fournit liberalement

liberalement les forçats qu'on prit dans ses prisons, & des criminels condamnez par la Justice. Claude de la Sangle.

Philippe II. Roi d'Espagne qui regardoit Malte comme le boulevard de la Sicile & de ses Etats d'Italie, fit présent à l'Ordre de deux galeres bien armées. Philippe du Broc ancien Chevalier de la Langue de Provence, & Prieur de Saint Gilles, donna à la Religion un grand gallion que le Commandeur Paschal du Broc son neveu conduisit à Malte, chargé de provisions de guerre & de bouche, armé de bons soldats, & en état de tenir la mer. Presque en même tems on vit arriver dans le port avec deux galeres, François de Lorraine, Grand Prieur de France, qui par des sentimens de zele pour son Ordre, vint offrir ses services au Grand Maître. Ce jeune Prince soutint depuis en differentes occasions la réputation de valeur, hereditaire dans son illustre Maison. L'Ordre après une aussi grande perte que celle qu'il venoit de faire, avoit bien besoin de ces differens secours, dautant plus que les Corsaires de Barbarie, dans l'esperance de se prévaloir de ce desastre, infestoient les côtes de l'Isle, & en tenoient souvent le port comme bloqué. Dragut sur-tout ce redoutable ennemi de la Religion, croyant en trouver les forces en desordre, y aborda avec sept galeres chargées de troupes de débarquement; & après les avoir mises à terre, il ravagea la campagne, & fit un grand nombre d'esclaves; mais avant qu'il eût pû se rembarquer, le Commandeur Louis de Lastic, de la Langue d'Auvergne, & Grand Maréchal de l'Ordre, à la tête de trois cens Chevaliers tomba

ſur ces Corſaires, en tailla en pieces une partie, reprit les priſonniers & le butin, & força Dragut de regagner ſes vaiſſeaux. Pour ſe venger de cette inſulte, le Prince de Lorraine ſe mit auſſi-tôt en mer avec ſes galeres & deux autres de la Religion, courut à ſon tour les côtes de Barbarie, prit entre Malte & Tripoli un brigantin d'Aſſanbaly, fameux Corſaire, donna la chaſſe à Uluchialy auquel il enleva une galere & une galiote; & avant que de rentrer dans le port de Malte, il prit encore deux vaiſſeaux chargez de ſel & de differentes marchandiſes.

La Religion par la valeur de ce Prince & des autres armateurs, reprenoit dans ces mers la ſuperiorité dont elle étoit en poſſeſſion avant que d'avoir eſſuyé la fureur de l'ouragan, lorſqu'il ſurvint un nouvel accident qui cauſa dans l'Ordre de grands troubles & de fâcheuſes diſſenſions. Pour l'intelligence de ce differend auquel le Pape & les plus grands Princes de l'Europe prirent part, il faut ſçavoir qu'après la mort du Prieur de Capoue dont nous venons de parler, le Seigneur Strozzi ſon frere s'étoit approprié ſes galeres, dont à la verité il y en avoit une qui lui appartenoit; & comme ayant le commandement d'une armée de terre il ne pouvoit pas lui-même conduire ſes galeres, il les avoit jointes à quelques galeres de France, qui étoient dans le port de Civita-Vecchia, ſous le commandement du Chevalier Sforce, Prieur de Lombardie, & frere du Cardinal de ce nom, Camerlingue de la Sainte Egliſe. Le Roi & Strozzi y croyoient leurs galeres en ſureté; mais le Prieur

de Lombardie quitta en ce tems-là le ſervice de France pour s'attacher à celui d'Eſpagne ; & de concert avec le Camerlingue, qui par ſa dignité avoit beaucoup d'autorité dans les Places de l'Egliſe, & pour ſe rendre plus conſiderable dans le nouveau parti qu'il embraſſoit, il enleva deux galeres du Roi qu'il conduiſit dans le port de Naples ; & par ſon conſeil & une pareille trahiſon, un Piedmontois appellé Moret de Niſſard s'étoit emparé d'une des galeres de Strozzi, & s'étoit retiré dans le port de Ville-Franche où le Duc de Savoye lui donna un azile, & permiſſion d'arborer ſon pavillon.

Un pareil brigandage contre la foi du ſerment, fit beaucoup de deshonneur au Prieur de Lombardie, & excita la colere & le reſſentiment du Pape. Paul IV. gouvernoit alors l'Egliſe en cette qualité, & il étoit gouverné lui-même par un de ſes neveux, Chevalier de Malte, que ce Pape à ſon avenement au ſouverain Pontificat, avoit revêtu de la Pourpre Romaine ſous le nom du Cardinal Caraffe. L'oncle & le neveu faiſoient négocier en ce tems-là une ligue avec la France contre l'Eſpagne. Outre la ſouveraineté de l'Egliſe qui étoit violée par cet attentat, il étoit de leur interêt de perſuader au Roi qu'ils n'y avoient point eu de part. Dans cette vûe, on arrêta le Cardinal Camerlingue ; il fut jetté dans une affreuſe priſon : on le menaça même de la mort, ſi les galeres du Roi de France n'étoient ramenées inceſſamment dans le port d'où on les avoit tirées furtivement. Le Prieur qui connoiſſoit l'humeur violente du Car-

dinal Patron, les renvoya auſſi-tôt ; & pour rendre la liberté au Camerlingue, il falut encore qu'il donnât pour deux cens mille écus de cautions, qu'il ne ſortiroit point de Rome ſans la participation du Pape & de ſon neveu. Il ne fut pas ſi aiſé de retirer la galere de Strozzi que Moret avoit conduite dans le port de Ville-Franche. Pour éluder les plaintes & les inſtances du Pape, le Duc de Savoye envoya cette galere en Levant avec ſon pavillon, & une commiſſion particuliere autoriſée de ſon ſceau. Le Cardinal Patron & Strozzi ayant appris qu'elle étoit en mer, pour ſe venger de cette perfidie, envoyerent à ſa pourſuite avec une autre galere un Capitaine François appellé Fouroux, bon Officier de mer, attaché à la Maiſon de Strozzi, auquel on recommanda d'employer également ſon adreſſe & ſa valeur pour retirer la galere des mains de Moret. Fouroux pour ne point laiſſer pénétrer le ſujet de ſon voyage, ſe rendit d'abord à Malte, demanda au Grand Maître, & en obtint la permiſſion, d'aller en courſe de concert avec ſes galeres, & ſous le pavillon de la Religion. Il ſortit du port avec la Capitane, & il n'eut pas été long-tems en mer, qu'il rencontra la galere qu'il cherchoit : le Piedmontois qui la commandoit ayant pris le vaiſſeau monté par le Fouroux pour la Capitane de la Religion, la ſalua, ſe mit dans ſa chaloupe ; & pour entretenir le Géneral, aborda la galere & entra dedans ; mais il fut bien ſurpris de ſe voir au pouvoir d'un Officier de Strozzi.

1557. On l'arrêta auſſi-tôt ; il fut mis aux fers, & le Fouroux joignit enſuite ſa galere, comme s'il en

eût ramené à bord le Capitaine. Les Officiers & les soldats sans aucune défiance, le laisserent approcher : il entra dans la galere, & il s'en étoit rendu maître avant qu'ils se fussent apperçus qu'ils y avoient reçu leur ennemi.

Le Géneral des galeres de la Religion indigné qu'on se fût servi du pavillon de l'Ordre pour surprendre la galere d'un Prince Chrétien, menaça le Fouroux de le combattre, s'il ne la relâchoit, & s'il ne remettoit Moret en liberté ; mais ce Capitaine lui ayant fait voir des ordres précis du Roi, & une commission expresse du Pape, le premier Superieur de l'Ordre, il ne jugea pas à propos de prendre sur lui la décision d'une affaire aussi délicate ; & ayant fait convenir le Fouroux de le suivre à Malte avec sa prise, ils se présenterent peu de jours après devant le port. Le Capitaine François envoya aussi-tôt au Grand Prieur de France ses commissions, & l'instruisit par un memoire particulier de la supercherie que Moret avoit faite au Seigneur Strozzi. Le Prince de Lorraine en fit part au Grand Maître, & en obtint pratique pour la galere de Fouroux & pour sa prise. Ces deux galeres étant entrées dans le port, le Capitaine Moret s'adressa aux Chevaliers Savoyards & Piedmontois, & se plaignit amérement qu'on se fût servi du pavillon de la Religion pour surprendre une galere qui appartenoit à leur Souverain ; & en haine de l'étroite alliance que ce Prince avoit avec l'Espagne : ces Chevaliers présenterent aussi-tôt en son nom une Requête au Conseil, que le Vice-Roi de Sicile appuya depuis de toute son autorité. On

fit intervenir des marchands de Raguſe & de l'Iſle de Scio, qui reclamoient les marchandiſes qui s'étoient trouvées dans la galere de Moret ; & d'ailleurs les Officiers du tréſor prétendoient que cette galere, comme faiſant partie de la dépouille & de la ſucceſſion du Prieur de Capoue, lui appartenoit. Tant d'interêts differens exciterent de fâcheuſes diviſions dans le Couvent, & chacun prenoit parti ſuivant ſa Langue & ſa Nation. Le Conſeil qui alloit toujours au bien de l'Ordre, ne put s'empêcher de blâmer le Grand Maître d'avoir ſans ſa participation admis dans le port les deux galeres en queſtion, & s'être attiré par cette conduite une affaire fâcheuſe, & dont il eût été à ſouhaiter qu'il eût renvoyé la diſcuſſion aux Princes intereſſez ; mais comme le paſſé ne ſe pouvoit rappeller, & que ces deux Capitaines avoient chacun un puiſſant parti dans Malte, le Conſeil nomma des Commiſſaires pour informer des prétentions de l'un & l'autre. Moret ſe plaignoit toujours que ſe croyant en ſureté à la vûe des galeres de l'Ordre, on lui avoit pris par trahiſon & par ſurpriſe celle que le Prince ſon maître lui avoit confiée ; & il en demandoit avec de grandes inſtances la reſtitution. Mais le Fouroux ſans vouloir reconnoître l'autorité du Conſeil, pour toute défenſe produiſit ſes commiſſions, & dit qu'en exécution des ordres du Pape, il avoit repris une galere qui appartenoit à ce Pontife, que le Moret à la vûe de toute l'Italie, lui avoit méchamment enlevée ; & que ſi la Religion ne puniſſoit pas ce voleur, le Pape ſçauroit bien s'en faire juſtice ſur ceux même qui par des

confiderations politiques, & au préjudice de l'obéiffance qu'ils lui devoient, auroient diffimulé un pareil brigandage.

Le Confeil ayant averé que la galere en queftion avoit été enlevée des ports du Pape, fit arrêter le Moret qui avoit conduit cette intrigue ; & on fe contenta de laiffer le Fouroux en la garde du Grand Prieur; & ce Prince ayant pris fa parole, s'en chargea volontiers. Le Grand Maître dépêcha auffi-tôt un Ambaffadeur au Pape pour recevoir fes ordres fur ce differend; & il écrivit en même tems au Roi d'Efpagne & à fes Miniftres en Italie pour leur en faire part : le Pape & le Roi de France de concert demanderent hautement qu'on leur envoyât le Fouroux avec fa prife, & qu'on leur remît fur-tout le voleur pour le punir fuivant les loix de la difcipline militaire. On ne put fe difpenfer d'obéir au Pape : la galere volée fut remife dans le port de Civita-Vecchia, les marchandifes reftituées à ceux aufquels elles appartenoient. Pour le Moret, par confideration pour le Roi d'Efpagne, après avoir été retenu quelque tems en prifon, on facilita fon évafion, dont le Confeil voulut bien ne pas s'appercevoir ; & le Duc de Medina-Celi alors Vice-Roi de Sicile l'envoya prendre fur la côte par un brigantin. Le Confeil fit dreffer un procès verbal de fa fuite qu'on envoya au Pape, qui après la reftitution de la galere, parut fatisfait.

Quoique cette affaire eût été conduite & terminée avec une grande prudence, la divifion qu'elle excita dans le Couvent, & les reproches même

CLAUDE DE LA SANGLE.

que le Grand Maître essuya à ce sujet de la part du Conseil, le toucherent si sensiblement, qu'il en tomba malade. Il ne fit depuis ce tems-là que traîner une vie languissante, & qui fut terminée par une mort très-chrétienne. Il ne voulut dispo-

18 Août 1557.

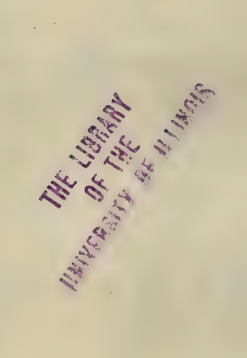
ser d'aucun de ses effets, quoiqu'il en eût eu la permission d'un Chapitre géneral ; & après avoir employé des sommes considerables à fortifier l'Isle de Malte, il laissa encore plus de soixante mille écus dans sa dépouille. Le Conseil édifié d'un si noble desinteressement, envoya en France douze mille francs pour contribuer à la dot de la Demoiselle de Mont-Chanar sa niece. On fonda à l'intention du défunt une Messe à perpetuité dans la Chapelle du Château Saint-Ange ; & d'une partie de cet argent, on fit faire pour l'Eglise conventuelle des ornemens de velours cramoisi brodez en or ; & on y mit les armes de la Sangle, comme un monument de sa pieté & de la gratitude de la Religion.

Le choix de son successeur ne causa pas beaucoup de difficulté ; à la verité le Bailli de Lion, neveu du Maréchal Vallier, quoique absent, eut d'abord quelques voix ; mais un des Electeurs n'eut pas plutôt proposé le Commandeur DE LA VALETTE, que tous les suffrages se réunirent en sa faveur. Ce Seigneur n'étoit point sorti de Malte depuis qu'il avoit pris l'habit & la Croix de l'Ordre ; il en avoit rempli successivement toutes les Charges ; Soldat, Capitaine, Géneral, sage politique, plein de fermeté, & aussi estimé parmi ses confreres, que redoutable aux Infideles. Sous son gou-

JEAN DE LA VALETTE. 21 Août. 1557.

vernement


F. FRERE JEAN LA VALETTE QUARANTE-HUITIEME GRAND MAITRE.
Année 1557.
Cars Sculp.


THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

vernement la Religion reprit ſon ancienne autorité qui étoit fort diminuée dans quelques Provinces d'Allemagne, & dans les Etats de la République de Veniſe.

Depuis que les Huſſites avoient ruiné la plûpart des Commanderies de Bohême, le tréſor commun de l'Ordre n'avoit pû rien tirer de ce Royaume & des Provinces voiſines. Des guerres continuelles qu'il avoit falu depuis ſoutenir en Hongrie, & dans les pays hereditaires de la Maiſon d'Autriche, avoient ſuccedé aux guerres civiles excitées par les Huſſites, & interrompu le payement des reſponſions que les Chevaliers de cette Nation devoient envoyer, ſoit à Rhodes ou à Malte, & les Prieurs de ces grandes Provinces s'étoient mis en poſſeſſion de nommer de leur chef aux Commanderies vacantes dans leurs Prieurez. Le Grand Maître incapable de ſouffrir des abus qui par la preſcription pouvoient devenir des titres & des coutumes, en écrivit fortement dans toutes ces Provinces : il s'adreſſa même pour les faire ceſſer à l'Empereur & à Ferdinand Roi des Romains ſon frere ; ces Princes qui connoiſſoient le digne uſage que la Religion faiſoit de ſes biens, firent dire aux Prieurs & aux Commandeurs qui avoient des Commanderies dans leurs Etats ; que leur intention étoit qu'ils donnaſſent une entiere ſatisfaction au Grand Maître. La Langue d'Allemagne aſſemblée en Chapitre, dépêcha auſſi-tôt à Malte Wenceſlas de Heſſe-Aſſembourg, Prieur de Bohême, Sigiſmond Romer, Commandeur de Mielperg, & Henri de Rietchenau, Commandeur d'Eſtugne, qui après

JEAN DE LA VALETTE.

avoir prêté au nom des Chevaliers de leur Langue, le serment d'obéissance qu'ils devoient au Grand Maître, se soumirent à payer les responsions & les taxes que les Chapitres géneraux imposeroient sur leurs Provinces ; & par un acte solemnel, ils se désisterent au nom de tous les Prieurs d'Allemagne, de conférer les Commanderies de leurs Prieurez, à l'exception d'une seule, à laquelle, suivant l'usage géneral de tout l'Ordre, ils avoient droit de nommer une seule fois en cinq ans.

Les Commandeurs Venitiens à la faveur de la protection qu'ils tiroient du Senat, & sous prétexte du service qu'ils rendoient à leur patrie contre les Turcs, tâchoient à l'exemple des Allemands, d'éloigner le payement de leurs responsions. Comme ces sortes de contributions étoient uniquement employées aux armemens contre les Infideles, le Grand Maître sçut si bien leur representer leur devoir & leurs premieres obligations ; & il parla si haut & avec tant de fermeté, que tout ploya sous ses ordres, & on vit en peu de tems arriver à Malte leurs responsions & celles des Allemands, qui furent depuis acquittées fort exactement.

De ces soins qui regardoient les Provinces, & pour ainsi dire les dehors du Couvent, le Grand Maître passa à une affaire qui avoit fait beaucoup de bruit à Malte, & même dans toute l'Europe, & dont suivant le sort des plus grands évenemens, à force de vieillir, on ne parloit plus. Le Maréchal de Vallier ce Gouverneur de Tripoli, que le Grand Maître d'Omedes avoit persecuté si opiniâtrément, vivoit encore ; & cet ancien Com-

mandeur auquel avant cette malheureuſe affaire, la plûpart des Chevaliers deſtinoient la Grande Maîtriſe, languiſſoit alors dans une vie obſcure, & conforme à ſes malheurs : à la verité le Grand Maître de la Sangle avoit rompu ſes fers, & lui avoit rendu ſa liberté ; mais differentes conſiderations & des égards qu'il crut devoir conſerver pour la mémoire & les amis d'Omedes, ne lui permirent pas de rétablir le Maréchal dans tous ſes honneurs.

Le Grand Maître de la Valette plus intrépide, & perſuadé du merite & de la bonne conduite du Maréchal, ſe fit un devoir de lui rendre juſtice ; & après une exacte réviſion de ſon procès, il le déchargea des injuſtes accuſations dont ſes ennemis avoient tâché de le noircir ; & il lui confera en même tems le titre de Grand Bailli de Lango, comme la preuve & le ſceau de ſon innocence. Il fit plus ; & pour le venger & tout l'Ordre des inſultes, & des mauvais traitemens qu'il avoit reçus des Infideles à la priſe de Tripoli, il entra dans le deſſein que lui propoſa Jean de Lacerda, Duc de Medina-celi, Vice-Roi de Sicile, de tenter la conquête de cette Place.

Dragut en étoit alors maître ; ce fameux Corſaire n'ayant pû obtenir du Sultan le titre de Bacha, & la charge de Grand Amiral de ſon Empire ; dignité que Barberouſſe avoit poſſedée, lui avoit remis le Sangiacat de Sainte Maure ; & ſous prétexte de zele pour les interêts de ſon maître, & de défendre les côtes d'Afrique contre les incurſions des Chevaliers de Malte, il s'étoit borné à

JEAN DE LA VALETTE.

la qualité de Gouverneur de Tripoli, mais dont par l'éloignement où cette Place étoit de la Porte, il s'étoit fait comme un petit Etat qu'il gouvernoit avec une autorité presque absolue, quoique pour se conserver la protection du Grand Seigneur, il affectât une entiere dépendance de ses ordres.

Depuis qu'il s'étoit établi dans Tripoli dont il vouloit faire sa place d'armes, & le siege de sa domination, il avoit fait relever & terrasser les murailles de cette Place. On y avoit ajouté par son ordre des bastions, & tous les ouvrages que le terrein avoit pû permettre, & que l'art avoit inventez en ce tems-là. Le Château n'étoit pas moins fortifié ; & malgré la situation qui n'étoit pas avantageuse, par ses soins continuels & par une dépense prodigieuse, il en avoit fait une des plus fortes Places de l'Afrique. De grosses tours garnies d'une nombreuse artillerie défendoient l'entrée du port, & ce port servoit de retraite aux vaisseaux de Dragut, & à ceux des Corsaires qui navigeoient sous le pavillon du Grand Seigneur; c'étoit de là que partoient tous les vaisseaux des Infideles qui infestoient les côtes de Sicile, de Naples, & même celles d'Espagne.

Le nouveau Vice-Roi de Sicile, pour signaler son avenement à cette dignité, forma le projet d'assieger Tripoli ; & pour y réussir, il tâcha d'y associer le Grand Maître : il n'eut pas de peine à le faire entrer dans un dessein qui avoit pour objet de ruiner cette retraite de pyrates. Ils en écrivirent de concert à Philippe II. Roi d'Espagne;

ce Prince n'étoit pas guerrier ; mais comme il s'agissoit de la sureté de ses côtes & du repos de ses sujets, & qu'il craignoit même que Dragut n'entreprît de se rendre maître de la Goulette, il approuva un projet autorisé de l'avis du Grand Maître dont il connoissoit la valeur & la capacité, & dont ses Chevaliers devoient partager les frais & les périls.

Ce Prince envoya ses ordres au Duc de Sesse, Gouverneur du Milanois, au Duc d'Alcala qui commandoit dans le Royaume de Naples, & à Jean André Doria alors Géneral de ses galeres, de joindre leurs forces, de les faire passer en Sicile, & il en déféra le commandement géneral au Duc de Medinaceli, qu'il chargea expressément de se conduire dans cette entreprise par les conseils du Grand Maître. Mais ces trois Seigneurs dont nous venons de parler, qui par l'éloignement où ils étoient de la Cour, s'étoient rendus comme arbitres de leur devoir, & jaloux de l'autorité que le Roi leur maître déféroit au Vice-Roi de Sicile sous differens prétextes, retarderent l'exécution des ordres de Philippe ; & il falut que ce Prince envoyât en Italie le Commandeur de Guimerans, ancien Chevalier qui étoit alors à sa Cour, pour faire marcher & pour conduire ces differentes troupes en Sicile. 1559.

Le Grand Maître voyant l'année fort avancée, étoit d'avis qu'on remît l'entreprise au printems suivant ; & il en écrivit son sentiment au Vice-Roi, mais ce Seigneur craignant que le Roi ne changeât de dessein, ou que par quelque intrigue

JEAN DE LA VALETTE.

de Cour, on ne lui enlevât une commiſſion où il ſe flatoit d'acquerir beaucoup de gloire, ſe preſſa de partir ; & après avoir aſſigné le rendez-vous géneral des vaiſſeaux & des galeres dans l'Iſle de Malte, malgré la rigueur de la ſaiſon, s'y rendit vers le milieu du mois de Decembre. Il y fut reçu avec tous les honneurs qui étoient dûs à ſa dignité, & au puiſſant Roi qu'il repréſentoit : les troupes qu'il avoit amenées furent logées commodément ; le Grand Maître fit devant ce Géneral la revûe de celles qu'il avoit deſtinées pour cette expedition ; elles étoient compoſées de quatre cens Chevaliers & de quinze cens hommes à la ſolde de la Religion, ſans compter les volontaires ; le Chevalier d'Urre de Teſſieres, grand Commandeur, & alors Géneral des galeres, en avoit le principal commandement : & le Grand Maître & le Conſeil qui avoient une entiere confiance dans ſa valeur & dans ſon experience, lui avoient même laiſſé le choix de ſon Lieutenant, & de l'Officier qu'il ſubſtitueroit en ſa place, ſoit pour commander les troupes de débarquement, s'il jugeoit à propos de tenir toujours la mer, ſoit pour reſter ſur les galeres, s'il prenoit le parti de commander lui-même les troupes qui devoient faire le ſiege.

Le Vice-Roi remercia le Grand Maître d'un ſi puiſſant ſecours : il fut ſur-tout charmé de voir ce corps de quatre cens Chevaliers qui devoit s'embarquer, tous anciens Chevaliers, & qui avoient vieilli dans le ſervice. Ce Géneral ne fut pas moins édifié des ſoins pleins de charité que les autres

Chevaliers prirent depuis des Officiers & des ſoldats de ce Vice-Roi qui étoient tombez malades : & pendant deux mois que ces troupes étrangeres reſterent dans l'Iſle, leurs malades furent ſecourus & ſervis avec un zele, qui depuis la fondation de l'Ordre n'y a point dégeneré.

Enfin les troupes du Milanois & du Royaume de Naples étant arrivées à Malte au commencement de Fevrier, on tint pluſieurs conſeils de guerre ſur les operations de la campagne. Le ſiege de Tripoli, comme nous venons de le dire, étoit le principal objet de cet armement ; mais le Vice-Roi informé des nouvelles fortifications qu'on avoit faites à cette Place, & ſur-tout que Dragut, Capitaine redoutable, s'y étoit enfermé, & qu'il y avoit fait entrer ce qu'il avoit de meilleures troupes, avec un amas prodigieux de proviſions de guerre & de bouche, les périls de cette entrepriſe & l'incertitude du ſuccès ralentirent ſon ardeur ; & plus habile courtiſan que Grand Capitaine, il propoſa la conquête de l'Iſle de Gelves, où il eſperoit trouver de la gloire ſans péril.

Le Grand Maître convint qu'à la verité il ne rencontreroit pas de grandes difficultez à ſe rendre maître de cette petite Iſle, ouverte de tous côtez, & ſans autres fortereſſes qu'un ſimple Château, & de peu de défenſe ; mais que ce qui en faiſoit la foibleſſe, & la facilité de la conquête, empêcheroit de s'y maintenir, & feroit naître aux Infideles, quand la flote ſeroit retirée, le deſſein de la reprendre ; d'ailleurs que la campagne étoit peuplée de Maures ou d'Arabes, qui à la faveur des

forêts de palmiers, dresseroient des embuscades, & empêcheroient dans un lieu si aride d'aller puiser de l'eau dans quelques puits qui avoient été creusez dans cette Isle ; qu'on avoit même à craindre que pendant qu'on seroit attaché à cette entreprise, la flote du Grand Seigneur dont on étoit menacé, ne survînt, & ne coulât à fond leurs galeres : au lieu que s'ils pouvoient se rendre maîtres de Tripoli, elles trouveroient un azile & un abri dans le port ; & même que les bancs de sable & les basses qui se trouvoient le long des côtes de Tripoli, leur en serviroient contre les grands vaisseaux du Sultan.

Le Vice-Roi jaloux de l'honneur de son sentiment, ne voulut point se rendre à ces raisons : il soutint toujours qu'il se seroit rendu maître de l'Isle avant que le Grand Seigneur eût pû armer, & mettre en mer sa flotte ; & que pour assurer sa conquête, il feroit fortifier le Château de quatre bastions qui le mettroient, & toute l'Isle hors de surprise & d'insulte. Des avis si opposez partagerent ceux qui composoient le conseil de guerre ; mais comme la plûpart des Officiers dépendoient du Vice-Roi, il y en eut peu qui osassent se déclarer contre son sentiment. En vain le Grand Maître lui representa qu'en changeant le projet & le plan de la campagne, il alloit directement contre les intentions du Roi son maître, & les instructions dont il étoit chargé ; Lacerda demeura obstinément attaché à son sentiment. La Valette qui prévoyoit tout ce qu'on avoit à craindre de cette entreprise, lui dit qu'il étoit maître de porter les armes du Roi son

maître

maître du côté qu'il jugeroit à propos ; mais que s'il abandonnoit le premier projet que le Roi d'Espagne avoit approuvé, & qui avoit été communiqué au Conseil de l'Ordre, il ne laisseroit sortir aucun Chevalier des ports de l'Isle. Le Vice-Roi chagrin de trouver tant de fermeté dans le Grand Maître, & qui ne se pouvoit passer de son secours, parut se rendre à son avis ; il reprit en apparence le premier projet ; on ne parla plus que du siege de Tripoli : mais comme le Grand Maître laissoit toujours voir quelque défiance de la sincerité de ses intentions, le Vice-Roi pour l'éblouir, jura solemnellement par la vie du Roi son Seigneur, & par la tête de Gaston de la Cerda son fils, jeune Seigneur qu'il avoit amené avec lui ; que sans s'écarter, il se rendroit incessamment devant cette Place. Cependant ce n'étoit pas son dessein ; mais il réservoit de le faire éclater quand il seroit en mer, & seul maître des mouvemens & de la route qu'il feroit faire à l'armée qu'il commandoit.

L'embarquement se fit le dix de Fevrier ; le Grand Maître ajouta aux troupes de l'Ordre deux cens pionniers Maltois pour servir au siege de Tripoli. Les Chevaliers Flotte & de la Roche eurent la conduite de l'artillerie qu'on devoit débarquer, & le Commandeur Garcie de Contreras fut chargé avec plusieurs Chevaliers du soin de l'Hôpital des malades, & des Officiers & des soldats qui seroient blessez. La flote Chrétienne tint la route de la côte d'Afrique, & arriva aux Seches de Querquene. L'Isle de Gelves avoit toujours eu ses Sei-

gneurs particuliers ; mais depuis que Dragut, ſous l'autorité du Grand Seigneur, s'étoit établi dans Tripoli, il avoit rendu ces petits Souverains tributaires de la Porte. Ce Corſaire n'eut pas plutôt appris que le Vice-Roi étoit avec ſa flote à la hauteur de cette Iſle, qu'il s'y rendit avec deux galeres, qui entrerent dans le canal de Cantara, dont nous avons parlé dans l'onziéme Livre de cet ouvrage. Le Géneral Chrétien ayant découvert ces deux galeres, en détacha un plus grand nombre pour s'en emparer ; mais l'Officier qui commandoit les galeres Chrétiennes, ayant apperçû deux vaiſſeaux marchands qui venoient d'Alexandrie, l'avidité du butin lui fit négliger la pourſuite des deux galeres de Dragut : il fut droit aux vaiſſeaux marchands, & s'en rendit maître. Mais pendant qu'il étoit attaché au pillage, Dragut avec ſes deux galeres ſortit du canal ; il en envoya une commandée par le Corſaire Uluchiali pour donner avis à la Porte, qu'une puiſſante flote compoſée de differentes eſcadres du Roi d'Eſpagne & des Chevaliers de Malte, ravageoit les côtes d'Afrique, & menaçoit Tripoli d'un ſiege. Par le même courier il demandoit un prompt ſecours ; & en l'attendant, & après avoir laiſſé ſes ordres dans l'Iſle de Gelves pour ſa défenſe, il retourna avec la même diligence qu'il étoit venu ſe renfermer dans Tripoli. Soliman n'eut pas plutôt reçû ces nouvelles, qu'il envoya des ordres très preſſans dans tous les ports de l'Archipel pour armer inceſſamment tous les vaiſſeaux & les galeres qu'on pourroit mettre en mer, Cara Muſtapha ſon Grand Amiral, & qui

devoit commander la flote, prit le même ſoin dans le port de Conſtantinople.

Cependant le Vice-Roi pour faire de l'eau, fut obligé en differentes fois de débarquer. Les Gelvains, quoique ennemis ſecrets des Turcs, dont ils ſouffroient impatiemment la domination ; mais irritez du pillage de deux vaiſſeaux marchands qui leur appartenoient, s'oppoſerent à ces deſcentes, chargerent les Chrétiens, & dans ces eſcarmouches, Alvare de Sande, un des principaux Chefs de l'armée, y fut bleſſé ; & les Chrétiens, après avoir perdu près de deux cens hommes & cinq Capitaines d'infanterie, furent obligez de ſe rembarquer. La flote remit à la voile, tint la route de Tripoli, & s'arrêta aux Seches de Palo, ainſi appellez à cauſe de differens courans qui laiſſent quelquefois cet endroit de la mer à ſec. Le Vice-Roi en attendant une partie de ſes troupes qui n'avoient pû partir de Malte avec le corps de l'armée, s'arrêta proche de ces courans, & il débarqua ſur la côte voiſine quelques compagnies, qui en differens endroits, creuſerent des puits. L'eau en parut claire & douce on en tranſporta une grande quantité ſur la flote ; l'Officier comme le ſoldat en but avec avidité. Mais l'experience la fit trouver d'un dangereux uſage ; la plûpart de ceux qui en burent, tomberent malades : il en mourut même un grand nombre, & parmi eux, pluſieurs Chevaliers des premiers de l'Ordre. La flote Chrétienne eut en même tems à eſſuyer une violente tempête, & la Capitane de Sicile ayant heurté contre le gallion de Malte, ſe briſa, &

coula bas. Ces accidens ſi ordinaires en mer, ne furent que les préludes d'une perte plus déplorable.

Le Vice-Roi, après que le calme fut revenu, propoſa dans le Conſeil de quitter cet endroit. Le Commandeur de Teſſieres, ſuivant ſes inſtructions, lui propoſa d'aller d'abord à Langir, lieu ſain, & d'une bonne tenure; que de-là on ſe rendroit aiſément à Tripoli; que par la priſe de cette Place, & ſur-tout du port, on mettroit en ſureté la flote contre les tempêtes, & même contre l'armée qu'on diſoit qui venoit de Conſtantinople; d'ailleurs que les Maures & les habitans du pays voyant les Chrétiens maîtres de cette Place, ſe déclareroient avec plus de confiance contre les Turcs; & qu'après la conquête de Tripoli, celle de Gelves ne coûteroit que d'en faire le voyage.

Mais le Vice-Roi qui n'aimoit pas les entrepriſes difficiles, ſous prétexte que les vents étoient contraires, rejetta cette propoſition. Les Officiers qui compoſoient le Conſeil, & qui dépendoient de lui, n'oſerent être d'un avis different. On revint aux Gelves le ſept de Mars, d'où le Géneral des galeres de l'Ordre dépêcha une fregate au Grand Maître pour lui donner avis de ce qui ſe paſſoit, & il lui marquoit par ſa Lettre que le Vice-Roi n'avoit pas eu le courage d'aller juſqu'à Tripoli.

Les Chrétiens débarquerent dans cette Iſle ſans obſtacle, & ſans qu'il parût aucun Maure qui leur en diſputât l'entrée. Ils avancerent dans les terres & proche d'un endroit où il y avoit des puits d'eau

douce ; mais ils les trouverent comblez ; & après qu'on les eut débouchez avec beaucoup de peine, l'eau en parut très amere par la quantité de feuilles d'aloës que les Gelvains y avoient jettées. Pendant que l'armée Chrétienne campoit en cet endroit, il y vint des députez, ou pour mieux dire des espions du Cheick ou du Seigneur de l'Isle, qui sous prétexte de se plaindre de la guerre qu'on lui faisoit sans aucun sujet, & sans la lui avoir déclarée, demandoit une entrevûe avec le Vice-Roi. Ils proposerent de sa part que l'armée sortît de l'Isle, & que la conférence se pût faire à la Rochette, où ils dirent que les Chrétiens trouveroient en abondance de bonnes eaux. Le Vice-Roi sans accepter ni rejetter tout à fait cette proposition, leur dit qu'il confereroit volontiers avec leur maître ; mais que ce ne pouvoit être qu'au pied du Château, où il alloit s'acheminer incessamment. Ces députez, après avoir reconnu ses forces, en firent le rapport au Cheick, qui ne se trouvant pas en état de tenir dans une si mauvaise Place contre des troupes nombreuses & aguerries, étoit disposé à capituler. Mais ses principaux Officiers, & la jeunesse sur-tout demanderent avec de grands cris le combat : & soit que ce Seigneur fût bien aise avant que de traiter, de tenter le sort des armes, ou peut-être que n'étant pas tout à fait maître des habitans, il ne fût pas fâché qu'un peu de disgrace les rendît plus dociles, il leur permit ce qu'il ne pouvoit empêcher : & ces barbares pleins de fureur, & avec plus d'impétuosité que d'ordre, croyant surprendre les Chrétiens, s'acheminerent

JEAN DE LA VALETTE.

vers le camp, ils y étoient attendus, le Vice-Roi avoit été averti par deux eſclaves chrétiens qui s'étoient échapez, qu'il ſeroit attaqué le lendemain. Il ne jugea pas à propos d'attendre les ennemis ; & après avoir reglé le rang & la marche de ſes troupes, il s'avança au devant d'eux. Les Chevaliers de Malte avec deux compagnies d'Allemands étoient à l'avant garde ; il y avoit dans le corps de bataille trois mille Italiens & Siciliens, & l'arriere-garde étoit compoſée de trois mille Eſpagnols. Telle étoit l'ordonnance de cette petite armée dans ſa marche, lorſque les Gelvains au nombre d'environ deux mille ſortant de derriere une colline qui les couvroit, & pouſſant à leur ordinaire des cris horribles, ſe jetterent l'épée à la main ſur l'avant-garde. Mais comme ils n'avoient ni cavalerie, ni arquebuſiers, les Chevaliers avec le feu ſeul de la mouſqueterie, en tuerent un grand nombre, & eurent bien-tôt diſperſé & tourné en fuite cette multitude de payſans. Le Cheick pour prévenir ſa perte, & le ravage de l'Iſle, traita avec le Vice-Roi, lui livra les clefs du Château, reconnut le Roi d'Eſpagne pour ſon Souverain, & s'engagea de lui payer tribut. La Cerda charmé de cette conquête, ſe laiſſa aller à des tranſports extraordinaires de joye : il ſe vantoit d'être le premier Capitaine de ſa Nation, qui depuis l'avenement du Roi ſon maître à la Couronne d'Eſpagne, en eût étendu la domination ; & pour conſerver ce monument de ſa valeur, il entreprit d'y conſtruire un fort dans la vûe de tenir en bride l'humeur mutine & inconſtante des Maures. Suivant

le plan qu'il en fit dresser, cette forteresse devoit être composée de quatre bastions : André Gonzague se chargea de la construction de celui qui regardoit l'Orient ; les Chevaliers de Malte entreprirent celui qui lui étoit opposé, & qui se trouvoit à l'Occident. Le Vice-Roi fit travailler ses troupes de Sicile à celui qui regardoit le Midi, & Jean André Doria, Géneral des galeres, employa sa chiourme à travailler au dernier, qui fut placé entre celui des Chevaliers de Malte & celui du Vice-Roi. L'endroit qui s'étend de l'Occident au Septentrion, étoit défendu par la mer, & une épaisse muraille bien terrassée, devoit enfermer le côté qui va du Septentrion à l'Orient.

Les Chevaliers qui avoient amené à leur suite deux cens pionniers, avancerent considerablement leur ouvrage ; mais dans les autres endroits le travail alloit lentement par l'avidité du soldat, qui au lieu de charier de la terre & des materiaux, se déroboit à un ouvrage pénible, pour transporter secretement dans les vaisseaux de la laine, & de l'huile dont il trouvoit une grande abondance dans cette Isle. D'ailleurs les maladies se renouvellerent sur la flote, & dans l'armée de terre par les chaleurs excessives du pays, par l'intemperie de l'air, l'amertume des eaux, & sur-tout par la nourriture de la chair des moutons à longue queue, qui se trouva mal saine. Jean André Doria en tomba malade : Quirico Spinola en mourut, & outre plusieurs Chevaliers qui eurent le même sort, un si grand nombre fut affligé de differentes maladies, que le Commandeur de Tessieres, Géneral des galeres de la

JEAN DE LA VALETTE.

Religion, fut obligé d'en donner avis au Grand Maître, & de lui demander ſes ordres. Le Grand Maître fut ſenſiblement touché de ſi fâcheuſes nouvelles : & comme par une longue experience il connoiſſoit le pays & les mers qui l'environnent, il prévit avec douleur que ſi le Vice-Roi reſtoit plus long-tems dans cette Iſle, il pourroit être ſurpris par la flote des Turcs. Il manda à Teſſieres qu'il ne pouvoit approuver la conſtruction d'un Fort dans un endroit ſterile, éloigné de tout ſecours, ſans eau, & ſur-tout ſans port où les vaiſſeaux puſſent aborder. Il dépêcha en même-tems un Chevalier au Roi d'Eſpagne, pour lui donner avis du peril où par un trop long ſéjour dans l'Iſle, le Vice-Roi expoſoit ſon armée. Il fit ſçavoir la même choſe à la Cerda, & par le même courier qu'il envoya en Afrique, il ordonna au Commandeur de Teſſieres, ſi le Vice-Roi s'obſtinoit, pour continuer ſon ouvrage, à reſter dans un lieu ſi dangereux, de demander ſon congé, & de revenir inceſſamment à Malte, où ſon ſecours ſeroit plus utile, ſi les Turcs pour faire diverſion attaquoient les Iſles de la Religion. Peu de jours après il renvoya un ſecond courier pour donner avis qu'il venoit d'être averti que le Grand Seigneur avoit fait partir quarante galeres pour venir au ſecours de Tripoli, que ce Prince croyoit aſſiegée ; que vingt vaiſſeaux corſaires devoient ſe joindre à cette flote, qui étoit attendue ſur les côtes d'Afrique par vingt-deux autres, commandées par Dragut, & que cette flote chargée de troupes fraîches, & ſuperieure à celle des Chrétiens, dont la plûpart

part des ſoldats étoient languiſſans, n'auroit pas de peine à en triompher.

Le Commandeur de Teſſieres & Jean-André Doria ſollicitoient preſſamment le Viceroi d'abandonner pour un tems ſon entrepriſe du nouveau Fort : l'un & l'autre lui conſeilloient d'embarquer toutes ſes troupes, d'aller au-devant de la flote de Conſtantinople juſques dans l'Archipel, & de la combattre avant ſa jonction avec les galeres des corſaires; ils lui repreſentoient qu'après avoir écarté les vaiſſeaux du Grand Seigneur, ils pourroient revenir en Afrique former le ſiege de Tripoli, dont la conquête aſſureroit celle de l'Iſle de Gelves. Mais le Viceroi étoit ſi préoccupé par la paſſion qu'il avoit d'achever ſon ouvrage, & de laiſſer en Afrique une Fortereſſe qui portât ſon nom, qu'il n'écoutoit les avis qu'on lui donnoit, que comme excitez par une jalouſie ſecrette de ſa gloire : rien ne put vaincre ſon opiniâtreté. Le Commandeur de Teſſieres prévoyant ſa perte infaillible; & la plûpart des Chevaliers, des ſoldats & des matelots étant mourans, lui demanda ſon congé, & partit. Il perdit dans la traverſe encore neuf Chevaliers qui moururent de maladie : & peu de jours après ſon arrivée il en mourut lui-même avec la plûpart de ſes ſoldats, des eſclaves, & des forçats; en ſorte que ces galeres ne furent de long tems en état de retourner en mer.

Le Grand Maître pour les remplacer, & toujours inquiet du ſalut de la flote Chrétienne, renvoya en Afrique trois autres galeres armées de nouveaux ſoldats, & d'une nouvelle chiourme.

JEAN DE LA VALETTE.

Le Chevalier de Maldonat devoit les commander en mer, & le Commandeur de Guimeran avoit ordre de se mettre à la tête des troupes de débarquement. Ce petit secours arriva aux Gelves le vingt-sept d'Avril, dans le même-tems que le Lieutenant du Viceroi de Naples, craignant une descente des Turcs dans ce Royaume, avoit envoyé en Afrique deux brigantins pour en ramener les vieux soldats Espagnols, qu'il croyoit nécessaires pour la défense du pays. Le 10 de Mai il arriva de Malte un nouveau brigantin dans lequel étoit le Chevalier Hugues de Copones, que le Grand Maître envoyoit à Doria, pour lui donner avis qu'enfin l'armée navale des Turcs, composée de quatre-vingts-cinq galeres, avoit paru sur les côtes du Goze le sept de Mai. Doria qui étoit malade envoya ces lettres au Viceroi, & il lui manda que s'il ne faisoit rembarquer promptement ses troupes pendant la nuit, & avant que le jour parût, il ne devoit pas s'attendre d'échaper à la puissance formidable des Turcs. Mais rien ne pouvoit dissiper l'aveuglement du Viceroi : & quoiqu'il ne pût plus douter de l'arrivée de la flote Ottomane, il se flatta que le Commandant iroit d'abord à Tripoli pour conferer avec Dragut, & que dans l'intervale il auroit tout le tems nécessaire de rembarquer ses troupes & son artillerie. Un funeste succès fut la suite malheureuse de son entêtement : la flote ennemie parut à la pointe du jour : Cara Mustapha en avoit la conduite, & le Bacha Piali favori du Grand Seigneur avoit le souverain commandement des troupes de débarquement. Doria

1560. 10 de Mai.

voyant cette flotte s'avancer en bonne ordonnance, s'écria : *Enfin l'opiniâtreté d'un seul homme nous a tous perdus ; mais au moins nous ne serons pas vaincus sans avoir prévû notre défaite.*

A la vûe de l'armée des Turcs, la consternation & le désordre se mirent dans la flote Chrétienne. Les galeres par les maladies étoient sans un nombre suffisant de forçats & de soldats ; chacun dans ce désordre & cette confusion ne prenoit l'ordre que de sa peur : & sans rendre de combat, chaque Capitaine ne cherchoit qu'à échaper à la furie de l'artillerie des ennemis. Les Turcs prirent vingt galeres & quatorze gros navires avec leur équipage, & tous ceux qui les montoient ; & leurs barques armées de soldats s'emparerent sans résistance de plusieurs galeres Chrétiennes, qui faute d'eau se trouverent alors arrêtées dans ces bancs de sable qu'on appelloit *les Seches* ou *les Basses*. Le Commandeur de Maldonat voyant toute la flote en déroute & dispersée, & ses trois galeres poursuivies par celles des ennemis, ne perdit ni le courage ni le jugement : & comme il n'étoit pas moins habile pilote que Capitaine plein de valeur, à force de faire de fausses routes, & comme s'il eût voulu échouer à terre, il gagna le cap de Sphax : & de là prenant à droite, il se jetta en pleine mer, d'où il se rendit heureusement à Malte.

Les Turcs ne voyant plus d'ennemis qui pussent leur disputer la victoire, la célebrerent par une décharge de leur artillerie, & par toutes les marques d'une réjouissance publique, & ils résolurent

JEAN DE LA VALETTE.

de débarquer le lendemain leurs troupes pour s'emparer de l'Isle, & faire esclaves ce qui y restoit de Chrétiens. Pendant que sur leur flote tout retentissoit des cris de joie, le Viceroi désesperé de sa défaite, confus & honteux de n'avoir pas suivi les conseils de Doria, ne laissa pas d'y avoir encore recours. Il le vint trouver dans son lit où il étoit malade, & en approchant : *Doria*, lui dit-il, *qui avez eu seul de la sagesse & du bon sens en cette occasion*, que me conseillez-vous de faire ? *Seigneur*, lui répondit Doria, *comme vous commandez les troupes de terre, c'est à vous à prendre le parti qui vous paroîtra le plus avantageux. A l'égard de notre malheureuse flote, j'ai résolu de me faire porter cette nuit sur un leger brigantin, de tâcher de percer à la faveur des ténebres au travers de cette forêt de vaisseaux dont nous sommes environnez : & si je puis m'échaper, de courir la mer pour rallier les tristes débris de notre défaite & de gagner ensuite le port de Messine, pour y attendre les ordres de la Cour.*

Le Viceroi lui dit qu'il vouloit le suivre, & qu'il s'abandonnoit à sa conduite : & quoiqu'il lui restât encore dans l'Isle & dans le Fort près de cinq mille hommes, il aima mieux s'enfuir, & survivre à sa défaite, que de s'ensevelir genereusement sous les ruines de cette forteresse. Il en laissa le commandement à Alvare de Sande Capitaine fameux, qui avoit acquis beaucoup de gloire dans les guerres de Piedmont. Il s'embarqua ensuite avec plusieurs Officiers generaux, & par l'habileté & l'adresse de Doria il se démêla des vaisseaux Turcs, gagna l'Isle de Malte, d'où il se rendit en Sicile,

où il alla cacher ſa diſgrace & ſes malheurs. Ceux des Chrétiens qui étoient reſtez dans l'Iſle ne finirent pas par la déroute de la flote. Les Turcs ayant débarqué leurs troupes & leur artillerie, aſſiegerent le Fort, & le battoient avec dix-huit canons. Ce n'étoient pas les ſeuls ennemis auſquels de Sande eût à réſiſter : Pendant trois mois de tems qu'il ſoutint ce ſiege avec un courage invincible, il eut à combattre non-ſeulement contre des hommes, mais encore contre la faim, la ſoif, & pour ainſi dire, contre tous les élemens. L'eau manquoit dans les citernes, & il n'y avoit pas même de bois dans la Fortereſſe pour cuire les alimens. La plûpart des ſoldats plûtôt que de mourir de ſoif, déſertoient par bandes, & alloient ſe rendre à l'ennemi. De Sande voyant ſon canon démonté, les ouvrages de la Place ruinez par celui des Turcs, & ſe trouvant ſans eau, ſans bois; & ce qui lui reſtoit de ſoldats, malades, extenuez & languiſſans, réſolut par une génereuſe ſortie de s'ouvrir un paſſage, & de de mourir honorablement & l'épée à la main. Après avoir repreſenté à ſes ſoldats que leur ſalut dépendoit de leur courage, il ſe mit à leur tête, & ſortit dans une heure où il croyoit ſurprendre les Infideles ; mais les Turcs avertis par des transfuges l'attendoient en armes. A peine fut-il ſorti qu'il ſe vit environné & accablé par differens corps de troupes qui tomberent ſur lui. Il n'eut pas même la conſolation de mourir les armes à la main : il fut pris & mis à la chaîne par ces Barbares avec ce qui lui reſtoit d'Officiers & de ſoldats. Le Bacha entra enſuite dans la Place dont il fit razer

Jean de la Valette.

les fortifications, de peur qu'après ſon départ les Chrétiens n'y rentraſſent : & ce Géneral reprit le chemin de Conſtantinople, couvert de gloire, & traînant à ſa ſuite les galeres Chrétiennes, & un nombre infini de priſonniers. Près de quatorze mille hommes périrent dans cette malheureuſe expédition, ſoit par le fer ennemi, ſoit par les maladies, ou dans l'eſclavage. L'Eſpagne ſeule y perdit vingt-huit galeres & quatorze vaiſſeaux de charge, ſans compter celles du Pape & deux qui appartenoient à Coſme Duc de Florence. Pierre Machiavel, qui les commandoit en ſauva d'abord deux autres; mais peu de tems après treize galeres d'Alger les ayant rencontrées près de l'Iſle de Giglio, elles furent contraintes d'échouer contre des écueils qui ſe trouvent le long des côtes de l'Iſle de Corſe. Les Officiers & les ſoldats ſe ſauverent à terre après avoir abandonné le corps des galeres, & la chiourme compoſée de Mahometans, que ces Infideles mirent en liberté.

Ce fut à peu près en ce tems-là que Coſme, Duc de Florence, pour ſe précautionner à l'avenir contre leurs incurſions, forma un corps de marine : & pour en attacher les Officiers à ſa fortune, il en fit un Ordre de Chevaliers qui furent depuis les éleves des Chevaliers de Malte. Ce nouvel Ordre fut inſtitué ſous l'invocation de S. Etienne Pape, dont on célebroit la Fête le deuxiéme d'Août, jour heureux pour ce Prince, & auquel peu auparavant ſes Géneraux avoient gagné contre les bannis de Florence, la bataille de Marciano. Coſme établit à Piſe la Maiſon Chef d'Or-

dre : il y attacha de grands revenus ; lui-même en dressa les loix & les statuts : & pour ne pas laisser dans une domination nouvelle un Corps de Noblesse réuni sous une autre autorité que la sienne, il s'en fit le Chef & le Grand Maître : & les Princes ses enfans en furent les premiers Chevaliers. Il en avoit trois, *François* qu'il destinoit pour son successeur, & qu'il envoya depuis à la Cour d'Espagne ; *Jean*, qui quoique à peine âgé de seize ans, étoit déja revêtu de la Pourpre Romaine, & *Garsie* le dernier des trois, jeune Prince d'une humeur féroce. Ces deux derniers par une jalousie & une émulation réciproque, dès leur plus tendre enfance, avoient conçû l'un contre l'autre une haine dont on avoit jamais pû les faire revenir, & qui éclata en ce tems-là d'une maniere funeste. Pendant que Cosme suivi de toute sa famille, pour donner une forme constante à son Ordre militaire, visitoit les ports & les places maritimes de ses Etats, ces deux jeunes Princes dans une partie de chasse qu'ils firent dans des bois proche de Grosseto, s'étant querellez, de concert s'éloignerent de la suite, s'enfoncerent dans le bois, se battirent, & Garsie tua d'un coup de poignard le Cardinal. Il rejoignit ensuite la chasse sans faire paroître le moindre trouble, & comme s'il se fût seulement égaré : il demanda ce qu'étoit devenu son frere. Mais comme ce jeune Prince ne paroissoit point, & que la nuit approchoit, ses Officiers se partagerent pour le chercher ; & celui qui étoit chargé particulierement de sa conduite, après avoir couru tout le bois, le trouva enfin étendu par terre,

JEAN DE LA VALETTE.

mort & noyé dans ſon ſang. Il courut auſſi-tôt porter une ſi triſte nouvelle à Coſme. Ce Prince ſoupçonna auſſi-tôt la main d'où un ſi cruel coup étoit parti : mais quoique pénétré de la plus vive douleur, il eut aſſez de force pour la diſſimuler : il ordonna même à cet Officier de tenir la choſe ſecrette ; & qu'à la faveur des tenebres, il lui apportât dans ſon cabinet le corps de ſon fils enveloppé dans un tapis, & ſans qu'il pût être apperçû.

On ne lui eut pas plutôt obéi, qu'il fit apeller Garſie ; & après s'être enfermé avec lui, il lui demanda ce qu'étoit devenu ſon frere. Ce jeune Prince avec une aſſurance qui n'étoit pas de ſon âge, lui répondit froidement qu'il l'avoit perdu de vûe à la chaſſe & dans la pourſuite du cerf. Coſme lui commanda alors de lever le tapis qui couvroit le corps du Cardinal, dont les playes jettoient encore du ſang en abondance. A ce ſpectacle, le Duc ne pouvant plus retenir ſa douleur & ſa colere : *Malheureux*, lui dit-il, *voilà le ſang de ton frere qui crie vengeance au ciel contre toi : faut-il que j'aye mis au monde un parricide qui par la perte de ſon frere, s'eſt fait un chemin pour aſſaſſiner ſon pere même ?* Garſie intimidé, ſe jetta à ſes pieds, confeſſa ſon crime : & pour en diminuer l'horreur, allegua que ſon frere l'avoit attaqué le premier, & qu'il n'avoit pû ſauver ſa vie que par ſa mort. Mais Coſme rejettant de ſi foibles excuſes, & le regardant avec des yeux pleins de fureur : *Il faut*, lui dit-il, *que je venge moi-même la mort de l'innocent par la perte du coupable, & que tu rendes la vie à celui de qui*

tu la tiens. En disant ces paroles, il lui arracha le poignard dont il avoit tué son frere, & le lui enfonça dans le sein. On les enterra ensuite l'un & l'autre secrettement : & pour cacher un si grand malheur, on publia qu'ils étoient morts dans une maison de campagne d'une maladie contagieuse, dont la Toscane étoit alors infectée. On leur fit depuis de magnifiques funerailles dans la principale Eglise de Florence, ausquelles on ajouta leur oraison funebre : & dans ce discours, l'Orateur, par ordre de Cosme, affecta exprès, pour diminuer le soupçon de ce meurtre, de s'étendre principalement sur les louanges de Garsie. C'est ainsi que Monsieur de Thou rapporte un évenement si tragique dans le trente-deuxiéme Livre de son Histoire ; quoiqu'on prétende que ce fait ne se trouve point dans sa premiere édition, & qu'il a été inseré depuis par les éditeurs des éditions posterieures. Eleonore de Tolede, mere de ces deux jeunes Princes, & à laquelle on ne put cacher les circonstances de leur perte, en mourut de douleur. Cosme sans se laisser abattre par tant de disgraces, cherchoit sa consolation dans les soins qu'il prenoit du gouvernement. Sa principale occupation étoit alors de faire fleurir son nouvel Ordre, & ce Prince habile, & un des plus grands politiques de son siecle, pour attacher par cette marque de distinction les principales familles de Florence aux interêts de sa Maison, avec permission du Pape Pie IV. dispensa les nouveaux Chevaliers des loix du célibat qui s'observoit dans l'Ordre de Malte, & il étendit cette grace jus-

JEAN DE LA VALETTE.

qu'à ceux qui avoient été mariez deux fois. Il y ajouta le privilege, au défaut d'enfans légitimes, de pouvoir tester de leurs biens en faveur de leurs bâtards, à condition en ce cas d'en laisser à leur Ordre la quatriéme partie. Son interêt ne lui permit point de se conformer sur tous ces articles à la rigueur & à la severité des statuts qui s'observoient par les Chevaliers de Malte, & il se contenta d'exhorter ceux de Saint Etienne à les imiter au moins dans la valeur & dans le zele qu'ils faisoient paroître depuis tant de siecles contre les Turcs & les Infideles.

Ce fut dans cette vûe, & pour les former dans la discipline militaire, qu'il ordonna aux Commandans de ses galeres, quand ils rencontreroient celles de Malte, de s'y joindre, de voguer ensemble, & d'attaquer de concert tous les Corsaires qu'ils rencontreroient. En exécution de ces ordres, Baccio Martelli, Chevalier de Saint Etienne, & qui commandoit quatre galeres de Florence, ayant trouvé à la hauteur du Cap-Lupo, Vincent de Conzague Prieur de Barlette, General des galeres de la Religion, & qui en avoit sept sous ses ordres, le salua le premier, l'aborda ensuite, lui demanda & obtint la permission de le suivre : & dans leur course, prit toujours l'ordre qu'il donnoit ensuite à ses Officiers subalternes. Le Géneral avec ces quatre galeres, se trouvant commander à onze bien armées, courut toutes les mers du Levant, sauva plusieurs vaisseaux Chrétiens poursuivis par les Infideles, prit plusieurs corsaires, & à la fin de la campagne il se sépara des Florentins à la hauteur de Corfou. Il entra ensuite dans le port de Malte,

où ſuivant l'eſprit de l'Ordre, il reçût plus de témoignages de congratulation pour les vaiſſeaux Chrétiens qu'il avoit défendus & ſauvez, que pour ceux qu'il avoit pris ſur les Infideles.

C'étoit dans cette vûe que les galeres de la Religion étoient preſque toujours en mer. Le Grand Maître de ſes revenus, en fit même conſtruire deux nouvelles: les plus riches Commandeurs à ſon exemple faiſoient tous les jours, & ſuivant leurs forces, differens armemens: jamais l'Ordre n'avoit été ſi puiſſant ſur mer; & ce qui le rendoit ſur-tout redoutable aux Infideles, c'eſt que ces differentes eſcadres étoient commandées par des Chevaliers qui avoient vieilli dans le ſervice, & dont la plûpart auroient été capables de commander des flotes entieres: tels étoient alors le Commandeur Gozon de Melac, Géneral des galeres de la Religion, le Commandeur de Guimeran, que le Roi d'Eſpagne avoit demandé au Grand Maître pour commander celles de Sicile, les Commandeurs de Giou & d'Elbeines, & les Chevaliers de Thiange & de la Motte, tous excellens hommes de mer, & célebres par leur valeur & leur experience. Mais parmi ces Capitaines, aucun n'avoit fait tant de priſes & ſi conſiderables que le Commandeur de Romegas, Chevalier qui depuis ſa jeuneſſe avoit fait la courſe; perſonne ne connoiſſoit auſſi-bien que lui les côtes, les ports & juſqu'aux moindres cales qui ſe trouvent le long de la mer Mediterranée: d'ailleurs brave, intrépide, qui n'avoit jamais connu de péril, & qui ne ſouffroit dans ſon bord que des Officiers & des ſoldats d'une valeur auſſi

JEAN DE LA VALETTE.

déterminée. La vie qu'il passoit presque entiere à la mer, lui avoit donné un air farouche : on l'accusoit même de traiter cruellement ses prisonniers; mais il prétendoit qu'il ne tenoit cette conduite à leur égard que par represailles, & pour réduire les corsaires à en agir avec plus d'humanité envers les esclaves Chrétiens. On ne laissoit pas de soupçonner que dans ces represailles il ne se faisoit pas beaucoup de violence, & que son humeur naturellement dure & violente y avoit peut-être autant de part que la politique.

Quoi qu'il en soit, ce fut en ce tems-là qu'il rencontra le long des côtes de Sicile une grosse galiote commandée par un fameux corsaire appellé Ysuf Conciny, renegat Calabrois, & le tyran, ou plûtôt le boureau des esclaves Chrétiens. Il en avoit dans sa chiourme & sur son vaisseau deux cens, & deux cens cinquante soldats. La partie étoit assez égale; le corsaire n'évita point le combat; les deux galeres s'approcherent, & après avoir essuyé le feu l'un de l'autre, on en vint aux coups de main. Le combat se maintint long-tems avec un avantage égal & sans qu'on eût discerné quel en seroit le succès. Romegas irrité d'une si longue résistance, s'étant mis à la tête de ses plus braves Officiers, se jetta dans la galiote l'épée à la main, & franchit la rambade. Le corsaire le reçût avec le même courage, & tua deux Chevaliers de sa main : mais étant tombé sur un banc de sa chiourme d'un coup qu'il reçut, ces esclaves pour se venger des mauvais traitemens qu'ils en avoient reçûs, ne virent pas plûtôt Romegas maître du vaisseau, que sans qu'il s'y

opposât, ils firent passer le corsaire de main en main. Chacun lui donnoit un coup, plusieurs même pour assouvir leur vengeance, le déchiroient avec les dents: il n'y en avoit point qui ne voulût en avoir quelque membre, & avant qu'il fût parvenu au dernier banc, à peine en resta-t-il la moindre partie. Un renégat de Melasso en Sicile ne fut pas mieux traité. Sous sa conduite, des corsaires avoient surpris cette petite Place, l'avoient pillée, enlevé plusieurs habitans de different sexe; & pour ajouter la lubricité au brigandage, un infame Marabout avoit violé de jeunes filles Chrétiennes. Les galeres de Malte jointes à celle de Sicile, en ayant été averties, poursuivirent les pyrates; mais il ne les purent joindre. Après cette expédition ils s'étoient séparez, les galeres de Malte plus legeres que celles de Sicile & dont la chiourme étoit plus fraîche, joignirent la principale galere des corsaires, & qui portoit le butin & les esclaves qu'ils avoient faits. Comme la résistance d'une seule galere contre toute une escadre n'auroit servi peut-être qu'à la faire couler à fond, les Infideles se rendirent. Le Prieur de Barlette qui commandoit dans cette occasion délivra la chiourme qui étoit composée de Chrétiens, mit en leur place quatre-vingts Turcs, & ramena heureusement à Melasso les hommes & les femmes, qui en avoient été enlevez. Le peuple après lui avoir témoigné sa reconnoissance à sa maniere, & par des acclamations & des cris tumultueux de joie, lui demanda ce renégat leur compatriote, qui avoit conduit les corsaires, & l'insolent Marabout qui avoit traité

ſi indignement leurs filles. Le Prieur ne leur eut pas plûtôt abandonné ces deux ſcelerats, que la populace en furie s'en fit juſtice par ſes mains, les déchira & les mit en pieces. Romegas qui en ce tems là étoit à la mer, traita plus favorablement un gallion qu'il rencontra proche de l'Iſle de Scarpento, & entre celles de Candie & de Rhodes. Ce gallion venoit de Satalie, & il étoit commandé par le Rais Seid Maamet Ugly, Capitaine qui ne manquoit pas de valeur, & qui avoit même ſur ſon bord grand nombre de braves ſoldats, & accoutumez au feu. Romegas n'avoit alors que les deux galeres qui appartenoient au Grand Maître, & dont le Chevalier de la Motte commandoit la moindre. Ce Chevalier dont la galere étoit plus legere, commença le combat; Romegas étant ſurvenu, s'approcha du gallion; & après l'avoir examiné & vû ſon tillac couvert de mouſquetaires, & l'artillerie bien ſervie, il jugea ſans peine que dix galeres comme celles qu'il commandoit, s'il ne changeoit l'ordre de ſon attaque, n'emporteroient pas ce ſuperbe vaiſſeau, qui par ſa hauteur & en comparaiſon des galeres, paroiſſoit un château flotant. Mais comme les Chevaliers ne comptoient jamais le nombre & les forces de leurs ennemis, & que de ſon caractere ſur-tout il auroit mieux aimé périr qu'on eût pû lui reprocher qu'il eût abandonné ſon entrepriſe, il prit le parti de battre de loin cette groſſe caraque. Heureuſement un calme étant ſurvenu qui l'arrêta, les deux galeres à la faveur des rames s'en approchoient, faiſoient leur décharge, & s'éloignoient:

& après avoir rechargé revenoient ensuite avec la même légereté. Romegas profitant de la bonace, continua cette manœuvre si long tems, que le gallion après avoir perdu beaucoup de monde par les coups de coursier, fut obligé de se rendre. Les Chevaliers entrerent dedans, ils le trouverent chargé de riches marchandises : mais à peine commençoient-ils à s'en rendre les maîtres, qu'il coula bas des coups qu'il avoit reçûs dans ses œuvres mortes : & tout ce qu'on put faire, fut de sauver l'équipage, parmi lequel on trouva un vénerable vieillard âgé de soixante & dix huit ans, Sangiac du grand Caire, & près de six cens hommes Turcs, Maures & Negres, qui tenoient comme lui la route de Constantinople.

Pendant que les Chevaliers de Malte exposoient tous les jours leurs vies contre les Infideles, l'Eglise Catholique assemblée à Trente dans un Concile géneral & œcumenique, opposoit le zele & la science de ses Prélats aux nouveautez des Protestans ; le Grand Maître y avoit été invité comme les autres Souverains de la Chrétienté. Ce Prince & le Conseil de l'Ordre y députerent en qualité d'Ambassadeurs les Chevaliers de Villegagnon & Royas de Portalrouge ; mais le premier retenu par son âge avancé & par une grande maladie, ne s'y put rendre. Royas s'y trouva seul ; & avant que d'y être admis, il eut à essuyer de grandes oppositions de la part du Corps des Evêques, lesquels représenterent qu'il n'étoit pas juste qu'un simple Religieux, & le Député d'une Societé de Freres, prît place parmi les Ambassadeurs, & eût

en cette qualité la préſeance ſur les Evêques. L'affaire s'accommoda, & on convint que l'Ambaſſadeur de Malte ſe placeroit parmi les autres Ambaſſadeurs des Princes Chrétiens, ſans préjudice des proteſtations de l'Ordre Epiſcopal; ainſi Royas fut admis dans la Congregation qui ſe tint le 7 de Septembre de l'année 1563. Ce Miniſtre commença ſa harangue par excuſer le Grand Maître & le Conſeil, s'ils n'avoient pas envoyé plutôt au Saint Concile des Ambaſſadeurs; & il allegua pour raiſon que l'Iſle & le canal de Malte étoient infeſtez continuellement par des eſcadres de Corſaires, & qui ſembloient attendre la flote du Grand Seigneur deſtinée pour entreprendre la conquête de l'Iſle entiere de Malte. Il paſſa à l'origine de ſon Ordre, fondé, dit-il, 40 ans avant la premiere Croiſade. Il parla enſuite magnifiquement des exploits heroïques faits par leurs ancêtres, & il ajouta que s'ils ne pouvoient à préſent les égaler, c'eſt que les Proteſtans s'étoient emparez d'une partie de leurs Commanderies, & même que des Prélats & des Princes Catholiques, contre l'uſage & les privileges de l'Ordre, ſe faiſoient ſouvent pourvoir par les Papes des Prieurez & des plus riches Commanderies. Il pria les Peres au nom de tout l'Ordre, d'avoir égard à ſon ancienneté, à ſa nobleſſe, & aux ſervices que depuis tant de ſiecles il rendoit à toute la Chrétienté, d'ordonner que les Commanderies qu'on avoit uſurpées, lui fuſſent rendûes, & qu'il fût fait un decret qu'elles ne puſſent être poſſedées à l'avenir que par des Chevaliers, ſelon leur ancienneté de Religion, & que

le

le decret fût ſuivi d'une confirmation ſolemnelle de tous les privileges accordez à l'Ordre depuis ſa fondation.

Le Promoteur lui répondit en termes géneraux, & au nom du Concile, que les Peres admettoient ſon excuſe ſur le retardement que l'Ordre avoit apporté à faire partir ſes Ambaſſadeurs, & qu'ils auroient égard à la conſervation des Commanderies & des privileges d'un Ordre ſi utile à l'Egliſe.

L'Ambaſſadeur donna des memoires aux Légats du Concile, concernant la confirmation des immunitez de l'Ordre, & ſur-tout pour en obtenir un decret qui interdît la poſſeſſion des Prieurez & des Commanderies à toutes perſonnes de quelque dignité qu'ils fuſſent, qui n'auroient pas fait les trois vœux ſolemnels de la Religion dans l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem. Les Légats n'oſerent propoſer ce decret dans les Congregations, avant que d'être inſtruits des intentions du Pape. Ils lui en écrivirent ; Pie IV. qui étoit alors ſur la Chaire de Saint Pierre, & très attentif à ce qu'il ne paſſât rien dans le Concile qui pût donner des bornes à ſon autorité, n'ignoroit pas que pluſieurs Papes s'étoient crû en droit de nommer aux Prieurez & aux Commanderies vacantes dans l'étendue de leurs Etats & en Cour de Rome, quoique pluſieurs autres Souverains Pontifes euſſent paſſé des déclarations contraires en faveur de l'Ordre. Cependant il récrivit à ſes Légats que le decret que ſollicitoit le Grand Maître ne regardoit point le Concile, & que c'étoit à lui ſeul à faire un pareil reglement quand il le jugeroit à propos : & après

JEAN DE LA VALETTE.

la conclusion du Concile, qui lui avoit toujours donné un peu d'inquiétude, il oublia les Chevaliers de Malte, & les services continuels qu'ils rendoient à tous les Chrétiens, & sur-tout aux peuples qui habitoient les côtes de Sicile, de Naples, de l'Italie entiere, & sur-tout de l'Espagne, dont depuis la conclusion du Concile, ils assurerent le repos par la part qu'ils eurent à la prise de Gomere de Velez, située sur la côte d'Afrique, & qui n'étoit au plus éloignée de l'Espagne que de quarante lieues.

Quoique le port de cette Place ne pût pas contenir de grands vaisseaux, il en partoit tous les jours des fustes & des galiotes : & quand leurs armemens étoient plus considerables, le Roi de Fez leur voisin leur fournissoit des soldats, la plûpart tirez des montagnes voisines, tous courageux, & qui pour gagner quelque chose ne connoissoient aucun peril. A mille pas de cette ville est le Pignon des Velez, bâti dans une petite Isle, ou pour mieux dire sur un rocher où l'on ne peut monter que par un chemin taillé dans le rocher même, qui n'est séparé du continent que par un canal fort étroit qui lui sert de port, & qui ne peut contenir au plus que dix ou douze petits bâtimens. Ce fort servoit d'azile aux corsaires, & quand ils étoient poursuivis, le canon de la place empêchoit leurs ennemis d'en approcher. Le Roi d'Espagne avoit tenté inutilement l'année précedente de se rendre maître de cette Place : il reprit le même dessein cette année, & après avoir rassemblé toutes ses forces maritimes, il en écrivit dans les termes les plus

pressans au Grand Maître & à differens Princes d'Italie ses alliez, pour demander le secours & la jonction de leurs galeres. De ces differentes escadres il se forma une puissante flotte, dont ce Prince donna le commandement, & la conduite de cette entreprise à Garsie de Tolede, Vice-Roi de Catalogne. Ce Géneral partit du port de Malaga le dixiéme d'Août, & ayant eu le vent favorable, il arriva en deux jours sur les côtes d'Afrique. Il débarqua sans obstacle ses troupes & son artillerie; l'avant-garde étoit composée de troupes Espagnoles, & des Chevaliers de Malte; il y avoit des Portugais & des Italiens dans le corps de bataille, & les Allemands fermoient la marche. L'armée Chrétienne marchant en bonne ordonnance, arriva devant la ville de Gomere, éloignée seulement de six milles de l'endroit où l'on avoit débarqué. Le Géneral Chrétien, pour couper toute communication avec cette Place, à la garnison du Pignon, & pour l'empêcher d'en tirer du secours, avoit résolu de commencer son entreprise par en former le siege. Elle étoit située entre deux montagnes, & même sans aucunes fortifications, comme la plûpart des Places d'Afrique, qui étoient dans les terres. Les habitans à l'approche des Chrétiens l'avoient abandonnée, & s'étoient refugiez avec ce qu'ils avoient pû emporter dans les endroits les plus reculez des montagnes. Garsie profitant de leur consternation s'empara de la Ville: & après avoir fortifié son camp par des lignes & de bonnes redoutes, il fit dresser une batterie de six gros canons, qui d'une colline voisine tirerent un jour entier

JEAN DE LA VALETTE.

contre le Fort, en même-tems que du côté de la mer les galeres de Malte & un grand gallion le canonerent ſi furieuſement, qu'un grand pan de muraille & une partie du donjon furent renverſez. Le Commandant épouventé, & ne voyant point paroître de ſecours, réſolut d'abandonner ſa Place, & de s'enfuir avec ſa famille & ſes principaux effets. Mais comme il n'avoit qu'un petit eſquif, caché au pied du rocher, pour empêcher que ſa garniſon ne le retînt ou ne le voulût ſuivre, il leur dit qu'il alloit raſſembler les Montagnards; qu'il ſe mettroit à leur tête, & qu'il périroit ou qu'il forceroit les Chrétiens à lever le ſiege. Mais cette garniſon qui n'étoit que de trente hommes, ne voyant aucun effet de ſes promeſſes, & ſans s'intereſſer davantage à la défenſe d'une Place abandonnée par ſon Gouverneur, ne ſongea plus qu'à ſa propre ſureté. Les ſoldats qui ſçavoient nager, gagnerent la terre dans des endroits éloignez du camp des Chrétiens: ceux qui étoient privez de ce ſecours ſe rendirent, & ouvrirent les portes du Fort. C'eſt ainſi qu'une Place qui paſſoit pour imprenable, & contre laquelle toutes les forces de l'Eſpagne avoient échoué l'année précedente, fut priſe en peu de jours, autant par la lâcheté du Gouverneur, que par la valeur & la capacité du Géneral Chrétien.

Le bruit de cette conquête allarma extrêmement tous les corſaires de Barbarie: ils en porterent les nouvelles & leurs plaintes juſqu'à Conſtantinople, & ils firent repreſenter à Soliman que les Eſpagnols étant maîtres de la Goulette, du Pignon

de Velez, & même de Thunis, tenoient, pour ainſi dire, toute la côte d'Afrique dans leurs fers. Soliman leur fit dire qu'en peu de tems il briſeroit ces chaînes; & comme on lui eût rapporté que les galeres de Malte avoient beaucoup contribué à cette conquête, il forma le deſſein de commencer à aſſurer la liberté de l'Afrique par la conquête de l'Iſle de Malte; & dès ce tems-là, ſans s'en ouvrir qu'à ſes Miniſtres, il fit travailler ſecretement à un puiſſant armement naval, dont nous verrons les effets l'année ſuivante. Une nouvelle priſe faite peu après par les Chevaliers, acheva d'irriter le Grand Seigneur & hâta ſon armement. Après la conquête du Pignon de Velez, les cinq galeres de la Religion commandées par le Géneral de Giou, & les deux galeres du Grand Maître qui étoient aux ordres particuliers de Romegas s'étant jointes, & voguant de concert, rencontrerent entre les Iſles de Zante & de Cephalonie un puiſſant gallion chargé des plus riches marchandiſes de l'Orient, & qui pour ſa défenſe avoit vingt gros canons de bronze, un grand nombre de moindre calibre, de bons Officiers d'artillerie, & plus de deux cens Janiſſaires tous excellens Arquebuſiers. Ce vaiſſeau étoit commandé par le Raïs ou le Capitaine Bairan-Ogli, & il appartenoit au Kuſtir-Aga Chef des Eunuques noirs du Serrail, le miniſtre des plaiſirs de ſon Maître, & le gardien des jeunes filles & des beautez qui y ſont deſtinées: pluſieurs même de ces Dames étoient intereſſées dans ce gallion. Le Géneral de Giou qui ſe voyoit à la tête d'une eſcadre de ſept galeres, fit d'abord tirer uncoup de

JEAN DE LA VALETTE.

canon ſans balle, afin que le Capitaine de ce vaiſſeau amenât : mais les Turcs lui répondirent d'un autre coup portant bale, & ils arborerent auſſitôt leur pavillon & toutes leurs enſeignes, comme une déclaration de guerre & une marque qu'ils étoient réſolus de ſe battre.

Le Géneral de Giou & le Commandeur de Romegas voyant bien qu'ils ne ſe rendroient maîtres de ce vaiſſeau que par la force des armes, convinrent qu'ils l'attaqueroient les premiers ; qu'après avoir fait leurs décharges le plus près qu'ils pourroient, les deux Capitanes ſeroient relevées par les deux patrones, & ces deux galeres par les trois dernieres, en ſorte que le feu fût continuel & ſans relâche. Mais cet ordre du combat fut mal obſervé par la jalouſie & l'émulation des deux Géneraux, qui ſans agir de concert, comme ils en étoient d'abord convenus, ſe flattoient d'emporter ſeuls & à l'envi l'un de l'autre tout l'honneur de la victoire. La Capitane du Géneral Giou s'étant pouſſée juſques ſous la poupe de ce grand vaiſſeau, ſe vit en un inſtant couverte de feux d'artifices, & les Chevaliers & les ſoldats accablez de coups de pierres & de mouſquet : le canon même chargé à cartouche, en tua un grand nombre, en ſorte que le Géneral fut obligé de s'élargir en mer. Romegas de ſon côté attaqua le gallion avec ſon intrépidité ordinaire ; mais un coup de canon parti du vaiſſeau renverſant la rambade, tua vingt-deux ſoldats ; & un autre coup en fit ſauter vingt autres dans la mer. Romegas craignant d'être coulé à fond par un gros canon qu'il voyoit braqué à fleur

d'eau, prit, quoique à regret, le parti de s'éloigner: pour lors les deux patrones s'avancerent à leur tour, & chacune d'un côté & de concert s'attacherent au gallion, & firent un feu si terrible, qu'ils tuerent ou mirent hors de combat plusieurs Janissaires. Mais cette courageuse milice, dont le corps entier fait la principale force de l'Empire Turc, se battit toujours avec la même intrépidité. Il falut que les deux patrones appellassent à leur secours les trois dernieres galeres ; & les deux Commandans après avoir chacun rétabli & remis en ordre leurs galeres, le combat recommença avec une nouvelle fureur. Il dura cinq heures entieres sans qu'on pût démêler quel en seroit l'évenement : & quelque vâleur que fissent paroître les Chevaliers, peut-être auroient-ils été obligez de se retirer sur leur perte, si les Turcs avoient pû se servir de toute leur artillerie. Mais par malheur pour eux, leurs meilleures pieces, par l'avarice des marchands, s'étant trouvées embarassées dans des balots de marchandises, leurs canoniers n'en purent tirer de service, & le feu des galeres devenant superieur, les Chevaliers à la fin entrerent dans le vaisseau & s'en rendirent les maîtres. Cette victoire fut ensanglantée par la mort de plus de six-vingt Chrétiens, Chevaliers ou soldats: & parmi les Chevaliers, on regreta principalement la Fonde, Provençal; Berzet, Italien; Parceco, Espagnol ; Antoine Fernandes Posselin. Diego, & Dinestrosa blessez mortellement moururent peu de jours après à Saragouse ; Fernand Ruis de Correal, Ernand de Zuniga, Jerôme Caraffe Napolitain, & un grand

JEAN DE LA VALETTE.

nombre d'autres ne ſortirent qu'avec des bleſſures d'un combat ſi long & ſi opiniâtré. Les Turcs ſans les bleſſez y perdirent de leur côté quatre-vingt Janiſſaires, pluſieurs Officiers, & entre autres un Ingenieur qui par ſon courage & ſon habileté à pointer le canon, avoit eu plus de part à une ſi courageuſe défenſe, que le Capitaine même du vaiſſeau.

Cette priſe fit plus de bruit à Conſtantinople, & ſur-tout dans le ſerrail, que n'auroit fait la perte d'une Place importante. Le Kuſlir Aga, & les Odaliques ou les Favorites du Grand Seigneur qui y étoient intereſſées, ſe jetterent aux pieds du Sultan, & lui demanderent vengeance des Chevaliers. Ce Prince qui regardoit cette priſe comme une inſulte faite à ſa Maiſon même, jura par ſa tête qu'il extermineroit tout l'Ordre ; & pour conſoler ces Dames & le chef des Eunuques de leur perte, il les en dédommagea magnifiquement des deniers de ſon tréſor. La plûpart de ſes Officiers, & les Miniſtres de la Religion, entrerent dans ſon reſſentiment : le Mufti qui en étoit le chef, dans une audience particuliere, lui repréſenta que les Muſulmans & tous les Fideles étant obligez au moins une fois en leur vie de viſiter le tombeau de leur Prophete, ſes ſujets de l'Europe ne pouvoient plus s'acquitter de ce devoir ſans s'expoſer à devenir la proye des Corſaires Chrétiens ; que Malte étoit remplie d'eſclaves Turcs, & qu'un grand Prince auſſi religieux qu'il étoit, & dans ce haut degré de puiſſance où Dieu l'avoit élevé, devoit ſe faire un juſte ſcrupule de laiſſer dans les fers &

au

au péril de changer de Religion un si grand nombre de Fideles. Le Kuslir Aga, qui étoit le plus animé, & qui conduisoit toute cette intrigue, pour déterminer le Grand Seigneur par préference à ses autres entreprises, à porter ses armes dans l'Isle de Malte, engagea l'Iman ou le Prédicateur de la principale Mosquée à en faire entrer adroitement le discours dans son Sermon. Le Grand Seigneur, Prince Religieux s'y étant trouvé le vendredi suivant, qui parmi les Turcs est leur jour de fête, cet Orateur, sous prétexte de traiter de la charité qu'on doit exercer envers les pauvres & les miserables, ne manqua pas de déplorer d'abord & en termes generaux, la disgrace & le malheur des Fideles qui gémissoient dans les chaînes des Chrétiens : & adressant ensuite la parole au Grand Seigneur, après lui avoir donné les louanges que meritoient justement sa valeur, ses conquêtes, & même la douceur de son gouvernement, il ajouta qu'il ne manquoit à sa gloire que d'être le liberateur de tant de malheureux Musulmans, ausquels les Maltois avoient ravi les biens & la liberté. Il entra ensuite dans un détail exact de toutes leurs prises, dont apparemment on lui avoit fourni des memoires, & il fit voir que depuis cinq ans, ces armateurs s'étoient rendus maîtres de plus de cinquante vaisseaux chargez des plus riches marchandises de l'Orient sans compter les felouques, les brigantins, les galeres & les galiotes armées en course. *Ces vaisseaux*, lui dit-il, *leurs charges, ceux qui les montoient, tout a été envahi par ces impitoyables Corsaires, & il n'y a Seigneur, que ton*

JEAN DE LA VALETTE.

épée invincible qui puiſſe rompre les fers de tant de malheureux : le fils te redemande ſon pere, la femme ſon mari ou ſes enfans, & tous attendent de ta juſtice & de ta puiſſance, la vengeance de leurs cruels ennemis.

Un diſcours ſi hardi, & en même tems ſi pathetique, excita dans l'aſſemblée des murmures confus, qui éclaterent même en plaintes, contre ce qui ſe pratiquoit ordinairement dans les Moſquées, où l'on obſervoit toujours un ſilence religieux. Soliman en parut ſurpris & même inquiet ; mais en ayant appris la cauſe, pour calmer l'aſſemblée, il lui fit dire par ſon grand Viſir, que dans peu de tems ils ſeroient tous vengez & ſatisfaits, & il ſortit de la Moſquée dans la réſolution, s'il n'en étoit pas empêché par la guerre de Hongrie, de faire tomber tout l'effort de ſes armes ſur l'Iſle de Malte.

D'ailleurs depuis long-tems il en étoit vivement ſollicité par Haſſan Bacha ou Vice-Roi d'Alger, fils & ſucceſſeur du fameux Barberouſſe, & par Dragut alors Gouverneur de Tripoli. Ces deux Miniſtres lui avoient mandé pluſieurs fois, & ſurtout depuis la priſe du Pignon de Velez, que les Chrétiens, ſi on n'y donnoit ordre, alloient ſe rendre infailliblement maîtres de toutes les côtes d'Afrique ; que tant que Malte ſeroit au pouvoir des Chevaliers, on ne pouvoit ſans s'expoſer à être pris, ni leur faire paſſer du ſecours, ni en tirer de leurs gouvernemens ; que ce rocher étoit comme une barriere oppoſée à ſa puiſſance, & qui par ſes eſcadres & ſes armateurs, interrompoit continuellement la communication de l'Afrique avec l'Aſie & les Iſles de l'Archipel.

De Thou l.37.

Soliman n'ignoroit pas l'importance de cette conquête ; mais en Prince sage & prudent, il ne voulut point s'y engager qu'il n'eût pris l'avis de ses principaux Capitaines. Dans cette vûe, & suivant la coutume des Turcs, il tint en pleine campagne & à cheval un grand conseil de guerre. On agita dans cette assemblée la necessité de chasser les Chevaliers d'une Isle d'où ils troubloient tout le commerce des sujets du Grand Seigneur, & interrompoient même les pelerinages de Medine & de la Mecque. On convint que la Religion & l'Etat étoient également interessez à les exterminer, & on examina ensuite les moyens d'executer ce projet.

La plûpart des Bachas qui avoient pressenti l'inclination du Sultan, en bons courtisans, lui dirent que la conquête de l'Isle de Rhodes devoit faire connoître ce qu'on devoit attendre de l'entreprise sur celle de Malte ; que ces Chevaliers qu'ils traitoient d'infâmes Corsaires, ne tiendroient jamais contre la moindre partie des forces de son Empire, & qu'il suffisoit d'y faire passer sur les galeres d'Alger & de Tripoli un corps de troupes qui s'emparât de quelques forts que ces armateurs avoient fait construire pour la défense des ports & des côtes de cette Isle.

Un Lieutenant de Dragut appellé Aly, qu'il avoit envoyé exprès à Constantinople, & qui se trouva à ce conseil, representa de la part de son Géneral, que si on commençoit cette entreprise par le siege de Malte, on ne devoit pas douter que les Chevaliers ne tirassent de grands secours du

fort de la Goulette, du Pignon de Velez, & même des Maures de Tunis feudataires de la Couronne de Castille, & ennemis de la domination des Turcs ; que Dragut étoit d'avis d'ouvrir la campagne par le siége de la Goulette & celui du Pignon de Velez ; & qu'après avoir chassé les Chrétiens des côtes d'Afrique, & soumis les habitans du pays, on pourroit l'année suivante porter les armes du Grand Seigneur dans l'Isle de Malte. Mahomet le plus ancien des Bachas, qui avoit vieilli dans le commandement des armées du Grand Seigneur, & qui fut depuis élevé à la dignité de grand Visir, s'opposa hautement à l'entreprise de Malte ; & outre les raisons que l'Agent de Dragut avoit alleguées, il ajouta qu'on devoit faire une grande difference entre l'Isle de Rhodes & celle de Malte ; que la premiere étoit située au milieu de tous ses Etats, très-éloignée de l'Europe & du secours des Chrétiens, & dont le terroir abondant en grains & en pâturages, avoit fourni de quoi subsister à son armée ; que Malte au contraire voisine de la Sicile en pouvoit recevoir du secours à tous momens ; que le Roi d'Espagne qui regardoit cette petite Isle comme le boulevard des Etats qu'il possedoit en Italie, employeroit pour sa défense toutes ses forces ; que la plûpart des Princes Chrétiens par des motifs de Religion, s'interesseroient dans cette guerre ; qu'on ne trouveroit dans Malte qu'un rocher escarpé sans grains & sans pâturages, & pour défenseurs des guerriers courageux & déterminez à se faire tous tuer plutôt que de se rendre ; que supposé même qu'on

s'en rendît maître, il faloit être assuré d'y pouvoir faire subsister l'armée pendant qu'on travailleroit à en rétablir les fortifications & à en ajouter de nouvelles ; qu'on avoit même à craindre qu'une Ligue & une nouvelle Croisade des Princes Chrétiens n'amenât au printems une flote nombreuse, & chargée de troupes fraîches qui bloquassent les vaisseaux des Turcs dans l'Isle de Malte, & qu'il seroit bien plus glorieux au Grand Seigneur, & plus utile à son Empire, d'employer ses forces en Hongrie, ou de tenter la conquête de l'Italie, & sur-tout de la Sicile, qui par sa prise, feroit tomber necessairement Malte sous sa puissance ; qu'après tout sans s'engager dans une entreprise aussi difficile que celle qu'on proposoit contre les Chevaliers de Saint Jean, il étoit aisé par de bonnes escortes, de pourvoir à la sureté des Marchands sujets du Sultan, & des pélerins que la dévotion conduiroit au tombeau de Mahomet.

Quelque solides que fussent ces raisons, Soliman qu'on avoit sçû prendre par des motifs de conscience ; & touché d'ailleurs des plaintes & des larmes de ses favorites, se déclara pour l'entreprise de Malte : peut-être même que l'esperance d'augmenter sa gloire l'y détermina ; & qu'après avoir enlevé aux Chevaliers l'Isle de Rhodes, les autres Isles situées dans l'Archipel, & qui en dépendoient, & les Châteaux & les terres dont ils jouissoient dans le continent de l'Asie mineure, il se flata que la conquête de Malte rendroit son nom célébre & formidable dans l'Europe & dans l'Afrique. Quoi qu'il en soit de ces differens mo-

tifs, on arma par ſon ordre dans toute l'étenduë de ſon Empire, le plus grand nombre de vaiſſeaux & de galeres qu'on pût trouver dans ſes ports en état de tenir la mer. Uluchialy, renégat Calabrois lui en amena pluſieurs d'Alexandrie ; le Gouverneur de Rhodes fournit ſes galeres, & Haſſan & Dragut, Vice-Rois ou Bachas d'Alger & de Tripoli eurent ordre de ſe rendre à la tête de tous les Corſaires de Barbarie devant le port de Malte, & d'y venir joindre la flote Ottomane, ſi-tôt qu'ils auroient appris qu'elle y ſeroit arrivée. Ce Prince ajouta à tous ces préparatifs la précaution d'envoyer juſqu'à Malte d'habiles Ingénieurs qui s'étant déguiſez en pêcheurs, ſous prétexte de jetter leurs lignes dans les foſſez, & de vendre enſuite leur poiſſon dans la Ville, en reconnurent les fortifications, & la hauteur des murailles, & leverent le plan entier de la Place, que le Grand Seigneur remit depuis à ſes Géneraux.

Il en choiſit deux pour cette expedition, Pialy & Muſtapha. Pialy, quoique d'une naiſſance inconnue, avoit beaucoup de part dans la faveur du Prince, qui lui avoit même fait épouſer une de ſes petites filles. Soliman au retour de ſa premiere campagne en Hongrie, & après la priſe de Belle-grade, le trouva au maillot expoſé ſur le ſoc d'une charue, où apparemment ſa mere effrayée par la marche de l'armée l'avoit abandonné. Le Grand Seigneur qui prenoit en chemin le plaiſir de la chaſſe, ſe le fit apporter, & trouvant dans les traits de ſa phyſionomie, quoique informe, quelque choſe qui lui plut, il le fit élever avec ſoin : & après

l'avoir fait paſſer par tous les grades de la milice, il lui fit épouſer une de ſes petites filles. Il le nomma Bacha de la mer ; & dans cette occaſion, il lui donna en cette qualité le commandement géneral de ſa flote.

Pluſieurs victoires conſiderables que Muſtapha avoit remportées, lui avoient attiré l'eſtime & la confiance de Soliman, qui le nomma Géneral des troupes de débarquement. C'étoit un vieil Officier âgé de ſoixante & cinq ans, dur & ſevere dans le commandement, cruel & ſanguinaire à l'égard des ennemis qui tomboient entre ſes mains, & qui ſe faiſoit ſur-tout un merite de violer ſa foi & la parole qu'il donnoit à des Chrétiens. Soliman qui avoit une égale confiance en l'un & l'autre, leur recommanda de vivre en bonne intelligence, d'agir en toutes choſes de concert, & ſur-tout de n'entreprendre rien ſans la participation de Dragut, qu'il regardoit comme l'ennemi déclaré des Chevaliers, & en même-tems le plus grand homme de mer qu'il eût alors dans tout ſon Empire.

L'armement des vaiſſeaux & des galeres, la marche des troupes qui ſe rendoient de tous côtez dans les ports de la Morée, & les mouvemens differens qui ſe faiſoient dans tout l'Empire Ottoman inquietoient extrêmement les Princes Chrétiens, voiſins des Etats du Grand Seigneur, ſans cependant qu'on pût pénetrer où tomberoit l'orage. Les uns prétendoient que cet armement regardoit le Fort de la Goulette, la clef du Royaume, & particulierement de la Ville de Tunis, ou le Pignon de Velez, qui ouvroit pareillement l'entrée dans

la Province d'Alger: d'autres soupçonnoient que Malte étoit l'unique objet de cette entreprise: ce dernier sentiment étoit même confirmé par differentes lettres qui venoient du Levant. Dans cette incertitude, le Roi d'Espagne, par rapport à la Sicile, ayant un interêt particulier à la conservation & à la défense de Malte, le boulevard de cette Isle, Dom Garcie de Tolede son Vice-Roi en allant à la Goulette passa par son ordre à Malte pour en conferer avec le Grand Maître. Ils se communiquerent réciproquement les differens avis qu'ils avoient reçûs; ils convinrent, s'ils étoient attaquez, de s'assister réciproquement de toutes leurs forces; & comme le Grand Maître lui fit voir qu'il avoit besoin de grains & même de soldats, s'il étoit obligé de soutenir un siege, le Vice-Roi s'engagea à son retour en Sicile de lui en envoyer une traite avec deux Compagnies de soldats Espagnols: & pour gage de sa parole il lui laissa comme en ôtage un de ses enfans, qui prit depuis l'habit de la Religion.

A peine étoit-il parti de Malte, qu'il y arriva de nouveaux avis de Constantinople que des espions sûrs & fideles envoyoient au Grand Maître: il apprit par leurs lettres que les Turcs ouvriroient infailliblement la campagne par le siege de Malte, & qu'après la conquête de l'Isle entiere dont Soliman se flatoit, il avoit donné ordre à ses Géneraux de passer en Afrique, & d'employer toutes ses forces pour en chasser les Espagnols.

Le Grand Maître ne s'épouventa point de ces nouvelles, & après en avoir fait part au Conseil de l'Ordre,

l'Ordre, avec sa participation & de son consentement, par une citation génerale il convoqua à Malte tous les Chevaliers qui étoient en differentes Provinces de la Chrétienté. Les Agents que la Religion tenoit en Italie y leverent jusqu'à deux mille hommes d'Infanterie, & le Vice-Roi de Sicile lui envoya les deux Compagnies d'Espagnols qu'il lui avoit promis. Les galeres & les vaisseaux de la Religion ne furent occupez jusqu'au commencement du siege qu'à transporter à Malte, des armes, de la poudre & des provisions de guerre & de bouche, & on voyoit arriver tous les jours par la même voye un grand nombre de Chevaliers, qui dans l'empressement de signaler leur zele & leur courage contre les Infideles, accouroient au secours de la Religion.

La Valette fit de la plûpart de ces Chevaliers des Capitaines & des Officiers, qui par son ordre formerent des habitans des villes & de la campagne, des Compagnies de nouveaux soldats, la plûpart bons Arquebusiers, & dont il y en avoit peu qui n'eussent fait la course & servi sur les galeres de la Religion. Ces Compagnies composoient un corps de quatre mille hommes d'infanterie; le Grand Maître les distribua dans les differens postes qui en avoient besoin; & pour ne rien omettre de ce qui pouvoit contribuer à sa défense, il envoya au Pape & à la plûpart des Princes Chrétiens le double des lettres qu'il avoit reçûes de Constantinople; & après leur avoir fait voir le peril où tout son Ordre alloit être exposé, il leur demandoit du secours en faveur des Chevaliers, qui n'en

JEAN DE LA VALETTE.

avoient besoin que pour résister à l'ennemi redoutable de tous les Chrétiens. Pie IV. qui étoit alors sur la Chaire de Saint Pierre fit remettre au Commandeur de Cambian Ambassadeur de l'Ordre à Rome une somme de dix mille écus. On ne put rien tirer de la France, alors affoiblie par ses divisions & par ses guerres civiles; mais le Roi d'Espagne, dans la crainte de voir les Turcs s'approcher si près de la Sicile, résolut d'employer toutes ses forces pour les en éloigner. Il écrivit aux Ministres qu'il avoit en Italie, & même à differens Souverains de cette Nation, ses alliez, de former incessamment un corps de vingt mille hommes d'Infanterie, & qui fût en état de s'embarquer aux premieres nouvelles qu'on auroit des desseins des Infideles: & par le même courier il chargea le Vice-Roi de Sicile de veiller à la défense de l'Isle de Malte avec le même soin qu'il apporteroit à la conservation de la Sicile même.

Le Vice-Roi persuadé que dans l'inquiétude où il croyoit que devoit être le Grand Maître, c'étoit lui avancer en quelque maniere ce secours que de lui en donner des assurances, lui fit part des ordres qu'il avoit reçûs de la Cour de Madrid. Le Grand Maître n'y fut pas insensible; mais il ne se reposa pas tellement sur ces promesses magnifiques, qu'il ne se préparât à soutenir avec les seules forces de la Religion tous les efforts d'une puissance aussi redoutable que celle des Turcs. Les perils inévitables qu'il prévit, ne firent qu'exciter son courage. C'étoit un homme d'une fermeté superieure aux évenemens; une valeur naturelle

lui avoit inſpiré ſans effort une noble indifference pour la vie ; il avoit paſſé par toutes les charges de la Religion, & ce paſſage ſucceſſif à de nouvelles dignitez avoit toujours été le témoignage & la récompenſe d'autant d'actions mémorables, qui l'avoient à la fin élevé à la dignité de Grand Maître.

Tel étoit Frere Jean de la Valette, que le ſiege de Malte va mieux faire connoître, que tout ce que nous pourrions dire d'avance de cette grandeur d'ame & de cette hauteur de courage, qu'il fit éclater au milieu des plus grands dangers. Sur ſes ordres & en vertu de la citation il étoit déja arrivé à Malte plus de ſix cens Chevaliers, la plûpart ſuivis de domeſtiques courageux, & dont dans la ſuite on fit de bons ſoldats. Les Commandeurs qu'un âge avancé ou des infirmitez retenoient dans leurs Provinces, au défaut de leurs perſonnes, ſe dépouillerent généreuſement de la meilleure partie de leurs biens, & les firent paſſer à Malte, & pluſieurs anciens Prieurs par ordre du Grand Maître reſterent en Italie dans le Royaume de Naples & auprès du Vice-Roi de Sicile, pour hâter le ſecours qu'il avoit promis, où pour faciliter l'embarquement de quelques Chevaliers François, Eſpagnols & Allemands, qui n'étoient pas encore partis de leurs Provinces. Le Grand Maître les recevoit tous comme un bon pere, qui revoit avec plaiſir ſes enfans : il avoit pourvû d'avance à leur logement & à leur ſubſiſtance. Dans la multitude & l'importance des differens ſoins dont il étoit chargé, rien ne l'embaraſſoit ; il vou-

loit être inſtruit de tout; il entroit dans les plus petits détails; ſoldat, Capitaine, Officier d'artillerie, Infirmier, Ingenieur, de la même main dont il avoit tracé une nouvelle fortification, il remuoit lui-même la terre, & on le trouvoit preſqu'en même-tems en differens endroits, tantôt à la tête des travailleurs, tantôt à la viſite des magaſins, & ſouvent même à l'infirmerie, & occupé à pourvoir au ſoulagement des malades. De nouvelles lettres lui étant arrivées de differens endroits, & qui confirmoient ce qu'on lui avoit mandé des deſſeins du Turc contre Malte, il aſſembla ce qu'il y avoit alors de Chevaliers au Couvent pour leur en faire part; il ne leur diſſimula ni la grandeur du peril, ni l'incertitude du ſecours dont on le flattoit. *Une armée formidable*, leur dit-il avec une noble audace, *& une nuée de Barbares va fondre ſur cette Iſle; ce ſont, mes Freres, les ennemis de Jeſus-Chriſt: il s'agit aujourd'hui de la défenſe de la Foi; & ſi l'Evangile doit ceder à l'Alcoran, Dieu dans cette occaſion nous redemande la vie que nous lui avons déja engagée par notre profeſſion. Heureux ceux qui pour une ſi bonne cauſe conſommeront les premiers leur ſacrifice; mais pour nous en rendre dignes, allons, mes cheres Freres, aux pieds des autels renouveller nos vœux, & que chacun puiſe dans le ſang même du Sauveur des hommes, & dans la pratique fidele des Sacremens, ce génereux mépris de la mort, qui peut ſeul nous rendre invincibles.*

Il prit en même tems le chemin de l'Egliſe, ſuivi de tous les Chevaliers: le ſaint Sacrement y étoit expoſé. A l'exemple du Grand Maître il n'y

eut point de Chevalier ce jour-là & les ſuivans, qui aprés s'être confeſſé, n'approchât de la ſainte Table; ils en ſortirent tous comme des hommes renouvellez. Aprés avoir pris le Pain des forts, il ne parut plus parmi eux aucune foibleſſe; plus de diviſion, plus de haine particuliere : & ce qui étoit encore plus difficile, on rompit de tendres engagemens, & ſi chers au cœur humain. Depuis ce jour-là nulle liaiſon avec les perſonnes de l'autre ſexe, quelqu'innocente qu'elle pût être; aucune vûe d'interêt ou d'ambition : un peril certain, & la conſideration d'une mort preſqu'inévitable avoit fait revivre le détachement du monde, & toutes les vertus de leurs prédeceſſeurs : tous ces Chevaliers s'embraſſerent avec cette tendre effuſion de cœur que produit la charité, & tous proteſterent hautement de répandre juſqu'à la derniere goutte de leur ſang pour la défenſe de la Religion & des Autels.

Le Grand Maître les voyant dans cette heureuſe diſpoſition, & dans la crainte d'être prévenu & ſurpris par les ennemis, réſolut d'aſſigner à chaque Langue les poſtes qu'elle devoit défendre. Pour l'intelligence de cette diſtribution d'emplois & des actions qui ſe paſſerent en differens endroits de l'Iſle, quoique nous ayions déja parlé dans le Livre précedent de ſa ſituation, peut-être qu'il ne ſera pas inutile d'entrer ici dans un plus grand détail.

Malte eſt une Iſle ſituée entre la Sicile & l'Afrique ſous le trente-neuviéme degré de longitude, & le trente-cinquiéme de latitude. Cette Iſle la plus

meridionale de l'Europe eſt éloignée de ſoixante milles du Cap Paſſaro, & de deux cens ſoixante & dix milles de Tripoli en Afrique. Son circuit eſt de ſoixante milles, ſa longueur de vingt milles, & ſa largeur environ de douze milles. Elle a au Levant la mer qui regarde l'Iſle de Candie, au Couchant les petites Iſles ou rochers de Pantalorée, de Linoſe & Lampadouſe, la Sicile au Septentrion, & au Midi le Royaume de Tunis. Du côté du Midi & de Tripoli, on ne trouve que de grands écueils & des rochers ſans cales ni ports; mais en tirant vers le Levant, on rencontre d'abord la cale de Marza-Scala, & en retournant à droite vers le Sud-Oueſt, une autre cale ou anſe appellée *Marza-Sirocco*, qui eſt capable de contenir pluſieurs vaiſſeaux. En continuant ſa route vers le Lebeſche, & entre le Midi & le Couchant, on trouve deux grands golfes, l'un appellé *Antiféga*, & l'autre *Muſiarro*, & à l'extrêmité de l'Iſle, de ce côté-là & vers le Ponent, il y a une anſe fort propre pour ſe mettre à la rade, appellée *Méléca*, qui n'eſt ſéparée de l'Iſle de Goze que par un canal d'environ quatre milles de trajet. C'eſt au milieu de ce canal que ſont ſituées les petites Iſles de Comino & de Cominote. Si on continue de ranger la côte, & en approchant de l'endroit de l'iſle qui eſt opposé à la Sicile, on trouve la cale *de Saint Paul*, ainſi nommée, parceque le vaiſſeau qui portoit à Rome Saint Paul priſonnier, y fut jetté par la tempête. La cale *de Saint George*, tournée du côté du Nord, n'eſt pas éloignée de celle de Saint Paul. Enfin en avançant vers l'endroit de l'Iſle qui re-

garde directement le Cap Paſſaro, on rencontre deux grands ports, dont l'un qui eſt à main gauche s'appelle *Marza Muzet*, ou *le port Muſſet*, au milieu duquel on voit une petite Iſle proche de laquelle les vaiſſeaux qui viennent du Levant ou d'endroits ſuſpects, font la quarantaine ; l'autre eſt appellé ſimplement *Marza* ou *le grand port*, qui eſt au Levant.

Ces deux ports ſont ſéparez par une langue de terre ſur laquelle le Prieur de Capoue, comme nous l'avons rapporté, avoit fait conſtruire un fort appellé *le fort Saint Elme*, qui défendoit l'entrée de ces deux ports. Il y a dans le grand port deux langues de terre paralelles, qui s'avancent dans la mer en forme de deux doigts, & qui ont beaucoup plus de longueur que de largeur. Le Château *Saint-Ange*, a été conſtruit ſur celle de ces pointes qui approche le plus près de l'embouchure du port : c'étoit l'unique fort qu'il y eût dans l'Iſle, quand les Chevaliers en prirent poſſeſſion. Le Grand Maître l'Iſle-Adam y avoit ajouté des remparts, des baſtions & des foſſez ; on y avoit conſtruit des citernes, un arſenal & des magaſins. Ce Château avoit ſervi depuis de réſidence à tous les Grands Maîtres ; mais dans cette conjoncture, la Valette pour être plus à portée d'envoyer du ſecours de tous côtez, s'étoit logé dans le Bourg. Ce qu'on appelloit *Il borgo*, étoit une petite Ville ſituée derriere le Château Saint-Ange, où le corps entier du Couvent s'étoit établi.

Nous avons déja dit que ſur l'autre pointe de terre ou de rocher qui avance dans le grand port,

JEAN DE LA VALETTE.

& qui se trouve à main gauche, on y avoit construit un fort avec un bourg, & que cet endroit, quoique ce ne fût qu'une presqu'Isle, portoit le nom de *l'Isle de la Sangle*, du nom du Grand Maître qui l'avoit fait fortifier. Entre ce bourg & le Château Saint-Ange, on trouvoit un port où toutes les galeres se retiroient, & qu'on fermoit tous les soirs d'une grosse chaîne de fer, qui étoit tendue depuis la platte forme qui est au pied du Château Saint-Ange, jusqu'à la pointe de l'Isle de la Sangle, où elle étoit attachée avec une grosse ancre, & elle étoit soutenue & portée à travers l'eau, & en differentes distances par des tonneaux vuides & des poutres croisées. Enfin derriere ce fort de la Sangle, on rencontroit un autre port destiné à recevoir les vaisseaux étrangers, que leur commerce, ou la crainte des Corsaires obligeoient de relâcher dans l'Isle. Je ne parle point ici de la *Cité notable*, Capitale de l'Isle, & dont j'ai fait mention dans le Livre précedent; je remarquerai seulement qu'elle est éloignée de près de six à sept milles des deux grands ports dont nous venons de parler: ce qui fut cause apparemment qu'elle ne fut pas d'abord attaquée, comme les autres Places, & les autres Forts de cette Isle.

Telle est sa situation, que nous n'avons décrite que pour mettre le Lecteur au fait de ce qui se passa pendant le siege. Le Grand Maître, avant que les ennemis parussent, voulut reconnoître ce qu'il avoit de troupes à opposer aux Infideles pour les distribuer ensuite dans les Places & dans les Forts qui seroient attaquez. Après une revûe exacte, il

il trouva qu'il y avoit dans l'Isle environ sept cens Chevaliers, sans compter les Freres servans, & huit mille cinq cens hommes de guerre, tant soldats des galeres, troupes étrangeres à la solde de l'Ordre, que citadins & paysans dont on avoit fait des compagnies. Toutes les Langues se chargerent de défendre les postes qui leur seroient assignez, & on partagea entre elles, les soldats & les milices dont nous venons de parler. Les trois Langues de France se chargerent du bourg, la Place la plus importante de l'Isle; & comme cet endroit avoit beaucoup d'étendue, on y ajouta une partie de la Langue de Castille.

L'Amiral de Monte avec tous les Chevaliers de la Langue d'Italie, entreprit de défendre l'Isle de la Sangle. La Langue d'Arragon qui comprenoit les Chevaliers de ce Royaume, ceux de la Province de Catalogne avec les Navarrois, occuperent tout le côté de la porte de Bormole avec le terre-plein qui y étoit attaché. On plaça la Langue d'Angleterre, partie de celle de Castille, les Chevaliers Portugais & les Allemands, sur le mole du côté du bourg, & ils s'étendoient jusqu'au fossé du Château Saint-Ange. Le Commandeur Garzeranros, Catalan, avec cinquante Chevaliers & cinq cens hommes des plus aguerris, commandoit dans ce Château, & le Chevalier Mesquita, Portugais, dans la Cité notable; & comme ce dernier poste étoit de consequence, on ajouta à la garnison ordinaire cinq compagnies des milices du pays sous les ordres du Commandeur Vagnon. Le Commandeur Romegas si fameux par ses prises,

JEAN DE LA VALETTE.

& ſi redoutable dans la Mediterannée, ſe chargea avec les ſoldats des galeres de défendre l'entrée du grand port : & le Commandeur Guiral, Caſtillan, excellent Officier d'artillerie fit dreſſer une batterie de neuf canons pour écarter les ennemis qui tenteroient de rompre la chaîne qui fermoit le port particulier des galeres. Il n'y avoit ordinairement dans le fort de Saint Elme que ſoixante ſoldats ſous le commandement du Chevalier Broglio, ancien Officier Piedmontois ; mais avant que les ennemis paruſſent, le Commandeur Deguarras, Bailli de Negrepont, s'y enferma avec ſoixante Chevaliers, & le Grand Maître qui connoiſſoit l'importance de ce poſte, y fit entrer encore une compagnie d'infanterie Eſpagnole, commandée par le Chevalier Jean de la Cerda. Les cruautez & les ravages que les Turcs, avant que d'entreprendre le ſiege de Tripoli, avoient exercez dans l'Iſle de Goze, engagerent pluſieurs Chevaliers du Conſeil, pour empêcher que ces Infideles ne s'en rendiſſent maîtres une ſeconde fois, de propoſer d'en raſer le Château. Mais la Valette s'y oppoſa : il fut d'avis au contraire qu'on en augmentât la garniſon ; il ſoutint qu'il étoit à ſouhaitter que les ennemis, avant que d'attaquer le bourg & le Château Saint-Ange, où réſidoit le Couvent, & la force de l'Ordre, s'attachaſſent à des forts ſeparez, & que le tems qu'ils y employeroient, en donneroit autant pour attendre le ſecours qu'on faiſoit eſperer ; & même que ſi on pouvoit prolonger la défenſe des poſtes éloignez juſqu'à la fin de Septembre, les Turcs dans cette ſaiſon ſujette aux tem-

pêtes, auroient de la peine à tenir la mer. Il ajoûta pour fortifier son sentiment, que le Château du Goze, la Cité notable, & le Château Saint-Ange étant situez sur des collines à peu près de la même hauteur, & peu éloignées les unes des autres, il ne seroit pas difficile, en cas que la flote des Turcs tînt l'entrée des deux ports bloquée, comme on n'en devoit pas douter, d'envoyer de ces Châteaux des signaux pour avertir la Religion de ce qui se passeroit à la mer, sur-tout quand le secours approcheroit. Il conclut à ce qu'on envoyât incessamment au Goze un Commandant plein de courage, capable, s'il étoit assiegé, d'arrêter par une défense opiniâtre les ennemis le plus longtems qu'il pourroit, & qui plutôt que de capituler, se sacrifiât même genereusement pour le salut de son Ordre. Tout le Conseil revint à l'avis du Grand Maître ; & quelque périlleux que fût cet emploi, il y avoit une si noble émulation entre les Chevaliers, qu'il n'y eut point d'anciens Officiers qui ne fissent de grandes instances pour l'obtenir, ou du moins pour servir sous celui qui en seroit pourvû. Le choix du Grand Maître & du Conseil tomba sur le Chevalier Torreglias Majorquin, d'une valeur éprouvée, & qui n'avoit jamais connu de péril.

Outre ces differentes dispositions, le Commandeur Copier, de la Langue d'Auvergne, & Grand Maréchal de l'Ordre, ancien Capitaine, devoit observer la flote ennemie, s'opposer à ses descentes autant qu'il pourroit, la suivre dans ses differens mouvemens : & quand les ennemis seroient

débarquez, tomber ſur ceux qui s'écarteroient du gros de leur armée. Pour l'exécution de ces deſſeins, il prit avec lui un bon nombre de Chevaliers, deux cens Inſulaires à cheval, & un corps de ſix cens hommes d'infanterie, à la tête deſquels il cotoyoit le bord de la mer dans les endroits où la deſcente paroiſſoit plus aiſée.

De ſi ſages précautions étoient bien néceſſaires contre la puiſſance redoutable des Turcs ; mais la principale reſſource de l'Iſle conſiſtoit dans la préſence du Grand Maître, dont l'air tranquile & la contenance ferme & intrépide inſpiroit une généreuſe confiance aux Chevaliers & aux ſoldats. Il parcouroit continuellement les differens poſtes ; il faiſoit fortifier les endroits qui lui paroiſſoient les plus foibles, marquoit à chaque Commandant, s'il étoit attaqué, les mouvemens qu'il devoit faire, les endroits de la Place où il devoit ſe retirer pied à pied & ſucceſſivement : & par tout où il paſſoit, il laiſſoit une impreſſion de ſon courage, qui rendit depuis les Chevaliers & les ſoldats invincibles.

18 Mai 1565.

La flote des Turcs parut enfin à la hauteur de Malte le 18 de Mai. Elle étoit compoſée de cent cinquante-neuf vaiſſeaux à rames, tant galeres que galiottes, & chargée de trente mille hommes de débarquement, Janiſſaires, Spahis, les plus braves ſoldats de cette Nation. Un nombre conſiderable de vaiſſeaux de charge ſuivoient la flote, & portoient la groſſe artillerie, les chevaux des Spahis, & des munitions de guerre & de bouche. Le premier pilote qui pour reconnoître la côte, & un

endroit dont l'abri fût sûr, voguoit un demi mille devant la flote, tenta de la faire entrer dans une anse ou calle appellée *Marza Siroc*, qui se trouve à l'Orient. Mais un vent grec & levantin, qui soufloit alors, l'empêcha d'y entrer : & pour faire connoître qu'il ne faloit pas s'y arrêter, il fit tirer deux coups de canon ; & continuant sa route, il passa avec toute la flote entre l'Isle de Malte & le rocher de Forfola ; & sur la fin du jour, les Turcs jetterent l'ancre à l'entrée de l'anse ou du golfe de Mugiarro, où les galeres & les vaisseaux s'arrêterent sur le fer. Le Maréchal Copier à la tête de deux cens Chevaliers & de mille arquebusiers, pour s'opposer à leur descente, se porta avec toute la diligence qu'il put au même endroit ; mais l'Amiral Turc à la faveur des tenebres, tira adroitement de son arrierre-garde trente-cinq galeres chargées de trois mille hommes qui débarquerent sans obstacle à la cale de *Saint Thomas*, & que d'autres appellent le *Port de l'échelle* ; sur quoi il est bon de remarquer que quoique la plûpart des Historiens donnent le nom de port aux golfes & aux anses qui se trouvent dans cette Isle, ce ne sont la plûpart, si on en excepte le grand port, & le port Musset, que des cales, qui ne sont au plus à l'abri que des vents de terre.

Pendant que les Turcs étoient dans le Golfe de Muggiaro, le Chevalier de la Riviere avec douze Chevaliers se mit en embuscade derriere de vieilles mazures pour surprendre quelque ennemi qui auroit été tenté de mettre pied à terre. Mais un Chevalier Portugais, qu'on avoit envoyé du même côté

à la découverte, ayant reconnu la Riviere, & le voulant joindre, reçût un coup de mousquet tiré par un parti des Turcs qui étoient cachez dans des rochers voisins, & dont il mourut sur le champ. La Riviere qui ne le croyoit que blessé, accourut aussi-tôt à son secours; mais les Turcs firent une nouvelle décharge, écarterent sa petite escorte, tuerent son cheval, l'envelopperent & le firent prisonnier. On le conduisit aussi-tôt au Géneral, qui l'interrogea sur la disposition du Grand Maître & des Chevaliers, & sur les forces que la Religion avoit dans l'Isle. La Riviere lui répondit qu'il n'y avoit point de Chevaliers qui ne fussent résolus de répandre jusqu'à la derniere goute de leur sang pour la défense d'une Isle qu'ils regardoient comme leur patrie; que tous les Forts étoient remplis d'une nombreuse garnison, & fournis abondamment de munitions de guerre & de bouche, & qu'on attendoit de l'Europe & de toute la Chrétienté une puissante flote qui venoit pour lui livrer bataille, ou pour le forcer à reprendre la route du Levant. Le Géneral Turc regardant ce discours de son prisonnier comme une espece de bravade, & pour en tirer une connoissance exacte de l'état de l'Isle, lui fit donner une violente torture. Le Chevalier la soutint long-tems avec la constance d'un heros; à la fin comme s'il eût cedé à la rigueur des tourmens, il avoua à ce Barbare avec une feinte ingenuité que si Malte avoit à être prise, ce ne seroit que par le poste de Castille, l'endroit du Bourg & de toute l'Isle le moins fortifié, à ce qu'il lui dit.

Le Bacha se reposant de la sincerité de son aveu sur la violence de la question, résolut de commencer le siege du Bourg par cet endroit; mais comme avant que de s'y engager il le vouloit reconnoître lui-même, il envoya en attendant le Chevalier de la Riviere chargé de fers sur une galere destinée pour les prisonniers. Le vent ayant changé, la nuit suivante toute la flote leva l'ancre, & à la faveur des fanaux reprit la route de Marsa-Syroc, où l'armée de grand matin débarqua en bonne ordonnance. Les premiers soins du Géneral furent de faire construire à l'entrée de cette grande cale & de chaque côté deux redoutes où il mit un bon nombre de soldats, & qu'il garnit d'artillerie pour la sureté de ses vaisseaux, & pour empêcher la flote Chrétienne, si elle paroissoit, d'en approcher. L'armée Turque s'avança ensuite dans les terres, & campa proche d'un Village appellé Sainte Catherine. Mustapha pour reconnoître par lui-même la situation du Bourg, du Château Saint Ange, & des autres Forts de l'Isle, se détacha avec quelques Ingenieurs, & gagna une hauteur appellée le *Mont Calcara*, d'où il découvroit presque l'Isle entiere. Il s'étoit fait suivre par le Chevalier de la Riviere son prisonnier: il voulut qu'il lui montrât le Fort Saint Elme, celui de la Sangle, le Château Saint Ange, & le Bourg, & qu'il lui rendît en même-tems un compte exact des fortifications qu'il y avoit en chaque endroit, & du nombre de troupes qu'on y avoit mis. Sur quoi l'adroit Chevalier ne manquoit pas de le doubler; mais le Bacha lui ayant demandé où étoit le Poste

de Caſtille qu'il lui avoit repreſenté comme le plus foible de toute l'Iſle, le Chevalier ne lui eut pas plûtôt montré, que ce Géneral l'ayant vû fortifié d'un large boulevard avec un ravelin & des caſemates au pied & dans le foſſé, perſuadé que la Riviere ne lui avoit indiqué cet endroit que pour le faire échouer dans cette entrepriſe, plein de fureur, il lui déchargea un coup de canne ſur la tête, & le fit achever à coups de bâton par les ſoldats de ſon eſcorte.

Pendant qu'une ſcene auſſi cruelle ſe paſſoit ſur le mont Calcara, l'armée Turque répandue dans la campagne mettoit le feu dans les villages, maſſacroit les payſans, & enlevoit les beſtiaux qu'ils n'avoient pas eu la précaution de retirer de bonne heure dans les places fortes. Le Maréchal Copier qui ne perdoit point de vûe les ennemis, tomboit ſur ceux qui pour piller, s'écartoient de leur gros, les tailloit en pieces, ou les faiſoit priſonniers ; & dans deux ou trois occaſions & en differentes eſcarmouches, il leur tua plus de quinze cens hommes ſans y en avoir perdu plus de quatre-vingt, parmi leſquels on regreta ſur-tout le Chevalier d'Elbene, d'une illuſtre Maiſon de Florence, qui après s'être ſignalé dans ces combats particuliers, fut tué d'un coup de mouſquet.

Le Grand Maître, pour accoutumer ſes ſoldats à la vûe & aux cris des Turcs, & pour les mettre pour ainſi dire en curée, ſouffrit d'abord ces eſcarmouches : mais comme elles n'avoient rien de déciſif, & que la moindre perte qu'il y pouvoit faire, lui auroit été plus préjudiciable dans la ſuite, qu'il n'auroit

n'auroit tiré d'avantage d'un plus grand nombre de Turcs, qui y auroient péri, il rappella toutes ſes troupes, les renvoya dans leurs poſtes, & les réſerva judicieuſement pour la défenſe des forts qui ſeroient attaquez.

Dès le lendemain les Turcs tinrent un grand conſeil de guerre pour déliberer de l'endroit où l'armée s'attacheroit. L'Amiral Piali, ſuivant les ordres du Grand Seigneur, vouloit qu'on ſursît toute entrepriſe juſqu'à l'arrivée de Dragut, qu'on attendoit de jour en jour ; mais le Bacha auquel la crainte du ſecours dont lui avoit parlé le Chevalier de la Riviere, cauſoit une ſecrette inquiétude, ſoutint qu'avant que de ſonger à vaincre, il faloit ſans perdre un moment de tems, prendre de ſi juſtes meſures, qu'ils ne puſſent être ni ſurpris ni vaincus. Il ajoûta que ſi l'armée Chrétienne ſurvenoit à l'improviſte, la flote du Grand Seigneur ſe verroit bloquée dans l'anſe où elle s'étoit retirée, & qu'indépendemment de ce qu'on avoit à craindre de ce côté-là, elle n'étoit pas même à l'abri des vents orientaux ; & il opina que ſans differer, il faloit faire le ſiege du fort Saint Elme, qui ſelon ce qu'il expoſa, ne devoit pas durer plus de cinq à ſix jours. Il ajoûta que par ſa priſe ils ſeroient maîtres du port de Marza-Muzet, où ils feroient entrer toute leur flote ; & qu'après l'avoir miſe en ſûreté, ils attaqueroient avec plus de confiance les autres forts, & les differentes Places de l'Iſle. Cet avis paſſa à la pluralité des voix, & le ſiege du fort Saint Elme fut réſolu.

Ce fort, comme nous l'avons dit, étoit ſitué ſur

la pointe d'un rocher, à l'extrêmité d'une langue de terre qui ſépare les deux ports : c'étoit l'ouvrage du Prieur de Capoue ; mais il l'avoit fait trop petit, & ſoit que la Religion en ce tems-là ne fût pas en état de fournir à la dépenſe néceſſaire pour le rendre plus grand & plus régulier, ſoit que le Prieur en le plaçant à la pointe du rocher, n'eût eu en vûe que le côté de la mer, & de ſe ſervir de ſes batteries pour défendre l'entrée des ports, la ſuite fit voir qu'il n'avoit pas fait aſſez d'attention à la défenſe même du fort du côté de la terre, & qu'il l'avoit placé dans un endroit dont le terrein étoit ſi étroit ou ſi reſſerré, qu'on n'avoit pû ajoûter au dehors les ouvrages & les fortifications néceſſaires. Cependant comme tout le fond de l'Iſle n'eſt qu'un roc recouvert ſeulement en quelques endroits de deux ou trois pieds d'un terroir pierreux, les Ingénieurs Turcs prévirent que ce ne ſeroit pas ſans un travail long & pénible qu'on pourroit ouvrir & conduire la tranchée ; dautant plus que ce fort étoit garni d'une nombreuſe artillerie ; qu'ils ne pourroient même empêcher que le Grand Maître à la faveur de legeres barques, ne fît paſſer du ſecours par le port Muzet, & qu'il ne rafraîchît & ne changeât de tems en tems la garniſon. Ce qui augmentoit encore leur inquiétude, c'eſt que le Vice-Roi de Sicile répandoit des bruits, quoique avec plus d'oſtentation que de diligence, qu'il viendroit au premier jour à la tête de la flote du Roi ſon maître, livrer bataille, & combattre celle du Sultan.

Mais le Géneral Turc, grand capitaine, ſe roidiſſant contre toutes ces difficultez, réſolut de pourſuivre ſon deſſein ; & après avoir été lui-même reconnoître la Place, il fit avancer ſes troupes, l'inveſtit du côté de terre, marqua la place de ſon camp, & les differens endroits où il vouloit faire dreſſer des batteries. Ses troupes travaillerent enſuite à faire leurs approches par des tranchées : & quelque dure que fût le terrein & le roc ſur lequel le fort étoit placé, à force de pionniers dont le Bacha prodiguoit la vie ; & malgré le feu continuel de la Place, ils ne laiſſerent pas en pluſieurs endroits de ſe mettre à couvert : & dans ceux dont on ne pouvoit entamer le roc, il fit conſtruire des parapets qui tenoient lieu de tranchées, & qui étoient formez avec des poutres & d'épaiſſes planches, garnies par derriere de terre qu'on alloit querir bien loin, & qu'on détrempoit enſuite : pour la liaiſon, on la mêloit avec des joncs & de la paille ; ce qui formoit une eſpece de muraille qui couvroit le ſoldat.

Les Turcs avec le ſecours des bœufs qu'ils avoient pris dans l'Iſle, conduiſirent enſuite leur canon juſqu'au mont Saint Elme ; & après avoir dreſſé leurs plattes formes, leurs gabions & leurs mantelets, le Bacha commença à faire tirer le vingt-quatre de Mai avec dix canons qui portoient quatre-vingt livres de balle. Il avoit outre ces canons deux coulevrines de ſoixante, & un baſilic d'une énorme grandeur, qu'on prétend qui tiroit des boulets de pierre de cent ſoixante livres de peſanteur. Cette artillerie faiſoit un feu terrible :

JEAN DE LA VALETTE.

& quoique celle de la Place y répondît, comme ce fort étoit petit & étroit, il n'y avoit point de coup qui ne portât, & qui ne ruinât quelque partie des dehors & des défenses : & les Infideles ayant augmenté leurs batteries, le Bailli de Negrepont qui commandoit dans la Place, & qui ne pouvoit résister à un feu continuel, vit bien qu'au défaut des fortifications, il ne conserveroit sa Place que par le nombre & le courage de la garnison.

Dans cette vûe il envoya le Chevalier Lacerda au Grand Maître pour lui demander du secours : & pour l'obtenir, cet Officier que la peur rendoit éloquent, exagera le péril où il dit qu'étoit la Place. Le Grand Maître en parut surpris, & encore plus indigné contre cet Envoyé, de ce qu'en présence d'un grand nombre de Chevaliers, il avoit été assez imprudent pour lui dire qu'il ne faloit pas qu'il s'attendît qu'on pût tenir dans une aussi méchante Place plus de huit jours. *Quelle perte avez vous donc faite*, repartit le Grand Maître, *pour crier au secours ? Seigneur*, lui répondit Lacerda, *le Château doit être consideré comme un malade extenué, & sans forces, qui ne peut se soutenir que par des remedes & des secours continuels. J'en serai moi-même le medecin*, lui dit le Grand Maître avec un dépit secret, *& j'y en conduirai d'autres avec moi : s'ils ne peuvent pas vous guérir de la peur, ils empêcheront bien au moins par leur valeur que les Infideles ne s'emparent du Château.*

Ce n'est pas que ce Prince se flatât de pouvoir conserver long-tems une Place si foible, contre les attaques continuelles des Turcs : & il déplo-

roit même secretement, & dans le fond de son cœur, le sort des Chevaliers qui étoient dans un poste si dangereux ; mais le salut de l'Isle entiere dépendant de la durée de ce siege ; & comme il faloit par une courageuse résistance donner le tems au Vice-Roi de Sicile d'avancer à son secours, il résolut de se jetter lui-même dans la Place, & de s'y ensevelir plutôt que de souffrir que par une foible défense & une composition précipitée, on mît les Infideles en état de s'attacher au bourg & au Château Saint-Ange, la derniere ressource des Chevaliers & de la Religion. La Valette se disposoit à conduire ce secours dans le fort ; mais le Conseil & tout le Couvent s'y opposerent, & il se presenta en même tems un si grand nombre de Chevaliers qui demandoient avec empressement cette commission, qu'il n'y eût d'embaras que dans le choix qu'il en falut faire. Le Grand Maître mit à la tête de ce secours les Chevaliers Gonzales de Medran & de la Motte, avec les compagnies d'infanterie qu'ils commandoient : plusieurs Chevaliers obtinrent la permission de se joindre à eux, & l'Histoire a conservé le nom d'un Jean de Sola Navarrois servant d'armes, & brave soldat, qui en conduisit plusieurs autres, ausquels il avoit inspiré sa fermeté & sa résolution, & qui à son exemple, se firent tous tuer en differentes occasions. Ils furent depuis remplacez par plusieurs Chevaliers de differentes Nations, Anglois, François, Flamans, & Allemans, qui par l'éloignement de leurs Provinces, n'arriverent en Sicile que depuis le débarquement des Turcs à Malte, & le siege du Châ-

teau Saint Elme. La plûpart ſans attendre une eſcorte, & dans l'impatience de partager les périls de la guerre avec leurs freres, ſe jettoient dans de legeres barques; & ſuivant les occaſions qu'ils en trouvoient, paſſoient à la file, les uns après les autres. Après avoir abordé au bourg, & obtenu la permiſſion du Grand Maître, à la faveur de barques ſans mats & ſans voiles, de peur d'être découverts, ils traverſoient le port Muzet, & ſe jettoient dans la Place aſſiegée. Le Grand Maître pour favoriſer leur paſſage, du Château Saint-Ange qui étoit ſur une hauteur, battoit continuellement le camp ennemi. Un boulet de canon parti de cet endroit, & qui tomba dans la tranchée, & ſur une pierre, la mit en pieces : un éclat alla fraper l'Amiral Pialy qui viſitoit les travaux, & le bleſſa dangereuſement. On le crut mort; & pendant que dans tout le camp, & principalement ſur la flote, on n'étoit occupé que de cet accident, le Grand Maître pour avancer le ſecours de Sicile, & pour empêcher la perte du fort, dépêcha la nuit le Chevalier de la Valette Cornuſſon ſon neveu, & le Commandeur Salvago Genois, pour conjurer le Vice-Roi de Sicile de hâter le ſecours que le Roi ſon maître lui avoit fait eſperer; & il le prioit de lui renvoyer en même tems deux galeres de la Religion qui étoient revenues de courſe avec tous les Chevaliers aſſemblez à Meſſine, qui à la faveur de la flote d'Eſpagne, eſperoient rentrer dans le port. Le Commandeur de la Valette lui remit en même tems un memoire exact de la route que devoit tenir la flote Chrétienne avec le double de ſi-

gnaux qu'il faudroit faire de part & d'autre, ſoit au Goze, ou aux cales voiſines où on pourroit débarquer. Le Vice-Roi lui renvoya auſſi-tôt un courier avec aſſurance d'un prompt ſecours, qu'il feroit partir au plus tard dans le quinze de Juin: & il l'exhortoit juſques en ce tems-là de faire filer de nouvelles troupes dans le fort Saint Elme, pour empêcher les Turcs de s'en rendre les maîtres. La Valette pour encourager la garniſon, lui fit part des nouvelles qu'il avoit reçûes du Vice-Roi. Le Chevalier de Medran qui y avoit conduit le dernier ſecours, fit une ſortie, ſe jetta dans la tranchée, ſurprit les Turcs; & favoriſé de l'artillerie du Château qui faiſoit un feu continuel, tailla d'abord en pieces tout ce qui ſe preſenta devant lui. Mais les Turcs revenus de la ſurpriſe qu'il leur avoit d'abord cauſée, s'étant ralliez, retournerent en foule à la charge; & après un combat fort opiniâtré, regagnerent la tranchée, forcerent les Chrétiens à ſe retirer dans la Place. Malheureuſement pour les aſſiegez il faiſoit un vent violent, qui repouſſoit la fumée de l'artillerie; cette fumée comme un nuage épais ſe raſſembla ſur la contre-eſcarpe. Les Turcs à la faveur de cette obſcurité, s'en emparerent, y firent un logement avec des arbres, des poutres & des ſacs de laine & de terre, dont ils avoient fait proviſion; & ils y dreſſerent en même tems une batterie.

Ces tenebres paſſageres étant diſſipées, on vit du fort avec beaucoup de ſurpriſe les enſeignes des Turcs arborées ſur cet endroit, d'où ces Infideles commencerent à battre le ravelin. Cette piece

JEAN DE LA VALETTE.

n'étant pas aſſez élevée, ſe trouva même expoſée au feu de leur mouſqueterie : en ſorte qu'il ne paroiſſoit aucun des aſſiegez qui ne fût tué auſſi-tôt par les Janiſſaires, qui tiroient avec beaucoup de juſteſſe ; ce qui donna occaſion au Capitaine de Lacerda, ſous prétexte qu'il craignoit, diſoit-il, que les Infideles ne ſe logeaſſent dans cet ouvrage avancé, de propoſer de le miner & de le faire ſauter. Mais on rejetta ce conſeil, qui ne lui fit pas beaucoup d'honneur, & qu'on ſoupçonna venir d'un homme qui pâtiſſoit dans le péril, & qui eût ſouhaité, quelque fût le ſuccès de ce ſiege, d'en voir au plutôt la fin.

Pendant que les Chrétiens & les Infideles étoient tous les jours aux mains, on vit arriver dans la flote des Turcs le renégat Uluccialy, fameux Corſaire, avec ſix galeres qu'il avoit amenées d'Alexandrie, & neuf cens hommes de débarquement : & peu de jours après, Dragut Vice-Roi de Tripoli, y en amena ſeize cens ſur treize galeres & deux galiotes. Nous avons dit que le Grand Seigneur prévenu d'eſtime pour ſa valeur & ſa capacité, avoit expreſſément défendu à ſes Géneraux de terre & de mer, de rien entreprendre ſans ſa participation. Son merite, & le credit ſur-tout qu'il avoit à la Porte, le fit recevoir par toute l'armée au bruit de l'artillerie, & avec toutes ſortes de marques de déférence & de diſtinction : il ne fut pas plutôt débarqué, qu'il voulut viſiter le camp, & les principaux endroits de l'Iſle.

Quelques meſures d'honnêteté qu'il gardât avec les Géneraux, il témoigna qu'il ne pouvoit ap-

prouver

prouver qu'on eût commencé cette entreprise par le siege du fort Saint Elme : il prétendit qu'on auroit dû d'abord s'attacher au Château du Goze, & ensuite à la Cité notable, qui fournissoient des vivres au bourg & au Château Saint-Ange. Il ajoûta que par la prise de ces deux Places, non seulement on auroit coupé, disoit-il, les mamelles qui nourissoient le reste de l'Isle : mais ce qui étoit bien plus important, qu'on auroit fermé aux Chrétiens le chemin du secours qu'ils prétendoient faire entrer dans l'Isle. Le Bacha, quoique revêtu de la dignité de Géneral, mais qui redoutoit le crédit du Corsaire, lui représenta que pour mettre la flote du Grand Seigneur à l'abri des vents, & même à couvert de l'armée des Chrétiens, il n'avoit pû se dispenser d'attaquer d'abord le fort, dont la prise lui ouvroit une libre entrée dans le port Muzet ; qu'après tout, ce siege n'étoit pas encore si avancé qu'on ne le pût lever, s'il le jugeoit à propos, & transporter l'armée au Goze & devant la Cité. *Ce ne seroit pas le parti le moins prudent*, repartit Dragut, *si l'affaire n'étoit pas trop engagée ; mais après l'ouverture de la tranchée, & plusieurs jours d'attaque, on ne pourroit lever le siege sans commettre la gloire de Sa Hautesse, & peut-être même sans décourager le soldat.* Ainsi il conclut à employer toutes les forces de l'armée pour sortir avec honneur de cette entreprise ; & pour faire voir qu'une basse envie, & cette malignité si ordinaire parmi les courtisans, n'avoit eu aucune part à la liberté qu'il avoit prise de dire son sentiment. Depuis qu'on eût résolu de continuer le siege, il s'y employa

JEAN DE LA VALETTE.

avec autant de courage & d'aſſiduité, que s'il eût été reſponſable du ſuccès. On n'avoit gueres vû d'Officier géneral plus intrépide : il étoit les jours entiers dans la tranchée ou aux batteries. Parmi ſes differens talens, perſonne n'entendoit mieux que lui la direction & la conduite de l'artillerie: c'étoit ſon premier mêtier, comme nous l'avons dit dans le Livre précedent : par ſon ordre, le premier de Juin, on dreſſa une ſeconde batterie parallelle à la premiere, mais plus proche du fort: & pour entretenir un feu continuel, elles tiroient l'une après l'autre contre un cavalier qui couvroit le fort. Il plaça quatre canons du côté du port Muzet, qui battoient du même côté, & on mit ſur la contre-eſcarpe deux autres canons qui plongeoient dans le foſſé, & batoient la caſemate : & ſur la pointe de l'entrée du port Muzet, qui a retenu depuis ce tems-là le nom de *Cap* ou *pointe de Dragut*, il y fit amener de ſes galeres quatre coulevrines, qui battoient le flanc du ravelin, du cavalier, & tout le côté du fort qui regardoit l'Occident.

Les Ingénieurs Turcs, à la faveur de leurs mouſquetaires qui tiroient continuellement contre le ravelin, ſortirent de la tranchée ; & d'un courage déterminé, & tout à découvert, pour reconnoître l'effet de leurs bateries, s'avancerent juſqu'au pied de ce ravelin, ſans que perſonne leur en défendît les approches, ſoit que la ſentinelle eût été tuée, ou fût endormie, ſoit auſſi par la faute des Officiers, qui laiſſoient aux ſimples ſoldats le ſoin de faire les rondes : ces Ingénieurs à la faveur de ce profond ſilence, reconnurent tout à leur aiſe cet ou-

vrage détaché du fort, & qu'on ne pouvoit y aller du cavalier que par une espece de pont composé de quelques planches. Ils découvrirent en même tems une canoniere placée dans un endroit si bas, qu'un de ces Ingenieurs étant monté sur les épaules d'un autre, apperçût les soldats Chrétiens couchez négligemment, & ensevelis dans un profond sommeil. Les Turcs firent aussi-tôt venir des troupes, qui ayant posé des échelles, entrerent par la canoniere dans le ravelin, s'en rendirent les maîtres, & couperent la gorge à la plûpart des Chrétiens. Ceux qui s'éveillerent les premiers, voyant cette foule d'ennemis, s'enfuirent ; & plusieurs, pour éviter le sabre des Turcs, se précipiterent du pont dans le fond du fossé. Les Turcs pour profiter de leur avantage, se jetterent sur le pont pour passer dans le cavalier ; mais ils furent arrêtez par Guerare Sergent major, qui au bruit qu'ils faisoient, y étoit accouru avec quelques soldats. Il fut bientôt secondé par les Chevaliers de Vercoyran & de Medran, qui s'y rendirent à la tête de leurs compagnies ; & on vit ensuite arriver le Bailli de Négrepont avec plusieurs Chevaliers. Le combat devint alors plus égal : les Chrétiens repousserent même les Infideles ; & comme le ravelin, du côté du cavalier & du fort, n'avoit point de défense, à la faveur de deux canons qu'on braqua contre cet ouvrage, & dont les coups écartoient les Turcs, on esperoit de le reprendre & de les en chasser. Mais leur Géneral de son côté fit avancer differens corps d'infanterie, qui sans crainte du feu, se jetterent dans le ravelin : & ayant fait venir des pion-

niers, des ſacs de laine & des ſacs à terre avec des bariques & des planches, ils s'y logerent, & tout l'effort des Chrétiens ne les en put chaſſer.

Ils pouſſerent encore plus loin leur entrepriſe; & voyant que le Bailli & les Chevaliers, pour ſe retirer dans le cavalier, avoient pris leur chemin par le bas du foſſé, avec une audace que l'eſperance d'une entiere victoire leur inſpiroit, ils s'y jetterent l'épée à la main, les pourſuivirent opiniâtrément, & ne furent arrêtez que par l'artillerie du fort & par une grêle de feux d'artifices, de pierres, de coups de mouſquet & de canonades qui tuerent les plus hardis, & qui en mirent un ſi grand nombre hors de combat, qu'ils furent obligez d'abandonner leur pourſuite, & de ſe retirer même hors du foſſé. On prétend qu'après s'être ralliez, & avoir reçû un nouveau renfort, ils y revinrent par une bréche qui étoit à la contreeſcarpe; & qu'après avoir placé des échelles au pied du fort, ils y monterent en foule, & avec un courage ſi déterminé, qu'on ne ſçait pas quel auroit été le ſuccès de cette derniere attaque, ſi heureuſement les échelles ne s'étoient pas trouvées trop courtes. Ils furent obligez d'en deſcendre & de les abandonner; ce ne fut pas ſans perdre beaucoup de monde. On prétend que cette action qui dura depuis la pointe du jour juſqu'à midi, leur coûta près de trois mille hommes des plus braves de leur armée. La Religion de ſon côté, outre la perte du ravelin, eut vingt Chevaliers de tuez, & près de cent ſoldats. Le Bailli de Negrepont, le Sergent major Guérare, le Chevalier Adorne, &

la Roche Perura, jeune Chevalier Castillan, furent blessez. On rapporte que le Chevalier Abel de Bridiers de la Gardampe, ayant reçû un coup de mousquet dans le corps, comme quelques-uns de ses confreres se présentoient pour le relever, & le conduire dans un endroit où il pût être pensé, après les avoir remerciez affectueusement de leur bon office : *Ne me comptez plus*, leur dit-il, *au nombre des vivans ; vos soins seront mieux employez à défendre nos autres freres.* Il se traîna ensuite jusqu'à la Chapelle du Château ; & après s'être recommandé à Dieu, il expira au pied de l'Autel, où on le trouva mort. A la faveur de la nuit, & avec la permission du Grand Maître, on transporta au bourg les blessez pour les y faire penser : en leur place, & par la même voye, on ramena cent hommes commandez par le Chevalier Vagnon. L'artillerie du fort, & les batteries du Château Saint Ange & de l'Isle de la Sangle, favorisoient ce passage : & quoique les Turcs eussent deux canons sur le haut de la grotte d'Alicata, qui battoient l'endroit par où on pouvoit entrer dans le Château, & que les Janissaires excellens arquebusiers, & qui ne se servoient que de mousquets d'un gros calibre, & qui portoient fort loin, tirassent continuellement sur le rivage le plus voisin du fort, ils n'avoient pû encore empêcher cette communication, & le passage de ces petits secours que le Grand Maître y envoyoit.

Ce fut par le retour de ces blessez qu'il apprit avec douleur le détail de la perte du ravelin, & tout ce qui s'étoit passé dans cette derniere action:

& ce qui ne lui causa pas moins d'indignation, c'est qu'il découvrit que la Cerda, sous prétexte d'une legere blessure, dont à peine on voyoit la marque, s'étoit mêlé parmi les blessez. Cette lâcheté dont jusqu'alors il n'y avoit point eu d'exemple dans la Religion, affligea sensiblement la Valette; & quoiqu'il eût pitié de sa foiblesse, il ne laissa pas de le faire arrêter, & de l'envoyer en prison; châtiment encore trop doux pour un homme, qui pendant tout le siege, n'avoit fait paroître d'habileté & d'adresse que pour s'éloigner du péril.

Le Bailli de Négrepont, le Commandeur Broglio, quoique blessez, & tous deux fort âgez, refuserent avec beaucoup de courage la permission que le Grand Maître leur avoit envoyée de revenir au Couvent : & pour toute réponse, ils lui demanderent qu'ils vouloient mourir dans leur poste & au lit d'honneur. Ces Chevaliers si respectables, toujours sous les armes, les visages brûlez & défigurez par l'ardeur du soleil, ne partoient point des endroits où il y avoit le plus de péril : & quoique d'une vieillesse presque caduque, ils portoient eux-mêmes de la terre dans les endroits qu'il faloit fortifier, ou secouroient les autres Chevaliers qui dans une place si étroite, étoient à tous momens blessez. On ne voyoit que des boiteux, des bras en écharpes, & même des membres separez du corps, espars confusément & qu'on n'avoit pas le tems de couvrir de terre; & ces hommes dont la plûpart n'étoient plus que la moitié d'eux-mêmes, conservoient un courage entier, servoient

l'artillerie, ſe traînoient juſques ſur les bréches, & préſentoient par tout un front redoutable.

Le Grand Maître leur faiſoit paſſer ſucceſſivement tous les ſecours que la Place pouvoit contenir; mais comme par le feu continuel des ennemis il n'y avoit preſque point de jour qu'il ne perdît un grand nombre de Chevaliers & de ſoldats, il fit partir la nuit une barque pour la Sicile, qui porta de ſa part des Lettres au Vice-Roi, où il lui faiſoit part de l'extrêmité où le fort étoit réduit: & il lui marquoit expreſſément qu'il étoit ſurpris qu'il n'eût pas encore tenté de faire repaſſer à Malte ſur les deux galeres de la Religion, les Chevaliers qui n'attendoient que cette occaſion pour ſe rendre à leur devoir; & il lui demandoit en même tems un ſecours particulier de mille ſoldats pour remplacer ceux qui périſſoient journellement dans le fort. Comme par la conduite que tenoit ce Vice-Roi, & par le peu d'empreſſement qu'il avoit à raſſembler les differentes eſcadres du Roi d'Eſpagne, il craignoit qu'il ne ſe déterminât jamais à tenter le ſort d'un combat naval, il lui marquoit à la fin de ſa Lettre que pourvû qu'il voulût ſeulement débarquer huit mille hommes dans l'Iſle, il ſe flatoit, avec ce qui lui reſtoit de troupes, de faire lever le ſiege, & de forcer les ennemis à ſe rembarquer. Le Vice-Roi lui renvoya ſur le champ Salvago, qui par ordre du Grand Maître, & pour hâter le ſecours, étoit reſté auprès de lui: & il le fit accompagner par un autre Chevalier appellé Mirande, des premiers de l'Ordre & des plus zelez; & il les chargea d'aſſurer le Grand Maî-

tre qu'il ne perdoit pas un moment de tems pour raſſembler les vaiſſeaux & les galeres néceſſaires pour lui porter le ſecours qu'il attendoit ; mais qu'il n'en avoit pas encore un aſſez grand nombre pour hazarder une bataille contre la flote des Turcs ; qu'il avoit beſoin de celles de la Religion ; & que pour accelerer l'embarquement des troupes, il ne pouvoit les envoyer trop tôt.

Les deux Chevaliers ſe jetterent dans un leger brigantin, & eſcortez des deux galeres de la Religion que le Vice-Roi avoit retenues dans le port de Saragoſſe, ils doublerent le Cap de Paſſaro, d'où après avoir renvoyé les galeres qui ne pouvoient pas, ſans être découvertes, avancer plus près du port, à la faveur de la nuit, ils entrerent dans celui de Muzet, & gagnerent le rivage le plus proche du fort Saint Elme. Ils s'y retirerent pendant le jour, & la nuit ſuivante, après avoir viſité exactement les differens poſtes de cette Place, & en avoir reconnu le mauvais état, ils ſe rembarquerent & ſe rendirent au bourg auprès du Grand Maître. Il fut fort ſurpris de les voir arriver ſans aucun ſecours, ſur-tout ſans les deux galeres de la Religion, & que le Vice-Roi non content de les retenir, demandât encore les cinq autres, dont les ſoldats & la chiourme travailloient continuellement à fortifier differens poſtes du bourg & de l'Iſle de la Sangle. Cette conduite le confirma dans le ſoupçon qu'il avoit que le Vice-Roi malgré ſes promeſſes, & l'oſtentation d'un puiſſant ſecours, n'oſoit hazarder une bataille, & que par ces délais affectez, & la demande hors de ſaiſon qu'il faiſoit

des

des galeres, il ne cherchoit qu'un prétexte pour se dispenser de venir attaquer la flote des Turcs. Il lui renvoya le Salvago, Chevalier plein de zele, & qui au péril d'être pris par les Infideles, passa & repassa plusieurs fois pendant le siege au travers de l'armée ennemie. Le Grand Maître le chargea de representer au Vice-Roi qu'il ne pouvoit lui envoyer les galeres de la Religion sans une escorte sur chacune au moins de cinquante soldats, & un bon nombre d'Officiers pour contenir la chiourme & les esclaves, qui pourroient se révolter ; & que bien loin de se défaire des uns & des autres, il ne croyoit pas pouvoir conserver l'Isle, si en attendant le grand secours qu'il lui faisoit esperer, & pour résister aux attaques continuelles des Infideles, il ne lui fournissoit de nouvelles recrues. Avant qu'il partit, il lui remit d'amples pouvoirs de sa part, & de celle du Conseil, pour le Prieur Gatinare, par lesquels cet ancien Commandeur, & des premiers de l'Ordre, étoit autorisé à emprunter des sommes considerables aux banques publiques, ramasser & recevoir les responsions, acheter des munitions de guerre, & envoyer le tout incessamment à Malte avec les deux galeres, & tous les Chevaliers qui, pour y passer, s'étoient rendus à Messine, & attendoient avec impatience le départ de la grande flote.

Salvago partit seul pour la Sicile ; Lamirande plein de zele demanda au Grand Maître, & en obtint la permission, de se renfermer dans le fort assiegé ; il y fut reçû avec la consideration qui étoit dûe à sa valeur : c'étoit un ancien Chevalier éga-

lement révéré par sa pieté & par son courage, & qui s'étoit signalé en plusieurs occasions. Tous les Chevaliers de la Place de concert lui déférerent la Charge de Major ; il s'en acquitta avec sa valeur & sa capacité ordinaires : son experience, sa présence dans tous les endroits où il en étoit besoin, & sur-tout son exemple augmenterent le courage du soldat ; il leur apprit la maniere, quand le canon des ennemis tiroit, de se mettre à couvert de ses coups, & en même tems de pouvoir sans se découvrir y répondre par le feu de la Place. Par ses soins il fit entrer une grande provision de vin, de vivres, & des remedes pour les blessez & pour les malades ; c'étoit le pere des soldats ; rien n'échapoit à son attention que le soin particulier de sa personne, & de sa propre conservation.

Dragut pour empêcher ces secours continuels, & la communication du bourg avec le fort, proposa dans le Conseil de dresser une nouvelle baterie sur la pointe du grand port, située à l'Orient, & à l'endroit où on avoit élevé des fourches patibulaires. Mais Mustapha lui representa que cet endroit étoit trop éloigné du camp & trop voisin du bourg ; que les Chevaliers enleveroient le canon, ou du moins, l'encloueroient : qu'on ne pourroit conserver cette baterie si on n'établissoit dans le même endroit une espece de camp & un corps considerable de troupes pour s'opposer aux sorties & aux attaques des Chevaliers ; que son armée étoit trop affoiblie par les pertes & les fatigues du siege, pour pouvoir la partager ; mais qu'il faloit remettre ce dessein à l'arrivée du Vice-Roi d'Alger

qu'on attendoit tous les jours avec toutes les forces de ſon gouvernement, & qui ſeroit ravi qu'on le chargeât de cette entrepriſe. Le Conſeil s'arrêta à cet avis, & cependant les Turcs continuerent jour & nuit leurs batteries du côté du port Muzet; & en même tems avec des facines, de la terre, & des ſacs de laine, ils éleverent le ravelin au deſſus du parapet de la Place, d'où ils découvroient tout ce qui ſe paſſoit: & après y avoir fait monter deux canons qui tiroient continuellement, & par le feu de la mouſqueterie, ils empêchoient les ſoldats d'approcher du parapet: pour pénétrer juſques-là, ils étoient réduits à s'y conduire par des tranchées & un ſous-terrein qui y aboutiſſoit. Le Bacha pour ruiner cette défenſe, fit avec des arbres, des antenes de vaiſſeau, & de groſſes planches, conſtruire un pont ſi large, que ſix hommes y pouvoient paſſer de front: & de peur que les Chrétiens pour le brûler, ne jettaſſent deſſus des feux d'artifice, on le couvrit de terre juſqu'à une certaine hauteur. Par ce pont, & à la faveur du feu continuel du ravelin, les Turcs pénétrerent juſqu'au parapet, s'y attacherent, & joignirent la ſappe à la mine. Lamirande qui ſe portoit par tout où il y avoit le plus de danger, ayant reconnu leur deſſein, n'eut pas beaucoup d'inquiétude de la mine que les Infideles tâchoient de pouſſer dans un endroit où il ſçavoit bien qu'ils trouveroient le roc vif, & trop difficile à entamer.

Mais comme par la ſappe ils ruinoient inſenſiblement le parapet; derriere cet ouvrage il en fit conſtruire un ſecond fortifié d'un bon foſſé, & gar-

Jean de la Valette.

ni d'artillerie : la nuit ſuivante, il fit une ſortie à la tête des plus braves ſoldats de la garniſon. Pendant que par une fauſſe attaque une partie feignoit de ſe vouloir jetter dans la tranchée, les autres ſe gliſſerent ſous le pont, y mirent le feu, & ne s'en retirerent qu'après l'avoir vû embraſé de tous côtez. Les Turcs, travailleurs infatigables, le rétablirent dès le lendemain, & ſur le ſoir firent la deſcente du foſſé, & poſerent des échelles au pied de la muraille, comme s'ils euſſent fait deſſein de monter à l'aſſaut. Les Chevaliers ſe preſenterent auſſi-tôt ſur la bréche avec leur intrépidité ordinaire. Les Infideles qui n'avoient fait ce mouvement que pour les obliger de ſe découvrir, ſe retirerent bruſquement, en même tems que leur artillerie chargée à cartouche, fit un feu ſi terrible, que la Religion y perdit plus de Chevaliers qu'elle n'avoit fait juſqu'alors & dans les attaques les plus vives.

Ceux qui reſtoient, voyant le ravelin pris, qui découvroit tout le fort, la plûpart de l'artillerie démontée, les défenſes ruinées, de grandes bréches, & peu de ſoldats pour les défendre, députerent au Grand Maître pour lui repreſenter l'état déplorable de la Place, & demander que pour prévenir qu'on ne les emportât d'aſſaut, il leur envoyât des barques pour les repaſſer dans le bourg. Les aſſiegez choiſirent pour une ſi fâcheuſe commiſſion le Chevalier Medran, eſtimé du Grand Maître par ſa valeur, & dont le rapport ne pouvoit être ſuſpect de foibleſſe, ni de lâcheté. Il déclara franchement à ce Prince que la place n'étoit

plus tenable, & que quand on s'opiniâtreroit à y rester encore quelques jours, une défense aussi inutile ne serviroit qu'à faire périr le reste de la garnison; qu'il ne pouvoit même arriver rien de plus avantageux pour les Turcs, que de faire passer de nouveaux secours dans une place si ruinée, qui consommeroit insensiblement les troupes nécessaires pour la défense des autres forteresses de l'Isle. Il ajoûta qu'il étoit chargé cependant, quelque parti qu'il prît, de l'assurer de l'obéissance aveugle des Chevaliers & de la garnison.

Le Grand Maître fit part au Conseil du sujet qui avoit fait venir au bourg le Chevalier de Medran, & de l'état où se trouvoit le fort & la garnison. La plûpart des Grands-Croix qui composoient le Conseil, opinerent à abandonner une si mauvaise place, qui dévoroit, pour ainsi dire, ses défenseurs, & qui peu à peu, sous prétexte de secours, laisseroit les autres forteresses sans ressource. Le Grand Maître, malgré de si justes motifs, fut d'un avis contraire; il convint qu'à la verité il ne croyoit pas la place tenable, & il avoua même qu'il ne pouvoit s'empêcher de plaindre le sort des Chevaliers qui étoient exposez dans un poste si dangereux, à périr tous les jours; mais il soutint qu'il y avoit des occasions où il faloit hazarder les membres particuliers pour sauver tout le corps; qu'il étoit bien averti que si le fort étoit pris ou abandonné, le Vice-Roi avoit déclaré qu'il ne hazarderoit point pour la défense du reste de l'Isle, la flote & les troupes du Roi son maître; qu'ainsi le salut entier de Malte dépendoit absolument de la du-

JEAN DE LA VALETTE.

rée du siege, & que quoiqu'il en coûtât à la Religion, il faloit le prolonger aussi long-tems qu'on pourroit. Tout le Conseil revint à son avis ; & de concert avec eux, il chargea Medran de representer de sa part aux Chevaliers qui s'étoient enfermez dans le fort, que la conservation ou la perte entiere de l'Isle, & peut-être de l'Ordre, dépendoit du plus ou du moins de tems qu'ils tiendroient dans cette place ; qu'ils se souvinssent des vœux qu'ils avoient faits à leur Profession, & qu'ils étoient obligez pour la défense de la Religion de sacrifier leurs vies ; qu'on ne laisseroit pas de leur faire passer du secours autant que la petitesse du fort en pouroit contenir, & qu'il étoit résolu, quand il en seroit besoin, de se jetter lui-même dans la place, & d'y mourir avec eux.

Le Medran ayant rapporté cette réponse, plusieurs Chevaliers, & sur-tout les plus anciens, protesterent de s'ensevelir sous les ruines du fort, plutôt que de l'abandonner ; mais le plus grand nombre, & des Officiers de la garnison, trouverent cette réponse dure, & même cruelle : & ils se plaignirent que le Conseil, & des gens qui ne partageoient pas le péril, les exposoient sans aucune apparence d'utilité à la boucherie, & à une mort inévitable. Une mine que les Turcs tâchoient de pousser sous le premier parapet, augmenta leurs murmures ; ils écrivirent au Grand Maître pour lui demander la permission de se retirer dans le bourg, & par leur Lettre signée de cinquante-trois Chevaliers, ils lui déclarerent que si la nuit sui-

vante il ne leur envoyoit pas des barques pour les tirer d'un endroit où ils alloient tous périr, ils ne prendroient alors conſeil que de leur deſeſpoir ; qu'ils feroient une ſortie l'épée à la main, & qu'ils ſe feroient tous tuer plutôt que d'être étouffez ſous des ruines ; ou ſi le fort étoit emporté dans un aſſaut, de ſe voir enſuite égorgez comme des bêtes, & expoſez aux tourmens que la cruauté ingénieuſe des barbares ſçauroit bien inventer.

Le Commandeur du Cornet fut porteur de cette Lettre, que le Grand Maître ne vit qu'avec beaucoup de trouble & d'indignation ; mais comme il avoit un courage ſuperieur aux plus fâcheux évenemens, il leur récrivit que pour mourir avec honneur, comme ils prétendoient, il ne ſuffiſoit pas de périr les armes à la main ; mais que ce devoit être encore ſous le mérite de l'obéiſſance qu'ils lui devoient, & dans les occaſions qu'il leur preſcriroit ; que s'ils abandonnoient le fort, & qu'il les envoyât reprendre avec des chaloupes, on ne pouvoit plus eſperer de ſecours du Vice-Roi ; que les Turcs ne manqueroient pas auſſi-tôt d'inveſtir & d'aſſieger le bourg, & qu'ils y trouveroient également la fin de leur vie, & la mort qu'ils ſe flatoient d'éviter par une honteuſe déſertion du poſte dont la Religion leur avoit confié la défenſe ; qu'au reſte ils n'avoient rien à craindre des mines dans un fort conſtruit par tout ſur le roc. Pour tâcher de les raſſurer, ou pour mieux dire dans la vûe de gagner du tems, il y envoya trois Commiſſaires pour lui faire un rapport fidele de l'état de la place, & combien de jours elle pouvoit encore tenir.

Le Commandeur de Medine, Eſpagnol, le Chevalier de la Roche, François, le Chevalier Caſtriot, Italien.

Jean de la Valette.

Ces Commissaires étant arrivez, parlerent avec beaucoup de politesse & de douceur à tous les Chevaliers qui s'étoient assemblez pour les recevoir : ils donnerent même beaucoup de louanges au courage & à la fermeté qu'ils avoient fait paroître jusqu'alors, & ils les exhorterent à ne pas ternir leur gloire & leur réputation par une retraite précipitée. Ceux des Chevaliers qui avoient écrit au Grand Maître, avant que de leur répondre, exigerent qu'ils visitassent les differens postes de la place. Ils leur firent voir qu'elle étoit absolument commandée par l'exhaussement que les Turcs, depuis qu'ils étoient maîtres du ravelin, y avoient ajoûté ; que ce fort étant serré & étroit, il ne se passoit point de jour qu'on ne leur tuât beaucoup de monde ; & que pour en mieux juger, il faloit avoir éprouvé toute la furie de leur canon & de leur mousqueterie ; qu'après tout, plus on y envoyeroit de monde, plus grande en seroit la perte, n'ayant plus même de terre dont ils pussent se couvrir.

Deux des Commissaires, gens sages & habiles, & qui par leur complaisance, vouloient amener les Chevaliers mécontens à leur sentiment, avouerent qu'ils ne comprenoient pas de quelle maniere on avoit pû tenir si long-tems dans un petit fort, si ruiné, qu'il ne paroissoit plus que le cadavre défiguré d'une place de guerre ; mais ils ajoûterent qu'ils ne desesperoient pas que de si braves Chevaliers ne trouvassent encore dans leur valeur des ressources pour s'y maintenir encore quelques jours, & pour donner au Vice-Roi le tems de les venir

dégager,

dégager, & de faire lever le siege. Le troisiéme de ces Commissaires s'appelloit Constantin Castriot, Prince Grec, & descendu à ce qu'on prétendoit de la même Maison que le fameux Scanderberg, le Heros de l'Albanie, & de toute la Chrétienté. Castriot tout brûlant de zele, & d'un caractere impétueux, sans avoir recours aux ménagemens de ses confreres, soutint hautement que la place n'étoit point réduite à une si grande extrêmité, qu'il ne fût possible de s'y maintenir encore quelque tems; qu'il y avoit differens moyens de mettre le fort à couvert de l'artillerie du ravelin; qu'en de-çà des bréches, on pouvoit faire des coupures bordées de palissades & de bons retranchemens; d'ailleurs que personne n'ignoroit qu'une place bâtie sur le roc ne pouvoit être minée.

Les Chevaliers ausquels ce discours s'adressoit, le prirent pour une injure, comme s'il leur eût voulu reprocher, ou qu'ils ne sçavoient pas leur mêtier, ou qu'ils n'avoient pas assez de courage pour recourir aux remedes périlleux de l'art militaire. Ce fut assez pour exciter de fâcheuses contestations: chacun soutenoit son sentiment avec ardeur; la dispute s'échauffa; quelques Chevaliers des plus vifs s'écrierent qu'il faloit retenir un si habile homme dans la place, & l'obliger de mettre lui-même en pratique ses leçons: quelques-uns coururent à la porte du fort pour s'en rendre les maîtres, & pour la fermer. Un tumulte pernicieux, & dont les Turcs pouvoient se prévaloir, commença à s'élever: pour l'appaiser, le Bailli de Négrepont & Lamirande firent sonner l'alarme:

JEAN DE LA VALETTE.

ce qui fit courir tous les Chevaliers chacun à leur poste.

Les Commissaires de retour au bourg, rendirent compte au Grand Maître du mauvais état où ils avoient trouvé la place, & lui déclarerent franchement qu'ils ne croyoient pas que la garnison pût soutenir un assaut. Castriot au contraire, soit par attachement pour son premier avis, & peut-être aussi par ressentiment de ce qui s'étoit passé entre lui & les Chevaliers, prétendit que la place n'étoit pas hors de défense, & il offrit au Grand Maître, s'il vouloit lui permettre de lever quelques troupes dans l'Isle, de s'enfermer dans le fort, & de s'y maintenir jusqu'à l'arrivée du secours contre tous les efforts des Infideles.

Il y avoit peut-être dans ces promesses plus de courage & de résolution, que de connoissance du veritable état de la place, & le Grand Maître lui-même sçavoit bien à quoi s'en tenir; mais comme il avoit un interêt essentiel à prolonger le siege à quelque prix que ce fût, il accepta les offres de Castriot, dont il prétendoit faire plus d'un usage: il lui donna même en public de grandes louanges, & l'Evêque de Malte de concert avec lui, & comme porté d'un zele si convenable à sa dignité, avança de son argent les sommes nécessaires pour faire les nouvelles levées, qui devoient relever les Chevaliers. On battit aussi-tôt le tambour dans le bourg, & dans toutes les places. Un grand nombre d'habitans de la campagne & même des principaux des Villes, prirent parti; chacun à l'envie vouloit se faire enrôler; les Chevaliers qui étoient

dans le fort, n'en apprirent la nouvelle qu'avec une surprise mêlée de chagrin : & ce qui l'augmenta encore, c'est que le Grand Maître leur écrivit depuis d'un stile dur & sec, & plein de hauteur, qu'il leur donnoit volontiers leur congé; que pour un Chevalier qui paroissoit rebuté de soutenir plus long-tems le siege, il se présentoit dix braves soldats, pleins de courage & d'ardeur, & qui demandoient avec empressement la permission de se jetter dans le fort. Il ajoûtoit qu'il feroit partir incessamment sur des barques cette nouvelle garnison; qu'ils pouvoient remettre leur poste aux Officiers, qui la conduiroient, & que pour eux ils se servissent de la même voye pour se rendre au bourg. *Revenez au Couvent, mes freres*, leur disoit-il, *vous y serez plus en sûreté, & de notre côté nous serons plus tranquilles sur la conservation d'une place importante, & d'où dépend le salut entier de l'Isle & de tout notre Ordre.*

Les Chevaliers mécontens, sentirent vivement l'indifference, & même le mépris que ce peu de mots renfermoit. En remettant la place à des recrues & à de nouveaux soldats, ils se presentoient avec douleur la confusion dont ils alloient se couvrir à la face de tout l'Ordre. *Comment*, se disoient-ils les uns aux autres, *soutiendrons-nous la vûe du Grand Maître, & les reproches de nos confreres ? & s'il faut que cette nouvelle garnison soit assez heureuse pour se maintenir dans la place jusqu'à l'arrivée du secours, quel endroit de la terre pourons-nous trouver, aßez éloigné du commerce des hommes, pour y aller cacher notre honte & notre douleur ?* Pleins de ces

JEAN DE LA VALETTE.

triſtes réflexions, ils réſolurent de ſe faire tous tuer plutôt que de ceder leur poſte à cette milice, ou d'abandonner la place aux Turcs ; & ils prierent le Bailli de Négrepont & le Commandeur Broglio, de faire connoître au Grand Maître leur repentir, & la diſpoſition où ils étoient de répandre juſqu'à la derniere goute de leur ſang pour la défenſe de la place. Comme il étoit encore jour, & qu'on vouloit prévenir l'arrivée des barques, le Gouverneur lui dépêcha auſſi-tôt un habile nageur. Il lui marquoit par ſa lettre l'heureux changement qui s'étoit fait dans les eſprits, & il lui demandoit de la part des mécontens, le pardon de leur faute, & la permiſſion de l'effacer par une fermeté & un courage à l'épreuve des plus grands périls.

C'étoit à ce repentir que le Grand Maître attendoit les mécontens : & quoiqu'il l'eût prévû & même préparé par l'émulation & la jalouſie qu'il avoit excitée dans les eſprits, il ne laiſſa pas d'abord de rejetter la priere du Gouverneur, & il lui marquoit par ſa Lettre qu'il préféreroit toujours une nouvelle milice bien diſciplinée, à de vieux guerriers, qui prétendoient ſe rendre arbitres de leur devoir. Les Chevaliers conſternez de ſa fermeté, lui demanderent grace dans les termes les plus ſoumis. Comme il eût été dangereux de les réduire au deſeſpoir, il ſe laiſſa fléchir, & il voulut bien être appaiſé : les nouvelles levées furent congediées, & on renvoya chaque habitant au poſte qui lui avoit été aſſigné avant le projet & l'entrepriſe du Seigneur Caſtriot.

Pendant ces mouvemens, le Commandeur Sal-

vago étoit repassé en Sicile ; & ayant débarqué à Sarragosse, au défaut du secours dont le Vice-Roi sous differens prétextes différeroit le départ, il ordonna de la part du Grand Maître au Commandeur de Cornusson neveu de ce Prince, & au Commandeur de Saint Aubin, tous deux Capitaines des galeres de la Religion, qui étoient dans le port de cette Ville, de s'embarquer incessamment, & de conduire à Malte tous les Chevaliers & les avanturiers qui s'étoient rendus dans ce port avec une compagnie d'infanterie, qui avoit été levée des deniers de la Religion, & commandée par le Chevalier Augustin Ricca. Ces deux galeres chargées de ce petit secours, & après avoir fait differentes manœuvres, gagnerent l'Isle du Goze. Leur dessein étoit de débarquer dans l'anse ou la cale de Malte, qui leur paroîtroit la plus sûre. Mais ils furent prévenus par Dragut, qui ayant été averti de leur départ par des espions qu'il entretenoit en Sicile, avoit mis differentes escadres le long des côtes pour empêcher les vaisseaux Chrétiens d'en approcher.

Les Chevaliers, Capitaines de deux galeres, ne croyant pas devoir hazarder contre celles de Dragut, & contre des forces si superieures, le secours qu'ils portoient à Malte, prirent le parti de retourner à Sarragosse. Le Grand Maître qui pour réparer les pertes continuelles qu'il faisoit à la défense du fort, comptoit sur ce secours particulier, fut sensiblement touché de leur départ. Il en fit par ses Lettres de severes réprimandes à son neveu. Il lui marquoit avec une espece de mépris,

JEAN DE LA VALETTE.

qu'il étoit rare qu'avec tant de circonſpection, un Capitaine pût acquerir beaucoup de gloire ; & il ajoûtoit qu'un Chevalier de Malte ſur-tout devoit plus oſer que tout autre guerrier.

Par le même courier il écrivit au Commandeur de Salvago, qui pour hâter le grand ſecours & le départ de la flote, réſidoit auprès du Vice-Roi, de repreſenter de ſa part à ce Seigneur l'extrêmité où le fort de Saint Elme ſe trouvoit réduit, & de le conjurer, s'il n'avoit pas encore raſſemblé toutes ſes forces, de lui envoyer au moins les deux galeres de la Religion, d'y en vouloir bien joindre deux autres de l'eſcadre de Sicile, & d'embarquer ſur ces quatre galeres ce qu'il y avoit à ſa Cour & dans les ports de l'Iſle de Chevaliers & d'avanturiers, & d'y ajoûter un regiment d'infanterie pour remplacer les ſoldats de la Religion morts, ou hors de combat par leurs bleſſures.

Le Vice-Roi toujours magnifique en promeſſes, & qui, pour intimider les Turcs, ne parloit que de la grandeur des préparatifs qu'il faiſoit pour le ſecours de Malte, ſe ſeroit en quelque maniere démenti, s'il en eût refuſé un ſi petit : ainſi pour ſoutenir toujours aux yeux du public les bruits avantageux qu'il répandoit de ſes forces, il déſigna les deux galeres, qui de concert avec les deux de la Religion, devoient préceder le grand ſecours : & il ordonna en même tems à Melchior Robles, Meſtre de camp du Terze de Sicile, de s'embarquer ſur ces galeres avec ſon régiment. Mais ſous differens prétextes, & par la lenteur affectée des Officiers de terre & de mer, cet embarquement ſe

differoit de jour en jour : & le Vice-Roi qui eût bien voulu ne point partager ſes forces, ne laiſſoit pas de ſe faire un mérite de ce ſecours particulier, dont cependant par des ordres ſecrets, il empêchoit l'exécution.

Quoique tout ſemblât s'oppoſer au ſecours du Fort, le Grand Maître ne relâchoit rien de ſes ſoins & de ſon activité ordinaire : par ſes ordres & à la faveur de la nuit on faiſoit paſſer continuellement aux aſſiegez des recrues, des vivres, des munitions de guerre & des feux d'artifice. Il en avoit même inventé pour un aſſaut d'une nouvelle eſpece. C'étoient des cercles d'un bois très-leger, qu'on trempoit d'abord dans l'eau de vie, ou qu'on frotoit avec de l'huile bouillante. On les couvroit enſuite de laine ou de coton, qu'on imbiboit dans d'autres liqueurs combuſtibles, & mêlées avec du ſalpêtre & de la poudre à canon : après que cette préparation étoit refroidie, on recommençoit juſqu'à trois fois la même operation, & dans un aſſaut, quand ces cercles étoient enflamez, on les prenoit avec des pincettes, & on les jettoit au milieu des plus épais bataillons. Souvent deux ou trois ſoldats ennemis ſe trouvoient embaraſſez dans ces cercles brûlans ; & ils étoient expoſez eux-mêmes à brûler tout vifs, à moins qu'ils ne ſe précipitaſſent promptement dans l'eau, & qu'ils n'y reſtaſſent juſqu'à l'extinction du feu. Les Chevaliers qui défendoient le Fort avoient bien beſoin contre leurs redoutables ennemis de ces differens ſecours.

Depuis le dix-ſept de Juin juſqu'au quatorze de Juillet on en vint tous les jours aux mains ; com-

JEAN DE LA VALETTE.

me ce Fort n'étoit gueres bien flanqué, il n'y eut point de jour que ces Infideles ne tentassent de l'emporter par escalade; mais ayant été autant de fois repoussez avec une grande perte de leurs plus braves soldats, le Bacha honteux d'être arrêté si long-tems devant une si mauvaise Place, résolut d'y revenir le seize avec toutes ses troupes, & d'y donner un assaut géneral. Pour faciliter cette attaque, le quinze fut employé à battre en bréche, & son artillerie n'ayant point cessé de tirer, rasa la muraille jusqu'au roc sur lequel elle avoit été construite.

Le seize de Juin, jour destiné pour l'assaut, les galeres des Turcs, dès la pointe du jour, s'étendirent vis-à-vis de ce Château & du côté de la mer, le battirent avec toute l'artillerie des vaisseaux, pendant que celle de terre composée de trente-six gros canons foudroyoit & réduisoit en poudre ce qui restoit sur pied de fortifications. Les Turcs au son des tambours, de leurs nacaires & d'autres instrumens barbares, entrerent dans le fossé qu'ils avoient presque comblé: & le signal de l'assaut ayant été donné par un coup de canon, ils y coururent avec un courage déterminé. Ils étoient favorisez par quatre mille Archers ou Arquebusiers, qui de la tranchée tiroient continuelment contre ceux qui paroissoient sur la bréche. Elle étoit bordée par plusieurs rangs de soldats Chrétiens; & pour les soutenir & les encourager on avoit placé dans ces rangs & entre trois soldats un Chevalier. C'étoit l'unique force & toute la ressource du Château; ces genereux guerriers,

armez de piques & d'eſpontons compoſoient comme une nouvelle muraille impenetrable à tous les efforts des ennemis : on en vint bien-tôt aux mains. Depuis le commencement du ſiege il ne s'étoit point fait encore d'attaque ſi vive ; ſouvent le Chrétien & le Turc, après avoir eſſuyé le feu l'un de l'autre, briſé leurs épées, & rompu leurs piques, ſe prenoient corps à corps, & alors le poignard décidoit du ſort du plus vigoureux ou du plus adroit. Le feu de l'artillerie & celui de la mouſqueterie continuoient des deux côtez ; & de part & d'autre on lançoit des feux d'artifice. Ce fut en cette occaſion que les Chevaliers ſe ſervirent utilement de ces cercles enflamez dont nous venons de parler ; ils les jettoient au milieu des ennemis, & la plûpart de ceux qui s'y trouvoient pris, brûloient tout vifs. Les cris de ces malheureux, ceux des combatans, les plaintes des bleſſez & des mourans, le tonnerre & le bruit du canon & de la mouſqueterie, tout cela répandoit de part & d'autre une eſpece de terreur, ſans cependant que les Turcs reculaſſent ; & auſſi ſans que les Chevaliers euſſent encore abandonné un pouce de terrein.

Du Château Saint-Ange, & même du bourg, qui n'étoient éloignez du fort Saint Elme que de la largeur du port, on découvroit diſtinctement tout ce qui ſe paſſoit dans une action ſi terrible & ſi meurtriere. Les Chevaliers & le peuple ſpectateurs de ce furieux combat, inquiets & agitez pour le ſuccès, ſe paſſionnoient comme s'ils euſſent eux-mêmes ſoutenu l'aſſaut : & on voyoit tour à tour dans leurs cris & dans les differens mouvemens de leurs viſa-

ges une image naturelle des avantages ou des pertes de l'un & l'autre parti. Le Grand Maître sur-tout, auquel la grandeur de son courage & son habileté ne permettoient pas d'être spectateur inutile, des batteries du fort S. Ange, du bourg & de l'Isle de la Sangle faisoit tirer continuellement contre les assiegeans.

Pendant que toute l'Isle étoit pour ainsi dire en feu, trente Raïs Turcs ou Officiers de galeres, voyant que toutes les forces des assiegez s'étoient portées dans l'endroit où se donnoit l'assaut, entreprirent de se rendre maîtres d'un boulevard, qui étoit moins défendu. Ils poserent des échelles au pied, & gagnerent sans obstacle la pointe de ce bastion. Mais le Grand Maître s'en étant apperçû, fit aussi-tôt braquer deux canons de ce côté-là, & de la premiere décharge, en tua vingt. Les dix autres épouventez, se jetterent bien vîte dans leur tranchée.

Les Turcs n'eurent pas un succès plus favorable au grand cavalier qui couvroit la tête du fort; ils l'avoient battu long-tems avec toute leur artillerie sans avoir pû ébranler cette masse énorme de terre, qui se soutenoit par son propre poids. Ils presenterent ensuite l'escalade, & y montoient l'épée à la main avec beaucoup de courage; mais le Chevalier Jean-Antoine Giugno, Italien, qui commandoit dans ce poste, secondé par plusieurs autres Chevaliers, & sur-tout par un Frere servant de la ville de Marseille, appellé Chanault, jettoient avec tant d'adresse ces cercles de feu dont nous avons parlé, que les Turcs épouvantez de ces machines, abandonnerent l'attaque. Le Ja-

nissaire le plus intrépide, & qui le sabre à la main attaquoit hardiment le plus brave Chevalier, à l'aspect de ces cercles brûlans, abandonnoit son poste, & s'enfuyoit avec précipitation, sans que les prieres, les menaces, & même les coups qu'il recevoit de ses Officiers pussent l'arrêter. Enfin les Chevaliers, après avoir soutenu un assaut pendant six heures entieres, quoique couverts de blessures, brûlez par l'ardeur du soleil, & épuisez par une si longue résistance, eurent la consolation de voir les Turcs abandonner les premiers l'attaque. Le Bacha après y avoir perdu plus de deux mille hommes, fut contraint à la fin de faire sonner la retraite. Les Chrétiens du fort en pousserent mille cris de joye, ausquels le peuple du bourg servit d'écho, & répondit par de vives acclamations. Un si heureux succès, dont, dans une si mauvaise place on n'eût osé se flater, fut dû uniquement au généreux desespoir de la plûpart des Chevaliers, qui s'étoient en quelque maniere dévouez à la mort; & ils vainquirent, parceque pendant le combat ils cherchoient moins à vaincre qu'à venger leur mort par celle de quelque ennemi.

JEAN DE LA VALETTE.

La Religion dans cet assaut perdit dix-sept Chevaliers, qui furent tous tuez sur la bréche. On regreta particulierement le Chevalier de Medran, qui après avoir arraché à un Officier Turc son enseigne, fut tué d'un coup de mousquet. Le Grand Maître pour honorer sa memoire, ordonna qu'il fût enterré parmi les Grands-Croix : dignité qui étoit bien dûe à sa rare valeur, & qu'il auroit obtenue avec justice, s'il n'eût pas péri dans cette

occasion. On perdit encore le Chevalier de Vagnon, celui de la Motte, qui mourut de ses blessures deux jours après l'assaut, & le Commandeur de Morgut, qui pour se faire panser, passant du Fort au Bourg, eut la tête emportée d'un coup de canon. On comptoit outre tous ces Chevaliers, plus de trois cens soldats tuez, ou mis hors de combat. Le Grand Maître, pour les remplacer, y en envoya cent cinquante, la petitesse du Fort ne comportant pas qu'il y en fît passer un plus grand nombre; & il ne choisit même pour défendre un poste si dangereux & si meurtrier, que les Officiers & les soldats qui s'y offrirent volontairement.

Le Bacha jugeant que ces recrues qui filoient continuellement du Bourg au Fort pourroient faire durer le siege autant de tems qu'il y auroit des Chevaliers dans les autres endroits de l'Isle, résolut de tout tenter pour interrompre & pour couper cette communication. Dans cette vûe il tint dans la tranchée une espece de Conseil de guerre avec Dragut, un Sangiac, & son principal Ingenieur.

Dragut, soit par son intrépidité naturelle, soit que comme les vieux soldats, à force de se trouver dans les plus grands perils, il s'en fût fait une habitude, s'étant avancé au dehors de la tranchée & à découvert pour reconnoître la disposition du terrein, fut atteint à la tête & à côté de l'oreille droite de l'éclat d'une pierre, qu'un boulet de canon, parti du Château Saint-Ange, avoit brisée; & le Sangiac du même coup fut tué sur le champ. Dragut n'étoit gueres en meilleur état: il en per-

dit connoiſſance, tomba évanoui, & jettant des ruiſſeaux de ſang par la bouche, par le nez & par les oreilles, le Bacha pour ne point épouvanter le ſoldat, fit jetter ſur lui une couverture; & après l'avoir fait porter dans ſa tente, d'un air tranquile & intrépide, il s'avança en ſa place, & au même endroit fit ſes obſervations, & convint avec l'Ingenieur que pour empêcher le ſecours qu'on envoyoit dans le Fort, il falloit dreſſer une batterie ſur le mont Calcara, & étendre en même tems les lignes qui étoient au pied du Château, & les pouſſer ſi on pouvoit juſqu'au rivage de la mer.

Ce poſte, comme nous l'avons dit, avoit été réſervé pour le Vice-Roi d'Alger, & pour ſes troupes; mais comme il n'étoit point encore arrivé, Muſtapha le fit occuper par un bataillon de Janiſſaires qui s'étendirent ſur tout du côté de la mer depuis la pointe des fourches, & le long de la Renelle, juſqu'à la pointe du Salvador. On dreſſa ſur la colline du Calcara qui étoit compriſe dans cette étendue une nouvelle batterie, & les Janiſſaires y joignant le feu continuel de leurs longues carabines, tuoient tout ce qui ſe preſentoit au paſſage. Mais ils ne reſterent pas long-tems dans ce poſte, & avant qu'ils y euſſent pû faire des logemens & s'y retrancher, le Grand Maître, qui en prévoyoit les ſuites, fit ſortir du Bourg le Maréchal Copier à la tête d'un bon nombre de Chevaliers & de ſoldats les plus braves: & le Maréchal chargea ſi rudement ces Infideles qu'après en avoir tué une partie, il contraignit les autres à s'enfuir & à chercher leur ſalut derriere les retranchemens de leur camp.

JEAN DE LA VALETTE.

Le Bacha ſans ſe rebuter, & qui n'avoit alors pour objet que d'empêcher ceux du Fort de recevoir du ſecours du Bourg, par le conſeil de ſon Ingenieur, fit faire une eſpece de chemin couvert derriere la tranchée, qui étoit au-deſſous de la contr'eſcarpe, & qu'on pouſſa enſuite juſqu'au rivage & au bord de la mer, qui regarde la Renelle. On garnit cette ligne d'un grand nombre d'Arquebuſiers, en ſorte que par cet ouvrage auquel les Turcs travaillerent jour & nuit, le Fort ſe trouva à la fin inveſti & enfermé de tous côtez, ſans qu'il en pût approcher aucune barque, qui ne fût auſſi-tôt arrêtée ou coulée à fond.

Le Grand Maître jugea bien qu'à moins d'un puiſſant ſecours, & capable de faire lever le ſiege, le Fort ne pourroit plus tenir long-tems. Il en écrivit auſſi-tôt au Commandeur Salvago ſon réſident auprès du Vice-Roi de Sicile, avec ordre de renouveller ſes inſtances auprès de ce Seigneur pour le départ du ſecours. Quoique ce Chevalier lui repreſentât l'extrêmité où le Fort étoit réduit; qu'il le fît ſouvenir des promeſſes tant de fois réïterées qu'il avoit faites au Grand Maître, & que pour le toucher, il reclamât même la parole expreſſe & ſi reſpectable du Roi Catholique, Garſie inquiet & incertain, eût bien voulu encore differer. Mais ſe voyant preſſé par le Seigneur Gatinare, Prieur de Meſſine, & par plus de quatre-vingt Chevaliers qui étoient abordez de differentes contrées à Meſſine, & qui demandoient avec de grands cris, que ſi la flote entiere n'étoit pas encore en état de mettre à la voile, il leur fournît ſeulement quel-

ques vaisseaux pour les passer à Malte; ce Seigneur pour se débarasser de ces Chevaliers, qui le tenoient comme assiegé dan son Palais, & vaincu par la honte plûtôt que par leurs prieres, consentit à la fin qu'ils pussent s'embarquer sur les deux galeres que le Chevalier de Cornusson neveu du Grand Maître avoit ramenez de Saragosse. Il y en joignit deux autres, sur lesquelles il fit embarquer un régiment d'Infanterie Espagnole; il donna le commandement de cette petite escadre à Jean de Cardone sa créature: & par des ordres secrets, il lui commanda, s'il apprenoit que le Fort de S. Elme fût pris, de revenir sur le champ sans mettre à terre & sans débarquer les troupes qu'il lui confioit. Cardone se mit aussi-tôt en mer, & s'avança dans le canal de Malte. Mais sous prétexte des vents contraires, ou de vouloir éviter les escadres des Turcs répandues le long des côtes, au lieu de débarquer en quelque cale, il consommoit le tems par differens mouvemens, la plûpart inutiles, & il sembloit qu'il fût plûtôt parti de la Sicile pour montrer de loin le secours, que pour le débarquer.

A ne considerer que la conduite du Vice-Roi, on auroit crû qu'il manquoit ou de courage ou de fidelité pour ses promesses; & sa lenteur affectée à secourir Malte, l'avoit même rendu suspect & odieux à la plûpart des Chevaliers. Mais on ne faisoit pas réflexion qu'avant toutes choses, ce Seigneur devoit répondre sur sa tête de la conservation & de la défense de la Sicile, qu'il étoit à craindre, si les Turcs se rendoient maîtres de Malte, qu'ils ne revinssent ensuite l'attaquer dans son gou-

vernement, & qu'il avoit des ordres du Roi d'Espagne, en voulant secourir le Grand Maître, de ne pas hazarder temerairement sa flote & son armée, en quoi consistoit la défense des Royaumes de Naples & de Sicile, & même des côtes d'Espagne.

Les Turcs profiterent de cet excès de précaution; le vingt & un ils revinrent en foule à l'assaut: toute leur armée étoit dans les tranchées, ou au pied des murailles. Le Bacha, dans l'esperance d'emporter la place, ne ménagea point ses soldats; ils trouverent dans toutes les attaques le même courage & la même résistance. Ces Infideles quitterent & reprirent jusqu'à trois fois ce terrible assaut; un grand nombre de Chevaliers périrent dans ces combats continuels; & si la nuit qui survint ne les eût fait cesser, ils n'étoient plus en état de soutenir les efforts de cette foule d'ennemis, dont ils étoient pressez. Cette nuit qui leur procura un peu de relâche, leur fit voir en même tems la grandeur de leur perte: ils la passerent parmi les gémissemens de ceux qui se mouroient, & à panser les playes les uns des autres. Le Bailli de Négrepont, Lamirande, le Chevalier de Mas, & les principaux Chefs, par les secours charitables qu'ils donnoient aux pauvres soldats, s'aquitterent dignement, & en veritables Hospitaliers des devoirs de leur profession: & dans cette extrêmité, pour ne manquer encore à rien de ce qui pouvoit contribuer à leur salut, ou du moins differer leur perte, ils se servirent d'un excellent nageur qui traversa le port, & qui representa au Grand Maître l'état

déplorable

déplorable de la Place, qui étoit perdue, lui dit-il, avec ce qu'il y restoit de Chrétiens, si on ne trouvoit moyen d'y faire entrer un puissant secours.

Le Grand Maître fut moins surpris d'une si triste nouvelle qu'il avoit bien prévûe, qu'il fut touché de compassion pour la perte que l'Ordre alloit faire de si braves guerriers. Il chercha encore tous les moyens de leur faire passer quelques secours; on ne laissa pas par son ordre d'armer promptement cinq grandes barques, où un grand nombre de Chevaliers, tous brûlans de zele & de courage, se jetterent en foule. Mais quelques efforts qu'ils fissent, ils ne purent pénétrer jusqu'au Fort. Mustapha avoit bordé le rivage de son artillerie, & d'un corps de mousquetaires; & l'Amiral Turc de concert avec lui, avoit fait avancer à l'embouchure du port Muzet quatre-vingt galeres: & pour plus grande sûreté, il avoit encore jetté audevant de sa flote quinze barques, de legeres fregates, & des brigantins chargez d'excellens arquebusiers, qui par un feu continuel, forcerent les Chevaliers à se retirer.

Ceux qui défendoient le Fort ayant perdu toute esperance de secours, ne songerent plus qu'à finir leur vie en bons Chrétiens, & en veritables Religieux. Pendant la nuit tous s'y préparerent par la participation aux Sacremens de l'Eglise, & après s'être tendrement embrassez, & n'ayant plus qu'à rendre leurs ames à Dieu, chacun se retira à son poste pour mourir au lit d'honneur, & les armes à la main. Ceux que leurs blessures empêchoient de marcher, se firent porter dans des chaises jusques sur le bord de la bréche; & armez d'une

JEAN DE LA VALETTE.

épée qu'ils tenoient à deux mains, ils attendirent avec une fermeté héroïque, que des ennemis qu'ils ne pouvoient aller chercher, les vinſſent attaquer.

Le lendemain vingt-trois de Juin, les Turcs, dès la pointe du jour, monterent à l'aſſaut avec de grands cris, & comme allant à une victoire qu'on ne pouvoit plus leur diſputer. Mais le ſoldat Chrétien ſe défendit avec un courage invincible; il ſembloit même que la certitude qu'il avoit d'une mort prochaine & commune avec les Chevaliers, les eût rendus égaux en courage & en valeur; les uns jettoient des pierres & des feux d'artifices; d'autres s'avançoient fierement au-devant des ennemis, & avec la même audace que s'ils en euſſent été victorieux: & ceux qui ne pouvoient marcher, ſe battoient à coups de mouſquet, & après avoir par un feu continuel conſommé toute leur poudre, ils en cherchoient encore juſques dans les fournimens de ceux de leurs camarades, qui avoient été tuez à leurs côtez. Enfin après un aſſaut ſoutenu pendant quatre heures entieres, ils ſe virent réduits pour défendre la bréche, à ſoixante perſonnes. Mais c'étoient plus que des hommes, qui par un génereux mépris de la mort, faiſoient encore trembler leurs ennemis. Le Commandeur de Lamirande, de la Langue de Caſtille, grand Capitaine, & qui s'étoit ſignalé pendant tout le ſiege, ſe voyant prêt d'être forcé par les Turcs, rappella quelques ſoldats Chrétiens qui s'étoient maintenus juſqu'alors ſur le cavalier, qu'on avoit conſtruit audevant du Fort. Le Bacha voyant la bréche fortifiée de ce petit ſecours, fit ceſſer tout d'un coup l'aſſaut, comme s'il eût été encore une fois

rebuté par une résistance si opiniâtre, & il feignit de se retirer. Mais ce ne fut que pour faire occuper par des Janissaires, non seulement le cavalier qu'on venoit d'abandonner, mais encore tous les postes superieurs à la bréche, & qui voyoient le dedans du Fort à découvert. Les assiegez employerent ce moment de relâche à bander leurs playes, moins pour conserver un reste languissant de vie, que pour pouvoir combattre encore quelques momens avec plus de forces. A onze heures du matin ils virent revenir les Turcs à l'assaut avec une nouvelle fureur ; & les Janissaires du haut du cavalier & des autres postes avec leurs mousquets, choisissoient ceux qu'ils vouloient tuer. La plûpart périrent par le feu ennemi ; le Bailli de Negrepont, le Chevalier Paul Avogadre, Lamirande, & la plûpart des Chevaliers, avec ce qu'il leur restoit de soldats, accablez par la multitude, se firent tous tuer sur la bréche : & ce terrible assaut ne finit que faute de combatans, & par la mort du dernier Chevalier. La flote des Turcs entra ensuite dans le port de Marza Muzet comme en triomphe, & au bruit du canon, des trompettes & des autres instrumens militaires : tout retentissoit des cris de joye des Infideles. Quelques Officiers de Dragut étant courus à sa tente lui annoncer la prise du Fort, le trouverent à l'extrêmité ; mais quoiqu'il eût perdu la parole, il ne laissa pas d'en témoigner sa joye par quelques signes exterieurs ; & levant les yeux au ciel comme pour l'en remercier, il expira un moment aprés : Capitaine d'une rare valeur, & même plus humain que ne le sont ordinairement les Corsaires.

JEAN DE LA VALETTE.

Le Bacha entrant dans le Fort, & jugeant par la petitesse de cette Place, combien le Bourg lui donneroit de peine, s'écria : *Que ne fera pas le pere, puisque le fils qui est si petit nous coute nos plus braves soldats !* On convient en effet que les Turcs dans le siege particulier de ce Fort, perdirent au moins huit mille hommes : ce qui affoiblit considerablement leur armée. Mustapha naturellement cruel & sanguinaire, pour s'en venger, & pour intimider en même-tems les Chevaliers qui étoient dans le Bourg & dans les autres Forteresses de l'Isle, fit prendre ceux qu'on trouva parmi les morts, & qui respiroient encore. Par son ordre on leur ouvrit l'estomach ; & après leur avoir arraché le cœur, par une barbarie & une cruauté qui n'avoit point d'exemple, & pour insulter à l'instrument de notre salut dont ils portoient la marque, on fendit leurs corps en croix : & après les avoir revêtus de leur subreveste, on les attacha sur des planches, & il les fit jetter dans la mer, esperant, comme il arriva, que la marée les porteroit au pied du Château Saint Ange, & du côté du Bourg.

Un spectacle si triste & si touchant tira des larmes des yeux du Grand Maître : la colere & une juste indignation succederent à sa douleur ; & par représailles, & pour apprendre au Bacha à ne pas faire la guerre en boureau, sur le champ il fit égorger tous les Prisonniers Turcs, & par le moyen du canon, & en la place des boulets, il en fit jetter les têtes toutes sanglantes jusque dans leur camp.

Fin du douziéme Livre.

PREUVES DU III. TOME
DE
L'HISTOIRE DES CHEVALIERS HOSPITALIERS
DE S. JEAN DE JERUSALEM.

Histoire pag. 86.

FRATER PHILIPPUS DE VILLERS L'ISLE-ADAM, Sacræ Domûs Hoſpitalis Sancti Joannis Hieroſolimitani Magnus Magiſter humilis, pauperumque Jeſu-Chriſti Cuſtos : & nos Conventus Domûs ejuſdem venerandis Religioſis, in Chriſto nobis præcariſſimis, Fratri Hugoni de Copons noſtri Conventûs Draperio, noſtrarumque triremium Capitaneo, & Joanni Boniface bajulivatus noſtri Manuaſcæ bajulivo, ac noſtri Ordinis receptori generali ; Salutem in Domino, & diligentiam in commiſſis. Cum Cæſarea, & Catholica Majeſtas ſuâ munificentiâ nobis, Religionique noſtræ conceſſerit privilegium, cujus tenor ſequitur : talis eſt, NOS CAROLUS QUINTUS, divinâ favente clementiâ Romanorum Imperator ſemper Auguſtus, Joanna ejus Mater, & idem Carolus Dei gratiâ Reges Caſtellæ, Aragonum, utriuſque Siciliæ, Hieruſalem, Legionis, Navarræ, Granatæ, Toleti, Valentiæ, Galitiæ, Majoricarum, Hiſpalis, Sardiniæ, Cordubæ, Corſicæ, Murſicæ, Giennis, Algargii, Algerini, Gibraltarris, Inſularum Canariæ, nec non Inſularum Indiarum & terræ firmæ, maris Oceani, Arciduces Auſtriæ, Duces Burgundiæ, & Bravantis, &c. Comites Barchionæ, Flandriæ, & Tiroli, &c. Domini Viſcaiæ, & Molinæ, &c. Duces Athenarum, & Neopatriæ, comites Roſſillionis & Ceritaniæ, Marchionis Oriſtaniæ, & Gociani ; Cùm pro reſtaurandis, & ſtabiliendis Conventu, Ordine, & Religione Hoſpitalis S. Joannis Hieroſolimitani, & ut admodum Reverendi Venerabiles, & religioſi nobis plurimum dilecti M. Magiſter, Priores, Bajulivi, Præ-

ceptores & milites dicti Ordinis, qui, amissâ Rhodo Insulâ à Turcis longissima & acerrima obsidione violenter occupata, pluribus jam annis vagantes, firmam tandem sedem obtinere, & ea, quæ ad ipsam Religionem pertinent, in Christianæ Reipublicæ beneficium retorquere valeant, eorumque vires, & arma contra perfidos Christianæ Religionis hostes viriliter exercere; devotione moti, ac pro eo animi affectu, quo eidem Religioni devincimur, præfatis Magno Magistro, & Ordini sedem quietam, ne ulterius per orbem vagari cogantur, ultro concedere decrevimus, tenore præsentis chartæ nostræ cunctis futuris temporibus firmiter valituræ, de certa scientia, Regiaque autoritate nostra, & consulto, ac motu proprio per Nos, & nostros heredes, & Regnis successores quoscumque prædicto admodum Rev. Magno Magistro, Religioni & Ordini Sancti Joannis Hierosolimitani in feudum perpetuum, nobile, liberum & francum civitates, castra, loca, & Insulas nostras Tripolis, Melibeti, & Gaudisii cum omnibus ipsarum civitatum, castrorum, locorum, & Insularum territoriis, juridictionibus mero & mixto imperio, jure, & proprietate utilis dominii, ac gladii potestate hominibus, & fœminis in eis, & earum terminis habitantibus, & habitaturis cujuscumque legis, status & conditionis existant, omnibusque aliis juribus, & pertinentiis, exemptionibus, privilegiis, proventibus, aliisque immunitatibus concedimus, & liberaliter elargimur; ita ut hujusmodi feudum deinceps teneant, & cognoscant à nobis tanquam Regibus Siciliæ ulterioris, & à successoribus nostris in eodem Regno pro tempore regnantibus, sub censu dumtaxat unius Accipitris, seu Falconis quolibet anno in die festi omnium Sanctorum præsentandi per personam, seu personas ad id sufficienti mandato suffultas in manibus Vice Regis, seu Præsidentis, qui tunc temporis ipsius Regni administrationem, & regimen obtinebit in signum veræ recognitionis dicti feudi; & eo censu mediante immunes, ac exempti remaneant à quocumque alio meliori servitio de jure debito, & per vassallos prestari solito. Cujus tamen feudi investitura in omnem casum novæ successionis renovari, & expediri debeat juxtà juris communis dispositionem, teneaturque ipse Magnus Magister qui pro tempore fuerit, pro se, & universo Ordine prædicto in hujusmodi recognitione, & investitura juramentum præstare, quod ex dictis civitatibus castris, locis, & insulis non patientur, nec permittent

fieri damnum, aut præjudicium, vel offensam, nobis, Statuique, Regnis, Dominiis, & subditis nostris, nostrorumque, ac in dicto Regno successorum per mare, seù per terram, nec auxilium, seù favorem præstabunt, cuicumque his damnum inferenti, seù inferre volenti, sed potius omni conatu idipsum avertere curabunt. Et si quispiam ex subditis Regni Siciliæ prædicti reus criminis capitalis, seu de delictis hujusmodi inculpatus se absentaverit, & in hujusmodi insulas, & loca imfeudata confugerit, dum pro parte Viceregis, seù Præsidentis, vel Magistri justiciarii dicti Regni pro tempore existentis requisiti fuerint, teneantur taliter confugientem, seù profugos expellere, ac indè penitùs profligare, exceptis tamen illis, qui aut sacræ Majestatis, aut hæresis rei decernentur, quos non ejicere, sed ad omnem ipsius Viceregis, aut Locum tenentis requisitionem capere, & captivos eidem Viceregi, seù Præsidenti remittere teneantur. Præterea, quod jus patronatus episcopatus Melibetani remaneat, prout est, dispositioni, & præsentationi nostræ, ac successorum nostrorum Regni prædicti Siciliæ; ita tamen quod post obitum Reverend. & dilecti Consiliarii nostri Balthassaris de Vualtkirk imperialis Vicecancellarii ad ipsam Ecclesiam novissimè per nos præsentati, seù in quemcumque casum alium vacationis deinceps secuturum, dictus Magnus Magister, & conventus dicti Ordinis habeant nominare Viceregi Siciliæ tres personas ejusdem Ordinis, quarum una saltem sit, & esse debeat ex subditis nostris, nostrorum ut in dicto Regno successorum idoneas, & sufficientes ad ipsam Pastoralem Dignitatem exercendam; ex quibus tribus sic nominandis Nos, nostrique successores in regno prædicto, præsentemus, & præsentent, ac præsentare debeamus, & debeant ad dictum episcopatum, eum quem idononeum, seù idoniorem judicaverimus, aut judicaverint. Cui quidem præsentato sic ad dictum episcopatum promoto teneatur Magister prædictus magnam Crucem concedere, eumque ad concilium dicti Ordinis cum Prioribus, & Bajulivis admittere. Item cum Admiratus dictæ Religionis ex Lingua, & Natiône Italica esse debeat, congruumque censeatur, ut is, qui ejus vices geret, dum absentia, seù impedimenti locus occurrerit, si æquè idoneus reperiatur ejusdem Linguæ, & Nationis existat, habeatur deinceps ratio, ut data paritate idoneitatis is potius ad id munus eligi debeat, qui ejusdem Nationis & Linguæ idoneus judicabitur, aut aliàs talis sit

qui officium ſuum exerceat, nullique ſuſpectus cenſeatur. Et quod de omnibus contentis in his tribus articulis præcedentibus fiant ſtatuta, & ſtabilimenta perpetua in dicto Ordine juxtà ſtylum, & morem ſolitum cum debita ſanctiſſimi Domini noſtri, ac Sedis Apoſtolicæ approbatione, & auctoritate; & quod dictus Magnus Magiſter Ordinis præfati, qui nunc eſt, & pro tempore fuerit, teneatur hujuſmodi ſtatutorum, ſeù ſtabilimentorum obſervantiam ſolemniter jurare, & eam perpetuò, & inviolabilitèr obſervare. Ulterius ſi contigerit ipſam Religionem recuperare Inſulam Rhodum, & ea ratione, aut alia ex cauſa ipſam Religionem ab hujuſmodi Inſulis, & locis infeudatis diſcedere, & alibi manſionem, & ſedem eorum ſtabilire, non liceat ipſis hujuſmodi infeudata in aliam quamvis perſonam quovis titulo ſine expreſſo mandato ipſius dicti Dominii & feudalis transferre, ſeù alienare; ſed potius ſi ſine licentia & conſenſu alienare præſumpſerit, ad nos, noſtroſque ſucceſſores pleno jure revertantur. Item quod tormenta, & machinæ, quæ in ipſis caſtro, & civitate Tripolis nunc exiſtunt, ſub debita inventarii deſcriptione ibidem jure commodati per triennium retineri poſſint ad ipſius civitatis, & arcis cuſtodiam, obligatione tamen valida accedente de hujuſmodi tormentis, & machinis reſtituendis ipſo triennio lapſo, niſi id tempus ex noſtra gratia, imminente forſan neceſſitate, prorogandum videretur, quo tutius ipſius civitatis, & arcis defenſioni provideri poſſit. Et demùm verò quod munera, & gratiæ temporales, ſive perpetuæ particularibus perſonis in hujuſmodi locis infeudatis factæ, quæ ratione meritorum, aut alterius obligationis fuerint conceſſæ, cujuſcumque qualitatis exiſtant, quæ juſtè non auferri poſſent ſine debita recompenſa, tamdiu firmæ maneant, quoad dicto Magno Magiſtro, Conventuique viſum fuerit pro eis æquas, pareſvè poſſeſſoribus recompenſas dare, ut in hujuſmodi recompenſæ æſtimatione omnis controverſia, quæ ſuboriri poſſet, ac litigandi faſtidium, & impenſa auferatur, ubi Magno Magiſtro, Conventuique prædictis commodum viſum fuerit cuipiam recompenſam dare, eligantur duo judices, unus noſtro nomine à Vicerege dicti Regni Siciliæ ulterioris tunc exiſtente, alter ab ipſo Magno Magiſtro, Conventuique, qui ſummatim, & præcisè perlectis conceſſionum privilegiis utriuſque partis rationibus, ſine alia forma judicii, vel proceſſus definiant, quid inter utramque partem jure fieri conveniat: ac ſi recompenſa danda

danda eſt ſtatuant qualis eſſe jure debeat. Quod ſi fortè duo judices diverſæ, repugnantiſque inter ſe ſententiæ eſſent, ex utriuſque partis conſenſu aſſumatur tertius judex, ac dum judicatur, inquiritur, & recompenſa ſtatuitur, poſſeſſores pædicti in gratiarum poſſeſſione maneant, privilegiiſque tamdiu fruantur, quoad ſatis ipſis factum æque fuerit. Sub quibus quidem conditionibus ſupra contentis, & deſcriptis, & non aliter, nec aliàs, præmiſſa omnia, & ſingula præfatis Magno Magiſtro, & Conventui in pheudum prædictum, ut præmittitur, concedentes, ſicut melius, plenius, & utilius dici poteſt, & ſcribi ad illorum commodum & ſalvamentum, bonumque ſanum & favorabilem intellectum, eadem in dicti Magni Magiſtri, Conventus, & Religionis jus, dominium utile & poſſe mittimus atque tranſferimus. Irrevocabiliter pleno jure ad habendum, tenendum, dominandum, omnimodam juriſdictionem exercendum, perpetuoque, ac pacifice poſſidendum, & ex cauſa hujuſmodi conceſſionis, & alias pro ut melius, plenius, & firmius de jure valere poterit & tenere, damus, cedimus, & donamus dicto Magno Magiſtro, Conventui, & Religioni omnia jura, omneſque actiones reales & perſonales, alias quaſcumque, quæ nobis competunt, & competere poſſunt, & debent in prædictis, quæ illis in phendum ſub dictis conditionibus concedimus, ut eſt dictum, & in aliis ratione, & occaſione eorumdem, quibus juribus & actionibus perpetuò uti poſſint, & experiri agendo, ſcilicet defendendo, & alia omnia, & ſingula faciendo, & libere exercendo in judicio, & extra quæcumque, & quemadmodum nos facere poſſemus, nunc & etiam poſtea quandocumque; & ponentes dictum Magnum Magiſtrum, Conventum, & Religionem *in prædictis omnibus, & ſingulis in locum, & vices noſtras conſtituimus eos veros Dominos, utiles, & potentes actores, & procuratores in rem ſuam propriam* nullo jure, nullaque actione utili in prædictis, quæ illis concedimus, præter ſuperius reſervata, nobis aut curiæ noſtræ modo aliquo retentis, ſeù reſervatis. Mandantes ſerie cum præſenti eadem auctoritate noſtra univerſis, & ſingulis hominibus maſculis, & fœminis, cujuſcumque legis, aut conditionis fuerint in dictis inſulis, civitatibus, terris, locis & caſtris, eorumque territoriis habitantibus, & habitaturis quodam modo, dictum Magnum Magiſtrum, Conventumque, & Religionem Sancti Joannis Hieroſolimitani pro eorum Domino, utili, & pheudali, ac vero poſ-

ſeſſore omnium prædictorum habeant, & reputent, ſuiſque mandatis pareant, & obediant, pro ut boni, & fideles vaſſalli eorum Dominis obedire tenentur. Nec non eidem Magno Magiſtro, & Conventui faciant, & præſtent homagium, & fidelitatem, etiam juramentum in ſimilibus præſtari ſolitum; nos etiam nunc pro tunc poſtquam illi juramenta, & homagia ipſa præſtiterint, abſolvimus, & liberamus eos ab omni juramento, & homagio, quod nobis, noſtriſve prædeceſſoribus. aut aliis perſonis nomine noſtro fecerint, & præſtiterint, obligatique fuerint. Illuſtriſſimo propterea Philippo Aſturiarum, Gerundæ, &c. filio primogenito, & nepoti noſtro chariſſimo, ac poſt felices, & longævos dies noſtros, in omnibus Regnis, & Dominiis noſtris, Deo propitio, immediato hæredi, legitimoque ſucceſſori intentum aperientes noſtrum ſub paternæ benedictionis obtentu dicimus. illuſtriſſimis quibuſque Magiſtris dilectis conſiliariis, & fidelibus noſtris, Proregi, & Capitaneo Generali noſtro in dicto ulteriori Siciliæ Regno, Magiſtro juſticiario, ejuſque in officio locum tenenti, Judicibus noſtræ magnæ Curiæ, Magiſtris rationabilibus, Magiſtro portulano, Magiſtro ſecreto. Theſaurario, & Conſervatori noſtri regii patrimonii, fiſcique noſtri patrono, Capitaneis arcium, præfectis & cuſtodibus, portulanis, portulanotis, ſecretis, cæteriſque demùm univerſis, & ſingulis officialibus, & ſubditis noſtris in dicto Regno ulterioris Siciliæ, & præſertim dictarum Inſularum, ac civitatis & caſtri Tripolis, tàm præſentibus, quàm futuris eadem auctoritate præcipimus, & jubemus ad incurſum noſtræ indignationis & iræ, pœnaſque untiarum decem millium à bonis ſecus agentis exigendarum, & noſtris inferendarum ærariis. quatenus noſtram hujuſmodi conceſſionem & gratiam, omniaque, & ſingula præcontenta teneant, firmitent, & obſervent, tenerique, & obſervari faciant inviolabiliter per quoſcumque; nec non in poſſeſſionem realem, & corporalem, ſeù quaſi vacuam, & expeditam prædictorum omnium quæ eidem Magno Magiſtro, & Conventui, ut prædicitur, concedimus, illum aut procuratorem ſuum illicò immitti, & imponi faciat dictus Prorex noſter per ſe, aut Commiſſarium, ſeù Commiſſarios, quos ad id noſtro nomine duxerit eligendos; cui, ſeù quibus nos omnimodam ſerie cum præſenti quoad hæc, & quoad ſtipulationem, & exactionem, eorumque pro parte dicti Magni Magiſtri, & Conventus ſupra complenda, & agenda ſunt, conferimus poteſtatem, *viceſque noſtras*

plenariè committimus, & postquam possessio ipsa tradita fuerit, in ea dictum Magnum Magistrum, & Conventum manu teneant, & defendant viriliter contra cunctos; neque fructibus, introitibus, proventibus, Gabellis, & aliis redditibus, & juribus quibuscumque prædictorum, quæ supra in pheudum concedimus respónderi faciant per quoscumque. Nos enim ad effectum præsentium, si & quatenus opus sit, supplemus omnes defectus, nullitatem, aut vicium, solemnitatumque ommissiones, si qui, vel quæ possent forsan præmissis apponi, aut suboriri; vel quomodolibet allegari; super quibus ex nostræ regiæ potestatis plenitudine dispensamus. In cujus rei testimonium præsens fieri jussimus nostro communi negotiorum Siciliæ ulterioris sigillo impendenti munitum. Datum in Castello franco, die XXIII. mensis Martii tertiæ indictionis, anno à Nativitate Domini M D. XXX. Regnorumque nostrorum, videlicet Imperii anno decimo, Castellæ, Legionis, Granatæ, &c. vigesimo septimo, Navarræ decimo sexto, Aragonum, utriusque Siciliæ, Hierusalem, & aliorum decimo quinto Regnis verò omnium decimo quinto. Nos ut privilegium prædictum, & omnia in eo contenta illibata permaneant, & perpetuò observentur fecimus tria stabilimenta super contentis in dicto privilegio, pro ut litteris super inde sub Bulla nostra communi plumbea die XXV. Aprilis proximè præteriti emanatis latius constat, & apparet; quæquidem stabilimenta pro eorum perpetuo, & firmiori robore per Sedem Apostolicam approbata, & confirmata fuerunt, quemadmodum Litteris Apostolicis legitimè more solito super id expeditis sub data Romæ VII. Kal. Maii 1530. ab incarnatione, Pontificatus sanctissimi Domini nostri Clementis anno sexto, etiam latissime apparet. Hinc est quod nos Magister, Bajulivi, Priores, Præceptores, & Fratres Consilium completumin vim Capituli Generalis legitimè celebrantes, cupientes juxtà mentem præfatæ Caes. majestatis, & tenorem privilegii possessionem dictorum locorum in eodem privilegio contentorum, ac exequutorias ad id requisitas, & opportunas, consequi, & habere confidentes de fidei probitate, exactissima sedulitate, cura, & sufficientia nostra, invicem maturo, & deliberato consilio de nostra certa scientia, omni meliori via, modo, jure, & forma, quibus melius, & validius facere possumus, & debemus; vos venerandos confratres nostros Hugonem de Copons, & Joannem Boniface præsentes, & onus hujusmodi

suscipientes facimus, creamus, constituimus, & solemniter ordinamus nostros, nostræque Religionis, & totius Conventus procuratores actores, factores, & negotiorum nostrorum gestores, & nuntios generales, & speciales, ita quod generalitas specialitati non deroget, nec è contra videlicet specialiter, & expressè, ad, nostro, nostræque Religionis, & Conventus nomine pro nobis, & successoribus nostris promittendum, & efficaciter obligandum cum juramento solemni, & requisito juxtà continentiam dicti privilegii ad observandum, tenendum, & perpetuò custodiendum omnia, & singula in dicto præinserto privilegio contenta; & præsertim ad præstandum sacramentum in manibus illustrissimi Domini Don. Hectoris Pignatelli Ducis Montis leonis, ac Regni Siciliæ dignissimi Proregis, & armorum Capitanei Generalis in hac parte repreſentantis personam suæ præfatæ Cæsar. & Cath. Majestatis Regis Siciliæ, & Insularum adjacentium; nec non ad faciendum stipulationem, & obligationem de restituendo omnia tormenta, quæ mediante inventario habebimus, & nobis consignata fuerint in Arce, seù Fortalitio prædicto Tripolis in termino in dicto privilegio contento, & juxtà formam ejusdem. Item ad petendum, & obtinendum dictas executorias, ac Commissarios deputandos, & destinandos ad realem, corporalem, civilem & naturalem, pacificam, & quietam possessionem dictorum locorum nobis tradendam & concedendam, & per nos consequendam, & adipiscendam juxtà formam, & tenorem dicti privilegii imperialis nobis, & Religioni nostræ in perpetuum concessi. Dantes & concedentes vobis procuratoribus nostris in præmissis, & circà præmissa plenissimam, & liberam potestatem, totaliterque vices nostras, quarum vigore ea facere, & adimplere valeatis, quæ nosmet facere, & adimplere possemus si præsentes adessemus; etiamsi talia essent, quæ magis speciale mandatum requirerent, quam præsentibus sit expressum. Promittentes, & convenientes bona fide habere ratum, gratum, & firmum omni futuro tempore quicquid per vos nostros procuratores in præmissis omnibus, & eorum singulis actum, factum, promissum, obligatum, juratum, gestumvè fuerit. Sub hypotheca, & obligatione bonorum nostrorum, nostræque Religionis præsentium, & futurorum, ubique existentium mandantes in virtute sanctæ obedientiæ universis, & singulis dictæ domûs nostræ, fratribus quacunque aucto-

ritate, dignitate, officioque fungentibus præsentibus & futuris, ne contra præsentes nostras procuratorii, & mandati litteras aliquatenus facere, vel venire præsumant, sed ea inviolabiliter studeant observare. In cujus rei testimonium Bulla nostra communis plombea præsentibus est appensa. Datum Siracusis &c. die XXIV. mensis Maii M. D. XXX.

DE BELLO MELITENSI,

Ad Carolum Cæsarem, Nicolai Villagagnonis Commentarius. HISTOIRE LXI.

BELLI à Turcharum principe Melitensibus Equitibus illati, quis fuerit exitus, ex multorum litteris, Carole Cæsar, cognovisti. Sed ad quem redeat arcium deditarum infamia, qui scripsêre, tacuerunt: & nacti temporis occasionem, ubi viderent tibi & Julio Pontifici cum Rege bellum esse, culpam amissæ Tripolis, Legato oratori regio & Francis Equitibus assignarunt: detectus tamen paulò post dolus huc rem adduxit, ut falsi damnatis scriptoribus, Franci omnium sententiis in Equitum concione sint absoluti. Sed quum mendacium in vulgus editum, per totam Europam prius increbuisset, & hominum animos persuasisset, quàm absolutionis testimonium emitteretur: effici adhuc non potuit, ut ab errore averterentur, qui semel ad prægressam famam, de Francis improbam opinionem imbiberant. Id autem quàm sit iniquum, & ab ipsa re alienum, hic te docebit Commmentarius.

Classem apud Turchas parari, & Melitenses designari, quum penè omnium sermonibus jactaretur: Joannes Omedes Hispanus, Melitensis militiæ princeps, per homines idoneos hostium iter explorandum esse putavit: ut ubi comperisset, quam in partem classis contenderet, consilium sibi caperet. Exploratores, dimissis ad eum nuntiis, Melitam peti, remque nullam amplius habere dubitationem, confirmabant. Quibus nuntiis Equites excitati, ab Omede postulant, ut sibi rebusque suis maturè prospiciat: ne appulsu classis, inopinantes & imparati opprimantur. Omedes respondet, nulli hæc majori esse curæ, quàm sibi: neque se virum existimari debere tam nullius usus, ut quando res

exigeret, eſſet defuturus. Nullam noctis partem intercedere, quum reliqui ſe quieti darent, quin ſubductis rationibus, anxiè ſecum reputaret, quemadmodum rei frumentariæ, cæteriſque neceſſariis, benè cautum & proviſum eſſet: ſed hanc ſubeſſe difficultatem, quòd quum propter annonæ anguſtiam, à Prorege Siciliæ, commeatu perexiguè levaretur, ex ulterioribus regionibus frumentum à ſe petitum, ærarium exhauſerat, ut nummorum inopia graviter laboraret: cui malo ut mederetur, in ſe poſitum non eſſe. Alioqui de ſalute communi quantum fuiſſet ſollicitus, ſuam diligentiam in arce munienda eſſe teſtimonio: qua propè haberet effectum, ut opera, & munitiones inſtitutæ, ſola ſpecie hoſtes à ſpe expugnationis deterrere poſſent: hoc, à ſe amplius requiri nihil oportere. Adjecit, ad eorum animos confirmandos, qui metu claſſis hoſtium commoverentur, rem non eo poſitam loco ut pleriſque videretur: claſſem, multò longius, quàm Melitam ſpectare: ea de re, ſcire ſe plus & intelligere, quàm qui diverſum ſcripſiſſent. (neque enim, qui rerum aliquem uſum habeat, in animum inducturum, ut credat ſpe Melitæ obtinendæ tantos ſumptus factos eſſe.) Certò ſe accepiſſe, Francis claſſem eſſe deſtinatam, atque Tolonis expectari: Legatum oratorem regium quinque mulos Maſſiliam adduxiſſe, quibus ſtipendium Turchis attuliſſet: duas inſuper triremes & biremem unam adornari, quibus ad eos tranſueheretur; hoc equitis Franci è Francia advecti indicio, tenere ſe: cui potius, quàm hominum imperitorum vocibus, habenda fides eſſet. Eodem tempore nuntiatur, Villagagnonem Meſſanam appulſum, Melitam contendere: in cujus adventum hujus rei fides rejicitur. Ubi advenit, magna omnium expectatione ad Omedem deducitur, ut de claſſe quid afferret certi, itelligeretur. Hic interrogatus, apertè negat claſſem uſui Francorum, ſed Solimani cupiditati apparatam eſſe: ut injuriam, induciis ad Africanum oppidum violatis, acceptam ulciſceretur. Hoc, in Francia ante ſuam profectionem, palàm factum eſſe à viro penes quem non parva eſt rerum autoritas: eamque unicam fuiſſe cauſam, cur, neglecta re familiari, miſſionem à Rege petiiſſet, ne tempore maximè difficili ſodales deſeruiſſe diceretur. Eo ſermone confecto, habere ſe ab Anna Mommorantio, privati officii mandata, commemorat, apud quem poſt Liladami principatum, Militiæ commoda præcipuo commendationis loco ſemper fuerant. Is ſe æger-

rimè laturum significabat, si quam Omedes honoris, aut dignitatis jacturam faceret: Solimanum Equitibus valde succensere, propter operam Cæsari ad Africam nuper navatam: neque ulla ratione deduci potuisse, quominus classem ad persequendas injurias instrueret. A qua, Melitæ & Tripoli nonnihil extimescendum; proinde Omedes videret, ne quid adversi imparato & incauto sibi contingeret. Omedes hoc responso Villagagnonem nimiæ secreti tenacitatis insimulat, quòd aperire nollet quæ de Regis sui proposito intellexisset, classem Francorum rebus comparatam ad se properare. De se autem profitetur, operam daturum, ne sua diligentia requiratur. Prorex Siciliæ iisdem de rebus egerat Messanæ cum Villagagnone, atque in eadem erat cum Omede sententia: sed monitionibus concessit: atque adhibita celeritate, quum nulla veteranorum sibi facultas esset, pastorum & montanorum delectum habere cœpit, quos Africam subsidio transmitteret. Simul, quòd certior factus erat Tripolim militum inopia conflictari, nullasque esse copias, quæ Melita eò traducerentur: delectorum numerum definitum ad Omedem misit, ut eis ad Tripolitanum præsidium uteretur. Addebat, maximi interesse Republicæ christianæ, Militiæque Melitensis, eum portum servari: ne amissus, ad receptum prædonibus pateret. Hoc nuntio, & Villagagnonis oratione Equites incitati, Omedem circunsistunt. Qui ad eum, propter dignitatem, sermonis aditum habebant, orabant ut opinione decederet, &, priusquam tempore excluderetur, de omnibus rebus constitueret, quæ ad communem salutem pertinebant: ne sperneret Proregis autoritatem & mandata: hunc enim tantos sumptus fecisse describendis & transmittendis militibus argumenti loco sumi posse, classem Francos non petere. Quibus ostensis rebus, concilium indicitur. Ibi Omedes ab ultimo repetit, & longa narratione prosequitur, quæ antea de annonæ angustiis exposuerat: re frumentaria se premi, militum perexiguas copias habere, æris nullam rationem. Atque hanc ipsam fuisse causam, cur è provinciis Equites non evocasset. Inita ratione quemadmodum è tantis difficultatibus emergeret, hanc expeditissimam sibi visam, ut singulis militiæ professionibus pecuniæ imperarentur: quod non est improbatum consilium, sed in suum tempus & opportunitatem reservatum: hoc autem reprehensum est, quòd præsentis periculi remedia in loginquum produceret. Hac ergo procuratione

in ſuam occaſionem rejecta, huic uni rei ſtudendum eſſe demonſtratur, ut ægritudini præſenti præſens medicina reperiatur: ne mora interjecta, ad extremum periculum agat imparatos. Adjungitur, tribus omnino locis rem Melitenſium cladem aliquam accipere poſſe: quibus, quantum eſſet facultatis, danda erat opera ne gravius quicquam accideret. Quòd ſi ob tenuitatem, omnibus ſuccurri non liceret: ea deſeri oportere, quæ ab omni injuria tuta eſſe non poſſent: & eorum copia, his quæ defendi placuiſſet, ſubvenire. De Goſira inſula tractatur, defendi liberet, an dimitti. Una conſenſione decernitur, deſeri oportere. Repugnat tamen Omedes: docet, caſtrum editiſſima rupe, aſperrima & circunciſa ſitum eſſe ut facilè hoſtes aditu prohiberentur; eò inſulanos ſe poſſe recipere, quos reſpectus patriæ, natorum & propinquorum charitas, ad extremum vitæ periculum, ſedes tueri cogeret. Qui ſæpe cum Turchis patentibus & apertis locis congreſſi eſſent, victoreſque ſemper evaſiſſent, dubitari non debere, quin natura loci ſublevati, tectique munitionibus, illorum impetum ſuſtinerent, & muris ſuccedentes ſummoverent. Horum virtuti ſe multum confidere, ſed ſpem primam conſtituiſſe in eorum ducis equitis Hiſpani virtute & belli ſcientia: quibus rebus proclivè eſt ad omnes caſus ſubſidia comparare: ac jam ut ſuam hæc contra opinionem evenirent, & per infirmitatem hoſtibus reſiſti non poſſet, judicii tamen ſui non eſſe, protinus ad levem auditionem, inſulam relinqui: quòd abſque magno municipum detrimento, ſuoque dedecore fieri non poſſet. Quid enim, inquit, eſt levius aut turpius, quàm antè viſum periculum metu promoveri? Quid ſi (quod eſt magis probabile) hoſtes non veniant: quis relictæ patriæ damna reſarciet? Hoc ubi concio obſtinatè ſibi negari videt: ad caſtri Tripolis muniendi cogitationem ſe confert. Erant eo loco complures milites, qui ætate & vulneribus confecti, bello idonei eſſe deſierant: qui tamen priſtinæ virtutis memoria, ſtipendio fovebantur, atque definitum propugnatorum numerum explebant. Hos mitti oportere judicatur: & totidem eorum loco ſubſtitui, quibus vires labori ferendo ſuppeterent. Præterea, habito cenſu, fœminas & impuberes, omneſque quorum animus aut vires obſidionem ſuſtinere non valerent, in Siciliam transferendos: & in eorum locum, centum virtutis probatiſſimæ equites ſubmittendos, cum militibus qui à Prorege ſubſidio advenerant; eum enim locum, natura
&

& operibus infirmum, non posse nisi eximia & excellenti fortitudine servari. His omnibus ab Omede obsistitur; imprimis ad eorum sententiam non accedit, qui fœminas & liberos à parentibus sejungendos esse censebant: quòd communi vitio naturæ contingat, salvis rebus, quas quisque habet charissimas, homines fieri segniores, ut minori contentione & laborem ferant, & vitæ periculum adeant, præsertim alieno solo. Neque potiorem esse causam, cur emeriti milites amitterentur: ii enim, etsi corpore non valent, ingenio tamen & rerum usu excellunt, quibus bellum magis, quàm corporis viribus, administratur. Simul de Equitibus omnino sibi videri ut ad Melitam maneant: præstare, sedes proprias plenis copiis conservare, quàm his in alienas dispertitis, utrarumque jacturam facere. Eis rationibus quæ sunt demonstratæ, Equites acersitos non fuisse: qui aderant, vix trecentorum numerum implere, in quibus rei Melitensis salus penitus consisteret; si ad ducentos redirent, periculum fore ne oneri succumberent. His oblatis incommodis, nihil expeditius videri, quàm ad insulæ custodiam, retentis Equitibus, milites à Prorege missos Tripolim transmittere; horum quidem subsidio, eum locum defendi posse: quòd ea esset ejus loci natura, ut, propter stationis incommodum, obsidio diuturna esse non posset. Nam litus planum, exigua altitudine, longo spatio in mare decurrens, in alto naves constitui cogit, ne, Etesiis ea annni tempestate vi maxima flantibus, fluctibus naves compleantur: aut anchoris sabulo parum hærentibus, vi tempestatis incitatæ, ad terram allidantur: quæ res adversus obsidionem magno forent adjumento. Hæc vicit in concilio sententia: sed ad novitios milites perlata, eum incussit metum, ut palàm detrectare militiam non erubescerent: se que, quum tollerentur signa, non sequuturos esse comminarentur. Commonstrabant, sibi tum primùm ab aratro & caulis abductis, nullo dum etiam usu militiæ percepto, Tripolitanum negotium longè dissimiles propugnatores exposcere. Omedes, si cladis certa expectatione deterritus, suos Equites illò trajici nollet: cur potius in aliena vita fortunam periclitaretur? Hæc Omedi Præfectus renuntiat: & quàm potest demississimè obsecrat, ut sine ejus animi offensione, illis liceat in Siciliam reverti, quòd jussi naves conscendere, dicto non forent audientes. Huc addit multa, quibus Omedem flecti posse conjiceret. At Omedes, ut hunc ab animi consternatione erigeret, af-

firmabat certò sibi constare, Tripolim militum virtute protegi posse, alioqui se non esse rem in dubium devocaturum; eos enim, quorum præsidio castrum tenebatur, & Valerium præfectum, optimè de se meritum, virum singulari virtute præditum, cur amitteret? Postremò in hac se esse sententia, ut id castrum sine auxiliaribus copiis defendi posset: sed à Prorege missis necessariò utendum esse sibi, ne ejus autoritatem & consilium despexisse videretur: eamque ob rem ab se illos non dimitti. His Tribuno ostensis, id muneris injungit, ut affectos metu bona spe reficiat. Sed ubi militibus spem missionis Præfectus adimebat, maximam formidinem & terrorem inferebat: qua animi dejectione, Omedi flentes ad pedes procumbunt: & obtestantur ne se insontes hostibus ad supplicium dedat. Hujus movendi causa, etiam adjiciunt, se rusticos homines ab officio vitæque instituto per fraudem abductos, ut Messanam accederent, inermes prodivisse, quo mitterentur loco, nulli usui futuros. Quum apud eum querelis & precibus nihil proficerent, rebus desperatis, inde se proripiunt, & in tabernaculis abditi, commune & instans fatum miserantur. Eo cognito, quum esset suspicio ducem cum manipulis consentire, ejus signiferum, virum fortem atque interritum, Omedes per hominem idoneum sollicitat, & edocet quanta cum ignominia fieret, ut ad solam hostium mentionem, timore milites sic opprimerentur, ut despecta sacramenti religione, apertè militiam defugerent; hoc non solùm eorum existimationi, cujus esset in primis habenda ratio, sed etiam vitæ fortunisque fore periculosum: quòd fugam cognitam Prorex esset supplicio crudelissimo vindicaturus. Tum orationis adhibitis illecebris, addit, de signifero nunquam se dubitasse, quin imperata facere paratus esset: sed studium ejus, tarditate & timore ducis impediri: cui incommodo facilè præverti posset, si signifer singulos milites adiret qui quandam animi fortitudinem præ se ferrent: ac, quantùm posset efficere, inani metu eos explicaret, faceretque ut iter conficere non dubitarent. Hoc si esset assequutus, Tribuno misso, militum præfectura suo nomine fungeretur. Ea spe signifer delinitus, negotium aggreditur: singulos separatim ambit milites, & quibus potest rationibus, ab obsidionis opinione deducit. Hoc animadverso Tribunus, veritus ne cum ignominia mitteretur, & nihilo secius manipulares præscriptum officium exequerentur, signiferum aditu ad Omedem

antevertit, & quorumdam factiosorum contumacia, culpam prætexens, unà cum suis omnibus, ubi primùm jussus fuerit, se viam ingressurum profitetur. Id tamen omnibus precibus postulabat, ut certus Equitum numerus, perterritis militibus, adjiceretur: quorum ductu ac virtute, illi animum reciperent. His ab Omede in concilio relatis, deliberatur, quot & quales Equites tyronibus admisceri placeret. Qui loco, ob ejus infirmitatem, diffidebant, in priori sententia permanebant, & centum addi oportere contendebant; quibus tamen Omedes, his quæ sunt demonstratæ rationibus, non acquiescere: sed eum numerum ad quinque & viginti reducendum esse dictitare, quos solutis ergastulis, ex eis qui maleficii convicti erant, expleri jussit: ne de Melitæ custodia quicquam imminueretur. His rebus constitutis, duæ triremes impositum subsidium Tripolim important: quo in terram exposito, ut mandatum erat, Melitam revehuntur. Non ita multò post fit Omedes certior, hostilem classem ad Siciliam applicuisse: & ejus principem, cum Prorege, de oppido Africano recuperando, uti Cæsari cum Solimano convenerat, per interpretem multis verbis egisse. Sed illum postquam se ad Cæsarem fallendi causa rejici cognovisset, ad oppidum Augusti progressum, arcem vi captam militibus diripiendam concessisse. Hoc satis erat causæ, ad omnem de Turcharum itinere tollendam dubitationem. Omedes tamen à pertinacia non modò non desistit: sed etiam affirmat Meridianum Siciliæ litus prætervehi, ut breviore usæ itinere naves, citius in Franciam perveniant: quod ut persuasum habeant, naucleris accitis, ex maritimis dimensionibus ostendit, ducentis passuum millibus, cursum ea parte breviari. Gosirani, ubi spe auxiliorum se depulsos esse cognoverunt, fœminas & pueros in tutum censent esse transferendos. Itaque duas naviculas onustas Melitam traducunt: quarum appulsu Omedi renuntiatur, Gosiranos sui tuendi animum abjecisse, atque de fuga cogitasse: resque suas cum uxoribus & liberis abigere cœpisse: quibus ablatis, dimicandi etiam cogitationem deponerent. Si salvam cuperet rem Gosiranam, naves Gosiram remitteret, ut propinquorum misericordia, ad pugnandum alacriores redderentur. Quæ sententia quum illi valde probaretur, naviculas, antequam onus exponerent, revehi jussit: magnisque cavit pœnis, ne absque venia res ulla exportaretur. Biduo quo hæc gesta sunt, leni vento classis Melitam appulit, portumque petiit, portui, qui arcem su-

bluit, conjunctum, angusto collis jugo interjecto. Ad ejus conspectum tantus repente metus Melitensium mentes occupavit, tantaque sequuta est perturbatio, ut quid potissimum agendum esset, rationem iniri non daretur. Omnino duo erant oppida, quibus insulani ab hostium periculo ex agris sese reciperent: unum sub arcis radicibus, alterum distans sex passuum millibus. Huc viis plenissimis omnia importantur, pecusque cogitur quoad ejus fieri potest. Oppidum sub arce positum, collibus utrinque mediocri maris spatio intermisso, continetur. Ex his collibus magna altitudine impendentibus, quia hostes ab aperto latere muro custodias facilè ac penè nullo labore deturbarent, & iis, qui muro dejecto in oppidum irrumperent, resistendi facultatem adimere possent, oppidum defendi non placebat. Arx unicum omnibus, & ex agris confugientibus, & oppidanis perfugium relinquebatur: tametsi vix antea caperet Equites, & qui sub Equitibus stipendia merebant. Alteram plebis partem urbs recipiebat. Ad has angustias hoc etiam accedebat incommodi, quòd quum tanta multitudo admitti tecto non posset, verùm ei necessariò foret, flagrante Canicula, sub solis ardoribus interdiu, & sub dio noctu, permanendum: hæc, neque corpore laborem tulisset, neque ab odore tetro, quem situs & excrementorum colluvies generasset, erant morbi longè absfuturi. Calamitatem quoque non parum augebat difficultas aquæ maxima: cujus quum nulla extra pluviam esset copia, neque ad bibendum, sed ne quidem illa ad lavandum suppeteret, aut erat deditio sequutura, aut populus miserè excludendus, & hostium crudelitati exponendus. Subductis & ad terram deligatis navibus, hostes ad prædam emittuntur: hi latè pervagati, regionem quæ ad arcem vergit, depopulantur: ædificia, & quicquid in agris reliquum erat, vel incendunt, vel diripiunt: pecus, quod repentino eorum incursu in oppidum cogi non potuerat, suffodiunt: nullum denique perniciei genus prætermittunt. Constat insula tota una & continenti petra: ea re fit, ut quibus locis terra exurgit, lapidibus conspersa sit. Hinc accidit, ut illic agri quidquid est, hoc totum incolæ, seu purgando, seu dividendo, lapidibus sine luto in muri speciem aggestis incluserint: quæ res vias publicas usque adeò angustas & obliquas reddidit, ut illinc nisi magno labore non liceat evagari. Adversus hostium incursiones ea commoditate nostri sublevati, hæc remedia comparabant. Coactis navium pro-

pugnatoribus, nonnullis admiſtis remigibus, Guimeranus eques Hiſpanus regionum peritos adhibet : quorum ductu, occulto itinere profectus, opportuno loco ſuos in inſidiis diſponit, ut diſperſos hoſtes, ſine metu ad prædam properantes, excipiat. In hunc incidunt pauci, qui elati prædæ ſtudio, ab agmine longius proceſſerant : neque ulla alia rei gerendæ facultas oblata eſt. Interim claſſis princeps, arcis naturam contemplatus, eam præſentis occaſionis non eſſe judicat. Hoſtes vexandis regionibus biduo conſumpto, naves ſolvunt: & ſex milibus paſſuum progreſſi, conſiſtunt, ac denuo milites effundunt : &, ne ulla pars inſulæ immunis à calamitate relinqueretur, profligato eo ſpatio quod à mari ad urbem intercedit, ad eam ſe incitant Eò tanta utriuſque ſexus multitudo ſeſe concluſerat, ut nullus vacaret locus : ſed qui bello apti eſſent, quive hoſtium vel aciem oculorum ferre poſſent, admodum pauci erant. In eos imperium gerebat Georgius Adorneus, vir probatæ eximiæque fortitudinis, qui denegato ſibi ab Omede militum auxilio, rejectus ad multitudinis præſidium, triginta ex navium defenſoribus ad ſui cuſtodiam aſciverat. Conſpectis hoſtibus, eos exhortatus, nonnullis ex paſtorum & oppidanorum multitudine nominatim evocatis & interjectis, in hoſtium occurſum eduxit : ut hoſtes, locis aſperis, in collem in quo oppidum poſitum eſt enitentes, morarentur : quod ad oſtentationem potius faciebat, quàm quòd vim hoſtium reprimere poſſe ſperaret. Noſtri, urbis propinquitati & ænearum cannarum adminiculo confiſi, audacter ſe illis opponebant, & quandiu æqua ratione pugnari potuit, pauci multos aſcenſu prohibebant. At ubi illos circunfundi, & longo circuitu montem ſuperare conſpiciunt, ne circunventi reditu excludantur, accepto ſigno, paucis utrinque deſideratis, pedem referunt : diſceſſu noſtrorum, illi jugum collis adepti, ſimul nullis reſiſtentibus, ſuburbiis potiti, conſidunt & caſtra faciunt. Inter ſuburbia & oppidum tantum eſt intervalli, quantum cannæ tueri poſſunt. Hi explorandi cauſa rari & diſperſi, ne cannarum injuriæ paterent, incitato curſu percurrunt : muroque ſuccedentes, ſclopetis noſtros tentare & laceſſere. Hos quoque noſtri ſclopetis ſummovebant, ſed ob eorum mobilitatem non multùm proficiebant. Nox prælium diremit. Explorato urbis ſitu, duabus partibus, colle prærupto & directo, hanc hoſtes extare conſpiciunt. Hujus collis tertia pars aſpera quidem & ardua, ſed longè de-

clivior, in vallem ducentis passibus latam desinit. Hanc transeuntes, mons urbi contrarius excipit ascensu aspero, præcipiti & circunciso, cujus montis fastigium urbem exæquat. Municipes huic parti minus diffidentes, nullas turres, nullaque propugnacula excitarant, quibus irruentes hostes à latere propellerent: sed in speciem, muro lapidibus luto compactis extructo, fuerant contenti: qui quum per se infirmus sit, atque adeò vetustate corruptus, sua sponte collabitur. Quo ab hostibus animadverso, partem, unde à suburbiis ad urbem est aditus, quòd sit operibus valde munita, omittunt: atque ab infirmiori loco rem sibi gerendam esse constituunt. Huc delati, aream cannis muralibus noctu substernere, atque aggerem jacere parabant: & quum propter arborum raritatem materia deesset, valvis, omnique ligni genere, à tectis suburbiorum ereptis, ad opus utebantur. Hoc, ex strepitu cognito, tantus mœror municipes excepit, ut suæ vitæ durius consulere plerique inciperent, ac se de muro dare præcipites, omni intentionis opinione remissa. Adorneus tamen non se deserit; hos verbis confirmat, & spe auxiliorum objecta, à metu erigere conatur. At ubi se frustrà niti intelligit, à periculi magnitudine sibi timens, ad Omedem nuntium allegat, ut eum doceat, qui multitudinem versaret timor, & ad quas ipse angustias redactus esset: nisi summissis auxiliis, formidine municipes liberarentur, ultimam perniciem quinque & viginti millibus capitum mox subeundam esse. Nuntius, quum ad arcis oppidum pervenisset, & obseratis portis, ingressu tardaretur, ad eum locum se contulit, qui Francorum custodiæ commissus erat, ut per mare intromitteretur. Tum ad opus excubabat Villagagno, & vigilias circuibat: is ad equorum fremitum exclamat quis adventaret? Nuntius, patefacto nomine, respondet maximi se momenti mandata afferre: rogare ut coutinuò ad Omedem trajiciatur. Exceptus lenunculo, ad Omedem festinat; hoc audito, magna illum invasit sollicitudo: neque illi satis animo succurrit, periculo tam præsenti quem maximè opponeret. Quum in hoc explicando se exerceret, nuntius Villagagnonem commemorat. Hunc approbatum, eo ipso temporis puncto, accersit. Adeuntem verbis & oratione liberaliter prosequitur. Narrat, quantum ei semper tribuisset: Rempublicam tempore maximè difficili, ejus operam & diligentiam vehementer exposcere; hostes enim urbem obsidione cinxisse, quibus id fieri poterat locis:

in ea tamen, qui arma ferre possent, magnum numerum inclusum, quorum præsidio urbs planè teneri posset, si viri idonei imperio regeretur, qui ubi usus incidisset, remedia compararet. Eis Georgium Adorneum præesse, sed omnia per se negotia obire non posse. Villagagno respondet, Reipublicæ commoda, prima semper apud se fuisse, suaque vita potiora : neque quicquam optatius sibi posse contingere, quàm vitam profundere, cujus rei causa in lucem editus fuisset. Verùm se usu rerum didicisse, plebem vigiliis & periculis insuetam, facilè insolenti labori succumbere, ac pariter viribus & animo concidere ; hinc fieri, ut quamdiu munitionibus contecta sit, seque à periculo abesse credat, æquo animo omnes acerbitates perpetiatur : sed ubi tormentis murus discuti cœperit, & ab animi fortitudine præsidium petendum sit, projecta salutis cura, protinus deficiat. In eum casum defensoribus opus esse, non ignavis, sed strenuis, ac laboris patientissimis, & qui non metu, sed gloria promoveantur : neque pauciores centenis ad eum usum esse necessarios ; hos sibi ex Equitibus Omedes adjungeret, si rem salvam esse vellet. Huic Omedes ostendit, Equites & navium propugnatores arcis custodiæ à concilio assignatos esse, cujus decretum non posset immutare. Attamen id ad se recepturum, ut in præsentem occasionem, alio consulto non expectato, ei sex Equites concederentur. Quibus opponit Villagagno, sex viros, everso muro, non esse irrumpentes hostes repulsuros : neque aliò sex virorum subsidium pertinere, quàm ut eos ad certam sine honore perniciem perduceret. Respondet Omedes, eam rem non esse disputationis, sed instantis periculi ; propterea si ille animo ita paratus esset, sine cunctatione eam operam Reipublicæ navaret ; quòd si metu periculum defugeret, se alium rogaturum. Ille, ubi rem in existimationis discrimen pertrahi videt : Non sum, inquit, Princeps, tam acuto stimulo urgendus : faciam ut intelligas ad ignaviam, hanc meam rationem non spectare : & jam viæ me committam, ne in lucem extractus, ingressu prohibear. Excedens igitur Villagagno, sex è notis & domesticis evocatis, jumenta nactus quæ ex gregibus casu obvenerant, viam ingreditur : tantùmque omnibus profectionis fuit studium, ut pars gravi armorum pondere onusti, absque ephippiis jumenta conscenderent : & frænis deficientibus, in os immisso funiculo, viam conficerent. In hunc modum progressi, albente cœlo, quà erat cursus commodissimus,

concitatis equis, ad urbem perveniunt : & occlusis hostium vicinitate portis, in fossam se proruunt, ac fenestris quæ in usum tormentorum relictæ sunt, ad munitiones enituntur. Hos introductos, magna hominum turba circunsistit, & de auxiliis, quid afferrent spei sciscitantur : quos bono animo esse jubet Villagagno, & spe auxiliorum injecta confirmat. Deinde, ad Adorneum se confert. Hunc docet quem cum Omede sermonem de propugnationis ratione habuerit : quidque assequutus eo fuerit ; denique, huc se redactos esse, ut ab alieni subsidii expectatione depulsi, in animi virtute salutis fiduciam constituant. Huc etiam curam omnem profundi oportere, ut à terrore populi mentes explicarentur : & quibus locis ab hostibus noceri possit, proviso remedio anteverteretur. Communi deinde consilio res geritur : & perspecto muri vitio, quò hostes animum appellebant, quoniam obsisti non poterat, ne murus cannis tentatus brevi corrueret : hac ratione occurritur. Post murum fossam sexdecim pedes latam, altam decem, directis lateribus perducunt. Hujus interiori labro maceriam tres pedes eminentem, in sex pedum latitudinem, extruunt : quam amplius extare consultò noluerunt, ne globi murum trajicientes, simul maceriam labefacerent, atque fossam implerent. Ad extremas fossas ex duobus tectis à summo decurtatis, & maceriæ adæquatis, cæca propugnacula constituerunt : ut hostes fossam ingressos, in maceriam connitentes, ab latere, sine ullo periculo, tormentis deturbarent. Quæ munitiones, tantæ multitudinis labore non intermisso, brevissimo tempore perfectæ sunt. At hostes hæc difficultas morabatur. Cannæ murales sex millibus passuum erant eis ducendæ, via asperrima, magnis & arduis rupibus, nulla jumentorum facultate. Hoc servorum robore supplere conati, labore continenti aliquandiu processerunt. Nam quum viarum angustiæ & asperitates, cannas rotis impositas non admitterent, rotis eximebant, ac nudas efferebant. Mox æquum locum assequuti, rotas admovebant, & magno conatu onus trahebant ; sed quoniam id erat sæpius repetendum, & ob vehementem æstum plerosque animus reliquerat : rotis aliquot effractis, ab itinere supersederunt : revocatisque qui obsidioni incumbebant, ad naves sunt reversi. Ex perfugis, cognitum ex his causis hoc quoque accessisse, quòd naves erant longo intervallo defensoribus vacuæ relinquendæ, aut copiis perexiguis urbs oppugnanda. Quorum utrumque recipere casum

casum posset; si enim, navibus inanibus, Cæsariana classis occurrisset: & ea conspecta, hi ad suas conservandas naves se incitassent: tumque obsessi ad pugnam erupissent, copiis ab Omede missis confirmati: ea itinerum asperitate, quum referre non potuissent, cannas amisissent. Quæ cogitatio certissimam obsessis salutem attulit. Quamvis enim accidisset ut obsessi ab hostibus se protegerent, tamen ob aquæ inopiam, obsidionem diutius non tulissent. Ubi suburbia esse indicavimus, plures optimi saporis fontes largiter scatent. Huic copiæ municipes confisi, fodiendis puteis animum non intenderant: paucis exceptis, qui aliunde aquam esse sibi colligendam non ducentes, effossis domi cisternis, pluvia uti maluerant. Harum inito numero, & capitum censu relato, compertum est, ad duos cyathos cuique quotidie vix sex dierum aquam suppetere. Hostes reductis tormentis, ad insulam Gosiram contendunt. In Castellum incolæ ad unum se incluserant. Hoc quia à mari parum abest, expugnationi opportunius esse judicatum est. Itaque cannis muralibus productis, tertia inita vigilia, murum percutere incipiunt. Hunc impetu continenti nullis prohibentibus incutientes, brevi tempore labefaciunt; sed ea est loci natura, ut si vel murus dejectus esset, paucis tamen defendentibus, maximæ quæque copiæ ascensu prohiberentur. Nam in rupe editissima quoquoversus abrupta castellum est positum, inflexo, acclivi & angusto spatio, quà vix singuli carri trahi possint, ad introitum relicto. Municipes, hostium adventu, principem, cui tantùm ab Omede tribui demonstravimus, adeunt: atque animo perturbatum obtestantur, ut Rempublicam fortiter suscipiat, neu se deserat: sed audacter, quid cuique sit agendum, imperet. Is spe auxiliorum lapsus, profitetur se nihil habere quod tanto malo opponat: atque omissa suorum cura, tecto succedit ac delitescit: sic paratus, ut quem casum fortuna obtulisset, quàm æquissimo animo ferret. Ubi populus se destitutum perspicit, tanto metu corripitur, ut unà corporis & animi viribus caderet: & ab propugnationis artibus, ad lacrymas, instantisque calamitatis commiserationem aversus, murum defensoribus nudaret. Neque dum nocte pugna intermittitur, aut demolitionem obstruere, aut omnino rem ullam administrare quæ ad suam salutem pertineret, animum induxerunt. Postridie, quum prima luce ad opus hostes redirent, sed iniquitate loci non ita multum

promoverent: vir Anglus, cannarum Magister, animo revocato, honestam mortem turpi servituti anteferens, ad pugnam se instituit. Profectus quò negotium postulabat, aptatis machinis, hostes globis impetit, & illato damno cogit ut remissius & lenius deinde opus agerent; sed hunc paulò post, translatis cannis, globis assequuti, hostes interficiunt. Qui visum eò se intulerant, casu exterriti, quum reliquum haberent neminem, quem huic muneri præficerent, animi inopes & consilii, ad principem recurrunt: ut secum rationem iniret, quid potissimum administrandum esset. Hîc magno animorum & sententiarum congressu decertatur, nec inter eos de pugna convenit. Postremò, re in desperationem adducta, à pugnæ subsidio ad deditionis consilium recurrunt. Tum de conditionibus agitur, & qui eas perferat, eligitur. Cujus legationis hic erat exitus, si omnibus incolumibus effugium pateret, arcem hostibus relictum iri. Legatus, de muro fune demissus, ad classis præfectum deducitur, quæque habet mandata pronuntiat: atque demississimè obsecrat, ut misericordiæ locus relinquatur. Ad hæc respondet Princeps, priusquam globi murum attigissent, ad aliquam æquitatem descendi potuisse: re verò ad extremam deditionis necessitatem perducta, à victis conditiones ferri non debere, sed hos eis uti, quas victor præscriberet; se tamen naturæ lenitate ad misericordiam propensum, non esse pro eorum meritis, qui visis Solimani signis portas suas obstruxissent, pœnas exacturum, si se suaque omnia statim dederent, & ejus misericordiam experirentur. Atque hunc ita dimittit. Hoc responso inclusis denuntiato, animus fluctuare, atque in diversum trahi cœpit. Tandem superat eorum sententia, qui morti servitutem prætulissent: sed dux eorum sibi conandum adhuc esse arbitratus, ducenta capita, quæ ipse nominasset, necessitate servitutis liberare, remisso interprete, id enixè contendebat. Sed is ad quadraginta redactis, Bassianus comminatur, nisi statim mandatis paruissent, nullam eis postea colloquii fore potestatem. Qua denuntiatione perculsi municipes, quum aliunde nulla esset evasio, imperata faciunt, & portas obstructas aperiunt. Erat in eorum numero vir Siculus, cujus insignem animi (dicamne fortitudinem, an crudelitatem?) prætereundam esse non putavi. Hic contracto apud Gosiranos domicilio, uxore ducta, duas ex ea filias sustulerat: quas viro maturas, ne,

quum in poteſtatem hoſtium incidiſſent, oculis ſuſtinere cogeretur, quod animus ferre non poſſet, ambas gladio trajicit: eandem fortunam tulit mater, ad filiarum necem accurrens. Hoc facto, baliſtam & ſclopetam inſtruit, fores domus aſſervat, ac hoſtibus ad prædam feſtinantibus ſe obtrudit: duoſque audacius progredientes miſſilibus appetit & perimit: deinde ſtricto gladio reliquos irruentes moratur: donec circunventus confoditur; hoc modo ſe & familiam ſervituti præripuit. Caſtrum hoſtes diripiunt, habentque univerſam ad unum multitudinem prædæ loco, captivamque ad naves abducunt. Ea ſex millium trecentorum numerum explebat. Baſcianus, ut fidem de quadraginta liberandis præſtitiſſe videretur, quos ſenium & adverſa valetudo viribus confecerat, à vinculis eximi ac manumitti juſſit. Eorum principem injuriam ſibi fieri querentem, quòd unà emiſſus non eſſet, expoliatum addixit remigio. His rebus biduo conſumpto, caſtro incenſo, totaque inſula exinanita, ad reliquam belli adminiſtrationem properantes, nacti idoneam tempeſtatem, ad Africam vela dirigunt. Poſt eorum digreſſum, Omedes de caſu Goſiranorum, & detrimento Melitenſibus illato, Proregem Siciliæ certiorem facit. Sed ut deditionis turpitudinem elueret, evocatis autoribus ſibi notis, edixit, ut per totam Europam dimiſſis litteris, hanc opinionem in animos hominum infunderent. Quandiu caſtri præfectus anima exuperaſſet, caſtrum à periculo longè abfuiſſe: ſed quando ſe egiſſet quò uſus inciderat, & ictu tormentorum elatus eſſet, perculſam deſtitutamque multitudinem, ad deditionis conſilium deveniſſe. Hæc diſſipata fama adeò valuit temporis opportunitate, ut, quum deinceps exponeretur, quo modo res eveniſſet, fides fieri non poſſet. Aliquo poſt dierum interjectu, Aramo Legatus orator regius, ad Solimanum Imperatorem iter habens, Melitam duabus triremibus & una biremi advehitur, & jactis anchoris Omedem convenit, eique in concilio exponit, quæ à Rege ad eum haberet mandata, ſuamque operam ex Regis præſcripto ad omnes caſus pollicetur. Omedes huic actis gratiis, quanta ad id uſque tempus perpeſſus eſſet, quidque adhuc periculi in arcem Tripolitanam immineret, ampliſſimè narravit. Hæc autem periculi erat ſuſpicio, quòd ex quo Cæſar Tripolim Equitibus attribuerat, ob ſummam ærarii tenuitatem, hi, quæ deeſſent munitionibus, perficere non potuiſſent. Ea de re, Æneobarbi in Franciam trajectione, Cæſarem certio-

rem factum, omnibusque precibus rogatum fuisse, ut hujus loci curam Equitibus adimeret, ac in se reciperet; sed hoc eum responsum dedisse, Tripolim sine Melita servari non posse, atque unius salutem in alterius salute consistere : Equites, aut Melita excederent, aut utramque sustentarent. Postremò, per excellens Regis in Equites studium, & singularem benevolentiam, Aramo rogatur, ut labantem atque inclinatam fulciret militiam : totoque animo insisteret, ut ab itinere ad hostes diverteret, & ab oppugnatione Tripolitana eos deduceret. Quòd si suo nomine adipisci non posset, id autoritate regia niteretur. Hoc & honori sibi, & Reipublicæ Christianæ commodo futurum. Ut Aramo heri sui fidem tam intimè implorari perspicit, cujus insignem charitatem erga eum ordinem paulò antè ad concilium pertulerat : etsi multis rationibus ad iter institutum trahebatur, ne tamen Omedes queri posset, tali tempore projectum se & desertum fuisse, precibus assentit, & quantum gratia apud Bascianum valeret, se conaturum pollicetur : deque eo quod consequi posset, si celox ad hunc usum tribueretur, quamprimùm significaturum. His rebus agitatis, accepta celoce, ad Tripolim cursum instituit. Eò devectus, cernit cannas murales jam in terram expositas, fossasque duci cœptas, quibus hæ sine periculo ad muros producerentur. Non tamen se abstinuit quin summis precibus, totoque animi conatu, ab oppugnationis sententia Bascianum deducere contenderet, sed hoc responsum tulit, Equites, amissa Rhodo, fidem suam Solimano obstrinxisse, contra Turchas arma se nunquam esse laturos : sed eos spreta jurisjurandi religione, quum à Carolo Cæsare Solimano bellum inferretur, non solùm operam conferre, sed etiam ipso quiescente, quantum possent efficere, suo nomine Turchis molestiam exhibere. Hos novissimè ad Africanum oppidum, magnum Dorguto incommodum attulisse : quam injuriam bello persequi Solimanus decrevisset : eamque ob rem maximè classem instruxisset, ut eos Africa expelleret : hujus non posse mandatum negligi. Aramo, quum propositum non obtinuisset, in animo defigit, nullam temporis partem intermissa navigatione, Solimanum esse sibi adeundum, ut ab hoc impetraret quod Legatus concedere non poterat. Itaque à Legato petit, ut sua voluntate id sibi liceat. Hoc ipse abnuit, & paucorum dierum moram postulat, dum expectatur quis eventus obsessos excipiat, Aramo spe profectionis depulsus, quatuor à classe passuum millibus naves

ſuas promovit : atque ad nutum Baſciani, in anchoris oppugnationis exitum operitur. Noſtri ut conſpiciunt operibus hoſtes animum intendiſſe, cannis fortiſſimè rem gerunt, ita ut inſolentius progredientes, & machinas incautius proferentes, earum aliquibus effractis, regredi ultra pilarum jactum compellerent : & mediocri latitudine foſſas agere, noſtriſque obducere, quibus tecti ſine periculo in opere verſarentur, machinaſque promoverent. Erat hoc eis non difficile, quòd & caſtro magna objecta ſit planities ſoli arenacei, & ſervorum maxima copia valeant. Hoc artificio, uſus tormentorum, quibus omnia noſtri ſperaviſſent, interiit. Quin imò hoſtes effecerunt, ut viis cæcis occulti, foſſæ caſtri ſuccedentes, cannas maximas ſex & triginta, nullo ſuo malo, contra arcem collocarent : tum fuit uſquequaque noſtris iniqua contentio. Caſtelli murus cæmentis luto compactis conſtructus eſt : turribus ab angulis, anguſto ſpatio ulterius exporrectis, ſabuloque refertis congeſto. Murum quoque vetuſtas ſic affecerat, ut ariditate lutum in pulverem deſinens, penitus deflueret : atque coagmenta lapidum glutino deſtituta dehiſcerent, antequam Brachamondus eques Hiſpanus, hujus loci procurationem adeptus, animadverſum vitium calce obduceret, totumque murum dealbaret. Operibus perfectis, hoſtes hoc ordine in adverſum murum cannas ſtatuerunt. Duodecim, eodem temporis articulo ignem concipientes, unum omnes impetum faciebant. Mox, dum inanes referciuntur, ſequentes duodecim, flamma pariter comprehenſa, globos ad eandem contuſionem, quam priores, eodem veſtigio ejaculabantur. Protinus ordo tertius hoc exemplo erumpebat. Ita eveniebat, quum nulla pars temporis à pugna intermitteretur, ut & murum afflictum muniendi, & omnino in eo conſiſtendi facultas eriperetur. Fœlicitate maxima contigerat, ut quam muri partem hoſtes appeterent, ea eſſet ſubſtructionibus & aggere objecto firmiſſima : quibus munitionibus, globi quum murum trajeciſſent, tardabantur. Accedebat, quòd globi, ſupremum foſſæ labrum tranſvolantes, muri faſtigium quaſi ad amuſſim abradebant, tanta inferius altitudine relicta, quanta ab imo ſumma foſſæ extabant labra : quæ altitudo, quòd ſcalas non admittebat, noſtris maximum ſolatium præbebat. Erat incluſorum in numero, Provincialis Cavaglionenſis, qui longa motus ejus regionis conſuetudine, à Chriſtiana religione defecerat : & mercede jamdiu noſtrorum conſilia hoſtibus

efferebat. Hic ſeu loco timeret, ſeu pactione cum hoſtibus ita conveniſſet, ad eos transfugit: cognitiſque antea caſtelli omnibus incommodis, quid in munitionibus perfectum non eſſet, quaque murus attentandus eſſet, hoſtibus enuntiat: illi hoc audito, quò is indicaverat, tormenta provexerunt. Partem indicio cognitam Principis habitatio imbecillam reddiderat; hæc enim caſtri mœnia contingit, eundemque cum caſtro murum habet. Supremum domus tabulatum, receptui Principis erat accommodatum. Cui ſubjectum ſpatium, uſui cellæ promptuariæ erat attributum: hinc fiebat, ut nullis ſtructionibus, aut aggeſta terra, ea pars mœnium firmaretur. Oſtendimus ſumma foſſæ labra ab imo ſolo tantùm exurgere, ut quum globi tranſmiſſi murum ad libram diſcuterent, ipſius tamen labefactati ſummitatem ſcalæ productæ pertingere non poſſent. Hoc, ne hoſtium, muri infimi ſubruendi propoſitum impediret, ii, effoſſa quantum ſibi ſatis eſſe viſum eſt terra, & egeſta, uſque eò cannas demiſerunt, ut certiſſimè locum à perfuga notatum attingerent. Intentos operi tegebat foſſæ paries olim à Cæſarianis adverſo caſtro tranſductus, ut arenas in foſſam profluentes ſiſteret; hic paries, ut ignis cannis admovetur, dejicitur, & ad muros globi perveniunt, eoſque brevi tempore perfodiunt: pars muri ſuperior, habitatione principis, cellæque teſtudine muro innitente aggravata, frequenti commotione cœpit procumbere. Huic periculo quum noſtri milites nullum remedium invenirent, tantus eis timor, tantaque animi perturbatio inceſſit, ut palàm & apertè, projectis armis, ab officio diſcederent: & ſpem extremam ſalutis in deditionis ſubſidio collocantes, ita per honeſtiſſimos ſui generis inter ſe colloquerentur, debere ſe ſuæ ſalutis rationem habere: quoad licuerat, ſe ſatis officio feciſſe; re verò deſperata & perdita, non eis eſſe ſuccenſendum, ſi ſibi conſilium caperent. Gaſpar Valerius Allobrox, vir à prima pubertate, ob animi præſtantiam perpetuamque vitæ fœlicitatem, ab Equitibus maximo in honore ſemper habitus, & propterea gravi hoc tempore, caſtelli imperio præfectus fuerat. Is re cognita, advocato ſacerdote, in templum conceſſerat, ut confeſſionis religione conſcientiam ſuam expiaret, & inde ſecurius periculum iniret, ſuoque exemplo milites in officio contineret, in hoc occupatum nonnulli eorum qui inter milites primas tenebant interrumpunt. Exponunt, milites ſic animis cecidiſſe, ut priſtinæ virtutis immemores, neque vi, neque pudore retineri

potuissent, quominus murum custodiis vacuum contra imperium deseruissent: eórumque rem rediisse, ut servi quatuor, catenis vincti, quà murus suffossus erat, ad hostes transfugissent. Valerius rei iniquitate permotus Equites accersit, apud quos se in tantis malis derelictum queritur, ac de salute communi orat & obsecrat, ut operum aliquam rationem instituant, quibus averso periculo milites se colligerent, & ad dimicandum animum reciperent. Poësius Francus, maximi vir animi, usu rerum & temporis prærogativa cæteris anteibat. Hic pro sociis verba facit, & militibus contumeliosis vocibus castigatis, quòd tam leviter animo defecerant, ostendit rem non ita profligatam esse, si ad se redirent, ut spes nulla salutis superesset. Inde advenire se, quò esset illatum damnum: cellam promptuariam, quamvis magno labore, citò tamen refici posse, si studium adhiberetur: & fornicem, cujus casum præcipuè formidarent, asseribus & sublicis subjectis suffulciri, dum cella compleretur. Præterea turrim non è longinquo ad eam partem spectare, qua hostibus esset in arcem invadendum. Inde ad fornicem fossam ducere licere, & hanc ab labris vallo intercludere, ne proruentes hostes se diffunderent: sed conferti, & intra fossæ angustias coacti, ad turrim rectà pervenirent. Huc, si quicquid erat tormentorum, conferretur, & in adversos hostes objiceretur, certissimo fore ad eos propulsandos remedio. Quinetiam si ad ipsas muri ruinas res gerenda esset, virtuti tamen locum non defore: quòd quandiu hostes cum nostris manum consererent, eorum cannæ à pugna supersederent, ne utrique pariter protererentur. Denique præstare, fortiter pugnando, vita cum honore defungi, quàm hostium crudelissimorum arbitrio deditos, ad supplicium summósque cruciatus trahi. In eam sententiam, hoc, Equitum, suóque nomine profitetur, si se milites ad pristinam alacritatem revocarent, & Equitibus pugna defessis vellent succedere, sese primum hostium impetum laturos. Hunc dicentem arcis Argozilus Hispanus, maximæ inter milites autoritatis, interpellat, Francorum & Hispanorum longè diversam esse rationem: Francos amicitia & fœdere cum Turchis conjunctos, quibuscum bella continentia Hispanis intercederent. Item quotquot essent castro conclusi, Hispanos, aut aliunde ex Cæsaris esse ditione, paucis exceptis Francis, quibus regiæ naves hostilibus admixtæ profugio paterent. Ea fiducia, Poësium hanc animi præsentiam ostentare, sed Cæsarianis cer-

tam esse perniciem paratam, nisi tempori sibi prospicerent. Brevem esse consulendi occasionem, quum usque ad vesperam murus stare non posset, nisi hostes pugnæ finem facerent. Quòd si vel diutius oppugnatio sustineretur, spe tamen auxiliorum militibus adempta, hostibus tandem cedendum esse, atque invitam deditionem subeundam. Assentiunt qui aderant Equites Hispani, Tribunus militum & Quæstor : quíque militum nomine convenerant. Quibus iratus Poësius, conviciis Argozilum prosequutus, à concilio se subducit : atque, Agite, inquit, Equites ut lubet : hac certè re calamitatem meam consolabor, quòd me militiæ nostræ officium integerrimè præstitisse affirmare potero. Hunc reliqui Franci, & unicus Germanus, qui cum eo advenerant, consequuntur. Eorum discessu his de rebus agitur liberius. Quæ Argozilus proposuerat, plenius & uberius repetit : ac tot virorum, fœminarum & puerorum periculo Valerium ad miserationem cohortatur : quibus omnibus, si castrum irruptione caperetur, miseram servitutem aut mortem crudelissimam pati necesse esset. Dum adhuc aliquid spei restabat, ad aliquam compositionis æquitatem hostes adduci posse : qui, si expectaretur, dum radicitus murus convulsus esset, nulla erant posthac usuri pacis conditione. Valerium Poësii oratio anxium detinebat, & à concionis judicio distractum ad pugnæ cogitationem revocabat. Sed eò acrius commemoratione periculi, ex militum metu, à perterritis urgetur. In eam occasionem dux novorum delectuum dejerat, suæ non esse potestatis, ut vel unum ex suis ad muri custodiam adigeret. Qua periculi repræsentatione Valerius adducitur, ut mittendum esse putet, qui murum dirutum, quæque de operum ratione Poësius disseruisset, diligenter inspiceret. Huic rei Guivarrus Hispanus præficitur, cui propter ætatem, & rei militaris scientiam milites plurimùm tribuebant. Is refert damnum opinione majus acceptum esse, neque contra talem tormentorum impetum, ad noctem murum posse consistere : longum & impeditum sibi videri quod Poësius ostenderat. His in concilio agitatis, ut jam omnia Valerium deficere viderentur, hunc impellunt, ut è muro facta significatione, hostes ad colloquium evocentur. Accurrentes interrogantur, an liceret obsessis ad Bascianum de compositione legatos mittere. Dum affertur responsum, de conditionibus deditionis in concilio disputatur. Hic tandem omnium sententiarum fuit exitus, si omnibus ad unum

unum pax esset, atque incolumibus excedere concederetur, & ad transmittendum naves attribuerentur, castrum relictum iri. His cum Basciano tractandis conditionibus Hispani duo delegantur, unus Eques, qui suorum nomine promitteret: alter Guivarrus, cujus suprà mentionem habuimus. Hi facta potestate, ad hostes proficiscuntur, quæque habeant mandata, exponunt. Bascianus his auditis, hac lege quo cuperent se descensurum esse pronuntiat, si de omnibus impensis sibi satisfieret. Legati multis rationibus propositis, quibus sumptuum rationem non habendam esse contendebant, expensas restitui posse negant: quumque Bascianum minimè moverent, re infecta ad castrum se referunt. Hos Dorgutus Raisius conspicatus, vana delusos pollicitatione remoratur, dum à Basciano rediret. Ad quem quum se contulisset, monet ne sua sponte deditionem maturantes repelleret, eis omnia liberaliter promitteret, & quum sibi liceret, ad libitum concederet: ne à præcisa spe misericordiæ ad animi fortitudinem recurrentes, ultimam necessitatem experirentur. Murorum magna jam parte dejecta, si reliquam labefacere perseveraret, castrum expugnatum maximo labore refectum iri; & periculum fore, ne post classis perfectionem, ejus restituendi facultatem Cæsar præriperet. Hac monitione, mutata sententia, Bascianus Legatos revocari jubet. Reversos verborum illecebris irretit, ut credant Salaraisio & Dorguto se remisisse quod de sumptibus repræsentandis antè constituerat: atque horum gratia, quam obsessi pacis conditionem obtulissent, ratam habere: utque magis falleret, vanam jurisjurandi religionem per caput heri Solimani, dictis adjungit, atque in fraudem illectos ita dimittit. Hos cominus insequitur homo inter Basciani domesticos exquisitus, qui Valerium advocaret, ut cum Basciano de navibus pro capitum numero præparandis transigeret; quòd si Valerius hæsitaret, atque egredi dubitaret, affingeret exquisitus ille, se obsidis loco remansurum: interim singulorum observaret vultus, quid fiduciæ præ se ferrent. Intromissus, Valerio legationem exponit, & cunctanti verbis affert confidentiam, ac de Basciano docet non esse metuendum, ne promisso non satisfaceret, quum fidem jurejurando per caput heri astrinxisset, quod ei nationi omnium gravissimum & sanctissimum esse solet. Sumpto ad respondendum spatio, Valerius rem ad concilium defert: variæ dicuntur sententiæ: huc tamen omnium spectabat exitus, ex temporis & rerum

iniquitate consilium capi oportere. Eò calamitatis se redactos esse, ut hostium manus effugere non possent, sed eorum navibus sibi esse transeundum. Itaque præstare unius periculo experiri quid esset in eis constantiæ & fidei, quàm expectare dum universi potestatem sui facientes fide non servata perirent. Eos, homines barbaros, iracundos & superbos esse. Si Valerius ad colloquium invitatus prodire recusaret, hoc occasionis loco sumptum iri fidei violandæ, cui credendum esse non duxissent. Secundum hæc Valerius discrimini se committit, & Equitem ex domesticis viæ comitem asciscit, ut si quid contra fidem accidisset, per hunc reliqui facti certiores sibi consulerent. Quem obsidis loco retinere poterat, noluit: ut majorem fiduciæ significationem ederet. Sed ubi ad Basciani tabernaculum appropinquarunt, præcurrit ille, & enuntiat, unde veniret, omnes esse perturbatos: ut quum vultu metum non tegerent, non fuerit judicare difficile, eis videri nihil longius, quàm ex quibus premerentur angustiis evadere: si Bascianus pergeret, quæ cuperet, omnia consequuturum. Hoc intellecto Bascianus, Valerium acri excipit objurgatione, quòd in tantum contemptum ipsi venisset Solimani classis, ut instar alicujus stabuli castrum contra hanc armis tueri in animo habuisset; hoc eum facto extrema omnia commeruisse: verumtamen si sumptus qui in castelli oppugnatione facti essent, rependeret, ipsi ignotum iri: id si non faceret, obsessos impensarum loco haberi oportere. Hoc edicto Valerius perturbatus, pactionem initam proponit, fidemque sibi datam requirit: cujus si Bascianum pœniteat, ut rem infectam esse velit, hoc se contentum esse, sibi modò reverti liceat, unde fide publica vocatus advenerat. Hoc ei negato, ægrè permittititur, ut viæ comitem ad suos remitteret rei nuntiandæ causa: quo misso, ipse ad naves traducitur, & in vincula conjicitur. Qua re per nuntium cognita, varius obsessis incessit dolor. Quumque non satis animo complecterentur, quò se à tam repentina & acerba calamitate averterent, luctu & querelis diem consumentes, sui muniendi diligentiam omittebant: atque ab Equitibus milites incitati vexatique conviciis, defixo ad terram vultu, flentes in tabernaculis cum uxoribus & liberis abditi, suam perniciem miserebantur: neque ulla ratione obtineri potuit, ut ad dimicandi propositum animum adverterent. Postero die, prima luce, idem qui nuntium infaustum attulerat, ad hostes remittitur, ut intelligeretur an

Bascianus de duritia quicquam imminuisset : simul Valerius à Basciano accersitus interrogatur, an probaret diei superioris edictum de obsidionis sumptibus repræsentandis. Cui Valerius capitis diminutionem objectans, ostendit nullam se posse sententiam dicere, nisi quam jussus esset, seque cum libertate castri præfecturam & imperium amisisse, parvique referre, Bascianam sanctionem probaret, an improbaret, quum amplius nullus sui respectus haberetur : si tamen adhuc sibi quicquam juris reliquum esset, impelli se nunquam posse, ut censeret aut suaderet aliam deditionis legem subeundam, atque legatorum pactionibus convenisset. Ne hæc sententiæ constantia ad obsessos perlata, eos ab instituto consilio deterreret, remque ad pristinam belli rationem revocaret, pauca Bascianus cum suis colloquutus, eadem usus simulatione de omnibus liberandis, huic dexteram prehendit, atque arridens : Nunc, inquit, extra omnem exceptionem, pollicita confirmamus : diuturna obsessione, & animi suspensione languentes tandem ad libertatem evoca. Valerius semel deceptus, fluxæ fidei parum credens, hanc in se provinciam non recipit, sed vocato inclusorum nuntio : Huic, inquit, here, quæ jubes, præcipe, imperio fortuna me dejecit. Quod ergo per Valerium facere non potest Bascianus, per nuntium exequitur. Illos advocat, eisque nihil nocitum iri fide sua esse jubet, atque per caput Solimani dejerat. Nuntius hac onustus vanitate, ad suos properat, & nuntium effundit. Hoc audito, metu se milites expediunt, ac lætitia gestientes exitum parare incipiunt. Quumque Equites consideratius exitum fieri oportere pronuntiassent, milites quicquid temporis intercederet, hoc libertatem suam morari & impedire arbitrati, concursu ad portas facto, conferti cum uxoribus & liberis, castro se præcipites agunt. Hostes turmatim ante portas dispositi, ut emigrantes exciperent & deprædarentur : id faciunt, omnibusque rebus, quas quisque charissimas abstulisset, expoliatos, prædæ loco ad naves abducunt. Mauros ducentos, qui, ex quo tempore Tripolim Equites adepti fuerant, horum fidem semper erant sequuti, interficiunt ; pars Equitum expoliata, ad Bascianum deducitur, reliquis ad naves abreptis : quibus visis Valerius Basciano fidem objicit : sed hic cum canibus fidem se non colere respondet : tamque sibi liberum esse promissa non exolvere, quam illis fidem Solimano Rhodi juratam fefellisse. Hostes castro potiti, acclamationibus, suo more,

& cannarum ſtrepitu in cælum editis, victoriam concelebrant. Huc Aramo accedit, & Equites humi proſtratos inſpectans, miſericordia commotus, ad Valerium procedit, eumque quibus poteſt verbis ex tempore conſolatur. Hoc peracto, fidem à Baſciano violatam intelligit, & obnixè rogatur, ut ab eo contendat, ſi fidem integrè non ſervaret, numerum tamen à ſe præſcriptum impleret. E ducentis, quibus initio pactionum ultrò miſſionem ſpoponderat, perpaucos vinculis exemerat. Aramo huic operam ſuam profeſſus, ad Baſcianum ſe confert, narrat quæ de fide non ſervata Valerius opponeret. Hic item fide ab Equitibus Solimano fracta ſe protegit. Vix tandem obtinetur, ut ducentis catenæ demerentur. Quin etiam ut ad Goſiram factum demonſtravimus, ſenio confecti, & ad rem gerendam inutiles abſolvuuntur, Equitibus Hiſpanis aſſervatis, aliquot Francis adoleſcentibus admixtis. Qui ut vinculis ſolverentur, pecunia Baſcianum Aramo expugnavit, atque illos ſolutos ſuis navibus impoſuit. Ad portus introitum, mediocri ab arce intervallo, olim Cæſariani poſt urbem à ſe captam turrim excitaverant ; hæc uni ex Francis Equitibus triginta militum præſidio cuſtodienda commiſſa fuerat. Hoſtes, caſtro potiti, hanc etiam quum expugnare pararent, ad eaſdem artes, quibus Valerium fefellerant, confugiunt ; ſed is eorum fidei minimè confiſus, rem conſultò tractandis conditionibus extrahit, dum naviculam nanciſcitur, in quam univerſo contubernio impoſito, ad Aramonis naves perveniret. His rebus geſtis, Aramo facta poteſtate, naves ſolvit, & Tripolis reliquias Melitam trajicit. Harum appulſu, caſu Tripolis cognito, & cum Goſiranorum pernicie collato, Omedes animo graviter laborare cœpit, & rationem inire quo modo iis de rebus Cæſari ſe purgaret, ut culpa vacare crederetur ; hunc verò quæ angebat ratio potiſſima erat, quòd annis ſuperioribus, quum relatum eſſet, Cæſar, te nolle Tripolis cuſtodiam Equitibus remittere, indictis & peractis comitiis ſolennibus, omnibus cautionibus ſancitum fuerat, ut reliquis curis poſthabitis, in unam rem Tripolitanam incumberetur, & ſtatim ac per opportunitatem liceret, eò militia transferretur : interim quotannis Equites quinquaginta tranſmitterentur, donec ad univerſitatem deventum eſſet : quod tamen Omede prohibente fieri non potuerat : Pontificis maximi beneficio conceſſum eſt militiæ principibus, ut ſingulis quinquenniis, cujuſque provinciæ definitas poſſeſſiones vacuas, quibus vi-

ſum ſit commendare, & ab eo qui fuerit auctus ea liberalitate, anni unius proventum exigere. Hac tamen lege id eſt impetratum, ut exactam pecuniam ex æquo Princeps cum ærario partiatur, & æqua pars in caſtrorum munitionibus collocetur. Novemdecim provinciis militiam conſtare planum eſt, triaque poſt initum principatum quinquennia Omedi affluxiſſe, quibus & rem ſuam familiarem genuſque auxit ampliſſimé, & facultates magnas ærario fraudato comparavit, domumque avertit. Ei rei Tripolitanæ munitiones magnum impedimentum attuliſſent: ſed ne, Cæſar, ipſi Tripolitanum excidium aſcriberes, hoc ille modo præcurrendum eſſe putavit. Familiaribus aliquot nominatim evocatis, & in cellam ædium occultiorem retruſis, quòd aliis præſentibus ſermones ſuos jactari nollet, graviter apud eos factum ſuum queritur, quòd Aramonis animo non ita probè ſibi perſpecto & cognito, hunc tamen ad Turchas allegaſſet, qui tametſi à militiæ rationibus alienum animum non gereret, erat nihilominus ſola præſentia deditionis cauſam præbiturus: quòd incluſi navium ejus ſubſidio confiſi, erant contentionis pertinaciam & ſtudium depoſituri. Quin etiam credibile eſſe, Aramonem ſuæ gentis fœdere cum Turcharum natione, rerumque communicatione ſollicitatum, Valerio Franco defectionis autorem fuiſſe, atque ita ejus alacritatem repreſſiſſe; (cujus torpore & tarditate milites adducti, ad deditionis conditiones deſcendiſſent) hoc percontationibus elici & ſciri poſſe. Etenim omnibus mirum videri quinque omnino diebus, quibus eò ventum ſit, arcem validiſſimam expugnatam eſſe. Hoc ſeu diceret, quòd fraudem admiſſam eſſe crederet, ſeu verecundia ductus, quòd deſpecto concilii judicio maturè Tripolis periculo prævertere recuſaſſet, quoniam compertum non habeo, pro certo ponere nolui. Qui ei ſermoni intererant, ut ſe aſſentiri comprobarent, de ſuo quiſque addit, quæ ad rem pertinere arbitratur; denique ratiocinationibus in multam noctem extractis concluditur, in Valerium quæſtionem decerni oportere: ſed hoc negotium in Aramonis diſceſſum eſſe differendum: interim dum ipſe navibus portum occupat, clauſis caſtri januis toto muro cuſtodias diffundi, ne quid clàm cum Francis commolitus, ex inſidiis caſtrum occuparet. Hæc occultè ſtructa techna ſerpere cœpit latius, atque alteri ab altero quaſi per manus tradita certo autore occultato, quum plures autores eſſe viderentur, ac de ſuo quiſque ſemper aliquid

adderet, ſic aucta eſt, ut caſtri muniendi cauſa animo diſſimulato magnus poſtridie ad Omedem Equitum & militum fieret concurſus. Hæc ad Aramonem amicorum indicio pervenerant; is tamen animi conſcientia & domeſtico fretus judicio, in concilium ſe conferre deliberat, ut redderet à ſe ſuſceptæ procurationis rationem. Adeuntem Omedes magna hominum frequentia excipit, & juxta ſe aſſidere facit. Tum Aramo exponit, ut ſuprà oſtendimus, de caſtro expugnando quæ Baſcianus à Solimano mandata habuiſſet, &, ut hunc ab inſtituto deduceret, quantum ipſe conatus eſſet: quidve reſponſi abſtuliſſet; deinde ejus perfidia memorata, aſſerit ſe omnino aſſequi non potuiſſe, ut alia lege, qui in vinculis erant Equites, abſolverentur, quàm ut triginta, qui ad Melitam intercepti fuerant Turchæ, itidem libertate donarentur: cujus rei à Valerio promiſſæ Equitum precibus fidejuſſor extitiſſet. Proinde rogare ut apud ſe bona fide deponerentur, ne Baſcianus de eo queri poſſet: multa addit ad Equitum excuſationem, debilitati loci culpam calamitatis attribuens. Qua oratione ſuam indiligentiam tangi Omedes ſuſpicatus, paucis, & ſubfrigidè agit ei gratias, & confeſtim ſpe recipiendorum captivorum repellit ad Valerium & ſocios hac excuſatione rejectum, quòd captivi præda eorum eſſent, à quibus capti fuerant: nec aliter haberi eos poſſe, quàm pecunia redemptos. Miſſo ad veſperam concilio, qui pridie ſecreti fuerant participes, in conclave ab eo ſevocantur; ubi de ſuſpicionibus & ratione perficiendi plenius agitur & liberius: ſed de Francis laboratur, qua arte capi poſſint, ut dolos non ſentiant; hæc enim natio numero plurimùm valet, quæ ſi illorum propoſito adverſa fuiſſet, magnam difficultatem attuliſſet. In eam rem hic munitur aditus. Homines idonei deliguntur, qui viros primarios ſingulatim prenſent & doceant, niſi in dedititios ſumma ſeveritate exemplum ederetur, quantum militiæ dedecus allatura eſſet Tripolis deditio. Francorum nationem ſic ſemper meruiſſe, ut nullam unquam ignominiam ſuſtinuerit. Nunc verò magno Reipublicæ Chriſtianæ detrimento accidiſſe, ut qui Tripolis imperium obtinebat Francus, relicto loco ſibi demandato, ab hoſte vocatus: quo ex facto arcis deditio ſequuta ſit. Quum in primis laudi ſtudeant Franci, eorum eſſe hoc acrius inſtare, ut cauſa cognita de eo ſtatueretur: ne ea parte neglecta aut impedita, admiſſæ turpitudinis conſcii fuiſſe crederentur. Rem concionis arbitrio

permittere, unicum ad omnem tollendam ſuſpicionem eſſe remedium, ut ſi neceſſitate, quod quidem credibile eſt, locum deſertum fuiſſe conſtitiſſet, deſertores optimatum ſententiis abſolverentur. His rebus ita concinnatis, primùm invaduntur aulici, quòd Omedis gratiam præ cæteris omnibus rebus ſectari crederentur; hi capti laudis imagine, & pollicitationibus circunventi flectuntur, ut ſpe principes fore ad Valerii noxam perſequendam profiteantur. Qui apud eum ordinem Francorum nomine appellantur, diligentiæ laudem reliquis præripiunt, procurant ut ſuorum provincialium concio indicatur. Quùmque permulti conveniſſent, & princeps eorum non adeſſet, quæritur à ſenioribus quo impulſore, & qua de re coiviſſent. Ad hoc quum nemo reſpondiſſet, re infecta congregati, dilabi è concione incipiebant: ſed illi quæſita & illata cauſa recedentes retinent, & cæteros feſtivos, & jocis intentos, ut cujuſque natura & ingenium ferebat, ad excidii Tripolitani mentionem convertunt. Commemorant edicto principali ſtatutum eſſe, ut univerſæ provinciæ generatim cogerentur, & unaquæque certum quempiam deligeret, qui Valerium Tripolis deſertorem ad ſupplicium depoſceret; non ſibi committendum eſſe, ut poſtremi ad eam rem fuiſſe dicerentur, ne deſertionis crimen protegere viderentur. Hoc univerſi non probant, quòd accuſationes ejuſmodi & expoſtulationes ad actorem publicum potius pertineant; eſſetque adhuc inauditum, Equites ſuo nomine eo munere functos eſſe. Huc tamen vario ſermone pervenitur, eligi certè poſſe, non qui actoris partes impleret, ſed qui ab Omede poſtularet, ut Valerium in concilio cauſam dicere cogeret, cur hoſtibus ceſſiſſet, locumque dereliquiſſet; hoc quidem ſummis precibus Valerium contendere, ſed ei minimè reſponderi. Rem novam non temerè tentandam eſſe: Francorum nationem ab omni criminis ſuſpicione ſemper integram extitiſſe: quam laudem non omnes reliquæ nationes poſſent uſurpare. Rhodi contigiſſe, ut ex Hiſpanis unus proditionis inſimulatus, eòque nomine damnatus, pœnas daret; non fortaſſe fore omnibus injucundum, Francos famæ jactura Hiſpanis exæquari: ſecundum hanc ſententiam ſuffragiis adlegitur qui deliberata ad Omedem perferat. Hoc ille audito Francorum diligentiam pluribus extollit verbis: verùm id negotii in Aramonis diſceſſum prorogat. Aramo rem frumentariam expediebat, cui rei inſumpta tridui mora, ab iniquis dicebatur conſultò tempus extrahere, dum

Turchæ adventarent, ut rem Melitanam cum Tripolitana conjungeret. Poſt ejus profectionem, Omedis præcepto, nationes generatim congregatæ, ſingulos accuſatores nuncupant, qui deſertionis crimine Valerium accerſerent, & pœnas expeterent. Hoc autem cauſa cognita fieri, petentibus Francis, Octavii Fernesii exemplum de Colorgnæ arcis præfecto opponitur; quem poſt arcem amiſſam Fernesius ad ſuſpendium indicta cauſa adegerat. Auditis omnium expoſtulationibus decernitur, ut Valerius, & qui aſſenſu conſilium ejus comprobaſſent, cauſam dicerent è vinculis. Quæſtioni tribus Equitibus nominatis adjungitur Auguſtinus Combus Melitenſis, quem ex infima fortuna & vili plebe ad honeſtum dignitatis gradum Omedes evexerat. Qui actoris publici officio fungeretur, & in reos teſtes conſtitueret, ac delegatos inſtigaret, ex Omedis animo conquiſitus Hiſpanus præficitur. Hoc urgente Valerius in vincula conjicitur, Cæſarææ ditionis Equitibus armatis undique confluentibus, & ne ſpiculatoris manus effugeret, ſimul carceri cuſtodes admoventur. Jam non ut prius ulla modeſtia; ſed aguntur omnia raptim atque turbatè: palàmque Valerius proditionis inſimulatur. Franci, etſi hanc in ſe calumniam cudi perſpiciebant, armis tamen jus ſuum exequi nolebant: ne diceretur eorum contentio huc ſpectaſſe, ut res examini demandata & permiſſa, teſtibus non conficeretur. Cum Piglino Italorum duce vetus Villagagnoni intercedebat amicitiæ neceſſitudo. Is Piglinus, quòd ære alieno plurimùm premeretur, militiæ legibus à dignitatibus arcebatur: reque in controverſiam adducta, quem nunc tenet dignitatis gradum, ab Omedis liberalitate acceperat; ob quæ merita & ei plurimum fidit Omedes, & propter amoris affectum plurimùm tribuit. Villagagno antiquam ſuam conſuetudinem ſatis eſſe cauſæ ad eum adeundum judicans, docet quàm inſolenter, quantoque ſeditionis cum periculo geſta res eſſet: viſos fuiſſe qui non ſolùm Valerium malè haberent, ſed etiam Regem, ejuſque Legatum probris eſſent inſectati. Hoc quoniam eſt ab omni ingenuitatis & honeſtatis officio alienum, priuſquam res magis ad perniciem inclinaret, ab Omede reprimi debere. Quùmque apud eum gratia tantùm poſſet, eumque amicitiæ locum teneret, petit, ut pro ſua in Francos benevolentia, & publica concordia, in hanc rem, ſuam autoritatem interponere non gravetur. Afferebat inſuper Villagagno multas ſui judicii rationes, cur in Valerium decreta improbaret: quarum

quarum hæc erat justissima. Quum castelli infirmitas militibus timoris causam præbuisset, atque hinc accepta calamitas prorsus emanaret, tamen in Equites, quibus ad virtutem nulla res defuerat, omnis ignominia intactis militibus devolveretur, præstare, utut res esset, sic evulgare, quàm Equitibus, viris fortissimis, labem turpitudinis immeritam inurere. Etenim munitionis imbecillitatem & vitium, ærarii tenuitate & paupertate excusari, at injustam Equitibus maculam elui nunquam posse. Neque etiam accideret quin Principum Christianorum animos in Equites hoc factum irritaret, Regis præcipuè : quòd sibi suæque genti per calumniam & frudem tantam infamiam irrogari graviter laturus esset : simul Cæsarem, qui suo nomine jam Francos odisset, perfidiæ delationibus aurem libenter accommodaturum, eaque oblata causa odio majore in eos exarsurum. Quorum principum iracundia, ut erant militiæ res inter se communes & confusæ, communi quoque damno erat omnes pariter affectura : neque uni parti noceri posse, quin id alterius fieret incommodo. Piglinus, ubi amissi castelli culpam in desidiosam & inertem administrationem, aut per avaritiam opera negata averti sensit, hoc telum in Omedem intendi conjectura colligens iracundiam non tenuit. Illum quoque veteres inimicitiæ ex judicialis controversiæ molestia susceptæ incitabant. Post Rhodi cladem, usque ad Omedis tempora triremium imperii summa ad Italos respexerat, ut diutina possessione, quasi suo jure hoc honoris sibi vendicarent : atque vetante & contradicente Omede quæsitum esse defenderent. Re ad Pontificem delata, multis ultrò citròque expositis rationibus agente Valerio, & Romæ ob eam procurationem confidente, Itali causa ceciderunt ; hujus diligentiæ memoria & incommodo Piglinus vehemeutius incendebatur, & hac temporis opportunitate spem doloris ulciscendi oblatam è manibus amitti dolebat, ut in has voces ferretur : Non, inquit, ei culpæ, cui tu cladem impingis, sed uni Valerio acceptam feras. Tum apud suos glorians : Nos Rhodi muros penè dejectos, urbe etiam capta dimidia, objectis tamen cratibus ac paucis sudibus animo infracto defendimus : si sic faciendum Valerius sibi proposuisset, nunc tanto nostro incommodo hostes castro non potirentur ; sed hic nonnulla spe fretus, hostem ad colloquium ascivit, & fortuna pugnæ non tentata, turpiter se dedidit. In hunc animadverti necesse est, si Cæsari, ad quem maximè pertinet cladis incommo-

dum, velimus esse purgati. Huic respondet Villagagno, quód Rhodum penè eversam, fortissimè tamen defensam esse objectaret: ea re militum virtutem & animi constantiam patefacere. At Equitibus ad Tripolim longè aliter evenisse, qui à militibus destituti, vix ad triginta redacti, hostibus pares esse non potuissent. Quod verò de satisfaciendo Cæsari subjiceret, à se non improbari, si modestia & æquitas adhibeatur: sed insontem pro noxio pœnas dare, aut qui per ignaviam & animi imbecillitatem offendisset, proditionis crimine damnari, rem esse improbi & iniqui judicii: atque adeò hoc injustioris, quòd ex Aramonis Legati præsentia conficto crimine, Regis quoque optimi, optimè de militia meriti, existimatio læderetur. Hoc responso Piglinus excandescens, ad jurgia se comparabat: cujus rei vitandæ causa inde Villagagno se subduxit. Jam rumoribus percrebuerat Julium Pontificem & Cæsarem junctis copiis Parmam & Mirandulam obsidere, atque Henricum Regem bello lacessere; hinc occasionem nonnulli captantes quoquoversus dimissis litteris, exponunt Aramonem Francos Tripolim imperio præfectos corrupisse, ut ex convento Turchis arcem proderent: ipsumque postea Melitam rediisse, ut hanc similem ad casum adigeret: Omedem de proditoribus supplicium sumere conantem, à Francis clausum & obsessum teneri. Hæ litteræ in vulgus editæ, maximi ad odia in Francos excitanda momenti fuerunt: adeòque res processit, ut per imperii provincias, Francum aliquem dici, ad supplicium satis esse causæ crederetur. Eas imposturas fovebat judicii in Valerium costituti formula. Omedes gravibus pœnis edixerat nequis ante sententiam pronuntiatam pro Valerio supplicaret, aut ejus causam ageret: sed in eum cujusque generis testes admitterentur, neque ullus esset famæ respectus. Atque ut major esset ad struendam calumniam licentia, violatis legibus, obtinetur, ne dicturi testimonium reo præsente jurare cogerentur, neve lato testimonio revocarentur, ut id repeterent atque confirmarent. Præterea siquis, quòd cum eo privatas gereret inimicitias, aut alia causa à judicio legibus arcebatur, ille de hoc supplicans, expulsis tamen propter benevolentiæ opinionem nonnullis, rejicitur. His rebus actor publicus confirmatus ad facinus audendum impellitur. Ex omnibus qui Tripoli fuerant exportati, paucorum egentium & perditorum delectum habet, eosque doctos quid pro testimonio dicendum esset, pollicitationibus ad id ferendum per-

licit. Dominicus Cubillanus, Hiſpanus, cui aliquando falſi damnato brachiis poſt tergum religatis præcipitii pœna erat irrogata, teſtis cooptatur; Vanegas item Hiſpanus, qui abjurata religione, filios matrimonio ſuſceptos vendiderat. Præterea cannarum magiſter, ad hoſtes transfugiens ex itinere reprehenſus, eoque nomine condemnatus, Valerii clementia mortem effugerat, aliique ejuſmodi aliquot ad teſtimonium dicendum coacti, affirmant lenunculo noctu ad arcem appulſo, ſecreta colloquia cum Valerio Turcham habuiſſe, ac die poſtero Valerium Cavaglionem, quem ad hoſtes transfugiſſe demonſtravimus, cum argenti muneribus ad Baſcianum miſiſſe, arcemque biduo poſt hoſtibus tradidiſſe. Sed quum de rerum temporibus & ordine interrogarentur, tam perturbatè & variè quæ docti erant effutiebant, ut ſua ſponte vanitas appareret. Villagagno ubi animadvertit talibus teſtibus quæſtionem haberi, judices datos Equites convenit; his oſtendit ſui eſſe officii, ſi refellendorum teſtium, quæ omnibus eſſet facultas, Valerio negaretur, ut ipſi nullos niſi integræ famæ teſtes admitterent. Reſpondet reorum litem ſuam ſe non facturos, ſuumque officium his finibus contineri, ut quos actor publicus teſtes produceret, interrogarent; ille uſu eorum teſtium fretus, & Omedani edicti licentia quatuor inſuper teſtes ſubornaverat, quibus probaret Aramonem, cannis in terram emiſſis, arcem cum Turchis pariter concuſſiſſe, idque ex vexillis regiis deprehenſum eſſe; veruntamen quum ſtulta teſtium loquacitate fraus effluxiſſet, iniquitatis & calumniæ pudore victus ſeſe continuit. Teſtibus ejus officio functis, reorum teſtibus adducendis & audiendis octo dies indicuntur, quamvis actori publico duo ceſſiſſent menſes. Æquitate tamen cauſæ perfectum eſt, ut ſexaginta virorum integrorum teſtimonio, reorum innocentia confirmata ſit; his de rebus paulò poſt ad concilium refertur, & teſtificata recitantur. Magna quippe videbantur quæ actoris teſtes afferebant; ſed iis, quæ ſunt adductæ, rationibus eſt fides abrogata. Itaque omnium ad unum judicio pronuntiatur, in deditione Tripolitana neque dolum, neque fraudem, aut ullam penitus malitiam interveniſſe: ſed animorum nimia remiſſione è timore nata, peccatum eſſe; quo nomine nullum in eos legibus Imperatoriis ſupplicium eſſe conſtitutum, à judicibus datis oſtenditur; ſed Equitum ſanctionibus caveri, ut qui hoſtibus ceſſerit, locumve ſibi commiſſum injuſſu principis reliquerit, quique deſertionis participes & con-

ſcii extiterint, concilii arbitrio exaugurentur. Hac lege cum Valerio Soſam Luſitanum, Herreram Tarraconenſem, & Fuſterum Majoricanum noxios pariter deprehenſos unum & idem ſupplicium luere oportere. Ex qua lege, Omedes Hiſpanos communi cum Valerio pœnæ deſtinari intelligens, & Poëſium, cui ob vetus odium peſſimè cupiebat, omnium ſententiis eripi, è temporis exiguitate ſumpta occaſione cauſam dividere conatur, atque in præſentia Valerio damnato, Hiſpanos ad aliam opportunitatem reſervare. Hoc probare incipit Combus, qui Quæſitoris vice functus erat, & ex Omedis animo ſententiam corrigere, magnaque animi contentione Hiſpanorum culpam extenuare; qua verſutia Schilingus Germanus permotus : Tu, inquit, homo es improbus, qui te tam leviter inflectas; tu nunc affirmabas, quum unà & æqualiter omnes deliquiſſent, non poſſe admiſſum ſcelus expiari, niſi pœnas pariter penderent : at è veſtigio ad levem principis, propoſitiunculam te immutaſti; tu ſanè ipſe maximo cruciatu dignus es. Ad hanc ſententiam Perus Nugneus eques Hiſpanus accedit, atque adjungit : Tu, ut rei nullius hominem decet, eloquutus es; tum ab hoc converſus ad Omedem, ſe non paſſurum eſſe pronuntiat, de Valerio decerni, niſi qui eadem culpa eſſent obſtricti, idem quoque ſubirent judicium. Reliqui, Combo conviciis graviter correpto, in Nugnei ſententiam pedibus iverunt. Tandem quum altercatione, nulla Omedi ſpes evaſionis eſſet, reliquorum ſententiis ſe accommodat. Addit tamen atque inſtat, de Valerio & Fuſtero aliquanto gravius eſſe ſtatuendum, quòd hic illius poſtulata ad hoſtes pertuliſſet : ille ab hoſte vocatus, paruiſſet, locumque fidei ſuæ creditum deſeruiſſet; ſed quia religione à capitis judicio arcentur Equites, laïcorum arbitrio exauguratos relinqui oportere. Atque ad eam rem judicem proponit Combum; hic verò, his de cauſis quæ de ipſius levitate demonſtratæ ſunt, non probatur : quamvis acriter Omedes contra inſiſteret; ſed ipſe pudore victus, onus excutit, hoc prætextu quòd jam partibus judicis functus eſſet, atque ſententiam ſuam declaraſſet. Qua demonſtratione Omedes non contentus, rem ad Scribam rejicit, atque ita concilium dimittit. Brevi tempore interjecto, in hanc ſententiam litteras à Rege nuntius attulit : Quoniam multorum ſermonibus comperiſſet ſuam famam de re Tripolitana per exteras nationes traduci & conflictari, & ea de re Melitenſes omnium certiſſimum teſtimonium ferre poſſent, pro

ſuis in eos perpetuis meritis poſtulare, ut ad ſe rem veriſſimè perſcriberent, ut ſiquid Aramo peccati concepiſſet, aut omnino rem Legato Chriſtianiſſimi principis indignam conatus eſſet, ſceleris daret; ſi verò nihil perſona, quam ſuſtinebat, indignum feciſſet, publico militiæ teſtimonio injuſta privatis ſcriptis macula detergeretur. Litteris in concilio recitatis, & poſtulatorum æquitate peſpecta, ſtatuitur, Regi quod peteret, concedi oportere; ſiquidem in Aramone nihil culpæ deprehenſum erat: ſed eum potius maxima pietatis officia, tum regio, tum proprio nomine præſtitiſſe. Atque ea de re arctiſſima obligatione militiam ipſi devinctam eſſe ad unum omnes ingenuè confitentur, in eamque declarationem Scribæ litteras imperant. At Omedes, miſſo concilio, hunc ad ſe venire jubet, & aliquantum temporis ſuperſedere, dum de ratione conficiendarum litterarum conſideratius deliberatur. Eas tanti ac talis momenti emitti non debere, niſi optimè digeſtas & concoctas. Quum ad ſcribendum ſatis temporis effluxiſſe Villagagnoni viſum eſſet, à Scriba litteras requirit. Ille veró magnis quibuſdam occupationibus tarditatem ſuam tegit, atque in diem ſequentem extendit. Ea mora intermiſſa, iiſdem quibus uſus ante fuerat artibus, diem extrahebat. Quam prolationem Villagagno non abſque ratione fieri arbitratus, inquirendum eſſe putavit, quid aleret hoc mali. Id quum feciſſet, reperit cum Combo Omedem ſecretò de re Valerii diu loquutum eſſe, eique cunctanti quingentorum aureorum pœna conſtituta edixiſſe, ut illius judicium ſuſciperet, atque ſi uſus eſſet, cruciatibus extorqueret, Aramonem ſecum de caſtri deditione tranſegiſſe per hominem noctu miſſum, ut hoc expreſſo, & in acta redacto, æquiſſima Regis poſtulata criminis confeſſione deluderet. Ea re Villagagno provocatus, coacto concilio, Scribæ negligentiam accuſare cœpit, quòd ſerius quàm ipſi præſcriptum eſſet, litteras conficeret; ſi quid obſtaret quominus hæ darentur, omitterentur: ne moræ illatione ab idonea ad navigandum tempeſtate in hyemem Regis nuntius produceretur. Regem fore contentum declaratione ſecundum reos facta: hos, neque dolum, neque fraudem in tradendo Tripolis caſtro commiſiſſe, ſed per ignaviam oppreſſos formidine hoſtibus ceſſiſſe. Cum ipſo hæc dicente altercari cœpit Laboretus Eques, Aquitanus, Omedanæ gratiæ ſectator, à Rege teſtimonium Aramonis innocentiæ petitum ſolùm eſſe, non autem in reos dictata. Villagagnonem reſpondere exor-

ſum Omedes interpellat, ad quem ipſe converſus : Ut, inquit, Princeps, intelligas quibus cauſis adductus judicum pronuntiata efflagitaverim, conſilii mei rationem, ſi per te mihi licuerit, paucis expromam. Jam percrebuit, tibi cum Auguſtino Combo conveniſſe, ut is in Valerium capitis judicium aggrediatur, teque ei præſcripſiſſe quid ab eo inquirat : atque ſi Valerius diffiteatur, id tormentis exprimat & exculpat. Hanc tuam cunctationem, moramque litteris interjectam, huc pertinere plerique arbitrantur, ut ſpecie probabili illata cauſa Regem poſtulatis dejicias. Etenim Valerius, præter ætatem in multum ſenium provectam, eſt ea corporis habitudine, & virium imbecillitate, ut ab ipſo quæque vanitas facilè pro re vera tormentis extorqueatur. Ubi arcanum Omedes proditum eſſe ſentit, ita correptus, Villagagnonem increpat, jubetque patefacere à quo hæc accepiſſet. Is autoris nomen minimè quærendum eſſe, ſed an verum eſſet judicium, reſpondit. Hoc cùm Omedes falſum eſſe pronuntiaſſet : Ergo Combum, inquit Villagagno, abſolve, Princeps, quingentorum aureorum pœna ipſi à te irrogata, niſi capitis judicium in Valerium à te coſtitutum ſuſciperet. Ipſe in tuo concilio ignominia notatus, quòd in ferenda ſententia parum ſibi conſtitiſſet, non amplius eſt rogandus, ſed arcendus, atque ejus loco alter integræ famæ, ſi rem rectè judicatam velis, ſurrogandus. His dictis, ira ſimul & pudore Omedes æſtuans, verbis in Villagagnonem irrumpere incipiebat. Sed ille ejus rei vitandæ gratia è concilio ſe recepit. Eò tamen res rediit, ut alius à Combo judex Valerio fuerit datus, ac Scribæ imperatum, ut nulla mora interpoſita teſtimonium cònſcriberetur. Sed hoc ita fabricatum eſt, ut reprehenſioni locum relinqueret. Nam ubi aſſertum eſſe debuerat, Aramonem nihil prorſus contra viri boni officium feciſſe, id definito tempore, & quodam verborum aucupio coarctabatur. In eum nempe diem compertum non fuiſſe, hunc ſecus ac virum bonum decuerit, ſe geſſiſſe denuntiabatur, perinde ac ſi ejus rei certitudo diuturnitati temporis reſervaretur. Itaque hujuſmodi teſtimonium delaturum ſe eſſe Villagagno negat, quod dubitationem non tolleret, ſed hominum animos futuri temporis expectatione ſuſpenderet. De hoc iterum ad concilium refertur, atque Omedi vehementer reclamanti expugnatur, ut litteræ omni dubitationis adempta materia reficerentur. Harum exemplum in Franciam mari proficiſcens Villagagno,

à tuis, Cæſar, interceptus, ad te miſit. De Valerio autem contigit, ut is à Joanne Vaſſallo, doctiſſimo atque integerrimo viro, modis omnibus renitente Combo, abſolutus ſit: quòd dolum fraudemque ab arcis deditione abfuiſſe cognitum & perſpectum eſſet, ſine quibus cauſis Imperatoriam Majeſtatem non poſſe lædi Julius Cæſar lege promulgata definivit. Hic tamen carcere concluſus ſubterraneo, cæco, atque ſolis, omniſque lucis prorſus experte, miſerrimam & inopem vitam ab Omede bonis omnibus expoliatus traducit: uſque eò, dum tu ejus ærumnas miſeratus, Omedis mentem ad lenitatem & miſericordiam revocaveris.

Hic fuit belli Melitenſibus illati exitus. Nunc tuum ac bonorum omnium, Carole Cæſar, erit judicare, ad quem arcium deditarum dedecus pertineat: quàmque iniqui & improbi fuerint, qui eam cladem in Francos avertere ſunt conati.

Fin des Preuves du troiſiéme Volume.



TABLE



Echelle de 5000 Cannes de Malte
Echelle de 5000 Toises de France
CARTE DES ISLES DE MALTE DU GOZE et DU CUMING
Avec la position des Batteries et des Redoutes faites pour la deffence de la Coste.
C.A. de Berey Sculpsit
ISLE DE MALTE
ISLE DU GOZE
I. DU CUMING
MER MEDITERRANÉE
Rade du Frioul
La Magdelaine
Ste. Catherine
Dinguelle
Pierre noire
S.t Laurent
Bosquet
Rabatto
Citte Vieille
Siggoé
Czebougg
Tour de Granville
C. Krande
Zuuco
Atsafe
C. Mi Gabba
Musta
S.t Antoine
C. Lia
Chapelle S.t Paul
Calle S.t Paul
Calle de Melecha
Naschiar
Balsan
Berkercara
Garour
C. Luca
Gudia
Calle de Marsa Siroc
Calle de Salines
Calle S.t Marc
Calle de la Magdelaine
Calle S.t Julien
N.D. de la Grace
S.t Gregoire
Pointe Dragut
S.t Elme
Ricarsoli
Calle S.t Thomas
Calle de Marsa Scala
Xilendi
Tazanratte
Rabatte
Chateau
Cap di Dimitri
Seuchia
Zebburg
Zaret il hazemy
Nadun
Calle Miglia
Calla baida
Calla Bazar
Calle di Marsa Forno
Calle de Ramela

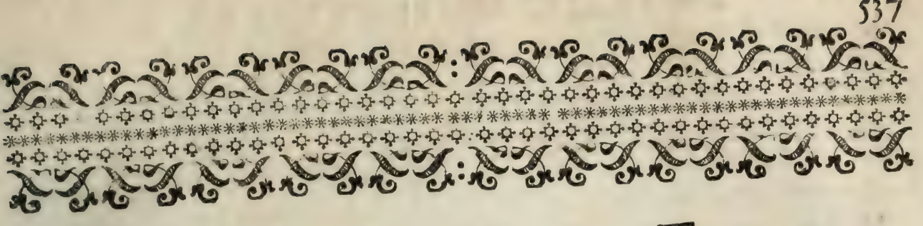


TABLE DES MATIERES CONTENUES dans le troisiéme Volume.

A

E

F

G

M

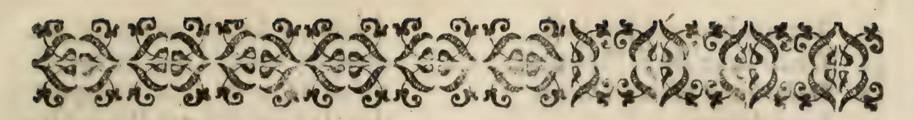
R

S

T

V

Fin du troisiéme Volume.



RENVOIS ET EXPLICATION des Chifres relatifs au Plan de Malte,

Et l'abregé chronologique de l'établissement de ses Fortifications.

LA CITE' VALLETTE.

Cette Ville fut fondée le dix-huitiéme Mars 1666 par le Grand Maître Jean Parisot de la Vallette; & par un decret du Conseil, fut appellée de son nom. En 1640 on y ajouta les quatre contregardes, 27. de l'avis du Marquis de S. Ange, Ingenieur Général du Grand Duc de Toscane.

1 Porte Royale.
2 Bastion de S. Jean, ou poste de Provence.
3 Bastion de S. Michel, ou poste d'Auvergne.
4 Bastion de S. André, ou poste d'Arragon.
5 Porte de Marsa-Mussiette.
6 Bastion du Salvador.
7 Poste d'Allemagne.
8 Rempart des François.
9 Poste de Vendôme.
10 Fausse porte des Juifs.
11 Bastion de S. Gregoire.
12 Courtine de Sainte Toscanne.
13 Bastion de la Conception.
14 Courtine de Sainte Scolastique.
15 Bastion de S. Jean.
16 Courtine de Sainte Ubaldesque.
17 Platte-forme-Saint-Lazare.
18 Courtine de l'Infirmerie.
19 Bastion & poste de Castille.
20 Courtine de Sainte .....
21 Porte de la Marine ou du Port.
22 Courtine de .....
23 Bastion & porte d'Italie.
24 Bastion de S. Jacques ou poste de France.
25 Cavalier de S......
26 Cavalier de S......
27 Contregardes du Marquis S. Ange.
28 Demi-lune de la Porte Royale.
29 Fausses portes dans les fossez.
30 Communications proposées.
31 Chemins couverts à refermer.

LA FLORIANNE.

On commença à travailler aux fortifications de cette enceinte en l'année 1635, sous le Magistere du Grand Maître Lascaris, & elle a pris son nom du Colonel Floriany, Ingenieur Italien, qui en donna le projet, qui étoit resté fort imparfait jusqu'à l'année 1715. Cette fortification a été finie sous le Magistere de D. Raimond de Perellos sur les desseins du Ch. de Tigné.

32 Bastion de S. Philippe.
33 Bastion de S. Jacques.
34 Bastion de S. Denis.
35 Bastion de S. Luc resté imparfait.

36 Retranchement proposé.
37 Demi-lune de S. François.
38 Demi-lune Notre-Dame.
39 Fauſſebraye.
40 Nouveaux ouvrages pour empêcher l'ennemi de ſe gliſſer le long de la mer.
41 Nouvelles poternes ou communications.
42 Réduit ou place d'armes.
43 Autre réduit à faire pour couvrir la porte.
44 Ouvrage à corne.
45 Ouvrage à couronne.
46 Ouvrage propoſé.
47 Porte de communication.
48 Petite lunette ménagée dans le rocher pour flanquer à la mer.
49 Fléche en caponiere pour ſoutenir le glacis.
50 Chemin couvert nouvellement fait.

L'ISLE DE LA SANGLE, ou de S. Michel.

Les premiers ouvrages de cette Place ont été commencez environ l'an 1541, ſous le Magiſtere du Grand Maître Jean d'Omedes, enſuite continuez en 1556 par le Grand Maître de la Sangle, & mis en l'état où ils ſont, par les ordres du Grand Maître D. Raimond de Perellos.

51 Principale porte.
52 Baſtion & cavalier de S. Michel.

LE CHATEAU S. ANGE.

C'étoit lors de l'établiſſement de la Religion à Malte, la principale fortereſſe pour garder le port. Le Grand Maître Philippe de Villiers de l'Iſle-Adam, y fixa ſa demeure, en quoi les autres l'ont ſuivi juſqu'au tems de leur tranſport dans la Cité Valette. Il y fit faire pluſieurs réparations, & le Grand Prieur de Toulouſe en l'abſence du Grand Maître Dupont, fit ajouter en 1533 le baſtion du côté du port des Anglois. En 1541, le Grand Maître Jean d'Omedes y fit élever le Cavalier pour voir dans le port de Marſamuſette ſur le deſſein de Faramolin, Ingenieur de l'Empereur.

Le Grand Maître de la Vallette fit pendant le ſiege ouvrir la batterie 55 au pied du Château du côté de la Marſa ; ce qui diſſipa l'aſſaut que les Turcs avoient entrepris d'y donner à la faveur des radeaux qu'ils avoient fait porter & conſtruire au haut de la Marſa ; & enfin ſous le Magiſtere de D. Raimond de Perellos, on fit ces trois grandes batteries qui défendent l'entrée du port, ſous la conduite de D. Carlos de de Grunemberg, Ingenieur de Sa Majeſté Catholique.

53 Principale porte.
54 Cavalier.
55 Batterie baſſe taillée dans le rocher.
56 Autre batterie de trois étages.

LE BOURG, OU CITE victorieuſe.

Cette Ville fut le premier établiſſement de la Religion, dont elle prit poſſeſſion le 28 Octobre 1530.

C'étoit dans ces commencemens peu de choſe ; la tête en étoit ſeulement fermée par

un simple fossé médiocrement profond, & mal flanqué, & en défense seulement contre l'irruption des corsaires, auquel on ajouta sous le Grand Maître Dupont les deux bastions; ce qui a été continué en 1541; repris peu après à la sollicitation du Grand Prieur de Capoue; & enfin en 1715, sur le bruit d'un grand armement de la part du Turc, on recommença à y travailler par les ordres du Grand Maître Dom Raimond de Perellos; ce qu'on a continué sous les Magisteres suivans de Marc-Antoine Zondodari & d'Antoine Manoël de Vilhena, aujourd'hui regnant, qui en ont fait une des plus fortes Places de l'Europe sur les desseins du Ch. de Tigné, Ingenieur du Roi, conduits par le Ch. de Mondion, Ingenieur de la Religion.

57 Porte du Bourg,

58 Bastion & Cavalier de S. Laurent.

59 Bastion & Poste de Castille.

FORT Ste MARGUERITTE ou la Feorenzola.

Cette fortification ainsi appellée d'une Chapelle de Ste Margueritte qui se trouva située dans le fossé, & du nom du Pere Feorenzola, Religieux de l'Ordre de S Augustin, homme de mérite, & d'une grande réputation, fut commencée environ en 1638, & on fonda les trois bastions 60, 61 & 62 avec les deux courtines qui les joignent. Ce travail étoit resté très imparfait, & pour ainsi dire enseveli sous les ruines jusqu'à l'année 1715, qu'il a été repris, à quoi on a ajouté la communication 63, pour couvrir le Port, & joindre ce qui avoit été fait à l'Isle, & celle 64, pour de même l'attacher au Bourg, & fermer tous les accès qui auroient pû laisser aprocher du Port, en sorte qu'il reste peu de chose à faire présentement.

60, 61, & 62. Bastions commencez en 1642, sous le Grand Maître Lascaris, & restez imparfaits jusqu'à l'année 1715.

63 Communications pour joindre ce fort à la tête de l'Isle, & couvrir le port.

64 Autre communication au Bourg.

LA CITE' COTONER.

Cette grande & vaste enceinte fut fondée en 1670, par les ordres du G. M. Nicolas Cotoner dans la même vûe de couvrir le Port, & de donner un azile aux peuples de l'Isle; ce que le Fort Ste Margueritte ne faisoit pas assez parfaitement. Il appella le Comte de Valperga, Ingenieur au service de S. A. R. le Duc de Savoye qui lui en donna le dessein; à quoi Son Eminence fit travailler jusqu'à sa mort, que cette nouvelle fortification se trouva presque par tout élevée jusqu'au cordon; mais l'ouvrage cessa tout d'un coup, & resta très imparfait, & même de peu d'usage jusqu'en l'année 1715, que le G. M. D. Rai-

mond de Perellos le fit reprendre. Il a été conduit depuis en l'état qu'il eſt ; & quoique ce ne ſoit pas une Place bien parfaite, puiſqu'elle n'a ni dehors ni foſſez, au moins eſt ce le plus beau retranchement qu'on puiſſe voir.

65 Baſtion de S. Raphaël.
66 Baſtion de Valperga.
67 Baſtion de S. Paul.
68 Baſtion de S. Jean.
69 Baſtion de S. Nicolas.
70 Baſtion de S Clément.
71 Baſtion de N. D. de la Grace.
72 Baſtion de S. Jacques.
73 Baſtion de S. Louis.
74 Baſtion du Salvador, dans lequel on a fait un retranchement pour couvrir le Bourg.
75 Baſtion de S. Laurent.

LE FORT DE RICAZOLY.

Il a été fondé à peu près dans le même tems que la Cottonere, & ſur les deſſeins du Comte de Valperga ; il tire ſon nom d'un Chevalier de la Langue d'Italie, qui contribua d'une ſomme conſiderable pour ſa conſtruction.

Cette pointe avoit été néanmoins occupée long-tems auparavant par une batterie 79, à l'entrée du Port, & qui y eſt encore, qui s'appelloit la pointe de Lorſo : & l'une & l'autre ſont pour défendre le Port, & être toujours les maîtres de ſon entrée.

76 Porte de la mer.
77 Porte de la terre.
78 Nouvelles fortifications.
79 Batterie baſſe à fleur d'eau.

CHATEAU S. ELME.

Avant l'établiſſement de la Cité Vallette, ce Fort étoit le ſeul de ce côté pour défendre l'entrée des deux Ports. L'armée du Turc, après avoir fait une deſcente dans l'Iſle le dix-huitiéme Mai 1565, commença d'en former le ſiege pour s'ouvrir un paſſage dans le Marſa-muſciette, & y mettre ſa flote à couvert. Dès le 24 du même mois, il y eut du canon en batterie, & fut enfin pris le vingt-troiſiéme Juin ſuivant, malgré l'incroyable réſiſtance des Chevaliers employez à ſa défenſe. Après le ſiege levé, on y fit quelques réparations ; on y ajouta un grand Cavalier, & le Grand Maître D. Raimond de Perellos y fit faire une nouvelle enceinte, & terminer par là la Cité Vallette, qui s'étend juſques ſur le bord de la mer.

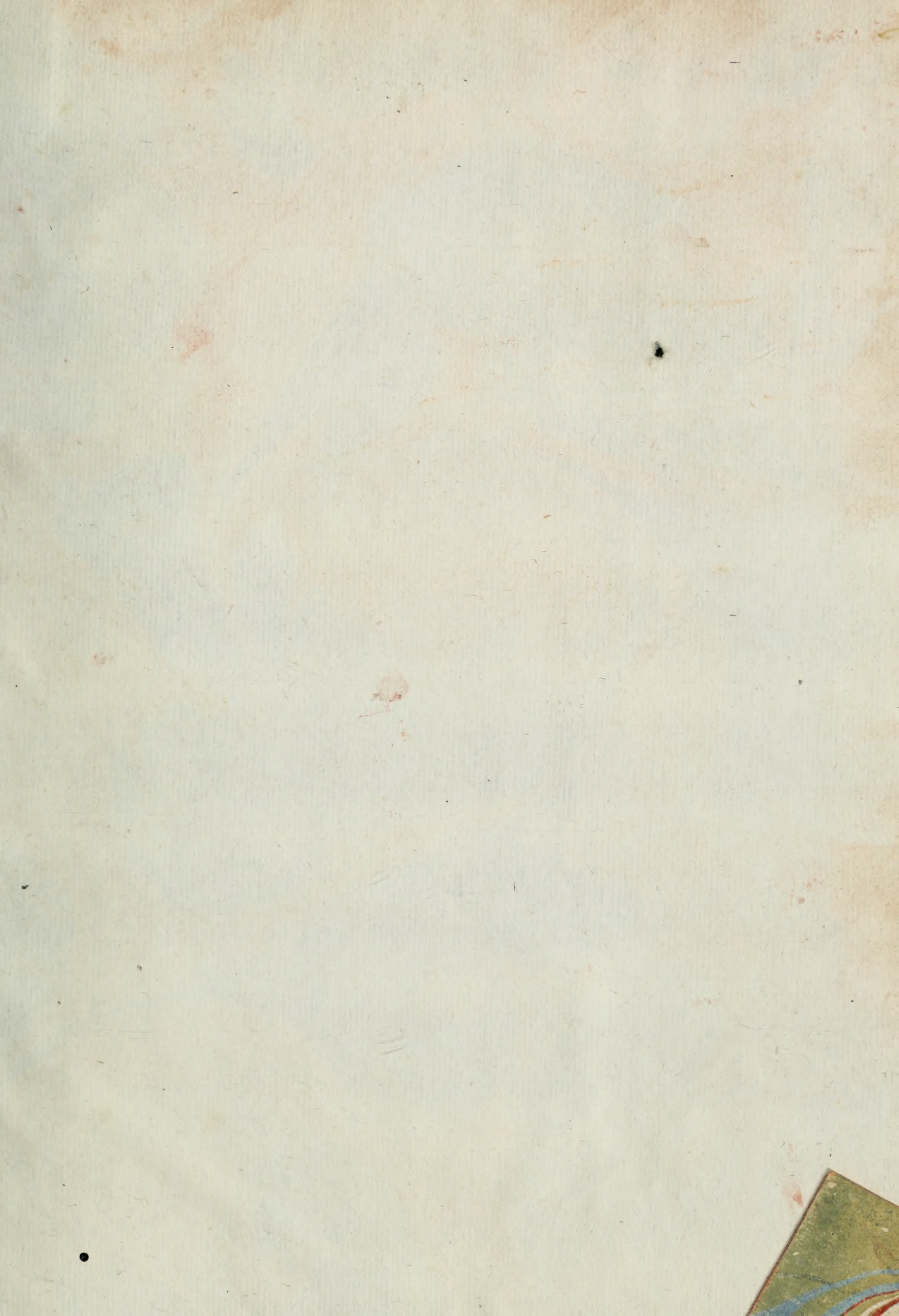
80 Porte du Fort.
81 Grand Cavalier.
82 Tour du Fanal.

FORT MANOEL.

Il manquoit à la perfection de la Cité Vallette, d'occuper l'Iſle du Lazaret au milieu du Port de Marſa-muſciette, où l'ennemi auroit pû prendre toutes les fortifications de revers, ruiner tous les flancs, & enfin tenter à la faveur des radeaux un aſſaut, & ſe trouver dans le centre de tout, laiſſant les têtes. On avoit toujours eû envie de faire cet établiſſement ; mais la gloire en étoit réſervée au Grand Maître à préſent régnant.

Ce fort fut tracé au mois de Juin 1723, par le Chevalier de Tigné, de ſon troiſiéme voyage à Malte : l'exécution en a été continuée par le Chevalier de Mondion, & eſt préſentement un des plus beaux morceaux de fortifications de ce pays, & par conſequent de toute l'Europe.

83 Baſtion S. Antoine.
84 Baſtion S. Jean.
85 Baſtion de la Miſida.
86 Baſtion de N. S. de la Pieta.









UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 099101831